

ALTERSIAL

CERED

M.S.A.

ENSIA-GRET

CERNEA

ORSTOM

NOURRIR LES VILLES

En Afrique sub-saharienne



L'Harmattan
Villes et Entreprises

**NOURRIR LES VILLES
EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE**

DANS LA COLLECTION « VILLES ET ENTREPRISES »

Michèle O'DÉYÉ-FINZI, *Les Associations en Villes Africaines*.
Dakar-Brazzaville. 1985.

Martine CAMACHO, *Les Poubelles de la Survie*. La décharge
municipale de Tananarive. 1986.

Nourrir les villes en Afrique Sub-tropicale. 1986.

Guy MAINET, *Douala*. Grandeur et servitude. 1986.

Alain MAHARAUX, *L'Industrie au Mali*. 1986.

ALTERSIAL
ENSIA-GRET

CERED
CERNEA

M.S.A.
ORSTOM

NOURRIR LES VILLES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

La réalisation de cet ouvrage a été coordonnée par :

N. BRICAS, ALTERSIAL, Ingénieur chercheur au GRET

G. COURADE, Maître de recherche ORSTOM

J. COUSSY, Maître de conférence à l'EHESS

Ph. HUGON, Professeur de sciences économiques Paris X-Nanterre

J. MUCHNIK, Chargé de recherche INRA - ENSIA Dpt GIA

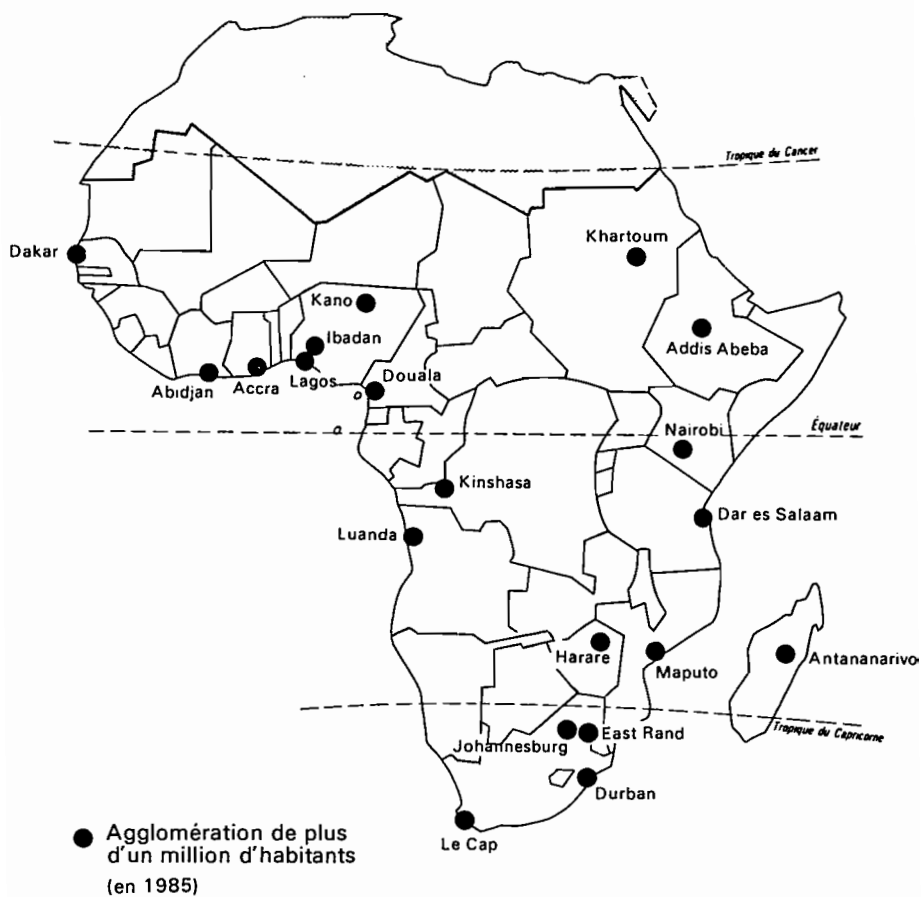
Editions L'Harmattan
5-7, rue de l'Ecole Polytechnique
75005 Paris

Contributions de :

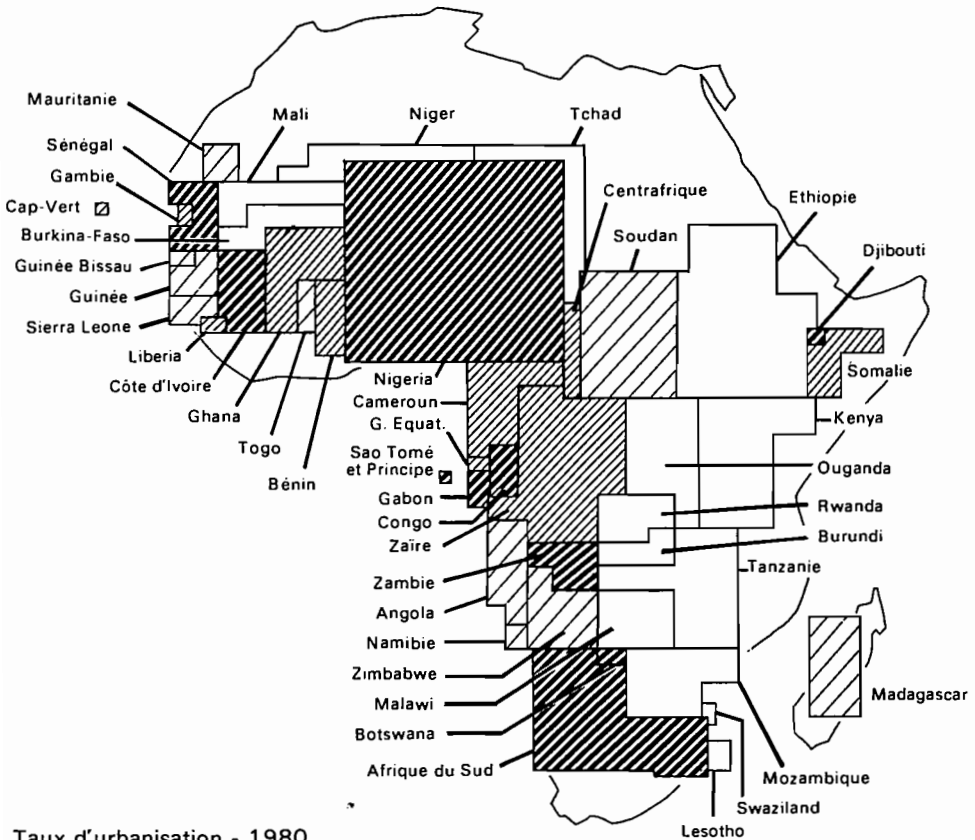
Cl. ARDITI, J. BISILIAT, N. BRICAS, J.L. CHALEARD,
G. COURADE, J. COUSSY, J. EGG, J. FLOURIOT,
A. FRANQUEVILLE, Ch. FRELIN, I. GATTEGNO, X. GODARD,
Ph. HUGON, J.O. IGUE, M. LABONNE, M. LALLEMANT,
J. MUCHNIK, N.T. NGUYEN TRONG, M. ODEYE, M. PAIN,
J. PELTRE WURTZ, G. POURCET, D. REQUIER DESJARDINS,
J. SENECHAL, O. SUDRIE, R. TREILLON, M. WERTHEIMER.

L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

1 - PAYS ET MÉTROPOLIS

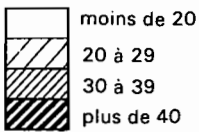


2 - POPULATION ET TAUX D'URBANISATION



Taux d'urbanisation - 1980

(en %)



Les surfaces sont proportionnelles à la population.

1 million d'habitants

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage se situe dans le prolongement d'un séminaire organisé le 15 novembre 1984, sur le thème « Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne ». Une centaine de participants assistaient à ce séminaire, qui avait pour objectif de confronter les expériences d'hommes de terrain et les recherches théoriques à propos de la question alimentaire dans les villes africaines. Trente communications ont été présentées, qui, après profonde transformation, font l'objet du présent ouvrage (cf la liste des participants en annexe).

Cet ouvrage a été rédigé conjointement par ALTERSIAL (ENSIA-GRET), par l'unité M.S.A. de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM) et par le CERED (Paris X-Nanterre)/CERNEA, en raison d'une convergence des recherches de ces équipes :

— ALTERSIAL travaille depuis plusieurs années sur l'artisanat alimentaire, notamment en Afrique, et sur les technologies alternatives permettant de « nourrir autrement » (1).

— L'unité de recherche M.S.A. (Maîtrise de la sécurité alimentaire), créée en 1983 au sein du département « Indépendance alimentaire » de l'ORSTOM, conduit des recherches sur les conditions de l'autonomie alimentaire à différentes échelles spatiales au sein des quatre équipes, couvrant les stratégies des acteurs et des décideurs, la commercialisation

(1) Cf. plus spécialement, Treillon R., Muchnik J. et al. (1982), *Innovations et Adaptations de technologies pour l'industrialisation des pays africains ; les industries agro-alimentaires, 6 études de cas : manioc ; huile de palme ; maïs, mil et sorgho ; poisson ; tomate ; viande*. ALTERSIAL.

Bricas N. (1984), *Dynamique et rôles de l'artisanat alimentaire à Dakar*, Massy, ALTERSIAL, 91 p.

Muchnik J. et Vinck D. (1984), *La transformation du manioc, technologies autochtones*, Paris, PUF, 172 pages.

des produits agricoles, les relations entre systèmes de production et alimentation et la valorisation technologique des aliments (2).

— Le CERED (Paris X-Nanterre) a lancé, en 1982, sous l'impulsion de la commission recherche urbaine en coopération du Ministère de la Recherche et de la Technologie, une recherche sur « Dépendance alimentaire et Urbanisation en Afrique subsaharienne » (3). A l'intérieur du CERNEA, a été lancée, dans le cadre du programme « systèmes productifs, technologie et rapports Nord-Sud », une recherche sur les filières agro-alimentaires (4).

Le séminaire a bénéficié de l'appui du Ministère de la Recherche et de la Technologie, du Ministère des Relations Extérieures — service Coopération et Développement —, du CERNEA, du CNRS, du GRET et de l'ORSTOM. Que ces organismes soient ici remerciés.

Nous tenons également à remercier Monsieur M. COQUERY (Université Paris VIII) et Monsieur A. N'DOYE (Institut de Technologie Alimentaire, Dakar), qui ont bien voulu présider cette journée, ainsi que Messieurs M. SAUQUET (GRET), M. LABONNE (INRA-ENSAM, Montpellier), J.P. DUCHEMIN (ORSTOM), J.M. PRADELLE (Réseau Stratégies Alimentaires-Stratégies Paysannes), qui ont rapporté les différentes communications. La synthèse des débats a été réalisée par Madame S. QUIERS-VALETTE (CERED-CERNEA). La mise en forme de l'ouvrage a été assurée par Madame L. BOBO (ALTERSIAL-GRET/ENSIA).

(2) Cf. rapport de l'axe-programme 4, Chevassus-Agnès S., Courade G., Forestier J., « Indépendance alimentaire » in C.R. des Journées d'études de l'ORSTOM, 2^e session, Paris, janvier 1983 : 281-283.

Colloque sur « La place des femmes dans les stratégies et l'auto-suffisance alimentaires », janvier 1985, ORSTOM-CIE.

Travaux de Champaud J., Courade G., Franqueville A., Peltre Wurtz J. sur les rapports villes/campagnes en Afrique Noire et à Madagascar.

(3) Cf. Coussy J., Hugon Ph., Sudrie O., *Dépendance alimentaire et Urbanisation en Afrique sub-saharienne*, novembre 1983, Ronéoté, 445 p.

(4) Cf. De Bandt J., Hugon Ph., *Rapports Nord-Sud, analyse des filières productives et des mutations technologiques*, CERNEA, septembre 1984, 5 p.

INTRODUCTION

Ph. HUGON
CERED - CERNEA

La *question alimentaire* est stratégique en Afrique sub-saharienne (A.S.S.). La *crise économique et financière*, qui touche de plein fouet l'A.S.S., se traduit par une chute du revenu par tête moyen ; la *sécheresse* et les déficits pluviométriques concernent les populations de l'Afrique sahélienne, australe et orientale ; à la sous-alimentation et à la malnutrition chroniques s'ajoutent des famines, dont sont victimes aujourd'hui des centaines de milliers d'africains, et qui conduisent à des programmes d'aide d'urgence. Selon la FAO, dans les 24 pays les plus affectés par la sécheresse, la ration céréalière par tête, supérieure à 150 kg en 1970, serait de 100 kg en 1984. La production de nourriture a décliné de 15 % entre 1981 et 1983 ; les besoins d'aide en céréales s'élèvent à 3,3 millions de tonnes.

Cet ouvrage n'a pas pour ambition de traiter globalement la question alimentaire ; en se focalisant sur les *villes africaines*, il dégage les problèmes spécifiques que pose l'alimentation des urbains, il décrit la diversité des filières agro-alimentaires permettant de *nourrir les villes*, et il cherche à comprendre si les villes africaines sont un facteur d'aggravation des déficits alimentaires, ou au contraire si elles jouent un rôle favorable dans la maîtrise de la chaîne agro-alimentaire.

LA DÉLIMITATION DU CHAMP

Nourrir les villes africaines est devenu une préoccupation majeure en raison de trois phénomènes dont la coexistence frappe les esprits :

- l'explosion urbaine
- la crise des systèmes agro-alimentaires
- la dépendance extérieure.

Le processus d'*urbanisation* est souvent assimilé à une explosion démographique. Si l'A.S.S. reste le continent le moins urbanisé, le taux de croissance des populations urbaines y est non seulement le plus rapide du monde mais il a tendance à croître (5,3 % en moyenne au cours de la décennie 60 ; 6 % durant la décennie 70). La population urbaine a plus que quintuplé entre 1950 et 1980. Urbanisée à moins de 10 % il y a trente ans, l'A.S.S. a un taux d'urbanisation moyen supérieur à 25 % aujourd'hui et plus de 40 % de sa population sera urbaine en l'an 2000. Même si l'Afrique occidentale est deux fois moins urbanisée que l'Afrique centrale (20 % contre 40 %), le même mouvement de croissance démographique interne et d'émigration rurale entraîne le continent.

L'explosion urbaine s'accompagne d'un déséquilibre spatial et de mégalopoles croissant sans réelle armature urbaine. Ainsi que l'analyse M. Wertheimer, il y a prévalence des villes primatiales par rapport à un réseau relativement lâche de *villes secondaires* et faible articulation des grandes villes par rapport à leur espace rural. Dans la majorité des pays africains, les villes primatiales croissent plus rapidement que les villes secondaires ; le taux de primatialité est passé en vingt ans de 35 à 45 % dans douze pays étudiés.

Mais qu'entend-on par *ville* ? Faut-il utiliser des indicateurs quantitatifs qui limitent le phénomène urbain à une simple concentration démographique ? Faut-il analyser plus finement le processus de densification et d'accélération des modes de vivre, d'habiter, de produire, d'échanger et de consommer que constituent les espaces urbains ? Faut-il resituer les villes dans un système de relations hiérarchisées allant des espaces locaux aux espaces internationaux ? Faut-il, reprenant la boutade de J. Robinson, dire que même si on ne sait pas définir un éléphant, on sait le reconnaître ?

La plupart des contributions montrent la nécessité de ne pas limiter le phénomène urbain à un poids démographique et de dépasser une analyse simplement fonctionnaliste des villes ; il s'agit au contraire d'articuler villes et campagnes dans une analyse des hiérarchies et des dynamiques spatiales.

G. Courade note ainsi le *jeu de cache-cache entre l'Etat urbain et l'espace rural* et souligne la nécessité de dépasser l'opposition villes/campagnes qui oppose « ruralistes » et « urbanistes ». Le rôle que jouent les villes dans le développement des campagnes est fonction des caractéristiques des villes dirigeantes ou encadrantes, mais également des modes d'organisation des paysanneries et de la structuration des espaces ruraux. La typologie qu'il propose entre les sous-espaces ruraux centraux, les périphéries rurales actives, les périphéries rurales passives et les sous-espaces marginaux, rejoint à cet égard la différenciation faite par M. Wertheimer entre l'agriculture intra ou peri urbaine, l'agricul-

ture traditionnelle de petits producteurs, l'agriculture mixte vivrière et de rente de petits producteurs, l'agriculture contractuelle, les grandes plantations et les grands domaines vivriers.

A la dichotomie villes/campagnes est substituée une analyse des espaces hiérarchisés et des modes d'articulation entre les divers espaces urbains et les espaces ruraux.

Le système agro-alimentaire

Deuxième phénomène majeur : l'A.S.S. n'a pas connu, au niveau de son système *agro-alimentaire*, une révolution technique comparable à celle d'autres pays sous-développés.

Selon J.M. Cour, le ratio population urbaine/population rurale serait passé de 0,18 en 1950 à 0,45 en 1980. Le nombre d'habitants nourris (au-delà de l'autoconsommation) par agriculteur varie de 0,1 à 5 selon les pays, ce qui traduit d'importants écarts de productivité du travail.

Les agricultures aux techniques peu artificialisées sont vulnérables ; les opérations agricoles fortement capitalistiques sont souvent peu efficaces ; selon la FAO, la production vivrière par tête, constante au cours de la décennie 60, aurait baissé annuellement de 1,2 % durant les années 70. Selon la Banque Mondiale (Rapport de septembre 1984 consacré à l'Afrique sub-saharienne), l'indice de la production alimentaire par tête (base 100 1961-65) serait tombé à 90 en 1980 et est aujourd'hui inférieur à 80. Les agro-industries, exception faite des brasseries, ont généralement une faible productivité. L'Afrique connaît d'importants problèmes de circulation des produits agro-alimentaires (commerce, stockage, transports, distributions).

La définition de l'*alimentation* doit toutefois être précisée. Faut-il la réduire à une fonction nutritive ou faut-il y voir un système de relations sociales et symboliques ? La chaîne agro-alimentaire doit-elle se limiter à l'analyse des opérations matérielles de transformation des produits agro-alimentaires ou doit-elle être analysée comme un processus socio-économique, où interviennent les divers acteurs sociaux et où sont en question des relations sociales et culturelles ?

M. Lallemand indique, dans sa contribution, les relations entre état de santé, morbidité et nutrition, et la très grande hétérogénéité des régimes nutritifs congolais selon les critères essentiellement économiques (accès aux restaurations scolaires, habitat, niveau de revenus) ; la question alimentaire, au-delà d'un problème nutritif, renvoie à de fortes différenciations socio-économiques. M. Haubert, Ch. Frelin et N.T. Nguyen Trong montrent que le problème alimentaire en Afrique est un facteur essentiel de structuration sociale et que la *crise alimentaire* est avant tout une *crise sociale*. La sécurité alimentaire prime, dans de nombreux cas, les calculs de valorisation du capital ; la différenciation sociale n'est pas seulement à base économique, elle se fait en fonction

d'une sécurité socio-économique, au sein de laquelle la question alimentaire est essentielle.

La balance agro-alimentaire

Troisième phénomène massif : la *balance agro-alimentaire* de l'A.S.S. se détériore. Le taux d'autosuffisance alimentaire de 98 % en 1960 était tombé à 90 % en 1972. Les importations agricoles en valeur ont été multipliées par 5,4 entre 1970 et 1980 et les importations alimentaires par 7,2. En quantité, les importations nettes de céréales, négligeables dans les années 50, ont crû de 9 % par an depuis le début des années soixante ; elles atteindraient, en 1983-84, 10,8 millions de tonnes pour le blé et 4,0 millions pour les autres céréales. Ces chiffres doivent toutefois être relativisés ; les importations alimentaires représentent moins de 10 % de la consommation alimentaire ; la balance commerciale alimentaire de l'A.S.S. (en valeur nutritive) demeure équilibrée et les importations alimentaires par tête sont faibles comparées aux autres continents.

Le phénomène de *dépendance alimentaire* ne peut toutefois être assimilé à un simple déficit de la balance alimentaire ; il ne concerne pas seulement les biens finals, mais l'ensemble des intrants et des équipements importés le long de la chaîne agro-alimentaire. La dépendance extérieure alimentaire doit-elle être définie comme une impossibilité de satisfaire directement ou indirectement les consommations alimentaires à partir de ressources propres ou, au contraire, est-elle l'expression de relations asymétriques se traduisant par une absence de maîtrise des relations extérieures et de contrôle des maillons stratégiques des filières agro-alimentaires ?

Les liens

La question se pose de savoir quels sont les *liens* qui existent entre ces trois phénomènes. Les villes africaines jouent-elles un rôle d'aggravation de la crise des systèmes agro-alimentaires et de déficits alimentaires ? Sont-elles des lieux de ponction d'un surplus agricole, de changement des modes de produire, d'échanger et de consommer se traduisant notamment par un mimétisme vis-à-vis des modèles occidentaux, ou bien au contraire constituent-elles un nouvel espace organisationnel, créent-elles des économies d'échelle et des externalités, et constituent-elles un lieu de division du travail et de fonctionnement d'un marché ? Il y aurait alors un déplacement de la création de la valeur ajoutée de la campagne vers la ville au sein des filières agro-alimentaires. La ville africaine est-elle comme l'analyse F. Braudel, marché, césure, rupture et destin du monde ?

Cet ouvrage ne se propose pas d'apporter une réponse univoque à

une question si générale ; il donne plusieurs éclairages disciplinaires, focalisés sur des champs géographiques et socio-culturels différents ; il essaie toutefois de dégager, au-delà des spécificités locales, régionales et nationales, des processus plus globaux concernant l'Afrique subsaharienne.

LES QUESTIONS DE METHODES

« Nourrir les villes africaines » soulève trois principales questions de méthode :

Eviter les fausses évidences face au constat empirique

Il existe un discours dominant évident, immédiat, sur le fait que l'urbanisation en Afrique *induit* la dépendance alimentaire ; il en résulte des *prévisions* aux conclusions parfois apocalyptiques justifiant une réorientation des priorités vers l'agriculture et un recentrage de l'économie à partir d'un objectif d'*autosuffisance alimentaire*. Cet ouvrage montre qu'il importe de nuancer ce discours et qu'il faut se méfier des *miroirs sans tain*.

a) *Au niveau interprétatif*. L'histoire économique de l'Afrique subsaharienne révèle des évolutions divergentes, selon les régions ou entre les pays, au niveau des productions et des importations alimentaires.

Les pays sahéliens à régime céréalier ne connaissent pas les mêmes dépendances que les pays d'Afrique équatoriale à régime de tubercules. Les pays à rente pétrolière ont des évolutions divergentes de celles des pays exportateurs de produits tropicaux. Les diversités régionales et locales sont grandes.

Les importations alimentaires s'expliquent par de nombreux facteurs ; en longue période, le pourcentage des importations alimentaires ne semble pas en moyenne, augmenter. L'*urbanisation* africaine, dont les formes sont variées, n'entraîne pas nécessairement une rupture des liens villes/campagnes ; les agglomérations urbaines sont des lieux d'intensification des échanges. La ville n'est pas seulement un lieu de ponction d'un surplus agricole, elle est également un espace de création de richesse par la division du travail et le marché. Il y a en ville, comme le montrent D. Requier Desjardins ou M. Odeyé et N. Bricas, diversité et non uniformité des régimes alimentaires, à la fois superposition, confrontation et dynamique propre. Les exemples toujours cités de pain ou de riz, pour caractériser les modèles mimétiques, doivent être relativisés.

La mise en relation des indicateurs démographiques d'urbanisation et des importations alimentaires révèle ainsi la diversité des résultats et la faible corrélation entre la plupart de ces indicateurs. Des pays à faible rythme d'urbanisation comme Madagascar ont des déficits élevés, alors qu'un pays à urbanisation rapide, comme le Cameroun connaît une relative autosuffisance alimentaire.

Dans la contribution d'O. Sudrie, il y a certes, en coupes instantanées, un lien entre le volume des importations alimentaires et le volume de population urbaine, mais cette relation n'apparaît pas évidente, dès lors qu'on élimine l'« effet Nigeria » (près de la moitié des importations alimentaires pour un quart de la population), et que l'on sépare les pays à forte population des pays à faible population. La relation entre le taux d'urbanisation et le volume des importations alimentaires n'est pas significative. En séries chronologiques, la relation entre le taux de croissance de la population urbaine et celui des importations alimentaires, positive durant la décennie 60, devient négative au cours des années 70. Il y a alors accélération du processus d'urbanisation et décélération du rythme des importations alimentaires. On peut différencier, en période de crise, un effet *richesse*, pour les pays pétroliers devenant fortement importateurs, d'un effet *pauvreté*, pour les pays réduisant leurs importations alimentaires.

b) *Au niveau prédictif ou prévisionnel*, les extrapolations malthusiennes des déficits alimentaires induits par l'urbanisation, notamment de la FAO, jouent certes un rôle salutaire de signal d'alarme, mais elles ont peu de chances de se réaliser ; elles considèrent à la limite les ruraux comme des producteurs de biens agro-alimentaires, et les urbains comme de simples consommateurs. Elles font ainsi abstraction des pratiques *sociales* et des modes de *régulation*, propres aux sociétés africaines. Il peut y avoir, comme semble le montrer les cas de Madagascar, du Nigéria ou du Zaïre, des ajustements par le jeu des prix ; selon la théorie des systèmes, tout processus de hausse des déficits croît de manière logistique, soit en raison de l'épuisement des réserves, soit en raison des boucles négatives assurant la régulation de manière endogène ou exogène.

Dans plusieurs pays appliquant les politiques d'ajustement préconisées par le FMI, on voit ainsi se réduire de manière spectaculaire les importations alimentaires, mais également une hausse des prix alimentaires. J. Peltre-Wurtz montre la réversibilité des situations de dépendance alimentaire à Madagascar en période de crise économique et financière ; les importations alimentaires ont baissé de moitié entre 1982 et 1984 (150 000 tonnes d'importations de riz contre 300 000 tonnes) ; mais cette chute s'est faite aux dépens des consommateurs urbains, qui ont vu leur régime nutritif diminuer fortement, et avec une forte différenciation sociale du fait de la flambée des prix alimentaires, liée à la privatisation des structures commerciales. Dans le contexte très différent du Nigeria, pays disposant d'une rente pétrolière, J. Egg

montre également la réversibilité des phénomènes de dépendance ; durant la période du boom pétrolier, le Nigeria a accru fortement ses importations alimentaires à bas prix et a importé plus de 2 millions de tonnes de céréales ; en raison de la crise consécutive au renversement du marché pétrolier, la réduction drastique des importations (moins d'un million de tonnes de céréales en 1984) s'est traduite par une accélération des prix et par des coûts sociaux élevés. Il faut également saisir le rôle joué par le commerce clandestin qu'étudie J. Igué ; le Nigéria a joué le rôle de pompe aspirante durant la décennie 70, vis-à-vis des pays limitrophes appartenant à la zone franc et dont les prix alimentaires étaient plus bas ; il y a depuis peu inversion des flux d'échange s'expliquant non seulement par la fermeture des frontières, mais également par les conséquences de la faiblesse du naïra sur les marchés parallèles, en situation de stagflation. Il faut, à cet égard, différencier les pays de la zone franc, disposant du compte d'opérations des autres pays africains, contraints par l'équilibre de leur balance extérieure.

Dans le cas de Madagascar ou du Nigeria, certains indices montrent qu'à côté de la réversibilité des dépendances alimentaires, il y a également inversion des flux migratoires villes/campagnes ou du moins ralentissement de l'émigration rurale. Par contre, il semble que dans les pays touchés par la sécheresse, on puisse aboutir à un processus quasi irréversible : les populations rurales trouvant en ville, grâce à l'aide d'urgence, des subsistances de survie, mais risquant d'être déracinées par rapport à leur milieu d'origine.

En période de crise, il est essentiel d'appréhender les ruptures de tendance à long terme, la manière dont les agents trouvent de nouveaux modes de vie ou de survie et sont des inventeurs de nouvelles formes d'organisation sociale ; et en quoi l'épuisement des systèmes officiels conduit à des substitutions au niveau des économies non officielles. Cet ouvrage met notamment l'accent, avec les travaux d'ALTERSIAL, sur les dynamiques des filières artisanales, et le déplacement des lieux de création de valeur ajoutée des campagnes vers les villes.

Utiliser des méthodes d'investigation adéquates

a) Le premier problème méthodologique rencontré par les chercheurs est celui de la *mesure et de la quantification* dans des sociétés à statistiques déficientes et de manière plus générale, celui de la défaillance des systèmes d'information pour étudier les sociétés.

Les statistiques de population urbaine, d'importation ou de production alimentaires sont très peu fiables. Les écarts concernant le taux d'urbanisation du Nigeria varient du simple au double selon les sources. Les statistiques de productions agro-alimentaires sont parmi les moins significatives, compte tenu de l'autoconsommation ou de la production non commercialisée. Les échanges clandestins, notamment

inter africains, sont élevés. La faible monétisation des produits agro-alimentaires est bien connue. Faut-il rappeler que moins de 10 % du riz malgache est commercialisé, que le pourcentage est du même ordre pour le Bénin alors que, dans ce pays, les importations clandestines de blé sont trois fois supérieures aux importations officielles ?

Selon J. Bisiliat, la sous-estimation du travail domestique renvoie à une sous-valorisation du travail féminin, qui constitue pourtant 80 % du travail agricole et 90 % de la transformation des produits primaires, et à une insuffisante prise en compte du temps comme contrainte majeure des femmes.

En situation de crise des systèmes officiels, il y a développement du travail domestique, des économies non officielles et des flux non enregistrés. Si l'intégration économique de l'Afrique par le haut a du mal à se réaliser, il se constitue, par les mouvements migratoires des hommes ou par les circuits inter africains des produits agro-alimentaires, un « marché commun du bas ». Les différentiels de prix et de change sont essentiels pour expliquer ces flux ainsi que l'analyse J. Igué, pour les échanges entre le Nigeria et les pays limitrophes de la zone franc, ou comme le présentent M. Pain et J. Flouriot, à propos des relations entre le Zaïre et l'Afrique australe.

b) Le second problème de méthode est celui de l'échelle et de l'espace des phénomènes étudiés.

Les recherches se heurtent à un double risque ; celui d'une vision globale, extérieure aux sociétés africaines, ignorant les « dynamiques du dedans » dont parle Balandier et posant la question du point de vue des opérateurs étrangers ou des modes d'intégration à l'espace international ; celui inverse d'une lecture partielle, intérieure aux sociétés et constituant des monographies dont on ne peut connaître la représentativité et la signification. Le chercheur devrait, tel « Alice aux pays des merveilles », pouvoir changer d'échelle et articuler les cohérences et déterminants macro-sociaux ou macro-économiques avec les pratiques et dynamiques étudiées au niveau micro-économique et micro-social.

Cet ouvrage essaie de tenir les deux bouts de la chaîne. D'un côté les contributions de J. Coussy, J. Egg, M. Labonne, intègrent le rôle déterminant du *contexte international* dans la crise alimentaire des sociétés africaines : baisse récente des termes de l'échange, hausse des taux d'intérêt et ralentissement du commerce international qui expliquent pour 4/5 l'endettement extérieur, mais également les effets de la concurrence internationale et de la révolution technique en cours (exemple, biotechnologies) ; la chaîne agro-alimentaire africaine semble de moins en moins compétitive dans le contexte de restructuration actuel du système international. Mais d'un autre côté, cet ouvrage analyse *les stratégies et les espaces du dedans*, les réponses des acteurs, les dynamiques internes des systèmes productifs ou les réponses des producteurs aux nouveaux styles alimentaires.

La question méthodologique est celle de l'articulation de l'espace international et des espaces régionaux et locaux. Les villes, lieux d'intégration à l'espace international, sont également en relation avec leur hinterland ; elles peuvent exercer des effets d'entraînement ou inversement des effets de blocage. L'analyse de l'espace hiérarchisé permet de distinguer les centres moteurs, créateurs d'effets externes et d'économies d'échelle, les périphéries dont la dynamique est induite par ces centres moteurs ou au contraire qui sont prises dans un processus de marginalisation.

Il importe d'avoir une analyse fine des relations qui se jouent entre les centres urbains et leur hinterland rural et des *liaisons dangereuses* villes/campagnes. J.L. Chaleard montre à propos d'Agboville en Côte d'Ivoire, comment les villes développent un vivrier spéculatif ; si en l'absence de pression foncière, le paysan ivoirien choisit comme culture commerciale celle qui rémunère le mieux le temps de travail fourni, la saturation foncière l'oblige au contraire à choisir les cultures à haut rendement à l'hectare ; on trouve ainsi confirmée l'analyse déjà ancienne faite par P. Péliissier à propos des paysans du Sénégal ; les effets de la ville diffèrent ainsi fondamentalement selon la « rareté relative des facteurs ». M. Pain et J. Flouriot analysent également, à propos du Shaba au Zaïre, les effets de transformation du milieu rural exercés par les villes ; le maïs devient une culture commerciale de rapport et dans le cas zaïrois, les villes ont un effet positif sur la dynamique du développement rural. A. Franqueville, analysant l'*offre paysanne en produits vivriers* dans le Sud Cameroun, montre les différences entre Douala, qui dispose d'un arrière-pays pour son approvisionnement en produits vivriers et Yaoundé, dont le ravitaillement est assuré sur une zone allant jusqu'à 400 km. De nombreux facteurs interviennent pour susciter l'offre paysanne et assurer l'articulation villes/campagnes, tels que la distance, l'existence de routes, la pression démographique et surtout la dynamique des réseaux commerciaux ; l'offre paysanne en produits vivriers résulte quasi exclusivement d'un petit commerce de nécessité.

Les réseaux de commerce et de transport constituent ainsi un élément essentiel de l'articulation spatiale. Les produits alimentaires se heurtent aux *embarras de la circulation*.

Selon Cl. Arditi, les relations complexes que les néo citadins entretiennent avec leur village d'origine, interdisent d'analyser l'émigration rurale comme une coupure radicale avec le monde rural. Dans le Sahel, ces réseaux marchands traditionnels ont une plasticité qui les rendent efficaces comparées aux structures rigides étatiques (ex. offices céréaliers).

X. Godard souligne la multiplicité des modes de transport qui relient les villes et le monde rural ; cette analyse suppose une appréhension à la fois des infrastructures, des matériels, des différents groupes et des opérateurs intervenant au cours des diverses étapes de circulation et de stockage ; les routes de desserte semblent jouer un rôle

stratégique, toutefois ses effets varient selon les contextes ; ainsi paradoxalement au Ghana, il y a plutôt relation négative entre les indicateurs de production agricole et l'importance de ces routes ; au contraire, dans la plupart des régions africaines, le manque de transports constitue un des principaux facteurs limitants de la production vivrière.

G. Pourcet, étudiant les systèmes d'approvisionnement d'Antananarivo en crise, montre en quoi les circuits professionnels ne sont pas arrivés à organiser le ravitaillement de la capitale et se sont heurtés aux résistances paysannes ; en situation de crise, ce sont les circuits de « coopératives à privilèges » et les circuits parallèles qui jouent le rôle essentiel ; il y a eu à la fois développement des stratégies d'auto-approvisionnement familiaux par les urbains et nouvelles hiérarchies des places de marché et de leur commerce de détail. M. Odeyè insiste également, dans sa contribution sur Dakar, sur le rôle déterminant joué par les relations villes/campagnes intrafamiliales et donc sur la non-généralisation des rapports marchands dans les circuits vivriers. Il importe dès lors, selon J. Bisiliat, de retrouver par les circuits domestiques la mise en valeur du travail féminin, et de donner aux femmes une place centrale au niveau économique, social et symbolique.

c) Le dernier problème de méthode est celui de l'*hétérogénéité du temps*.

L'horloge ne tourne pas à la même vitesse dans les campagnes africaines, dans les villes et dans l'espace international. Comment articuler la révolution biotechnologique ou les progrès du conditionnement qui métamorphosent la chaîne agro-alimentaire internationale avec la daba ou l'angady utilisés par les paysanneries et les nouvelles technologies de préparation des repas ou de transformation des produits que l'on trouve en ville ?

Les changements de régimes alimentaires ou des *manières de table* ne se font pas aux mêmes rythmes ; il y a transformation des produits, des procédés, des organisations sociales, des matières premières ou des débouchés selon des temporalités différentes... A l'image de la tectonique des sols, les styles alimentaires sont constitués de plusieurs strates qui se déplacent à des vitesses différentes, qui peuvent coexister ou au contraire conduire à des fractures.

La mise *en perspective* historique doit différencier les processus de continuité et de rupture. La part des importations alimentaires dans le total des importations n'est pas aujourd'hui supérieure à ce qu'elle était à la période coloniale ; mais il ne s'agit pas des mêmes produits. Les villes ante-coloniales telles les cités Yoruba ou Antananarivo, n'ont pas les mêmes modes de fonctionnement que les villes champignons dont l'expansion date de vingt ou trente ans.

Il s'agit enfin de saisir les *ruptures* en cours, les délais d'ajustement pouvant induire des déficits provisoires ou au contraire des processus cumulatifs auto-entretenus.

Utiliser les outils d'analyse efficients

Au-delà des préalables méthodologiques se pose la question de la « boîte à outils » et des concepts forgés par les diverses disciplines. La pluralité des contributions montre qu'il faut une *diversité des éclairages disciplinaires* pour appréhender les phénomènes d'urbanisation et la question alimentaire. Les déterminants ne sont pas seulement économiques, géographiques ou historiques, ils sont sociaux et culturels.

Dans ma communication, me situant en tant qu'économiste, j'essaie de présenter les limites des *analyses néo-classiques*, des nouvelles analyses *dualistes*, *différenciant un secteur informel* et un secteur *formel*, des analyses *dépendantistes* en termes de spirales cumulatives ou des analyses *néo-marxistes* en termes d'articulation des modes de production. La décomposition du complexe agro-alimentaire en *filières agro-alimentaires spatialisées* est proposée pour étudier les liens entre dépendance alimentaire et urbanisation.

Les filières définies selon leur mode d'organisation sont à régulation domestique, à régulation marchande, à régulation étatique et à régulation capitaliste. Un lien est supposé entre ces modes d'organisation et l'espace de référence : local, régional, national et international. Bien entendu, la notion de filière n'est pas sans présenter de nombreuses ambiguïtés ; elle peut correspondre à un découpage analytique du réel, à un espace de référence des stratégies des acteurs ou au contraire à un projet politique de recentrage par remontée de filières. Ce concept est seulement un mode de découpage possible du système productif.

L'approche systématique, qui a le mérite de la cohérence, risque de mal intégrer les dynamiques aléatoires, les phénomènes de substituabilité ou les flexibilités et ajustements des processus.

LES DÉBATS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

De nombreux pays ont défini un objectif d'*autosuffisance alimentaire* (cf. le Plan de Lagos 1980). Selon M. Labonne, cet objectif traduit la volonté de mieux contrôler l'évolution d'un système alimentaire, qui marque une tendance à un changement rapide et non maîtrisé ; il doit être différencié d'autres objectifs telles l'*autarcie alimentaire*, la *sécurité alimentaire* ou la lutte contre les *déficits alimentaires*.

Au niveau politique ou praxéologique

Il y a dans cet ouvrage débat sur l'efficacité du relèvement des prix agricoles pour relancer l'offre commercialisée, sur la priorité de l'agriculture pour satisfaire les besoins alimentaires ou réduire la

dépendance agro-alimentaire, ou sur le caractère autocentré que joueraient les villes moyennes. Un relèvement des prix producteurs peut créer une aggravation de la différenciation sociale au sein des paysanneries et être inefficace si les différents chaînons de la filière ne sont pas transformés (transports, conservation, commercialisation). La substitution des importations des produits finals peut accroître la dépendance indirecte en amont (engrais, machines) (ex. : SAED). La constitution d'un réseau de villes moyennes peut avoir des effets d'importations en matériaux de construction et en BTP, supérieurs aux économies attendues en termes de réduction du déficit alimentaire.

Nous retrouvons les débats entre « ruralistes » et « urbanistes ». Selon certains, la ville, point de convergence spatiale et temporelle des mutations sociales, conduit à un cercle vicieux de la dépendance puisque, point de départ de la crise alimentaire, sa croissance en est également la conséquence ; dès lors l'arrêt de la croissance urbaine et redynamisation des productions rurales sont liés dans une stratégie d'autosuffisance alimentaire. Selon M. Wertheimer, le processus d'urbanisation est au contraire irréversible ; il importe dès lors d'avoir une politique d'aménagement du territoire et de développer un réseau de villes secondaires dans la mesure où celles-ci sont, comparées aux villes primaires, moins captives de surplus et davantage encadrantes. Les travaux du CERED montrent les effets ambivalents des villes africaines, espace de consommation mais également de production.

Des pratiques contradictoires

Les politiques de régulation des pouvoirs publics africains se caractérisent par des *pratiques contradictoires*. Elles visent à constituer des filières industrielles intégrées par des mesures volontaristes, mais elles sont contraintes pour des raisons d'efficacité, de sécurité alimentaire, ou par suite des avantages comparatifs et de la recherche de paix sociale, à s'intégrer à l'agri-business. Vis-à-vis des filières marchandes, elles pratiquent plutôt le laisser faire, même si les techno-bureaucraties ont la volonté de contrôler des circuits non officiels. Les solutions adoptées de substitution des produits alimentaires importés ont seulement déplacé vers l'amont le lieu d'intégration au marché international. Préconiser une politique d'autosuffisance alimentaire peut tout à fait se justifier pour des raisons non économiques ; elle implique en tout état de cause que l'on évalue, au sein des diverses filières, la nature exacte des modes d'intégration au marché international et que l'on apprécie, comme le rappelle J. Coussy, le coût économique de telles mesures, en raison de la faible compétitivité des systèmes agro-alimentaires africains. Une action qui délaisserait la filière artisanale semble *a priori* vouée à l'échec ; il s'agit au contraire de l'articuler avec les filières étatiques pour donner à celles-ci leur efficacité.

L'exemple de la compétition, présenté par R. Treillon et I. Gatte-

gno, entre les canettes de bière et les Calebasses de Dolo au Burkina Faso, montre que l'avantage socio-économique ne va pas nécessairement aux premières et que la *termite* peut l'emporter en Afrique sur l'*éléphant*. Il existe en tout cas des technologies alternatives sur lesquelles insistent N. Bricas et J. Muchnik. Face aux limites des agro-industries (faible emploi, rentabilité financière réduite), l'artisanat alimentaire révèle une dynamique du dedans, traduisant les réponses endogènes des acteurs et les capacités des populations à gérer elles-mêmes leur crise.

J. Coussy montre les coûts et conflits de l'autosuffisance alimentaire en situation d'urbanisation accélérée. Les coûts du protectionnisme touchent différemment les agents et ils se traduisent par des changements de spécialisation internationale, des réductions de consommation ou des instabilités ; la croissance des filières agro-alimentaires a également des coûts qui diffèrent, selon qu'il y a croissance de la productivité, modernisation et rentabilisation des investissements ou au contraire, croissance extensive ; un raisonnement en termes de filières conduit notamment à voir les coûts en infrastructures de transports qu'implique une stratégie d'autosuffisance.

Les moyens d'intervention macro-économique

Les moyens d'intervention macro-économique des pouvoirs publics sont largement *inadaptés* en raison de l'hétérogénéité des filières. Ainsi, agir par le biais des prix agricoles pour relancer l'offre commercialisée et réaliser un transfert de la ville vers la campagne suppose des conditions particulières d'ajustement de l'offre et de la demande par les prix. Or, dans la réalité, les prix agricoles diffèrent selon les régions ; un relèvement du prix peut créer des effets de revenus ou accroître la différenciation sociale au sein de la paysannerie. Son efficacité est subordonnée à des actions au niveau des divers maillons de la filière. A un niveau trivial, il ne sert à rien d'accroître le prix producteur s'il n'existe pas tout un réseau d'infrastructures et des intermédiaires assurant les activités de conservation, de circulation et de transformation des produits ou si, inversement, les intermédiaires ont des marges spéculatives. Une stratégie de filière permet d'appréhender l'interdépendance entre ces opérations.

Mesures discriminantes

Les politiques d'autosuffisance alimentaire sont souvent présentées comme des *mesures discriminantes* vis-à-vis des espaces urbains et de revitalisation des campagnes. Cet ouvrage montre que les effets de l'urbanisation doivent être analysés hors de tout pré-supposé malthusien et à partir d'une analyse des relations complexes villes/campagnes, intégrant les rationalités propres des acteurs sociaux. Si la ville est un lieu de constitution des marchés et de division du travail, elle peut exercer

des effets de création de demande solvable et de diffusion de l'innovation et de la productivité. Dès lors, une politique de recentrage économique peut passer par une plus grande maîtrise des processus d'urbanisation et par un appui sur les forces productives qu'elle crée. Une politique d'autosuffisance alimentaire ne peut être atteinte par les seules politiques rurales ; elle suppose également une mise en valeur des potentialités productives et organisationnelles des milieux urbains, mais également un changement du poids des différentes forces sociales dépassant les clivages villes/campagnes.

Comme l'écrit G. Courade : « Les systèmes urbains ne s'opposent pas partout et si des césures existent, des compromis entre acteurs des deux systèmes se réalisent. C'est dans ce cadre (appropriation des villes par des groupes socio-politiques puissants, urbanisation des campagnes) que s'exercent à la fois la créativité interne et la réappropriation de l'innovation venue de l'extérieur, comme l'ont montré les travaux de l'ORSTOM sur le thème des rapports villes/campagnes. Une sécurité alimentaire plus autonome repose largement sur une « réconciliation » des deux systèmes, une complémentarité plus opérationnelle, à réaliser au niveau de l'urbain proche des campagnes. En ce sens, pour atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaires, la politique à mener doit être plus globale, rurale et urbaine, localisée et nationale, visant l'offre autant que la demande, intégrant la chaîne agro-alimentaire dans l'ensemble des politiques de développement. Ceci suppose des choix difficiles dans le cadre de l'espace de liberté limité par les contraintes extérieures, des potentialités longues à transformer en ressources et des forces sociales ayant des poids différents vis-à-vis du pouvoir. »

LE MIROIR SANS TAIN

DEPENDANCE ALIMENTAIRE ET URBANISATION
EN AFRIQUE :
UN ESSAI D'ANALYSE MESO DYNAMIQUE
EN TERMES DE FILIERES.Philippe HUGON
CERED-CERNEA

La notion de filière agro-alimentaire, au-delà des relations de linéarité, de complémentarité et de cheminement au sein des chaînes agro-alimentaires, suppose que le système productif soit partiellement décomposable ; son champ de validité paraît élevé, dans le domaine agro-alimentaire, caractérisé par une linéarité du processus productif. Dans les économies inarticulées et extraverties, où les interdépendances sectorielles sont faibles, où il y a hétérogénéité des techniques et des modes d'organisation, les différenciations selon les sous-systèmes productifs conduisent à des modes variés d'intégration à l'espace international. La filière permet de mettre en évidence, au-delà des relations marchandes vendeurs/clients, des synergies, des effets externes, des relations de coopération et des nœuds stratégiques, dont la maîtrise assure une domination ; elle constitue un espace des stratégies d'acteurs (autocentrage des Etats, intégration verticale des firmes) (1).

La mise en relation de l'urbanisation et de la dépendance alimentaire nous semble éclairée par une analyse en termes de plusieurs

(1) Sur le débat des filières agro-alimentaires, les travaux de l'INRA (J. Egg, M. Labonne, F. Lauret, C. Montigaud), le n° *Economie et Société* : « Filières et système agro-alimentaire ». Série AG n° 17. De manière plus générale. Cf. J. de Bandt, Ph. Hugon, Rapports Nord/Sud, analyse des filières productives et des mutations technologiques. *Cahiers du CERNEA*, sept. 1983.

filières spatialisées. D'une part, l'hétérogénéité des systèmes d'organisation, des technologies et des modes de régulation oblige à décomposer le système agro-alimentaire en sous-ensembles relativement indépendants, ayant des niveaux de cohérence et des dynamiques propres ; nous distinguerons ainsi 4 filières. D'autre part, la spatialisation des filières suppose qu'il existe une relation entre les niveaux d'organisation, les techniques utilisées, les échelles et les espaces de référence (local, régional, national, international) ; nous pourrions différencier ainsi l'espace de la filière, définie par la localisation des diverses opérations et l'espace géographique (ex. : urbain), lieu d'intersection de filières ou de segments de filières.

La notion de filières, fortement connotée, n'est pas toutefois sans présenter de nombreuses ambiguïtés : conçue par analogie avec d'autres sciences et trouvant place dans une théorie des systèmes, elle peut être vue comme un objet concret (ex. : filière cacao ou filière riz), ou au contraire, comme un concept permettant de comprendre la structure et le fonctionnement d'un champ. Elle peut correspondre à un mode de découpage du système productif, à un espace de référence des stratégies d'acteurs ou répondre à un projet politique (par exemple, d'autocentrage). A un premier niveau d'analyse *techno-économique*, la notion de filière introduit l'idée d'intégration verticale des branches ; elle indique : « Un chemin orienté reliant plusieurs branches, depuis, en amont, la production de matières premières et biens d'équipement, jusqu'en aval, la distribution et les services liés à son utilisation, les rassemblant selon les étapes successives rencontrées pour la mise en marche du produit (2). Dans un sens plus large socio-économique, la filière est un lieu intermédiaire pour comprendre, au-delà de la succession d'opérations techniques d'amont et d'aval, les dynamiques des sous-systèmes productifs à l'intérieur desquels s'exercent des champs de force, se nouent des relations marchandes et non marchandes, se réalisent des modes d'organisation et des stratégies d'acteurs dont les objectifs, et dont les moyens, ont des niveaux de comptabilité et d'incompatibilité. A l'intérieur des filières, il existe des segments stratégiques définis par des lieux de valorisation, par des contrôles des technologies, ou par la maîtrise des possibilités d'accumulation (3).

(2) Cf. Montfort Dutailly : « Les filières de production ». Archives et documents n° 67 INSEE, 1983. Cette définition de la filière de production en termes de hiérarchie de branches renvoie à l'utilisation du TES et des catégories de la comptabilité nationale ; elle est utilisée dans la méthode des effets. Cf. la définition techno-économique donnée par G. Olive et G. Winter in Guide d'élaboration des comptes économiques. Min de la coopération, 1980, p. 150.

Ainsi que l'écrit Gabet : « Le concept de filière ne peut donc prendre d'épaisseur et de pertinence que si l'on met en évidence des synergies, des effets externes, des relations de coopération (non marchande) entre clients et fournisseurs qui expliquent que la « proximité » de deux entreprises situées le long d'une filière accroisse leur efficacité ». In Note Commissariat général du Plan (2 mars 1981). La filière doit être conçue comme un « sous système ouvert et flou » (J. De Bandt).

L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES EN AFRIQUE

L'adéquation des systèmes de production aux différents modes de consommation alimentaires se réalise par des opérations prenant en charge les changements dans la matière (transformation), dans l'espace (transport), dans le temps (stockage), dans l'attribution (distribution). Les modes de produire, d'échanger et de consommer se font à partir de techniques plus ou moins capitalistiques : ils sont réalisés par des unités de dimensions variables et sont organisés selon différents modes de gestion.

Les opérations, qui caractérisent les filières concernent plusieurs espaces de référence et se situent à des échelles diverses. Au sein des filières, les modes de consommation, de circulation et de production se transforment à des rythmes différents ; ils obligent les acteurs à réaliser des ajustements ou des transformations structurelles. Les filières agro-alimentaires sont caractérisées par un ensemble d'opérations de transformation de la matière, de l'énergie et de l'information : transformations spatiales, temporelles, matérielles et symboliques et par des modes de *régulation* faisant appel à des appareils (exemple stockage) et à des comptabilités d'agents aux rationalités différentes (par des relations codifiées, par les prix du marché, par des relations contractuelles ou par des rapports de force). Ces opérations et ces modes de régulation assurent, au-delà des objectifs, la reproduction des acteurs.

Chacune des filières se définit selon un rapport espace/temps en fonction de son échelle (local, régional, national, international) de son horizon temporel (court, long terme, viager, intergénération) et selon son mode spécifique de régulation.

A titre d'hypothèses simplificatrices, nous distinguerons pour découper le système agro-alimentaire des pays africains, quatre principales filières selon leur technologie, leur système d'organisation, leur mode de régulation et leur dimension spatiale (4) :

- les filières à régulation domestique (locales)
- les filières artisanales à régulation marchande (régionale)

(3) Tout système est constitué de réservoirs (dans lesquels les éléments sont rassemblés et dans lesquels sont stockés de l'énergie, de l'information, des matériaux) et de réseaux de communication permettant l'échange d'énergie, de matière et d'information entre les éléments du système et entre les réservoirs ; les boucles positives, amplificatrices des divergences, assurent la dynamique du système ; les boucles négatives des convergences en assurent la régulation. Cf. notamment De Rosnay — *Le microscope, vers une vision globale*. Le Seuil, 1975, 249 p.

TYPOLOGIES DES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES

	Mode de production	Mode de circulation	Mode d'utilisation	Espace	Temps	Acteurs dominants	Mode de régulation	Fonctions objectifs
Domestique (non artificiel)	Techniques traditionnelles. Rapports sociaux codifiés (ex. lignages)	Prestation, redistribution (troc, don/contre don), stock	Signification symbolique des biens de subsistance (interdits, règles coutumières), auto-consommation	Familial (lignages) et local (villages, quartiers)	Aléatoire de production, maîtrise de circulation et utilisation	Familles : Aînés, notables, lignages. Unités de production et d'auto-consommation	Règles codifiées, Appareils de régulation (ex. stockage, sorcellerie)	Reproduction viagère ou intergénération des unités familiales
Marchande (artisanale)	Techniques artisanales, locales ou importées. Contrôle par producteurs directs (rapport patriarcaux, lignagers)	Echange onéreux par multitude des opérations et acteurs. Rôle essentiel de la fonction d'intermédiation (stocks spéculatifs)	Transformation de la marchandise alimentaire pour reproduire l'énergie humaine (signification symbolique)	Marché local, régional et villes/campagnes (inter africains)	Aléatoire de production, circulation, utilisation. Adaptation et mobilité vis-à-vis d'un temps non-maîtrisé	Petits producteurs marchands. Intermédiaires (non intervention de l'Etat, rôle des unités domestiques)	Prix sur les marchés officiels ou parallèles. Concurrence sur marchés localisés (règles d'entraide et de solidarité)	Reproduction de la force de travail essentiellement urbaine. Accès à des revenus monétaires et aux marchés urbains
Etatique (industrielle)	Technique industrielle importée. Salarial ou quasi salariat. Encadrement administratif bancaire	Contrainte. Relations contractuelles ou d'intégration (relations marchandes). Caisses de stabilisation	Consommation alimentaire urbaine à moyens et hauts revenus (détour sur circuits parallèles)	Marché urbain et national	Planification à moyen et long terme dans un univers aléatoire interne et international	Appareil d'Etat et firmes capitalistiques nationales. Coopératives	Prix administrés. Circuits monopolistiques. Protectionnisme. Stocks régulateurs nationaux	Sécurité alimentaire. Substitution importations ou exportations. Mobilisation du surplus paysan. Reproduction de l'appareil d'Etat.
Capitaliste Transnationale (agri-business)	Révolution technologique. Complexes agro-industriels. Rapport salarial	Relations d'intégration inter-firmes; accords firmes/Etats. Concurrence oligopolistique sur les circuits internationaux (marchés à terme)	Marchandises alimentaires unifiant les modes de consommation. Reproduction force de travail (valeur identification)	International	Maîtrise des aléas par le contrôle de l'information et les systèmes d'organisation. Stratégies du moyen et long terme	Groupes multinationaux et Etat des pays	Marché international oligopolistique. Relations d'intégration inter-firmes. Accords Firmes Etats.	Valorisation accumulation du capital. Régulation sociale par écoulement des surplus. Reproduction des groupes multinationaux

- les filières industrielles à régulation étatique (nationale)
- les filières à régulation capitaliste (internationale).

Il est possible de représenter de manière très simplificatrice les filières en prenant un produit ; soit : → les opérations de transformation assurant le cheminement du produit au sein de la filière, -- → les opérations de transformation correspondant à des changements de filière, ○ les modes de régulation que nous supposons se situer aux moments de la production, de la circulation et de l'utilisation, ⇒ les migrations des agents entre les filières.

Nous représentons la filière par une patate : nous les classons spatialement selon leur échelle ; chaque filière correspond à des acteurs ayant des statuts différenciés (lignage, agents marchands, Etat et groupes multinationaux) et des logiques propres.

Au-delà des opérations techniques caractérisant la transformation du produit, les acteurs ont des choix sous contrainte pouvant par exemple se traduire par un changement de filière au niveau d'un des stades de la transformation, exemple : l'agri-business utilise le dernier stade de la filière étatique pour écouler ses surplus (aide alimentaire).

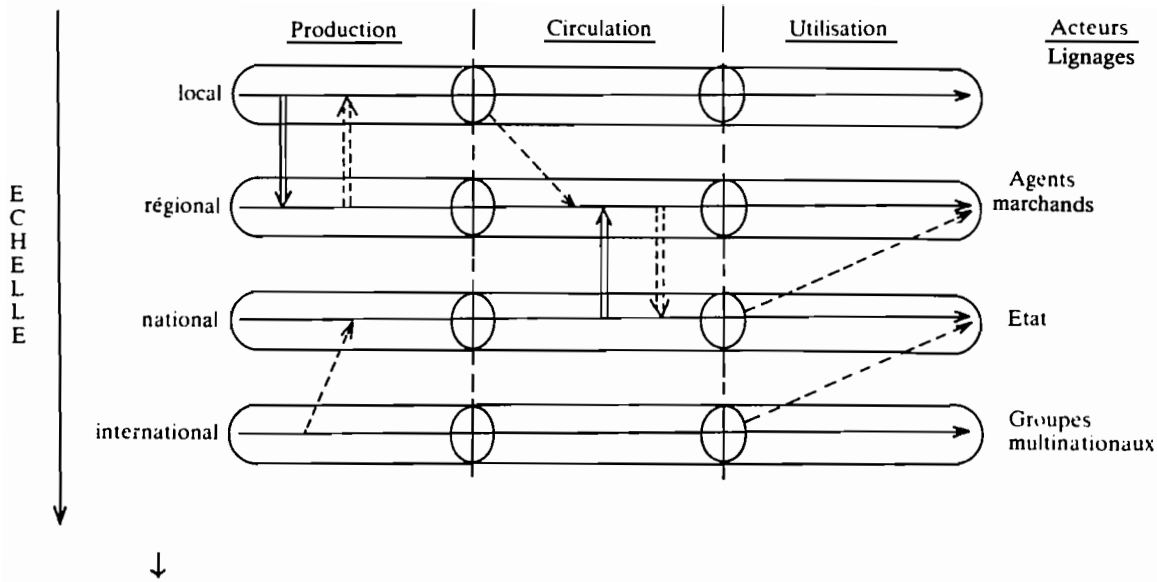
— Soit 4 filières (i) : domestique (1), marchande (2), étatique (3), capitaliste (4).

— Chacune des filières se décompose en 5 opérations (O) : Production agricole (A), Intermédiations (commerciale, transport, financière, stockage) (I), Transformation (T), Distribution (D) et Utilisation finale (U).

La valeur marchande finale (Y) est égale pour les trois filières 2,3,4

(4) Les chercheurs de l'INRA (tel M. Labonne in « Insuffisances méthodologiques en économie alimentaire » CREA ; l'évolution de la consommation alimentaire en Afrique : le cas de l'Algérie, 1982) ou les chercheurs d'ALTERSIAL (Bricas, Jacquinet, Muchnik, Treillon) différencient trois filières, autarciques, artisanale et industrielle selon un double critère spatial et technique. Nous préférons, vu notre objet, privilégier le mode dominant de régulation même s'il existe des relations entre celui-ci et la technologie utilisée. L'existence de ces filières n'est évidemment pas propre aux activités agro-alimentaires ; on peut ainsi, pour les matériaux de construction, BTP, distinguer la filière d'autoconstruction, la filière artisanale, la filière nationale industrielle et la filière capitaliste internationale (intégrée).

Supposer qu'il existe plusieurs filières ne signifie pas qu'à ce niveau concret il n'y ait pas de relations entre elles. La réalité empirique montre que les céréales fournies par l'agri-business sont transformées par l'artisanat alimentaire ou que les produits vivriers des opérations de développement intégrés sont réutilisés dans les circuits marchands ou lignagers. Pour que l'on puisse parler de plusieurs filières il faut supposer que ces cheminements inter-filières n'altèrent pas profondément leur logique de fonctionnement et leur mode de régulation.



à la somme des revenus du travail (R_t), du surplus (5) (revenus d'exploitation, impôts, marges) (S), des consommations de biens intermédiaires importés (C_m) et nationaux (C_n), de l'amortissement des équipements importés (K_m) et nationaux (K_n). Soit L_i (travail).

Les différentes composantes de la valeur marchande se décomposent en quantités (Q) et en prix (P). Seule la filière domestique ne s'exprime qu'en quantités.

La valeur marchande s'écrit pour chaque opération :

$$Y_i = R_{li} + S_i + C_{mi} + C_{ni} + K_{ni} + K_{mi}$$

$$= r_{li} \cdot L_i + S_i + Q_{c_{mi}} \cdot P_{c_{mi}} + Q_{c_{ni}} \cdot P_{c_{ni}} + Q_{k_{ni}} \cdot P_{k_{ni}} + Q_{k_{mi}} \cdot P_{k_{mi}}$$

Si nous caractérisons chaque opération par des coefficients

$$a_i = \frac{C_{ni}}{Y_i}; \quad b_i = \frac{C_{mi}}{Y_i}; \quad c_i = \frac{K_{ni}}{Y_i}; \quad d_i = \frac{K_{mi}}{Y_i}; \quad e_i = \frac{R_{li}}{Y_i}; \quad f_i = \frac{S_i}{Y_i};$$

$$Y_i = Y_i (a + b + c + c + d + e + f) = Q_i \cdot P_i$$

Au niveau de l'utilisation finale (U), les quantités utilisées par les consommateurs sont la somme des produits finals des 4 filières :

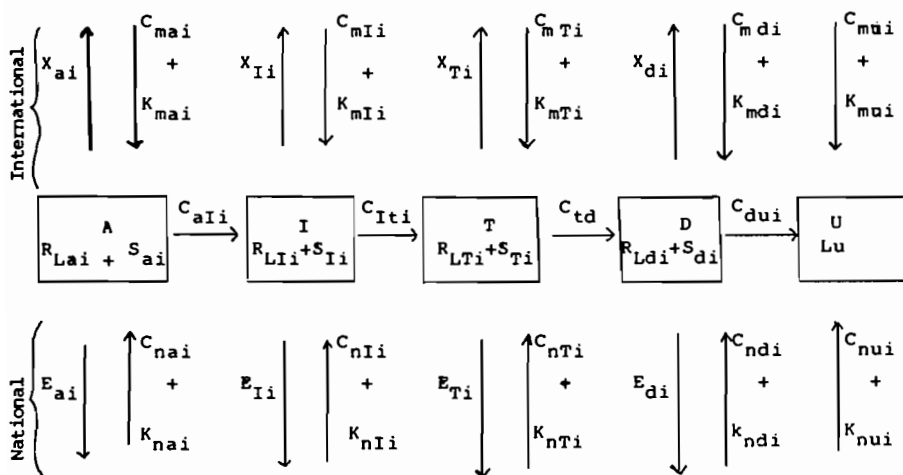
(5) Cf. L. Malassis, *Economie agro-alimentaire*, Tome I. Cujas, Paris 1979, pp. 359-367.

$$\text{soit } Q_u = \sum_{i=1}^4 Q_{ui}$$

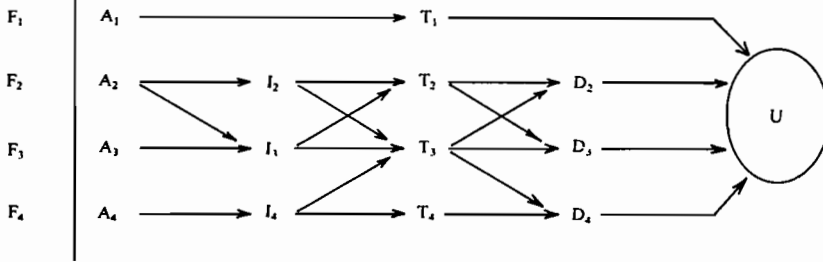
les dépenses monétaires des ménages (C^n) s'écrivent :

$$C^n = \sum_{i=2}^4 Q_{ui} \cdot P_{ui}$$

— Chaque opération est caractérisée par des relations intrafiliales (d'amont et d'aval), par des relations extrafiliales nationales (utilisation d'intrants et fournitures d'extrants), par des relations internationales (exportations et importations) et par des distributions de revenus internes. Nous pouvons illustrer ces relations par le graphe suivant : soit (X) les exportations ; (E) les fournitures d'extrants.



L'écriture de l'articulation ou des interdépendances entre *les diverses filières* est évidemment très complexe et se heurte au problème de l'hétérogénéité des systèmes de prix et des relations non marchandes entre filières. Nous pouvons l'illustrer graphiquement de la manière suivante :



Les filières à régulation domestique (6)

Les filières non marchandes peuvent être caractérisées par des modes de produire, de distribuer et d'utiliser les produits alimentaires qui trouvent leur signification au sein d'un système social à base familiale, et qui assurent la reproduction du groupe. Les modes de production sont caractérisés par une division technique et sociale du travail (exemple : division aînés/cadets ; hommes/femmes, maîtres/captifs), correspondant à des techniques données et à des arbitrages d'allocation du temps de travail. Les règles de conservation, de partage et de distribution des produits alimentaires sont fixées selon des normes existantes (exemple des règles de prestation/redistribution entre aînés et cadets). Les utilisations des biens alimentaires sont codées (interdits, valeur symbolique des biens, non convertibilité entre ces biens). Au-delà de la question de la reconstitution de l'énergie humaine, ce qui est en cause c'est la reproduction du système social par des modes de régulation spécifique dans un univers aléatoire.

Ces filières sont organisées au sein des systèmes de parenté se situant à l'échelle locale ; elles peuvent, selon les sociétés, être limitées à l'espace villageois ou du quartier ou, au contraire, concerner des relations plus lointaines. En fonction des écosystèmes, des règles sociales, des modes de reproduction des groupes sociaux et des valeurs symboliques des biens alimentaires, il existe une grande variété des régimes alimentaires que l'on peut observer au niveau des ethnies ou des groupes de parenté. Si historiquement, il y a eu transformation de ces régimes en fonction des chocs survenus (guerres, razzias, pénétration de nouveaux produits), les sociétés, une fois absorbés ces chocs, ont

(6) Les travaux sur les filières non marchandes sont très nombreux même si le vocable n'est pas utilisé. Cf. notamment les travaux d'anthropologie économique de Meillassoux, de l'ORSTOM ou du groupe AMIRA. Cf. notamment : ANCEY — *Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural africain*. AMIRA, 1975. *Des jeux-modèles culturels et développement agricole en pays rural congolais*. CIATA, oct. 1982. Meillassoux — *Femmes, greniers, capitaux*. Ed. Maspero, 1979. Gastellu. *Mais où sont ces unités économiques que nos amis recherchent en Afrique ?* Stateco, juin 1979.

tendance à codifier leurs nouvelles règles. L'absence de marchandise et d'échange onéreux empêche l'argent d'être un équivalent général et la convertibilité des biens de subsistance en biens de prestige.

Au-delà de ces considérations générales, il y a, selon les systèmes socio-historiques, très grande diversité des filières non marchandes, correspondant à des spécificités des régimes alimentaires.

Les filières artisanales à régulation marchande

Les filières marchandes sont dominées par l'échange onéreux et par le fait que les agents rentrent en relation par le biais du marché. Il s'agit d'activités à petite échelle, organisées selon des relations non salariales, où les techniques sont simples et où le capital avancé est faible mais où il y a circulation monétaire et jeu des prix. Le produit alimentaire est une marchandise.

La filière marchande est caractérisée par une division du travail où interviennent les petits producteurs directs, les transformateurs, les transporteurs, les stockeurs, les distributeurs permettant d'acheminer les produits, de créer des services de stockage de divisibilité ou d'accès auprès des utilisateurs finals.

Cette filière se constitue à partir des filières non marchandes mais en transforme profondément la nature ; elle tend à homogénéiser et à stabiliser les régimes alimentaires spécifiques ; elle modifie les lieux de transformation des produits ; elle accroît l'espace de circulation des marchandises. L'expansion de cette filière renvoie à des conditions macro-économiques générales (pénétration des rapports marchands, circulation monétaire, existence d'infrastructures) mais également à des conditions spécifiques au niveau de chacun des maillons de la filière :

— au niveau des exploitations paysannes, la possibilité de dégager un surplus monétisé suppose des disponibilités en forces productives, de changement de la division sociale du travail tout autant qu'à des prix rémunérateurs eu égard aux coûts de production ;

— au niveau des activités de circulation, sont en question l'existence d'infrastructures permettant le stockage, le transport et la commercialisation tout autant que l'apparition de groupes innovateurs en rupture avec les structures lignagères ou au contraire s'appuyant sur elles ;

— au niveau des activités de transformation, l'artisanat alimentaire suppose un ensemble de conditions d'accès aux équipements et aux intrants rendus possibles dans une économie marchande (7) ;

(7) Les filières à régulation marchande ont été étudiées dans le cadre des travaux consacrés au « secteur informel » ou à l'artisanat. Cf. plus spécialement Altersial *Nourrir autrement. Innovations et adaptation des technologies pour l'industrie des pays africains*, par Bricas, Jacquinet, Muchnik, Treillon. Cf. également : Bricas — *Le rôle et la dynamique de l'artisanat alimentaire à Dakar*. Altersial, 1984. Cf. sur la fonction d'intermédiation commerciale en Afrique, les travaux de l'ORSTOM et notamment de Ph. Couty : « Evolution économique et fonction commerciale ». *Cahiers de l'ORSTOM*, n° 3, 1978.

— au niveau de l'utilisation, le prix de la calorie devient significatif pour expliquer les choix des consommateurs.

A un premier niveau, les outils économiques en termes d'ajustement des agents ou de jeu des prix, paraissent pertinents dans la mesure où les relations marchandes sont généralisées et où les incitations monétaires jouent un rôle décisif. Lorsque les prix sont administrés, les distorsions au niveau de l'offre et de la demande conduisent à la constitution de marchés parallèles permettant les ajustements des offres et des demandes. Les intermédiaires en situation de double oligopsonie peuvent constituer des stocks spéculatifs, jouer sur les différences de prix d'achat aux producteurs, ou de vente aux consommateurs selon les régions, et accaparer ainsi des rentes différentielles ou de monopole. Les consommateurs font des arbitrages en fonction des prix calories.

Il apparaît toutefois que l'analyse de cette filière marchande ne peut reposer sur l'hypothèse d'agents économiques indépendants ; les systèmes de production, de circulation, de transformation et de consommation des biens alimentaires, sont organisés selon des hiérarchies sociales complexes où interviennent les rapports de parenté, les appartenances ethniques, les hiérarchies de caste et de groupes statutaires ou des rapports de classes.

Ainsi les exploitations paysannes sont-elles généralement caractérisées par l'existence de producteurs dépendants : fermiers, métayers, quasi-salariés ou dépendants cadets captifs qui sont, vis-à-vis des « maîtres du sol », dans des relations marchandes ou non. De même, les artisanats de transformation utilisent les relations de parenté ou patriarcales pour fonctionner. L'analyse de ces rapports de production est évidemment essentielle pour savoir comment l'offre commercialisée répond aux prix. Ainsi, la hausse des prix producteurs a le plus souvent pour effet d'accroître la différenciation sociale au sein des paysanneries africaines, et d'obliger les producteurs dépendants à dégager un temps de travail supplémentaire pour conserver un équivalent de biens de subsistance. C'est par ce mécanisme qu'il y a généralement dégagement d'un surplus commercialisé positif si les prix augmentent, à la condition que l'environnement des exploitations permette l'écoulement des produits. Mais d'autres mécanismes peuvent jouer : exode rural des dépendants entraînant le manque de main-d'œuvre, substitution de cultures, effets de revenus...

Cette filière fonctionne sur des marchés régionaux localisés et segmentés, d'où la grande hétérogénéité et instabilité des prix. La fonction d'intermédiation entre producteurs de biens non transformés et les consommateurs finals est stratégique. Intégrés dans un univers aléatoire, les producteurs agricoles ou les artisans de transformation ont des stratégies contre-aléatoires de diversification des risques, par entraide ou arbitrage entre le marchand et le non-marchand, qui ne peuvent être assimilées à un objectif de maximisation du surplus commercialisé. Les commerçants jouent davantage sur les rentes

spatiales ou d'oligopsonne dans les liens villes/campagnes mais subissent un marché concurrentiel en ville.

Cette filière fonctionne selon des règles propres de crédit (usure ou entraide), d'approvisionnement (liens villes/campagnes), de débouchés et hors d'une intervention étatique, même si certains maillons de la filière peuvent avoir certaines relations avec les filières étatiques ou transnationales. Ayant une très grande plasticité, cette filière ne peut connaître d'économies d'échelle.

Les filières industrielles à régulation étatique

Les filières à régulation étatique procèdent d'un processus volontariste de création par l'Etat et généralement ne s'appuient pas sur les filières précédentes. Elles se définissent par certains objectifs : assurer la sécurité alimentaire, réaliser des substitutions aux produits importés ou des exportations, voire mobiliser un surplus permettant de financer l'appareil d'Etat ou le processus d'accumulation. Elles sont conçues à l'échelle nationale.

Cette filière comprend des opérations de :

— production agricole : les opérations de développement intégré vont de l'encadrement du paysan quasi-salarié par l'ensemble des structures d'intervention jusqu'aux fermes d'Etat. Elles peuvent être purement vivrières (ex. périmètres rizicoles) ou s'intégrer dans des complexes agro-industriels (sucre, huile de palme);

— circulation : offices publics de commercialisation ou coopératives : stockage et conditionnement, transports (ex : offices céréaliers).

— transformations : agro-industries de transformation de produits locaux ou importés ;

— distribution finale : sociétés publiques de distribution, coopératives ;

— au niveau du mode de production, les techniques utilisées sont de type industriel à haute intensité capitalistique et généralement importées ; les rapports de production sont salariaux ou quasi-salariaux avec un rôle essentiel d'encadrement des producteurs et d'intégration dans la techno-bureaucratie ;

— au niveau du mode de circulation, les relations sont essentiellement d'ordre contractuel ou d'intégration : les relations marchandes reposent sur des prix subventionnés au niveau des inputs, administrés au niveau des outputs, et sur le jeu des offices de stabilisation.

— au niveau de l'utilisation, les marchandises alimentaires, agricoles et industrielles, visent pour l'essentiel à alimenter les populations urbaines privilégiées (fonctionnaires, scolaires). Le marché urbain et les liens villes/campagnes constituent l'espace-plan des opérations agro-industrielles. Les pouvoirs publics ont des plans à moyen et long terme visant à réduire les aléas ou les rentes des circuits marchands internes et des circuits internationaux. Ils s'appuient au niveau des opérateurs, soit sur des firmes étrangères (par diverses mesures incitatives), soit sur des

opérateurs privés nationaux, soit le plus souvent sur des sociétés d'Etat ou sur des sociétés d'économie mixte.

La régulation est assurée par l'ensemble des mesures étatiques (investissements publics, prix administrés, protections). Ces unités fonctionnent sur des marchés nationaux protégés et subventionnés en monopole ou en concurrence monopolistique.

Cette filière à haute intensité capitaliste utilise des inputs et surtout des équipements importés. Elle est directement intégrée dans les circuits modernes de financement et d'endettement nationaux et internationaux. Le processus de substitution des produits alimentaires finals se caractérise par un déplacement des niveaux d'intégration vers l'amont (technologies industrielles, équipements et usines clés en main).

Son mode d'organisation ne peut néanmoins la définir par une structure capitaliste. L'Etat est le maître d'œuvre principal. Les formes d'aide et de subventions jouent un rôle déterminant. La fonction objectif n'est pas la maximisation du profit mais davantage la sécurité ou l'autosuffisance alimentaire — les expressions souvent utilisées de capitalisme d'Etat ou de capitalisme périphérique ne nous semblent pas caractériser une logique qui demeure fondamentalement technobureaucratique, en référence à l'espace de l'Etat-Nation. Cette filière volontariste cherche à se constituer en réaction ou en liaison avec la logique des groupes transnationaux, et plus souvent par un souci de contrôle des filières à régulation marchande.

Les filières internationales à régulation capitaliste

La filière transnationale et l'agri-business ont fait l'objet de suffisamment d'études pour qu'il ne soit pas nécessaire de les présenter longuement (8).

Il existe au niveau mondial un complexe agro-alimentaire ; maillons d'une même chaîne, l'agriculture, le négoce, la transformation, la distribution, la restauration sont caractérisés par une révolution technologique qui touche aussi bien l'amont de l'agriculture (biotechnologie) que l'aval de la distribution (conditionnement, containerisation, conservation). L'activité agricole devient un simple maillon secondaire au sein de la chaîne. Les grandes firmes multinationales constituent le centre des influx qui dynamisent l'ensemble du système. L'agri-business a tendance à se concentrer, à s'industrialiser, à se capitaliser et à s'internationaliser. Intervenant sur des marchés internationaux oligopolistiques, les firmes multinationales s'appuient sur les relations avec l'Etat pour écouler les surplus et pénétrer les marchés extérieurs. Tendances vers une certaine uniformisation des styles alimen-

(8) L'agri-business a fait l'objet de nombreux travaux qu'il n'est pas besoin de rappeler, outre les études des organismes internationaux, de l'INRA, citons plus spécialement pour l'Afrique : M. Haubert (ed.), *Problèmes alimentaires et structures sociales en Afrique*. PUF, coll. Tiers-Monde, 1984.

taires, l'agri-business conduit à des progrès de productivité, facteurs de baisse des prix relatifs des marchandises et générateurs de surplus pour les pays industrialisés. Les écarts de productivité tendent ainsi à se creuser entre les marchandises fournies par l'agri-business et celles fournies par les autres filières dans le tiers-monde (les écarts de productivité entre l'agriculture américaine et l'agriculture africaine sont supérieurs à 100).

Dans le cadre des relations Nord-Sud, l'agri-business a une logique de fonctionnement spécifique. La pénétration des marchés extérieurs se fait dans le cadre de la concurrence oligopolistique entre les grandes firmes, mais également en s'appuyant sur les relations d'aide et de coopération internationale (subventions aux exportations, aide alimentaire). Maîtrisant, par le contrôle de l'information et l'efficacité de leur gestion, les principaux aléas, capables de jouer sur les processus de différenciation des divers espaces nationaux, les grandes firmes ont des stratégies de moyen et de long terme leur permettant de contrôler les maillons stratégiques au sein de la filière qui sont les principaux lieux de valorisation.

Les sociétés africaines sont ainsi intégrées au niveau de leurs exportations de produits primaires dans des filières agro-alimentaires du Nord. Les produits non transformés ou les semi produits tels le cacao, le café, le sucre, les arachides constituent les premiers maillons d'une chaîne de transports, de commerce internationaux et de transformations finales destinées aux consommateurs du Nord. Inversement, les pays africains importent des biens d'équipement, des biens intermédiaires et des biens de consommation finale qui rentrent dans les chaînes agro-alimentaires nationales ou constituent le dernier maillon de l'agri-business international.

Le rôle de l'agri-business en Afrique est toutefois très différent de celui qu'il joue en Amérique latine. Les investissements directs sont limités. Les marchés solvables sont faibles. Les produits standardisés ont du mal à pénétrer des marchés caractérisés par une grande hétérogénéité des régimes alimentaires. Le faible développement des unités capitalistes agricoles ou industrielles créent peu de débouchés pour les équipements, les machines ou les intrants fournis par l'agri-business. Seuls certains maillons de la filière transnationale ont pénétré les sociétés africaines : amont de l'agriculture (engrais, équipements), IAA.

Le découpage analytique, auquel nous venons de procéder, différencie les filières selon leur échelle, selon leurs temporalités et selon leur niveau de complexification. Il permet d'éviter un découpage par branches ou par produits peu significatifs, dès lors que les « mêmes biens » n'ont ni les mêmes valeurs d'usage ni les mêmes valeurs sociales, et dès lors que les cohérences des systèmes se situent d'avantage dans les relations hiérarchisées de transformation des produits au sein des branches. Cette décomposition analytique en différentes filières suppose la convergence de plusieurs éclairages : techno économiques (processus productif ou décomposition technique des opérations de transformations

des produits), économiques (modes de valorisation des opérations) et socio-culturel (relations de pouvoir, stratégies des groupes sociaux et signification symbolique des diverses opérations). Les filières ont ainsi des contours et des configurations différentes selon leur modes d'organisation.

Bien entendu, la réalité concrète des sociétés africaines est caractérisée par des intersections et des interconnexions entre les filières ou les segments des différentes filières (9). Il existe certes des dynamiques propres à chacune des filières qui fonctionnent selon des échelles différentes, et selon des temporalités propres. Il n'y a pas nécessairement absorption ou dominance des filières à grande échelle et à technologies avancées, sur les autres filières. Le fonctionnement du système agro-alimentaire conduit toutefois à des relations de concurrence ou de complémentarité entre segments des filières.

Ainsi, dans la conjoncture de crise que connaît l'Afrique, l'observateur pourra étudier la résurgence des filières à régulation domestique (démonétisation des économies, retraits des rapports marchands) ou la dynamique des filières marchandes. Au contraire, les filières à régulation étatique subissent directement les crises d'approvisionnement et de financement, cependant que l'intégration des économies africaines au marché international se fait davantage par l'aval (importations massives de produits alimentaires aux dépens des équipements) et des intrants.

Ces relations de concurrence ou de complémentarité résultent également des politiques globales de l'Etat. Les mesures volontaristes de constitution de filières étatiques par protectionnisme extérieur et par subventions internes (prix administrés, taux d'intérêts réels négatifs) créent des distorsions entre les structures de la production et celles de la consommation alimentaire, celles-ci conduisant à des circuits parallèles nationaux ou internationaux qui stimulent les filières à régulation marchande. Inversement, les politiques de libéralisation entraînent des rationnements par les prix pouvant stimuler les filières domestiques.

Par rapport à notre objet, la question se pose maintenant de voir si le système urbain, lieu d'intersection des différentes filières et processus historique de transformation des sociétés africaines, conduit à une plus grande intégration au marché international dans le domaine alimentaire ou au contraire si elle exerce des effets de recentrage interne. Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, nous prendrons quelques exemples illustrant les modes d'insertion des acteurs urbains dans les différentes filières.

(9) Nous avons longuement traité de cette question en défendant la thèse de l'autonomie relative à l'encontre des théories dualistes et des analyses de la soumission. Cf. le n° *Tiers Monde* n° 82, juin 1980 ou l'ouvrage sur les économies non officielles (Ed. Greffe et E. Archambault, La découverte, 1984).

L'ESPACE DES FILIÈRES ET LE RÔLE DE L'URBANISATION DANS LA DÉPENDANCE ALIMENTAIRE

Les filières agro-alimentaires se définissent selon un couple espace/ temps. Nous pouvons distinguer l'« espace de la filière » défini par la localisation des opérations et par l'horizon spatial des acteurs et les « espaces urbains », système socio-économique au sein duquel il y a intersection des filières ou des segments de filière.

L'espace des filières et la localisation des opérations

Chaque filière agro-alimentaire (i) se décompose en diverses opérations localisées (A,I,T,D,U) et correspond à des stratégies d'acteurs ayant un horizon spatial. On peut à titre simplificateur différencier l'espace urbain (V), l'espace rural (R), et l'espace international (In). Soit $J = v,r,in$.

Il est possible pour chaque filière de :

- localiser les opérations et les lieux de création de valeur ajoutée ;
- étudier dans le temps l'évolution des localisations des nœuds stratégiques, des lieux de création de la valeur ajoutée ;
- analyser les aires d'influence de chaque opération, les proximités en termes de distances ou de coûts.

Chaque opération se définit en référence à la filière d'appartenance (i) et à l'espace de référence (j) : A_{ij} , I_i , T_{ij} , D_{ij} , U_i .

On peut ainsi supposer que pour les filières 1, l'essentiel des opérations se situe en milieu rural (A_{1r} , I_{1r} , T_{1r} , D_{1r}) et que seule l'utilisation est urbaine (U_{1v}) alors que pour la filière marchande, l'essentiel des opérations, sauf A_{2r} , est localisé dans l'espace urbain.

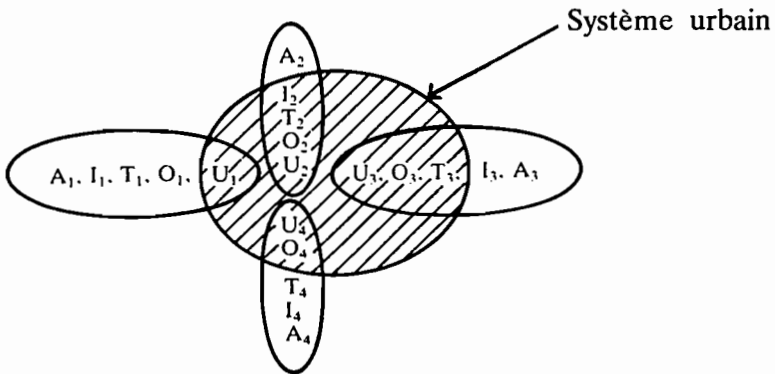
On peut également localiser les relations extrafiliales (utilisation d'intrants et fournitures d'extrants) pour chacune des opérations en distinguant les relations internationales, nationales, rurales et urbaines.

Une question essentielle est celle de la localisation des nœuds stratégiques assurant la domination sur l'ensemble de la filière et induisant sa dynamique. Celle-ci est-elle induite en aval par les changements de style alimentaire, ou bien le contrôle en amont des biens de production et des nouvelles technologies joue-t-il un rôle déterminant ?

Les méthodes traditionnelles de l'économie régionale peuvent être ainsi utilisées pour analyser la correspondance entre la hiérarchie des systèmes productifs agro-alimentaires et les hiérarchies spatiales. La construction des TES régionaux, les modèles gravitationnels ou les analyses des effets d'entraînement et de dominance constituent autant d'outils permettant d'étudier la localisation des opérations et les dynamiques spatiales au sein des filières.

Le système urbain, interlacs des filières

Les diverses opérations techno-économiques qui caractérisent les filières doivent être resituées au sein des systèmes urbains. Les villes sont caractérisées par des effets d'agglomération et de concentration des activités ; selon les hiérarchies urbaines, elles sont caractérisées par des fonctions différenciées et plus ou moins diversifiées. Elles constituent ainsi des espaces spécifiques de production, de répartition ou de consommation. Il y a en ville concentration plus ou moins forte des infrastructures, des services, des réseaux financiers et commerciaux ; la ville est un lieu de constitution d'un marché du travail. C'est au sein de ce système que s'insèrent les filières ou les segments de filières agro-alimentaires dont la dynamique est alors externe. Il importe à ce niveau de resituer les opérations agro-alimentaires en relation avec le circuit économique urbain (production, répartition, consommation) en ayant une analyse fine des différenciations socio économiques. Par exemple celle de la segmentation des marchés du travail ou des modes de consommation agro-alimentaire selon les catégories sociales permet d'analyser de quelle manière les systèmes urbains conduisent à des dynamiques spécifiques de certaines filières (ou segments de filière) et quelles sont les relations de concurrence et de complémentarité qui se nouent entre ces filières. Soit V l'espace urbain ; celui-ci est caractérisé par un entrelacs des divers segments de filière que l'on peut représenter graphiquement.



Les réseaux urbains sont caractérisés par un entrelacs des différentes filières agro-alimentaires dont le poids respectif diffère selon les sociétés, les politiques de régulation et selon le contexte macro-économique.

Si les villes africaines ont des histoires différentes, et si elles sont caractérisées par des spécificités socio-économiques qui interdisent de les penser de manière uniforme, certains traits communs apparaissent toutefois ; il n'y a pas en ville dissolution des anciens rapports d'appartenance lignagère ou ethnique mais plutôt réinterprétation ; les

villes africaines d'expansion récente sont caractérisées par des liens fréquents au niveau des agents entre les villes et les campagnes (migrations périodiques ou saisonnières) ; la ville est dominée par les jeux de l'échange, par le transfert de nombreuses activités de la sphère domestique vers la sphère marchande (ex. préparation des repas) par une plus grande valeur marchande accordée au temps, par un accroissement de la division du travail. Il y a en ville à la fois constitution de marchés segmentés, fragmentés, caractérisés par une division du travail et par une divisibilité des opérations de production, de circulation des produits alimentaires et différenciation sociale dans les styles alimentaires (10).

Si nous prenons le cas des consommateurs urbains, ils ont, selon leurs statuts et leurs revenus, des modes de représentation et des pratiques alimentaires qui intègrent la signification symbolique propre aux appartenances lignagères ou ethniques, les effets d'identification par rapport au modèle étranger, les contraintes imposées par l'Etat pour modifier les styles alimentaires ou les calculs économiques prenant en compte les prix calories. Les consommations urbaines de céréales importées tiendront à la fois aux faibles productivités des filières domestiques, marchandes et étatiques, à l'efficacité des artisans et des petits commerçants au niveau de la transformation et de la distribution, aux économies de temps pour les cellules domestiques ou aux meilleurs rapports prix calories par rapport aux féculents locaux. Il y a multiplicité des déterminants.

Le poids des filières domestiques dans l'approvisionnement des villes

La ville n'est pas nécessairement un lieu de suppression voire de réduction des filières non marchandes. Les flux intra-familiaux non marchands constituent un maillon essentiel des relations lignagères. Selon N. Bricas, le Tchorité conduit à Dakar à des échanges non marchands de riz, sucre et huile des urbains contre du mil, du riz ou du niébé (11).

A. Franqueville écrit à propos des migrants situés entre la ville et le village, au Cameroun : « Dans toute la mesure du possible, la subsistance de la famille est assurée, non par des achats faits en ville, mais par des vivres rapportés de la brousse et dont le coût est minimum » (12). Une des épouses reste le plus souvent cultiver la parcelle de cultures vivrières. On peut estimer qu'à Yaoundé, une famille sur trois ou quatre vit au moins en partie grâce aux champs cultivés par les femmes en ville ou dans les villages avoisinants. Dans le cadre des échanges intra-familiaux, il y a d'incessants mouvements de

(10) Cf. I. Deblé, Ph. Hugon, *Vivre et survivre dans les villes africaines*. PUF. 1982.

(11) Cf. Bricas, *op. cit.*

(12) Cf. Franqueville, *Une Afrique entre le village et la ville. Les migrations dans le sud-Cameroun*. Thèse, Paris, 1983.

personnes et de produits entre la ville et la campagne. Dans le sud-Cameroun, la banane plantain, les arachides, les « concombres », la volaille ou le vin de palme vont des villages vers les villes, alors que le pain, le riz, le sucre, la viande, le stockfish, le poisson frais ou les conserves suivent le chemin inverse.

De même, Antananarivo et surtout les centres urbains secondaires sont largement approvisionnés par des circuits directs trouvant leur signification, soit dans des relations de parenté, soit dans des relations de type statuaire. Certains groupes étant des notables ruraux prélevant une rente en retour sur les dépendants (métayers ou personnels) (13).

Une étude anthropologique est à ce niveau indispensable pour analyser le rôle que joue le vivrier dans la logique de la reproduction des systèmes urbains.

En période de crise urbaine, il y a tendance au renforcement de ces relations non marchandes ; la permanence des rapports sociaux lignagers constitue en ce sens un amortisseur de la crise et elle assure une grande flexibilité du système agro-alimentaire urbain. Cette capacité d'absorption des crises peut être observée aussi bien dans les grandes villes Yoruba bénéficiant de la rente pétrolière que dans les centres urbains de Madagascar en voie de paupérisation.

Le rôle de la ville dans la dynamique de la filière marchande

L'expérience des villes africaines montre que l'agri-business ne détruit pas les activités artisanales, comme « la locomotive écrase la brouette » ou comme l'éléphant écrase la termite. L'essentiel des petites activités dites informelles se nouent en ville autour de la filière agro-alimentaire marchande.

Etudiant l'artisanat alimentaire à Dakar, N. Bricas montre l'importance de la petite restauration, de l'artisanat de transformation, de la revente des produits industriels prêts à consommer, du micro-commerce, de la fourniture des services liés aux activités de fabrication et de vente. « L'artisanat alimentaire se trouve donc aux niveaux de la consommation, de la transformation et de la circulation des produits aussi bien traditionnels qu'industriels et importés » (14).

Les enquêtes montrent qu'il y a, au sein de l'artisanat, de plus en plus transfert des activités de transformation paysanne vers l'artisanat urbain (exemple du manioc commercialisé anciennement sous forme de chikwangue et aujourd'hui sous forme de fofou au Congo) et en même temps transfert des activités domestiques de préparation des repas vers le marché (15).

(13) Cf. G. Pourcet, *Les transports informels et l'approvisionnement d'Antananarivo en produits vivriers*. Comm. séminaire 15 nov. 1984.

(14) Cf. les travaux d'Altersial, cités.

(15) Ainsi dans le Pool au Congo l'heure de travail de la transformation de manioc en fofou est 4 fois plus valorisée que celle du chikwangue. On observe ainsi une transformation de la division sexuelle du travail (avec un rôle croissant des hommes dans le vivrier), des techniques de production

Au niveau de la *transformation des produits* en Côte d'Ivoire, la production d'attiéké se traduit par une division du travail entre le mari producteur de racines, la femme qui réalise l'essentiel de la préparation, l'artisan qui réalise le broyage et un circuit parallèle d'approvisionnement en feuilles. De même au Nigéria, la préparation du gari mobiliserait selon une enquête de la FAO un million de femmes travaillant 40 heures, les 3/4 de la production nigériane de manioc (soit 9 millions de tonnes) seraient transformés en gari et donneraient lieu à 2 millions de tonnes de consommation.

Au niveau de la *commercialisation* des produits agro-alimentaires, le commerce privé de micro-détail détient dans la plupart des villes africaines le quasi-monopole du ravitaillement en produits vivriers locaux (market mamies du Ghana, Bayam sellam du Cameroun...) et a résisté aux diverses mesures de nationalisation du commerce ; quantitativement il représente l'activité « informelle » la plus importante.

Au niveau de la *consommation* alimentaire, les enquêtes disponibles montrent qu'il y a en ville constitution de régimes mixtes. Ainsi à Abidjan, selon D. Requier Desjardins, il y a permanence voire résurgence des modèles alimentaires ruraux et une certaine tendance à la ruralisation des modes de consommation urbains (16).

Sauf pour certains produits (pain, bière, conserves) les filières industrielles et l'agri-business international semblent dans l'ensemble dans l'incapacité de répondre aux demandes solvables du plus grand nombre, de créer de la divisibilité et d'avoir la flexibilité qu'assurent les petites activités marchandes. Ces activités artisanales entretiennent des liens étroits avec le monde rural. Exception faite de certains artisanats de transformation dépendants de biens d'équipement ou de commerce de micro-détail commercialisant des produits industriels ou travaillant en sous-traitance commerciale, dans l'ensemble on peut noter une grande indépendance de cette filière artisanale vis-à-vis des filières industrielles et de l'agri-business. La ville, et le marché solvable qu'elle constitue, sont un facteur essentiel de stimulation de cette petite production, non seulement pour les cultures maraîchères et le petit élevage, mais également pour les produits vivriers correspondant à la demande urbaine. Les villes, en fonction de leur potentiel démographique et du coût/distance vis-à-vis des zones productives, exercent des effets d'entraînement selon leur aire d'influence (17).

(avec apparition de moulins à foufou et de petites mécanisations dans les centres urbains) et de la localisation des opérations (les centres urbains deviennent des lieux de transformation et de préparation du manioc). Cf. M. Adam. Manioc, rente foncière et situation des femmes dans INSSEA Brazzaville 1977 ; Nkoukou, *Le manioc au Congo*. Thèse Lille 1919.

(16) Cf. Requier-Desjardins, *L'évolution de la consommation alimentaire à Abidjan depuis 20 ans. Examen des premiers résultats de l'enquête Consommation 1979*. Doc ronéoté, 1983.

(17) Il n'est pas possible de réduire cette aire d'influence à une simple loi de gravitation (exemple la loi de Reilly), d'une part car la présence d'axes structurants de transports est plus importante que la distance, d'une part car le potentiel que constitue une ville est moins le volume de la population que le marché urbain ; enfin car le rôle des intermédiaires est stratégique. Ainsi Pointe Noire exerce-t-elle au Congo des effets négatifs dans un rayon de 50 km, alors que son marché constitue un stimulant essentiel pour les producteurs, commerçants, transporteurs de manioc, situés le long du Comilog. Cf. sur les liens entre les filières et l'espace les travaux du centre d'économie

La faible efficience de la filière étatique dans l'approvisionnement des villes

De très nombreux pays ont voulu assurer l'approvisionnement des villes en limitant les importations, en cherchant à court-circuiter la filière marchande. Dans l'ensemble, exception faite de quelques agro-industries, on peut noter une assez grande inefficience de la filière étatique, même si celle-ci doit être évaluée à terme. Les pouvoirs publics ont généralement justifié la constitution de cette filière en prévoyant les effets de l'explosion urbaine et les problèmes insurmontables que celle-ci poserait en termes de déficit extérieur, en supposant une dichotomie villes/campagnes et en supposant que les filières marchandes sont et seront inefficientes face à l'ampleur des besoins urbains.

Au niveau de la *production* agricole, les grandes opérations dans le domaine rizicole (SAED au Sénégal, Mopti au Mali, Semri au Cameroun, Somalac à Madagascar) sont des relatifs échecs ; elles conduisent à la limite, comme au Sénégal, à subventionner du riz 3 à 4 fois plus cher que le marché international et à le voir autoconsommer par les paysanneries. Les échecs des fermes d'Etat au Congo ou à Madagascar sont similaires.

Au niveau de la *commercialisation*, on peut noter une faible efficience des structures coopératives ou étatiques. L'OCV au Congo, l'OPAM au Mali, l'ONCAD au Sénégal, la SINPA à Madagascar ou la MIDEVIV au Cameroun qui avaient pour objet d'assainir la commercialisation des produits vivriers et de casser les marges commerciales paient avec retard, achètent moins cher aux paysans et vendent aussi cher si ce n'est plus aux consommateurs urbains ; ces organismes financent une technostucture onéreuse et peu flexible même si elles constituent des services publics et peuvent empêcher des marges spéculatives.

Dans l'ensemble *les industries agro-alimentaires* implantées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale connaissent, exception faite des brasseries, de grandes difficultés. Soit elles transforment des produits locaux (huileries, conserveries), soit elles utilisent des produits importés (minoterie, rizeries, usine de reconstitution du lait, fabrication de pâtes alimentaires, boulangeries). Elles se heurtent généralement à des difficultés d'approvisionnement en matières premières, à des difficultés de maîtrise technologique, à des manques de pièces détachées ou à des difficultés de débouchés. Subventionnées, la plupart ont des surcapacités de production et produisent à des coûts supérieurs aux prix internationaux. Ainsi l'huile d'arachide congolaise ou sénégalaise, ou la plupart des sucreries africaines, fonctionnent-elles hors de tout critère de rentabilité.

On peut considérer que la crise économique a touché de plein fouet

régionale d'Aix et notamment J.C. Perrin, *Le développement régional*, Paris, PUF, 1974 ; J.P. Fines, *Analyse spatialisée des structures de production industrielle*, Aix, 1980 ; J.P. Philippe, *Filières de production industrielle et développement régional*, 1982. *Onakomaya-Internal trade in specialty foodstuffs in Nigeria*, NISER. Ibadan, 1975, 124 p.

cette filière ; les raretés de devises ont rendu difficiles les approvisionnements en intrants ; les difficultés budgétaires liées aux mesures de libéralisation ont réduit les subventions aux entreprises. La faible efficacité de cette filière témoigne des difficultés que connaît l'Afrique d'élaborer une base industrielle et d'avoir une maîtrise technique. Elle peut certes avoir des effets à terme, mais risque le plus souvent, soit d'être peu efficace, soit en cas de réussite de ruiner les petits producteurs sans réels effets d'entraînement (exemple des élevages de poulets industriels pour alimenter Pointe Noire).

La ville et l'intégration dans la filière transnationale

La ville africaine favorise sans aucun doute des modes d'intégration à l'agri-business. Elle accélère les changements de styles alimentaires, elle crée certaines ruptures dans les modes de circulation et de production et induit une propension à importer par des effets de densification, d'apparition d'un marché solvable, d'accès faciles aux circuits internationaux, de constitution de chaîne du froid. Inversement, la tentation de résoudre par l'importation les problèmes de sécurité alimentaire peuvent accélérer l'urbanisation et provoquer ainsi un processus cumulatif. Par le marché du travail qu'elle constitue, par la concentration des infrastructures qu'elle permet, par les économies d'échelle qu'elle crée, la ville est une condition permissive de développement de l'agri-business. Il n'est pas évident toutefois qu'elle en soit aujourd'hui, en Afrique sub-saharienne, un facteur explicatif significatif ; et elle conduit à une extraversion bien moindre dans le domaine alimentaire que dans d'autres activités (exemple : matériaux de construction, BTP).

Il y a certes en ville diffusion de modèles de consommation (« coca colonisation ») mais les effets diffèrent selon les villes et selon les régimes alimentaires ; la ville est généralement plus un lieu de diffusion de nouveaux régimes alimentaires que de rupture avec le monde rural. Lorsque des nouveaux produits se diffusent (exemple du pain et du riz), ils répondent le plus souvent à une rationalité de la part des utilisateurs (économie de temps, commodité, prix) mais tendent rapidement à se diffuser dans les campagnes.

Au niveau des activités de *circulation*, la ville est sûrement un lieu de plus grande intégration aux circuits internationaux, de constitution d'une chaîne de froid, de localisations des filières étrangères, ou d'accès aux marchandises internationales (encore faut-il examiner leur localisation géographique). Elles sont toutefois également un lieu à partir duquel se constituent les différentes opérations d'intermédiation internes.

Au niveau des activités de *transformation* et de *production*, la ville est souvent un lieu de localisation des agro-industries et de concentration des forces productives, mais elle est principalement un lieu où se transforment les opérations de transformation des produits intérieurs.

CONCLUSION : CAS DES FILIÈRES RIZ A MADAGASCAR

Pour comprendre les fonctions contradictoires que joue la ville dans le processus d'intégration internationale, il importe de voir les alliances et conflits qui se nouent entre les différents opérateurs internationaux et nationaux à propos des objectifs alimentaires. Chaque société africaine présente des traits spécifiques.

Nous prendrons le cas de Madagascar où le mode de consommation dominant est le riz dans les villes et dans les campagnes et où les importations rizicoles ont cru fortement depuis 10 ans alors que le taux de croissance des villes correspondait pour l'essentiel à une croissance endogène.

Il est possible d'analyser le rôle spécifique que jouent les filières rizicoles.

— La filière non marchande, quantitativement dominante, est organisée selon des rapports lignagers sur la côte et tributaire sur les hautes-terres ; la technique est extensive (riz de brûlis ou pluvial et accessoirement la riziculture irriguée) ; le riz, principal bien de subsistance fait l'objet de règles strictes au niveau de la production, de la transformation, de la circulation, de la consommation.

— La filière marchande est caractérisée par des petits producteurs qui utilisent des rapports de métayage, de fermage ou de quasi-salariat ou de faire-valoir-direct. Les rizeries artisanales transforment le paddy en riz. Les commerçants privés assurent l'essentiel de la vente sur des marchés régionaux. Le surplus commercialisé fait l'objet d'échanges au sein des régions rurales et entre les villes et la campagne proche.

— La filière étatique à grande échelle est organisée autour des grandes opérations de riziculture irriguée (Somalac, Marovoay, fermes d'Etat), des rizeries industrielles et des circuits étatiques de commercialisation (Sinpa) et de distribution (Fokontony). Le surplus dégagé dans quelques zones sert à alimenter pour l'essentiel les grandes villes.

— La filière internationale fournit du riz américain et asiatique, à partir des grands circuits, internationaux pour les villes.

La crise rizicole actuelle qui obligeait à importer plus de 300 000 T de riz en 1982 résulte à la fois d'un renforcement des filières non marchandes (repli des zones rurales hors de l'espace monétisé), de l'absorption du surplus des filières marchandes par le croît démographique et de l'inefficience des filières étatiques (manque d'inputs, d'infrastructures...).

On estimait en 1982-83 les disponibilités rizicoles à 1,4 millions de tonnes dont 70 000 provenaient de la production commercialisée intérieure et dont 351 000 T venaient des importations. Les villes (+ 30 000 hab.) consommaient 200 000 T pour 1,3 millions d'habitants et les centres ruraux consommaient 1,1 millions de tonnes pour 7,9 millions d'habitants. Pour l'essentiel les villes étaient approvisionnées par les circuits officiels contrôlés par l'Etat (importations et surplus des sociétés d'Alaotra et de Marovaoy) alors que les centres ruraux étaient d'avantage approvisionnés par les marchés parallèles et par les filières domestiques. On peut toutefois noter de fortes différenciations entre les centres urbains d'une part et entre les centres ruraux de l'autre. (cf. le tableau).

— L'enquête consommation rizicole a donné les résultats suivants par centres ruraux et urbains et par GSP pour 1982/83 :

	Cons. hab. (kg)	Circuits d'approvisionnement			Dep/hab % budget (1 000 F)		
		% étatique et inter- national	marché parallèle	domestique	1	2	3
<i>Centres urbains</i>							
Toamasina	162	98	—	2	23	31	22,1
Antananarivo	157	86	5	10	23	34	22,3
Antseranana	153	88	3	8	22	30	20,9
Mahajanga	149	88	10	3	22	32	22,2
Antsirabe	139	36	32	32	28	43	30,1
Fianarantsoa	120	39	53	8	25	44	31,2
Toliary	111	56	43	11	22	31	23,4
<i>Antananarivo (CSP)</i>							
Cadres sup.	182	78	7	16	28	23	13,6
Cadres moyens	151	92	4	4	22	35	23,6
Employé/salarié	141	90	3	8	21	39	28,3
Artisans/commerc.	159	91	3	6	23	33	22,3
Petits services	145	89	3	8	21	45	31,7
Agriculteurs	175	58	5	37	25	56	42,3
<i>Centres ruraux</i>							
Nord Ouest	204	0	19	81	31	53	43,8
Alaotra	179	0	4	96	25	57	39,6
Centre Est	126	0	0	100	27	59	50,0
Plateaux	142	15	6	80	24	59	41,3

Sources : AIRD - Etude du secteur rizicole Rapport 1984

1. Les dépenses rizicoles incluent les dépenses monétaires et la valeur du riz autoconsommé, évalué au prix moyen de la ville.
2. % des dépenses rizicoles/dépenses alimentaires
3. % des dépenses rizicoles/budget.

Les mesures de relèvement des prix au producteur et au consommateur prises en 1982 et en 1983, ainsi que la libéralisation du commerce du riz intérieur, ont eu pour conséquence d'une part de réduire fortement le niveau de consommation de riz dans les villes et pour les populations déficitaires des campagnes ; elles ont conduit à réduire de plus de la moitié les importations rizicoles et se sont traduites par une flambée des prix sur les marchés. Si le poids des filières internationales et étatiques est fortement réduit, il y a eu, par contre, effets positifs vis-à-vis des filières marchandes et rationnement par la monnaie, stimulant les circuits non marchands.

Au-delà des politiques d'ajustement par les prix, ce qui est en question c'est la reconstitution des divers maillons des filières rizicoles qui touchent les opérations agricoles, d'intermédiation, de transformation ou de distribution. Dans le contexte de manque d'infrastructures de transport et de stockage, de pénuries de pièces de rechange et d'intrants, de mauvaise gestion qui concernent les divers maillons de la chaîne, les politiques de libéralisation intérieure et de protection extérieure risquent d'aboutir à une réduction drastique des régimes alimentaires pour les catégories rurales et urbaines rationnées par les prix.

En définitive, le découpage en termes de filières agro-alimentaires spatialisées nous semble constituer une méthode significative ; elle permet de répondre à des questions telles que la concurrence et la complémentarité entre diverses techniques de production, les conséquences des politiques de substitution des biens alimentaires d'aval sur les modes d'intégration des segments d'amont à l'espace international, la détermination des nœuds stratégiques de contrôle des filières (valorisation, innovation technologique) ou des goulets d'étranglement, les transformations de localisation des valeurs ajoutées au sein des filières et le rôle que jouent les villes comme espace de production ou de consommation.

Bien entendu il ne s'agit que d'un éclairage parmi d'autres dont la pertinence renvoie aux types de questions posées.

DÉPENDANCE ALIMENTAIRE ET URBANISATION EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE : UNE RELATION CONTROVERSÉE

Olivier SUDRIE
CERED

Remettant en cause les directives générales de la deuxième Décennie du Développement, la crise s'est traduit pour de nombreux pays du Tiers-Monde par un renforcement de leur extraversion : le volume des importations des pays à revenus intermédiaires a crû ainsi de 5 % en moyenne et par an au cours de la décennie 70 et de 6 % pour les seuls produits alimentaires. Parmi ces dernières, les importations de céréales sont passées de 42 millions de tonnes en 1970/71 à près de 100 millions en 1981 ; elles doubleront encore probablement avant la fin du siècle. Selon la FAO (1), les importations agricoles totales de l'Afrique ont cru au rythme de 8,5 % l'an, passant de l'indice 100 en 1970 à 227 en 1980 ; dans le même temps, les seules importations céréalières ont plus que triplé pour atteindre les 21 millions de tonnes en 1980 (contre 6 en 1970).

Cette croissance des importations en Afrique se situe dans un contexte de crise relative de l'agriculture, entraînant une baisse des disponibilités vivrières par habitant et un exode rural soutenu, venant renforcer la croissance urbaine. Le taux régional d'autosuffisance alimentaire (SSR) est ainsi passé de 98 % en 1962-64 à 90 % en 1972-74 et les projections de l'offre et de la demande de produits alimentaires à l'horizon 1985 font apparaître un déficit croissant du continent africain (2). L'amélioration du SSR régional (qui pourrait atteindre

* Cet article emprunte sa problématique à une recherche menée en collaboration avec J. Coussy et Ph. Hugon au Centre d'Etude et de Recherche en Economie du Développement (CERED) de l'Université de Paris-X et financée par le Ministère de la Recherche et de l'Industrie. Nous nous limiterons toutefois à ne présenter ici que les liaisons économétriques et statistiques de cette étude.

(1) FAO (1974,4) et FAO (1981,6).

(2) FAO (1979,5). Le taux régional d'auto-suffisance alimentaire est défini par la FAO comme le rapport de la production intérieure aux utilisations intermédiaires et finales. Il faut manier ces données avec précaution : la première consiste à déconcentrer les séries pour extraire des statistiques d'importations et de production concernant l'ensemble de l'Afrique, les seules données

94 % en 1985) ne serait obtenu que par l'élévation de la productivité du travail agricole et un recours massif aux inputs importés. A défaut de cet apport extérieur, la poursuite des trends actuels aboutirait à un écart croissant entre population et subsistance : durant la décennie soixante-dix, la production vivrière en Afrique sub-saharienne a progressé de 1,5 % par an, alors que la population augmentait de 2,7 % et la population urbaine de 5,9 %.

LES INDICATEURS

Les statistiques brutes concernant la production agricole commercialisée, les importations de produits alimentaires et la population, notamment urbaine, semblent corroborer la liaison entre l'urbanisation et la dépendance alimentaire. D'après la FAO, la production vivrière par habitant a décliné notamment sur la période 1970-80 au rythme de - 1,2 % l'an ; le décalage offre/demande allant croissant du fait de la réelle explosion urbaine qu'a connue l'Afrique sub-saharienne (A.S.S.) durant la même période. La population résidant dans les villes de plus de 5 000 habitants est ainsi passée de 23 millions en 1960 à 40 millions en 1970 et à près de 75 millions en 1980. A cette date, le taux d'urbanisation moyen était de l'ordre de 21 % contre 11 %, vingt ans auparavant. Les

relatives aux pays sub-sahariens : en 1980, les importations de produits agricoles de l'Afrique représentaient 5,5 % du total mondial. Sur ces 5,5 %, 55,5 % étaient à destination des pays d'Afrique australe et septentrionale. Les 39 pays d'Afrique sub-saharienne de plus de 1 million d'habitants se partageaient donc seulement 44,5 % des importations totales de l'Afrique, soit à peine 2,5 % du total mondial.

« La question se pose de savoir dans quelle mesure l'urbanisation est un élément inducteur de cette dépendance alimentaire et s'il est possible de traduire la concomitance apparente de ces phénomènes par une relation univoque de cause à effet ?

Il peut paraître *a priori* évident que l'urbanisation modifie les structures de consommation (la substitution du pain de blé au mil ou au manioc en est un exemple bien connu). Les villes du Tiers-Monde, articulées étroitement à l'espace international, sont autant de lieux de marché des produits importés. La possibilité d'assurer, grâce aux importations, une certaine sécurité alimentaire, l'état défectueux des circuits de commercialisation des produits vivriers locaux, apparaissent comme autant de facteurs conduisant à une augmentation des propensions à importer. En retour, l'extraversion joue comme un blocage au développement des cultures vivrières : la ville, lieu de distribution des revenus et des marchés, croît par ponction sur le monde rural ; les différentiels de prix villes/campagnes hâtent l'exode rural et contribuent au processus cumulatif à la baisse de la production alimentaire nationale » (3).

La mise en relation statistique d'indicateurs d'urbanisation et de dépendance alimentaire en Afrique sub-saharienne est un outil contribuant à confirmer ou infirmer cette thèse. L'intensité de la liaison entre deux ou plusieurs variables peut être mesurée alors par un indice synthétique (comme le coefficient de corrélation) et la qualité de l'ajustement obtenu, par un certain nombre de tests statistiques. La construction d'un modèle économétrique suppose que les phénomènes étudiés soient appréhendés et réduits à leurs indicateurs quantifiables (4).

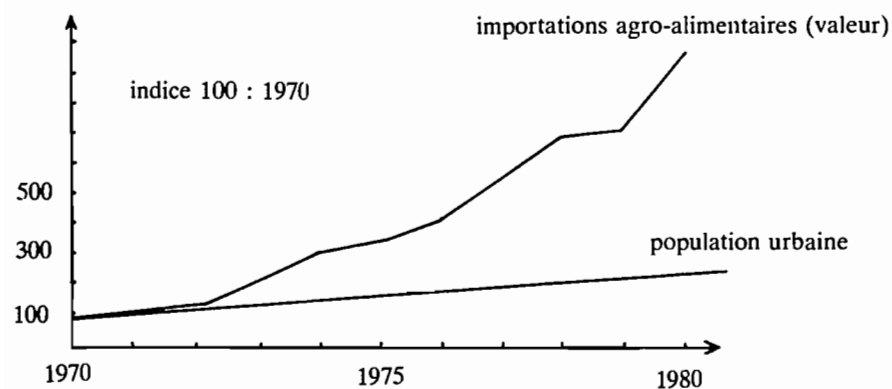
(3) J. Coussy, Ph. Hugon, O. Sudrie : Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique sub-saharienne. CERED, 1983.

Les liens entre urbanisation et dépendance alimentaire sont affirmés par la plupart des auteurs : OCDE (1976,8) ; FAO (1979,5) ; BIRD (1981,1) ; BOSERUP (1981,2) ; CIE (1983,3).

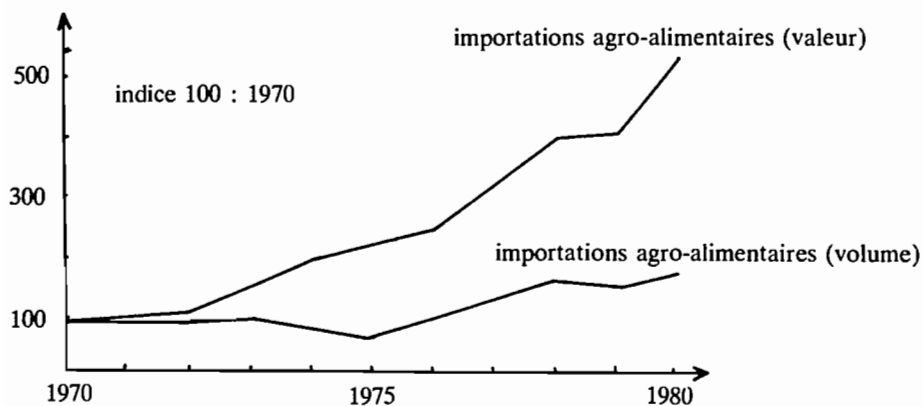
(4) Cette démarche est naturellement réductrice, notamment si l'urbanisation est définie, comme dans la recherche en cours, comme un « fait social total ».

chroniques comparées de la croissance de la population urbaine et des importations agro-alimentaires en valeur, achèvent de montrer les liaisons entre les deux phénomènes (graphique I).

GRAPHIQUE I : Evolution de la valeur des importations agro-alimentaires et de la population urbaine 1970-1980



GRAPHIQUE 2 : Evolution du volume et de la valeur des importations agro-alimentaires en Afrique sub-saharienne (1970-1980)



L'irréversibilité apparente du trend des importations tendrait à accréditer la thèse d'une dépendance cumulative et auto-entretenu (5), mesurable directement par les flux, en valeur, des échanges extérieurs. Si ces indicateurs permettent effectivement de rendre compte de la dépendance financière des pays d'A.S.S. et de chiffrer par là-même le montant des différentes « factures » (6), ils risquent, en contrepartie, d'introduire des biais statistiques importants, en intégrant les variations des prix mondiaux des produits agro-alimentaires. Ces fluctuations sont loin d'être négligeables : ainsi, la valeur unitaire des importations agricoles à destination de l'Afrique passe de l'indice 99 en 1970 à l'indice 296 en 1980 avec deux grands moments dans cette chronique : tout d'abord en 1973-74 où l'indice accuse une hausse de 44,52 % en deux ans, atteignant l'indice 224 en 1974 contre 155 en 1973 ; puis 1974-75, où il se situe alors au niveau 273 (7). La déflation des statistiques du commerce extérieur permet de tenir compte des différences sensibles entre les trends en volume et ceux en valeur (8).

Cette présentation très générale du rythme de croissance des importations alimentaires durant la dernière décennie, tend à masquer les profondes disparités sous-régionales affectant l'A.S.S. : en 1970, plus de 50 % des importations étaient le fait de 8 pays seulement (9). Parmi ces derniers, les quatre plus grands importateurs (Nigéria, Sénégal, Soudan et Zaïre) représentaient plus de 32 % des importations à destination de l'Afrique sub-saharienne.

Durant toute la décennie soixante-dix, la concentration géographique des importations agro-alimentaires ira croissante : en 1975, 6 pays seulement importaient 50 % du total de l'A.S.S. (10). Cinq ans plus tard, en 1980, cette proportion était le fait de 7 pays ; trois d'entre eux (Nigéria, Zambie, Ethiopie) concentrant à eux seuls 30 % du volume total des importations.

La distribution de la population urbaine est, elle aussi, fortement concentrée : en 1970, 59 % des citadins et 51 % des importations alimentaires totales de l'Afrique sub-saharienne étaient concentrés dans 8 pays seulement (soit moins de 20 % de l'effectif de la sous-région).

(5) TIANO (1982,10).

(6) On peut estimer que les importations alimentaires représentaient, en 1979, environ 8 % des recettes d'exportations (4 % pour la seule facture céréalière). Les importations ou la production *alimentaire* recouvrent les céréales, les racines et tubercules, le sucre, les légumineuses, les oléagineux, les noix, les fruits, le cacao, le bétail et les produits de l'élevage. La production — ou les importations — *agricoles* renvoient, quant à elles, au total de la section 0 (de la CTCI) à l'exclusion de 03, 081.42, à la section I divisions 21, 22,26 (sauf 266, 267 et 269) et 29 et 4 (sauf 411.1).

(7) FAO (1981,6).

(8) Par la suite, sauf mention contraire, tous les indicateurs concernant les importations seront exprimés en volume ou valeur déflatée.

(9) Par ordre décroissant, il s'agissait du Nigéria, du Sénégal, du Soudan, du Zaïre, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Zambie et enfin de l'Île Maurice.

(10) Tanzanie, Nigéria, Zaïre, Sénégal, Mali, Zambie.

Cette répartition était encore plus faiblement dispersée en 1980 où 6 pays seulement assuraient la moitié des importations, en regroupant 55 % de la population urbaine.

La liaison entre le niveau des importations agro-alimentaires et le volume de la population urbaine ne semble être, *a priori*, vérifiée que pour un nombre limité de pays (Nigéria, Côte d'Ivoire et Sénégal notamment). Pour la grande majorité des autres Etats de l'A.S.S., les relations entre les deux phénomènes apparaissent nettement moins évidentes (cf. tableau 1), aussi semble-t-il nécessaire d'en spécifier l'intensité en régressant les deux variables pour une année donnée (1975).

La répartition spécifique des pays d'Afrique sub-saharienne, face aux deux variables, provoque un clivage et conduit à une partition de l'espace en plusieurs groupes. Dans ces derniers, deux, au moins, se détachent nettement :

— un premier rassemble les pays dont les importations agro-alimentaires restaient inférieures à 60 millions de dollars en 1975, pour une population urbaine ne dépassant pas le million. La variance du groupe par rapport aux deux indicateurs est faible (11) ;

— le groupe 2 rassemble les pays les plus fortement importateurs de produits agro-alimentaires en Afrique sub-saharienne (12). Son homogénéité est assurée par opposition avec le groupe I. Dans ce sous-espace caractérisé par sa forte dispersion, un pays, le Nigeria, forme un sous-ensemble à lui seul, par son poids dans l'échantillon (451 980 milliers de dollars d'importations alimentaires pour une population urbaine de 12 millions d'habitants) (13).

A l'intérieur de chaque groupe, les corrélations entre les importations agro-alimentaires (Ma) et le volume de la population urbaine (Pu) ne sont pas significatives (au seuil de 5 ou 10 %) :

$$\text{— Groupe I : } Ma = 2900.89 - 0.3736 Pu \\ R = - 0.0766$$

$$\text{— Groupe 2 : } Ma = 7788.65 + 0.8521 Pu \\ R = 0.3058$$

(11) Le groupe I rassemble le Bénin, le Botswana, le Burundi, la RCA, le Congo, le Gabon, la Guinée, la Haute-Volta, le Lesotho, le Libéria, le Malawi, le Niger, l'Ouganda, le Swaziland et le Togo. Dans ce groupe, l'écart-type de la population urbaine est de $\pm 16.73 \cdot 10^3$ habitants ; celui des importations agro-alimentaires étant de $\pm 36.13 \cdot 10^4$ dollars.

(12) Le groupe 2 est constitué par le Zaïre, le Soudan, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Tanzanie, le Ghana, le Cameroun, la Zambie, le Kenya, l'Angola, le Mali, l'île Maurice et le Mozambique.

(13) Les données concernant le Nigéria sont, plus que d'autres, à manipuler avec prudence. La Banque Mondiale (1979.1) évalue le taux d'urbanisation à 20 % environ en 1980 ; au recensement officiel de 1963 ce taux était déjà de 24.2 %, soit 10 millions d'urbains (définis comme habitants des villes de plus de 20 000 hab.). Si l'on fait l'hypothèse d'une croissance urbaine de l'ordre de 6 % l'an, le taux d'urbanisation serait de 30 à 40 % en 1983, soit 30 à 40 millions d'urbains.

TABLEAU I

1975	Importations Agro-alimentaires (1)	Population urbaine (2)	Taux d'urbanisation (3)
Angola	6620	1200	21
Benin	3986	420	14
Boswana	3354	81	—
Cameroun	3664	1984	35
Centrafrique	1844	720	41
Congo	2967	465	50
Ethiopie	2834	3268	15
Gabon	5486	160	50
Gambie	1208	78	—
Ghana	9430	3017	36
Guinée	3318	136	18
Côte d'Ivoire	17175	2175	38
Kenya	7705	1690	14
Lesotho	2899	52	5
Liberia	4569	434	33
Madagascar	5319	952	18
Malawi	2414	446	10
Mali	7568	1224	20
Maurice	8857	378	—
Mozambique	7505	800	9
Niger	2164	624	13
Nigéria	57757	14868	20
Sénégal	16363	945	25
Sierra Leone	3668	680	25
Somalie	6796	950	30
Soudan	17950	3098	25
Tanzanie	15335	1049	12
Haute Volta	3138	448	9
Zaire	15557	6923	34
Zambie	7157	1808	38
Tchad	2842	645	18

(1) en dizaine de milliers de dollars US

(2) en milliers

(3) en %

Source : BIRD (1981,1).

La régression des deux variables sur l'ensemble des groupes — avec le Nigéria — conduit toutefois à une relation positive et très fortement significative :

$$Ma = 2567.42 + 3.3591 Pu$$

$$R = 0.9031$$

Cette corrélation ne traduit pas cependant une relation fonctionnelle entre les deux indicateurs mais simplement un « effet volume », joué par le groupe 2 et surtout par le Nigeria, qui donne, à lui seul, un

sens à la tendance générale (14). En d'autres termes, la multiplicité des situations dans le groupe I (entre le Gabon par exemple où le volume de la population urbaine n'excédait pas 200 000 personnes, mais dont les importations alimentaires étaient supérieures à 50 millions de dollars en 1975 et l'Ouganda dont les importations étaient inférieures à 20 millions de dollars pour une population urbaine quatre fois plus grande) est, de fait, minorée dans la régression par le poids du Nigeria.

On peut tenter de gommer cet effet volume joué par les pays les plus fortement importateurs, en rapportant la population urbaine à la population totale et en régressant alors le taux d'urbanisation sur les importations agro-alimentaires (tableau 1). La transformation de l'indicateur démographique n'améliore pas la liaison entre les deux phénomènes ($R = 0.1238$; $n = 30$), mais réaffirme la diversité des situations en Afrique sub-saharienne : le cas du Congo, un des pays le plus urbanisé (50 %) s'oppose avec celui du Nigéria dont le taux d'urbanisation ne dépasse pas les 20 % et qui pourtant importait, en 1975, 20 fois plus que le premier...

LES LIAISONS EN LONGUE PERIODE

Cette absence de corrélation entre les importations alimentaires d'une part et la population urbaine (en valeur absolue et relative) d'autre part, s'inscrit dans un mouvement plus général de longue période. Durant les deux dernières décennies, la croissance urbaine ne semble pas s'être traduite, au moins en Afrique sub-saharienne, par une augmentation de la dépendance. Au contraire, si l'urbanisation (gTu) est encore liée positivement (quoique non significativement : $R = 0,1545$) à la croissance des importations (gM) durant la période 1960-1970 ($gM = 375$

(14) La corrélation générale entre les indicateurs varie fortement suivant le nombre et le choix des pays inclus dans la relation. En procédant « pas à pas » (STEPWISE), le coefficient de corrélation s'améliore de la façon suivante (en provoquant par ailleurs une augmentation de l'écart type des séries) :

R	Ecart type de la régression	
	population urbaine	importations alimentaires
Groupe I seul	243,89	1 190,07
Groupe I avec Nigeria	3 736,92	14 122,76
Groupe 2 seul	1 620,00	4 514,26
Groupe 2 avec Nigeria	3 650,86	13 482,33
Groupe I et 2 exclusivement	—	—
Groupe I et 2 avec Nigeria	0,9031	

Le rôle du Nigeria est prépondérant. On peut montrer qu'une droite passant par le barycentre du groupe I et le Nigeria aurait sensiblement la même équation que la droite de régression sur l'ensemble de l'effectif.

+ 0,26 gTu), la relation s'inverse après 1970 ($gM = 5,3 - 0,56 gTu$; $R = - 0,1093$) (15). La faible corrélation interdit toute interprétation univoque des résultats obtenus. Comme le montre le graphique 5 pour la dernière période, la réalité s'avère multiforme et les rythmes de croissance des importations, sans grande liaison avec ceux de l'urbanisation.

Cette absence de liaison apparente se vérifie au niveau des seules importations des produits alimentaires au cours des deux dernières décennies. Ainsi, alors que le taux annuel moyen de croissance de la population urbaine passe de 5,3 % sur la période 1960-70 à 5,9 % pendant la décennie 70, le rythme des importations alimentaires se ralentit : 4,3 % l'an entre 1960 et 1970, 3,5 % après.

La crise va jouer comme une charnière opposant les deux décennies.

La décennie soixante

La période 1960-1970 se caractérise, dans les pays d'Afrique sub-saharienne, par la covariation de la richesse nationale (mesurée par le PIB), des importations et de l'urbanisation. Toutefois, aux bonnes relations entre d'une part les taux de croissance du Produit Intérieur Brut et de l'urbanisation ($gTu = 0,5 + 0,64 gPIB$; $R = 0,5227$), s'oppose l'absence de corrélation significative entre la dépendance et l'urbanisation, en interdisant de relier les trois phénomènes par une relation transitive (16).

On peut voir dans cette configuration particulière des relations, un exemple des effets d'entraînement directs et indirects induits par la croissance des économies africaines : l'accroissement du PIB (de l'ordre de 3,9 % en moyenne et par an au cours de la décennie soixante) s'accompagne d'une hausse plus que proportionnelle des importations de

(15) La transformation logarithmique des séries (pour un ajustement de type Log/Log) n'infirme pas les résultats du modèle arithmétique. Pour la période 1970-80 le modèle :

$$\log_e gM = 0,0527 - 0,629 I \log_e gTu$$

où

$$gM = 1,0541 \frac{I}{gTu^{0,6291}}$$

n'est pas significatif ($R = - 0,1145$).

(16) Les relations entre les rythmes des importations et du PIB d'une part et entre la croissance du PIB et celle de l'urbanisation d'autre part sont significatives : dans le premier cas : $Z = 2,86$; $P = 0,0021$; dans le second $Z = 2,39$; $P = 0,0084$.

biens capitaux, de consommations intermédiaires et finales. L'effet multiplicateur sera d'autant plus important que les économies seront plus désarticulées et extraverties (17). Aux impacts directs de la croissance, s'ajoutent ses effets externes et notamment l'urbanisation : la ville apparaît comme un « pôle de croissance » exerçant, comme lieu de marchés des biens et services, du capital et du travail, un effet attirant sur le monde rural, sans provoquer *mécaniquement* une augmentation de la dépendance notamment alimentaire.

La rupture de la crise

La crise des années soixante-dix semble marquer une rupture dans la covariation des phénomènes observés à la décennie précédente. D'une façon générale, la crise se manifeste par une inflexion dans la courbe de croissance du PIB des pays d'Afrique sub-saharienne : 3,9 % en moyenne et par an pendant la décennie 60 ; 2,9 % après 1970 (18). Entraîné par le ralentissement de l'activité économique et par les difficultés financières que connaîtront une majorité de ces pays pendant la période, le rythme d'accroissement du volume total des importations s'infléchit à son tour (il serait de l'ordre de 3,3 % entre 1970 et 1979), accusant ainsi une baisse de 45 % par rapport à la décennie soixante (6 % l'an) (19).

(17) Les importations de biens capitaux et de consommations productives ont représenté environ 50 % des importations totales durant la décennie soixante. Pour la même période, l'élasticité importation/PIB peut être estimée en moyenne à 1,42 en Afrique sub-saharienne.

(18) BIRD (1981). Il s'agit ici de moyennes pondérées masquant de profondes disparités régionales :

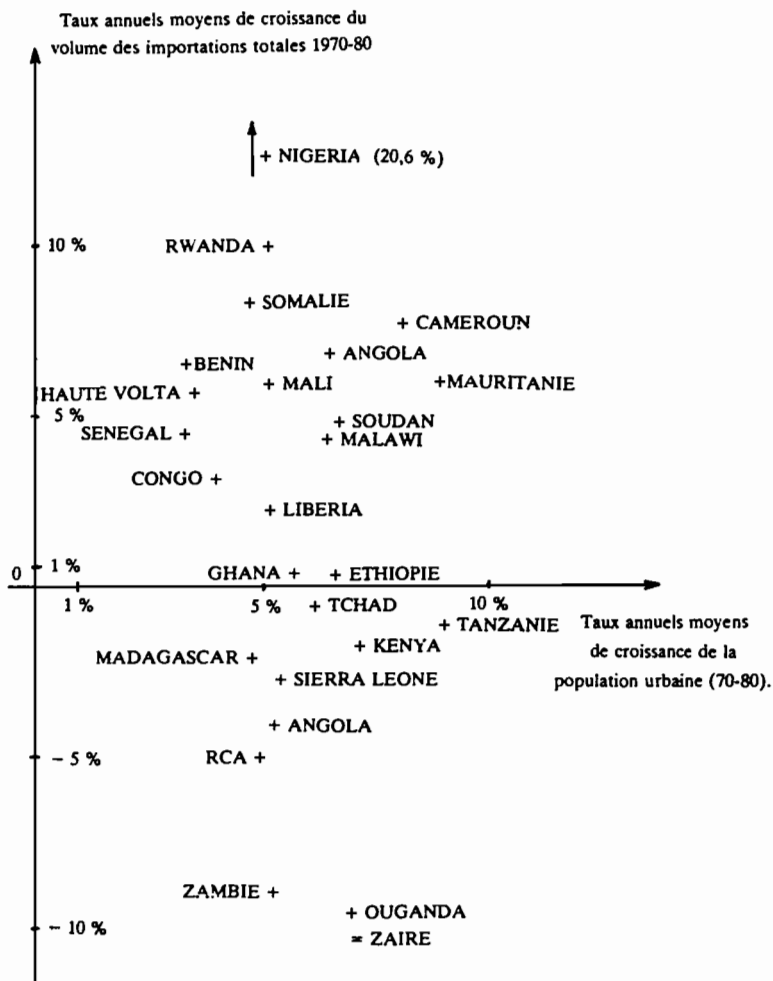
TAUX ANNUELS MOYENS DE CROISSANCE DU PIB

	Pays à faible revenu	Pays à revenu intermédiaire	Pays (a) pétroliers	Total
1960-1970	3,7	4,5	3,4	3,9
1970-1979	1,7	3,1	4,6	2,9

(a) Angola, Congo, Nigéria et Gabon. Le Cameroun, bien qu'exportateur est enregistré comme pays à revenu intermédiaire importateur de pétrole (l'appartenance simultanée aux deux catégories n'est pas incompatible). A l'intérieur de cette classification, seul l'Angola connaîtra une chute brutale du rythme de croissance du PIB (- 9,2 % sur la période 1970-79 contre + 4,8 % dans les années 60).

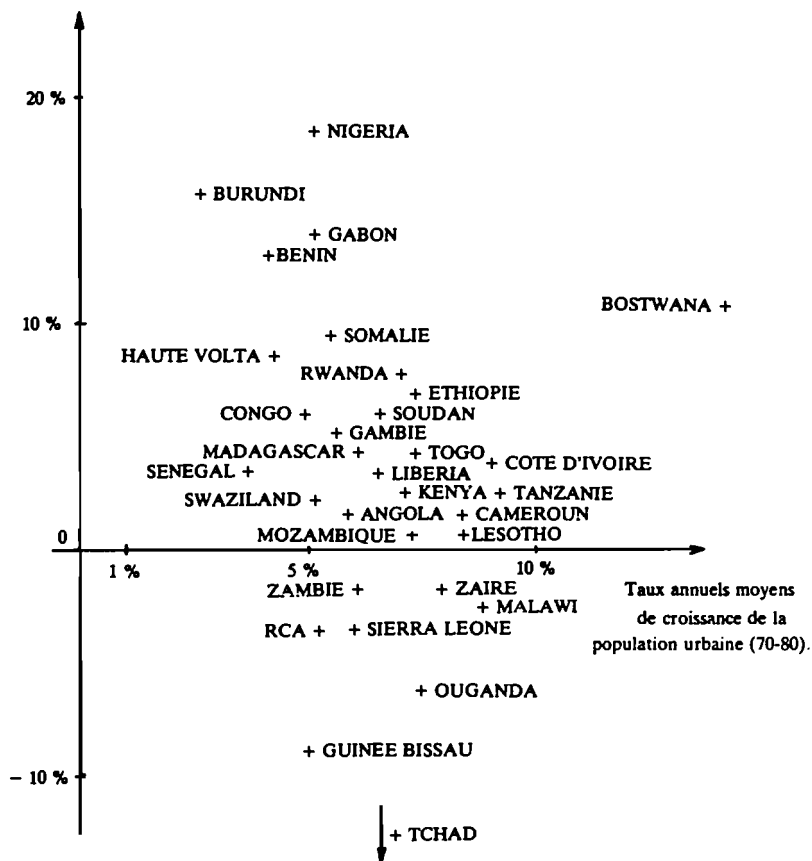
(19) P. Jacquemot (1983,7).

GRAPHIQUE 5



GRAPHIQUE 6

Taux annuels moyens de croissance des importations agricoles (volume), 1970-1980.



Malgré les changements profonds opérés par la crise, les villes continuent de croître, tant par ponction sur le monde rural, que par auto-reproduction et à un rythme plus élevé encore (5,9 %) qu'au cours de la décennie soixante (5,3 %).

La croissance urbaine apparaît dès lors comme un phénomène largement auto-dynamique, sans effet univoque sur le rythme des importations notamment alimentaires. Ainsi, pour les 34 pays d'Afrique sub-saharienne de plus d'un demi million d'habitants, la corrélation entre les taux annuels moyens de croissance des importations agro-alimentaires et de la population urbaine est quasi nulle ($R = - 0,0467$), du fait de l'extrême diversité des situations (graphique 6).

La distinction précédemment évoquée — qui oppose les 7 ou 8 pays les plus fortement importateurs au « reste » de l'A.S.S. — peut servir à la reconstitution de cet espace multiforme. En fixant l'indice 100 en 1970 (ce qui gomme les écarts de trend apparus durant la décennie 60), on constate jusqu'en 1975, une similitude dans les rythmes d'urbanisation et de dépendance alimentaire pour les pays fortement importateurs (ce qui n'est pas sans conséquence dans les liaisons générales avec l'ensemble des pays de l'A.S.S.). Après cette date, la déconnexion entre les deux phénomènes est totale. Au contraire, pour les 26 ou 27 pays n'appartenant pas à ce groupe, la croissance urbaine sera systématiquement plus élevée que celle des importations (et sans rupture en 1975). Ce n'est qu'en 1980 que les deux tendances se rejoignent à l'indice 180 environ (graphique 7).

Les effets richesse et de paupérisation

La réduction du rythme de croissance des importations agro-alimentaires se situe dans un contexte de baisse des disponibilités vivrières par habitant. Selon la FAO (20), la chute aurait été de $- 1,2$ % par an pour l'ensemble de l'A.S.S. (la production par tête atteignant l'indice 89,7 en 1978 pour une base 100 en 1970). Les importations « nécessaires » pour assurer un approvisionnement constant auraient dû croître en proportion de cette baisse et donc atteindre l'indice 110,3 en 1978. Or, en moyenne, les importations « effectives » — par habitant — n'ont pas permis de rattraper ce gap et se sont fixées à l'indice 107,2 en 1978 (base 100 en 1970) marquant, par là même, une nette dégradation des conditions alimentaires (21). Les pays « fortement importateurs » ne sont pas épargnés par ce décalage : Ainsi, les importations alimentaires per capita du Ghana, du Kenya, du Zaïre et de la Zambie ne compensent pas la chute de leur production vivrière par habitant. A l'inverse, et cas

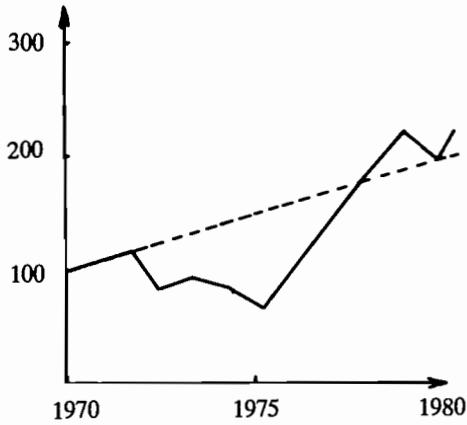
(20) FAO (1979,5).

(21) En faisant l'hypothèse que la destination des importations agro-alimentaires est essentiellement urbaine — OCDE (1976,8) — l'indice des importations effectives serait passé de 100 en 1970 à 83,24 en 1978 (accroissement des importations de 3,5 % en moyenne et par an pour une augmentation de la population urbaine de 5,9 %).

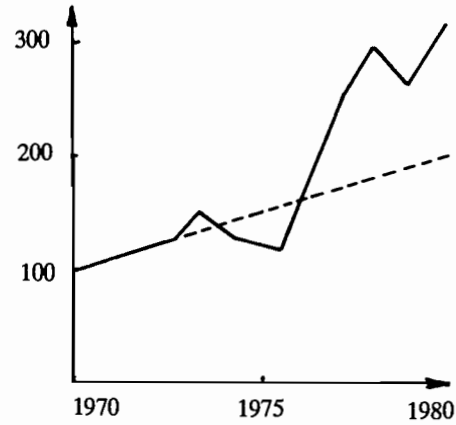
GRAPHIQUE 7

(indice 100 : 1970)

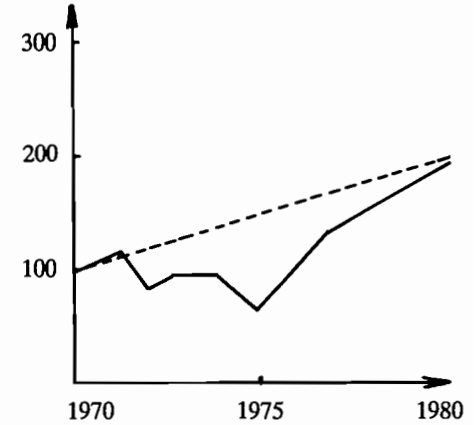
Afrique sub-saharienne



Groupe I



Groupe II



----- : Population urbaine

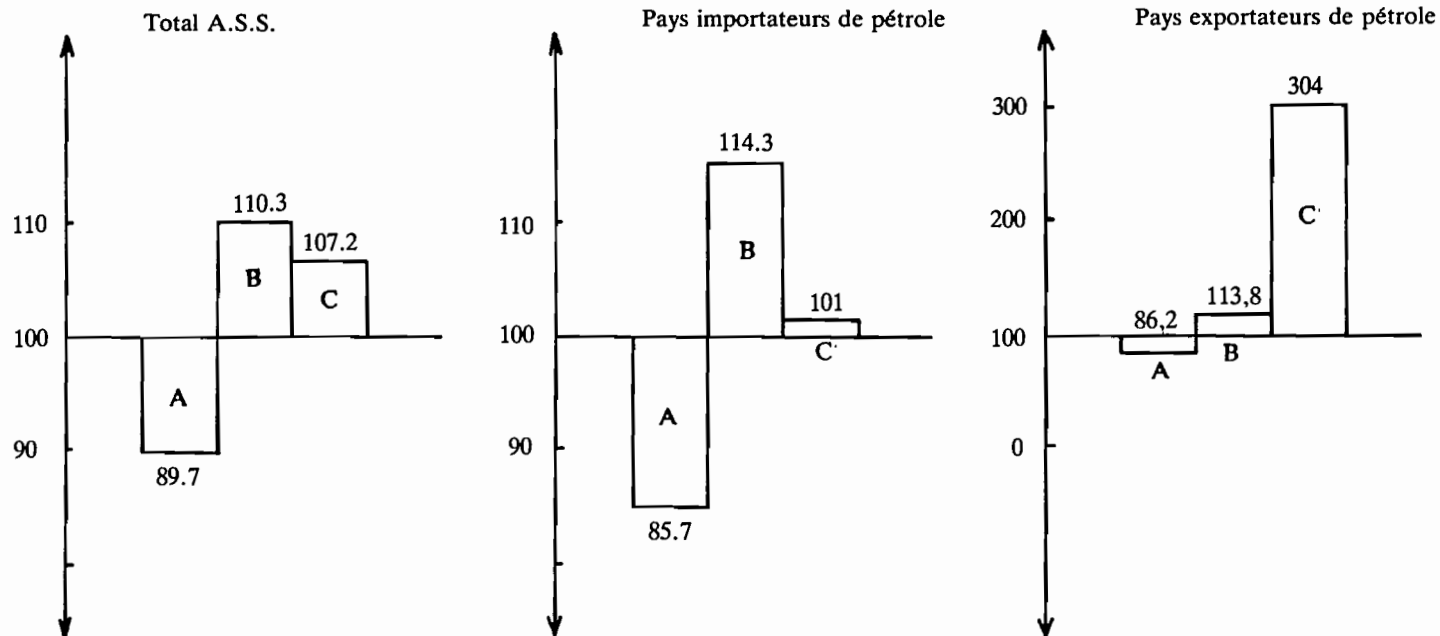
— : Importations agro-alimentaires (volume)

Groupe I : Nigeria, Zambie, Ethiopie, Sénégal, Zaïre, Côte d'Ivoire et Ghana.

Groupe II : autres pays d'Afrique sub-saharienne.

1978 (100 : 1970)

GRAPHIQUE 8



- A** production vivrière
- B** importations « nécessaires »
- C** importations effectives

extrême, le Nigéria, dont l'indice d'importation était de l'ordre de 314,63 en 1978 pour un indice de production de 93,78.

Dans ces phénomènes de sur ou sous-compensation, plus que l'explosion démographique ou la croissance urbaine, c'est le niveau du revenu national qui semble jouer un rôle déterminant : les pays exportateurs de pétrole compensent, et au-delà, le déclin relatif de leurs productions vivrières alors que les importations alimentaires effectives des pays non producteurs se situent bien en-deçà de celles qui leur seraient « nécessaires » pour assurer un approvisionnement constant (22) (graphique 8).

La croissance de la richesse nationale des pays exportateurs de pétrole a conduit, tout au long de la dernière décennie, à une substitution rapide des céréales des pays tempérés, aux produits alimentaires traditionnels. Ainsi, pour ces pays, les importations de céréales par habitant ont crû au rythme de 15,31 % l'an, contre 6,62 % en moyenne pour l'Afrique sub-saharienne.

Ces effets revenus expliquent, dans une large mesure, l'absence de corrélation entre le niveau de la production vivrière, les importations de produits alimentaires et l'urbanisation. Ainsi, l'offre locale de produits vivriers apparait-elle assez peu sensible au volume croissant de la demande et notamment urbaine (23). La solvabilité de cette dernière est conditionnée par la croissance du revenu national, dont le niveau joue alors comme facteur limitatif — ou permissif — dans le recours aux importations.

Ce modèle très général admet de nombreux contre exemples. Ainsi, la politique de subventions des produits importés augmente, artificiellement, la solvabilité ou le pouvoir d'achat de la demande globale, en favorisant la diffusion des produits importés, tant dans les villes que dans les campagnes (24). L'exemple le plus marquant est peut-être celui des céréales, pour lequel un ajustement linéaire, effectué sur 23 pays d'Afrique sub-saharienne en 1975, a permis de spécifier l'importance des variables explicatives du volume des importations (les séries ont été centrées puis réduites afin que les coefficients de régression expliquent le poids respectif de chaque facteur) :

(22) Le terme d'importations « nécessaires » employé ici ne préjuge en rien de la situation nutritionnelle à l'année de référence (1970).

(23) BIRD (1981,1) p. 67 et s.

(24) Requier Desjardins (1983,9).

Facteurs explicatifs du volume d'importation de céréales en 1975	Coefficient de régression	Poids explicatif (%)
1) Population totale	0,77128	42,30
2) Population urbaine	0,60602	33,24
3) PIB	0,2855	15,66
4) Distance au littoral	0,09779	5,14
5) $\frac{\text{Production vivrière}}{\text{Population totale}}$	0,03954	2,17
6) Facteur(s) inconnu(s)	0,02703	1,48

$R^2 = 0,902041$; $RB^2 = 0,867055$; $CDV (\%) = 38,266$; $F (5,14) = 25,783$
 $DW = 2,74319$.

Il apparaît nettement, à la lecture de ce tableau, que les importations de céréales ne semblent pas exclusivement réservées aux centres urbains mais qu'une partie, non négligeable, se diffuse dans le monde rural. La subvention des céréales importées, dans la plupart des pays d'A.S.S. revient à minimiser le poids du Produit Intérieur Brut (qui sert d'indicateur de la dimension du marché solvable) dans la régression. Enfin, la distance de chaque pays au littoral (qui pourrait être un indicateur très grossier de la pénétration des produits étrangers) ne semble jouer qu'un rôle limité ici (25).

LA PERTINENCE DES INDICATEURS

La mesure de la dépendance par le volume ou par les rythmes de croissance des importations semble insuffisante pour faire part du degré d'extraversion des pays d'Afrique sub-saharienne. Ainsi, une croissance absolue du niveau des importations peut ne pas se solder par une dégradation de l'autosuffisance, notamment si la production locale croît à un rythme plus élevé que les échanges extérieurs. En suivant la FAO, nous définirons alors un coefficient de dépendance comme l'inverse du taux d'autosuffisance et par le rapport des utilisations finales (consommation de produits alimentaires locaux et importés) à la production nationale.

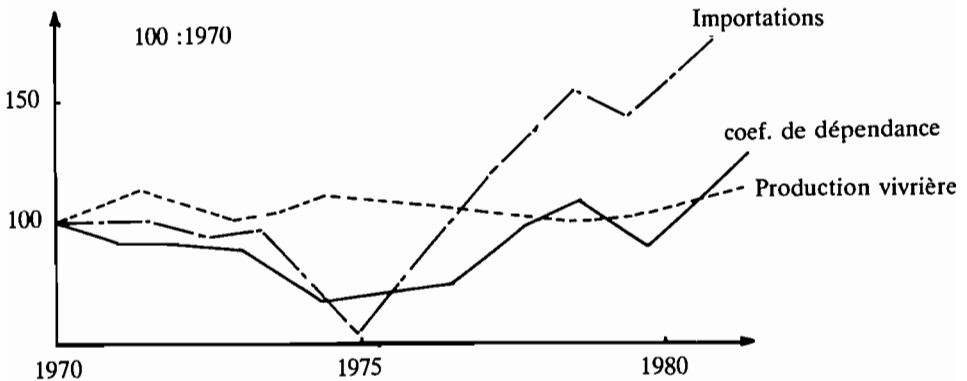
Ce coefficient de dépendance accuse, contre toute attente, de profondes fluctuations au cours de la période 1970-1980. Plusieurs

(25) On peut noter toutefois que la propension marginale à importer est plus élevée dans les pays ayant une façade maritime. Ainsi, le taux annuel moyen de croissance des pays côtiers s'établit autour de 2,36 % par an, contre 1,85 % pour l'ensemble des pays de l'ASS. Conjointement, ces pays connaissent un rythme d'urbanisation, là aussi, supérieur à la moyenne (6,13 % contre 5,9 en moyenne).

facteurs concourent à cette instabilité : si la production vivrière, qui parvient à l'indice 124,2 en 1980 (base 100 = 1970) reste constante ou à peu près sur toute la période, le volume des importations agro-alimentaires apparaît, quant à lui, assez sensible aux différents chocs pétroliers qui ont affecté la région durant la décennie (104,2 en 1973, 93 en 1974, 82,6 en 1975). L'impact du deuxième choc sera moindre (166 en 1978, 158 en 1979), les importations agro-alimentaires atteignant l'indice 182 en 1980.

On peut voir dans ces fluctuations la forte sensibilité des pays africains aux aléas du marché international et, partant, l'impact des effets de richesse ou de paupérisation sur le coefficient de dépendance :

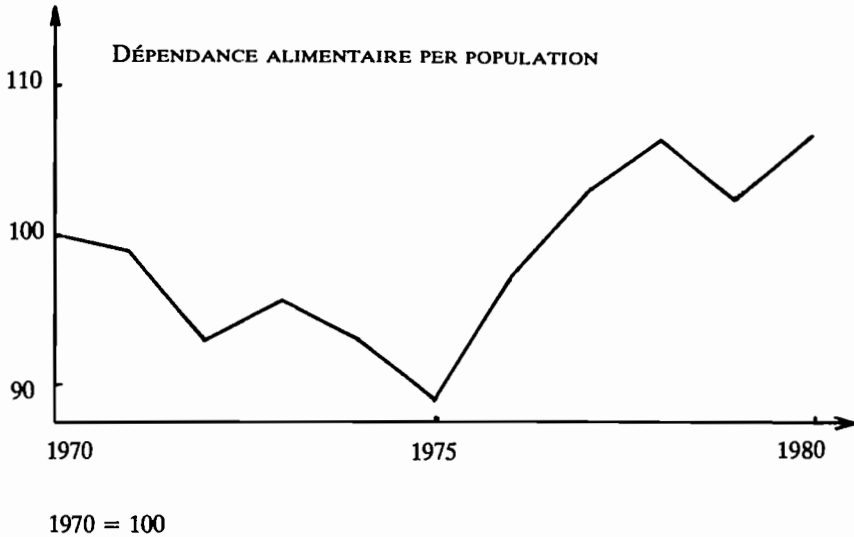
GRAPHIQUE 9



S'intéressant ici aux rapports entre la dépendance alimentaire et l'urbanisation, nous pouvons définir un coefficient pondéré de dépendance, en faisant l'hypothèse que les importations agro-alimentaires sont essentiellement destinées aux centres urbains alors que la production vivrière se diffuse dans l'ensemble de l'économie nationale (26). Ce coefficient de dépendance per population amplifie très largement les fluctuations enregistrées précédemment :

(26) Cette hypothèse a pour conséquence de rapporter la croissance des importations alimentaires (Ma) à celle de la population urbaine (Pu) et la production vivrière à la population totale.

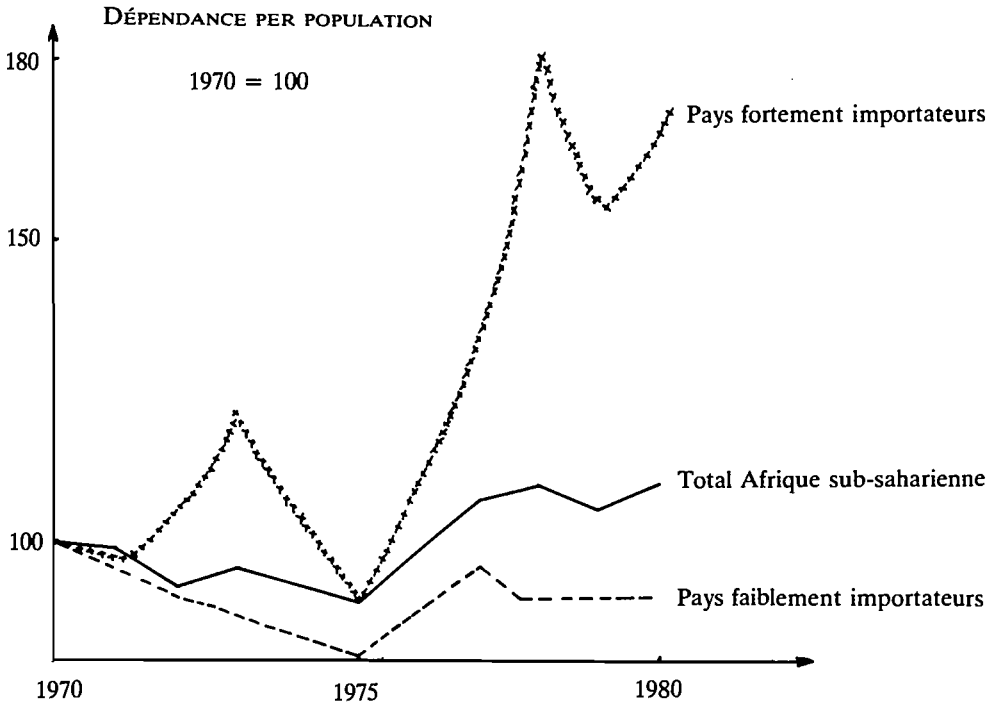
GRAPHIQUE 10



Cette évolution du coefficient de dépendance per population pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne ne rend pas compte des comportements spécifiques des groupes. Pour les pays les plus fortement importateurs (Nigéria, Zambie, Éthiopie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Zaïre), le coefficient de dépendance per population passe de l'indice 100 en 1970 à 172 en 1980. Cette tendance n'est toutefois pas linéaire et le groupe est affecté par les deux chocs pétroliers mais pour des raisons différentes (les conséquences en sont positives pour le Nigéria notamment, mais très largement négatives pour les autres nations qui connaissent, par ailleurs, des difficultés d'écoulement de leurs exportations sur le marché international). Pour les autres pays — qui rassemblent, au moins numériquement, la majorité de l'A.S.S. — la dépendance per capita diminue sur toute la période ; cette inflexion durable du coefficient traduisant plus un effet de paupérisation relative qu'une amélioration effective de l'auto-suffisance.

Ces résultats macro-économiques viennent largement infirmer les thèses tendant à relier mécaniquement la dépendance alimentaire à la croissance des villes. Si l'urbanisation peut être, dans certains cas, un facteur influençant le niveau des importations et/ou la production

GRAPHIQUE 11



vivrière, d'autres variables et notamment la richesse nationale semblent de loin plus déterminantes. La dépendance, à défaut d'être un phénomène « structurel » et perpétuellement croissant va connaître, tout au long de la décennie soixante-dix, divers retournements de tendances, suivant le rythme de l'activité économique globale.

Comme toute étude économétrique portant sur des pays à statistiques déficientes, les relations calculées ici présentent de nombreuses limites : se situant au niveau des Etats-Nation et utilisant des sources officielles, elles ne peuvent faire part des échanges inter-africains plus ou moins clandestins et en tout cas non enregistrés. Définissant la ville essentiellement comme un phénomène démographique (concentration de plus de 5000 habitants), ces statistiques ne peuvent rendre compte des différentes formes ou niveaux de l'urbanisation. A ces analyses très générales doivent se substituer alors des études dont le champ géographique serait plus restreint mais qui feraient part effectivement de l'extrême diversité des situations en Afrique sub-saharienne.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) BIRD : *Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara*, Washington 1981.
- (2) BOSERUP : *Population and technology*. Oxford Basic ; Blackwell 1981.
- (3) CIE : *L'alimentation du jeune enfant et l'urbanisation dans les pays en voie de développement*. Mars 1983.
- (4) FAO : *Annuaire statistique du commerce 1973* ; Rome 1974.
- (5) FAO : *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1978*. Rome 1979.
- (6) FAO : *Annuaire statistique du commerce 1980*. Rome 1981.
- (7) JACQUEMOT : Le FMI et l'Afrique subsaharienne : une critique des politiques d'ajustement. *Le Mois en Afrique*. Août/Sept. 1983.
- (8) OCDE : *Etude de tendances de l'offre et de la demande mondiales de ces principaux produits agricoles*. Paris 1976.
- (9) REQUIER DESJARDINS : *A propos de l'évolution des modèles alimentaires en Côte d'Ivoire : quelques observations supplémentaires sur la différenciation de la consommation alimentaire*. Abidjan mai 1983.
- (10) TIANO : Dialectique de la dépendance et de l'indépendance. *Revue Economique*, mai 1982.

VILLES/CAMPAGNES : LES LIAISONS DANGEREUSES

Georges COURADE

ORSTOM - Maîtrise de la sécurité alimentaire (UR 501)

CITADINS ET PAYSANNERIES : LE JEU DE CACHE-CACHE

« En schématisant, on peut dire qu'il a suffi de faire sortir les vulgarisateurs de leurs bureaux des villes, afin de les envoyer travailler dans les villages auprès des paysans, pour que le progrès de l'agriculture se déclenche. »

J. KLATZMANN, *Nourrir dix milliards d'hommes ?*
Paris, PUF, 1983, p. 207.

La phrase placée en exergue — émise par un homme au-dessus de tout soupçon quant au sérieux — montre à quel point il est facile de penser que la clé du développement rural se trouve en ville. A contrario, une deuxième thèse — qui se garde bien de verser dans un ethnocentrisme facile — tend à récuser la logique technicienne dont est porteuse la ville au nom de la sauvegarde des cultures paysannes que celle-ci cherche à évincer par le biais de la sphère de l'économique. Au total, partant du même constat d'échec du développement en Afrique subsaharienne, on en vient à tout attendre des citadins ou à les exclure dans le développement de l'espace rural. Peut-on en rester là ?

Notre propos cherchera à expliciter les données du problème pour voir s'il est possible de dépasser ces analyses empreintes du sceau du bon sens. Pour les éléments factuels détaillés, nous renvoyons à une autre étude publiée (Courade G., Bruneau M., 1983 : 59-92).

Résumons les questions posées : les villes d'Afrique noire ont-elles par leur existence comme par la volonté de leurs élites marchandes, techniciennes ou bureaucratiques constitué des lieux de sensibilisation et de transformation de l'espace rural ? A contrario, leur inefficacité relative ne vient-elle pas de leur dépendance externe, de l'autocentrage des sociétés urbaines lié à leur surcharge pondérale ? Bref, y a-t-il des règles du jeu entre citadins et paysanneries, entre l'Etat urbain et l'espace rural ?

QUELLES LUNETTES FAUT-IL CHAUSSER ?

Il est difficile d'échapper aux fausses évidences et aux demi-vérités. Autant en prendre conscience explicitement en faisant un état des lieux. Revenons à ce qui est dit sur la liaison dépendance alimentaire et urbanisation.

Ville cruelle ou ville niveleuse ?

Différents constats ont été faits de la situation alimentaire africaine et du rôle des villes dans l'expansion d'un modèle alimentaire allochtone dont on a suffisamment dénoncé les conséquences sur le déficit agro-alimentaire extérieur. Le schéma explicatif habituel peut être résumé ainsi :

a) Les importations alimentaires ont augmenté rapidement alors que la production vivrière par tête aurait diminué, selon la F.A.O.

b) Les consommateurs urbains ont adopté de nouvelles habitudes alimentaires supposant l'offre de produits non élaborés sur place et ce « modèle » alimentaire serait non seulement difficile à modifier (cf. : l'échec du pami-blé) mais se répandrait rapidement.

c) Pour permettre à l'Etat de se « reproduire » sans à-coups majeurs, les classes dirigeantes prélèvent généralement une large part de leurs ressources fiscales sur les producteurs de cultures d'exportation et subventionnent les produits alimentaires des citadins (garantie de paix sociale). Pour recentrer l'économie, il ne resterait que deux formules « douces » pour les décideurs : créer des complexes agro-industriels pour mettre sur le marché urbain des denrées adaptées à la nouvelle demande (production de blé, de sucre, etc.) et « intensifier » l'agriculture paysanne peu productive par unité de surface (par mise à disposition d'un « paquet » technologique), pour améliorer le rendement du « gisement » fiscal.

On avance qu'il n'est pas « réaliste » de prétendre stopper l'exode rural et de modifier les habitudes de consommation des citadins et qu'il est difficile, en raison des rapports socio-politiques existants, de trouver

des ressources fiscales plus « indolores » que celles pesant sur les cultures d'exportation et de modifier la structure des prix en faveur des producteurs ruraux.

Au mieux, l'air idéologique ambiant et les experts du FMI aidant, on « désétatisera » les circuits de commercialisation pour permettre à la production vivrière d'augmenter et de devenir plus « visible » (fiscalement aussi ?). L'Etat se fera plus petit pour ne pas asphyxier ses serviteurs citadins. Tel semble être, sommairement résumé, le point de vue que l'on pourra appeler celui de « la ville cruelle » pour reprendre le titre d'un roman célèbre.

Cette politique suppose l'existence, au niveau international, d'excédents alimentaires mobilisables, susceptibles de combler la demande locale solvable ne trouvant pas à se satisfaire sur le marché local, et de parer aux pénuries accidentelles survenant dans les régions vulnérables.

On trouverait à l'appui de tout ceci un argumentaire parfaitement au point et l'on ne saurait nier sa part de vérité. Sa part, seulement...

Ce plaidoyer anti-urbain de la dernière décennie trouve sur son chemin l'approche « ruraliste » de l'école tropicaliste, de géographie notamment. Refusant l'analyse en termes de dépendance en chaîne, la géographie tropicaliste perçoit la ville comme porteuse de déracinement, de déterritorialisation et d'uniformisation face à un espace rural, agent de cultures spécifiques, de relations particulières avec la nature, etc.

Cette position isolant rural et urbain affirme qu'il y a toujours place pour un jeu socio-spatial autonome dans le monde rural en Afrique noire.

Cette idée s'appuie sur le constat d'une plus grande dépendance du producteur rural à l'endroit des déterminants écologiques et à sa sous-intégration dans l'économie de marché (place de l'économie vivrière de subsistance). On ne saurait cependant ignorer les effets de la monétarisation sur les relations familiales au-delà des échanges portant sur les cultures de rente. La relative (très relative parfois) stabilité des sociétés rurales, tout comme la nature des relations tissées avec l'environnement, conduisent à parler de « genres de vie » paysans, de cultures spécifiques accrochées à un espace de vie, un « territoire ». Pas question cependant d'y voir un déterminisme du milieu, mais une agriculture reposant sur des potentialités et des contraintes qui sont plus ou moins perçues et mises en valeur, avec les techniques disponibles.

On touche ici à une question fondamentale : la mutation des campagnes est-elle plus liée aux « potentialités » du milieu et au savoir-faire des sociétés ou est-elle sous la dépendance plus ou moins exclusive des différents systèmes englobants ? Tout dépend des critères et des indicateurs que l'on utilise, des sociétés et des écosystèmes que l'on observe et de la durée de cette analyse. Cela tient aussi au degré

d'intégration à l'économie d'échange et à la capacité de se réfugier dans l'autosubsistance. On sait bien que technocrates et décideurs sont pressés et ne perçoivent la mutation que si elle est brutale et spectaculaire. Aussi, c'est par l'artificialisation des écosystèmes qu'ils voient la solution de la crise agricole : cela veut dire utiliser pleinement les facteurs de production venus de l'extérieur du pays (grands aménagements, crédits, intrants, etc.) et mobiliser la force de travail rurale. Cette politique trouve toutefois ses limites dans la capacité d'endettement du pays et dans les possibilités de proposer des projets. Ainsi, 10 % seulement des ruraux camerounais sont touchés directement par la « modernisation » agricole. Les 90 % restant sont sollicités par la commercialisation et le fisc directement ou indirectement.

Globalement, on ne peut que conclure au rétrécissement du jeu des ruraux dans la phase actuelle sans pour autant nier leur autonomie.

Ville inéluctable et porteuse de progrès ?

A l'opposé des détracteurs de la ville se situent les réalistes, ceux qui la voient comme outil de diffusion de l'innovation, de savoirs et de savoir-faire, ceux qui y décèlent un lieu de possible émergence d'une « culture » originale, synthèse de différents apports. Autre chose que l'école de Jules Ferry en terre francophone...

Les scénarios à la Pol Pot — disparition physique des énormes agglomérations africaines — rendraient, pour beaucoup, le sort des paysanneries pire qu'il n'est aujourd'hui, sous la coupe des prélèvements étatiques ou marchands. L'Etat, la ville, le commerce sont nécessaires... au-delà de tout jugement de valeur sur le comportement des bureaucraties, des citoyens, des artisans ou des marchands. Quand ils n'existent pas ou sont inefficients, le vide créé par leur absence n'est pas comblé : guerres civiles devant la carence étatique, offre réduite de services quand le système urbain colonial vacille avec « exode urbain », rétrécissement de la production, marché noir ou bureaucratisé. Ce plaidoyer des réalistes s'appuie sur nombre d'exemples — de l'Ethiopie au Mali en passant par l'Ouganda —.

Ce constat établi, spontanément ou à contre-cœur, c'est le coût de fonctionnement et l'usage fait de l'outil urbain qui divisent les différentes sensibilités.

Il serait trop long de rendre compte par le menu des différences d'appréciation de chacun de ces courants de pensée. Essayons de dégager l'essentiel, quitte à simplifier...

Pour beaucoup, la ville africaine n'est que le lieu par lequel la société technicienne universelle, capitaliste et bureaucratique s'impose sur des sociétés à logique sociale spécifique, vivant plus ou moins en connivence (en harmonie ?) avec un « territoire », un espace maîtrisé et chargé de signification. Au mieux, les villes constituent un marché intéressant pour dynamiser une agriculture vivrière locale quand des groupes ethniques entreprenants savent user de cette opportunité. Alors

que Douala ou Abidjan disposent d'une aire d'approvisionnement régionale, nombre de villes africaines à l'image de Libreville ou de Yaoundé, dépendent de zones de production lointaines. L'exemple, toujours cité des Bamiléké, vient ici conforter l'idée que, seules les « civilisations » rurales sont en mesure de se réappropriier des cités, créations des Blancs, peuplées de Noirs, selon la formule de Dresh dans les années cinquante. A suivre cette thèse, il devient positif que les villes soient sous la dépendance des campagnes : « L'exemple des Bamiléké reconforte ; il faudrait qu'il fut largement imité, et encouragé. » (P. Gourou, 1982 : 293)

A l'opposé, les tenants de l'inéluctable modernisation posent l'intégration des paysanneries (ou la « capture » du mode de production lignager, africain selon les auteurs de la configuration marxienne) comme un préalable au changement social allant dans le sens de l'histoire. Ils voient donc dans la ville, un lieu de polarisation (animation, encadrement, commandement), d'intercommunication (creuset d'une véritable culture nationale) et de diffusion du progrès technique et socio-politique. Ce sont les travaux des Américains comme Inkeless ou Soja qui illustrent le mieux, dans sa pureté, cette approche politique et spatiale (voir l'étude d'E.W. Soja sur la géographie de la modernisation au Kenya).

Dans cette vision à la fois mimétique (pas de modèle alternatif de la croissance), productiviste (la crise agricole ne sera résolue que par l'accroissement de la production) et descendante (l'agriculture doit être stimulée par les décideurs), les paysanneries africaines doivent être converties ou conditionnées à l'économie de marché. Techniquement, il convient d'améliorer l'agriculture en usant de la panoplie des intrants mis au point pour les agricultures du Nord et que l'on essaie de « tropicaliser » ; variétés sélectionnées, engrais, pesticides, mécanisation, etc. Venant de l'extérieur, leur écoulement et leur gestion supposent un appui fonctionnel, donc un réseau urbain, même embryonnaire. Ces facteurs de production nouveaux ne s'imposeront que si des vulgarisateurs, des démonstrateurs, des financiers en permettent l'usage. Mais la nécessité de la ville est aussi liée à l'inextricable connivence entre l'Etat et l'agriculture (protectionnisme plus ou moins déguisé, politique foncière, commercialisation, prélèvements, subventions, etc.), que l'on observe partout du Japon aux USA, de la France à l'Union Soviétique, et dans les pays du Sud.

Cette structuration du secteur agricole répond aussi à la priorité absolue donnée à la construction nationale s'organisant autour de la mythologie de ce développement. Et de fait, cela se traduit par un effort pour intensifier l'agriculture africaine pour aboutir à une meilleure productivité à l'unité de surface. Cela ne va pas sans mal en l'absence de toute organisation paysanne se posant en contre-pouvoir ou acceptant de cogérer la modernisation agricole, comme le fit la FNSEA dans la France agricole depuis les années cinquante. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de la non prise en compte de la rémunération du travail paysan et des

résultats ambigus des « opérations » de développement, qu'elles visent les paysans directement (agriculture contractuelle, paysannats, etc.) ou mettent en place une agriculture sans paysans. Qui a les ressources politiques pour expliquer que « l'extensif rapporte » et que l'Afrique Noire ne manque pas de terres, sauf cas d'espèce ?

Les « ruralistes » en sont réduits à recenser les échecs des projets et à analyser toutes les formes et parades que le paysan africain a utilisées pour échapper au marché et au pouvoir. Celui-ci dispose d'une gamme d'attitudes de fuite, depuis la grève des pieds (l'exode rural) jusqu'au retour à un niveau élevé d'autoconsommation, en passant par le détournement du développement ou le marché noir. Autonomie relative qui peut être remise en cause par les groupes dominants de la société paysanne, s'ils sont acquis à la modernisation proposée (lamidos de la zone cotonnière du Nord du Cameroun) ou par des groupes ethniques « dynamiques » servant de relais (Igbo au service de U.A.C. au Cameroun sous mandat britannique). Les exemples de « réussite » existent, quand l'introduction d'une innovation est assimilée par une société, sans qu'elle soit obligée de modifier ses valeurs antérieures, ses formes internes de domination et l'idéologie qui assure la régulation des conflits et détermine ce que l'on nomme le consensus. Le cas des coopératives de café Arabica du Nord-Ouest du Cameroun peut illustrer cette idée (G. Courade, 1982 : 107-116). Dans ce cas, a-t-on véritablement besoin de la ville ? Sans doute, mais étroitement muselée.

Rares sont cependant les cas où la modernisation n'a pas pour effet de conduire la population à migrer... vers les villes. Parfois, ce sont les jeunes sans accès au foncier, quand celui-ci est approprié par une culture pérenne (Lékié au Cameroun, par exemple). Souvent, elle est le révélateur et l'accélérateur de conflits de génération, de sexes, conduisant au départ. Autrement dit, la prétention de la ville à détenir le progrès et à le diffuser favorise sa croissance et son emprise sur les campagnes. D'acteur agissant sur son environnement, la ville devient à son tour problème pour celui-ci : combien de grandes villes africaines trouvent autour d'elles les moyens de nourrir leur population ? Quelles sont les conditions de cette autosuffisance relative qui se réalise ici ou là ?

Villes et campagnes : pour le meilleur et pour le pire

Que conclure de la présentation de ces différentes thèses qui sous-tendent l'analyse souvent proposée des rapports villes/campagnes ? Elles renvoient aux types de modernisation agricole mis en œuvre et aux objectifs économiques et sociaux qu'on lui assigne.

Le problème n'est pas d'être pour ou contre l'urbanisation en Afrique Noire, mais d'en mesurer la variété des processus et potentialités, compte tenu de son émergence récente et de son caractère irréversible. Elle prend, en effet, des formes atrophiées ou bâtardes, élémentaires ou diversifiées, rampantes ou boulimiques, selon les lieux

et l'histoire socio-politique. Elle reste, il faut le souligner, modeste par rapport à la situation latino-américaine. Le catastrophisme qui découle de la seule vision des métropoles (35 ont plus de 500 000 hab.) ne doit pas nous cacher la ressource éventuelle que constituent les 800 villes secondaires dont la population se situe entre 20 et 500 000 hab. qui ne sont pas forcément des villes « moyennes » ou des lieux de fusion du monde rural et urbain.

La macrocéphalie (Sénégal, Angola ou Tanzanie), la sururbanisation (Nigéria occidental ou Congo) s'opposent à des cas de pseudo-urbanisation (Libéria, sous-espaces de grandes plantations) ou de sous-urbanisation (Rwanda), si l'on fait une corrélation fonctionnelle entre croissance urbaine et développement des campagnes.

Le système urbain, toutefois, ne peut être perçu comme une production de la société locale que rarement. Les ébauches de construction étatique précoloniale furent à la fois rares et pas nécessairement urbanisantes : l'Etat-cité Yoruba s'oppose ici aux royautés rwandaises ou burundaises. Il sous tend en fait, depuis quelques décennies, un projet de développement politique dont la modernisation agricole n'est qu'un des aspects.

Entendons-nous bien : la ville sert ici d'instrument, de centre et de catalyseur de l'intégration nationale qui doit déboucher sur la création d'une véritable société civile. Ceci ne signifie en rien que l'image de la ville se réduit à ce projet qui a, de toute manière, des difficultés sérieuses à se réaliser.

En fait, le système urbain traduit dans l'espace un enjeu qui le dépasse et l'englobe, et qui tend à soumettre des campagnes rétives... et qui ne sont pas sans atouts ! Que l'on songe à la dépendance des néo-citadins vis-à-vis des ruraux, au possible repli vers l'autoconsommation des agriculteurs insuffisamment engagés dans l'économie de marché qui fait vivre les villes, à toutes les formes de détournement des interventions extérieures, à l'appropriation des villes par des groupes ethniques se posant en bourgeoisie conquérante et à l'existence de lobbies ruraux au cœur de l'appareil étatique !

Faut-il brûler l'Etat ? Vaste question toute théorique. On peut recenser toutes les insuffisances de l'appareil, son inadéquation à des sociétés et à des cultures enchevêtrées, sa violence et ses injustices. On ne souligne pas assez à quel point l'agriculteur, dès lors qu'il participe aux échanges, dépend de lui en Afrique Noire, et réciproquement... pour le meilleur et pour le pire.

ELEMENTS D'ANALYSE

L'urbanisation conquérante

Les rapports villes/campagnes s'inscrivent dans une histoire, une

série de rapports de force, ayant évolué avec les techniques de contrôle de l'espace (moyens de transport, de communication, de coercition).

L'ampleur de l'urbanisation physique, sa concentration dans des capitales macrocéphales et l'essaimage urbain s'inscrivent dans le temps moyen et court, mais n'ont pas sur les campagnes les mêmes effets. Disons que l'effet de Libreville, 10 fois moins grosse que Lagos, sur son espace rural environnant, est plus évident, malgré le poids démographique de la capitale nigériane. L'existence d'autres pôles d'attraction et d'une campagne qui ne soit pas exsangue, font contrepoids à la ville, malgré ses cinq millions d'habitants !

La taille démographique n'est pas un critère pertinent pour mesurer l'agressivité éventuelle d'une ville sur son milieu. Il joue cependant un rôle puisque, jusqu'à un certain seuil, la ville ponctionne les milieux ruraux pour assurer sa croissance, avant que la fécondité urbaine ne vienne prendre le relais.

La ville principale ou les centres secondaires servent souvent d'appui aux entreprises des bourgeoisies marchandes allochtones ou aux corporations d'Etat pour drainer le surplus des campagnes, assurer la commercialisation, perdurer l'économie de traite, ou stocker le grain. Deux exemples : les Igbos dans les villes du sud du Cameroun anglophone, le stockage des grains de la National Milling Corporation de Tanzanie dans différentes villes de l'intérieur comme Tabora...

Les vecteurs de pénétration urbaine sont trop bien connus pour qu'il soit utile d'insister : la scolarisation, partout demandée et partout contestée sans que l'on ait réussi à mettre au point une école « ruralisée » ; le développement de la circulation routière qui donne accès à des formes nouvelles de consommation (le pain ou les boissons importées) ; la circulation des personnes qui transmet des modes de vie (migrations de toutes sortes) ; l'irruption des médias (transistorisation poussée qui transmet les idées à la mode, les mots d'ordre, d'autres langages), etc. Ils n'ont pas partout le même impact, ni la même diffusion, ils peuvent même être maîtrisés par les ruraux !

La ville ici se conduit en centre émetteur d'idées, de comportements et propose des services marchands. Les campagnes ne répondent à cet appel qu'à certaines conditions : densité de population, insertion dans l'économie de marché avec inégalités de revenus et de statuts, dense réseau routier. On trouve des exemples illustrant ceci, aussi bien dans des espaces ethniquement homogènes que dans les melting-pots ethniques (plaine de Tananarive, Mounjo au Cameroun). Sous-peuplement et morcellement ethnique permettent trop souvent aux villes de « ratisser » les éléments jeunes, susceptibles de revivifier le tissu rural (région de Yabassi au Cameroun). Dans une région bien peuplée et homogène, la migration vers les villes n'a pas cet effet désertifiant. Elle constitue au contraire, une soupape de sûreté (Nigéria oriental).

Du point de vue de la modernisation, on distingue des villes dirigeantes cumulant pouvoirs économiques et politiques sans partage, des villes encadrantes disposant de la gamme des services bureaucratiques et marchands et des cités à fonction spécifique. En dehors des villes dirigeantes, les autres villes n'ont pas d'effet d'entraînement économique parce qu'elles sont court-circuitées par celles-ci comme l'ont montré des études sur Bouaké ou des villes moyennes au Cameroun. Les économies d'échelle comme la constitution d'un « territoire » socio-économique de qualité favorisent les grandes agglomérations privilégiées par les opérateurs capitalistes extérieurs comme par les appareils d'Etat.

Au-delà du strict point de vue fonctionnel, les villes ne peuvent disposer d'un pouvoir d'attraction et d'animation que si l'urbanisation sociologique (1) y est suffisamment avancée. Il est clair que le petit bourg rural, la cité ouvrière ou le camp de plantation n'ont que peu d'impact sur l'espace rural de par la nature de leur société.

Bien des agglomérations enfin, ne sont pas disposées à agir sur le monde rural ou s'y enkystent en se tournant vers le monde extérieur qui les nourrit bien souvent, comme c'est le cas de Libreville ou de Dar Es Salam. Sans atteindre le niveau égyptien (30 % du budget en subventions à la nourriture), la Tanzanie consacre 6 % à subventionner les aliments des populations, surtout urbaines, qui comptent en leur sein près de 40 % d'agriculteurs ! Libreville est ravitaillée en viande en provenance de Ngaoundéré ou d'Harare et les tubercules du Cameroun occidental viennent par mer de Victoria-Limbe.

Il serait intéressant d'analyser les villes dirigeantes africaines en fonction de leur stratégie interne ou externe d'approvisionnement vivrier qui traduit plus qu'une simple dépendance extérieure. Kano s'opposerait ainsi à Dakar. On pourrait ici mesurer le degré d'« enracinement » des villes dans leur région, produit de l'histoire socio-politique, mais aussi foyers culturels dynamiques : l'Islam à Kano se montre sensible au renouvellement théologique alors qu'à Dakar il reste très lié au pouvoir.

Des villes parachutées par la colonisation, l'économie de traite, l'extraction minière, l'administration, les macro-projets de développement, les présidents ou les maquisards dans l'espace rural, il reste — pas toujours d'ailleurs ! — des traces, parfois des centres de commandement, presque toujours des organismes urbains en discordance avec l'espace rural. Il reste vrai cependant, qu'Enugu, Owerri, Bafoussam par exemple, ont été « décolonisées » par des populations dynamiques. Mais combien sont-elles ces villes réappropriées par la société environnante ? Les exemples contraires abondent, du port minéralier de Nouadhibou aux villes minières de Zambie, des centres de traite moribonds aux centres administratifs évanescents de l'Afrique occidentale et centrale...

(1) Nous avons distingué urbanisation physique et urbanisation sociologique, soulignant par là les deux aspects de l'urbanisation : la ville comme aspect et taille et l'émergence d'un mode de vie citadin.

Quel est l'effet d'une forte urbanisation sur la production agricole ? Au Nigéria, où l'urbanisation est ancienne, les secteurs déficitaires en vivres sont des sous-espaces densément peuplés, si l'on exclut le pays Yoruba (R.K Udo, 1971 : 415-436). La corrélation entre degré d'urbanisation et niveau de production agricole n'est pas évidente, d'autres contraintes jouant un plus grand rôle en raison de la faible technicité de l'agriculture. Une présence urbaine importante offre des opportunités pour un marché vivrier si des acteurs organisés s'y investissent. L'expérience des coopératives de fruits et légumes pour le marché urbain du Cameroun anglophone a fait long feu, autant pour des raisons techniques (ramassage, conservation, régularité des approvisionnements), qu'à cause d'une faible motivation paysanne. La possibilité de spéculer peut susciter une agriculture maraîchère cependant, dans les grands centres (Yaoundé, Dakar).

Le développement de ceintures vivrières ici ou là (autour de Douala ou d'Abidjan) est souvent lié aux interventions directes des citoyens. L'essor des cultures d'exportation semble beaucoup plus sensible au réseau urbain qui commande l'ensemble des transactions. L'échec assez général des systèmes de commercialisation du vivrier tient à la fois aux conditions techniques des marchés (produits disparates, périssables à livrer à des marchés cloisonnés, mis à part les céréales) et aux objectifs de ces systèmes (maintien de l'échange inégal en faveur des citoyens). Les urbains en sont réduits à accepter la spéculation pour avoir quelque chance d'accéder aux vivriers autochtones : ignames ou plantains au sud du Cameroun ! Il est vrai que certains tirent bénéfice de cette situation.

Les atouts des villages

Bien des villes comportent des poches importantes de ruralité, les petites comme les grandes. Il y a une agriculture urbaine essentielle et innovante dans bien des situations qu'ignorent les services de l'agriculture. Il existe toute une gamme d'échanges interfamiliaux qui permettent aux citoyens de s'approvisionner à bon compte et aux ruraux d'accéder aux services urbains (scolarité, biens importés, etc.) à moindre coût. Les citoyens soutiennent par des envois d'argent, de provisions, la parenté restée au village. Ils les hébergent et leur facilitent l'insertion dans l'économie et la société urbaines. Ceci est observable dans les villes en phase d'accumulation démographique comme Yaoundé ou Victoria-Limbe. Il se peut que les solidarités se distendent quand la ville dépasse une certaine taille et que plus d'une génération urbaine y vit.

Toujours est-il qu'entre le « quartier » et le village se tisse tous les jours un réseau de complicités, de connivences, qui ne joue ni dans un sens, ni dans un autre quand il fonctionne. Il permet de désamorcer ou de détourner à son profit telle initiative modernisante. Il autorise les « retours » des citoyens marginalisés par l'économie urbaine ou pris dans la tourmente d'une crise grave, « exode urbain » des citoyens de Bangui,

de Kampala, etc. Il assure aux ruraux piégés par une pénurie alimentaire, la possibilité de se réfugier en ville pour accéder à l'aide extérieure comme on l'a vu dans les villes du Sahel ou d'Ethiopie pendant la période récente. Il donne aux villageois engagés dans un projet de développement (adduction d'eau, construction d'école, de dispensaire, coopérative, etc.) la possibilité d'avoir les appuis financiers (collectés dans le cadre d'une *improvement union*) et politiques qui s'avèrent nécessaires pour aboutir.

Il n'en reste pas moins que des initiatives citadines et extérieures peuvent impliquer l'espace rural sans que les populations puissent intervenir dès l'origine pour réorienter l'intervention selon leurs perspectives. Point n'est besoin d'explicitier ici les capacités des paysanneries du Sud comme du Nord à faire le dos rond, à subir sans se soumettre en attendant le découragement des techniciens. Inutile aussi de parler de spécificités des sociétés tropicales, ce serait méconnaître les capacités de résistance des sociétés paysannes hexagonales, par exemple. Les Basques seraient là pour nous le rappeler.

Cette résistance passive ou active à la modernisation venue des villes n'est évidemment pas le fait de toutes les sociétés qui ne trouvent pas en leur sein les ressourcements nécessaires. Si des paysans leaders, des notables issus des élites anciennes ou nouvelles se prêtent à la modernisation (cas de la plaine de Ndop au Cameroun, des palmeraies coopératives de Nchang ou de la Bakweri Cooperative Union of Farmers), les projets sont acceptés. On peut dans ce cas, compter sur les erreurs techniques pour offrir aux ruraux dominés des possibilités de fuite ou de détournement. La cohérence des sociétés et leur niveau d'organisation politique donne une meilleure prise aux développeurs des villes alors que les sociétés dites « acéphales » échappent facilement aux « incitations » exogènes. Ainsi, le développement communautaire ne « marche » que là où un pouvoir autochtone centralisé existe, pas dans les régions d'émiettement ethnique ou de pouvoir déconcentré ou « segmentaire » (cf. : *Community Development du Cameroun anglophone entre 1953 et 1972*).

On ne peut qu'aboutir à une conclusion nuancée des apports de la ville au développement des campagnes, qui n'ont d'effets que si celles-ci sont en attente de cette contribution. Ceci renvoie en fait, à une géographie des espaces ruraux.

DES SOUS-ESPACES RURAUX CENTRAUX AUX PERIPHERIES VULNERABLES

A ce point de notre contribution, il nous faut proposer une typologie de l'espace rural en fonction des évolutions constatées du point de vue des objectifs citadins et non sous l'angle du développement rural pris ici comme l'innovation maîtrisée ne remettant pas en cause la reproduction

sociale. Tel sera le parti pris affiché avec toutes les simplifications et limitations qu'y relèveront les ruralistes.

Les sous-espaces ruraux « centraux »

Deux critères peuvent être utilisés pour déterminer la « centralité » de certains lieux par rapport à d'autres : la concentration du pouvoir et les formes les plus avancées de la modernité agro-industrielle. Le terme de modernité reste ambigu. Il s'éclaire si on le définit par la mise en œuvre de technologies toujours plus sophistiquées déclassant des matériels et des savoir-faire au nom de l'efficacité économique (économie d'échelle, productivité plus grande de tel ou tel facteur de production, compétitivité accrue dans un système économique international sans barrières). Deviennent archaïques et passésistes les systèmes économiques qui subordonnent l'innovation au maintien d'un tissu social équilibré. Sur le plan africain par conséquent, plus de modernité entraîne nécessairement plus de dépendance externe indirecte.

Les périphéries des grandes villes dirigeantes (Dakar, Abidjan, Lagos, Douala) ou les réseaux de complexes agro-industriels (région du mont Cameroun, Libéria) présentent certains aspects de la centralité avec des lacunes.

La basse Côte d'Ivoire lagunaire avec 27 hab. au km² a réussi à compenser son déficit démographique avec Abidjan en attirant de la main d'œuvre voltaïque. L'habitat rural a été modernisé : cases en dur, électricité, lotissement villageois, eau courante, commerces à gamme étendue de produits. Urbanisation rampante des villages qui est aussi le produit d'une agriculture au service de la métropole (attieké, charbon de bois, poisson) et du système agro-industriel mis en place (H. Berron, 1980).

La région du mont Cameroun illustre les effets d'exclusion engendrés par la mise en place de complexes agro-industriels à main-d'œuvre salariée d'origine variée. Cités de transit, résidences de cadres, ports et excroissances urbaines, contribuent à l'apparition d'une urbanisation sociologique en marge des domaines agro-industriels et des réserves des natifs : mariages interethniques, caisses de solidarité basées sur la profession, lingua franca, etc. Tout ceci n'a pu se faire que par la marginalisation, maintenant quasiment achevée, des autochtones bakweri (G. Courade, 1982 : 107-116).

Les périphéries rurales « actives »

Dans ces périphéries, l'urbanisation des campagnes résulte d'un compromis entre les citadins et les ruraux. Dans les pourtours des grandes villes encadrantes (Yaoundé, Bouaké, par exemple), une modification très grande des modes de vie n'a pu s'imposer. Développement du maraîchage, modification de l'habitat, intervention de la

bourgeoisie urbaine, incessant mouvement de population n'altèrent pas totalement les traits ruraux hors des axes de circulation permanente (A. Franqueville 1983).

Certains espaces ethniques voient aussi urbanisation physique et sociologique se développer en symbiose avec un espace rural relativement intégré par les ruraux eux-mêmes dans les circuits marchands ; l'Ouest du Cameroun comme le pays Igbo illustrent cette alternative d'urbanisation au service des ruraux.

A contrario, les secteurs géographiques fortement engagés dans l'économie de plantation connaissant un réseau urbain dominant où les bourgades offrent aux campagnes un service proportionné à leurs ressources monétaires pendant la période de la collecte des produits. Du bassin arachidien sénégalais au centre-sud du Cameroun, on connaît de telles situations. Emergence d'un « capitalisme agraire », collusion bureaucratie/notables locaux, la traite, devenue activité « nationalisée », permet de susciter un durcissement de l'habitat et l'apparition d'une certaine consommation sans pour autant dégager une agriculture « moderne » (A. Le Plaideur, J. Weber pour le centre-sud camerounais).

Les périphéries rurales « passives »

Il s'agit ici de sous-espaces parfois solides sur le plan socio-politique, mais peu engagés dans l'économie marchande, souvent peu scolarisés et présentant des embryons de villes dont l'influence reste relativement faible. Le cas type nous semble être la région du Nord-Ouest au Cameroun : peu de villes hors Bamenda qui dépasse 50 000 hab., des chefferies ayant encore un grand poids dans la vie de chacun, un taux de scolarisation inférieur de 40 % à celui des zones voisines, un réseau routier limité et déficient en saison des pluies, un système coopératif d'autant plus efficace qu'il n'est pas issu d'initiatives urbaines (G. Courade 1982 : 107-116). Cet espace a longtemps servi de réservoir de main-d'œuvre pour les plantations côtières.

Les sous-espaces marginaux et/ou écologiquement fragiles

Il y a lieu de distinguer la vulnérabilité écologique de tel ou tel secteur exposé aux calamités naturelles et les sous-espaces marginaux, qu'ils soient enclavés (éloignés du « centre » faute de communication) ou qu'ils soient des isolats socio-culturels. Dans le deuxième cas, on ne peut parler d'influence urbaine perceptible dans l'espace rural. Si l'on s'en tient à l'exemple camerounais, les espaces marginaux peuvent être sous-peuplés (nord de la Sanaga), géographiquement proches des lieux centraux (région de Yabassi), mais aussi surpeuplés (monts des Mandara) ou frontaliers. Ils pourront aussi bien être le fait de

populations stables, solidement encadrées (lamida de Rey Bouba) ou de populations très mobiles (pêcheurs du Rio-del-Rey). L'importance de l'espace rural en marge de la modernité, diffusée par les villes au Cameroun, peut s'analyser en termes de « réserve », au sens militaire du terme que l'on s'efforcera de mobiliser, le moment venu.

Les zones écologiquement fragiles posent d'autres problèmes. La ville ici sert de relais à l'intervention extérieure en période d'urgence ou dans les phases de remise en état du dispositif agricole rural. La ville fait de l'assistance sociale sans créer véritablement, dans l'espace rural, la logistique nécessaire pour se passer de celle-ci. Elle sert de refuge, s'engorge, « implose » comme les villes sahéliennes.

*
**

Au terme de ce rapide survol, on peut affirmer que les villes d'Afrique Noire s'imaginent d'autant plus avoir de l'influence sur l'espace rural qui les entourent, qu'elles n'ont pas encore acquis toute leur dimension citadine, même les plus grandes. Qui ne voit cependant tout le poids du symbolique dans cette affaire ! Mais cette remarque ne renvoie-t-elle pas à une analyse mimétique du système urbain ?

Ceci laisse aux paysanneries différentes stratégies pour se moderniser à leur rythme, quand elles existent véritablement. Bien des espaces ruraux « bougent » : ils se désertifient, ils s'intègrent à l'économie marchande, ils s'urbanisent de manière diffuse, ils approvisionnent tant bien que mal des villes, ils se les approprient parfois. Ce mouvement est loin d'être général ; il a différents rythmes et niveaux selon les pays et les régions. Les processus d'exclusion sont à l'œuvre un peu partout et de vastes secteurs déperissent (G. Courade 1984).

Rien ne permet de croire à une inversion des choses tant que les paysanneries n'interviendront pas, elles aussi, au niveau de l'Etat, qui sera aussi paysan ! Alors, la partie de béret (2) entre paysans et citadins pourra succéder au jeu de cache-cache !

BIBLIOGRAPHIE

- ADEPOJU (A.), *Selected Studies on the Dynamics, Patterns and Consequences of Migration, IV - Medium-sized Towns in Nigeria : Research and Policy Prospects*, Paris, UNESCO, 1983, 56 p. (SS/CH 56).
- BERRON (H.), *Tradition et modernisme en pays lagunaire de Côte d'Ivoire*, Gap, Ophrys, 1980, 386 p.
- BOUTRAIS (J.), COURADE (G.), GUBRY (P.), *Population, planification et développement rural : l'exemple du Cameroun*, Yaoundé, I.S.H., 1979, 163 p. multigr.
- CHAMPAUD (J.), *Villes et campagnes du Cameroun de l'ouest*, Paris, ORSTOM, 1983, (mémoire n° 98), 508 p.

(2) Jeu qui se fait à deux ou plusieurs et qui consiste à s'emparer du béret avant les partenaires-adversaires qui tournent autour de lui, placé au centre.

- COURADE (G.), *Victoria-Bota : croissance urbaine et immigration*, Paris, ORSTOM, 1979, (Trav. et Doc. n° 105), 125 p.
- COURADE (G.), BRUNEAU (M.), Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers-Monde, *Cah. ORSTOM, ser. sci. hum.*, 1983, XIX, 1 : 59-92.
- COURADE (G.), Réussite coopérative et développement rural dans la province du Nord-Ouest, *Revue de Géographie du Cameroun*, 1982 III, 2 : 107-116.
- COURADE (G.), Pour une géographie de la marginalité en Afrique Noire, *l'Espace géographique*, 1985 (à paraître).
- FRANQUEVILLE (A.), *Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le sud du Cameroun*, Paris, ORSTOM, 1983, (ed. provisoire), 793 p.
- HEYER (J.), ROBERTS (P.), WILLIAMS (G.), *Rural Development in Tropical Africa*, London, Mac Millan Press Ltd., 1981, 375 p.
- INKELESS (A), SMITH, *Becoming modern : Individual Change in 6 developing countries*, London, Heinemann, 1974, 436 p.
- KLATZMANN (J.), *Nourrir dix milliards d'hommes ?* Paris, P.U.F., 1983, 296 p.
- LE PLAIDEUR (A.), *Modèle 3 C : Cameroun, Centre-Sud, cacaoculture ou simulation du comportement agro-économique des petits paysans de la zone forestière camerounaise quand ils choisissent leur système de culture*. Paris-Montpellier, 1982, IRAT, 236 p.
- ORSTOM - L.A. 94, *Le développement rural en questions*, Paris, ORSTOM, 1984, 505 p.
- PIERMAY (J.L.), Les mutations du milieu rural à proximité de la ville au nord de Bangui. *Cah. ORSTOM, ser. sci. hum.*, 1978, XX, 2 : 187-205.
- ROCHEFORT (M.), Typologie fonctionnelle des villes en Afrique noire et à Madagascar in : *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris, CNRS, 1972, Tome I : 139-145.
- SCET international (J.M. COUR) *et al.*, *Une image à long terme de l'Afrique au sud du Sahara*, Paris, CEE/Caisse des dépôts, 1984, 224 p. 8 cartes H.T., 10 annexes.
- SOJA (E.W.), *The geography of Modernization in Kenya : a Spatial Analysis of Social, Economic and Political Change*, New York, Syracuse University, 1968, 143 p.
- SOUTHALL (A.) *et al.*, *Small Urban Centers in Rural Development in Africa*, Madison, University of Wisconsin, 1979, 409 p.
- UDO (R.K.), Food deficit Areas of Nigeria, *The Geographical Review*, 1971, LXI : 415-430.
- WEBER (J.), Reproduction des milieux ruraux, première phase : types de surproduit et formes d'accumulation : la province cacaoyère du centre-sud Cameroun. in : *Essais sur la reproduction de formations sociales dominées*, Paris, ORSTOM : 1977, 69-85.

ZAÏRE : L'APPROVISIONNEMENT DES CENTRES URBAINS LA DEPENDANCE EXTERIEURE DE LUBUMBASHI ET DES CENTRES MINIERES DU SHABA MERIDIONAL

Jean FLOURIOT

Université de Technologie de Compiègne-Gradient.

L'Afrique est le continent qui connaît actuellement la plus forte croissance urbaine. Nous n'insisterons pas sur ce phénomène maintes fois décrit.

Le Zaïre est l'un des plus grands pays d'Afrique sub-saharienne.

35 % des 25 à 30 millions de zaïrois vivent dans des villes. 12 villes zaïroises ont une population supérieure à 100.000 habitants, trois d'entre elles dépassent 500.000 habitants dont la capitale, Kinshasa, qui groupe au moins 2,5 millions de personnes. Le taux moyen de croissance annuelle de la population urbaine est de 7,5 % se répartissant à peu près également entre le croît naturel et l'immigration d'origine rurale.

Dès 1973, il a été question dans les discours officiels de « l'indépendance du ventre ». L'agriculture a été proclamée « la priorité des priorités ».

La crise économique et financière a profondément bouleversé le Zaïre et imposé une situation nouvelle que nous tentons d'appréhender. Des études sont en cours sur Lubumbashi et Kinshasa. Nous nous proposons de lancer également une recherche sur Kisangani.

L'essentiel de cette communication présente les recherches en cours à Lubumbashi. Il nous paraît important cependant, de rappeler tout d'abord les études effectuées il y a une dizaine d'années. Elles constituent une excellente référence et permettent une mesure de l'évolution de la situation.

Des enquêtes « Budget-Consommation » ont été menées par l'Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES) de l'Université

(*) Le cycle « Gestion Technique du Milieu Urbain » de l'Université de Technologie de Compiègne et le Centre d'Etudes Géographiques sur l'Afrique Noire de l'Université de Paris X Nanterre ont établi un programme de recherches coordonnées sur l'approvisionnement des villes au Zaïre. Ces recherches entrent dans un cadre plus général d'études sur les relations villes-campagne et le rôle des villes dans le développement du milieu rural.

Nationale du Zaïre et le Centre d'Etudes Démographiques de l'Université de Louvain sous la direction de J. Houyoux, qui faisaient apparaître l'importance des produits importés dans les consommations.

De ce point de vue, la situation a peu changé et cette situation limite nous a paru intéressante à observer à un moment où l'autosuffisance alimentaire devient un élément essentiel des politiques de développement.

LUBUMBASHI : SITUATION GEOGRAPHIQUE

Lubumbashi est située par 11°394 de latitude Sud et 27°284 de longitude Est, à une trentaine de kilomètres de la frontière Zaïre-Zambie, au cœur du continent africain. Cette position continentale est une des caractéristiques essentielles de la ville qui s'est développée et continue à vivre dans un contexte d'échanges internationaux très importants.

Actuellement, le principal moyen d'échange avec l'extérieur est la voie ferrée qui, à travers la Zambie et le Zimbabwe, rejoint les ports du Mozambique mais, surtout maintenant, d'Afrique du Sud. Cette liaison ferrée est doublée par un réseau routier entièrement asphalté ayant les mêmes points de passage et d'aboutissement.

Vers l'ouest, la liaison la plus courte avec l'océan Atlantique se fait également par voie ferrée, à travers l'Angola, jusqu'au port de Lobito. C'était, traditionnellement, la voie d'échange la plus utilisée. Depuis 1975, elle est fermée en raison de la guerre qui sévit en Angola.

Au nord, la voie ferrée permet d'atteindre le lac Tanganyika et, après les ruptures de charge nécessitées par la traversée du lac, le port tanzanien de Dar Es Salaam. Cette voie assure également une liaison nationale entre le Nord-Shaba relativement peuplé, et la zone urbaine de Lubumbashi et le Sud-Shaba.

Enfin, toujours par voie ferrée, Lubumbashi est reliée à l'ouest du Zaïre : Kinshasa, la capitale et le port de Matadi. Cette voie est entièrement nationale mais elle subit des ruptures de charge à Ilebo et Kinshasa, le transport entre ces deux points étant assuré par la navigation sur les fleuves Kasai et Zaïre. Cette voie assure également une liaison avec les plateaux du Kasai, relativement peuplés, d'où est originaire une partie de la population urbaine du Shaba.

Si le réseau de routes asphaltées est important et continu vers le sud, à travers la Zambie, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud, il est presque inexistant dans les autres directions. La route asphaltée se prolonge au-delà de Lubumbashi jusqu'à Kolwezi et permet une liaison d'assez bonne qualité avec les autres villes minières (Kolwezi, Likasi, Kipushi). Par contre, il n'existe pratiquement pas de possibilité de liaison routière avec le reste du Zaïre.

Enfin, Lubumbashi est équipée d'un aéroport international

capable de recevoir les avions gros porteurs mais n'ayant de liaisons régulières qu'avec Kinshasa et les principales villes du Zaïre.

Ainsi, Lubumbashi apparaît comme une ville continentale à la limite sud-est du pays, beaucoup mieux reliée à l'extérieur qu'à l'intérieur du Zaïre.

Le fonctionnement actuel des infrastructures privilégie les mouvements vers le sud, sur l'axe Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud. Cet axe est le seul qui combine deux moyens de transport parallèles et de qualité équivalente : la route et la voie ferrée. Le système ferré est, dans son ensemble, rigide et d'exploitation difficile. Sur cet axe sud, où il fonctionne en continuité, il est cependant plus efficace que sur les autres, rompus par les ruptures de charge.

La route ne joue encore qu'un rôle limité mais, semble-t-il en développement, qui devrait renforcer l'attractivité de l'axe sud.

La faiblesse du système de liaisons internes face aux multiples capacités de liaisons externes, même si celles-ci sont aujourd'hui moins performantes que jadis, s'explique aisément par l'histoire du développement urbain du Sud-Shaba.

Relativement lente jusqu'au début de la seconde guerre mondiale, l'extension de la ville est très rapide jusqu'à la fin des années 70. Elle semble actuellement moins forte, au moins en ce qui concerne l'extension spatiale.

En 1973, la population est estimée à 433 000 habitants.

Sur la période 1960-70, le taux de croissance annuel apparaissait de 6,8 %. Entre 1970 et 1973, on peut l'estimer à 10,8 %. Cette croissance est tout-à-fait admissible, d'importants investissements étant alors effectués dans l'industrie minière, moteur de l'économie régionale.

Celle-ci devrait ressentir très fortement les contre-coups de la crise économique mondiale. A partir de 1974, le taux de croissance annuel revient autour de 6 %. H.T. Lootens estime à 680 000 habitants la population lushoise au début de 1980, sur la base d'enquêtes par sondage (1/10, 1/20) dans les divers quartiers de la ville. Les contrastes sont importants entre les zones périphériques d'extension rapide (9 à 11 %) et les quartiers centraux en croissance très lente (inférieure au taux de croissance naturel).

Une enquête effectuée en 1984 par H.T. Lootens et Le Beau en cours d'exploitation, montrerait un très fort ralentissement de la croissance démographique.

Nos enquêtes concernant les apports vivriers portent sur la période juillet 1982 - juillet 1983. Sur les bases indiquées plus haut, on peut estimer à 800 000 habitants la population lushoise à ces dates.

LES ETUDES ANTERIEURES

On examinera ici deux études antérieures, dont l'une, l'étude sur les

budgets ménagers de 1973, servira pour la définition d'une situation de référence et l'autre, l'étude sur les apports par voie routière de 1980, sera utilisée comme source d'information pour l'estimation d'une partie des apports actuels des produits vivriers.

La situation en 1973

On a déjà largement utilisé ces travaux dans la présentation démographique de la ville. L'essentiel en est l'étude de consommation et de budget. 60 % des dépenses concernaient la consommation alimentaire, le reste étant réparti de façon à peu près égale entre l'habillement, le logement et les divers. L'enquête distinguait six niveaux économiques. Pour tous, la nourriture est le premier poste de dépense, sa part dans le budget évoluant de 51,2 % à 77,9 %. Elle reste grande quelque soit le niveau économique des ménages.

La nourriture de base est le bukari, composé de maïs, de manioc et d'eau. Il se mange avec des légumes, du poisson ou de la viande, accompagné de sauce et de condiments. On ne s'étonnera donc pas que les céréales représentent le principal poste de consommation, suivi des féculents. Les autres postes importants sont les légumes et le poisson, ceux-ci fournissant la plus grande partie des protéines animales.

QUANTITÉS MENSUELLES CONSOMMÉES PAR PERSONNE
ET POUR L'ENSEMBLE DE LA SOUS-RÉGION DE LUBUMBASHI

Postes	Quantités consommées		%
	par personne en grammes	pour la sous-ré- gion en tonnes	
1) Céréales	6 587	2 851,5	44,6
2) Féculent	2 085	872,3	13,6
3) Sucre	369	159,7	2,5
4) Légumineuse	406	175,8	2,8
5) Noix	1	0,4	—
6) Légumes	1 543	668,0	10,4
7) Fruit	303	131,2	2,1
8) Poisson	1 390	601,7	9,4
9) Viande	774	343,7	5,4
10) Lait	537	232,5	3,6
11) Huile	730	316,0	4,9
12) Condiment	109	47,2	0,7
Total	14 784	6 400,0	100,0

J. HOUYOUX, Y. LECOANET : Lubumbashi, — Budgets ménagers — Habitat. Site B.E.A.U. 1973.

Cette base alimentaire est typiquement traditionnelle. Du point de

vue nutritionnel, il apparaît une insuffisance en calories, en calcium, en vitamines B1, B2 et PP.

L'étude se bornait aux consommations et n'apportait aucun renseignement sur l'origine des produits consommés. Rappelons que, du point de vue alimentaire, Lubumbashi et toute la région minière ont toujours dépendu d'autres régions zaïroises et de l'étranger. En 1973, l'essentiel du maïs consommé du Shaba est fourni par l'étranger.

Les apports routiers en 1980

En mars 1980, le Département de Géographique de l'Unaza a réalisé une enquête sur les relations de Lubumbashi avec la région environnante.

Les conditions de cette enquête laissent supposer une sous-estimation des apports.

On devra tenir compte de ces réserves dans les estimations qui seront faites plus loin. Cependant, l'image des relations de la ville avec les régions avoisinantes qui est donnée par ce travail est du plus haut intérêt. En effet, il est essentiel de saisir d'une façon ou d'une autre, les multiples mouvements qui se font entre la ville et sa périphérie immédiate car, pour certains produits, tels les fruits et légumes, ils représentent l'essentiel de la consommation urbaine.

LES APPORTS EXTERIEURS : SOURCES D'INFORMATION

En matière d'importation, les statistiques douanières constituent la principale source d'information. Au Zaïre, les douanes sont organisées sous la forme d'un Office National : l'Office des Douanes et Accises (O.F.I.D.A.). Celui-ci dispose de bureaux régionaux et locaux. Au Shaba, les importations de Lubumbashi sont traitées par le bureau de Lubumbashi. Nous avons pu dépouiller l'ensemble des déclarations faites pour les années 1980, 1981, 1982 et les six premiers mois de 1983.

La GECAMINE dispose de son propre service de dédouanement. Les déclarations portent les mêmes renseignements et sont classées selon le lieu de dédouanement, ce qui permet d'isoler les produits destinés à être traités par le bureau de Lubumbashi.

Les renseignements que l'on peut retirer de ces documents douaniers sont soumis à deux biais contradictoires. D'une part, comme tous les documents douaniers, ils peuvent entraîner une sous-estimation des apports, les importateurs ayant toujours tendance à minorer leurs déclarations.

Une telle attitude est encouragée par la désorganisation administrative du Zaïre. D'autre part, il n'est pas possible de déterminer à partir de ces documents, le lieu de consommation effectif des produits importés. Le bureau OFIDA de Lubumbashi concerne, non seulement Lubumba-

shi, mais également Likasi et Kipushi, villes voisines de la capitale du Shaba. On a effectué un certain tri en ne retenant que les déclarations d'entreprises situées à Lubumbashi. Mais il y a bien évidemment, des réexpéditions pour lesquelles nous ne disposons pas, pour le moment, de moyens d'évaluation.

Les apports extérieurs peuvent être également appréhendés par les transports. L'enquête de 1980 a montré la faiblesse du trafic routier. Il n'y avait alors pas plus de 500 mouvements journaliers de véhicules à moteur à l'entrée de Lubumbashi, dont seulement 200 camions et camionnettes. Des comptages effectués en 1973, recensaient 2,5 fois plus de camions. On touche ici de très près à l'une des conséquences de la crise économique et financière qui touche le Zaïre : l'impossibilité de renouveler et même d'entretenir son parc de transport automobile.

Cependant, c'est surtout par voie ferrée que sont effectués les transports vers Lubumbashi, que les produits viennent de l'étranger ou du Zaïre. Le réseau ferré est exploité par la Société Nationale des Chemins de Fer du Zaïre (S.N.C.Z.).

Depuis le début de 1983 est effectué un relevé mensuel des échanges entre les 20 principales gares du réseau. Celui-ci est insuffisant pour notre recherche, beaucoup de produits agricoles étant embarqués dans de petites gares, certaines d'entre elles prenant d'ailleurs une importance particulière au moment des récoltes.

Aussi, a-t-il été nécessaire de revenir aux renseignements de base indiquant gare par gare, les quantités chargées et la destination. Ce travail a pu être réalisé pour 10 produits principaux pour la période juillet 1982-juin 1983.

Ainsi donc, notre estimation des apports de produits vivriers à Lubumbashi s'appuie sur les bases statistiques suivantes :

- les déclarations enregistrées à l'OFIDA pour les produits importés, à l'exclusion de ceux importés par la GECAMINE,

- les déclarations effectuées par la GECAMINE pour ses propres importations,

- les statistiques mensuelles de la S.N.C.Z. pour les apports d'origine nationale transportés par voie ferrée,

- les observations effectuées en 1980 sur les voies routières par le Département de Géographie de l'U.N.A.Z.A. et publiées dans la revue *Géo-Eco-Trop*. N° 4 — 1980 : l'actualisation de ces observations a été faite selon l'hypothèse que ces apports, d'origine locale ou régionale, se sont développés au même rythme que la population.

Tous ces renseignements ont été recueillis pour la période juillet 82 — juin 83, couvrant une campagne agricole. Il nous a semblé, en effet, plus intéressant d'envisager cette période plutôt que l'année civile, bien que la plupart des statistiques officielles soient données sur celle-ci. L'approvisionnement est tributaire des variations saisonnières et il existe une relation entre les importations et la production locale, les insuffisances de celle-ci déterminant, partiellement, celles-là.

Enfin, un certain nombre de recoupements et de vérifications

partiels ont pu être effectués concernant les importations auprès des transitaires et des plus importants consommateurs (brasserie, minoteries). Les informations ainsi recueillies ont permis de s'assurer de la fiabilité des sources de renseignements utilisées. Il ne semble pas, pour les produits principaux (maïs surtout), que la sous-estimation soit supérieure à 10-15 %.

De telles vérifications n'ont pu être accomplies pour les produits locaux où il apparaît que la sous-estimation des apports est très importante. Il faudra, pour ces apports, envisager des systèmes d'enquête complémentaires. Les marchés étant le point de passage de toute la partie commercialisée, c'est par eux que l'on pourra améliorer nos connaissances.

LES APPORTS VIVRIERS A LUBUMBASHI : ESTIMATION

Le tableau ci-joint reprend des données acquises sur les apports vivriers pour la période juillet 1982-juin 1983.

Le maïs

L'importance prépondérante du maïs apparaît immédiatement. Maïs et farine de maïs comptent pour plus de 130 000 tonnes et 60 % du tonnage vivrier introduit à Lubumbashi. Ce n'est pas étonnant puisque l'alimentation traditionnelle est à base de maïs. On notera immédiatement que pour ce produit essentiel, les apports d'origine étrangère sont très prépondérants : 77 % du total ; 80 % des importations de cette période sont venues du Zimbabwe, le reste de République Sud Africaine (R.S.A.).

Depuis 1969, ces importations ont doublé en volume, en provenant toujours de ces deux pays mais en proportions variables. La plupart des importations sont effectuées par la GECAMINE, propriétaire de la Minoterie de Kankontwe (Minoka), la plus importante du Shaba.

La plupart des apports locaux sont acheminés par la voie ferrée. En effet, c'est le Nord Shaba qui assure l'essentiel de la production locale commercialisée, dans les zones de Nyunzu et Kongolo. 23 000 tonnes de maïs local ont été ainsi transportées à Lubumbashi, où elles sont en grande partie traitées par la Minoterie Tarica (production annuelle de 10 à 15 000 tonnes). Mais il ne reste au Shaba qu'une petite partie de la production de cette usine qui participe très activement à l'approvisionnement de la Miba, au Kasai.

L'essentiel des apports en maïs sont faits sous forme de grain. Les importations de farine sont estimées à 400 tonnes et les apports locaux à 1 500 tonnes. La Zambie est le fournisseur quasi exclusif de farine

TABLEAU 1. APPORTS VIVRIERS À LUBUMBASHI (juillet 82 — juin 83).
en tonnes

	Mais	Farine Mais	Manioc	Farine de manioc	Riz	Farine de froment	Malt	Huile	Huile de palme	Sucre	Bétail	Viande frais	Viande cs & cg	Poisson frais	
Importations	103 003	399	—	—	1 563	2 131	3 128	513	—	3 256	26	666	168	46	
Apports locaux	28 969	1 520	8 855	1 664	3 650	13 165	—	—	8 711	1 078	1 901	—	—	1 887	
Total	131 972	1 919	8 855	1 664	5 213	15 296	3 128	513	8 711	4 344	1 927	666	168	1 933	
	Poisson s/sé	Poisson cs	Lait	Produit laitier	Tomates cs	Autres cs	Fruits frais	Fruits cs	Boissons	Vivres, légumes	Autres		Sel		Total
Importations	444	512	1 248	242	274	76	361	17	552	666	580		13 883		133 586
Apports locaux	4 500	—	550	—	—	—	—	—	—	4 329	—		—		80 853
Total	4 944	512	1 798	242	274	76	361	17	512	4 995	580		13 883		214 439

cs = conserve

cg = congelé

sl = salé

sé = séché

TABLEAU 2. ORIGINE DES IMPORTATIONS.

Import 82/83	Maïs	Farine de Maïs	Rlz	Farine de Froment	Malt	Huile	Sucres	Bétail	Viande fr	Viande cs & cg	Poisson frais	Poisson sl/sé	Poisson cs	Lait
R.S.A.	21 842	51	1 554	2 115	—	487	1 919	—	44	114	3	416	384	563
Zimbabwe	81 145	—	—	12	2 513	25	1 153	26	462	21	—	26	—	—
Zambie	16	348	1	—	28	—	26	—	—	—	43	—	—	5
Autres	—	—	8	—	—	—	121	—	—	25	—	—	—	—
Afrique	—	—	—	4	587	1	37	—	60	8	—	2	—	664
Europe	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	128	16
Autres pays	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	103 003	399	1 563	2 131	3 128	513	3 256	26	666	168	46	444	512	1 248
	Prod. lait.	Tomates cs	Autres cs	Fruits frais	Fruits cs	Boissons	Fibres fruits et légumes	Autres		Sel		Total		
R.S.A.	215	246	71	341	17	503	625	382		13 446		45 338		
Zimbabwe	—	14	—	20	—	9	14	76		122		85 638		
Zambie	—	7	—	—	—	—	27	1		—		502		
Autres	—	—	5	—	—	—	—	—		315		474		
Afrique	—	—	—	—	—	—	—	—		—		1 490		
Europe	27	7	—	—	—	—	—	93		—		144		
Autres pays	—	—	—	—	—	—	—	—		—		—		
Total	242	274	76	361	17	512	666	552		13 883		133 586		

cs = conserve
 cg = congelé
 sl = salé
 sé = séché

importée. Une partie importante des apports locaux pourrait également être comptée comme importations.

Le marché clandestin de la farine est en effet très actif et même des sociétés importantes y font parfois appel pour assurer l'approvisionnement de leurs travailleurs. Il est très difficile à estimer. Le seul indice de son importance que nous ayons est une indication selon laquelle le stock en cité serait de l'ordre de 30 000 sacs (1 800 tonnes) ; sa rotation serait de deux semaines pendant six mois de l'année. A partir de ces renseignements, il ne nous semble pas que le marché clandestin puisse être de beaucoup supérieur à 15 000 tonnes pendant la période considérée.

La farine de froment

Le deuxième poste d'apport est la farine de froment, qui apparaît pour 15 300 tonnes, soit 7 % des apports vivriers. La farine de froment a été comptabilisée comme apport local car elle est produite par une usine située dans l'ouest du Zaïre, à Matadi, la Midema. En réalité, il s'agit bien d'un produit d'origine extérieure. L'importation se fait sous forme de blé qui est transformé sur place.

Le riz

Le riz est la seule céréale pour laquelle les apports locaux sont supérieurs aux importations. Celles-ci ne représentent que 30 % des apports sur un ensemble, il est vrai restreint, par rapport au maïs et au froment. Les importations de riz sont presque uniquement le fait de la GECAMINE.

Les apports locaux sont originaires du Nord Shaba, et particulièrement de la vallée du Fleuve Zaïre entre Kabalo et Kindu.

Le manioc

La totalité du manioc est fournie par les apports locaux. Manioc et farine de manioc représentent plus de 10 000 tonnes/an. C'est moins que la farine de froment. Une grande partie du manioc est apportée par voie ferrée, les chargements se faisant tout au long des lignes, tout au long de l'année et en petites quantités unitaires. Dépendant uniquement du système de production traditionnel, le manioc devient un produit relativement rare et cher. Les villes minières sont éloignées des zones productrices et le manioc ne représente qu'une faible part des consommations alimentaires.

L'huile de palme

C'est la principale forme de consommation des corps gras.

Les apports annuels dépassent 8 000 tonnes. Les zones de production sont éloignées des villes minières : Bandundu, Equateur, Haut-

Zaïre, certaines zones du Nord Shaba. Une part importante de la production provient de plantations industrielles, la production artisanale au Zaïre étant partout en régression.

Une partie seulement des apports est destinée à la consommation directe. L'huile sert de matière première pour la savonnerie, la fabrication des lessives et de quelques produits alimentaires.

Autrefois exportateur d'huile de palme, le Zaïre a vu peu à peu sa production absorbée par le marché intérieur.

Les importations d'huile sont peu importantes (500 tonnes) et ne concernent que marginalement les consommateurs nationaux.

Le sucre

Les apports enregistrés sont de 4 350 tonnes pour la période étudiée. Les 3/4 sont en provenance de l'étranger, essentiellement Afrique du Sud et Zimbabwe. Quelques autres producteurs africains apparaissent épisodiquement (Malawi). Il existe un important marché clandestin du sucre à partir de la Zambie. Les achats se font en quantités unitaires relativement restreintes sur les marchés frontaliers. Le sucre est revendu au détail sur les marchés de Lubumbashi. La plus grande partie de ce qui est comptabilisé comme apports locaux provient, en fait, de ce marché clandestin.

Le poisson

Le poisson est, traditionnellement, la principale forme de consommation des protéines animales au Shaba. Il se présente sous divers aspects : poisson frais, poisson salé ou séché, poisson en conserve. Les apports extérieurs en poisson frais, salé ou séché sont peu importants.

Le lait et les produits laitiers

Les apports en lait et produits laitiers sont estimés à 2 000 tonnes dont 70 % sont des importations. Il existe une production laitière locale dans quelques fermes encore actives à la périphérie de Lubumbashi. Cette production est traitée dans une usine laitière aux installations vétustes.

Les fruits et les légumes

90 % des apports sont d'origine locale et les enquêtes menées sur les accès routiers de Lubumbashi ont montré que c'était la périphérie même de la ville qui assurait ces fournitures. Les importations portent sur quelques produits spécifiques : les pommes de terre, les oignons et quelques fruits frais (agrumes, pommes principalement). Les conserves ne représentent que de faibles tonnages. On a distingué les apports de

tomate et de purée de tomate qui sont une consommation populaire urbaine. Elles proviennent presque totalement d'Afrique du Sud.

Les données de base sur lesquelles s'appuie notre estimation ne permettaient pas de distinguer les fruits frais dans les apports locaux ; ils sont confondus avec les légumes.

Les autres produits

On a indiqué dans le tableau récapitulatif quelques autres produits :

— les boissons — Il s'agit essentiellement de vins, d'alcools et de liqueurs en provenance d'Afrique du Sud.

— le malt a été comptabilisé car il est la matière première de la bière, boisson principale des populations urbaines. Il est surtout importé du Zimbabwe.

— les autres produits sont très divers : aliments pour bébés, sauces, potages en sachets, céréales, etc. importés en petite quantité et le plus souvent, pour la consommation de la population étrangère.

*
**

L'analyse de l'ensemble des apports montre la très forte prépondérance de quelques aliments de base ; céréales (maïs, riz, froment), manioc et huile de palme. Les protéines animales sont essentiellement fournies par le poisson.

Sauf pour le manioc et le riz, la dépendance extérieure est très forte. Cette dépendance se manifeste vis-à-vis d'un petit nombre de pays, presque exclusivement le Zimbabwe et l'Afrique du Sud.

C'est une situation tout-à-fait compréhensible. Ces deux pays disposent d'une agriculture à haute productivité et le Shaba leur est relié par un réseau de communication au fonctionnement relativement satisfaisant. Ainsi, pour 60 % environ du total des approvisionnements et pour ses denrées les plus essentielles, les villes du Shaba dépendent de l'étranger.

Les apports locaux ne sont cependant pas négligeables malgré un environnement rural peu dense.

Le développement de la culture du maïs, surtout dans le Nord Shaba, tend à relativiser un peu les importations bien que le développement de cette culture nécessite des apports extérieurs : semences et engrais. Le riz est une production locale.

La viande et le poisson sont entièrement fournis par la production locale et il existe dans ce domaine un fort potentiel de développement. Cependant, les difficultés de transport et de conservation exigent le salage du poisson et le sel est une denrée entièrement importée. Son utilisation lie donc la production locale à une dépendance extérieure.

Il en est de même de la bière, production locale liée à l'importation du malt et aussi ... des bouchons métalliques.

La dépendance extérieure apparaît donc forte et s'exerce dans des domaines essentiels.

LA CONSOMMATION

Il est difficile d'évaluer les consommations par rapport à cette estimation des apports. En effet, pour certains des produits recensés, Lubumbashi est un centre de redistribution et les apports constatés concernent une population plus large que celle de la ville.

On a tenté une approche de cette question en évaluant, pour divers niveaux de population actuelle, ce que seraient les consommations sur la base des enquêtes de 1973.

Les niveaux de population retenus sont les suivants

- 800 000 habitants : Lubumbashi,
- 1 000 000 habitants : Lubumbashi, Likasi, Kipushi,
- 1 500 000 habitants : l'ensemble de la population urbaine du Sud Shaba.

La comparaison entre consommation probable et apports montre des discordances importantes qui ne sont pas toujours explicables.

Les céréales et le manioc

Les apports en maïs concernent, pour les importations, l'ensemble de la population des villes minières du Shaba. Les apports locaux sont sous-estimés d'environ 25 000 tonnes, ne tenant pas compte de la production locale du C.E.P.S.E. (dépendant de la Gécamine). En considérant 15 000 tonnes d'apports clandestins, l'ensemble des apports est donc probablement voisin de 170 000 tonnes. Si l'on tient compte d'environ 40 000 tonnes de réexpédition vers le Kasai, on se trouve devant une consommation probable de 130 000 tonnes pour l'ensemble urbain du Sud Shaba, soit 1,5 million d'habitants.

Ce chiffre est supérieur de 30 % à l'estimation établie sur la base de l'enquête 1973. Il laisse donc supposer une augmentation de la consommation unitaire de maïs. Ceci ne serait pas étonnant, l'enquête de 1973 faisant apparaître une carence en calories, celles-ci étant principalement fournies par les céréales. On assisterait donc, au cours des dix dernières années, à une certaine amélioration nutritionnelle. La ration reste cependant faible : 86 kg par tête et par an. Si l'on ajoute les consommations de riz et de froment, également en augmentation, et

CONSOMMATION VIVRIÈRE

Produit en t	Consommation annuelle pour les niveaux de population			Evaluation des apports
	0,8 Mh	1 Mh	1,5 Mh	
				1982-83
Maïs	50 995	63 744	95 616	130 891
Riz	2 323	2 903	4 356	5 213
Froment	7 776	9 720	14 580	15 296
Manioc	17 366	21 708	32 562	10 519
Sucre	3 427	4 284	6 426	4 344
Huile de palme	6 115	7 644	11 466	8 711
Autres huiles	893	1 116	1 674	513
Poissons frais	5 357	6 696	10 044	1 933
Poissons salés	7 718	9 648	14 472	4 944
Poissons conserve	259	324	486	512
Viande fraîche	6 403	8 004	12 006	2 266
Viande conserve	144	180	270	168
Lait	5 117	6 396	9 594	1 798
Légumes	18 720	23 400	35 100	4 995
Fruits frais	2 909	3 636	5 454	361

concernant le même ensemble de population, on arrive à 100 kg de céréales par tête et par an.

Ce n'est encore que le tiers ou la moitié, de ce que devrait être la ration, étant donnée l'importance prépondérante des céréales dans le bol alimentaire.

Sur la base d'une ration annuelle de 250 kg par personne, la consommation potentielle des villes du Shaba est de 375 000 tonnes. Il y a donc une demande non satisfaite de l'ordre de 150 000 tonnes et l'on comprend l'importance du mouvement de plantation qui s'est déclenché dès que le niveau des prix intérieurs est apparu suffisamment rémunérateur pour les producteurs. Sur la base de rendements d'environ 3,5 à 4 tonnes/ha, en culture modernisée, c'est 35 à 40 000 ha supplémentaires qui devraient être mis en culture dans les années qui viennent. On verra plus loin que c'est un objectif admissible, si le dynamisme actuel des producteurs est soutenu.

Le sucre

Tels qu'enregistrés, les apports de sucre sont destinés à l'ensemble de la population urbaine du Sud Shaba. Ils laissent apparaître un fort déficit. Cette constatation doit être corrigée par le fait que, avec la farine de maïs, le sucre est la principale denrée à circuler sur le marché clandestin.

Une partie du déficit peut cependant être mis en rapport avec la

réduction des disponibilités financières. Comme il n'existe aucune production locale ou artisanale, le marché du sucre est, en effet, totalement « commercial » et très sensible.

Les huiles

C'est l'huile de palme, produit national, qui fournit l'essentiel de la consommation du Shaba. La production se fait surtout dans les régions éloignées : Bandundu, Haut-Zaïre, Equateur, mais également, pour une faible part, dans le Nord-Shaba. Les apports enregistrés concernent probablement une population de 1 million d'habitants. On observerait une légère augmentation ou le maintien de la consommation.

Par contre, on constate une diminution marquée des apports en autres huiles, celles-ci étant totalement importées. Ici encore, le prix élevé du produit joue un rôle de frein. On peut également mettre en cause la réduction de la population étrangère d'origine européenne qui est la principale consommatrice des huiles importées.

Le Zaïre dispose d'une importante capacité de production dominée par le palmier mais comprenant également le coton et l'arachide comme matières premières. Il existe à Lubumbashi des installations de traitement fonctionnant actuellement à un rythme très ralenti du fait des difficultés d'entretien de l'outil industriel mais également en raison d'un approvisionnement insuffisant.

Le poisson

Les apports en poisson apparaissent très largement inférieurs à l'estimation de consommation basée sur l'enquête de 1973. Les apports ici comptés concernent uniquement Lubumbashi et se font presque exclusivement par voie routière.

La baisse est particulièrement sensible pour le poisson frais. La cause principale de cette diminution d'apport est la déféctuosité du système de transport. En effet, le transport du poisson frais nécessite un réseau routier en bon état et des véhicules en ordre de fonctionnement. Ni l'une, ni l'autre de ces conditions ne sont actuellement réunies.

Ces mauvaises conditions de transport ont d'ailleurs entraîné chez les producteurs un développement marqué de la conservation par salage ou séchage. Cette réorientation n'apparaît pas au niveau des apports. Cependant, il faut remarquer qu'en 1973, le poisson salé/séché consommé à Lubumbashi était, pour une large part, importé. Ces importations sont allées en diminuant et ne représentent plus que 9 % de la consommation. Importé ou local (mais on a vu plus haut qu'il

incorpore une part d'importation par le sel), le poisson salé/séché est un produit coûteux et sa consommation est sensible aux difficultés économiques.

Les apports de poisson en conserve sont le fait de la GECAMINE et intéressent l'ensemble de la zone urbaine du Sud Shaba. Ils correspondent donc à une population de 1,5 millions d'habitants. Ici, on ne remarque pas de distorsion sensible entre apports et consommation.

La viande

Les apports en viande fraîche sont à comparer à la consommation de la seule agglomération lushoïse. Le déficit est considérable. Il tient à la fois à la faiblesse des apports dont on a vu plus haut qu'ils ont souffert de la mauvaise gestion de certains élevages et aux difficultés économiques qui rendent difficile l'achat des produits à prix élevé. Le déficit est également sensible pour les conserves de viande.

En ce cas, les apports concernent tout l'ensemble urbain et ne représentent qu'un peu plus de la moitié de la consommation estimée sur la base de 1973.

Le prix élevé du produit reste la meilleure explication de la diminution constatée.

Le lait

Les apports extérieurs sont prépondérants et sont destinés à toute la zone urbaine du Sub-Shaba. Si l'on exclut la production locale qui concerne seulement la ville de Lubumbashi et se présente sous forme de lait frais, le déficit apparaît considérable.

Ici encore, il semble que les difficultés économiques sont à la base d'une très importante réduction de la consommation. Le lait en poudre a pratiquement disparu des étals des marchés et les importations ne sont plus le fait que de la GECAMINE.

Légumes et fruits frais

Les apports considérés concernent la seule ville de Lubumbashi. Ces deux postes sont ceux où l'écart est le plus marqué entre l'évaluation des apports et celle de la consommation. Il faut rappeler que l'essentiel des approvisionnements est constitué d'apports locaux. Ceux-ci proviennent pour la plupart de la zone proche de la ville et ont été estimés à partir de l'enquête sur les circulations et les apports en 1980. Ces apports dépendent uniquement d'une production traditionnelle locale et il n'y a aucune raison « technique » de baisse importante de la production. C'est l'un des seuls postes étudiés où il devrait y avoir un ajustement

« mécanique » de l'offre et de la demande. Aussi, pensons-nous qu'il y a ici une sous-estimation sensible des apports, ceux-ci empruntant des circuits difficiles à contrôler par l'enquête.

La dépendance extérieure serait relativement faible dans ce domaine. On doit cependant noter qu'elle se manifeste pour quelques denrées précisément connues :

- les pommes de terre et les oignons, achetés par la GECAMINE en Afrique du Sud,
- les agrumes, les poires et les pommes également achetés saisonnièrement en Afrique du Sud.

*

**

La comparaison entre l'estimation des consommations, basée sur les enquêtes de 1973, et l'évaluation des apports 1982-1983, laissent supposer quelques transformations du régime alimentaire des populations urbaines du Shaba méridional.

Il semble que la consommation céréalière par tête (essentiellement le maïs) ait augmenté. Ceci serait logique dans la mesure où l'enquête de 1973 montrait le déficit en calories, celles-ci provenant surtout des céréales. Cependant, le niveau de consommation reste bas et inférieur aux besoins.

Les difficultés économiques entraînent une réduction du pouvoir d'achat qui, dans le domaine alimentaire, a pour conséquence une diminution marquée de la consommation des protéines d'origine animale. Il y a de ce fait un appauvrissement incontestable d'un régime alimentaire, déjà peu abondant et mal équilibré.

ASPECTS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Les aspects économiques et financiers ne seront abordés ici que de façon superficielle. Les renseignements réunis sont lacunaires et ne permettent pas de tracer une évolution.

Jusqu'à la libéralisation des prix agricoles et à la dévaluation de juillet 1983, il était plus intéressant pour les grands organismes zairois d'acheter à l'extérieur. En effet, la tonne de maïs importée, rendue à Sakania, revenait à 310 \$ environ, alors que le maïs local, rendu par rail au Nord Shaba, était payé 3 500 Z la tonne, soit 588 \$ au taux de change officiel. La dévaluation ramenait à 117 \$ la valeur de la tonne produite localement.

LE DYNAMISME DE LA PRODUCTION LOCALE

On entend ici, sous le terme production locale, non seulement celle

de la zone proche des centres urbains, mais également, celle du Nord Shaba, amenée par voie ferrée aux minoteries de la région minière.

Deux types de production se développent actuellement :

— Une production mécanisée dans le cadre d'une société agricole dont les capitaux sont détenus, pour le moment, par la GECAMINE. Ce capital est potentiellement ouvert à d'autres investisseurs.

— Une production « traditionnelle » par des petits agriculteurs, suivant des méthodes manuelles, se développant par elle-même ou à l'aide d'un encadrement.

Les deux systèmes ne sont pas sans lien entre eux, l'intensification de la production nécessitant l'apport de semences sélectionnées et d'engrais, jusqu'à présent fournis de l'étranger.

URBANISATION ET DEPENDANCE ALIMENTAIRE

L'histoire de Lubumbashi en a fait un centre urbain dépendant d'apports lointains pour son approvisionnement. A l'origine de la ville, le traitement industriel de produits miniers destinés à l'exportation établi dans un désert démographique, oblige à des relations lointaines, nationales ou internationales. Le développement urbain, la diversification des fonctions n'ont pas atténué cette dépendance initiale. En effet, bien que la ville se soit entourée, après la Seconde Guerre mondiale, d'une ceinture d'exploitations agricoles modernes, la grande masse de sa consommation alimentaire, le maïs, provenait de régions lointaines mais nationales.

La dégradation de la situation intérieure a rendu ces mouvements de plus en plus aléatoires, en même temps que la politique financière favorisait les mouvements d'achats à l'extérieur. La dépendance extérieure pour les produits de base était totale au milieu des années 70.

Actuellement, on observe une reprise d'approvisionnement à partir de la production nationale. Celle-ci est localisée dans des régions lointaines mais également, et c'est un fait nouveau, dans la zone rurale proche de la ville.

Ce dernier mouvement est d'origine urbaine. Que ce soit pour l'exploitation individuelle de petite dimension ou pour les grands ensembles agro-industriels, les idées, les hommes, les financements proviennent du milieu urbain.

L'organisme urbain ressent maintenant très fortement la nécessité de se doter d'une assise rurale indispensable à sa simple survie.

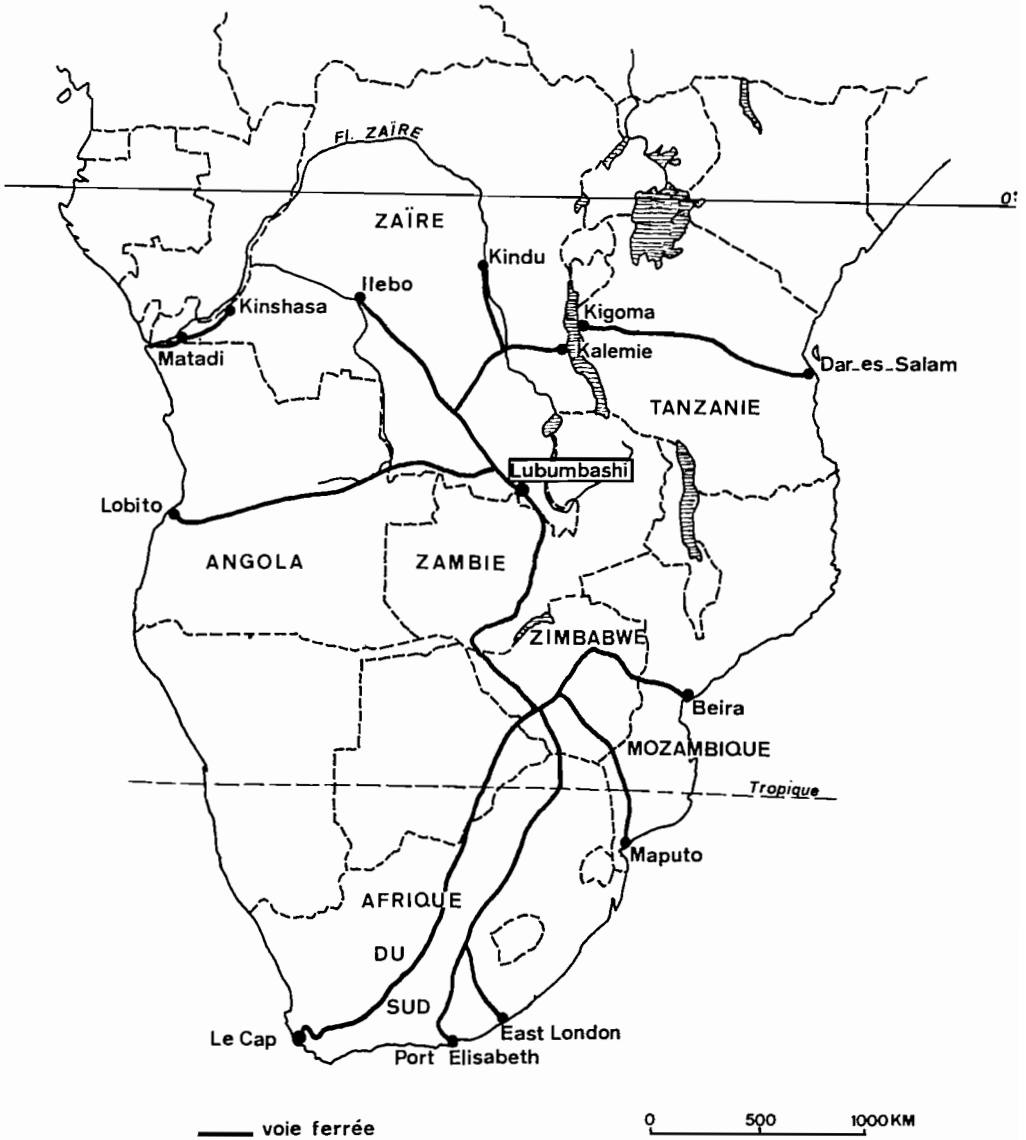
Mais, dans l'état actuel des choses, cela n'amène pas une diminution de la dépendance internationale. Le déficit de production est tel que la nouvelle production locale tend seulement à en combler une partie. L'amélioration nécessaire des conditions d'alimentation obligera encore longtemps à des importations alimentaires maintenues à peu près au

niveau actuel. De plus, le développement de la production locale entraîne des nouveaux apports extérieurs : engrais, semences. Il ne paraît guère possible d'envisager avant longtemps, une production nationale d'engrais. Par contre, il est certainement possible de développer une production locale de semences et des projets dans ce sens commencent à être étudiés.

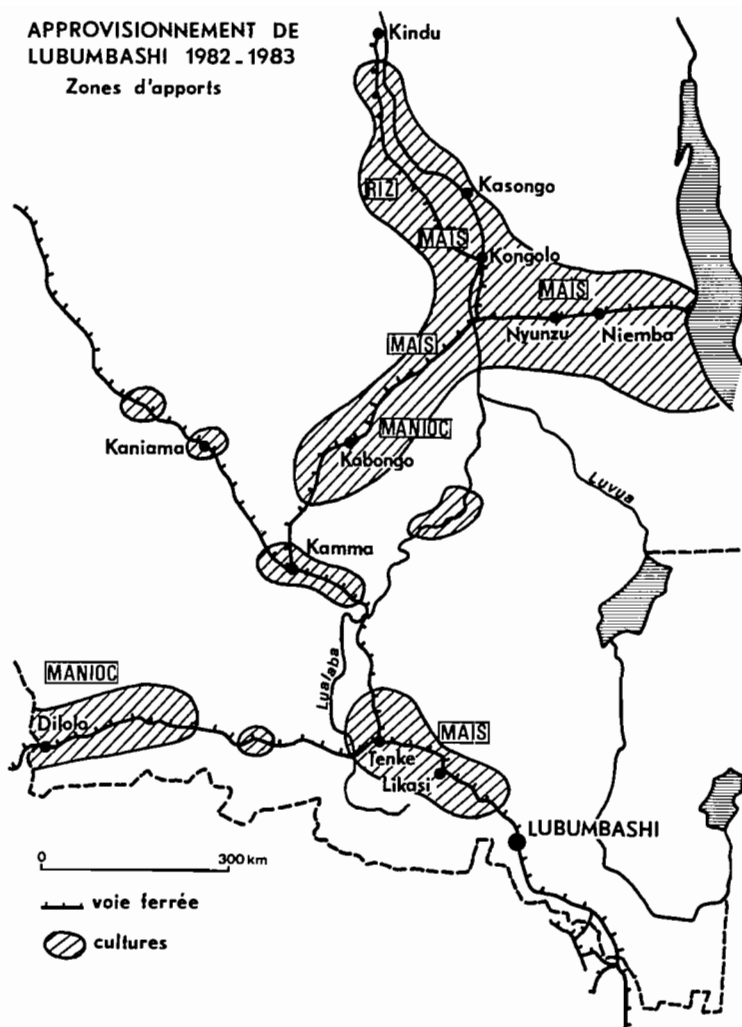
Plus généralement, des transformations importantes du régime alimentaire urbain semblent apparaître au Zaïre. Partout, le maïs prend une place de plus en plus grande. C'est une amélioration qualitative dont les conséquences sont très positives. Ce phénomène entraîne une demande accrue dans les campagnes et fait apparaître le maïs comme une culture commerciale de bon rapport.

On assiste donc, dans le monde rural, à un renouvellement dont la source est urbaine et dont profitent tout autant urbains et ruraux. Il y a là, nous semble-t-il de véritables dynamismes de développement.

APPROVISIONNEMENT DE LUBUMBASHI 1982-1983
SITUATION - LIAISONS FERROVIAIRES



APPROVISIONNEMENT DE
LUBUMBASHI 1982-1983
Zones d'apports



LE MAÏS A LUBUMBASHI : UN PRODUIT DE SPECULATION

Marc PAIN

Professeur à l'Université de Paris X Nanterre

Base de l'alimentation traditionnelle, le maïs et la farine de maïs représentent 60 % du tonnage vivrier introduit à Lubumbashi et une consommation globale de 130 000 tonnes par an (cf. article de J. Flou-riot).

Assurés jusqu'à une date récente par la GECAMINE (1), les approvisionnements distribués aux 33 000 salariés de la société ont été massivement amputés à la suite d'une grave crise financière.

La situation chronique de pénurie se manifeste par de très fortes disparités de prix, dans un marché perturbé par les distributions organisées par les entreprises de la place et les arrivages de contrebande en provenance de la Zambie.

Les stratégies des acteurs, des commerçants en particulier, sont dominées par les possibilités de profit immédiat, dans un contexte de crise, malgré les efforts des autorités pour assurer l'approvisionnement des villes et assainir le marché.

Les conséquences sont sensibles, mais encore mal assurées dans le monde rural proche et lointain. Les villageois, incités par l'amélioration des prix à la production, sont désormais mieux intégrés dans les circuits d'approvisionnement des populations urbaines en produits vivriers. Mais ils restent dépendants des circuits de commercialisation et exclus du marché des biens de consommation courante.

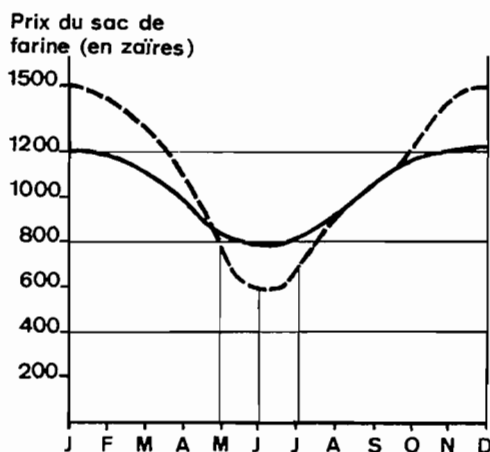
(1) GECAMINE : Générale des Carrières et des Minerais, société nationale qui a succédé à l'ancienne Union Minière du Haut Katanga (U.M.H.K.).

VARIANTES SAISONNIERES ET DISPARITES DES PRIX (2)

A Lubumbashi, le prix du sac de farine varie très fortement selon la saison, la provenance et le circuit de distribution.

a) Au cours de l'année, la fluctuation va du simple au double, du creux marqué en mai-juin-juillet, période de pleine récolte, au maximum de décembre-janvier, période de pénurie. En 1984, le sac de 50 kg de farine de maïs local, traité par la minoterie MINOKA, se vendait 6/700 zaïres en mai alors que son prix dépassait 1 400 zaïres en janvier.

VARIATION SAISONNIÈRE DU PRIX DU SAC DE 50 KG DE FARINE DE MAÏS LOCAL



b) A la même époque, la farine de contrebande en provenance de Zambie (farine d'excellente qualité, très prisée par les Lushois) était vendue sur les marchés entre 420 et 450 zaïres le sac de 52 kg (soit 8 à 9 zaïres le kg). Ce prix va se maintenir pendant les trois mois de pleine récolte.

c) Les grandes sociétés de la place organisent des distributions de sacs de farine auprès de leur personnel. La disparité des prix est ici encore la règle. Voici les chiffres relevés :

(2) Les données exposées dans cet article proviennent d'une enquête menée en mai 1984 à Lubumbashi. Les prix indiqués correspondent à des exemples locaux précis. Ils sont cohérents dans leur propre filière, à un moment donné. Ils ne sont pas généralisables à l'ensemble du Shaba, pas plus qu'à une longue période.

VARIATION DU PRIX DE VENTE DU SAC DE FARINE
SELON LES EMPLOYEURS

Organismes et Sociétés	Prix de vente (en zaïres) d'un sac de farine pour un :		
	Ouvrier	Cadre	
GECAMINE Générale des carrières et des minerais (33 000 salariés dont la moitié à Kolwezi)	1980	16,00	45,00
	1984	35,00	70,00
SNCZ Société Nationale des Chemins de fer zaïrois (5 à 6 000 salariés)	1984	6,00	26,00
AMATO SOLVENA grandes sociétés de la place (plusieurs centaines de salariés)	1984 prix du marché diminué d'une prime de « vie chère » soit :		
	6/700,00 - 250,00 = 350/450,00 (prime)		

Aux habitudes difficiles d'approvisionnement en maïs des villes du Shaba sont venus s'ajouter une série de facteurs récents d'évolution qui expliquent en grande partie les perturbations du marché actuel.

LES FACTEURS RECENTS D'ÉVOLUTION

La conférence agricole et la récente libération des prix

Depuis 1981, le prix du maïs est imposé par arrêté gouvernemental après une conférence agricole réunissant le gouverneur de la province, producteurs, commerçants, minotiers, consommateurs. La conférence regroupe ainsi 3 à 400 personnes.

Jusqu'en 1982, on souligne une certaine reprise de la production locale, mais les villageois paraissent vite découragés par les prix imposés à l'achat : 1,00 Z le kg en 1981/82, 2,00 Z le kg en 1982/83 alors que les prix des marchés urbains sont 3, 4, voire 5 fois plus élevés.

Aussi, assiste-t-on, en 1983, à un renversement de tendance et à la libération des prix. Cette libération a été décidée pour stimuler l'agriculture. Malgré le maintien de certaines limites, on donne la possibilité aux indications du marché de se répercuter jusqu'aux paysans.

Les contraintes conjoncturelles

a) Dévaluation du zaïre de 480 % en septembre 1983, et mise en place d'une politique de blocage des salaires imposée par le FMI. Le prix

du sac de maïs importé est pratiquement multiplié par 5. La valorisation du maïs local est immédiate.

b) *Crise financière de la GECAMINE* qui l'oblige à baisser massivement ses importations et à renforcer son approvisionnement local, à arrêter l'aide qu'elle apportait sous forme de distribution à prix réduits à des tiers (administration et armée).

La GECAMINE distribuait en 1980, 140 000 t de maïs dont 20 000 t de maïs local. En 1983, la distribution porta sur 96 000 t dont 66 000 t importées et 30 000 t en achat local. En 1984, l'objectif est de distribuer seulement 80 000 t dont 40 000 t de maïs local. On parle de 100 000 sacs par mois soit une moyenne de 3 sacs par famille d'employé.

c) *Libération de la recherche et de la vente des minéraux.* Avec cette dernière mesure, on voit apparaître au Shaba des commerçants de la province voisine, le Kasai, « pays du diamant », disposant de fortes liquidités. Ces commerçants achètent cher le maïs aux producteurs locaux du Shaba car ils le revendent très cher à Kamina (3) et dans les villes du Kasai où l'on s'occupe plus de prospection que d'approvisionnements vivriers (4). Ils font parvenir, dit-on, le maïs au Kasai par wagons entiers, malgré l'interdiction du gouverneur d'exporter hors du Shaba pendant la période de pleine récolte. Ils créent de petites minoteries. Une dizaine d'installations, d'une capacité de 100 à 300 t/mois, se seraient ouvertes depuis peu dans la région de Lubumbashi. Plusieurs sources indiquent qu'elles traitent probablement 50 000 tonnes de maïs par an et confirment des pratiques en marge du système officiel : absence de numéro de R.C., pas d'impôts, poids et hygiène non contrôlés.

Le pool des minotiers et la conférence agricole d'avril 1984

Dans une situation difficile qui ne permet pas de maîtriser production et prix, est créé en 1983, sous la pression des grands minotiers désireux de contrecarrer la concurrence « sauvage » (selon la formule de l'un d'eux), un *pool des minotiers*, regroupant les sociétés principales : AGRIS, TARICA, AMATO et quelques minotiers de moindre importance mais dûment enregistrés.

Ce pool fait pression sur les autorités. Il obtient d'être le seul habilité pour acheter du maïs grain et vendre de la farine, le seul responsable de la distribution de carburant pour la nouvelle campagne.

Il engage une action auprès du Gouvernement pour obtenir des facilités de crédits auprès de la Banque du Zaïre. Cette dernière limite actuellement le crédit à 120 jours (soit la durée de la pleine récolte,

(3) Kamina, nœud ferroviaire important, aux portes du Kasai.

(4) La minoterie de Kananga, capitale administrative du Kasai traitait en 1975 13 à 14 000 tonnes de maïs par an. Sa production serait dérisoire aujourd'hui.

période à laquelle le maïs zambien arrive à très bas prix sur les marchés du Shaba). Si les minotiers obtiennent une possibilité de crédit à 180 jours, ils peuvent faire la campagne et stocker, sinon ils doivent se plier, en partie, aux prix de contrebande.

En avril 1984, avant l'ouverture de la campagne en mai, les prix suivants ont été fixés :

— *prix payé au villageois* : 4,00 Z le kg de maïs grain (prix minimum)

— *prix payé aux opérateurs* : (départ en gare dans les zones de collecte) 6,40 à 7,00 Z le kg.

— *prix dépôts Lubumbashi* : 8,40 Z le kg.

Les minotiers, à la même époque, souhaitent vendre la farine, après les opérations d'hygiène et de conditionnement, dans une fourchette de 680 à 880 Z le sac de 50 kg. Alors que les autorités pensaient limiter le prix de vente du kg de farine à 12 Z sur les marchés urbains, les professionnels estimaient que le kg de farine serait compris entre 13 et 17 Z.

Sur les mêmes marchés, le kg de farine en provenance de Zambie, après les opérations de minoterie, de conditionnement et de transport, était ainsi vendu au même prix que le kg de maïs-grain en provenance des campagnes du Shaba (420/450 Z le sac de farine contre 420 Z les 50 kg de maïs grain)...

DES STRATEGIES CONCURRENTES

Devant l'enjeu que représente le maïs, Etat, grandes minoteries, commerçants mettent chacun en œuvre leur propre stratégie.

L'Etat

La volonté de l'Etat est clairement affirmée : assurer la consommation des villes du Shaba, limiter les importations et développer la production locale. Il en résulte une politique des prix agricoles (conférence agricole, récente libération des prix, meilleure rémunération du producteur), l'interdiction d'exporter du maïs hors du Shaba pendant la période de pleine récolte, la signature d'accords avec la Zambie et une surveillance renforcée à la frontière.

Les grandes minoteries

Pour les grandes minoteries, il s'agit de garder la maîtrise du marché, de la collecte à la commercialisation du produit fini. Il faut donc faire front, par le pool des minotiers, à la concurrence des petits minotiers non déclarés, aux initiatives privées en marge de la légalité, à

la collecte et au commerce « informel » d'une part, à la politique de l'Etat qui vise à maintenir des prix artificiellement bas en milieu urbain, phénomène entretenu par les distributions quasiment gratuites des grandes sociétés (Gécamine, SNCZ...) d'autre part.

Mais Etat et grandes minoteries pratiquent finalement la même politique en raison d'intérêts réciproques qui s'opposent *globalement* à ceux des commerçants.

Les commerçants

On a le sentiment que tous ceux qui peuvent participer au commerce du maïs et du manioc interviennent pour bénéficier d'une situation chronique de pénurie : commerçants des villes du Shaba, marchands et gens fortunés du Kasai, femmes de fonctionnaires, vendeurs des marchés disposant de liquidités ou de relations privilégiées avec des villageois. Les tonnages collectés et les sommes brassées par ces « commerçants » sont sans aucun doute importants. C'est l'inconnue à mesurer et à étudier. Deux systèmes semblent fonctionner, l'un concerne les régions éloignées des centres urbains, l'autre les régions proches.

a) Système intégré, des semences à la récolte et à la commercialisation. Commerçants ou salariés de commerçants partent au début du cycle de la culture du maïs dans le nord du Shaba, la région de Nyunzu, avec des semences et des cadeaux pour la famille qui les recevra. Des contacts ont été pris avec un chef du village ou une famille d'accueil. D'un côté, on commande sel, pagnes, poste de radio (5) et on fixe un prix de vente du sac de maïs (150 à 350 Z en 1983). De l'autre, on règle les conditions d'hébergement (30 Z par mois pour une maison villageoise), le nombre de familles ou de femmes qui vont cultiver, récolter et conditionner le maïs. La quantité de sacs à livrer est également convenue. Le commerçant ou son salarié vivent au village pendant toute la période de culture pour « surveiller ». Un lien de parenté rend cette présence plus acceptable et facilite l'achat de maïs auprès des autres familles du village.

Le maïs, préparé en sacs de 100 kg, est acheminé vers la piste carrossable ou la gare la plus proche par vélo, pousse-pousse ou portage à dos d'homme. Lorsque 380 à 400 sacs sont réunis, soit 40 tonnes, un wagon est loué pour une somme de 7 000 zaires. Une semaine après, le wagon est à Lubumbashi (ou au Kasai). Les sacs de maïs sont stockés dans un dépôt, revendus à la pièce ou en lots, à des particuliers ou à des sociétés par l'intermédiaire de négociants ayant fait la campagne (officiellement ?) au prix unique de 800 Zaires (1983)

b) Système de collecte simple, dans les régions proches des villes du Shaba. Ce système concerne les petits commerçants urbains et plus

(5) En 1983, un poste de radio, acheté 200 Zaires, était échangé contre six sacs de maïs grain !

généralement tout propriétaire d'un véhicule capable d'affronter les pistes.

Au moment de la pleine récolte, les villageois ont quitté le village et installé des cases de fortune près des champs de l'année. Ces migrations saisonnières peuvent les éloigner de plus de quinze kilomètres de leur domicile habituel.

Le camion de 4 à 5 tonnes, doit arriver le plus près possible des champs. A son arrivée, le commerçant déballe quelques produits de consommation courante et distribue des sacs. C'est ensuite la récolte et l'égrenage des épis. Avant de charger, le chauffeur est souvent contraint de remettre en état de marche le camion éprouvé par des pistes difficiles.

Il faut en gros 4 jours pour effectuer une rotation complète et collecter 40 à 50 sacs. Lors de la campagne 1984, l'achat *sur champs* par les commerçants se faisait au prix de 6/7 Zaires le kg alors que le prix officiel fixé à la conférence agricole d'avril, était limité à 4 Zaires. Le sac de 100 kg, acquis au prix de 700 Zaires, était revendu aux environs de 1 200 Zaires (6). Un camion de 40 sacs rapportait ainsi à chaque voyage 20 000 Zaires, desquels il fallait déduire le salaire du chauffeur (quelques centaines de Zaires) et le coût du carburant (2 500 Zaires pour une tournée de 100 km).

LES PRODUCTEURS : VILLAGEOIS ET FERMES MECANISEES

Des villageois bien rémunérés mais isolés

La politique des prix, la forte demande et les carences du marché ont conduit à une valorisation des produits vivriers essentiels. Des exemples précis révèlent la possibilité de dégager des surplus importants, avec des rapports valeur/coût très positifs.

Sur les bons sols, les sols alluvionnaires lourds, riches en matières organiques, habituellement cultivés par les paysans, la culture traditionnelle du maïs, en association avec des haricots, permet d'obtenir des rendements de 8 à 12 qx/ha.

En 1983, dans la région de Lubudi, 150 paysans participent à un programme de culture intensive. Chaque hectare cultivé sera enrichi de 300 kg d'engrais, ce qui représente une dépense de 720 zaires. Grâce à cet apport, le rendement moyen a été porté à 28-30 qx/ha sans que les techniques manuelles traditionnelles soient modifiées, ni le travail trop augmenté (7).

La production additionnelle est ainsi de l'ordre de 20 quintaux/ha. Le kg de maïs s'est vendu 2,50 zaires en 1983. Le bénéfice réalisé est voisin de 5 000 zaires pour un champ d'un hectare. Le rapport valeur/coût est de 7. L'opération est une réussite incontestable.

(6) Dans le cas étudié et dans la région de Lubudi.

(7) Certains paysans ont obtenu des rendements de 5 500 kg par hectare.

En 1984, on prévoit d'étendre le programme à 600 villageois. Mais de 120 zaïres, le prix du sac d'engrais est monté à 400 zaïres, puis à 550 zaïres. Par ailleurs, l'engrais est rare ou inaccessible.

Un dernier point a été déterminant dans l'attitude des villageois : les bénéfices dégagés après la récolte de 1983 n'ont pas pu être utilisés en raison des faibles possibilités d'accès aux produits de consommation dans des campagnes toujours isolées. Pour l'ensemble de ces raisons, 350 paysans seulement ont participé à la campagne d'intensification.

Il ressort de cet exemple plusieurs traits communs aux campagnes tropicales. S'il paraît évident de dégager des surplus — en culture manuelle intensive, on a obtenu facilement au Shaba, dans les fonds de vallées, des rendements de 30 qx/ha, un tiers étant consommé sur place, deux tiers pouvant être commercialisés — on se heurte à trois séries de contraintes :

— L'approvisionnement régulier en produits de base nécessaires à l'intensification de la culture (engrais, insecticides, etc.). La mauvaise répartition des engrais et les ruptures de stock ont été ici un handicap majeur. Les villageois ont vendu à de bons prix leur maïs aux petits commerçants qui collectent l'essentiel de la production paysanne mais ce sont les fermes mécanisées qui ont eu la priorité dans les affectations d'engrais en contrepartie d'une cession de leur récolte au prix officiel.

— Les difficultés de la collecte : il faudrait pouvoir stocker la récolte villageoise au village même, dans de petits silos collectifs. Le commerçant pourrait ainsi charger directement sans perte de temps et sans risques exagérés pour son véhicule. Il pourrait participer à la distribution de biens de consommation.

— L'accès aux biens de consommation courante dans les campagnes. Il est absolument nécessaire (l'exemple de Lubudi en est la démonstration) d'organiser des circuits de commercialisation de façon à ce que les paysans bénéficient des surplus qu'ils peuvent dégager.

Les grandes fermes mécanisées

Plusieurs tentatives ont été réalisées dans le domaine de la culture mécanisée, avec des succès mitigés et, parfois, des échecs retentissants. Mais les causes d'insuccès sont à chercher ailleurs que dans les difficultés techniques. Les conditions de production paraissent maîtrisées, du moins sur des superficies modérées.

L'histoire de la Société Agro Industrielle du Shaba (AGRIS), dont on peut faire remonter les débuts aux études de la Fondation de l'Université de Liège pour les Recherches Scientifiques en Afrique Centrale (FULREAC), illustre parfaitement les difficultés d'encadrement et de mise en place d'un projet agro-industriel.

Une station d'expérimentation est créée en 1957 : 500 hectares sont concédés, 150 hectares sont cultivés mécaniquement. En 1967, la station

est reprise par le Centre d'Etude des Problèmes Sociaux Indigènes (CEPSI), filiale de l'UMHK puis de la GECAMINE. En 1974, le Centre d'Exécution des Programmes Sociaux et Economiques (CEPSE) oriente le projet vers la monoculture de maïs. En 1984, les activités agricoles du CEPSE fusionnent avec celles des minoteries de Kakontwe pour former l'AGRIS.

Au terme de cette longue genèse, la société disposera de 10 000 hectares cultivables, lorsque les travaux d'aménagement, essentiellement les travaux de drainage, seront terminés. Sur les meilleurs sols, on a obtenu et maintenu un rendement moyen de 60 qx/ha.

On attend beaucoup de ce type de projets pour nourrir les villes. Malgré leurs performances, ils ne représentent cependant qu'une part modeste de la demande urbaine. Ils ne parviennent pas encore à freiner l'emballement des prix sur les marchés.

CONCLUSION

Libération des prix, dévaluation, crise financière de la GECAMINE, politique restrictive des distributions à prix réduit, départ d'une partie du maïs vers le Kasai, se sont conjugués pour renforcer le prix payé au producteur qui, mieux rémunéré, est incité à produire plus. Mais le collecteur et le commerçant répercutent l'augmentation du prix à la production sur le marché, lui-même affecté par les prix du maïs de contrebande. Le mouvement ascendant des prix a suivi un rythme catastrophique pour le consommateur :

1983

mai : 3,50 Z le kg de maïs (prix officiel fixé à la conférence agricole) ;

septembre : 5 Z le kg ;

septembre : 8 à 9 Z le kg — après la dévaluation ;

décembre : 11 à 12 Z le kg ;

1984

janvier : 15 Z le kg, véritable prix de crise, la GECAMINE n'ayant plus de maïs en provenance d'Afrique du Sud, de Zambie et de Zimbabwe où, en raison d'une sécheresse accentuée, les récoltes ont été mauvaises.

Malgré les mesures prises pour agir sur la situation chronique de pénurie, le consommateur paye toujours un prix excessif pour l'achat de maïs, en dehors des employés de société, ce qui semble bien correspondre à une denrée rare ou un produit de spéculation. C'est ainsi qu'on assiste dans l'environnement immédiat de Lubumbashi, le long des routes, à proximité des quartiers d'habitat récents, au développement de champs individuels et à la reprise de la culture mécanisée dans des

fermes péri-urbaines, qui avaient été laissées à l'abandon. C'est ce qui explique également le brusque regain d'intérêt pour les campagnes lointaines de Nyunzu et de Dilolo, distantes de plusieurs centaines de kilomètres des centres miniers du Shaba.

LES AGRICULTEURS FACE AU RAVITAILLEMENT URBAIN EN REGION DE PLANTATIONS : L'EXEMPLE DU DEPARTEMENT D'AGBOVILLE (COTE D'IVOIRE)

Jean-Louis CHALEARD
E.N.S. Saint-Cloud.
C.E.G.A.N. Paris-X-Nanterre.

En Côte d'Ivoire forestière, comme presque partout en Afrique occidentale, les agriculteurs associent des cultures commerciales d'exportation qui fournissent les revenus, et des cultures vivrières qui assurent la subsistance. Mais la croissance urbaine spectaculaire que connaît la Côte d'Ivoire depuis quelques années crée, par son ampleur, une situation nouvelle, en ouvrant un vaste marché pour les cultures vivrières, en même temps qu'elle assigne aux agriculteurs la tâche de produire en grande quantité des aliments pour les villes.

L'objet de cette communication est de mettre en évidence quelques types de réponses paysannes à cette demande urbaine, dans le département d'Agboville, situé dans le sud-est de la Côte d'Ivoire à proximité d'Abidjan. A notre avis, une question déterminante dans l'essor d'un vivrier pour la vente, appelé quelquefois vivrier « spéculatif », est celle des rapports de ces cultures avec les cultures commerciales d'exportations. C'est sur cet aspect que nous voudrions insister, et c'est lui qui a guidé notre démarche et notre méthode d'analyse.

QUESTIONS DE METHODES. QUELQUES REFLEXIONS

Il faut d'abord souligner que vendre des produits vivriers ne signifie pas que l'agriculteur fasse du vivrier spéculatif, c'est-à-dire, cultive intentionnellement pour la vente. Mais dans les faits, et sauf exception, la distinction est malaisée à faire : tout cultivateur vend une partie de sa production vivrière ; inversement, presque tous les agriculteurs consomment une part de leur produit. Ceci différencie nettement le vivrier spéculatif des cultures commerciales d'exportation type café ou cacao, dont la totalité de la production est vendue.

Par ailleurs, la stratégie des producteurs est guidée par des facteurs qui se situent à différents niveaux. D'abord, les choix cultureux sont faits

en fonction d'un contexte économique, qui dépasse largement le cadre de l'exploitation paysanne : la demande extérieure, l'accès aux marchés, les prix, les incitations étatiques etc. D'autre part, le choix se fait en fonction de conditions locales particulièrement importantes : milieu naturel qui détermine un éventail de cultures possible, système de culture, et surtout situation foncière. En effet, en l'absence de pression foncière, le paysan choisit comme culture commerciale celle qui rémunère le mieux le travail fourni ; mais la saturation foncière l'oblige à choisir des cultures qui rapportent le plus à l'hectare, et qui sont en général différentes des précédentes.

Le département d'Agboville permet d'analyser assez bien ces questions. Cette région est vouée depuis plusieurs décennies à l'agriculture marchande : café, cacao, et secondairement banane poyo, y occupent une place essentielle. Mais la proximité d'Abidjan, située à moins de 50 km du département, et la présence d'un centre moyen en croissance rapide, Agboville, constituent des facteurs incitatifs importants pour l'essor d'un vivrier spéculatif. D'autre part, il n'est pas sans intérêt de remarquer que le département présente une double unité : physique d'abord, car il appartient à la Côte d'Ivoire forestière, favorisée par une pluviométrie abondante, sociale ensuite, puisqu'il correspond approximativement au pays abé. Cependant, les situations foncières et l'accès aux marchés sont très inégaux, partant, les conditions de développement d'un vivrier pour la vente ne sont pas homogènes. Une large bande centrale nord-sud, située de part et d'autre de la voie ferrée est densément peuplée, notamment d'allochtones, et la saturation foncière y est quasi totale ; à l'opposé, des villages périphériques disposent de vastes espaces encore à mettre en culture. Par ailleurs, les villages situés le long des pistes principales ou près de la route goudronnée Agboville-Abidjan, ont un accès aux villes beaucoup plus aisé que les autres, moins bien reliés aux centres urbains.

Cette situation a guidé notre méthode qui repose sur des études monographiques de terroirs. Il ne s'agit pas de monographies réalisées pour elles-mêmes, mais d'analyses de « cas », choisis comme significatifs de situations vivrières. Il n'était guère possible de retenir les villages uniquement en fonction des ventes de vivrier, car celles-ci sont difficiles à connaître. C'est plutôt autour de la diversité des conditions permettant d'analyser les processus que nous avons établi nos critères : rapport autochtones-allochtones et degré de saturation foncière, qui vont en général ensemble, cultures commerciales dominantes, localisation par rapport aux marchés urbains. Le choix était facilité par une connaissance ancienne de la région, où nous avons déjà enquêté entre 1974 et 1977. Trois villages ont été retenus :

— Gboto, situé dans le nord-ouest du département, à forte dominante abé, où on cultive du café-cacao, et où il n'y a pas de saturation foncière ;

— Adomonkro, situé au nord, et qui présente avec le précédent, deux différences : les allochtones sont majoritaires et il n'y a plus de forêts à défricher. Se pose donc ici la question de l'intensification et du développement de cultures nouvelles ;

— Azaguié-Mbromé, village où il n'y a également plus de forêts à défricher, où la banane poyo tient une place importante à côté du café-cacao, proche d'Abidjan (le marché-gare d'Abobo est à une demi-heure de route en automobile) et qui est le seul connu au départ pour ravitailler Abidjan en produits vivriers.

Enfin, il convient de souligner que si le ravitaillement urbain est le fait de producteurs villageois indépendants qui développent plus ou moins spontanément un vivrier pour la vente, et qui représentent de très loin l'essentiel des ventes, il existe, parallèlement, des producteurs regroupés sur des périmètres, créés et encadrés par des sociétés d'Etat, périmètres réduits en superficie (en général, ils font de 30 à 100 ha), mais où les techniques intensives (irrigation, utilisation de semences sélectionnées, d'engrais etc.) permettent d'obtenir une forte production par unité de surface. C'est pourquoi, nous avons complété notre échantillonnage par la prise en compte du principal groupement rizicole du département, celui d'Agboville.

Dans ce cas, comme dans celui des différents villages retenus, quelques lignes de force se dessinent.

VENTES DE VIVRIER ET VIVRIER SPECULATIF EN MILIEU VILLAGEOIS

Nulle part, dans le département d'Agboville, les cultures vivrières l'emportent en superficie et dans les revenus de l'ensemble des villageois, face aux cultures commerciales pour l'exportation, café-cacao ou banane poyo. Cependant, partout, des cultures vivrières sont vendues. Partout également, un grand nombre de productions font l'objet de ventes : banane plantain, igname, manioc, taro, légumes et condiments, riz, maïs, etc. Mais, dans chaque village étudié, une ou deux cultures l'emportent nettement.

A Gboto

La culture vivrière la plus vendue est la banane plantain. Pour le comprendre, il faut revenir sur le système de production existant.

Dans ce village, il y a encore des forêts, et les cultivateurs pratiquent le système extensif, répandu dans toute la Côte d'Ivoire forestière : la première année, le cultivateur sème ou plante des cultures vivrières,

(1) Etudiés entre 1975 et 1977, et enquêtés à nouveau en décembre 1982 et novembre 1983.

principalement de la banane plantain. La seconde année, il met en terre les pieds de caféiers et de cacaoyers. Ceux-ci poussent à l'ombre des cultures vivrières de première année, particulièrement des bananiers et les remplace dans la parcelle peu à peu.

Grâce à ce système, le paysan étend ses plantations et produit du vivrier pour sa subsistance. L'objectif est d'étendre les superficies en cacaoyer, qui est actuellement la culture la plus rémunératrice du travail fourni et une de celles dont la vente est la plus facile et la plus assurée, puisque les prix sont garantis, et que le réseau de collecte fonctionne bien. Mais finalement, pour planter beaucoup de cacaoyers, il faut auparavant planter beaucoup de bananiers plantains, ce qui fournit des surplus. Il est significatif que les plus gros vendeurs de banane plantain sont les jeunes, c'est-à-dire ceux qui créent leurs premières plantations, et les plus gros planteurs, c'est-à-dire ceux qui défrichent les plus grandes superficies.

En outre, à côté de la banane plantain, d'autres vivriers sont vendus, notamment ceux qui lui sont associés sur les défrichements de l'année. Ainsi, les revenus tirés de l'ensemble des cultures vivrières ne sont pas négligeables : plus de 50 000 F CFA/exploitation chez environ la moitié des planteurs en 1982 et 1983, années pourtant peu favorables pour des raisons climatiques. Cependant, la part de ventes de vivriers dans le total des revenus agricoles reste modeste : rarement plus de 20 %, souvent moins de 10 %.

Surtout, il convient de s'interroger sur le caractère spéculatif de ces cultures vivrières et notamment de la banane plantain. Ce sont les surplus qui sont vendus, et qui plus est, de productions liées à une culture dominante : le cacao. Ces ventes représentent en quelque sorte les sous-produits de l'agriculture de plantation.

A Adomonkro

D'autres cultures vivrières l'emportent dans les ventes, résultant d'une double évolution : le déclin de la banane plantain et de l'igname d'une part, l'essor du manioc, du riz et du maïs d'autre part.

Au début des années 1970, presque tous les planteurs vendaient de la banane plantain, les Abé et les Baoulé y ajoutant des ventes d'igname. En 1976 encore, la moitié des agriculteurs commercialisaient de la banane et/ou de l'igname. En 1982-83 les ventes ont été exceptionnelles. Ce déclin correspond à une diminution des défrichements depuis le début des années 1970, liée à la saturation foncière et la disparition des forêts : banane plantain et igname constituaient autrefois les principales cultures de première année, sur défrichement, avant la plantation du café-cacao, l'année suivante.

L'essor des cultures nouvelles, quant à lui, est lié à la forte demande des villes en maïs, et surtout en riz, aliment urbain par excellence, et manioc consommé sous forme d'attiéké. Mais la place de ces cultures

dans le système de production, rend compte également, et peut être principalement, de leur essor.

Le maïs et le riz sont cultivés depuis longtemps par les Dioula du village. Mais leur essor actuel est lié à la saturation foncière qui fait des bas-fonds, impropres aux cultures arbustives mais favorables à ces spéculations, les seuls espaces possibles de colonisation agricole.

Cependant, les revenus vivriers dans le village stagnent, dépassant rarement 50 000 F CFA/exploitation. L'essor des cultures nouvelles compense à peine le déclin des anciennes, et une forte partie de la production est autoconsommée. Surtout, le village souffre de son enclavement. L'accès se fait par une piste médiocre qui relie le village à Rubino, gros bourg central, d'où il faut encore expédier les produits sur Agboville ou Abidjan. Les commerçants viennent moins facilement ici que dans d'autres villages, et paient la marchandise à des prix relativement plus bas, notamment le manioc, vendu 20 à 30 % moins cher que dans le sud du département.

Les villages mieux reliés à Abidjan sont dans une situation différente.

A Azaguié-Mbromé

Une orientation vers certaines cultures vivrières spéculatives se fait jour plus nettement.

Ici, comme à Adomonkro, et pour des raisons analogues, les ventes de banane plantain sont extrêmement réduites : le terroir est saturé. Certains agriculteurs se sont tournés vers la banane poyo qui fournit des revenus à l'hectare plus élevés que le café et le cacao, mais cette culture connaît aujourd'hui des difficultés : entre autres, les petits planteurs ont du mal à répondre aux exigences techniques de cette culture qui demande des soins minutieux.

En revanche, le manioc et les cultures maraîchères connaissent un grand développement. La culture du manioc est favorisée ici par rapport à Adomonkro, grâce à la proximité d'Abidjan. Mais ce sont surtout les cultures légumières qui se développent : tomate principalement, gombos et ndrowa (sorte d'aubergine locale) secondairement. Ces cultures bénéficient de trois facteurs favorables à leur développement : elles sont pratiquées dans les bas-fonds, laissés libres par le café-cacao ; la demande d'Abidjan est forte, et le débouché assuré ; les commerçants viennent régulièrement acheter sur place la production, et quelquefois, les cultivateurs s'organisent eux-mêmes pour louer un camion et vendre directement sur Abidjan.

Ce sont surtout les femmes qui vendent ces légumes car traditionnellement, elles les cultivent comme cultures vivrières d'autoconsommation. Mais les hommes se mettent aussi aujourd'hui à ces spéculations, ou contrôlent le travail de leurs épouses pour obtenir une part de revenus tirés des ventes.

Le montant des ventes est élevé, même si globalement, les cultures commerciales d'exportation l'emportent dans les revenus du village : de nombreux cultivateurs ont vendu pour plus de 100 000 F CFA de légumes en 1983, et le plus gros vendeur du village dépasse un million de F CFA. De même, plusieurs cultivateurs ont vendu pour plus de 100 000 F CFA de manioc. Dans quelques cas, les revenus tirés des cultures vivrières dépassent ceux tirés des cultures d'exportation.

Ainsi, à Azaguié-Mbromé, deux conditions essentielles pour le développement de cultures vivrières spéculatives sont réunies : d'une part, la saturation foncière qui oblige les cultivateurs à abandonner le café et le cacao, spéculations qui ont leurs faveurs ; d'autre part, un débouché facile d'accès : Abidjan.

UN PERIMETRE DE VIVRIER SPECULATIF

Les conditions de l'essor d'un vivrier spéculatif sur des périmètres de sociétés d'Etat sont radicalement différentes des cas précédents : le développement, ici, n'est pas « spontané » mais suscité et encadré par des organismes publics ; l'objet de la culture, dès le départ, est la vente, d'ailleurs, les frais de culture engagés (semences, engrais, etc.) imposent des ventes. Ajoutons que l'exemple choisi se situe en milieu urbain, c'est-à-dire dans un cadre différent du milieu villageois traditionnel.

Les riziculteurs du groupement SATMACI, d'Agboville pour la majorité d'entre eux, font du riz irrigué dans un périmètre situé au pied d'un barrage, au nord-ouest de la ville. Quelques autres cultivent du riz inondé dans des rizières, créées dans les bas-fonds de la ville. Il s'agit donc d'une agriculture véritablement intra ou peri-urbaine.

Nous ne sommes pas dans une région ici traditionnellement grosse productrice de riz : les autochtones, abé, consomment surtout de l'igname et de la banane plantain. Mais, le développement de la riziculture a bénéficié, à Agboville, de la conjonction de facteurs favorables au début des années 1970 :

— Au plan national, c'est la période où le gouvernement lance une grande campagne de développement de la culture du riz en Côte d'Ivoire pour parvenir à l'autosuffisance en ce domaine.

— A l'échelle locale, il existe des débouchés d'accès facile : Agboville, Abidjan.

— Par ailleurs, autour de la ville, la saturation foncière est totale : à cause des plantations de café-cacao, mais aussi parce que des grands planteurs de bananes accaparent des centaines d'hectares. Seuls les bas-fonds sont disponibles, domaine de choix pour la riziculture.

— Enfin, au début des années 1970, il existe des cultivateurs prêts à faire du riz irrigué, certains possédant même déjà des rizières.

C'est dans ce contexte qu'est créé le barrage en 1972, véritable

moteur de la riziculture agbovilloise. Depuis, malgré des vicissitudes, communes d'ailleurs à l'ensemble de la riziculture irriguée ivoirienne, celle-ci s'est maintenue.

S'il est difficile d'établir un profil type du riziculteur urbain tant les situations sont variées, quelques grandes tendances toutefois se dégagent.

Dans leur énorme majorité, les riziculteurs sont dioula. Cette prépondérance s'explique par plusieurs raisons. D'abord, les Abé, qui possèdent des terres, préfèrent cultiver du cacao : ils ont en quelque sorte laissé le champ libre aux allochtones. A l'opposé, les Dioula n'ont guère de plantations mais sont habitués à pratiquer la riziculture chez eux, ce qui facilite leur installation. Enfin, les Dioula sont majoritaires dans la population agbovilloise : leur prépondérance dans la riziculture est un reflet de leur prépondérance urbaine.

En fonction du statut socio-professionnel des riziculteurs, on peut distinguer trois groupes : les anciens manœuvres, pour qui la riziculture est un moyen d'accès à la terre ; les planteurs, les plus dynamiques souvent des riziculteurs, qui cherchent à diversifier leurs productions ; enfin, les travailleurs urbains, commerçants, fonctionnaires, salariés de l'industrie. Les membres de ce dernier groupe, de loin les plus nombreux, font du riz pour se nourrir et par spéculation. Pour se nourrir car cela leur évite de coûteux achats de vivres. Par spéculation, parce que, ne comptant pas sur ces revenus pour subsister, ils peuvent attendre pour vendre et obtenir des prix supérieurs aux prix garantis par le gouvernement, auprès des commerçants. Témoignage du caractère spéculatif de leur entreprise, beaucoup ont adhéré au groupement SATMACI en 1983, parce que le gouvernement a décidé de fournir gratuitement semences et engrais. En fonction de la conjoncture, ils font ou ne font pas du riz. Par ailleurs, leur double activité urbaine et agricole est rendue possible parce qu'ils font cultiver leur parcelle par des membres de leur famille ou plus souvent par des manœuvres. Ils transposent ainsi à la culture du riz, le système de production utilisé dans l'agriculture de plantation et qui repose sur l'utilisation d'une main-d'œuvre rémunérée importante.

L'extension des rizières est cependant freinée pour deux raisons : la rentabilité encore limitée de la riziculture, les prix garantis fixés par le gouvernement, étant sensiblement au même niveau qu'il y a dix ans ; et une certaine méfiance des Abé à l'égard d'une production tenue par des étrangers.

CONCLUSION

Au-delà des cas particuliers, quelques conclusions d'ensemble se dégagent.

D'abord une évidence s'impose : tout agriculteur qui le peut, fait en

priorité du café ou surtout du cacao, culture de loin la plus rémunératrice de l'effort fourni, et au surplus, culture dont la commercialisation est bien organisée. Tant que cette situation n'aura pas changé, on peut se demander si tout effort de promotion d'un vivrier spéculatif ne sera pas vain.

Dans ces conditions, il est logique qu'une part importante des vivriers vendus soient, en fait, un sous-produit de l'économie de plantation. C'est le cas de la banane plantain et de l'igname, entre autres. Mais dans le département d'Agboville, avec la saturation foncière qui se dessine dans beaucoup de villages, le déclin de ces cultures associées est inexorable.

A l'inverse, les cultures qui se développent aujourd'hui ne sont pas associées au café-cacao. Leur essor est lié à la saturation foncière. Le riz, le maïs, les légumes, sont des cultures qui occupent les bas-fonds, c'est-à-dire les espaces laissés vacants par les plantations. Le manioc est la culture qui prospère le mieux sur les sols appauvris par des décennies de cultures arbustives.

Mais les ventes ne prennent une grande importance que si l'accès aux marchés urbains est aisé, comme le montrent les exemples d'Azaguié-Mbromé et du groupement de riziculteurs d'Agboville. La proximité du centre urbain, Abidjan dans un cas, Agboville dans l'autre, est déterminante parce qu'elle permet d'obtenir des prix plus rémunérateurs et occasionnellement de réduire les circuits commerciaux : entre autres, les producteurs ont la possibilité de vendre directement leur production aux détaillantes des marchés. Ainsi, ils peuvent pallier les défaillances du système de commercialisation ou échapper aux pressions des commerçants qui organisent les circuits.

Au total cependant, ces cas restent limités, d'autant qu'à côté d'une stratégie d'intensification péri-urbaine, est offerte aux planteurs une autre possibilité : la migration vers les zones pionnières du sud-ouest ivoirien où se perpétue le système extensif d'agriculture caféière et cacaoyère... celui qui rapporte le plus.

BIBLIOGRAPHIE

CHALEARD J.L., Structures agraires et économie de plantation en pays abé-département d'Agboville-Côte d'Ivoire. - Université de Paris X - Nanterre, 529 p. (thèse de 3^e cycle), 1979, Archives et Documents, Micro-édition, Paris 1981, Institut d'ethnologie.

CHATAIGNER J., TANO Kouadio, L'économie de la banane plantain en Côte d'Ivoire-Abidjan, CIRES, n° 27, pp. 31-102, 1980.

DOZON J.P., Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération « riziculture irriguée en Côte d'Ivoire. — Cah. ORSTOM, série Sci. Hum., vol. XVI, n°s 1-2, pp. 37-58, 1979.

LESTRAT J., Agboville, une ville soudanaise dans la forêt. — Université de Paris X-Nanterre, 262 p. (thèse de 3^e cycle), 1973.

République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Agriculture. — Rapports annuels statistiques de la Direction des statistiques rurales et des enquêtes agricoles.
SAWADOGO A., L'agriculture en Côte d'Ivoire. Paris, P.U.F., 1977, 368 p.

L'OFFRE PAYSANNE EN PRODUITS VIVRIERS DANS LE SUD-CAMEROUN

André FRANQUEVILLE

Géographe

ORSTOM-Maîtrise de la sécurité alimentaire

De façon très officielle, les documents préparatoires au V^e Plan quinquennal camerounais (1981/82-1985/86) estimaient que 40 % des ménages de Yaoundé étaient insuffisamment alimentés parce que ne disposant pas des ressources nécessaires, face à la hausse des prix des vivres. Sur la base 100 en 1968, les prix des produits alimentaires étaient, en effet, de 177 en 1975, 232 en 1977, 311 en 1980 (et seulement 260 à Douala pour cette dernière année). De son côté, la Banque Mondiale (1982) estimait que, sur la base 100 en 1972, l'indice des prix des produits vivriers à Yaoundé était de 219 en 1978, quand celui des salaires n'atteignait que 140. Tout donne donc à penser que, dans la capitale camerounaise, l'offre ne suit pas la demande croissante du marché vivrier, estimée par la Banque Mondiale à 120 000 t en 1978, 170 000 en 1982 et 330 000 pour 1990.

A la différence de Douala, la ville de Yaoundé ne possède pas, pour son ravitaillement vivrier, un arrière-pays semblable au pays bamiléké, qui serait bien peuplé, fertile et aisément accessible : les densités démographiques du sud sont faibles, les sols ferrallitiques médiocres, la vie économique peu active. Aussi s'adresse-t-elle, à son tour, à l'ouest du pays pour sa nourriture : les études montrent qu'une bonne partie des vivres locaux de consommation courante (macabo-taro, maïs, igname, patate douce, haricot) proviennent de la région bamiléké, y compris la banane-plantain, pourtant abondante dans cette zone forestière. La région immédiate ne semble lui fournir en quantité que le manioc et l'arachide.

On peut comprendre, dès lors, que le ravitaillement de la capitale se trouve pour l'essentiel assuré par une zone distante de quelque 400 km, que la croissance de la demande vivrière, liée à celle, continue, de la population urbaine, ne puisse être satisfaite sans une forte inflation des prix : l'augmentation constante du coût des transports routiers, la situation de quasi-monopole dont jouit l'ouest, agissent en ce sens. S'y ajoutaient, en outre, jusqu'à une date toute récente, les pertes de temps

et de denrées dues au passage de deux bacs (Mbam et Sanaga) et l'usure rapide des véhicules, causée par une route non goudronnée. Certes, la construction de la nouvelle route Yaoundé-Bafoussam (actuellement achevée jusque Bafia) supprime ces derniers obstacles, mais contribue aussi à affirmer la suprématie de l'ouest dans le ravitaillement de la capitale, malgré la distance qui l'en sépare.

Faut-il donc penser que, de façon définitive, l'agriculture régionale, celle de l'arrière-pays de Yaoundé, est réellement incapable de répondre à la demande alimentaire des citadins ? L'offre paysanne en produits vivriers est-elle donc à ce point inexistante ?

L'OFFRE PAYSANNE

Il est certain que, du point de vue qui nous occupe ici, cette partie du Cameroun, formée par les provinces actuelles du centre et du sud, a souffert et souffre encore de sa soi-disante « vocation » à la culture du cacao, que l'économie coloniale de traite lui avait découverte et assignée voici plus de 50 ans. Aujourd'hui encore, experts et décideurs ont peine à imaginer qu'il puisse en être autrement, même si les 600 000 citadins de Yaoundé vivent au cœur de cette « zone cacaoyère », que les autorités semblent vouloir immuable. Préconisant « l'introduction systématique d'une composante vivrière dans tous les projets de développement », le V^e Plan a demandé à la SODECAO (1) d'élargir ses activités aux cultures vivrières. Or, malgré cette demande, le « Projet de développement rural », élaboré par la Banque Mondiale en 1982, exprime clairement que le cacao doit rester la base de l'économie agricole régionale, les cultures vivrières ne pouvant contribuer de façon substantielle à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales ! Un tel aveuglement ne manque pas d'être inquiétant, alors que les auteurs du rapport écrivent par ailleurs que 30 % des produits vivriers de la région sont destinés à la vente, montrant par là que l'offre paysanne n'est ici nullement négligeable.

On sait que, dans le cadre de l'exploitation agricole familiale du sud, les cultures vivrières sont pratiquées par les femmes et ont, avant tout, pour but de répondre à la consommation domestique, l'idéal recherché étant celui de l'autosuffisance alimentaire maximale du foyer. De ce fait, on estime généralement que la part commercialisée, qui permet une rentrée de numéraire, correspond seulement à un surplus de production.

Les données qui suivent visent à éclairer quelques aspects particuliers de cette offre paysanne, destinée essentiellement au marché

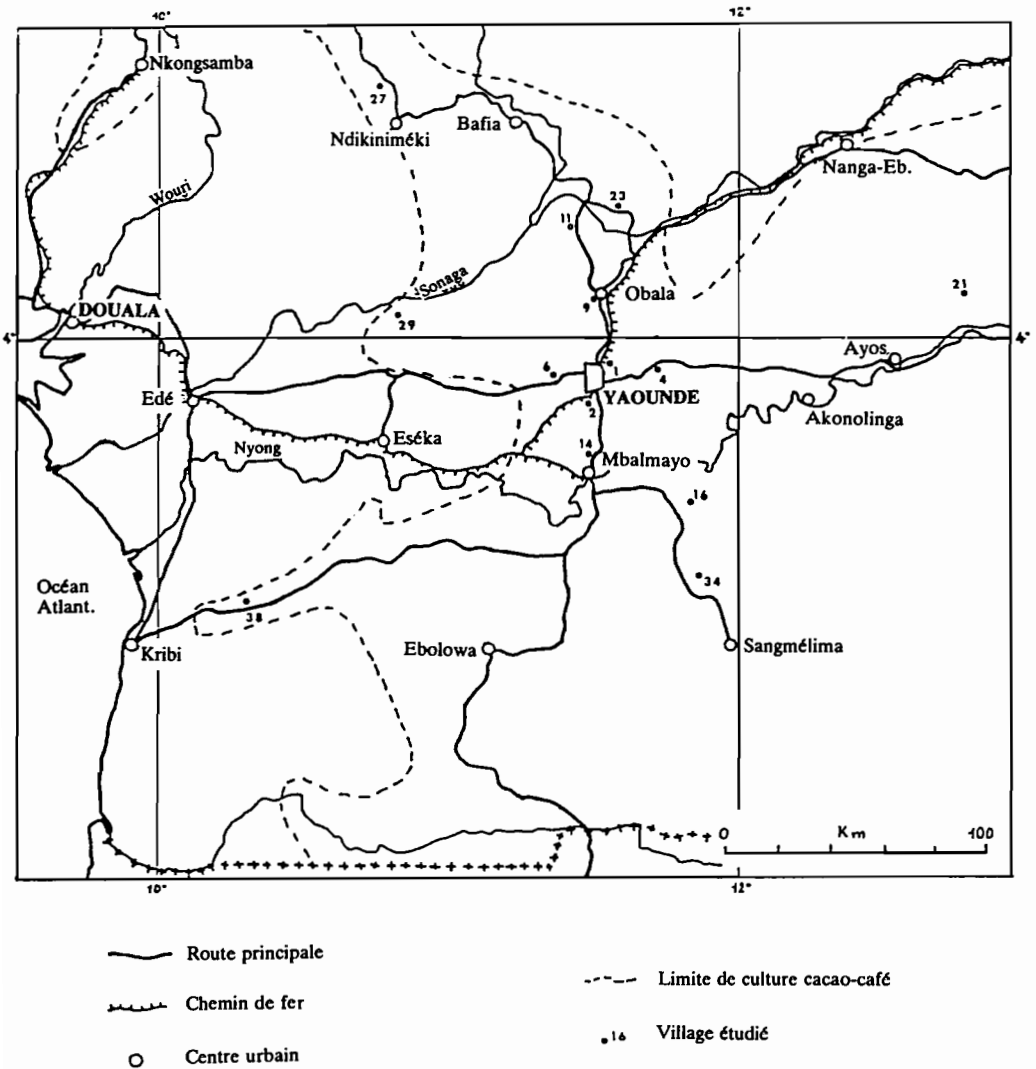
(1) SODECAO : Société de Développement du Cacao créée en 1974 pour accroître la production de cacao dans le sud du Cameroun.

urbain et qui est donc le fait des femmes cultivatrices de vivres, principale activité agricole des villageoises. Ces données constituent en quelque sorte un sous-produit d'une vaste enquête sur l'émigration rurale que nous avons menée dans le sud du Cameroun en 1974. Un certain nombre de questions concernant l'activité des femmes avaient été posées dans les 38 villages alors étudiés. Nous n'utiliserons ici que les réponses obtenues dans 14 d'entre eux, choisis en fonction de leur distance à Yaoundé : 6 à moins de 50 km, 3 entre 50 et 100 km, 4 entre 100 et 200 km et 1 à plus de 200 km (cf. Fig. n° 1). Dans ces 14 villages, environ 1 800 femmes avaient été interrogées. Mais l'aspect « commercialisation des vivres » étant alors assez marginal par rapport à l'étude en cours, il ne s'agit là que de questions fort générales, visant surtout à déterminer le degré d'enclavement ou d'ouverture des villages considérés. On ne trouvera donc ici abordés que quelques aspects limités du problème vivrier, aspects qui ne seront considérés que du point de vue de la campagne ; il ne s'agit que de quelques facettes d'une question très vaste qui appelle des recherches bien plus spécifiques.

Pour cet ensemble de 14 villages, il apparaît que plus de la moitié des villageoises (56 %) vendent des vivres qu'elles ont cultivés. La proportion est donc assez élevée, montrant que la majorité des villages sont ouverts sur le marché régional, mais ce résultat devrait être complété par des indications sur les quantités commercialisées et la fréquence de cette commercialisation.

Aucune précision n'est malheureusement donnée sur le premier point par les enquêtes utilisées, mais on peut imaginer que ces quantités sont bien souvent modestes, dans la mesure où les agricultrices ne produisent pas pour vendre mais pour nourrir leur famille. De façon plus nuancée que les experts de la Banque Mondiale, L. Wenezoui, étudiant un village Eton à 30 km de Yaoundé, écrit à ce propos : « Les techniques culturelles traditionnelles ne permettent pas d'obtenir des suppléments de récolte importants dont le produit de vente pourrait rapporter de substantiels revenus aux agricultrices. Seule la banane-fruit est vendue par toutes les femmes. Le pourcentage de régimes vendus par ménage est très élevé, il dépasse 80 % des régimes coupés. Les autres produits vivriers (tubercules, feuilles légumières, condiments) sont aussi vendus ; mais les pourcentages moyens de quantités livrées au marché n'excèdent pas 15 % de la récolte de chacun de ces produits » (p. 170). Ajoutons que si la banane douce fait l'objet d'une telle commercialisation, c'est précisément parce qu'elle n'est pas habituellement consommée en milieu rural.

CROQUIS DE SITUATION DES VILLAGES ÉTUDIÉS



La fréquence des ventes est mieux cernée par l'enquête : les trois-quarts des femmes vendent entre une fois par semaine et une fois par mois et, plus précisément, une fois par semaine pour 40 % d'entre elles et une à trois fois par mois pour 35 %. Celles qui vendent plusieurs fois par semaine ne forment que 13 % de l'ensemble, et celles qui vendent très rarement (deux à trois fois par an) 12 %. On ne peut donc douter, devant ces résultats, qu'existe bien une offre vivrière régionale

non négligeable, puisque plus de la moitié des villageoises peuvent effectivement proposer des produits à la vente, et cela plusieurs fois par mois.

LES CONDITIONS DE L'OFFRE PAYSANNE

Ces résultats d'ensemble appellent d'autres précisions, car il paraît évident qu'ils ne sont pas identiques d'un bout à l'autre de tout le Sud-Cameroun, ni valables sans distinctions pour toutes les villageoises. L'offre vivrière paysanne varie en effet en fonction de facteurs dont certains peuvent être mis en évidence par l'enquête. Les uns sont d'ordre géographique, d'autres sont plus particuliers aux personnes. Quant à ceux d'ordre économique (économie nationale ou régionale, et économie du groupe domestique), la source utilisée ne permet pas de les appréhender en dépit de leur importance.

Les conditions géographiques

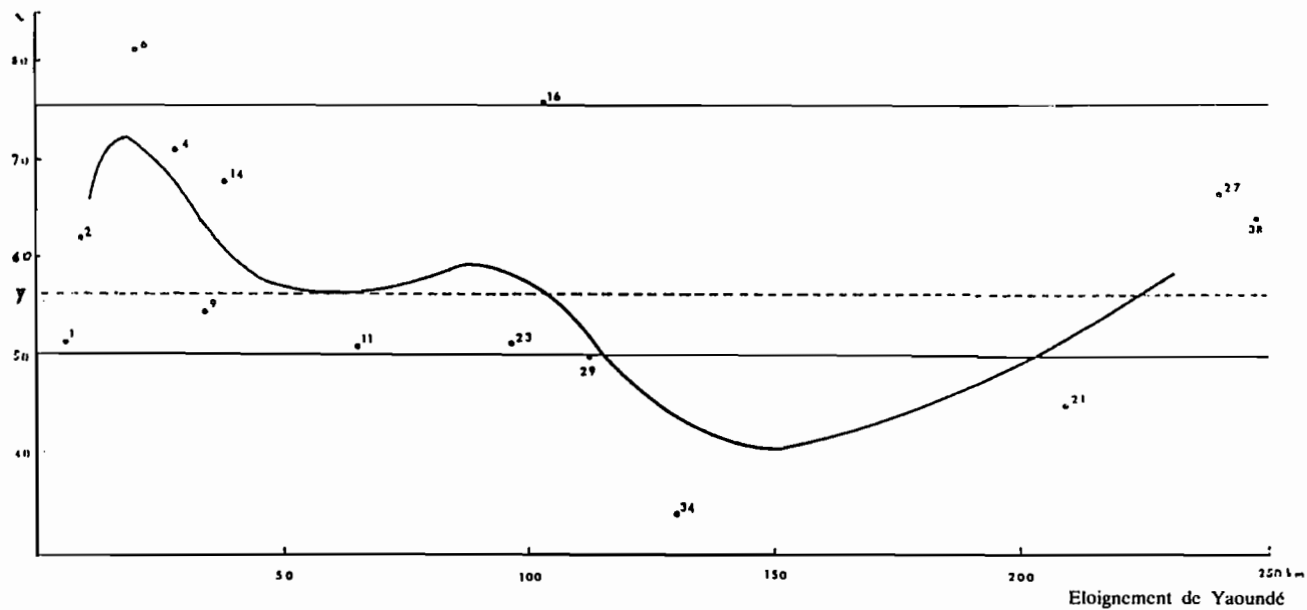
a) *La distance.* La ville de Yaoundé constituant le principal marché de la région, on peut supposer que la proportion de femmes commercialisant une partie de leur production soit en rapport avec la distance qui sépare leur village de la ville : plus le village en est proche, plus cette proportion doit être élevée. Si, dans l'ensemble, la liaison se vérifie bien (cf. Fig. n° 2), plusieurs remarques s'imposent cependant.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, les villages les plus proches de Yaoundé (n° 1 : Ngoulemakong, n° 2 : Messamendongo) ne sont pas ceux qui comptent les plus fortes proportions de vendeuses (2). Ces proportions ne dépassent sensiblement la moyenne qu'à partir d'une vingtaine de kilomètres de la capitale et jusqu'à une cinquantaine de kilomètres. A proximité immédiate de la ville, le pourcentage de vendeuses ne reste que moyen, situation qui s'explique par un certain désintérêt de la population pour l'agriculture, qu'elle soit vivrière ou cacaoyère d'ailleurs : la ville toute proche offre en effet d'autres occasions de gagner un peu d'argent, même pour les femmes, tout en demeurant au village : emplois de bureau, petits commerces, emplois de bonne...

(2) Les numéros de code des villages sont ceux utilisés pour l'enquête-migration, d'où une numérotation ici discontinue. Ce sont les suivants : 1: Ngoulemakong, 2: Messamendongo, 4: Meyo, 6: Kala, 9: Ekoum-Douma, 11: Nkolekono, 14: Zamakoé, 16: Olamndoé ; 21: Salla, 23: Kéla, 27: Ndikitiek, 29: Dingombi, 34: Nsimi, 38: Kouambo.

LA VENTE DE VIVRES PAR LES VILLAGEOISES EN FONCTION DE LA DISTANCE DU VILLAGE À YAOUNDÉ

Proportion de vendeuses



•¹⁶ Village étudié

~ Moyenne mobile

C'est donc dans la couronne des 20 à 50 km autour de Yaoundé que la commercialisation des vivres est la plus activement pratiquée par les paysannes, et cela, bien sûr, en direction de la capitale. Deux études que nous avons menées sur l'un des principaux marchés urbains (1976) ont même montré que les villages d'où les paysannes venaient en majorité (59 %) pour vendre leurs vivres se trouvaient à une distance comprise entre 10 et 40 kilomètres de la ville.

De ce point de vue, l'exception est ici le village n° 9 (Ekoum-Douma) qui se place juste à la moyenne régionale (fig. 2). On pourrait y voir un effet de la proximité de la petite ville d'Obala qui jouerait, toutes proportions gardées, le même rôle polarisateur que Yaoundé. Mais le cas de Zamakoé (n° 14), placé dans une situation comparable près de Mbalmayo et pourtant bien au-dessus de la moyenne, conduit à écarter cette interprétation. Il semble bien plutôt que l'appartenance d'Ekoum-Douma, comme d'ailleurs celle de Nkolékono (n° 11), au pays Eton, explique la faiblesse relative du nombre de villageoises vendeuses : ici les densités démographiques plus élevées (plus de 50 hab/km²), et, plus immédiatement, les nombreux enfants dans les familles ne permettent pas toujours le dégagement d'un surplus vivrier commercialisable.

D'une façon générale, au-delà d'une distance de 100 km de Yaoundé, la vente des vivres par les femmes est nettement moins courante, à l'exception du village d'Olamndoé, dont le cas sera expliqué plus loin. Cette distance, nous l'avons déjà noté par ailleurs, constitue, en effet, une sorte de seuil des relations régionales, compte tenu des moyens de transport disponibles et de l'état des axes de communication. Au-delà des 100 km, l'intensité des relations ville-campagne s'affaiblit considérablement. On constatera cependant que, curieusement, vers les 150 km de Yaoundé, la courbe de la fig. 2 se relève nettement et que la proportion de femmes vendeuses dans les villages de Ndikitiek (n° 27) et Kouambo (n° 38) dépasse la moyenne régionale. Le premier cas doit, probablement, être attribué à la faiblesse de l'échantillon, s'agissant d'un petit village de 114 habitants. Mais la situation du second révèle qu'il appartient déjà à une autre aire d'influence économique que celle de Yaoundé : il ne se trouve, en effet, qu'à une soixantaine de kilomètres de Kribi et subit par là l'attraction de Douala qui appelle à une commercialisation accrue des vivres.

b) Les lieux de vente. Yaoundé n'est donc pas, on le voit, le seul lieu où les villageoises peuvent commercialiser leur production. Sur les 14 villages considérés, il ne s'en trouve que 8 dont les cultivatrices vont vendre directement leurs vivres sur l'un ou l'autre marché de la capitale : marché central pour les unes, marché de Mvog Mbi ou marché de Mokolo pour les autres, selon la commodité d'accès. De plus, sur ces 8 villages, il n'en est que 3 pour lesquelles une majorité de vendeuses donnent la priorité à Yaoundé : Ngoulemakong (n° 1), Messamendongo (n° 2) et Kala (n° 6), c'est-à-dire ceux qui ne se trouvent pas à plus de

20 km de la capitale. Où donc les autres villageoises vendent-elles leurs vivres ?

Parmi les lieux de vente donnés dans les réponses, le plus fréquemment cité est « le village même » : 39 % des réponses ; Yaoundé vient en deuxième position (23 %), puis à égalité, les marchés et les petites villes proches (19 %). Cette vente sur place n'est pas, sauf exception, un commerce interne au village, mais bien encore orientée vers la ville. Elle peut être pratiquée de plusieurs façons. Tantôt, et c'est un spectacle courant le long des routes bien fréquentées, les vivres sont disposés sur des claies surélevées ou simplement sur une chaise de façon à attirer l'attention des automobilistes de passage. Tantôt la vente sur place est suscitée par les tournées des « buy'em sell'em », ces commerçantes revendeuses de vivres qui visitent régulièrement certains villages, où elles ont souvent des relations de parenté ou d'amitié. Tantôt enfin, mais le cas est plus rare, les achats au village sont le fait de la MIDEVIV, organisme d'Etat chargé de la collecte et de la commercialisation des vivres.

Ici prend place l'explication de la forte proportion de vendeuses observée à Olamndoé (n° 16). A l'époque de l'enquête, le village était, en effet, visité chaque mardi par un camion de la MIDEVIV qui s'y procurait des vivres, ensuite revendus en magasin que cet organisme tenait à Mbalmayo. Même si, aujourd'hui, la MIDEVIV a cessé d'accorder la priorité de ses activités à cette commercialisation, dont le coût de fonctionnement s'est avéré trop élevé et préfère se consacrer à l'amélioration des semences, on doit constater qu'au niveau local son intervention a su stimuler de façon spectaculaire l'offre vivrière villageoise.

Dans les villages situés à proximité d'une petite ville, les paysannes accordent tout naturellement la priorité au marché voisin : ainsi Ekoum-Douma à Obala, Zamakoé à Mbalmayo, Ndikitiek à Ndikiniméki. Ailleurs enfin, un bourg voisin doté d'un marché périodique joue un rôle identique : Bipindi pour Kouambo (n° 38). Parfois, comme pour Meyo (n° 4), l'office dominical de la Mission Catholique voisine (Omvan ou Nkolmeyang) est l'occasion d'un marché hebdomadaire dont les villageoises tirent parti pour vendre des vivres. Ou bien il s'agit simplement d'un carrefour routier (Nsimi : n° 34), où se tient ce marché hebdomadaire à partir duquel les vivres sont drainés vers les villes.

c) *L'accessibilité.* Que le lieu de vente soit la capitale, une petite ville ou un marché périodique proches, cette vente directe que pratiquent les paysannes a pour condition première un accès aisé au marché depuis le village. A cet égard, les faibles « performances » de certains villages quant à la proportion de femmes vendeuses sont révélatrices de leur isolement géographique : ainsi Dingombi (n° 29), à une trentaine de kilomètres de la route Yaoundé-Douala (carrefour de Boumnyébel), que l'on ne peut rejoindre commodément que les jours de marché (une fois par mois), quand camions et taxis-brousse circulent sur

les petites pistes des environs. Ceci justifie l'interrogation des habitants : « On n'arrive pas à vendre nos vivres par manque d'occasions de vendre, alors pourquoi travailler davantage ? ». Il en va de même pour Salla (n° 21), mal relié à Ayoa qui ne constitue, au demeurant, qu'un marché fort médiocre.

Pour le paysan, l'enclavement du village se mesure d'ailleurs autant en termes de fréquence, de régularité et de prix des transports en commun existants, qu'en termes de qualité et d'entretien des pistes. L'offre vivrière pourrait sans difficultés de production être beaucoup plus importante, si la collecte en était bien mieux assurée. Entre 50 et 100 km de la capitale, un minimum d'organisation collective devrait rendre l'affaire rentable. Mais partout, ces ventes ne sont que le fait de villageoises isolées, fruit d'initiatives individuelles des cultivatrices, au coup par coup selon les situations et les besoins des unes et des autres.

A ces facteurs d'ordre géographique qui influent sur les variations de l'offre vivrière paysanne, s'en ajoutent en effet d'autres, particulièrement ceux que l'on peut appeler d'ordre personnel et que l'enquête utilisée permet de saisir assez bien.

Les variables personnelles

Sous ce vocable, il faut entendre un faisceau de caractéristiques définissant la situation personnelle des villageoises vendeuses de vivres et les posant dans la société. Elles permettent d'approcher leurs motivations et, par là même, les ressorts de ce petit commerce vivrier.

a) *L'âge.* Une première constatation, quelque peu étonnante, est que ces paysannes commerçantes sont relativement âgées. A ne considérer que les femmes de 15 ans et plus, l'âge moyen des vendeuses est de 45 ans, alors que celui des femmes qui ne vendent pas est de 32 ans ; ajoutons que le recensement de 1976, dernier en date, donne un âge moyen de 37 ans pour les femmes de 15 ans et plus, en zone rurale du centre-sud. Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, ce petit commerce n'est donc pas une occupation de jeunes filles ou de jeunes femmes que les tâches du foyer ou le souci des enfants n'accaparent pas encore. Il est en fait exercé par des femmes d'âge mûr, comme le montre le tableau suivant.

PRATIQUE DE LA VENTE DE VIVRES SELON L'ÂGE DES VILLAGEOISES

Ages	15 24	25 34	35 44	45 54	55 64	65 et plus
% de vendeuses	38,2	21,0	61,3	70,2	62,5	31,8

Les âges auxquels les paysannes montrent le plus d'intérêt pour le commerce des vivres vont donc de 35 à 64 ans, avec un maximum entre 45 et 54 ans : 70 % des femmes de ce groupe exercent ce commerce. Par contre, un moindre pourcentage concerne les jeunes femmes de 25 à 34 ans qui délaissent plus que les autres cette occupation alors que, plus jeunes, elles y attachaient plus d'importance. Ces observations ne peuvent être comprises que mises en rapport avec la situation matrimoniale et la charge familiale des intéressées.

b) *Situation matrimoniale et charge familiale.* La majorité des paysannes commerçantes sont des femmes mariées : 85 %, et seulement 15 % sont veuves ou séparées de leur mari, alors que dans la population rurale régionale (1976), les proportions sont respectivement de 71 et 29 %. De même, à considérer l'ensemble du groupe des femmes mariées, 63 % vendent des vivres, mais dans celui des femmes veuves ou divorcées, 30 % seulement. A l'inverse, les deux-tiers (65 %) des jeunes femmes célibataires (15-24 ans) ne vendent jamais de vivres.

On touche là à la seconde caractéristique majeure de ce commerce féminin de vivres : il est avant tout l'affaire de femmes au foyer, et relativement âgées. On pourrait penser qu'il s'agit là de femmes n'ayant pas ou peu d'enfants à charge et cela pour deux raisons : celles qui ont plusieurs enfants disposent de moins de temps pour aller au marché ou à la ville voisine proposer leurs produits, et aussi plus le nombre de bouches à nourrir est grand, moins la cultivatrice doit disposer de vivres en surplus pour la vente. En réalité, que ces femmes mariées aient ou non des enfants n'a guère d'influence sur leur activité commerciale : près des deux-tiers vendent des vivres. De même la variation en fonction du nombre d'enfants à charge (3) est tout aussi négligeable.

Il apparaît donc, qu'ici, le facteur prépondérant est bien celui de la situation matrimoniale. La femme mariée a besoin d'un minimum de revenus monétaires dans la mesure où, bien souvent, l'argent que l'homme gagne par la culture du cacao n'est pas utilisé pour les dépenses familiales. Généralement les frais d'entretien des enfants (habillement, scolarité...) sont à la charge de la femme, de même que ses dépenses propres. On peut ainsi expliquer que les femmes les plus jeunes commercialisent moins que les autres : elles sont souvent encore célibataires, voire élèves, aident la mère de famille aux travaux des champs et n'ont encore que des besoins en numéraire fort réduits. Mais les premières années du mariage marquent généralement le minimum de l'activité commerciale : elles correspondent à l'installation dans le village et dans la famille du mari, période d'adaptation à une nouvelle existence qu'il faut apprendre et où l'on travaille souvent d'abord sur les champs

(3) Il ne s'agit pas ici des enfants mis au monde par femme, mais de ceux que la femme doit nourrir, qu'ils soient ses propres enfants ou ceux qui lui ont été confiés au village (neveux, petits-enfants, etc.).

de la belle-mère : « Je ne vends pas encore, je viens d'arriver ici » répondent ces jeunes femmes.

Le rôle joué par l'importance de la charge familiale se marque nettement surtout pour le groupe des femmes seules (veuves, divorcées ou mères seules) : 62 % de celles qui n'ont pas d'enfant ne vendent rien, mais 64 % de celles qui ont des enfants vendent des vivres. Pour elles, ce petit commerce est, en effet, une nécessité, s'agissant de l'unique source de revenus monétaires.

YAOUNDE ET L'ECONOMIE VIVRIERE REGIONALE

Les données recueillies portent donc à penser que, sauf exceptions, l'offre paysanne en produits vivriers relève quasi exclusivement d'un petit commerce de nécessité. Elle constitue une activité annexe pour des femmes qui tentent, avec les moyens du bord, de se débrouiller pour gagner quelque argent et faire face aux besoins du foyer auxquels l'homme ne pourvoit pas. Dans de telles conditions, il va de soi que l'on ne peut compter sur une offre aussi aléatoire pour assurer le ravitaillement d'une capitale en constant accroissement démographique.

Cependant, certaines études tendent à montrer qu'une évolution se dessine depuis une décennie ou même davantage, selon laquelle l'économie paysanne, au moins dans les environs de Yaoundé, accorderait de plus en plus d'attention aux cultures vivrières, jusqu'à leur donner ici ou là une part décisive dans les revenus des ménages ruraux. R. Bosch (1980) croit ainsi pouvoir constater que dans le centre-sud, les revenus monétaires vivriers de la femme atteignent la moitié de ceux que l'homme obtient par le cacao, alors qu'ils n'en égalaient que le quart une dizaine d'années auparavant. Comparant deux villages du sud, J. Weber (1977) trouve pour l'un, Yemesoa situé dans la Lékié, un revenu vivrier par femme active dépassant la moitié de celui de l'homme, et pour l'autre, Alen-Zalengang dans le Dja-et-Lobo, un revenu s'élevant à plus du double de celui de l'homme. Faut-il déjà conclure que la « révolution vivrière » est ici accomplie, libérant la femme de la tutelle économique masculine, voire associant l'homme et la femme à la même activité agricole et répandant sur les campagnes les bienfaits d'une rentrée de fonds régulière et constante au long de l'année (R. Bosch, o.c.) ? C'est aller trop vite en besogne, car on ne peut généraliser aussi hâtivement et l'exemple de Nkongmessa étudié par L. Wenezoui (1979) montre que les situations diffèrent considérablement selon les zones, voire selon les villages de cette partie centrale du Cameroun, en fonction des contextes locaux.

L'offre vivrière, en effet, et partant les revenus vivriers des paysannes, dépendent, outre les conditions agronomiques particulières, de plusieurs paramètres qu'aucune étude de l'approvisionnement de la capitale ne saurait négliger. Deux nous paraissent essentiels :

a) L'état des routes et la fréquence des cars et des camions, en un mot la quantité et la qualité des relations du village à la ville. Les villages situés au bord ou à proximité d'une route goudronnée sont naturellement avantagés de ce point de vue, mais même dans la Lékié, ce n'est nullement le cas de tous. En réalité, on ne trouve qu'un nombre réduit de villages, toujours les mêmes, particulièrement bien situés pour ces relations, à participer activement au ravitaillement urbain et à lui donner une priorité dans leur organisation économique.

J. Weber montre ainsi qu'à Alen-Zalengang une partie importante de la récolte vivrière pourrait dans les champs, faute de pouvoir être vendue, tandis qu'à Yemesoa toute la production est récoltée. Mais, même dans la Lékié, se trouvent bien des villages où cette production pourrait aussi sur pied, faute de moyens de transport vers la ville.

b) Un deuxième paramètre est lié à la densité régionale de la population. Ainsi serait-il intéressant de pouvoir connaître le volume des ventes de vivres en fonction de la charge familiale, cette traduction dans le quotidien de la densité démographique. Augmente-t-il quand les enfants sont plus nombreux, pour mieux répondre aux besoins monétaires que leur nombre multiplie, ou au contraire diminue-t-il alors, parce que la quasi totalité de la production se trouve consommée par la famille ? Le cas de nos deux villages Eton de la Lékié (n° 9 et 11) incline vers la deuxième hypothèse, du moins pour les zones où la pression démographique sur la terre est déjà trop forte pour autoriser une extension des cultures : « Je ne vends pas parce que la famille est trop nombreuse » n'est pas ici une réponse rare. Mais ailleurs, là où l'accès à la terre est encore sans problème, la limite devient probablement celle de la capacité physique de la femme à multiplier les champs vivriers et, par là, une limite technologique.

Mais un danger n'en menace pas moins les villages, celui de la perte de leur autosuffisance alimentaire que des études permettent déjà de mettre en évidence. Deux situations peuvent aboutir à une telle éventualité :

— Que la charge humaine soit trop forte pour les ressources disponibles (compte tenu des techniques utilisées), et l'obligation de vendre des vivres pour parer aux besoins monétaires familiaux entraîne un état de pénurie alimentaire : ainsi à Yemesoa les achats de vivres et boissons par les villageois sont quatre fois plus élevés qu'à Alen-Zalengang.

— Que la ville soit toute proche ou, plus souvent, son accès très aisé, et le village est conduit, même en l'absence de toute pression démographique excessive, à commercialiser une trop grande quantité de vivres au point de manquer de semences pour l'année suivante et de mettre en danger son équilibre nutritionnel : c'est le cas constaté dès 1965 par J. Tissandier à Zengoaga, à 130 km de Yaoundé.

Ainsi, de même qu'on ne peut généraliser à l'ensemble du Sud-Cameroun les évolutions observées dans quelques villages, de même

ne peut-on prétendre que ces évolutions ne posent aucun problème. Mais les exemples observés permettent de dégager quelques conclusions et de planter quelques jalons pour un développement régional intégrant mieux ville et village.

a) Dans l'intérêt même des villages actuellement sollicités par la demande urbaine, il est urgent d'étendre l'aire de collecte des vivres, de façon à mieux la distribuer dans l'espace : non seulement il s'agit de donner leur chance à tous les villages du sud, mais aussi d'éviter à quelques-uns une « surexploitation » par la ville, qui les conduit rapidement à une sous-alimentation et à un épuisement de leurs terres, déjà sensible le long des grands axes routiers. La première condition en est de ramifier au maximum le réseau routier et de l'entretenir de façon à le rendre praticable en toute saison.

b) Des mesures accompagnant cette évolution des campagnes devraient être prises non seulement pour assurer aux paysans un prix de vente incitatif, mais pour assurer aussi la conservation et le maintien de la fertilité des sols de plus en plus sollicités. On ne peut que souhaiter que l'action de la MIDEVIV ne se limite pas au Plan Semencier, mais s'étende aussi à cet aspect du problème vivrier.

c) On a vu que les ventes de vivres ne sont, jusqu'à présent, qu'affaire individuelle des cultivatrices, soit qu'elles les portent elles-mêmes en ville ou au marché le plus proche, soit qu'elles attendent sur place les éventuels clients, soit que les « buy'em sell'em » se chargent du transport. Il est à souhaiter que l'amélioration nécessaire du réseau routier aille de pair avec la constitution de groupements de type coopératif qui permettraient aux producteurs de ne plus laisser leurs ventes aux soins du hasard ou au bon vouloir des revendeuses.

d) Cette évolution, qui donne à l'agriculture vivrière la priorité pour la production et la commercialisation, ne sera effective que si elle intéresse non plus seulement les femmes, et des femmes relativement âgées on l'a vu, mais aussi les hommes et particulièrement les jeunes agriculteurs, ce qui n'est pensable que s'il s'agit d'une activité rémunératrice.

Déjà perceptible ici ou là, cette conversion des activités agricoles régionales doit, pour réussir, être accompagnée et encouragée par les pouvoirs publics. Or, force est bien de constater que les mesures prises jusqu'ici ne vont pas dans ce sens. On a vu avec quelle réticence la SODECAO envisage l'élargissement de ses activités au domaine vivrier, prisonnière de ses origines qui la vouaient à fournir, par le cacao, des devises au pays. Mais aussi, si le prochain achèvement de la route goudronnée Yaoundé-Bafoussam permettra bien le désenclavement du nord-ouest de la Lékié, il donnera aussi un débouché facile aux productions vivrières de l'ouest, au détriment de celles du sud. On peut en effet estimer que les vivres produits dans la région immédiate de Yaoundé auraient pu être offerts sur le marché de la capitale à des prix

moins élevés que ceux produits à plus de 300 km de là. Une réorganisation réellement voulue de l'économie agricole qui donnerait ouvertement la priorité à la production vivrière régionale non seulement permettrait de réanimer l'activité paysanne du sud, mais pourrait aussi contribuer de façon substantielle à résoudre la question du ravitaillement vivrier de la capitale.

BIBLIOGRAPHIE

- BOSCH R., Urbanisierung und Agrarstruktur : Eine Untersuchung am Beispiel der Stadt Yaoundé, Kamerun. *Afrika Spectrum*, n° 3, 1980 (282-293).
- Bureau Central du Recensement, *Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976*. Vol. I. tome 2. Ministère de l'Économie et du Plan. Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1978, 314 p. Yaoundé.
- FRANQUEVILLE A., *Yaoundé, construire une capitale*. Mémoires ORSTOM n° 104. Etudes urbaines, Paris, 1984, 192 p.
- FRANQUEVILLE A., *Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le sud du Cameroun*. Ed. provisoire ORSTOM. 1983. 793 p. multigr. Paris (à paraître).
- TISSANDIER J., *Zengoaga, étude d'un village camerounais et de son terroir au contact forêt-savane*. Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara, n° 3. ORSTOM-Mouton & Co. 1969, 88 p. 5 cart. h.t. Paris.
- WEBER J., Structures agraires et évolution des milieux ruraux : le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun. *Cahiers ORSTOM*, sér. Sci. Hum. 1977, vol. XIV,2 (113-139).
- WENEZOUÏ L., *L'évolution d'une communauté Eton dans un village proche de Yaoundé : Nkongmessa (centre-sud du Cameroun)*. 1979, 507 p. multigr. Paris.

LES VILLES SECONDAIRES EN AFRIQUE : LEUR ROLE ET LEURS FONCTIONS DANS LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Marcel WERTHEIMER
Agence Coopération et Aménagement

INTRODUCTION

Deux phénomènes sont à l'origine de cette réflexion.

— Le premier, connu depuis plusieurs décennies, est le régime très rapide — trop rapide dit-on — de l'urbanisation en Afrique, dominée par l'apparition de villes-métropoles, dont le rythme de croissance surpasse les capacités d'équipement et d'accueil, polarise à l'extrême et déséquilibre l'économie des pays, en attirant à elles l'essentiel des moyens et les hommes les plus dynamiques.

— Le second concerne la dégradation de l'autosuffisance alimentaire. Depuis 1970, le rythme de croissance de la production agricole ne suit, en moyenne, qu'avec un point de retard celui de la démographie. Les besoins d'importations d'aliments de base, de localisés et conjoncturels qu'ils étaient, paraissent en voie de devenir structurels sur un nombre de pays de plus en plus grand et prélever sur les ressources en devises gagnées par les seuls produits primaires un quota rapidement croissant. Les importations concernent surtout et d'abord les grandes villes et des produits, comme le blé, qui ne sont pas cultivés en Afrique. Concurrençant les cultures locales, ils introduisent également des comportements nouveaux, parfois des mimétismes sans nécessité réelle.

Il vient immédiatement à l'esprit de relier les deux phénomènes : démographie galopante principalement orientée vers la croissance urbaine des villes primatiales et besoins exponentiels d'importations alimentaires, même si, statistiquement la corrélation n'est jamais apparue clairement.

L'idée qui sous-tend l'étude menée sur le rôle et les fonctions des villes dans le développement national et régional des pays de l'ASS est la suivante : une croissance urbaine fonctionnelle mieux répartie sur les territoires, stimulant un réseau de villes secondaires hiérarchisées entre

elles, ne pourrait-elle avoir pour double effet d'installer autant de filtres efficaces entre les zones rurales et les villes primatiales et de stimuler la production agricole par une demande plus forte et plus proche des zones de production ?

Cette idée peut, de prime abord, sembler paradoxale. Si l'explosion urbaine actuelle est l'une des causes des déséquilibres sociaux, économiques et alimentaires, en quoi une politique d'urbanisation — même fondée sur une dynamisation des villes secondaires — peut-elle participer à la relance de la production agricole ?

A cet égard, deux éléments doivent être pris en compte :

— l'urbanisation est un phénomène irréversible. Il faut donc le gérer. Il peut, par ailleurs, être bénéfique à plus d'un titre. Si ces conséquences paraissent aujourd'hui hypothéquer les efforts de développement des pays de l'ASS, ce sont ses formes (macrocéphalie, inexistence d'un réseau urbain) qui interpellent plus que le phénomène lui-même ;

— le retard pris par la production agricole est le reflet de l'insatisfaction rurale, de la précarité — en volume comme en prix — de ses marchés tant intérieurs qu'extérieurs. Il traduit également la déficience de l'organisation actuelle de l'espace économique pour la valorisation du potentiel vivrier et incite à penser qu'une politique active d'aménagement du territoire avec ses composantes urbaines de transport, de localisation des activités pourra justement contribuer à stimuler cette valorisation et à réduire la dépendance alimentaire des pays de l'ASS.

Bien entendu, il ne saurait être question de vouloir donner aux politiques urbaines et d'aménagement plus d'impact qu'elles ne peuvent en avoir. Ce serait conférer un statut d'exogénéité que n'a pas la variable spatiale et, en particulier, oublier — comme l'enseigne l'examen des processus de développement économique tant dans les pays développés que dans ceux qui le sont moins — la relation dialectique qu'ont entretenue l'évolution du système productif et la structuration de l'espace.

*

**

La présente note constitue un résumé d'une synthèse effectuée à l'issue d'une première phase de l'étude. Celle-ci avait pour objet de dresser un bilan-diagnostic, un constat sur la situation et l'évolution des villes africaines au cours des vingt dernières années et sur les rapports réciproques avec leur environnement spatial et humain.

Sous les différents aspects factuels et théoriques évoqués dans cette introduction, douze pays ont été étudiés (1). Ils représentent 53 % de la

(1) Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Kénya, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Togo, Zaïre, Zimbabwe.

population africaine au sud du Sahara et sa répartition selon les critères de la géographie, de la démographie, des choix d'organisation politique, des influences extérieures.

L'étude a porté essentiellement sur :

- le réseau des villes secondaires en relation avec leur environnement agricole d'une part et leur ville capitale d'autre part ;
- les structures d'organisation du monde rural et l'évolution de la production agricole ;
- l'environnement économique et institutionnel des milieux urbain et rural ;
- enfin, un essai sur l'articulation fonctionnelle entre villes et campagnes.

STRUCTURE URBAINE ET STRUCTURE RURALE

Deux observations liminaires s'imposent :

— la production agricole, la structure, les institutions et organisations de promotion rurale sont assez bien connues au travers d'une abondante documentation. Au contraire, l'organisation, la structure et les fonctions des villes ont été peu étudiées — à l'exception en général de la capitale — et moins encore dans leurs rapports avec leur environnement rural. La synthèse du rôle et des fonctions des villes secondaires dans le développement a donc été très difficile à établir, compte tenu de l'aspect fragmentaire des données et de la diversité des situations.

— structure urbaine et structure rurale sont fondamentalement liées. On les a traitées séparément pour la seule raison de clarté de l'exposé.

Il n'existe pas de définition universellement acceptée pour caractériser une ville secondaire. La conception utilisée ici est fonctionnelle et non pas quantitative. Est réputée ville une agglomération dont les habitants exercent de façon permanente les fonctions diversifiées de l'administration, du commerce, de l'industrie et/ou de l'artisanat, des services publics et privés, de l'agriculture, mais où la fonction agricole n'est pas dominante.

Une ville primatiale est celle où toutes les fonctions — et chacune très diversifiée — sont présentes et auxquelles s'ajoutent la fonction gouvernementale et la fonction de relation privilégiée avec l'étranger. C'est le cas des capitales nationales, des plus grands ports (ex. Douala, Port Harcourt, Mombasa) et de certaines grandes capitales d'Etat dans le cas de Fédération du Nigéria.

Dans cette étude, les villes secondaires sont toutes celles qui réunissent plusieurs fonctions et qui ne sont pas primatiales.

La structure urbaine

Caractéristiques générales de l'urbanisation

Dans l'échantillon des 12 pays choisis, la part de la population urbaine a doublé en 20 ans par rapport à la population totale, passant de 13-15 % (2) à 26-30% (2) entre 1960 et 1981. Il s'agit là d'une moyenne, présentant des écarts considérables d'un pays à l'autre.

Le processus d'urbanisation, marqué par l'hystérésis coloniale, s'est accéléré au cours de la décennie 1970-1980 par rapport à la première décennie, à l'exception remarquable et peut-être significative des pays les plus fortement urbanisés en début de période (Congo, Sénégal, Nigéria). Le taux de croissance urbaine annuel dépasse actuellement en moyenne 6,5 % par an (Cf. Graphe en Annexe).

Le taux de primatialité (pourcentage de la population urbaine dans la ou les deux plus grandes villes) s'est, à deux exceptions près, fortement accru, passant de 35 à 43 %. Cette primatialité peut être un phénomène régional.

Le phénomène urbain apparaît structurel et inévitable et s'impose désormais aux stratégies de développement comme une donnée fondamentale, notamment parce qu'il paraît corollaire de la croissance économique (Cf. Graphe en Annexe).

De façon générale, les taux de croissance des grandes villes sont plus élevés que la moyenne de ceux des villes petites et moyennes dans presque tous les pays. Pour autant la fourchette des taux de croissance des villes secondaires est très variable (de 0 à 20 %).

Les mécanismes de l'urbanisation

De façon générale, la croissance démographique nationale est de l'ordre de 3 % par an comprise entre 2,5 et 4 % selon les pays étudiés.

Les villes existantes croissent par elles-mêmes à un taux beaucoup plus élevé sous la combinaison d'une croissance démographique déjà plus forte que la moyenne nationale en raison de la composition socio-démographique urbaine et de l'exode rural, les deux facteurs jouant approximativement à parts égales.

A la base, le nombre de « villes » s'est accru à partir de villages ou de bourgs-marchés lorsque le nombre des ruraux agglomérés a entraîné l'apparition de besoins plus diversifiés et de fonctions nouvelles. Cette coagulation migratoire et démographique entraîne une création administrative spécifiquement urbaine et des investissements publics, sociaux et d'infrastructures.

Les flux migratoires sont partout importants, surtout depuis les

(2) Selon les sources.

indépendances. Les courants les plus significatifs en nombre et en qualité sont ceux qui s'exercent des zones rurales vers les villes et les mouvements de ville à ville. Globalement et approximativement :

— La moitié du croît démographique des régions rurales migre vers les villes et dans un premier temps vers les villes, petites ou grandes, proches de la zone d'origine. Cette migration rural-urbain concerne *en majorité les classes d'âge jeunes entre 15 et 35 ans* ; elle comporte certes des retours périodiques pour une partie des migrants mal intégrés à la nouvelle situation urbaine ou au moment des grands travaux agricoles mais son solde est largement positif. Elle concerne également plus d'hommes que de femmes. Ces deux caractéristiques sont de grande conséquence sur les milieux urbain et rural. Les classes d'âge migrantes sont les plus prolifiques ; la masculinité dominante des migrants appauvrit la force de travail rurale et réclame en ville une création d'emplois d'autant plus grande.

— Les migrations de ville à ville s'exercent en majorité des villes petites ou moyennes vers les grandes villes puis les villes primatiales. Les villes secondaires ne seraient donc qu'un écran temporaire à l'afflux vers les plus grandes villes. La propension à l'investissement privé dans les villes secondaires serait freinée par la précarité du statut des migrants.

La localisation des concentrations urbaines les plus importantes est, de façon évidente, héritière du passé colonial : implantations côtières, concentrations autour des axes routiers, ferroviaires et fluviaux les plus anciens, autour des mines. Comme les réseaux de transports, leur disposition est radiale.

Les caractéristiques particulières des villes secondaires

C'est au plan de l'emploi, des fonctions et de l'économie que la caractérisation comparative entre villes secondaires et villes primatiales est la plus intéressante. Rapportées à leur poids démographique, les villes secondaires ont une situation très défavorisée au titre de l'emploi salarié, de l'investissement et de l'emploi industriel, de la fonction et de l'emploi du secteur tertiaire supérieur. A titre d'exemple extrême, 75 % de l'emploi « formel » au Kenya est concentré à Nairobi et Mombasa. Au contraire, l'emploi agricole, salarié ou non, est beaucoup plus représenté dans les villes secondaires et d'autant plus que la ville est plus petite.

a) *La fonction publique et administrative.* Cette fonction s'est largement développée depuis les indépendances mais essentiellement dans la forme administrative d'exécution et de l'action sociale. C'est une fonction structurante, créatrice d'emplois et liée à des investissements d'infrastructure et d'équipements publics, mais qui ne joue pas un rôle décisif comme moteur économique.

Le pouvoir de décision et le pouvoir financier sont partout en Afrique très centralisés. A ce titre, l'administration dans les villes secondaires joue un rôle de relais territorial des décisions et de l'impulsion centrale. Quant à l'autonomie financière ou fiscale, elle est nulle ou très faible, diminuant d'autant le rôle de centre moteur décisionnel et financier qui pourrait être le sien.

b) *La fonction industrielle et artisanale.* Le secteur industriel moderne est très faiblement représenté dans les villes secondaires.

Lorsqu'il existe, il est le plus souvent mono-industriel, sans effet d'entraînement amont et aval.

Les industries des villes secondaires sont celles de l'agro-industrie, de la construction, du bois, du papier, des textiles et du cuir, parfois des transports. La plupart des échecs sont le fait de grandes unités plaquées sur un milieu semi-rural n'ayant pas produit d'effets d'entraînement. Les réussites concernent des industries petites ou moyennes soutenues par le dynamisme du secteur dit « informel ».

L'industrie minière a rarement produit des « villes » mais des « company towns » proches d'un terminal ferroviaire et sans effet d'entraînement urbain fonctionnel.

L'industrie vient généralement en dernière position comme pourvoyeur d'emplois ; elle est le plus souvent à haute intensité capitaliste. L'artisanat, souvent informel, pourvoit nettement plus d'emplois, qu'il soit lié à une industrie, ou le plus souvent par ses liens étroits avec l'environnement agricole. Il lui manque cependant un soutien explicite des pouvoirs publics et des institutions fiscales et de crédit qui lui soit adapté.

c) *La fonction commerciale.* La fonction commerciale moderne est, dans la plupart des pays, organisée sur le mode monopolistique (d'Etat ou privé), que le capital soit étranger ou national. Elle est donc centralisée et ne laisse aux villes secondaires que le demi-gros et le détail jusqu'au petit commerce de rue. Le commerce traditionnel ne touche que la redistribution des biens de consommation. Ce petit commerce est peu dynamisant et pour la ville et pour l'environnement rural. Il a peu à vendre et peu à acheter aux paysans ; ces derniers sont donc peu enclins à produire. Cette situation entraîne la faiblesse des recettes fiscales au bénéfice des villes secondaires. Quant à la fonction commerciale internationale d'exportation, les monopoles d'Etat la rendent nulle au niveau des villes secondaires.

d) *La fonction de service.* C'est une fonction importante dans les villes secondaires mais qui concerne d'abord les services sociaux d'éducation et de santé, c'est-à-dire des services publics, fournisseurs de mieux-être mais aussi de dépenses collectives. Les services économiques et ceux dits du tertiaire supérieur sont au contraire peu représentés car ils restent centralisés dans les plus grandes villes (services bancaires, assurances, informatique, éducation supérieure, etc.). Une mention particulière doit être consacrée à la faiblesse du réseau bancaire pour la

collecte de l'épargne et plus encore pour la délivrance du crédit. La question se pose — elle est fondamentale — de savoir s'il n'y a pas d'épargne à collecter ou si, plus probablement, on néglige de la solliciter. En tous cas, la séparation de fait fréquente entre le guichet de dépôt et le guichet de crédit est bien dommageable à la nécessaire monétarisation de l'économie.

e) *La fonction agricole.* Elle est importante partout et domine souvent les autres fonctions, comme activité des citadins, surtout des plus pauvres, pour lesquels elle constitue une sécurité plus qu'un métier choisi. Elle est surtout péri-urbaine, souvent interstitielle à l'intérieur de la ville, souvent encore localisée le long des axes routiers à l'extérieur de la ville.

Elle est plus intensive que l'agriculture ordinaire, s'adapte plus aisément à la demande urbaine, plus assurée de son marché et donc modernisable plus aisément.

Structure et développement rural

On ne fera pas ici une analyse de la production agricole mais une présentation synthétique des structures et des institutions rurales, fut-elle un exercice périlleux. La démographie, l'histoire, la nature tropicale, le génie propre des peuples africains et les influences extérieures ont développé un certain nombre de constances ou de similitudes lourdes de significations. On tentera de dégager les causes principales qui ont entraîné pour la plupart des pays et risquent d'entraîner pour ceux qui sont encore bien placés, l'incapacité des ruraux à répondre à la demande de biens alimentaires réclamée par le développement urbain.

La démographie rurale et ses conséquences

La croissance très rapide de la population urbaine ne suffit pas à absorber la croissance totale de la population rurale. Celle-ci se maintient en moyenne à 1,8 % par an, comprise entre 1 % (Cameroun) et 2,90 % (Kenya).

Les ruraux ne sont pas tous des agriculteurs ; on pourrait admettre pour ces derniers une croissance annuelle moyenne de 1,5 %, avec une structure de population un peu plus âgée et un taux de féminité un peu plus élevé que la structure normale, compte tenu de la composition socio-démographique des migrants vers les villes. La population rurale et agricole s'est donc accrue de 70 % en moyenne en 20 ans tout en perdant relativement une partie de sa force de travail. Elle est donc d'autant plus difficile à réorganiser. Ce qui importe ici est de savoir comment elle a fait face à l'accroissement de ses besoins alimentaires propres et à ceux de la

population urbaine ; ou encore comment a-t-elle utilisé ou combiné l'espace et la technologie.

Une première constatation s'impose : si on excepte quelques cultures d'introduction récente et sur des surfaces encore marginales, aucune tendance nette à l'accroissement des rendements ne peut être décelée, aussi bien pour les cultures largement auto-consommées que pour celles destinées à la commercialisation. Si la consommation globale d'intrants chimiques a presque doublé au cours de la décennie, elle partait d'un niveau si bas (4,8 kg/ha) que son effet n'a pu être que négligeable.

Il en va de même pour la pénétration des moyens de traction — culture attelée, tracteurs — ; encore faut-il observer qu'ils ne sont pas en eux-mêmes facteur d'accroissement des rendements.

Une deuxième constatation montre que la ration alimentaire par personne stagne autour de 2200 calories par jour avec une très faible tendance évolutive en plus ou en moins selon les pays de 1 % par an.

La conclusion qui paraît s'imposer est que l'accroissement des quantités produites, tant en cultures vivrières qu'en cultures commercialisées correspondant au croît démographique rural provient en majeure partie de l'extension des surfaces cultivées et non de l'intensification des cultures.

Cette extension des superficies s'opère de deux façons :

— par défrichements nouveaux autour des zones cultivées où s'installent les nouveaux ménages, ce qui est une pratique normale ;

— par partition des surfaces cultivées par les parents au profit de leurs enfants à l'intérieur des zones affectées à l'exploitation, ce qui conduit au morcellement et à la diminution des tenures ou, pire encore, au raccourcissement des jachères sans compensation de dégradation et de perte de fertilité des sols par les engrais.

Le modèle traditionnel, dans la grande majorité des cas, se perpétue.

Le problème foncier et les unités d'exploitation

On sait que les problèmes fonciers, en particulier celui de la propriété ou du droit d'usage de la terre, sont des plus difficiles à résoudre ou à faire évoluer, face aux contraintes commandées par le respect des traditions et des coutumes qui assurent la stabilité et la paix sociale d'une part, et les nécessités de la modernisation de l'agriculture d'autre part.

Le droit coutumier qui confère un droit d'usage de propriété n'est pas favorable à l'aménagement du sol et à l'investissement patient. Un droit de propriété moderne progresse lentement au profit de fermes d'Etat, de domaines étrangers ou d'économie mixte, de domaines grands

et moyens autochtones, mais presque toujours dans le cas de cultures pérennes commerciales, souvent destinées à l'exportation.

Le paysage foncier de la plupart des pays africains est dominé par une multitude de « petits paysans » (on ne dit pas ou rarement de « petits propriétaires ») qui produisent surtout des « cultures vivrières » sur des fermes de moins de 5 ha, affectées en priorité à l'autoconsommation. Beaucoup de ces « petits paysans » produisent aussi, mais chacun sur des surfaces très faibles, des cultures destinées à être commercialisées, le plus souvent pour l'exportation, telles que le coton, le sucre, le café.

La moyenne des tenures individuelles peut être estimée à 3 ha. C'est, partout au monde et pas seulement en Afrique, ce que peut cultiver manuellement un homme et sa femme aidés de leurs enfants adolescents. Au-delà de cette superficie, la force de travail disponible devient insuffisante pour assurer les travaux de labour, la récolte et le transport.

La suffisance en produits alimentaires de base pour une famille est assurée par la production de 1,5 à 2 ha. Il ne reste pour la vente, c'est-à-dire essentiellement pour la ville, que la production de 1 ha. Cette situation, schématisée mais juste dans son principe, entraîne deux effets :

a) Chaque famille agricole, outre ses propres besoins, assure les besoins alimentaires de 1/4 à 1/3 de famille urbaine. Ce rapport très faible se modifie très lentement.

b) La valeur d'échange de la production de l'hectare destinée à la vente (sorgho ou coton, manioc ou café, peu importe) ne peut satisfaire que des *besoins de consommation de première nécessité*, mais pas les intrants chimiques, ni les équipements qui, seuls, pourraient élever la productivité et les rendements. Les rapports d'échange d'une paysannerie minifundiaire avec la ville sont limités au strict indispensable.

Il existe aussi, on le sait, de très grands domaines, étrangers, parfois autochtones. Leurs rapports avec les villes sont limités aux plus grandes villes, capitale, port ou grandes villes régionales pour leurs approvisionnements et la commercialisation de leurs produits.

Entre ces deux extrêmes, il existe un tout petit secteur d'agriculteurs moyens disposant de quelques dizaines d'hectares ; il représente selon les pays entre 1 et 10 % du nombre des unités en exploitation.

Ces paysans moyens cultivant des cultures vivrières ou des cultures d'exportation ou un mélange équilibré des deux, se livrent parfois à un élevage plus ou moins intensif. Leur caractéristique principale est qu'ils vendent la majeure partie de leur production, disposent d'un équipement, recourent au salariat saisonnier. La seconde caractéristique est que cette classe de producteurs, à peine citée dans les statistiques, ne fait l'objet d'aucune étude, d'aucune mesure spéciale. Elle est entourée de silence alors que, potentiellement, elle pourrait représenter l'avenir.

Cette catégorie est justement celle qu'il faudrait soutenir pour qu'elle s'étende si l'on veut favoriser à la fois une politique urbaine fonctionnelle, la suffisance alimentaire urbaine régionale et nationale et la modernisation de l'agriculture.

Le paysan moyen dégage des surplus de production conséquents et représente une capacité d'échange qui dépasse les besoins de consommation de première nécessité. Il peut donc être équipé et investir. Il a besoin de crédit, de transport, de maintenance, de services. Trop petit pour s'adresser à la capitale, son lieu d'échange, de fourniture et de service est la ville secondaire pourvu que celle-ci soit suffisamment équipée.

Une paysannerie moyenne ne se décrète pas mais peut être *l'objet d'un projet à long terme* utilisant tous les moyens d'incitation et d'orientation et de soutien par le crédit, la fiscalité, diverses formes de subventions, la formation technique à la gestion. A l'exception du Rwanda, aucun des pays étudiés n'est globalement soumis à une contrainte de limitation d'espace cultivable. Une politique visant à l'émergence d'une classe de paysans moyens, véritables sujets économiques, ne conduit pas nécessairement à la prolétarianisation d'une partie des « petits paysans », beaucoup moins en tous cas que les grandes plantations privées ou d'Etat. Il n'en demeure pas moins que pour une longue période, le « petit paysan » demeurera une réalité incontournable. Trop souvent sujet d'assistance ou de contrainte, il lui faut devenir davantage sujet économique. Les associations de type coopératif multifonctionnelles pourraient y aider, mais seulement si les gouvernements et les fonctionnaires acceptent d'en respecter les principes de formation par la base, de participation à un capital social véritable, de liberté, quitte à affronter le risque que les paysans y prennent conscience de leur nombre et du rôle indispensable qu'ils jouent dans la Nation. C'est la contrepartie inévitable de leur efficacité.

Les institutions de contrôle et de promotion rurales

Les Etats se sont beaucoup occupés de l'agriculture, surtout de l'agriculture destinée à l'exportation, mais assez peu des agriculteurs, pour les connaître et les aider à organiser la représentation de leurs intérêts propres.

Dès avant les indépendances existaient des Sociétés ou des Offices nationaux de développement et de commercialisation des produits agricoles. Ceux-ci se sont multipliés sur un modèle identique et ont étendu leur influence dans l'espace.

Le plus grand nombre de ces institutions s'occupent de produits aisément commercialisables, le plus souvent destinés à l'exportation. Ce sont des structures verticales, fortement centralisées, disposant, directement ou par l'intermédiaire des coopératives de monopoles de fait — parfois de droit — en matière d'approvisionnement, de crédit et de commercialisation. C'est au travers de ces structures que les Etats

imposent le prix d'achat des produits, les marges commerciales, les prélèvements fiscaux.

Au cours des dernières années, des structures similaires apparaissent çà et là pour les produits vivriers, traduisant peut-être la difficulté croissante d'approvisionnement des villes, assurant la commercialisation et les services (en particulier financiers). La présence de ces Offices a pour effet de réduire les produits fiscaux que les villes secondaires pourraient collecter et utiliser localement.

La vulgarisation, le plus souvent rattachée aux Offices, est fondée sur le concept d'encadrement. Son personnel central est l'« encadreur » ou le « moniteur ». Petit cadre, le plus souvent spécialisé dans une culture, il transmet des consignes plutôt qu'il n'explique. Les résultats généraux de l'agriculture peuvent faire douter de l'efficacité du système dont le coût est par ailleurs très élevé. La méthode, qui lui serait une alternative et qui commence à apparaître dans quelques pays serait celle de l'élévation du niveau de formation technique pour la masse des agriculteurs.

Ses moyens sont ceux de l'école, des centres de formation, des associations éducatives et socio-économiques et des médias (radio, télévision, documents écrits et dessinés).

Dans cette brève synthèse, un mot reste à dire de la recherche agronomique. Héritière du passé, elle fonctionne assez bien pour les cultures commercialisées et d'exportation. Elle est encore très faible pour les cultures vivrières, à peu près nulle pour les systèmes agricoles. On trouvera là une des raisons de la stagnation des cultures destinées à alimenter les masses et, en particulier les masses urbaines.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL ET DYNAMIQUES URBAINES

Les pages précédentes ont montré que les villes secondaires ont en moyenne une croissance inférieure à celle des villes primariales, qu'elles ne fixent pas durablement le flux migratoire rural et qu'enfin leur part dans la formation de l'activité manufacturière et la création d'emplois est nettement inférieure à ce qu'on pourrait attendre de leur poids démographique.

Les causes de cette situation sont certainement liées aux conséquences spatiales des formes de colonisation (dont les effets sont toujours vivaces) et de l'insertion des pays africains dans la division internationale du travail ; elles le sont également à des options politiques et économiques d'environnement défavorable à la diversification fonctionnelle, à l'augmentation de bases productives, à la viabilité et au dynamisme des villes secondaires.

Stratégies d'industrialisation et villes secondaires

Malgré le discours officiel qui fait de l'agriculture « la priorité des priorités », c'est en fait l'industrialisation qui a été consacrée dans les faits et dans les investissements comme vecteur de la croissance. On s'est rarement souvenu que le dégagement d'un surplus par les agriculteurs est une condition fondamentale pour la création des ressources nécessaires à la création des villes et au développement des autres activités.

Les stratégies de substitution d'importation ont, directement ou indirectement, accentué la tendance à la macrocéphalie et à la stagnation fonctionnelle des villes secondaires.

Les avantages comparatifs d'implantation industrielle jouent tous en faveur de l'ancienne capitale coloniale. Une fois établie, cette situation de taux inégaux de croissance a une tendance presque mécanique à se perpétuer et à s'accroître. La grande ville paraît faire le vide autour d'elle en monopolisant les activités, processus exprimant l'adaptation à des conditions imposées de l'extérieur où modernisation et industrialisation passent par la concentration de réseaux de transport de bonne qualité autour des capitales. Celui-ci s'affaiblit pour desservir les villes secondaires entre elles et les zones rurales, formant une limite physique à l'intensification des échanges.

Les politiques de substitution et de restriction à l'importation n'encouragent pas à la production et à la commercialisation agricole, le marché urbain n'offrant en échange aux ruraux que peu ou pas d'articles de consommation qu'ils souhaitent acheter. De telles politiques aboutissent à un ralentissement de la croissance économique des villes secondaires.

Les politiques macro-économiques accompagnant la stratégie d'import-substitution ont un fort impact sur l'agriculture, l'organisation de l'espace et les villes secondaires.

La surévaluation de la monnaie nationale, le maintien d'une inflation, la politique douanière sélective, ont des conséquences spatiales non négligeables :

— d'une part en plafonnant les prix aux producteurs des cultures d'exportation, elles en découragent la production, donc l'échange avec les villes secondaires ;

— d'autre part, en sous-évaluant le prix des biens d'équipement importés, elles conduisent à l'utilisation de techniques intensives en capital localisées en priorité dans la capitale et à l'importation à bas prix de biens de consommation concurrents — même pour des biens alimentaires — des produits nationaux substituables ;

— enfin, la structure sélective des tarifs douaniers décourage la création de filières de production des matières premières jusqu'aux produits finis.

Politiques agricoles, développement rural et fonctions urbaines

Les prix défavorables, la faiblesse des investissements dans l'agriculture, le poids des structures foncières, la pression démographique, l'impact des cultures de rente, le niveau relatif de prix et la mauvaise distribution des intrants, les problèmes de stockage, les lacunes d'organisation des Offices d'encadrement et du secteur public, constituent un « biais anti-agricole » globalement bien connu mais qui n'est pas sans effet sur la structuration de l'espace et le dynamisme des villes secondaires.

Il a été constaté que le développement d'une agriculture intensive orientée vers la commercialisation plutôt que l'autosubsistance est un stimulant important pour les villes secondaires, constituant un vecteur important de la distribution spatiale des populations. Mais si l'objectif des politiques agricoles est davantage l'extraction d'un surplus commercialisable que le développement rural, des effets pervers sur les deux secteurs apparaissent bientôt, bloquant l'offre commercialisée.

Cultures commerciales, cultures vivrières : concurrence ou complémentarité ?

Beaucoup de choses ont été écrites sur la concurrence que les productions commercialisées et surtout exportées feraient aux cultures vivrières qui nourrissent les masses urbaines et rurales. Au plan des surfaces, les cultures d'exportation occupent de 3 à 22 % des terres cultivées dans les pays étudiés avec une moyenne de l'ordre de 10 %. Tout en notant que les cultures destinées à l'exportation occupent en général les terres qui leur conviennent le mieux, on rappellera qu'il existe dans presque tous les pays des réserves de terre non encore soumises à la culture.

Mais il est frappant de constater l'abondance de la littérature et la précision des statistiques consacrées aux cultures d'exportation, et au contraire leur faiblesse et leur imprécision lorsqu'il s'agit des cultures alimentaires. La même remarque s'impose pour les organismes de développement et pour la part des budgets des Etats consacrés respectivement aux unes et aux autres. Malgré cette différence, on remarquera la stagnation des rendements des cultures d'exportation.

Les véritables questions se posent ainsi :

a) Est-il possible de consacrer des efforts en investissement humain (organisation, vulgarisation, recherche) et matériel (infrastructure, stockage, équipement) rétablissant un équilibre meilleur et plus efficace entre les cultures d'alimentation des producteurs et des villes et celles qui assurent des devises ?

b) N'existe-t-il pas un seuil au-delà duquel tout effort supplémentaire au profit des cultures d'exportation serait annulé en valeur par des importations alimentaires supplémentaires ?

Urbanisation, politiques agricoles et blocage de l'offre agricole commercialisée

La crise agricole concerne d'abord les produits vivriers mais aussi les produits d'exportation qui ont, au cours de la décennie 70 soit stagné soit même baissé (café, cacao, coton). Pour les deux groupes de produits, deux facteurs explicatifs sont essentiels.

a) *Des prix défavorables.* Pour les cultures vivrières, les prix à la production sont fixés pour les denrées de base en tenant insuffisamment compte des coûts de production, des prix des objets de consommation, des distances au marché, de l'intérêt des producteurs beaucoup plus nombreux que les consommateurs. La concurrence des produits vivriers importés, souvent au titre de l'aide, ajoute parfois ses effets négatifs. L'évolution du revenu rural réel n'a cessé de se dégrader.

Pour les cultures d'exportation, l'effet adverse par les quotas et par les prix est suffisamment connu. Pour leur quasi totalité, l'Etat, seul acheteur, effectue une ponction financière qu'on peut estimer par la différence entre le prix qu'il fixe et le prix de vente sur le marché mondial (Caisse de stabilisation, taxe à l'exportation, marge monopolistique des organismes de commercialisation).

Il est certain que plusieurs cultures d'exportation seraient abandonnées si elles n'étaient soumises à des contraintes physiques et fiscales.

b) *La faiblesse des investissements publics dans l'agriculture :* le système des prix représente, on l'a vu, un prélèvement considérable sur les paysans. Il pourrait partiellement se justifier s'il était compensé par un investissement correspondant dans le secteur. Dans la plupart des pays, il n'en est rien. Le monde rural reste le parent pauvre des investissements publics nationaux. Encore faut-il souligner que les investissements pour les cultures d'exportation — qui représentent environ 10 % des superficies et des personnes — représentent plus de la moitié du budget des Ministères de l'Agriculture. Le secteur vivrier, largement ponctionné est abandonné à lui-même aux plans de la recherche, des moyens de circulation, de stockage, de vulgarisation et d'information.

Développement rural, organisations para-agricoles et fonctions urbaines

Le développement rural est géré dans tous les pays par un appareil institutionnel extrêmement centralisé, souvent monopolistique, pour la

formation des prix, l'approvisionnement matériel et financier, la commercialisation, les normes techniques, souvent encore la transformation et le transport des produits par les agents d'Etat que sont les Sociétés de Développement ou les Offices de promotion et de commercialisation. Ce sont des institutions « par produit » plutôt que « par région » ; elles appliquent des normes techniques et des normes commerciales rigides.

Sans vouloir porter ici un jugement général sur la valeur du système, on retiendra seulement ses effets sur les villes secondaires.

a) *Emanation du Centre*, le système institutionnel rural n'intègre pas le réseau urbain secondaire dans son activité mais au contraire le prive de ses fonctions normales : fonction commerciale, fonction d'approvisionnement, fonction bancaire, souvent fonction de transport, de répartition, de transformation et de services.

b) *Institutions centrales de ponction fiscale*, elles privent le réseau urbain secondaire de ressources propres, réduisant ou parfois annulant les moyens d'action décentralisés du dynamisme urbain. Le système de développement rural « par projet » auquel est liée (ou qui est imposé par) l'aide étrangère bilatérale ou multilatérale, procède de la même conception centralisée et produit les mêmes effets de dépossession fonctionnelle sur les villes secondaires. Système d'enclave, donc menacé dans sa permanence, il se prétend « intégré » mais en réalité néglige la ville et usurpe ses fonctions. La raison principale des multiples échecs des « projets de développement rural intégré » réside probablement dans cette négligence des rapports normaux d'échange entre la ville et son environnement rural. Il est vrai qu'il facilite le contrôle d'emploi des moyens et des résultats par les donateurs. Est-ce une raison suffisante ?

c) *Les politiques urbaines et spatiales* : ce n'est qu'au cours de la dernière décennie que les villes secondaires sont devenues l'objet d'intérêt explicite de la part des gouvernements et des organisations internationales, en raison probablement des difficultés croissantes de gestion et d'alimentation des très grandes villes, de l'accélération des flux migratoires, du poids des importations alimentaires.

La rhétorique l'emporte encore sur les décisions et sur les choix stratégiques, la notion d'urbanisme classique sur celle de ville fonctionnelle.

La part d'investissement urbain consacrée aux capitales l'emporte encore sur celle destinée aux villes secondaires ; dans certains pays, cette dernière a même tendance à décroître en fin de période. Compte tenu de l'épargne disponible, on serait tenté de penser qu'une politique d'aménagement du territoire en faveur des villes secondaires ne peut atteindre l'impact nécessaire qu'en opérant des arbitrages d'investissement notablement différents de ceux qui sont actuellement pratiqués.

Les choix qui apparaissent ici et là se font en faveur des villes les

plus grandes après la capitale où devraient se regrouper les services de niveau supérieur (administration, éducation, santé, finance, etc.), amorçant un processus de décentralisation industrielle créateur d'emplois. C'est une politique de protection de la ville primatale plus qu'une politique de développement général et rural qui, probablement, sous-estime le rôle d'accompagnement que le secteur secondaire peut jouer vis-à-vis du secteur primaire. Dans les années à venir, le problème majeur du développement rural sera celui de la création de l'emploi rural non agricole. Il est davantage du ressort des villes secondaires et des bourgs-marchés que des grandes villes de « dissuasion » ou écran protégeant la capitale. Les villes secondaires pourraient être favorisées par la prise en compte dans la distribution des investissements de trois considérations :

- priorité à des structures industrielles diversifiées mais chacune de dimension moyenne ;
- politique d'investissements productifs et pas seulement administratifs et sociaux ;
- gestion de la croissance inéluctable du secteur informel.

Pour l'heure, s'il apparaît évident que des investissements sélectionnés et coordonnés dans les villes secondaires constitueraient un pas vers la construction d'une base alternative de développement économique, il n'en reste pas moins que faire « fonctionner » chaque ville est un impératif tout aussi indispensable. De manière générale, les villes secondaires en Afrique ne fonctionnent pas :

- par manque de financement autonome et de pouvoir de décision, entraînant l'absence d'initiatives,
- par manque de personnel formé aux tâches de développement et informé des priorités,
- par surcharge de tâches administratives.

L'ARTICULATION VILLES-CAMPAGNES

Le volume et la diversité des échanges de biens et de services entre le milieu urbain et le milieu rural en chaque zone ou en chaque région peuvent être considérés comme révélateurs de développement réciproque.

Cette articulation, difficile à saisir, pourrait être mesurée en termes d'intensité des flux d'échange et de création d'emplois non primaires pour les ruraux migrants vers les villes secondaires ou les villes régionales. Il y faudrait des informations très détaillées qui font défaut.

Quelques analyses qualitatives, certes grossières, ont cependant pu être effectuées. Elles concernent les aires d'influence des villes secondaires, la typologie des espaces agricoles et leurs rapports réciproques avec les villes secondaires.

Les aires d'influence des villes secondaires

De façon générale, les réseaux de transports favorisent d'abord les villes primatiales et n'assurent que très imparfaitement la circulation des produits autour des villes secondaires et entre villes secondaires. Il y a là un premier élément de blocage de l'organisation commerciale et de l'autosuffisance locale, même si elle peut exister potentiellement.

On estime que l'aire d'influence économique des villes secondaires est en moyenne de l'ordre de vingt kilomètres de rayon, rayon bien inférieur dans la plupart des pays au double de la distance séparant deux villes secondaires. Les centres urbains importants captent à leur profit une grande majorité des échanges commerciaux et détournent vers eux des flux qui autrement auraient pu animer les villes secondaires. Ainsi, les aires d'influence des villes secondaires se limitent à celles des services administratifs et sociaux.

La structure urbaine

Elle se situe généralement à cinq niveaux : la ville capitale, une ou quelques grandes villes (souvent côtières et intégrées à l'échange international), les capitales régionales ayant presque toutes les fonctions, les villes-centres de services aux zones rurales denses, les chefs-lieux de district.

Ce réseau urbain se caractérise davantage par ses fonctions administratives et sociales qu'économiques.

C'est une structure urbaine incomplète ; les villes croissent démographiquement et fonctionnellement mais pas nécessairement en relation avec l'autosuffisance alimentaire.

Les villes ont été à l'origine créées en fonction de l'économie de traite, postes commerciaux ou militaires. Elles sont devenues centres administratifs et de services dont la croissance a été liée à l'évolution des infrastructures de transports.

La typologie des espaces agricoles

Six « paysages » ruraux ont été reconnus par leurs fonctions, leur organisation, leurs liens avec les organismes de développement, leur degré d'accès aux moyens de modernisation, la nature de leurs rapports ou de leur influence sur les villes.

a) *L'agriculture intra- ou péri-urbaine* de petits ou très petits propriétaires, tournée vers les besoins de la ville souvent réserve d'emplois secondaires. Elle se détruit avec l'extension de la ville et se reconstruit plus loin ; elle est typique de très grandes villes.

b) *L'agriculture vivrière de petits paysans cultivant selon les méthodes traditionnelles* : situation générale de régions non touchées par la « modernisation », à l'écart du réseau de transports, elle n'entretient avec les villes que des relations d'échange pour de petits surplus. Agriculture stable, en équilibre de bas niveau.

c) *L'agriculture mixte vivrière et de rente de petits agriculteurs* : la monétarisation est amorcée par la culture de rente et on constate souvent que la culture vivrière reçoit des intrants et dégage des surplus plus importants. La culture de rente est commercialisée par les Offices, mais souvent au travers de coopératives, les surplus vivriers par la ville.

d) *L'agriculture contractuelle de petits paysans* : c'est le type des « paysannats » où les liens avec les Offices sont très forts et comportent la présence d'un « encadrement » de terrain dense. Les paysans cultivent des terrains choisis par la Société, s'engageant à suivre les directives techniques contre la fourniture d'intrants à crédit et l'assurance de la commercialisation des cultures de rente à un prix fixé.

e) *Les grandes plantations et leur environnement de petits planteurs* : type du « nucleus estate » réservé à des productions de plantation permanente (canne à sucre, hévéa, elaeis). La plantation centrale assure le conseil technique, le transport et la transformation des produits. L'effet de modernisation est fort et rapide mais comporte les risques de la monoculture et du déficit alimentaire régional. La création urbaine typique est celle de la company-town.

f) *Les grands domaines vivriers* ne se rencontrent qu'au Soudan, au Kenya, au Zimbabwe et plus récemment au Nigeria. Très mécanisé et recevant peu d'autres intrants, ce modèle a peu d'effets d'entraînement.

Le niveau des relations entre ces domaines et les villes contiguës semble dépendre de la nature plus ou moins décentralisée du réseau de commercialisation et du degré d'indépendance des producteurs.

Les influences réciproques des villes secondaires et du milieu rural

De façon générale, l'intégration économique des deux milieux est faible pour une raison évidente. La base des échanges est constituée par l'offre agricole qui est faible ; l'offre urbaine est à sa mesure. La ville offre davantage de services administratifs et sociaux qui ne se mesurent pas en termes d'échange. Au plan national, les politiques de développement sont très sectorielles ; les projets de développement rural visent l'accroissement de la production sans chercher les synergies avec la production urbaine ni l'articulation explicite avec le développement des villes secondaires.

L'impact de la ville sur le milieu rural est d'abord celui des services

sociaux (éducation, santé). C'est aussi celui d'un certain transfert des citadins aisés vers leur milieu d'origine.

Enfin, la grande ville impose sur le milieu rural une image de modernité et en même temps une image d'oppression, ressentie négativement.

Un impact économique positif des villes secondaires sur l'environnement rural a lieu lorsque celui-ci est homogène et dynamique et tourné vers l'agriculture mixte, et que la ville est capable de lui fournir des intrants et d'établir avec lui des biens commerciaux « équitables ».

L'impact du milieu rural sur les villes secondaires est d'abord démographique bien avant d'être économique en raison du statut précaire des migrants. Les grandes villes captent la production agricole destinée à l'exportation. C'est l'« agriculture mixte » — vivrière et de rente — et l'agriculture péri-urbaine qui ont le plus d'impact économique sur la ville secondaire. Les autres « paysages ruraux » ont des effets quasiment nuls sur les villes secondaires.

En fait d'articulation entre les deux milieux, les grandes villes captent la production des milieux ruraux tournés essentiellement vers l'agriculture de rente ; les villes secondaires ont des liens avec l'agriculture mixte, les petites agglomérations avec le petit paysannat vivrier.

En définitive, le développement des systèmes urbains, lorsqu'il entre dans une pensée planificatrice, n'est pas décidé en fonction de l'environnement rural, sauf lorsque celui-ci est dominé par les cultures de rente ou des cultures vivrières fortement commercialisées.

CONCLUSION

Le thème principal traité dans cette étude — le rôle des villes secondaires dans le développement — et le thème secondaire — l'autosuffisance alimentaire — sous-tendent une thèse selon laquelle une politique spécifique et active d'urbanisation basée sur le renforcement des villes secondaires contribuerait sensiblement à diminuer la dépendance alimentaire en augmentant à la fois la production et la productivité du secteur vivrier, favoriserait un dynamisme plus autonome des régions et réduirait les flux migratoires vers les villes primaires. C'est une thèse qui semble simple et logique mais réductrice d'une réalité plus complexe. Historiquement, en Afrique comme ailleurs, l'espace structuré est « produit » par l'évolution du système de production, moteur aidé ou activé par l'État, impulseur et régulateur des activités multiples. En ce sens, une politique d'aménagement du territoire ne peut réussir que si elle s'appuie et favorise des groupes sociaux dont le développement économique et le désir d'entreprendre sont entravés par l'organisation actuelle de l'espace, et qu'elle permet à ces groupes de tirer avantage de nouvelles formes d'organisation permises ou suscitées par l'État.

En ce sens encore, une action volontariste de l'État sur l'espace

(création ou renforcement des villes secondaires, amélioration des réseaux de transport, multiplication des efforts d'information et de formation, etc.) a peu de chance de réussir si elle ne remet pas en cause le système de production et les effets de domination internes et externes.

Le constat sur les vingt ou trente années passées qui correspondent à la période de temps écoulée depuis l'indépendance de la plupart des pays africains, peut-être abruptement résumé en quelques phrases.

Les tendances actuelles du développement se superposent à l'héritage du passé et le perpétuent pour mettre l'avenir en danger par accumulation et renforcement automatique des déséquilibres économiques, spatiaux et sociaux.

L'allocation prioritaire des ressources aux activités primaires d'exportation et à la construction d'une base industrielle fragile et peu compétitive s'est faite au détriment de la modernisation de l'agriculture traditionnelle, laissant la plus grande partie de la paysannerie — classe de loin la plus nombreuse — dans la misère et le sous-développement technique.

Pendant que la campagne perd par « l'exode rural » ses éléments les plus dynamiques, le phénomène de désorganisation sociale actuellement à l'œuvre dans les grandes métropoles africaines peut prendre — et prend déjà pour certaines d'entre elles — l'allure d'un vrai désastre.

Au cours de la même période les villes secondaires ont crû en nombre et chacune en population à un rythme rapide. Si leurs fonctions administratives d'exécution et leurs fonctions sociales se sont largement développées, leurs fonctions proprement économiques, productrices de biens et de services et productrices d'emplois ont suivi un rythme beaucoup plus lent. Ceci atteste du maintien et même du renforcement de la domination des villes capitales et de trop rares grandes villes, de leurs privilèges dans l'attribution prioritaire des grands équipements et la localisation des emplois industriels.

Tout autant que les fonctions économiques principales, les fonctions de décision politique et administrative ont été trop peu partagées, de même que les fonctions fiscales et bancaires.

Les villes secondaires ont peu ou pas de ressources propres et donc une faible maîtrise sur la réalisation autonome de leurs équipements et de leur urbanisme. Toute décision importante, comme toute allocation provient de la capitale. Il n'en faut pas plus dans une ville pour bloquer l'initiative des responsables et l'esprit d'entreprise des particuliers. Les villes secondaires, on l'a vu, n'ont donc pas été capables de retenir la population rurale qui les traverse avant de rejoindre les villes primatiales faute d'emplois, faute aussi d'attrait.

Elles n'ont pas davantage été capables de contraindre leur environnement rural à les nourrir et, avec elles, les villes primatiales au rythme de leur croissance. Le rythme d'accroissement des importations alimentaires de base, beaucoup plus rapide que celui des exportations agricoles en est la preuve.

Quant aux ruraux — en moyenne 70 % des populations totales — et

aux petits paysans qui en constituent la masse, les discours officiels font de leur développement « la priorité des priorités ».

Malgré leur migration vers les villes qui prend souvent l'allure d'une fuite, leur nombre ne cesse de progresser à un rythme qui peut paraître raisonnable comparé à celui des urbains.

Mais il faut bien le constater, ces « prioritaires », « objets » de modernisation, ne s'enrichissent pas et leur milieu ne se développe pas.

Cela n'a rien d'étonnant en raison d'une part du mode de tenure qui est celui de la très petite propriété pour la grande majorité, d'autre part de la faiblesse des prix qui est imposée pour les cultures vivrières comme pour les cultures d'exportation, enfin de la quasi stagnation des rendements.

Les surplus commercialisés sont, pour la masse des paysans des micro-surplus. Vendus à la ville secondaire pour les cultures vivrières, aux offices monopolistiques d'Etat pour les cultures d'exportation, ils ne permettent d'acheter que des produits de première nécessité, pas des intrants pour la production qui auraient pour effet d'accroître les rendements. Pourquoi les paysans le feraient-ils d'ailleurs quand le rapport des prix leur est si défavorable et que les normes techniques de progrès leur sont imposées sans possibilité de discussion ou d'adaptation.

Les très petits exploitants ne sont pas seuls à occuper la terre. Chaque pays africain a aussi un secteur de très grandes propriétés, autochtones mais le plus souvent d'Etat, et étrangères.

Pour la plupart elles cultivent, avec un bon équipement mécanique, des intrants et du salariat, des produits tropicaux d'exportation. Leur approvisionnement matériel et financier provient de la grande ville : leurs produits vont directement au port. Entre ces deux extrêmes, il existe enfin un petit, voire très petit secteur de paysans moyens (entre 1 et 10 % selon les pays) presque inconnu des statistiques, abandonné à lui-même alors qu'il pourrait être la base des plus grandes transformations.

Si on rapproche le constat concernant les villes secondaires de celui qui décrit la situation des masses rurales, on touche enfin aux raisons qui font des premières des agglomérations économiquement languissantes, des secondes une masse qui n'arrive plus à produire de quoi suivre le rapide développement urbain.

Les échanges de biens et de services entre les deux secteurs sont faibles, trop atomisés. Les offices d'Etat détournent des villes secondaires la partie la plus intéressante du commerce, des fournitures, du crédit, dans des formes et à des prix imposés, les privant à la fois des recettes fiscales et des emplois.

Une classe bureaucratique centralisée détient tous les pouvoirs, aussi bien sur les villes secondaires que sur les masses paysannes. Ces dernières n'ont aucune représentation, aucune structure autonome qui pourraient faire connaître à l'Etat ses véritables besoins et ses désirs, constituer un pouvoir d'équilibre.

Les Etats africains constituent des entités nationales récentes et

souvent fragiles. Sans doute est-ce la raison pour laquelle les autorités nationales maintiennent les rênes du pouvoir si serrées négligeant la valeur de son partage pour la libération des énergies, des initiatives, des forces productives.

Est-ce la seule raison ?

Le schéma post-colonial, l'insertion dans la division internationale du travail laissent-ils aux Etats africains une marge de manœuvre, des choix politiques et économiques beaucoup plus ouverts qu'ils ne sont ?

L'aménagement du territoire qui prendrait pour base un réseau hiérarchisé de villes secondaires bien reliées entre elles devrait avoir et poursuivre durablement deux objectifs concomittants qui d'ailleurs ne peuvent se concevoir l'un sans l'autre :

a) Du point de vue des ruraux et de la masse paysanne qui constituent encore et pour longtemps la principale force productive et d'accumulation potentielle :

— l'amélioration des rendements et l'accroissement continu de la productivité de l'homme et de la terre,

— le dégagement de surplus commercialisables plus importants et moins atomisés, ce qui ne peut se faire qu'en permettant et en favorisant l'accroissement progressif des tenures et l'équipement des fermes en moyens modernes de production ;

b) Du point de vue des villes et des villes secondaires en particulier :

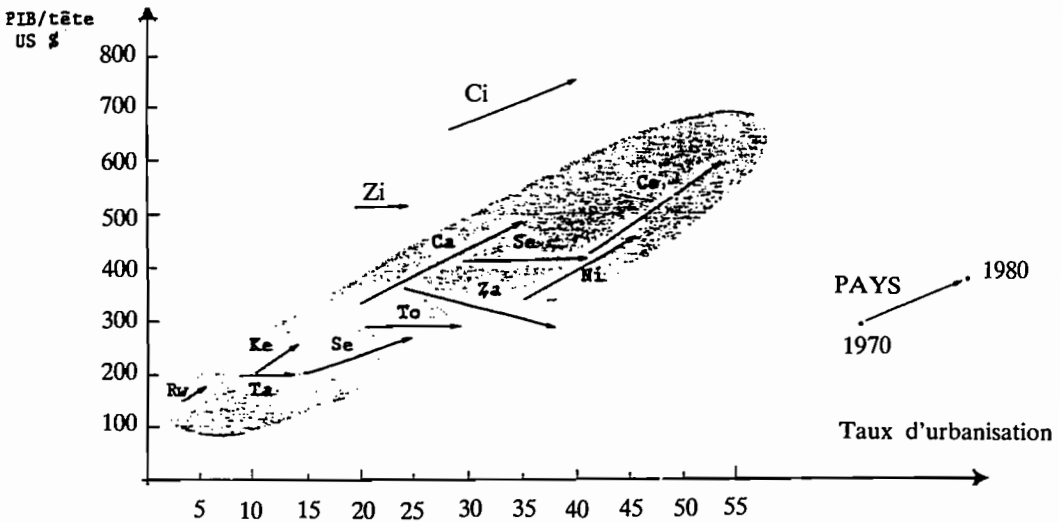
— la création progressive d'emplois productifs destinés aux ruraux migrants et un cadre de vie économique et culturel qui les incitent à une installation définitive,

— le renforcement de toutes les fonctions économiques urbaines de fabrication et de services prioritairement destinées à fournir des biens et des services à leur environnement rural.

Il faut donc d'abord réintégrer fonctionnellement à la ville ce que le Centre a détourné à son profit : un partage plus équilibré des ressources fiscales et de l'exécution budgétaire.

Aux uns comme aux autres devraient être concédés ou rendus un droit de parole et une part dans la décision à la mesure des forces sociales et productives qu'ils représentent.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET TAUX D'URBANISATION
DIAGRAMME DE CORRÉLATION



— Sept pays (Rwanda, Kenya, Soudan, Cameroun, Nigéria, Congo, Côte d'Ivoire) ont connu une hausse corrélative de leur taux d'urbanisation et de leur PIB/tête entre 1970 et 1980. En revanche, les cinq autres voient croître leur taux d'urbanisation en connaissant une stagnation relative de leur PIB/tête, voire une baisse (Zaire).

— Dix des douze pays restent à l'intérieur d'un nuage relativement serré ; tendances pourraient en faire sortir ceux dont le PIB/tête est stagnant et surtout le Zaire où le PIB/tête baisse.

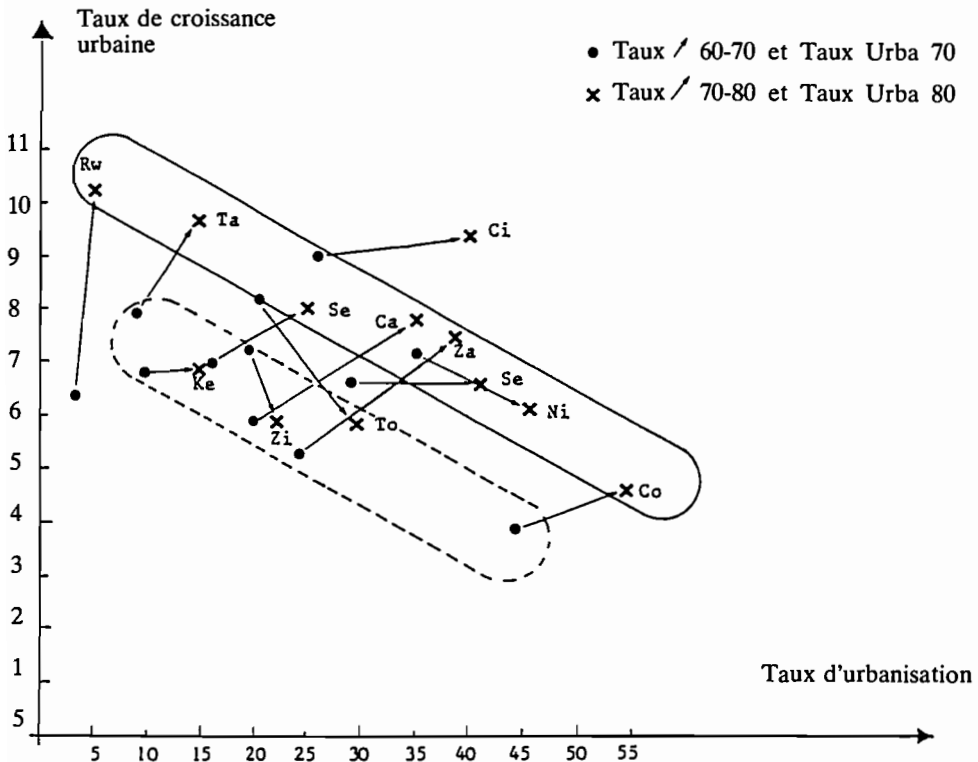
— L'explication apportée à cette corrélation : la croissance du PIB par tête s'accompagne d'une modification structurelle de l'économie au profit des secteurs secondaire et tertiaire et donc des activités plus urbaines (fait de portée générale), au-delà des phénomènes conjoncturels et des situations particulières.

— La comparaison des taux de croissance du PIB/tête et du taux de croissance urbaine montre le retard du premier par rapport au second dans tous les cas.

— L'analyse du ratio B montre deux choses : il n'augmente qu'au Nigéria et au Congo (effet pétrole) et au Kenya, pays où les différentiels entre taux de croissance du PIB/tête et taux de croissance urbaine sont les plus réduits. Les secteurs industriel et tertiaire croissent et créent des différentiels de revenus favorables aux zones urbaines où ils sont localisés, entraînant par là même un afflux migratoire dont le rythme est supérieur à celui de la croissance ; la stagnation ou la décroissance de B laisse penser qu'il existe un niveau d'urbanisation à partir duquel le flux migratoire se tarira puisque la richesse urbaine par tête décroît.

— La baisse concomitante de W en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Sénégal, au Zaire, au Zimbabwe et en Tanzanie montre l'importance des secteurs agricoles dans l'économie de ces pays et leur meilleure rentabilité relative, sauf au Zaire où tous les secteurs s'écroulent.

CROISSANCE URBAINE ET TAUX D'URBANISATION
DIAGRAMME DE CORRÉLATION



Commentaires :

— L'utilisation des taux d'urbanisation de 1970 et 1980 en lieu et place des taux moyens sur les périodes 60-70 et 70-80 ne modifie pas l'allure des nuages.

— Le nuage de points pour la période 60-70 est relativement dispersé alors qu'il apparaît homogène pour la période 70-80 du fait du jeu différentiel compensatoire des taux de croissance.

— Pour cette dernière période, un certain nombre de pays s'écartent du nuage pour les raisons suivantes :

- Kenya : le milieu rural reste un pôle d'attraction migratoire.
- Zimbabwe : libertés de circulation et d'installation récentes.
- Togo : émetteur d'émigration internationale.
- Côte d'Ivoire : récepteur d'immigration internationale.

— Les vecteurs représentent les évolutions par pays entre les deux périodes. Les pentes de ces vecteurs ont tendance à devenir moins fortes avec l'élévation du taux d'urbanisation (amortissement de la dynamique de l'urbanisation) et devraient tendre à être négatives pour se placer dans l'axe du nuage.

LES MANIERES DE TABLE

URBANISATION ET EVOLUTION
DES MODELES ALIMENTAIRES :
L'EXEMPLE DE LA COTE D'IVOIREDenis REQUIER DESJARDINS
Université d'Abidjan

A l'opposé de la théorie des choix du consommateur individuel, le concept de « modèle de consommation alimentaire » considère l'alimentation comme une pratique sociale qui s'intègre dans l'ensemble des modes de vie et de produire d'une société donnée (1). Cependant, on se contente généralement de définir ces modèles de consommation par le régime alimentaire qui leur correspond, c'est-à-dire par la structure de la ration alimentaire ; de même, on appréhende souvent leur dimension sociale par une analyse économique des conditions de production et de distribution des produits qui composent la ration. Il nous semble que cette approche est quelque peu réductrice, car elle ignore la dimension socio-culturelle de la consommation alimentaire, qui s'exprime à la fois dans les pratiques alimentaires, au sein des groupes sociaux consommateurs (organisation sociale de la consommation) et le système de références et de représentations qu'ils bâtissent autour de ces pratiques.

C'est cette notion plus extensive des modèles alimentaires, parfois qualifiés de « styles alimentaires », que nous retenons ici, même si notre analyse reste essentiellement quantitative.

(1) Selon L. Malassis par exemple : « Les modèles de consommation s'interprètent en tant que reflet des conditions sociales de la production et de la consommation » (L. Malassis, *Economie agro-alimentaire*, 1977, éd. Cujas).

Les sociétés en développement se caractérisent par leur très grande hétérogénéité, puisque l'on voit coexister, en leur sein, des éléments relevant de plusieurs logiques sociales, des logiques de marché, des logiques d'accumulation ou des logiques de pure subsistance. Par conséquent, la diversité des pratiques sociales doit se refléter dans la diversité des modèles alimentaires, tels que nous les avons définis.

Cependant, le processus de développement dans lequel ces sociétés sont engagées à des degrés divers, conduit à l'extension des rapports marchands et à l'intégration progressive de leurs économies dans le système économique mondial. Le processus d'urbanisation qui tend à s'accélérer dans les pays en développement est schématiquement considéré comme la conséquence directe de cette extension. Ainsi, si nous nous limitons au cas de l'Afrique sub-saharienne, les villes apparaissent comme les lieux où les rapports marchands sont les plus développés, où sont concentrés la quasi-totalité des activités de production et des emplois salariés « modernes » ; de plus, elles sont le point de contact essentiel avec le système économique mondial et elles rassemblent le gros de l'élite politique et administrative.

Au sein des sociétés sub-sahariennes, la ville apparaît comme le vecteur essentiel de la domination du système économique mondial, centré sur les pays capitalistes d'Occident : en particulier, elle est censée véhiculer les pratiques de consommation organiquement liées à la généralisation de l'industrie et du salariat. C'est ainsi qu'en matière alimentaire, la ville africaine serait le lieu du développement de comportements mimétiques, favorisant la consommation de produits alimentaires standardisés, à forte valeur ajoutée, transformés pour l'industrie agro-alimentaire et/ou faisant l'objet d'importation en provenance du marché mondial. Le modèle alimentaire des villes africaines tendrait donc à se rapprocher du modèle alimentaire occidental, ce processus étant renforcé par l'évolution des conditions de vie et les effets de démonstration en provenance des groupes sociaux dominants « occidentalisés » (2). A l'appui de cette thèse, on cite le plus souvent la croissance des importations de riz, de pain, de viande et de produits laitiers, qui tendraient à remplacer la consommation de produits vivriers traditionnels (igname, manioc, mil, sorgho, etc.).

Nous nous proposons d'examiner la validité de cette hypothèse de « mimétisme alimentaire », à partir de l'analyse d'un cas concret : celui de la Côte d'Ivoire et de la métropole abidjanaise. En effet, la Côte d'Ivoire constitue incontestablement un cas spécifique, difficilement généralisable, mais ce cas est un cas limite, particulièrement bien adapté à la vérification de l'hypothèse en discussion.

En effet, la Côte d'Ivoire se caractérise par un des revenus par tête les plus élevés d'Afrique, résultat d'une croissance économique rapide,

(2) Selon L. Malassis toujours : « L'urbanisation est le principal facteur de transformation des modèles de consommation alimentaire traditionnels, détruisant les modèles agraires et facilitant la pénétration du modèle occidental » (L. Malassis, *op. cit.*).

qui, de 1960 au début de la crise en 1980, s'est située constamment entre 7 et 8 % par an, alors que le taux de croissance démographique approchait 4 %. Cette croissance économique s'est accompagnée d'une croissance extrêmement rapide de la population urbaine : 8,6 % par an selon les chiffres de la Banque Mondiale entre 1970 et 1980, et 10,7 % pour la seule ville d'Abidjan selon l'enquête démographique de 1979. Le pourcentage de la population urbaine atteint 40 % en 1980, ce qui constitue un des plus forts taux d'Afrique sub-saharienne.

Le processus d'urbanisation en Côte d'Ivoire est non seulement rapide, il est très concentré : la capitale économique, Abidjan, regroupe à elle seule 34 % de la population totale ; sa population estimée à 1 500 000 habitants en 1980 devrait doubler sur la période 1980-85. Elle regroupe évidemment la plupart des activités industrielles ou de service du pays, et la quasi-totalité du commerce extérieur transite par son port. Au-delà des chiffres, l'image convenue de la « Manhattan africaine » en fait le symbole de l'urbanisation mimétique.

La croissance d'Abidjan est la conséquence d'un très fort courant d'exode rural, qui excède largement les frontières de la Côte d'Ivoire : on estimait à 38 % le pourcentage de la population abidjanaise africaine d'origine étrangère en 1979. De fait, on peut considérer Abidjan comme une métropole sous-régionale, ce qui amplifie l'effet de déracinement provoqué par l'urbanisation.

Enfin, les processus mimétiques devraient être renforcés par les choix de la stratégie de développement ivoirienne, d'inspiration libérale. Si le libéralisme ivoirien est en fait basé sur le rôle prédominant de l'Etat en matière de décision d'investissement, l'appel aux capitaux, aux technologies voire aux cadres d'origine extérieure, de même que la recherche systématique de l'intégration à la division internationale du travail, justifient amplement, si cela est encore nécessaire, le choix de la Côte d'Ivoire pour tester l'hypothèse de mimétisme alimentaire.

Nous discuterons cette hypothèse en deux temps :

— dans une première étape, nous resterons dans le cadre traditionnel de la définition des modèles alimentaires, et nous chercherons à déterminer les caractéristiques spécifiques des régimes alimentaires urbains par rapport aux régimes ruraux et leur évolution historique ;

— dans une seconde étape, nous rapprochant d'une analyse en termes de styles alimentaires, nous tenterons d'analyser la consommation alimentaire à Abidjan comme pratique sociale, en étudiant sa différenciation sociale, ses liens avec la filière de production agro-alimentaire, son intégration aux modes de vie et sa prise en charge au niveau des cellules domestiques.

Cette démarche nous est dictée par la disponibilité de l'information : si la Côte d'Ivoire a réalisé depuis 1956 un certain nombre d'enquêtes budget-consommation, permettant de cerner à peu près correctement le budget ou le régime alimentaires, en ville ou dans les zones rurales, seules les sources les plus récentes, et en particulier

l'enquête budget-consommation nationale, réalisée par la Direction de la Statistique du Ministère du Plan en 1979, permettent une approche plus fine des déterminants des styles alimentaires (3).

*
**

L'examen des données disponibles montre, de manière très claire, que le modèle alimentaire abidjanais se distingue nettement des modèles ruraux de consommation, dès les premières années de l'indépendance. Ce modèle présente en effet trois caractéristiques essentielles :

— La ration alimentaire urbaine est relativement riche en produits animaux, viande et poisson, les coefficients budgétaires et les quantités consommées de ces produits étant plus élevés à Abidjan (Tableau 1 et 2) ; il faut d'ailleurs noter que la viande d'élevage prédomine à Abidjan, alors que les zones rurales consomment surtout du gibier ; en outre, la consommation de poisson frais est nettement plus importante en ville.

— Les produits végétaux de base du régime alimentaire sont de nature différente à Abidjan et dans les zones rurales (tableau 3 et 4) ; en ville, le riz occupe une place importante, alors que dans les zones rurales, la situation est variable selon les régions : le riz domine à l'ouest et au nord-ouest (Man et Odienné) mais l'alimentation à l'est et au centre (Bongouanou, Bouaké, sud-est) est essentiellement basée sur les tubercules (igname, manioc, banane plantain), dont la quantité consommée par tête approche les 2 kg par jour ; le nord (Korhogo) présente une situation intermédiaire, puisque son régime alimentaire est basé à la fois sur l'igname et les céréales (riz, maïs, mil-sorgho).

— La consommation de produits alimentaires industriels est beaucoup plus développée à Abidjan que dans les zones rurales (tableau 5) ; cependant, la région sud-est, région de cultures d'exportation où les revenus monétaires sont relativement élevés, est de ce point de vue nettement en avance sur les régions du nord.

Les caractéristiques du modèle urbain de consommation semblent renvoyer à des éléments constitutifs du processus d'urbanisation : revenus plus élevés, accès plus facile aux produits importés et aux produits industriels, et éventuellement nécessité de réduction du temps de travail domestique ; de même la diversité des modèles ruraux paraît renvoyer à la diversité des bases agro-naturelles (tubercules en forêt,

(3) Ce travail est largement le fruit d'une collaboration très étroite de l'auteur avec la Direction de la Statistique dans l'exploitation et l'analyse des résultats de l'enquête. Le premier volume des résultats étant en instance de publication, les données citées doivent être considérées comme l'étant sous la propre responsabilité de l'auteur.

Les autres enquêtes utilisées sont essentiellement les enquêtes réalisées à Abidjan et à Bongouanou par l'Insee en 1956, ainsi que les enquêtes socio-économiques réalisées pour le Ministère du Plan, à Abidjan et dans la majorité des régions par la SEMA, la SEDES, la CEGOS, et le BDPA, dans les années 1962-64.

céréales en savane) et des modèles culturels (igname en pays Akan, riz en pays Malinké et Krou).

Cependant, il ne semble pas que les traits du modèle urbain de consommation que nous venons de souligner, se soient considérablement accusés depuis les années 60 jusqu'à la fin de la décennie suivante, alors que dans le même temps le processus d'urbanisation, spécialement à Abidjan, connaissait une accélération notable.

En effet, la structure du budget alimentaire a peu évolué à Abidjan entre 1963 et 1979 (tableau 6) ; certaines des évolutions que l'on peut constater, telles que la hausse des coefficients budgétaires du manioc et de la banane plantain, marquent plutôt un affaiblissement des caractéristiques précédemment relevées, cependant que d'autres, telles que la hausse du coefficient budgétaire des produits transformés industriellement, sont trop limitées pour marquer un bouleversement de l'alimentation.

Certes, ces données budgétaires intègrent l'évolution des prix relatifs sur la période, ce qui peut biaiser certaines conclusions. Mais l'examen des quantités consommées par tête confirme cette impression de stabilité ; on enregistre une hausse modérée de la consommation par tête de riz, et même une baisse de celle de pain (4). La consommation de produits animaux par tête aurait légèrement régressé, la baisse étant surtout sensible pour le poisson frais ; il en irait de même pour les produits laitiers (5). La modification la plus importante se situe dans la catégorie des tubercules et féculents, où l'on constate un maintien de la banane plantain et une substitution du manioc à l'igname (6) (tableau 7).

Une donnée importante n'apparaît pas ici : l'augmentation de la part du budget alimentaire consacrée aux plats préparés et à l'alimentation extérieure. Celle-ci est passée de 7,5 % en 1963 à plus de 19 % en 1979. Mais il est difficile d'apprécier la signification de cette évolution sans connaître la nature de ce type d'alimentation.

Paradoxalement, il semble que l'évolution des modèles ruraux de consommation ait été plus marquée. Certes, ils gardent en gros leurs bases antérieures, tubercules au sud-est, riz, manioc et plantain à l'ouest, céréales et igname en savane (tableau 8) ; de plus la consommation de produits animaux en zone rurale reste inférieure aux normes urbaines. Mais on constate cependant un début d'homogénéisation de ces modèles, encore timide, marqué par l'augmentation de la consommation de riz en forêt-est, le rapprochement des chiffres de consommation de

(4) Il est possible que l'enquête de 1979 sous-estime quelque peu la consommation de pain en milieu africain (la consommation des européens et des syro-libanais n'étant pas couverte par l'enquête) ; mais en tout état de cause, il faut exclure une augmentation importante de la consommation par tête.

(5) Ces résultats ne sont pas contradictoires avec une hausse de la consommation au niveau national, puisqu'entre les deux dates le taux d'urbanisation a beaucoup augmenté.

(6) Cette évolution correspond assez fidèlement à l'évolution des prix relatifs de ces tubercules à Abidjan. Par contre, il ne semble pas que la baisse considérable du prix relatif du riz ait entraîné une substitution importante du riz aux tubercules.

viande et de poisson dans les différentes régions, voire l'apparition de la consommation de pain en forêt-ouest et en savane.

Les chiffres de l'enquête de 1979, qui permettent de distinguer au sein des zones rurales, les bourgs des villages, montrent d'ailleurs que certaines des tendances de l'alimentation urbaine (importance du pain, des produits industriels, de la viande d'élevage, du poisson frais, faiblesse relative de l'igname et des céréales traditionnelles) se retrouvent très atténuées dans les bourgs (tableau 9), ce qui pourrait indiquer une diffusion lente des comportements alimentaires urbains dans les zones rurales.

Si on vérifie, à partir des données concrètes, l'existence d'une séparation entre le modèle urbain et les modèles ruraux de consommation alimentaire en Côte d'Ivoire, et si les caractéristiques du modèle urbain peuvent être raisonnablement attribuées à des traits spécifiques du processus d'urbanisation, il ne semble pas que l'accélération incontestable de ce processus se soit traduit par un approfondissement de ces caractéristiques. Au contraire, le fossé entre modèle urbain et modèles ruraux, tels que l'on peut les apprécier jusqu'à maintenant, se serait plutôt réduit.

Même si les comportements alimentaires urbains que semblent suggérer ces données ne peuvent pas, a priori, exclure l'existence d'un certain processus mimétique, il semble que l'idée d'un lien mécanique entre urbanisation et extraversion des modèles alimentaires en ville, doive être quelque peu relativisée.

La poursuite de l'analyse exige cependant de dépasser cette appréhension globale en termes de ration ou de budget alimentaire du modèle alimentaire abidjanais, pour resituer la consommation alimentaire à Abidjan comme élément d'un ensemble de pratiques sociales. C'est sur cette voie que nous allons maintenant nous engager.

*
**

La tendance au mimétisme alimentaire peut être véhiculée par différents canaux. Elle peut découler, au plan sociologique, de l'existence d'effets de démonstration, partie intégrante d'un processus d'identification/différenciation : il s'agit de l'analyse classique de la diffusion du modèle alimentaire occidental par l'intermédiaire des couches dominantes, liées au capital extérieur et à l'appareil d'Etat (cadres et fonctionnaires) ; elle peut être la conséquence, au plan économique, du développement des rapports marchands et de la monétarisation, qui rompt la liaison simple entre production et consommation propre aux systèmes d'autosubsistance. Elle peut être également favorisée par l'évolution de l'organisation sociale de la consommation, imposée par les nouvelles conditions de vie en ville ; en effet l'urbanisation, en développant le salariat, en allongeant le temps consacré au transport entre le lieu de travail et le lieu d'habitation, y compris éventuellement pour la main-d'œuvre féminine, réduit le temps

qui peut être consacré à la préparation des aliments et développe l'alimentation hors domicile : ainsi, se trouve favorisée la consommation de nouveaux produits, pour lesquels la transformation industrielle s'est substituée à la transformation domestique : l'alimentation extérieure, en particulier, peut jouer pleinement son rôle dans la diffusion de ces nouveaux produits, conformément au processus déjà relevé dans les pays développés. Tels sont, schématiquement, les principaux facteurs évoqués par la littérature consacrée à ce sujet pour conforter l'idée d'une occidentalisation des modèles alimentaires véhiculée par l'urbanisation. On peut y ajouter la politique suivie par les pouvoirs publics, en matière de prix des produits vivriers et de taux de change, qui conduit à subventionner les importations de produits alimentaires au détriment de la production vivrière nationale (7).

Qu'en est-il à Abidjan de ces différents facteurs ?

L'identification d'éventuels effets de démonstration et de diffusion par différenciation exige une approche sociologique des comportements alimentaires ; néanmoins elle peut valablement être approchée par l'étude de la différenciation sociale de la consommation, en fonction du revenu et plus largement de la position dans le système social.

L'examen des structures de la consommation alimentaire selon la catégorie socio-professionnelle du chef de famille (tableau 10) permet de vérifier que les catégories à revenus élevés (les cadres, les patrons et indépendants et les commerçants) consomment relativement nettement plus de produits animaux ; cela est vrai pour la viande (le rapport est de 1 à 3 entre la consommation des employés sans qualification et celle des patrons et indépendants), les produits laitiers, le poisson frais et les crustacés ; par contre le poisson fumé est consommé de manière relativement équivalente par toutes les catégories. Cette liaison entre consommation de viande et revenu n'est pas surprenante, mais elle ne suffit pas à fonder l'existence d'un effet de démonstration ; pour cela, il faudrait pouvoir montrer que le mode de consommation de la viande diffère selon les catégories, et que les catégories à revenu élevé adoptent un mode de préparation à l'occidentale où la viande constitue le produit autour duquel se structure le plat ; ainsi serait établie la différenciation permettant de fonder un processus d'identification. De plus, il convient de souligner que, si les revenus sont en moyenne plus élevés en ville, la hausse du revenu n'est pas une conséquence automatique du processus d'urbanisation (8).

La différenciation des catégories socio-professionnelles peut être analysée d'un autre point de vue, celui de leurs modes de vie, et de leur plus ou moins grande intégration à la « modernité », véhiculée par

(7) On aura reconnu l'argumentation essentielle des analyses de la Banque mondiale ; mais nous venons de voir que ce phénomène a relativement peu joué pour la consommation de riz.

(8) Il est probable que les groupes sociaux les plus marginalisés en ville, souvent les derniers arrivés, ont un revenu global plus bas que nombre de ruraux (surtout si on tient compte de l'autoconsommation).

l'urbanisation. De ce point de vue, les catégories stratégiques sont les catégories salariées dans le secteur dit moderne, et tout particulièrement les cadres, que leur statut social expose, en principe plus que d'autres, aux processus mimétiques. Or, il est facile de constater que les cadres et les employés qualifiés ne se distinguent pas par un niveau particulièrement élevé de leur consommation de riz ou de pain, ces deux produits symboliques de l'extraversion alimentaire en Afrique. De plus, ces catégories semblent plutôt attirées par la consommation de produits caractéristiques d'habitudes alimentaires « traditionnelles » (par exemple la consommation de gibier chez les cadres) ou issus d'une filière artisanale de transformation agro-alimentaire (par exemple la consommation d'attiéké — couscous de manioc — chez les employés qualifiés) : les effets de démonstration, s'ils existent, joueraient plutôt dans le sens inverse de celui qui est généralement avancé ; seule la consommation de pommes de terre chez les cadres répondrait aux normes habituelles de l'extraversion alimentaire.

La différenciation en fonction du revenu et du statut social n'est d'ailleurs pas forcément la plus discriminante, au moins pour ce qui concerne les produits vivriers essentiels qui forment la base des régimes alimentaires. En effet, l'examen des structures de la consommation alimentaire en fonction des groupes ethniques ou nationaux d'origine des chefs de famille (tableau 11) montre des variations beaucoup plus importantes que celles qui résultent d'une appartenance à des catégories socio-professionnelles différentes : on retrouve, en particulier en milieu urbain, le tropisme vers le riz du groupe Krou, et du groupe Mande-Nord, et le tropisme vers les tubercules du groupe Akan. Ceci traduit le maintien en ville de la prégnance des acquis d'ordre socio-culturel.

L'hypothèse d'une diffusion de l'extraversion alimentaire par l'intermédiaire de catégories sociales privilégiées, porteuses de comportements mimétiques, doit donc être relativisée pour ce qui concerne le cas d'Abidjan.

La monétarisation de la filière vivrière en Côte d'Ivoire est encore relativement peu développée ; cela peut paraître paradoxal, compte tenu de la place prise par l'agriculture de rente (café, cacao, coton, huile de palme) dans l'économie ivoirienne. Ce paradoxe n'est qu'apparent, dans la mesure où les systèmes de production agricoles, tels que par exemple l'« économie de plantation », reposent généralement sur l'association des cultures de rente et des cultures vivrières ; cette association répond à des impératifs culturels (protection des jeunes plants par les bananiers par exemple), économiques (la subsistance de la force de travail est assurée par les produits de l'exploitation) et sociales (la division sexuelle du travail spécialise les femmes dans la pratique des cultures vivrières).

En conséquence, la commercialisation des produits vivriers, à l'exception du riz dans certaines régions, est une commercialisation d'excédents, ramassés « au bord du champ » par des commerçants qui

doivent supporter les coûts d'un éclatement très grand des flux et des réseaux de transport ; on peut penser que le prix des produits vivriers « traditionnels » sur les marchés urbains reflète essentiellement ces coûts de commercialisation ; il semble d'ailleurs qu'une grande partie des récoltes potentielles de banane plantain, d'igname ou de manioc ne soit pas effectuée, comme en témoignent les écarts entre les évaluations de la production et de la consommation (9).

Ces éléments doivent en principe jouer en faveur du développement de la consommation de produits importés en ville (riz et pain), puisque les flux sont plus réguliers et les prix plus avantageux. Mais nous avons vu que l'évolution des consommations ne semblait pas répondre totalement aux lois de la substitution par les prix. Ceci doit conduire à s'interroger sur l'existence de phénomènes d'approvisionnement non marchand en direction des villes, par le canal des solidarités familiales, liant les populations urbaines et les populations rurales.

Il semble que les résultats de l'enquête de 1979 révèlent, particulièrement en ce qui concerne le riz, l'existence de tels flux (10), même si l'évaluation qui en est faite peut être surestimée et biaisée par les conditions agricoles favorables de l'année de référence. D'autre part, bien qu'aucune enquête systématique sur ce flux n'ait jamais été réalisée, d'autres éléments rendent vraisemblable l'existence de tels flux. Ainsi, nous avons déjà constaté que les différences dans la consommation de produits vivriers de base en ville renvoyaient, pour une grande part, à la différenciation d'ordre socio-culturel ; cette constatation est évidemment tout à fait cohérente avec le maintien de liens d'approvisionnement alimentaire non marchand inscrits dans un cadre familial. D'autre part, les enquêtes démographiques et, au-delà, la simple observation du vécu, confirment l'existence de contreparties à ces flux, consistant, par exemple, dans l'hébergement en ville de parents originaires des zones rurales (pour des motifs de scolarisation ou de soins médicaux entre autres).

La prise en compte de ces phénomènes conduit à remettre en cause l'idée d'une coupure radicale entre les comportements alimentaires urbains et ruraux. Il faut insister tout particulièrement sur la réappréciation des déterminants de la consommation de riz qu'elle permet, compte tenu de la valeur symbolique de cette céréale dans les analyses de l'extraversion alimentaire : en Côte d'Ivoire, le riz est à la fois un produit importé, et un produit constituant une base traditionnelle de l'alimentation dans au moins une région rurale, l'ouest ; les variétés importées (brisures) et locales (riz « rouge ») sont différentes ; or il semble que la

(9) Sur ce point voir T. Nassirou « recherche sur l'existence d'un surplus de la banane plantain en Côte d'Ivoire » in *Cahiers du CIRES*, mars-juin 79, qui confirme ce point pour la banane plantain.

(10) Cf. D. Requier-Desjardins : « La consommation alimentaire au sein des unités : comparaison des résultats de l'approvisionnement des cuisines et de la préparation des plats pour les principaux produits vivriers » (communication présentée au séminaire biennal du CIRES sur la commercialisation des produits agricoles, mai 1984).

consommation de riz en zone urbaine soit déterminée autant par des acquis socio-culturels que par sa qualité de produit importé. La conséquence en est que le riz local peut très bien approvisionner les marchés urbains (les consommateurs urbains semblant d'ailleurs tout particulièrement l'apprécier), alors que le riz importé peut être dirigé vers les zones rurales, au besoin par l'intermédiaire de flux non marchands inverses de ceux relevés plus haut (comme cela semble être le cas pour la région Nord, d'après l'interprétation que l'on peut faire des résultats de l'enquête de 1979). Le lien entre importations de riz et urbanisation n'est donc pas aussi simple que l'on serait tenté de l'affirmer à première vue, et on ne peut considérer la consommation de riz comme un élément constitutif du mimétisme alimentaire.

La contrainte temporelle exercée sur l'alimentation par les modes de vie engendrés par l'urbanisation doit normalement se traduire par une évolution des modes de préparation culinaire et un développement de l'alimentation extérieure, dont on pense généralement qu'ils doivent favoriser l'apparition de nouveaux produits alimentaires, en particulier des produits transformés industriellement, réduisant le temps de préparation, et contribuant à l'évolution des comportements alimentaires.

L'analyse des plats préparés en Côte d'Ivoire, telle qu'elle découle des résultats de l'enquête de 1979, montre, effectivement, une fréquence plus grande d'un certain nombre de plats empruntés, à l'évidence, au modèle alimentaire occidental (tomates farcies, haricots verts, spaghettis, sandwich, « café complet »,...) dans la consommation alimentaire à Abidjan, mais l'ensemble de ces plats n'y dépasse pas 3,2 % du poids total en alimentation domestique, ce qui montre leur importance très secondaire. Par contre, les plats les plus consommés sont en gros les mêmes en zone rurale et en milieu urbain (riz cuit à l'eau, fofous à base de tubercules, toh de maïs). Ces plats, composés à partir d'un produit vivrier de base, sont destinés à être accompagnés de sauces, selon la structure habituelle des menus en Afrique sub-saharienne. Or ces sauces sont également les mêmes, que l'on se situe en zone rurale ou en zone urbaine (sauces graine, arachide, gombo, aubergine, etc.).

Le nombre de produits rentrant dans les sauces étant très grand, on peut toutefois supposer que leur composition varie, selon qu'on se situe en ville ou en zone rurale. Cette supposition est en partie vérifiée, puisque l'on constate une richesse plus grande des sauces urbaines en produits animaux et surtout en corps gras, ainsi qu'une utilisation plus fréquente de légumes que l'on peut qualifier d'« européens » (tomate, oignon, choux, etc.) au détriment du piment et des champignons ; la tomate consommée en ville l'est d'ailleurs en grande partie sous forme de concentré.

Ces modifications ne constituent pas cependant un bouleversement des pratiques culinaires, tel que le temps de préparation puisse être notablement réduit. D'autre part, elles n'impliquent pas une transformation radicale du mode de consommation des produits animaux, autour

desquels se structureraient les plats, puisque la sauce, destinée à accompagner le produit de base, céréale ou tubercule, reste la forme sous laquelle ils sont principalement consommés.

On peut trouver une confirmation de cette stabilité des modes de préparation des plats, dans l'examen des structures de l'habitat et des structures démographiques : selon l'enquête démographique de 1979, 55 % de la population abidjanaise résidait dans un habitat en cour, c'est-à-dire permettant le maintien des cuisines traditionnelles, et la constitution de larges groupes de commensalité ; d'autre part, la composition démographique des ménages restait très éloignée du modèle de la famille conjugale : la présence quasi-permanente d'un volant important de parents ou de dépendants assure la disponibilité d'une main-d'œuvre susceptible de prendre en charge un important travail alimentaire domestique.

Si l'urbanisation ne semble pas favoriser un bouleversement radical des préparations alimentaires, il est cependant une caractéristique de l'alimentation en ville, que nous avons déjà signalée, qui correspond de toute évidence à un trait spécifique du mode de vie urbain : il s'agit de l'importance de l'alimentation hors domicile (20 % du budget alimentaire environ), qui concerne essentiellement l'alimentation sur le lieu de travail, ainsi que l'alimentation des travailleurs célibataires (migrants, par exemple).

A première vue, ce type d'alimentation en expansion peut être porteur d'une certaine composante mimétique, puisque l'on constate qu'il fait une part plus grande à des plats « modernes » de type européen (8,7 % du poids pour l'« alimentation dans la rue », 22 % pour les repas extérieurs proprement dits). Mais ces pourcentages élevés sont dus essentiellement à un type de plat particulier, le « café complet », qui correspond au petit déjeuner européen, à cette seule différence qu'il est consommé à toute heure du jour.

A cette exception près, l'alimentation extérieure à Abidjan présente des caractéristiques spécifiques par rapport à l'alimentation domestique, qui sont loin d'en faire un vecteur privilégié de l'extraversion alimentaire ; en effet les plats qui y ont la plus grande fréquence sont d'une part, des plats de riz, en particulier le « riz sénégalais », et d'autre part, l'attiéké, semoule de manioc fermenté, préparée traditionnellement par les ethnies lagunaires de la région d'Abidjan, et qui est devenu un plat typique du modèle abidjanais de consommation. L'« alimentation dans la rue » fait d'autre part une large place à des préparations traditionnelles telles que les beignets, l'alloko (banane plantain frite) ou les bouillies de mil, de lait et de sucre.

Ceci explique que les produits les plus consommés en alimentation hors domicile soient, outre le pain (pour 57,3 %) (11), l'attiéké

(11) Ces données sur la consommation hors domicile montrent que le rôle du pain dans l'alimentation abidjanaise est extrêmement circonscrit, et qu'il ne remplit pas fondamentalement le rôle qui lui est dévolu dans le modèle alimentaire occidental.

(85,7 %), le mil (50,7 %) ; par contre seulement 7,2 % du riz est utilisé dans ce type d'alimentation contre par exemple 15 % de l'igname, 12,1 % du maïs et 8,3 % de la banane plantain.

Il faut cependant noter l'importance dans ce type d'alimentation de la consommation de produits industriels tels que le lait en boîte (inclus dans le « café complet »), les macaronis ou les conserves de légumes ; il est intéressant de souligner d'autre part, compte tenu du dynamisme de la filière avicole dans la région d'Abidjan, que la consommation de poulets et d'œufs est, pour une part non négligeable, une consommation hors domicile dans cette ville.

Il est certain que l'alimentation hors domicile en pleine expansion à Abidjan, joue un rôle déterminant dans l'évolution des styles alimentaires urbains, dans la mesure où ses caractéristiques sont nettement isolables ; mais le sens de cette évolution ne peut être une tendance univoque vers l'extraversion alimentaire. Certes, on ne peut nier que ce type d'alimentation renforce le recours à certains produits industriels ou importés (produits laitiers, pain), mais en revanche il constitue un marché très dynamique pour de nombreux produits de l'artisanat alimentaire utilisant des technologies autochtones (attiéké en particulier). Il manifeste donc au minimum une très grande ouverture du « champ des possibles » en matière alimentaire.

L'étude de l'évolution des régimes alimentaires de même qu'une approche plus fine des styles alimentaires par les modes de consommation et la différenciation sociale de l'alimentation ne semble pas plaider en faveur d'une hypothèse d'extraversion alimentaire, véhiculée par des processus mimétiques ; la croissance des importations alimentaires en Côte d'Ivoire, que l'on ne peut nier, semble plutôt due à l'augmentation du taux d'urbanisation qu'à l'évolution des comportements alimentaires en ville. Ce dernier facteur semblerait jouer en faveur d'une dynamique autochtone de la consommation alimentaire en ville, qui ne se développerait pas forcément sur le mode de la rupture radicale entre ville et campagne. Une telle conclusion se rapproche évidemment d'éléments mis en relief dans un autre cadre, et à partir d'une autre méthodologie : nous pensons en particulier aux travaux de N. Bricas sur l'artisanat alimentaire à Dakar, ou de M. Odeyé sur les approvisionnements non marchands dans la même ville ; nous pensons également à la remise en cause du lien statistique entre dépendance alimentaire et urbanisation effectuée par Ph. Hugon et O. Sudrie.

Il convient cependant de rester extrêmement prudent, pour deux raisons essentielles :

— tout d'abord, chaque pays d'Afrique sub-saharienne constitue en cas d'espèce, et on doit donc éviter toute généralisation hâtive ;

— il faut éviter de tomber dans un schématisme à rebours de celui qui préside à l'énoncé de la thèse du mimétisme alimentaire, qui nous conduirait à nier le caractère extrêmement ouvert, et de ce fait difficilement prédictible, du « champ des possibles » en matière alimentaire à Abidjan.

Cependant, nous nous sentons autorisés à rechercher, au-delà des résultats exposés, quelles pourraient être les bases d'une dynamique autonome et autochtone de la consommation alimentaire à Abidjan. Il nous semble que l'on pourrait faire l'hypothèse, à confirmer par des études ultérieures, qu'il existe une certaine correspondance entre les styles alimentaires et les modes de régulation qui peuvent exister au sein des groupes familiaux, mode de régulation échappant largement à la logique d'accumulation et de profit propre à l'économie de marché. Ceci se refléterait parallèlement dans la mise en place d'un certain type d'habitat urbain, de certaines formes de production urbaines (artisanat ou secteur dit « informel »), de certaines structures démographiques, ses éléments se consolidant les uns les autres en constituant une structure relativement autonome.

TABLEAU 1.— PART DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS ANIMAUX DANS LE BUDGET ALIMENTAIRE (1962-64)

%	Total	dont poisson
Abidjan	39,4	16,9
Sud-est	29,6	12,4
Bouaké	23,7	n.c.
Odienné-Seguela	16,9	n.c.
Korhogo	8,9	1,0

Sources : Enquêtes S.E.D.E.S. Sud-Est, Korhogo, Bouaké « 62-64 » Odienné.
 Enquête Séguéla 63-64.
 Enquête SEMA Abidjan (1963).

TABLEAU 2.— QUANTITÉS CONSOMMÉES PAR PERSONNE ET PAR JOUR DE VIANDE ET DE POISSON (1956-64).

g	Viande	Poisson
Abidjan 1956	60	128
Abidjan 1963	78	115
Bougouanou	80	15
Bouaké	24	27
Man	30	—

Sources : Enquête Abidjan INSEE 1956
 Enquête Abidjan SEMA 1963
 Enquête Bouaké SEDES 62-64
 Enquête Bougouanou INSEE 1955
 Enquête Man BDPA 62-64

TABLEAU 3.— PART DES PRODUITS VIVRIERS DE BASE DANS LE BUDGET ALIMENTAIRE (1962-64)

%	<i>Abidjan</i>	<i>Sud-est</i>	<i>Odienne Séguéla</i>	<i>Korhogo</i>	
Riz	12,0	4,7	23,2	9,5	
Maïs	1,6	2,3	6,4	12,9	
Mil-Sorgho	1,2	0,1	10,7	7,2	
Pain et boulangerie	3,5	1,2	0,1	0,3	
Igname	3,4	18,5	} 18,9	18,4	
Manioc	1,8	4,8			
Banane Plantain	3,5	10,8		6,8	0,1
Autres tubercules	0,4	3,7			
Arachide	1,0	1,1		2,0	3,8
Total	28,4	47,2	68,1	52,2	

Sources : Enquête Abidjan SEMA 1963
 Enquête Sud-Est SEDES 62-64
 Enquête Odienne-Séguéla 62-64
 Enquête Korhogo SEDES 62-64

TABLEAU 4.— QUANTITÉS CONSOMMÉES DE PRODUITS VIVRIERS DE BASE PAR JOUR ET PAR PERSONNE EN 1955—1964

<i>g</i>	<i>Abidjan 56</i>	<i>Abidjan 63</i>	<i>Bougouanou</i>	<i>Bouaké</i>	<i>Man</i>
Riz	195	183	5	32	246
Maïs	42	32	14	40	47
Mil-Sorgho	10	14	—	1	—
Pain et boulangerie	52	52	5	3	—
Igname	172	139	1053	1465	8
Manioc	68	83	9	219	342
Banane Plantain	206	194	643	79	243
Autres tubercules	6	16	120	7	8
Arachide	20	11	4	6	—

Sources : *id.* Tableaux précédents.

TABLEAU 5.— PART DANS LE BUDGET ALIMENTAIRE DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS INDUSTRIELS (1963-69)

%	Abidjan	Sud-est	Odienné Séguéla	Korhogo		
Pain et boulangerie	3,2	1,2	0,1	0,3		
Conserves	0,6	0,5	0,1	—		
Sucre et confiseries	1,2	1,0	0,5	0,8		
Huile industrielle	3,6	0,5	—	—		
Bière	1,1	0,7	}	{		
Vins	4,0	4,6			0,1	ε
Alcools	1,1	0,7			—	ε
Soda	0,7	0,4	—	—		
Produits laitiers indus.	2,2	0,2	0,1	0,1		
Total	17,7	9,8	0,9	1,4		

Sources : *idem* tableau précédent.

TABLEAU 6.— EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU BUDGET ALIMENTAIRE À ABIDJAN ENTRE 1963 et 1979

%	1963	1979
Riz	12,0	11,4
Pain	2,5	2,7
Autres céréales	3,8	3,4
Igname	3,4	3,3
Manioc	1,8	5,1
Banane Plantain	3,5	5,8
Autres tubercules	0,4	0,4
Légumes condiments	9,7	9,0
Légumineuses, noix et graines	1,7	2,8
Viande	20,5	19,9
Poisson	16,9	16,8
Produits laitiers	2,2	3,4
Huiles	3,6	3,6
Boissons industrielles	7,2	9,2
Conserves	0,6	1,6
Autres	10,2	1,6

TABLEAU 7.— EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TÊTE ET PAR JOUR DES PRINCIPAUX PRODUITS ALIMENTAIRES À ABIDJAN

<i>g/lj/p.</i>	1963	1979
Riz	183	197
Maïs	32	29
Pain et boulangerie	53	27
Igname	139	59
Manioc	83	107
Banane plantain	194	178
Viande	68	60
Volaille	10	4
Poisson frais	72	37
Poisson fumé séché	42	35
Crustacés	1	11
Produits laitiers	13	9

Sources : EBC 1979, Dir de la Statistique.
ESE 1963 Abidjan, SEMA.

TABLEAU 8.— QUANTITÉS CONSOMMÉES DE PRODUITS DE BASE EN GRAMMES PAR PERSONNE ET PAR JOUR DANS LES ZONES RURALES EN 1979

<i>g</i>	<i>Forêt-est</i>	<i>Forêt-ouest</i>	<i>Savane</i>
Riz	64	197	141
Maïs	46	54	182
Mil Sorgho Fonio	ε	0	21
Pain	6	3	2
Autres boulangeries	6	3	4
Manioc	318	327	187
Igname	554	49	410
Taro	52	11	9
Banane Plantain	157	134	12
Arachide	11	4	24
Viande élevage	13	8	22
Gibier	28	37	19
Poisson	32	27	15

Source : EBC 79, Dir. Statistique.

TABLEAU 9.— QUANTITÉS CONSOMMÉES EN KILOGRAMMES PAR PERSONNE/AN DE QUELQUES PRODUITS SIGNIFICATIFS DANS LES BOURGS ET DANS LES VILLAGES

<i>Kg</i>	<i>Bourg</i>	<i>Village</i>
Riz	47	46
Farine de maïs	14,6	27,1
Farine de mil-sorgho	0,5	2,9
Fonio	0,7	0,9
Pain de blé	2	1,4
Boulangerie-Pâtes	2,1	1,6
Manioc	93	111
Igname	107	163
Plantain	51,7	47,5
Bœuf	4,2	2,8
Autre viande élevage	1,8	2,1
Gibier	7,6	11,4
Poisson frais	2,9	1,8
Poisson sec-fumé	7,6	7,5
Lait en boîte	0,3	0,1
Yaourt-fromage	0,1	ε
Huiles alimentaires ind.	1,1	0,7
Bière	3,9	2,2

Source : E.B.C. 79.
Dir. de la statistique.

TABLEAU 10.— CONSOMMATION PAR TÊTE DE QUELQUES PRODUITS ESSENTIELS À ABIDJAN SELON LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES CHEFS DE MÉNAGE

<i>Kg/an</i>	<i>Employés non qualifiés</i>	<i>Employés qualifiés</i>	<i>Cadres</i>	<i>Patrons et indépendants</i>	<i>Commerçants</i>
Riz	84,6	67,1	86,5	67,9	83,8
Pain	7,0	8,1	7,8	8,2	6,3
Manioc	26,9	52,8	43,7	35,3	72,2
dont attiéké	(4,8)	(11,2)	(5,9)	(8,3)	(20,3)
Igname	12,3	21	14,4	29,7	11,1
Banane Plantain	30,2	70,8	90,5	34,1	61,5
Pomme de terre	2,2	1,0	2,5	1,9	0,4
Bœuf	12,9	17,7	26	39,1	20,1
Aut. viande d'élevage	2,2	0,7	1,9	1,1	0,2
Volaille	2,6	1,0	2,4	0,8	1,9
Gibier	0,5	0,6	2,8	0,8	1,5
Poisson frais	8,1	14,5	15,9	12,1	12,6
Poisson fumé-séché	12,4	12,6	14,4	9,2	15,0
Crustacés	1,9	3,9	6,0	3,5	5,3
Lait en boîte	3,8	2,5	3,2	2,5	0,1
Lait frais	—	0,3	0,1	—	—
Fromage	0,3	0,3	1,3	0,2	—

Source : E.B.C. 1979
Dir. de la statistique.

TABLEAU 11.— CONSOMMATION PAR TÊTE SELON LES PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES DE PRODUITS VÉGÉTAUX DE BASE EN MILIEU URBAIN.

<i>Kg/an/p</i>	<i>Riz</i>	<i>Manioc</i>	<i>Igname</i>	<i>Banane plantain</i>
Ivoiriens				
Akan	53,9	67,2	52,9	88,5
Krou	89,9	35,1	20,2	74,6
Mande-Nord	96,6	20,7	22,3	14,7
Mande-Sud	76,7	51,2	17,3	41,3
Voltaïques	75,2	33,9	73,2	13,0
Non-ivoiriens				
Burkinabés	86,9	20,0	8,6	18,0
Maliens	114,1	38,0	10,2	17,5

Source : E.B.C. 79
Dir. de la Statistique.

A PROPOS DE L'ÉVOLUTION DES STYLES ALIMENTAIRES A DAKAR

Michèle O'DÉYÉ
Nicolas BRICAS. ALTERSIAL

INTRODUCTION

Les résultats présentés ici constituent une première synthèse de l'étude « Innovation technologique et alimentation des zones urbaines ; le cas de Dakar » (1). Cette étude étant actuellement en cours, certains résultats sont encore partiels et demandent confirmation. Aussi nous attacherons nous davantage ici à analyser les problèmes méthodologiques rencontrés lors des enquêtes réalisées dans la capitale sénégalaise. Au regard des précédentes études alimentaires en milieu urbain, il apparaît clairement qu'ont, jusqu'aujourd'hui, été privilégiées les approches quantitatives (enquêtes budget-consommation en particulier). Celles-ci fournissent sans aucun doute des éléments précieux pour l'observateur, mais constituent plutôt une vision statique, photographique de la situation, sans parvenir à faire apparaître la dimension dynamique de l'évolution des styles alimentaires. L'approche plus qualitative que nous avons tentée a remis en cause certaines hypothèses couramment avancées à propos de l'alimentation urbaine et soulevé de nombreux problèmes de méthode quant à l'étude de celle-ci. Il nous semble donc primordial d'analyser d'abord ces différents problèmes. Dans l'état actuel des connaissances sur le sujet, la démarche prime, à notre avis, sur les résultats proprement dits.

Hypothèses de départ

Les résultats de nombreuses recherches sociologiques en milieu urbain nous ont conduit à aborder le problème de l'évolution des styles

(1) Cette étude est réalisée par ALTERSIAL pour le compte du Ministère des Relations Extérieures, service coopération et développement.

alimentaires à Dakar comme un phénomène de superposition/confrontation de différentes cultures, mais aussi — et c'est ce qui nous paraît important — comme le produit d'une dynamique typiquement urbaine.

Dakar est d'abord un lieu de rencontre et de brassage d'une population très diversifiée et, au-delà, un des lieux privilégiés de la pénétration étrangère en Afrique de l'Ouest. Le passé colonial, la coopération internationale ont fait du Sénégal et de sa capitale des terrains d'expérimentation des modèles de développement du Nord : industrialisation, fonctionnarisation, « buildingisation », etc. On assiste ainsi à une interpénétration de différentes cultures :

— D'un côté, de nombreuses cultures négro-africaines véhiculées principalement par les migrants d'origine rurale. Mais négro-africaines ne veut pas dire pour autant homogène. Il y a déjà, au niveau du brassage inter-ethnique, une confrontation de cultures voisines géographiquement mais distinctes. On ne peut pas assimiler un Peulh à un Sérère ou à un Diola. Chacun possède à son arrivée à Dakar son propre style alimentaire et ses propres systèmes de représentation. Il devient donc déjà problématique d'opposer à la ville un monde supposé plus ou moins homogène, parce que rural, paysan ou « traditionnel ».

— De l'autre côté, on reconnaît des cultures extra-africaines, importées au départ par des groupes expatriés (européens, libano-syriens...) et renforcés par un modèle de développement extraverti.

Cette représentation duale de la superposition des cultures présentes en milieu urbain pourra nous être reprochée comme trop simplificatrice de la réalité. Notons donc qu'elle nous sert dans l'hypothèse d'une perspective d'autosuffisance alimentaire où il s'agit, entre autres, de réconcilier la ville avec son environnement rural (valorisation des productions vivrières locales) et de limiter la dépendance alimentaire née de ce divorce relatif (limitation des importations...).

De plus, nous voulons souligner le caractère hétérogène de chacun des deux grands groupes identifiés. Quel que soit le migrant, sénégalais ou expatrié arrivant à Dakar, celui-ci véhicule une culture qui lui est propre et que l'on ne pourra, même à titre d'abstraction généralisante, réduire sans réserve à celle d'un groupe ethnique ou national. L'itinéraire du migrant doit être pris en compte pour établir le degré d'évolution qu'a déjà subi sa culture d'origine. Par exemple, un Toucouleur qui s'installe à Dakar après avoir passé plusieurs années dans une autre ville comme Saint-Louis ne peut être assimilé à un autre membre qui arrive directement du même village. Le premier a déjà subi un premier processus d'urbanisation, au contraire du second.

Dans ce processus de superposition/confrontation, il nous faut donc reconnaître d'abord *ce qui se mélange*. En d'autres termes identifier les différents styles alimentaires, c'est-à-dire les produits consommés, les pratiques de transformation (procédés, outils, gestes, organisation sociale du travail...), les pratiques de consommation et les systèmes de

représentation liés à ces produits et pratiques (symbolique des aliments, des procédés, etc., perception du temps et de l'espace, religions...). Reconnaître cette diversité d'une part, et d'autre part et surtout analyser *comment s'opère le mélange*. Il s'agit alors de comprendre comment un Dakarais, avec une culture donnée, perçoit les autres modèles qu'il rencontre, comment il les intègre, les refuse ou les transforme pour réinventer son quotidien. Pour l'observateur, cette approche nécessite une méthode qui rende compte de la complexité de ces stratégies sans pour autant se perdre devant l'apparence d'un fouillis.

Mais la ville n'est pas qu'un lieu de superposition/confrontation de plusieurs cultures. Elle génère une dynamique propre et originale. L'alimentation urbaine est tel un plat mijoté dans lequel s'associent diverses épices distinctes ; on y reconnaît certaines d'entre elles, mais on découvre aussi, en fin de cuisson, de nouvelles saveurs, un goût particulier qui marque spécifiquement le plat. Il n'y a donc pas seulement mélange de ce qui existe mais aussi innovation. A Dakar, par exemple, il est impossible de retrouver l'origine géographique ou culturelle de certains plats ou de certaines pratiques. Celles-ci doivent être recherchées à l'intérieur même de la ville. Il y a, à ce niveau, réappropriation, par les populations, des modèles imposés. Les consommateurs ne sont pas soumis et passifs, mais deviennent actifs et créateurs, inventeurs de nouveaux styles alimentaires propres à leur nouvel environnement.

Comprendre l'évolution de ces styles nécessite donc de saisir les différents niveaux d'influence et de références étrangères multiples, antérieures au système urbain, chacun combiné avec des références nouvelles spécifiquement urbaines. Mais l'infinité des conjugaisons possibles rend difficile l'approche des changements observés. C'est pourquoi il faut, au préalable, porter la plus grande attention à la construction d'objets dépendants des caractéristiques urbaines qui permette d'introduire une notion de rythme déterminant soit des changements, soit des innovations.

LES NOUVELLES DONNÉES DU PAYSAGE URBAIN

Une construction d'objet problématique

La ville est bien autre chose qu'une excroissance rurale ; elle apparaît comme un espace de continuité et de mémoire des systèmes antérieurs et un lieu où naissent et se cristallisent des aspirations nouvelles. L'ensemble est modulé par un paysage urbain intégrant des contraintes économiques, des contraintes d'habitat et de nouvelles formes d'organisation sociales et psychologiques liées à l'image de « soi » en ville.

Ce pluridynamisme implique de différencier des unités d'enquête où

s'opèrent des changements plus ou moins insidieux, et des unités plus innovatrices.

Il semble que jusqu'aujourd'hui les travaux menés sur les styles alimentaires urbains se sont appuyés essentiellement sur des enquêtes de consommation auprès des *ménages*. Le ménage est habituellement défini comme un groupe de personnes d'une même famille vivant ensemble depuis un certain temps (6 mois ou 1 an), partageant le même repas et mettant en commun, en totalité ou en partie, leurs revenus.

Ici apparaît déjà la première ambiguïté de ce découpage ; en effet, l'unité familiale ne coïncide pas toujours, en tout cas à Dakar, avec l'unité résidentielle en ville. S'attacher à la notion exclusive de ménage relève, à notre sens, d'un objet préconstruit qui ne tient pas compte de la mobilité géographique et économique des membres d'une même famille, et qui ne peut donc pas mettre à jour les stratégies familiales lignagères, essentielles en ce qui concerne l'alimentation.

L'étude sur la situation socio-économique des Dakarois, réalisée dans le cadre du Plan directeur d'urbanisme du Cap-Vert (1) s'appuyait sur de très importantes enquêtes-ménages auprès des chefs de famille. En fait, on s'aperçoit que cette méthode occulte plus de 85 % des migrants arrivés depuis moins de 5 ans à Dakar. Une enquête complémentaire fait alors apparaître que, parmi l'ensemble de ceux-ci, seulement 51 % vont loger chez des membres de leur famille, 25 % s'installent à plusieurs célibataires, 11 % prennent un logement seuls, 5 % vont loger chez des amis. Or, ce sont justement ces migrants en situation temporaire pour lesquels l'alimentation est la plus originale et où apparaissent de nombreuses innovations.

Il faut donc, à partir d'une « relecture » des mécanismes d'urbanisation et des dynamiques qui en découlent, construire des unités d'enquête qui correspondent aux composantes de la famille urbaine et qui ne limitent pas la recherche à des études de consommation ou de budgets familiaux. D'autre part, cette relecture doit révéler des groupes sociaux réels mais dépossédés de moyens d'expression de par leurs statuts mal cernés, et qui sont souvent les plus touchés par les contraintes de la ville.

Des rythmes d'intégration variables

Parce que la ville est un monde en mouvement, les changements au niveau de l'alimentation s'opèrent à des rythmes différents. En effet, lorsque le processus d'urbanisation et de brassage culturel s'accélère, certains éléments n'ont plus le temps d'être intégrés au système, et

(1) Etude du Plan directeur d'urbanisme de Dakar, synthèse des données urbaines 80-81. Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement. Ministère du Plan et de la Coopération. SONED, 1982.

d'autres, parce que nouveaux, n'ont pas encore de place. Innover devient une question de survie pour ces éléments et pour le système entier. La ville devient un lieu où des rythmes différents se côtoient et se dynamisent.

On observe ainsi des unités où peuvent s'opérer des changements « doux » parce qu'il y a continuité de la structure. Par exemple, l'unité familiale, le ménage dont nous avons parlé, parvient à maintenir une certaine cohérence. L'organisation sociale, l'habitat, les pratiques alimentaires etc. sont encore relativement proches de ceux du milieu rural et fournissent encore un cadre de référence pour celui qui y vit. Certes, les nouvelles données du paysage urbain influencent ces éléments de référence. Mais parce qu'il y a encore cohésion dans l'unité, les changements qui s'y opèrent pour se réapproprier le milieu, se font de façon plus continue et avec une certaine maîtrise des acteurs. Les familles intègrent ainsi progressivement de nouveaux produits dans leur alimentation (par exemple riz, pâtes alimentaires, cubes maggi, nouveaux produits de sauce...), de nouvelles pratiques de transformation ou de consommation (achats de produits semi-élaborés, rassemblement de l'ensemble des membres autour du même bol, utilisation de nouveaux outils). Il y a bien évolution mais celle-ci ne s'accompagne pas de ruptures brusques et de bouleversements.

Par contre, on rencontre d'autres unités pour lesquelles le changement est beaucoup plus brutal. Les migrants temporaires ou saisonniers, les travailleurs ambulants ou éloignés de leur domicile, constituent des unités beaucoup plus ouvertes aux innovations. Leur cadre de référence est moins bien défini, ceux-ci se percevant souvent comme en situation transitoire : « *Je ne suis ni villageois, ni dakarois, je suis de passage.* » Le « passage » peut d'ailleurs durer plusieurs années. A cette population en instance, correspond une multitude de nouveaux styles alimentaires. Les nouveaux produits véhiculés par l'artisanat alimentaire (brochettes, sandwiches, chawarmas, tripes bouillies...), les nouvelles structures de consommation (gargotes, tanganas, dibiteries, vendeurs de plats préparés sur les marchés, abonnement...), intéressent plus particulièrement ces groupes : « *Je suis revendeur d'arachide sur le marché Tilène. Je suis venu à Dakar ce mois-ci, car avec la sécheresse je ne pouvais plus payer l'impôt. Je dors sur le trottoir. Je vais manger à midi et le soir dans des gargotes ; le matin je vais au tangana. Ça ne me gêne pas. Quand je viens à Dakar, je ne suis plus chez moi. Je vais retourner au village quand j'aurai payé l'impôt.* »

Ce témoignage peut paraître marginal par rapport au discours de la majorité des dakarois. Le cas n'est pourtant pas isolé, loin de là. Cela dit, le crédit à apporter aux différentes unités identifiées et donc à chacun des styles alimentaires, même ceux qui paraissent incohérents à première vue, ne dépend pas du nombre de cas concernés. L'important est de comprendre le lien entre style alimentaire et dynamique urbaine, et cette dynamique n'est pas forcément du côté le plus visible de la réalité.

De ces différentes remarques, que peut-on tirer ?

D'une part qu'il est insuffisant, à notre avis, de limiter l'objet d'étude aux seules familles. Si l'alimentation de celles-ci évolue, l'observation de ces changements ne suffit pas à rendre compte de la dynamique qui s'opère en milieu urbain. D'autres groupes, moins classiquement identifiables, doivent pourtant être recensés. Ils constituent des vecteurs d'innovation très importants de par leur nécessité de survivre et de tenter une cohérence en milieu urbain. Les populations, qui se perçoivent comme temporairement installées en ville, sont celles qui subissent le plus brutalement le nouveau paysage urbain. Pour s'y maintenir, elles doivent inventer de nouvelles pratiques alimentaires plus spécifiques aux contraintes qu'elles vivent.

L'étude de ce secteur innovateur est donc fondamentale pour la compréhension de la dynamique des styles. D'autant plus que changements et innovations ne sont pas séparés ; ils s'interpénètrent et s'influencent l'un l'autre. Les changements au niveau familial finissent par intégrer des innovations des autres groupes ; et inversement les innovations sont le produit des styles familiaux exacerbés par la ville.

A ces deux rythmes d'intégration et donc d'évolution doivent donc correspondre deux approches.

Au-delà des produits alimentaires

Les enquêtes quantitatives de consommation ont le mérite de mettre à jour l'importance que prennent certains produits dans l'alimentation des urbains. Mais cette approche de l'évolution des styles ne suffit pas. La seule prise en compte des produits ou des plats risque d'occulter d'autres éléments de changement ou d'innovation. L'alimentation ne s'arrête pas à un ensemble d'aliments ; elle inclut la manière dont ceux-ci sont utilisés, transformés, consommés.

Nous voulons donc, à ce propos, évoquer brièvement les différents types d'évolutions possibles. On en distingue classiquement cinq :

— *Evolution des produits* : il s'agit, par rapport à un espace donné, de nouveaux aliments ou plats. A Dakar, par exemple, les brisures de riz, le pain de froment, les pâtes alimentaires, le concentré de tomates, le café, etc. peuvent être considérés comme des « innovations produits ».

— *Evolution des procédés* : elle intervient par rapport à un produit déjà existant sur une ou plusieurs opérations de la chaîne de transformation. Exemples : broyeurs à marteaux pour la mouture de céréales, réfrigérateurs pour la conservation des produits frais, fourneaux au charbon de bois...

— *Evolution dans l'organisation sociale* : elle concerne aussi bien les pratiques de circulation des produits (relations ville/campagne intra-familiales), de transformation (division sociale du travail, artisanat

alimentaire marchand...) et de consommation (restauration, « abonnement », alimentation de rue...).

— *Evolution de la matière première* : il s'agit d'un remplacement de matière première pour l'élaboration d'un même type de produit. Exemple : le lait caillé qui était préparé en zone rurale à partir du lait naturel est aujourd'hui produit à Dakar par dilution puis caillage de poudre importée.

— *Evolution par extension de débouchés* : certains produits déjà existants mais réservés à une frange particulière de consommateurs ont vu leur importance s'accroître par extension du marché. Ainsi le poisson frais qui était surtout consommé dans les régions côtières est devenu un des aliments de base de la majorité des Dakarais.

Cette différenciation ne doit pas cacher les liens qui existent entre les différents types d'évolution. Les produits sont dépendants des procédés, eux-mêmes liés à l'organisation sociale du travail. Le pain, que l'on pouvait considérer comme un nouveau produit, est lié à une forme industrielle de production, comme à une technologie céréalière originale au Sénégal.

Le cas du chawarma, galette de blé accompagnée d'un mélange de viande grillée et de légumes, est un autre exemple de ce phénomène. Le chawarma, introduit au Sénégal par la communauté libano-syrienne, constitue sans aucun doute une innovation : la galette de blé et le mode de cuisson de la viande (lamelles empilées sur une broche verticale tournant contre un feu au gaz ou une résistance chauffante) sont des nouveautés à Dakar. Mais la seule analyse de cette innovation en termes de produit ou même de procédé ne suffit pas à rendre compte du succès de cette sorte de sandwich. Le chawarma est associé à une pratique de consommation spécifique : solitaire et hors domicile. Aussi le gros de la clientèle des gargotes proposant ce hamburger sénégalisé se trouve chez les jeunes sortant du lycée, chez les chauffeurs de taxi, chez les manœuvres ou les laveurs de voiture. Son prix modique en fait souvent un prétexte plus qu'une source calorique : prétexte pour ne pas rentrer manger chez soi, pour affirmer son indépendance — surtout chez les jeunes — ou plus simplement, pour se retrouver et discuter.

Il ne suffit donc pas de constater l'existence et l'importance de tel ou tel produit. La manière dont il est mangé ou l'organisation sociale liée à sa préparation peuvent intervenir parfois de façon primordiale dans l'évolution de la consommation. Les approches quantitatives ne s'attachant qu'aux produits ont ainsi exclu de leur analyse de nombreuses composantes de l'alimentation, bien souvent sociologiques. Or, il apparaît que chez les individus se percevant en transition dans la ville, l'évolution des styles alimentaires prend plus la forme d'innovations dans l'organisation sociale de la consommation (nouvelles structures, nouvelles pratiques) que d'innovations produits. A notre sens, le développement de l'artisanat alimentaire et de la petite restauration constituent les véritables moteurs de l'évolution de l'alimentation à Dakar.

Cela étant dit, nous voulons maintenant revenir sur les problèmes méthodologiques liés aux deux types d'approche que nous avons évoquées : l'approche des changements en milieu familial et celle des innovations chez les groupes plus temporaires.

PRÉOCCUPATIONS MÉTHODOLOGIQUES POUR L'APPROCHE DES CHANGEMENTS

L'unité d'enquête

Les changements, nous l'avons vu, semblent davantage caractériser l'évolution des styles alimentaires dans les unités familiales. Cela dit, les enquêtes de consommation auprès des ménages se heurtent à l'éclatement quotidien du groupe enquêté. Très nombreux sont les cas d'enquête où, d'un repas sur l'autre, on ne retrouve pas les mêmes personnes. Tels parents qui étaient là à midi sont absents le soir et à l'inverse de nouveaux venus que l'on n'avait pas identifiés, quelques heures avant, arrivent pour venir manger avec le groupe. Il faut alors créer une nouvelle catégorie : « repas pris à l'extérieur » ; mais la méthode choisie ne permet pas de mettre à jour ce qu'est cet « extérieur » : chez des amis ou voisins ?, dans une gargote ?, dans la rue ?, peut-être pas de repas du tout ? Dans chacun des cas la situation est pourtant bien différente.

Il faut donc tenir compte des notions de résidents/présents, d'absents, de passagers... La première difficulté méthodologique est donc de définir la ou les structures où se dérouleront les enquêtes. La concession ou l'unité résidentielle, telles qu'elles avaient été définies pour ce type d'enquêtes en milieu rural, peuvent-elles rendre compte des réalités urbaines ?

Des critères parfois trop variables

L'échantillonnage de l'objet implique, pour faire apparaître les variations et les tendances, de choisir des critères suffisamment significatifs. Or, on s'aperçoit bien vite, à partir d'approches qualitatives, de la nécessité d'émettre certaines réserves par rapport à des critères fréquemment utilisés.

Le revenu

Ce critère extrêmement utilisé dans les enquêtes de consommation est, en fait, fort difficile à manier en milieu africain et notamment urbain.

Les revenus familiaux proviennent, en effet, d'horizons extrêmement divers et difficiles à saisir : les ressources d'une partie importante des petits métiers plus ou moins réguliers, les trafics et commerces de toute sorte, les solidarités intra ou extra-familiales innombrables, les ressources tirées de redevances traditionnelles entre castes, ne sont jamais explicitement déclarés et recensés alors qu'ils peuvent assurer une bonne partie des rentrées d'argent. La première difficulté liée au critère « revenu » tient donc à sa mesure ou à son évaluation.

La seconde difficulté provient de l'utilisation qui en est faite. L'hypothèse généralement avancée quant à la corrélation entre revenu et consommation alimentaire est qu'avec l'augmentation du premier, la qualité de la seconde s'améliore. En fait, d'autres variables liées au revenu peuvent avoir une forte incidence, négative ou positive, sur cette amélioration :

— Le style d'habitat, qui peut évoluer avec le revenu, conditionne étroitement la capacité d'hébergement. Si celle-ci augmente, il faut nourrir plus de personnes et donc généralement accroître la quantité au détriment de la qualité. Il devient impossible de préparer des plats tels le *beefsteak* ou l'*omelette*, le repas est alors pris autour d'un même bol (*riz*, *couscous*...).

— Le maintien ou la rupture des relations lignagères est aussi un élément fondamental à prendre en compte à côté du revenu. L'élévation de ce dernier entraîne une sollicitation accrue de la part des parents et amis : hébergements, prêts, dépenses de prestige, envois d'argent ou de produits au village, sont autant de pratiques qui influent sur l'alimentation des urbains (2).

— Le type d'activité et par conséquent le degré de stabilité des ressources apparaissent rarement dans le seul critère « revenu ». Devant la contrainte de l'enquêteur d'établir une moyenne, on risque d'occulter les variations au niveau alimentaire que peut provoquer l'irrégularité des rentrées d'argent.

Le critère « revenu » est finalement trop vague pour rendre compte, au-delà des difficultés de sa mesure, de la diversité des situations. Il doit donc, à notre sens, être corrélié et donc modulé à d'autres variables : le niveau d'équipement du ménage peut être utilisé pour exprimer son « niveau de vie » et sa capacité à satisfaire ses propres besoins face à la pression sociale. Mais ici intervient le comportement ethnique par rapport aux biens de consommation et la perception de sa propre urbanisation. Par exemple, les commerçants Maures installés à Dakar vivent dans un « confort » minimum malgré leurs revenus parfois élevés.

Si le niveau économique est donc difficile à établir, il est de toute

(2) Voir à ce propos l'article de M. Odeyè : « Relations ville/campagne intra-familiales, le cas de Dakar » in séminaire Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne, Paris, 1985.

façon lié au nombre de personnes vivant ensemble. Mais ce nombre est tout aussi difficile à obtenir. Toutes les combinaisons sont ici possibles. On peut ainsi dormir dans un lieu — et pas toujours le même — et manger dans plusieurs autres. Ce qui apparaît spécifique au milieu urbain est l'impossibilité de prévoir le nombre de convives à un repas. Il faut pourtant se prévenir de l'éventuelle arrivée de parents ou d'amis au dernier moment. Tâche difficile pour la ménagère qui accepte cette situation et qui la restreint dans le choix de son alimentation.

L'appartenance ethnique

Utilisé dans les enquêtes alimentaires en milieu urbain, ce critère est censé faire apparaître ce que les consommateurs conservent de leur identité culturelle d'origine. Nous voulons à ce propos évoquer brièvement deux points qui nous invitent à plus d'attention :

— d'une part, la nécessité de croiser la division en ethnies avec un découpage géographique, c'est-à-dire précisant la région d'origine. On observe par exemple de nettes variations dans les comportements alimentaires d'une même ethnie selon que ses membres proviennent d'une région côtière, d'une région intérieure enclavée ou au contraire très ouverte à l'extérieur de par ses moyens de communication,

— d'autre part, pour encore nuancer cette notion d'appartenance ethnique, il nous semble important d'introduire les façons dont est vécue cette appartenance chez les urbanisés. Ceci nous renvoie au degré d'attachement au système lignager. Par exemple, un Sérère qui aura totalement rompu ses relations avec son village d'origine aura un style alimentaire sensiblement différent d'un Sérère continuant à recevoir des produits vivriers de sa famille et entretenant ses liens de sang.

Une projection occidentale à repenser : le temps disponible

La diminution du temps disponible pour la préparation des repas est une notion que l'on retrouve fréquemment dans les analyses de l'évolution des styles alimentaires en milieu urbain. Les produits industriels type pâtes, conserves, riz décortiqué, pain... se substitueraient en partie à cause de leur rapidité de préparation aux produits autochtones d'élaboration plus longue et complexe (couscous de mil par exemple).

Or, on peut se demander s'il n'y a pas là une préoccupation plutôt occidentale qui assimile la ville à un lieu d'empressement et de stress. En fait, il semble qu'en Afrique, la première volonté des populations, et surtout des femmes face aux travaux domestiques, n'est peut-être pas de gagner du temps. C'est éventuellement quand le temps est insuffisant ou

est perçu comme tel que cette volonté peut intervenir dans le choix d'autres produits ou techniques alimentaires. Car finalement que signifie avoir plus de temps ? Et pour quoi faire ? Il faut ici partir de la manière dont sont perçues les tâches domestiques. Il n'est pas sûr que les femmes souhaitent dégager du temps pour les travaux moins valorisants que la cuisine ou le marché.

Il faut d'autre part noter qu'en ville la présence bien fréquente — quel que soit le niveau de revenu — d'une bonne, d'une petite sœur ou d'une nièce dans la famille, permet justement d'alléger le travail domestique. C'est souvent à elles qu'incombent le pilage, les petites courses, l'approvisionnement en eau...

Une enquête d'évaluation du programme « ban ak suuf », foyers améliorés en argile et sable, montre que presque toutes les femmes reconnaissent que ces nouvelles cuisinières raccourcissent le temps de cuisson. Et pourtant presque aucune ne cherche à le réparer — bien que sachant le faire — lorsqu'il est abîmé. Gagner du temps ne semble pas primordial.

Il nous semble donc intéressant de reconsidérer cette notion pour l'affiner en la dégageant des *a priori* des sociétés fondées sur la productivité et la recherche du « temps de loisir ».

PRÉOCCUPATIONS MÉTHODOLOGIQUES POUR L'APPROCHE DES INNOVATIONS

Les innovations

Nous avons évoqué dans la partie précédente, les problèmes liés à l'approche des changements, c'est-à-dire des phénomènes d'évolution dans une certaine continuité. Par changement, nous voulons signifier transformation et réappropriation d'éléments nouveaux sans remise en cause pour autant du système de référence (par exemple la structure familiale). Ce type d'évolution ne constitue pas un modèle universel en milieu urbain. Nous avons montré en quoi des rythmes d'intégrations rapides induisent des évolutions plus brutales, parfois en rupture avec le système de référence d'origine. Nous parlerons alors d'innovations avec l'idée de nouveauté et d'originalité par rapport aux styles déjà existants.

De quoi s'agit-il ? D'une part des produits préparés vendus dans la rue et qui, par rapport aux plats de type familiaux, se présentent sous forme individualisée, à faible coût unitaire, transportable, et sont consommables à toute heure du jour ou de la nuit en tout lieu de la ville. Citons entre autres :

— les mbouss : tripes bouillies chaudes proposées dans la rue par des vendeurs Maures ;

— les akara : beignet de farine de manioc accompagnés d'une sauce et vendus par des Ghanéens (akara vient de Accra) ;

- les pastels : beignets de poisson ;
 - le fromage fondu consommé sur tartine de pain avec le café au lait des tanganas ;
 - le dibi : viande grillée vendue au poids ;
- les chawarmas, les brochettes, les sandwiches, etc.

Il s'agit d'autre part et surtout des nouvelles pratiques de consommation associées ou non à ces produits. Les alentours des marchés où travaillent de nombreux vendeurs ou manœuvres, la zone industrielle, les quartiers de bureaux, les différents points de concentration humaine, ont ainsi vu se développer de multiples petits commerces liés à l'alimentation : vendeurs ambulants, artisanat de transformation, gargotes, dibiteries, tanganas (petit déjeuner), etc.

Parallèlement, la nécessité pour les solitaires de conserver tant bien que mal une attache culturelle ou sociale en ville, malgré leur statut temporaire, a conduit ceux-ci à s'organiser pour leur alimentation : l'« abonnement » qui consiste, moyennant contrepartie financière, à venir partager le repas d'une famille, est devenu une pratique courante pour ces célibataires. Les commandes de plats préparés auprès d'une gargote, la location des services d'une bonne à domicile, permettent aux « sans famille » de manger ensemble chez eux.

Ceci dit, la diversité des situations possibles, ce foisonnement d'invention du quotidien ne rendent pas la tâche facile à l'observateur. L'approche de ces innovations doit, à notre sens, être double et conduit à distinguer deux objets d'étude :

- le premier concerne directement les consommateurs : il s'agit d'y voir plus clair dans la masse des résidents urbains classiquement non recensés parce que non constitués en ménages ;

- le second concerne les nouvelles structures de consommation que nous avons évoquées précédemment, c'est-à-dire les lieux même d'innovation.

Les consommateurs en transition

La première difficulté d'enquêter dans le milieu des migrants saisonniers, des solitaires ou des groupes de célibataires tient d'abord à leur non-reconnaissance statistique. La carence à ce niveau est telle qu'il est quasiment impossible de chiffrer l'importance relative de ces groupes.

La seconde difficulté tient à leur grande mobilité à la fois spatiale (pas de logement fixe) et temporelle.

Quoi qu'il en soit, ce qui nous paraît important, au-delà des problèmes quantitatifs, est de pouvoir reconnaître les différents itinéraires possibles des nouveaux arrivants à Dakar, et de comprendre leur perception et leur stratégie vis-à-vis de la ville.

Il faut donc partir de la façon dont est vécue l'urbanisation, la

question de fond étant de savoir s'il y a ou non volonté d'intégration ou de fixation dans la ville. A ce niveau, certains critères peuvent être éclairants :

— *Les conditions de logement* : le résident vit-il seul, avec d'autres célibataires ou est-il hébergé dans une famille ? Le niveau d'équipement lui permet-il de préparer sa nourriture lui-même ?

— *L'ancienneté de résidence à Dakar* : il s'agit ici de faire la différence entre les migrants saisonniers et les résidents plus anciens. Cela dit, une forte ancienneté en ville ne signifie pas pour autant une meilleure intégration. Les célibataires vivant seuls dans une chambre depuis 5 ou 10 ans, mangeant dans des gargotes ou dans la rue ne sont pas rares. Bien que retournant parfois rarement au village, ils ne se considèrent pas comme dakarois comme en témoigne ce Sérère originaire d'un village près de Khombole : « *Je suis à Dakar depuis 13 ans. J'habite seul dans une chambre. J'ai quitté mon village pour changer d'activité, je cultivais mais je ne gagnais rien ; ma femme est restée là-bas. A midi, je mange dans les gargotes, le soir, je suis abonné dans une famille Sérère comme moi. Je suis vendeur de légumes au marché Castors. Je ne peux pas faire venir toute ma famille à Dakar, je n'ai pas assez d'argent. Quelquefois je rentre le samedi au village. Peut-être je vais rentrer définitivement. En tout cas, je ne suis pas dakarois.* »

— *La provenance du résident* : a-t-il déjà vécu en ville avant de venir à Dakar ?

— *La nature des liens* qu'il entretient avec sa famille, au village et en ville, avec des collègues dans le même type de situation. Y a-t-il formation de groupes de célibataires par exemple ?

— *Le lieu de consommation* : ce critère doit mettre en évidence les raisons du choix du lieu de consommation. Pourquoi, par exemple, certains préfèrent-ils l'« abonnement » aux gargotes ? Au-delà, il s'agit de comprendre comment ces nouvelles structures de consommation sont perçues par ces résidents.

L'approche des *innovations* par les consommateurs en transition permet d'analyser les phénomènes de diffusion de ces innovations. Mais leurs logiques d'apparition doivent parallèlement être appréhendées, au niveau même des structures. Ce sont d'abord ces multiples artisans alimentaires qui proposent de nouveaux produits et de nouvelles pratiques, même si ce dynamisme répond à une demande des clients.

Les nouvelles structures de consommation

Rappelons, à titre indicatif, les différents types de structures de consommation spécifiques au milieu urbain que nous avons pu identifier.

Structures de consommation extra-familiales

— Petite restauration. Il s'agit de lieux fixes de consommation où le repas peut être pris sur place, ou peut être acheté pour être emporté à la maison. La préparation est effectuée au niveau artisanal et la quantité par repas dépasse rarement 100 assiettes. Exemples : gargotes ou platcent (« plat à 100 F. »), restaurant où le choix des plats est plus large, dibiteries, tanganas, chawarmas, etc.

— Restauration collective fermée : ces structures sont associées à des institutions spécifiques. Leur accès est réservé aux travailleurs de ces institutions. Dans ce cas, le choix des plats correspond moins à une logique marchande au sein de laquelle la concurrence entre vendeurs favorise la distinction. Exemples : cantines scolaires, d'hôpitaux, de caserne, restaurants d'entreprises, etc.

— Alimentation de rue : sont concernés ici les vendeurs de divers produits prêts à consommer. Bien qu'a priori ces beignets, brochettes, tripes bouillies, sandwiches, etc. soient achetés en dehors des repas classiques, ils constituent, dans certains cas, la seule prise de nourriture de la journée.

Autres structures

— Abonnement dans une famille. Ce phénomène, que nous rappelons pour mémoire, peut être étudié par le biais des enquêtes de consommation auprès des ménages.

— Regroupement de solitaires. On rencontre ce système en particulier chez les femmes célibataires travaillant en dehors de leur domicile comme bonnes ou domestiques. Elles mangent à midi dans les familles qui les emploient et se retrouvent le soir pour partager les plats qu'elles ont ramenés de leur lieu de travail.

— Tour ou mbotaye mbakhal. Il s'agit d'associations de quartier qui se regroupent régulièrement pour organiser des repas communs.

Les enquêtes auprès de ces structures doivent permettre de répondre à plusieurs questions :

— Quelle est la clientèle ? A ce niveau, il paraît important de pouvoir établir s'il existe des différences, dans les logiques d'innovation, entre les divers types de structure de consommation. Les gargotes nourrissant des travailleurs issus de familles installées à Dakar mais ne pouvant rentrer chez eux pour certains repas innove-t-elles de la même manière que celles s'adressant aux solitaires ? Y retrouve-t-on les mêmes plats, les mêmes pratiques de consommation (individualisée avec cuillère et assiette ou commune autour du bol par exemple).

— Quelles sont les logiques d'apparition des innovations dans ces structures ? La question renvoie ici à la logique de fonctionnement et de

reproduction de l'artisanat alimentaire (3). Analyser comment et pourquoi les préparatrices de gargotes ou les responsables des cantines choisissent tel ou tel plat pour leurs clients, revient à comprendre comment ils perçoivent les manières de se nourrir qu'ils véhiculent, comment ils conçoivent leur travail, voire leur rôle.

— Quelles sont les répercussions des innovations des structures de consommation extra-familiales sur l'alimentation des ménages ? Sans vouloir anticiper sur les résultats de l'étude en cours, il apparaît que l'évolution des styles alimentaires s'opère au travers du va et vient entre les deux grands types d'alimentation urbaine que nous avons définis. Les innovations des structures de consommation se propagent au niveau des familles qui se les réapproprient sans pour autant bouleverser leur cadre de référence. En se diffusant largement, l'innovation devient changement. C'est ainsi que, véhiculés au départ par les petits restaurants, l'utilisation des cuillères, des verres individuels, parfois des assiettes, le rassemblement des hommes, femmes et enfants autour du même plat, se développent doucement dans certaines familles urbanisées alors que ces pratiques restent exceptionnelles dans les villages.

De même, au niveau des produits, l'artisanat de transformation, qui s'adressait surtout à ceux qui ne pouvaient rien préparer chez eux trouve aujourd'hui une partie de sa clientèle chez les ménagères. Le couscous de mil précuit, le lait caillé, la pâte d'arachide, ou les mélanges pour sauce font désormais partie des dépenses alimentaires des familles.

UNE PROPOSITION DE TYPOLOGIE DES STYLES ALIMENTAIRES URBAINS

La proposition de typologie des styles alimentaires urbains que nous exposons ici tente d'établir une synthèse des remarques méthodologiques que nous avons formulées dans les parties précédentes. Nous avons ainsi évoqué les difficultés rencontrées dans les approches quantitatives pour faire apparaître la dimension dynamique de l'évolution des styles alimentaires. A défaut de pouvoir comparer des études identiques réalisées à plusieurs années d'intervalle — les matériaux existent rarement pour de telles comparaisons — on se trouve limité dans la recherche par le manque de données relatives aux mécanismes d'évolution. Que ce soit pour l'étude des conditions d'apparition, de sélection, de diffusion et d'exploitation des changements ou des innovations, il nous semble important de compléter les approches quantitatives par des enquêtes plus qualitatives.

(3) Nous renvoyons le lecteur, à ce propos, à l'article de N. Bricas et J. Muchnik : Technologies autochtones et artisanat alimentaire urbain, in *Séminaire Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*, Paris, 1985.

La proposition que nous formulons ici n'a pas une revendication de représentativité de la population urbaine. La prise en compte, au même titre que les ménages, de groupes plus marginaux parce que non reconnus statistiquement nous semble éclairer l'apparent fouillis des styles de consommation de la ville. Elle vise de plus à reconnaître et faire reconnaître des mécanismes de réponses endogènes aux problèmes alimentaires posés par le nouveau paysage urbain.

La distinction, sur laquelle s'articule la typologie proposée, s'appuie sur la notion de liberté de choix des consommateurs par rapport à leur alimentation. Aussi, ce qui nous paraît intéressant dans cette classification est qu'elle permet de dépasser les critères habituellement retenus dans les enquêtes classiques de consommation et pour lesquelles nous avons émis certaines réserves. En effet, que deviennent l'appartenance ethnique, le niveau de revenu, l'ancienneté de résidence en ville, la région d'origine, les conditions d'habitat, etc. quand on ne choisit pas son alimentation ?

Proposition d'une typologie

Les groupes qui choisissent leur alimentation

La préparation et la consommation est effectuée à domicile (intra muros).

- a) *Structure familiale* :
- familles hébergeant
 - familles n'hébergeant pas.

b) *Éléments isolés urbanisés* : il s'agit de personnes vivant seules mais dont le niveau de revenu leur permet d'employer une bonne à domicile pour préparer les repas qu'ils ont choisis.

c) *Structures collectives non familiales* : plusieurs isolés se regroupent pour employer une bonne et manger à domicile.

Les groupes au choix relatif

Les repas sont préparés hors domicile.

- a) *Éléments isolés*. Les trois repas sont pris hors domicile (gargotes, rue...) :
- permanents
 - saisonniers.

b) *Structures collectives non familiales*. Plusieurs célibataires ou

isolés de leur famille cohabitent sans préparer leur repas à domicile. Exemples : groupes de manœuvres, de bonnes... Le repas de midi est généralement pris sur le lieu de travail, le repas du soir est ramené à domicile de chez l'employeur.

c) *Les hébergés.* Il y a pour ces individus grande mobilité du lieu de consommation : gargotes, rue, chez des amis ou dans la famille d'accueil. Même dans ce dernier cas, les hébergés n'exercent que peu d'influence sur le choix des repas.

Ce que nous voulons souligner pour finir est que l'étude de la diversité des styles alimentaires peut révéler un certain nombre de contradictions liées aux différents rythmes d'intégration que nous avons évoqués. Le mouvement d'évolution de l'alimentation à Dakar n'est pas uniforme. Cela dit, la logique de ce mouvement, si logique il y a, est à rechercher au niveau global. Si celle-ci est parfois « impensée », c'est parce qu'elle se situe au niveau des inter-dynamismes des multiples styles alimentaires identifiables, c'est-à-dire des phénomènes de « va et vient » entre ces différents styles. Les chercheurs limitant leur champ d'investigation à tel ou tel groupe de population risquent ainsi d'occulter les inter-relations avec d'autres groupes.

MALNUTRITION, SANTE ET APPROVISIONNEMENT VIVRIER A BRAZZAVILLE

Marc LALLEMANT, Médecin épidémiologiste, ORSTOM
Jacques SENECHAL, Géographe, Université Marien Ngouabi (Brazzaville)

AVANT-PROPOS

Lorsque, dans les médias, sont évoqués les problèmes les plus aigus de l'Afrique noire, ceux-ci concernent presque toujours le monde rural. Il est vrai que cette région du monde, globalement sous-peuplée, est aujourd'hui la moins urbanisée mais c'est aussi celle où le développement urbain a pris le caractère d'une véritable explosion.

La ville de Kinshasa au Zaïre était, en 1910, une bourgade de 30 000 habitants. Aujourd'hui avec trois millions d'habitants, elle est devenue l'une des plus importantes capitales du continent. Dans quinze ans, si les projections de l'INED sont vérifiées, Kinshasa sera la seconde ville d'Afrique avec huit millions d'habitants.

L'exemple de Kinshasa est frappant parce que le Zaïre est un pays immense mais des taux d'accroissement annuels allant de 7 à 10 % sont observés dans la plupart des grandes métropoles d'Afrique noire (Abidjan > 10 %/an dans les années 70).

Ces villes apparaissent souvent dans le discours comme des monstres, des villes-Moloch qu'il faut, en particulier, nourrir. A quel prix ? On s'interroge sur les rapports de force ou de dépendance qu'elles entretiennent avec « leurs campagnes » ; on voudrait savoir dans quelle mesure l'approvisionnement de ces villes concourt à la dépendance (en particulier alimentaire) Nord-Sud. Mais ces considérations, trop générales, laissent peu de place aux habitants de la ville pour qui « se nourrir » est une préoccupation quotidienne. Viennent à l'esprit des images de l'actualité récente : scènes de révolte des citoyens face à la hausse insupportable des prix des produits de base... répressions... (Tunisie, 29 décembre-3 janvier 1984 : plusieurs dizaines de morts, des centaines de blessés ; 19 janvier, émeutes dans plusieurs villes marocaines : bilan comparable ; 23-24 mai 1984, Haïti : la troupe mitraille les

émeutiers ; Saint Dominique...). Faute de s'intéresser au quotidien, on risque de faire de lourds contresens.

Nous allons exposer ici des faits très concrets en rapport avec la situation nutritionnelle des citadins de Brazzaville, pour voir si le phénomène urbain et notamment les modalités d'approvisionnement de la ville peuvent les éclairer (du moins en partie). Notre équipe de recherche, constituée sur le thème « Santé et Urbanisation » a adopté une perspective très médicale. Et nous voulons montrer ici — pour cela il faudra faire un assez long détour méthodologique — comment, dans la démarche de santé publique qui est la nôtre, *le système d'approvisionnement vivrier* de la ville est apparu comme faisant partie du système de santé.

DEMARCHE

La question centrale posée initialement était la suivante : quelles relations peuvent être établies entre santé et phénomène urbain ? Venait immédiatement une sous question : comment, du point de vue méthodologique, apprécier l'état de santé d'une population afin qu'il puisse être mis en relation avec des variables urbaines (et lesquelles ?)

Nous n'avons pas pris en considération les diverses maladies en tant que telles (ce sont des événements passagers qui intéressent les individus) mais la santé, état qu'il s'agit ici de mesurer au niveau d'une population. Nous savons qu'elle ne peut l'être qu'au travers d'un certain nombre d'indicateurs. Parmi l'ensemble des indicateurs possibles, nous avons choisi d'évaluer l'état de santé :

— en appréciant la croissance des jeunes enfants (croissance staturo-pondérale et développement psycho-moteur) ;

— en observant les événements de santé survenus au cours et à l'issue des grossesses.

Bien que les relations entre ces deux indicateurs ne soient pas parfaitement claires, on sait que le premier est fortement dépendant du second.

Leur choix désigne immédiatement la population objet de l'étude : celle des enfants. Toutefois, l'étroitesse des relations entre la mère et son enfant nous a amené à prendre en compte *de facto* le couple mère-enfant. Ces indicateurs sont des instruments de mesure particulièrement sensibles de l'état de santé. Il est admis que l'état de santé des jeunes enfants renseigne sur l'état de santé général. Dans cette mesure, il permet de comparer la situation sanitaire de populations, d'évaluer les progrès réalisés à la suite d'interventions de santé dirigées vers l'ensemble de la population.

La population infantine est particulièrement sensible aux conditions de vie urbaine que nous voulons saisir (l'habitat, les situations socio-

économiques, les aspects culturels...). Dès lors, elle est révélatrice des conditions de vie de l'ensemble des citadins.

Enfin, et c'est essentiel, le choix de cette population ne privilégie aucun statut social, aucun groupe ethnique, aucun lieu de résidence. En cela, elle représente bien l'ensemble de l'espace urbain et de ses composantes sociales.

L'état de santé que nous mesurons est influencé par deux grands domaines fortement liés : la morbidité et la nutrition. La morbidité est définie comme l'ensemble des maladies rencontrées au niveau d'une population donnée avec leurs fréquences et leurs gravités respectives.

Nous envisageons la morbidité sous l'angle particulier de ses effets sur la courbe de croissance de l'enfant. L'effet de la morbidité sur le développement staturo-pondéral (croissance physique) et psychomoteur de l'enfant est direct. Mais il s'exerce aussi en relation étroite avec la nutrition. Une pathologie bénigne peut prendre des formes graves chez des enfants à l'état nutritionnel précaire. A l'inverse, une maladie peut constituer le point de départ de problèmes nutritionnels graves.

La rougeole, par exemple, est l'une des maladies les plus graves de l'enfance mais dans certaines zones d'Afrique, la mortalité qu'elle occasionne est cent fois plus forte que dans les pays développés. Parmi les facteurs qui expliquent cette particulière sévérité de la rougeole en Afrique, interviennent en partie l'état nutritionnel critique des enfants et les carences qui lui sont parfois associées, notamment les carences en fer. A l'inverse, les perturbations psycho-affectives que peuvent entraîner l'hospitalisation, occasionnent parfois des troubles sérieux du comportement alimentaire qui conduisent à des états de malnutrition graves.

La question qui vient ensuite est celle de la place, dans l'explication de l'état de santé, des variables proprement urbaines.

Ces « variables urbaines » relèvent grossièrement de trois grands domaines : culturel, socio-économique et environnemental (habitat, assainissements, climat, etc.). Ce découpage est utile mais nous savons que ces catégories ne peuvent pas être dissociées.

L'enchaînement « état de santé — indicateurs morbidité/nutrition — variables urbaines » a constitué le premier moment de la démarche de santé publique. Mais, à la notion de santé est inévitablement attachée celle de « besoin d'une meilleure santé ». Face aux demandes et aux besoins, des réponses de différentes natures sont mises en œuvre. Les relations entre réponses, demandes et besoins sont constitutifs du « système de santé », que nous étudions.

Le point d'articulation le plus important de notre développement se situe ici : « Le système d'approvisionnement de la ville » n'est-il pas partie du système de santé, comme peuvent l'être les services d'hygiène et d'assainissement ou la connaissance « médicale » des mères de famille ?

NUTRITION ET ALIMENTATION

La visite des marchés, des familles, des écoles, des formations sanitaires a fait apparaître clairement deux directions de recherche en matière de nutrition (4).

Si dans la rue, l'état nutritionnel des enfants d'âge scolaire n'apparaissait pas inquiétant, dans les formations sanitaires par contre, on nous signalait une fréquence croissante des états graves de malnutrition. Il en était ainsi pour plus de 25 % des enfants du service de pédiatrie de l'hôpital général (11). Dans l'un des grands dispensaires PMI de la ville, environ 10 % des enfants de 0 à 6 mois étaient considérés comme malnutris, 15 % entre 6 mois et un an, près de 25 % entre un et deux ans (9). Ces chiffres ne doivent pas tromper. Si jusqu'à un an, la plupart des enfants sont suivis en PMI, beaucoup de mères ne les amènent plus après cet âge, tout au moins à titre systématique. Par ailleurs, le recrutement d'une structure sanitaire, hôpital ou dispensaire, n'est jamais représentatif de la population dans son ensemble. Cependant, cette discordance apparente entre « l'état de santé » des enfants d'âge scolaire et les constats hospitaliers amenait à s'interroger sur l'existence possible de deux problèmes bien distincts.

Le premier concernerait les enfants les plus jeunes chez qui surviendraient des formes graves de malnutrition, assez rares dans la mesure où seule une minorité d'enfants est hospitalisée en pédiatrie. Dans ce service nous avons observé les deux états classiquement décrits sous le nom de marasme et de kwashiorkor.

Les marasmes sont liés à des carences globales en calories et en protéines telles celles qu'on peut rencontrer dans des situations de famine : enfants d'aspect squelettique, anxieux et au ventre balloné. Le kwashiorkor est lié à une carence protéique prédominante ; c'est la maladie des enfants roux, à la peau fragile, bouffis et apathiques.

Dans ces deux cas, deux hypothèses nous ont parues devoir être explorées :

a) Dans une situation économique précaire et donc de sous-nutrition chronique dans la famille, un événement d'origine extérieure, le plus souvent infectieux, pourrait entraîner une détérioration rapide de l'état nutritionnel du petit enfant, devant laquelle les mères ne savent ou ne peuvent réagir. Ainsi, lorsque les autres membres de la famille ont juste assez à manger, une mère peut-elle préparer un repas spécial, pendant des semaines, pour cet enfant qui ne lui paraît pas toujours vraiment « malade », qui est sans appétit et sans force ? (4)

b) L'enfant pourrait aussi faire les frais de conflits du groupe social ou familial comme l'a expliqué Colomb à Dakar à propos des représentations culturelles des états de malnutrition grave, marasme et kwashiorkor.

A partir des cas observés en milieu hospitalier, nous avons entrepris

une étude anthropologique pour tenter de comprendre les situations familiales et sociales qui produisent ces malnutritions graves.

Il est apparu à l'anthropologue qui effectuait ce travail, M.E. Gruenais, que les deux types d'explications proposés plus haut n'étaient pas exclusifs et pouvaient parfois constituer deux niveaux d'analyse d'une même situation. Par ailleurs, toutes les couches sociales sont concernées, même si les situations économiques difficiles sont toujours facteur d'aggravation.

Si aucun équivalent vernaculaire aux termes malnutrition, marasme, kwashiorkor n'a pu être relevé, en revanche, ont été identifiés trois types de « maladie », qui se caractérisent par des signes de malnutrition. Ces « maladies » relèveraient de systèmes d'interprétation très différents :

a) L'état de malnutrition (type marasme) pourrait être provoqué, pour certains Brazzavillois, par l'absence de « ngandaka » (luette dans la langue lingala). Cette « maladie » se traduirait par une impossibilité pour l'enfant d'ingérer quoi que ce soit. Elle viendrait du Zaïre et serait mortelle si l'enfant n'est pas soigné dans un cadre traditionnel ;

b) Le non-respect d'interdits sexuels (avant la naissance ou pendant l'allaitement de l'enfant) est avancé comme cause d'une « maladie » qui a, entre autres, tous les symptômes du kwashiorkor ;

c) Une autre explication du kwashiorkor est également proposée : lien entre l'enfant et la « puissance surnaturelle » à laquelle il était associé avant sa naissance.

Selon M.E. Gruenais, ces trois « maladies » ont en commun au moins deux caractéristiques : elles sont considérées comme ne pouvant être soignées dans une structure sanitaire ; elles sont connues de groupes d'origines aussi différentes que les Kongo (gens du sud) et les Mbochi (gens du nord). La recherche se poursuit actuellement et nous voudrions savoir s'il existe d'autres explications données à ces états de malnutrition, mais aussi vérifier dans quelle mesure les connaissances, relatives aux différentes explications de la malnutrition, sont partagées par les citadins indépendamment de leurs origines culturelles ? Le cas de la « maladie » dont on situe l'origine au Zaïre, par exemple, pourrait être la marque d'une nouvelle croyance qui s'est instaurée, croyance dont le référent culturel ne s'exprime plus en termes d'origine ethnique mais en termes de relations de pays à pays, voire de ville à ville dans la mesure où, pour les Brazzavillois, le Zaïre est avant tout Kinshasa (8).

La seconde direction de recherche concerne les malnutritions protéino-énergétiques modérées persistant pendant de longues périodes. Elles provoquent des retards staturaux importants. Elles peuvent passer totalement inaperçues si elles ne sont pas étudiées de façon systématique.

Le constat souvent avancé est celui d'un bilan nutritionnel globalement favorable aux citadins. Il importait donc de faire ce bilan en

même temps que de démasquer les éventuelles disparités, l'une des caractéristiques essentielles du milieu urbain étant l'hétérogénéité.

Nous avons réalisé une enquête dans 18 écoles, réparties sur toute l'étendue de la ville. Sur 2 400 enfants, âgés de 8 à 11 ans, nous disposons de données anthropométriques (taille, poids et âge précis), d'informations sur les modalités de leur alimentation et leur situation familiale.

L'analyse de l'état nutritionnel de ces enfants a été effectuée à partir de deux indices : la taille rapportée à l'âge (T/A), et le poids en fonction de la taille (P/T), tous deux replacés par rapport aux normes américaines N.C.H.S.

Ces normes ont été construites à partir des mesurations d'enfants américains, de tous milieux sociaux et bien nourris. Elles permettent de comparer l'état nutritionnel de plusieurs groupes d'enfants d'âge différent. Mais l'usage de ces tables n'implique en aucun cas, pour les responsables de santé publique, que leur coïncidence avec les données nationales soit un objectif à atteindre.

Nous avons observé de très grandes différences entre les écoles étudiées. La distribution des indicateurs T/A et P/T des enfants de l'école du centre de la ville (pour la plupart enfants de fonctionnaires) se superpose tout-à-fait à celle des enfants américains, exception faite des obèses qui, ici, sont absents. La situation nutritionnelle des enfants des autres écoles se détériore à mesure que l'on progresse vers la périphérie. Ainsi, dans les trois écoles du front d'urbanisation, plus de 40 % des enfants ont des mensurations inférieures au 10^e percentile américain. De façon plus parlante : quand 10 % des enfants américains de 8 ans ont une taille inférieure à 120 cm, 40 % des enfants de 8 ans qui fréquentent les écoles du front d'urbanisation ont une taille inférieure à cette « norme ».

De façon schématique, la distribution de l'indice P/T peut être interprétée comme reflétant la situation nutritionnelle actuelle des enfants, tandis que celle de T/A met en valeur l'accumulation des retards de croissance, liés à des situations passées. Ainsi, la distribution des indices P/T dans les écoles s'éloigne moins des normes que celle des indices T/A. Cette différence pourrait être mise en relation avec une meilleure nutrition des enfants plus âgés dans la fratrie ou à une pression devenue moins forte de la morbidité. Il est possible que ce soit au cours de la petite enfance que s'effectue l'essentiel de la différenciation des états de santé à mettre en relation avec « les conditions de vie » des enfants.

Encore faudra-t-il vérifier, d'une part qu'on assiste à une forme de rattrapage de la taille chez les enfants les plus âgés et, d'autre part que ces retards ne se sont pas constitués pendant la vie intra utérine. (Importance de la notion d'enfants « small for date » : petits nouveaux nés, nés à terme et intérêt du second indicateur que nous avons retenus pour évaluer l'état de santé : étude du cours de la grossesse).

Cet état nutritionnel semble influencé par les variables économi-

ques ; en sont le reflet, l'école, image de la ségrégation spatiale des groupes sociaux qui constituent la ville ; le nombre de repas pris dans la journée, la possibilité ou non de bénéficier de la restauration scolaire.

Il n'est pas influencé par l'appartenance ethnique, par le statut de résident de l'enfant (chez ses deux parents, l'un d'entre eux, un tiers), et par la participation de ses parents ou tuteurs à l'agriculture, à la transformation ou à la revente de produits alimentaires.

Après cette analyse, nous avons procédé à une comparaison, dans les mêmes classes pédagogiques, entre enfants ayant 0, 1, 2, 3 années de « retard » scolaire.

Les enfants qui ont suivi normalement leur scolarité n'ont pas de « retard » de taille (T/A) tandis que ce retard apparaît et s'accroît en même temps que le retard scolaire. Ce résultat nous paraît extrêmement important parce qu'il démontre que cette malnutrition occulte, qui n'a pu être objectivée qu'en se référant à des normes, n'est pas une vue de l'esprit. Elle pourrait avoir des conséquences importantes pour l'avenir des jeunes enfants qui en souffrent, même si des études ultérieures doivent amener à préciser dans quelles conditions elle survient et s'il y a des causes communes à la malnutrition et au retard scolaire, ou bien s'il y a relation de cause à effet (Il nous semble que, sur ce point, on ne peut se montrer trop prudent).

Nous avons également étudié la distribution du poids rapporté à la taille (P/T). Aucune différence n'est observée entre les classes de « retard scolaire ». Autrement dit, les enfants qui souffrent de difficultés scolaires ne sont pas ceux qui paraissent les plus « mal nourris » (maigres), aujourd'hui.

La situation particulière des habitants du front d'urbanisation mérite que l'on s'y arrête un peu, puisque c'est chez eux que l'on rencontre les situations nutritionnelles les plus critiques.

Brazzaville, dont le site a été choisi dans une logique coloniale (contrôler le haut cours du Congo), est une capitale de 500 000 habitants, qui s'est développée à l'horizontale. L'exode rural représente la moitié, soit 3,5 % de l'accroissement annuel de sa population.

Le quartier le plus central, Poto-Poto, accueille la plupart des immigrants qui, rapidement, vont se répartir dans les autres quartiers en fonction de leurs affinités familiales ou ethniques. L'habitat en lui-même n'est pas révélateur des ségrégations sociales ; par contre, elles sont très clairement traduites par l'inégale répartition dans les quartiers des différents services urbains. En effet, c'est dans les quartiers les mieux équipés que se regroupent les groupes sociaux les plus aisés. Le front d'urbanisation, par contre, ne bénéficie d'aucun de ces équipements urbains que sont l'eau courante, l'électricité, la voirie, l'assainissement, les transports et la plupart des services publics.

Pourtant, la majorité des habitants de ces quartiers sont des propriétaires. En accord avec les chefs de terre et souvent en marge de la législation, ils ont acquis des parcelles qu'ils payent par traites. Pour construire, ils ont dû s'endetter et accepter d'habiter leur logement avant

qu'il ne soit terminé, de façon à ne plus avoir à faire face aux loyers exorbitants qui les ont chassés du centre de la ville. Ce sont donc d'anciens citadins dont la famille est souvent déjà importante et qui doivent peut-être, pour faire face à leurs échéances, aménager leur budget au détriment de leur alimentation.

Pourtant, l'alimentation apparaît comme un poste peu compressible du budget de ces familles, même si on assiste à un report vers les calories les moins chères : pain et riz. Ainsi, le prix de la kilo-calorie était en 1983, de 1,20 FF pour la farine de manioc, de 2,20 FF pour la pomme de terre produite localement, tandis qu'elle était de 1,50 FF pour le pain et le riz (7).

Par ailleurs, l'évolution du coût de la vie à Brazzaville s'est fortement accélérée depuis 1980. Si l'on considère l'indice 100 des biens de première nécessité en 1970, il est de 250 en 1980 et de 400 en 1983. Le SMIG officiel était encore fixé à 300 FF par mois en 1983 alors que le minimum vital pour un adulte était estimé à 1 000 FF/mois. Il faut savoir également qu'un quart des hommes et trois quart des femmes sont sans revenu régulier (3) et que le pourcentage d'actifs théoriques (20-60 ans) est de 42 %.

Ce report nécessaire vers des calories moins chères mais importées, pose le problème du système d'approvisionnement de la ville et notamment celui de son bassin vivrier. Les marchés sont nombreux et apparaissent bien pourvus en vivres de toute sorte mais, au vu des prix affichés, ceux-ci paraissent pratiquement inaccessibles.

Selon le rapport de l'ODI (1984), 24 pays d'Afrique noire, soit 40 % de la population, sont touchés par une crise alimentaire sans précédent, dont la situation éthiopienne constitue l'exemple le plus dramatique. Le Congo ne fait pas partie de ces pays, la sécheresse et la famine n'y sévissent pas. Pourtant la situation apparaît aujourd'hui d'une extrême fragilité. L'histoire récente mais surtout la géographie et la situation démographique du pays l'explique pour une grande part.

L'APPROVISIONNEMENT VIVRIER

Depuis 1974 (10), moins de 50 % des Congolais vivent dans les villages traditionnels ; tous les autres vivent dans les villes et leurs banlieues, dans les bourgs de gare, les postes administratifs, les centres industriels ou miniers. Aujourd'hui, un Congolais sur trois habite Brazzaville et un sur six Pointe-Noire. La scolarisation est le grand moteur de cette urbanisation : d'abord, l'année scolaire recouvre exactement l'année agricole, ce qui coupe les enfants de l'agriculture ; ensuite, l'école prépare psychologiquement à tout autre métier que celui de cultivateur ; enfin, cette scolarisation en principe obligatoire jusqu'à seize ans oblige les adolescents à vivre hors de leur village natal pour poursuivre leurs études.

Selon la Banque Mondiale, le Congo a le record du taux d'inscription scolaire. La population estudiantine représente au Congo 38 % de la population totale. Ce pourcentage n'est pas seulement dû à la structure de population de la ville. La base de la pyramide des âges est très élargie comme dans la plupart des pays en voie de développement. Le taux de scolarisation dans la classe des 10-14 ans est, en 1981, supérieur à 77 % tandis qu'il était de 66 % à Abidjan (1) en 1979 et de 74 % dans la 1^{re} circonscription urbaine de Dakar en 1981. A Brazzaville, 46 % des habitants sont des élèves. L'alimentation de cette masse de citadins qui ne produisent guère de vivres et dont la grande majorité sont des enfants ou des jeunes gens encore improductifs, pose de sérieux problèmes, d'autant plus graves que le pays est sous-peuplé (moins de cinq habitants au kilomètre carré) et que les villages sont exsangues de leur jeunesse. Dans ces villages, la pyramide des âges repose sur la pointe !

Pays sous-peuplé, villages dépeuplés et vieilliss, tout cela explique l'immensité du bassin vivrier de Brazzaville. Il s'étend jusqu'à Ouessou à la frontière camerounaise pour le poisson fumé, jusqu'à Mayombe pour la banane et jusqu'à l'océan pour le poisson de mer, qui est de plus en plus consommé, jusqu'au Chaillu (à la frontière gabonaise) et dans toutes les régions frontalières du Zaïre pour le manioc. L'insuffisance de l'offre de vivres par les paysans entraîne une âpre compétition pour la nourriture entre Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa. En 1984, on pouvait dire que la guerre du manioc était commencée dans la région, entre les trois grandes cités. Sur le marché de Mpassa, centre minier proche de la frontière zaïroise, à 200 km de Brazzaville et 300 de Pointe Noire, se tient un marché qui, depuis plusieurs années, est une des principales sources de manioc pour Pointe-Noire. Ce manioc venait surtout des villages zaïrois du Plateau des Cataractes. Depuis plus d'une année, la ville de Kinshasa a détourné à son profit l'essentiel de cette production et c'est à ce moment de crise des approvisionnements pour Pointe-Noire que Brazzaville, frappée également, a tenté en février 1984 d'intervenir sur le marché de Mpassa pour assurer sa propre subsistance. L'Etat s'est porté lui-même acheteur de manioc et l'a envoyé quérir par les camions de l'armée populaire nationale.

En 1982, de sources émanant du Ministère de l'agriculture, 99 % de la production vivrière (manioc, banane plantain, arachide, haricot, pomme de terre, maïs, paddy) étaient assurés par les paysans indépendants, tandis que 1 % était produit par les fermes d'Etat. Pourtant, la permanence de méthodes de culture insuffisantes à générer un surplus commercialisable, la diminution de la force de travail, font que le paysannat traditionnel sera de moins en moins capable d'assurer l'approvisionnement vivrier de la ville (6) (7).

L'un des facteurs de blocage qui apparaît aujourd'hui prépondérant, est l'impossibilité pour le paysan de commercialiser, directement ou non, sa production. En effet, les communications sont extrêmement difficiles, seuls les paysans cultivant le long de la voie ferrée Congo-océan sont

assurés de pouvoir évacuer leurs récoltes. Les villages ne disposent, par ailleurs, d'aucun moyen de stockage. L'Office des Cultures Vivrières qui a le monopole de la commercialisation du maïs, du paddy, de l'arachide, du haricot et de la pomme de terre a été incapable d'assurer son rôle : collectes effectuées avec plusieurs mois de retard, dépassant rarement 50 % des prévisions, pertes à la production souvent au-delà de 50 %... Cette défaillance, associée à une politique de prix à la production très peu rémunératrice du travail paysan, contraste avec des marges commerciales considérables. Le prix d'achat au producteur représente environ 20 % du prix au détail (7).

Elle a découragé la production. Le commerce parallèle et clandestin joue un rôle de soupape de sécurité mais son intervention reste limitée. Dès lors, la production ne couvre que 14 % de l'estimation des besoins en riz, 32 % pour le haricot, 45 % pour la pomme de terre et l'arachide, 80 % pour le maïs (6) (7).

La capitale du Congo peut se permettre d'importer d'autres vivres venant parfois d'horizons très lointains ! Le blé et la farine de France, le poisson salé de Belgique et de Chine, la viande de bœuf du Botswana et d'Argentine, l'huile de Côte d'Ivoire et du Sénégal.

Le Congo est aussi étendu que l'Italie, mais il n'a qu'un million six cent cinquante mille habitants. Quand les hommes sont trop peu nombreux, ils ne peuvent se permettre le luxe d'être disséminés : le coût de création et de l'entretien des infrastructures devient prohibitif ; la concentration spatiale est la voie obligatoire du développement économique et social. Au Congo, si la densité moyenne de peuplement, au niveau national, est inférieure à cinq habitants au km², dans la vallée du Niari, entre Kimbedi et Loudima, la densité dépasse cent hab/km². Quand il y a moins de 300 000 ménages dans un pays, la moindre ressource du sous-sol devient une richesse nationale : la production de pétrole du Congo représente 0,15 % de la production mondiale... mais elle assure, en théorie, un des meilleurs niveaux de vie du continent... Les revenus pétroliers permettent au pays de vivre dans la dépendance alimentaire, et ils accroissent cette dépendance. C'est là le lot de tous les pays d'Afrique noire exportateurs de pétrole : selon la F.A.O., leurs importations de vivres ont augmenté fortement entre 1969 et 1979 : + 70 % pour l'huile, + 68 % pour le riz, + 47 % pour le maïs. Pour les agricultures nationales, le pétrole est une malédiction. En effet, la masse monétaire mise en circulation dans le pays entraîne une telle hausse des prix que les produits de l'agriculture nationale cessent d'être compétitifs : le pain coûte moins cher que le manioc, l'huile importée du Sénégal ou de Côte d'Ivoire coûte moins cher que l'huile du pays. La hausse des prix est générale et touche tous les produits, alimentaires ou non. Les citadins — rendus plus nombreux grâce aux emplois que le pétrole permet de créer dans le secteur tertiaire et notamment dans la fonction publique — sont les premiers à approuver la lutte périodique des autorités contre les hausses « illicites » des prix alimentaires : d'où les mercuriales, le contrôle des prix et, dans les périodes les plus critiques,

les miliciens dans les marchés. Mais le paysan, lui aussi, est victime de la hausse des prix de tout ce qu'il achète. La pression de la majorité citadine sur les prix agricoles décourage les paysans : elle n'incite pas les jeunes ruraux à rester à la terre : dans ces conditions, la population rurale et la production alimentaire ne peuvent que stagner ou décroître. En 1983, C et B. Duhem évaluaient à 7,40 F la rémunération d'une journée de travail pour un producteur de paddy, 11 F pour un producteur d'arachide coque, 8 F celle d'un producteur de manioc en pain (chikwangue).

Mais, au moins, les ruraux ont à manger. Peut-être pas tout ce qui serait nécessaire à une parfaite nutrition (en particulier l'insuffisance des protéines animales dans les régions rurales de savane à forte densité de population où le gibier a quasiment disparu). Mais, au moins, l'ordinaire est assuré. Tandis qu'en ville, le problème alimentaire est avant tout un problème de revenu : Il y a ceux qui peuvent se nourrir convenablement, il y a ceux qui ne le peuvent pas, et il y a ceux qui se débrouillent... Cette différenciation sociale et économique résulte de la variété des types d'emplois proposés par la ville et de l'incidence du chômage. Certes, il y a des ménages brazzavillois qui pratiquent l'agriculture. On pense immédiatement aux maraîchers. Il y a aussi les vergers et les élevages de volailles et de porcs de banlieue. Et il y a surtout les champs de manioc et d'arachides cultivés par les Brazzavilloises. Mais — là aussi — la géographie est déterminante : l'accès à la terre cultivable est possible pour certains — ceux qui sont originaires des régions proches de la capitale — et difficile pour tous les autres, ne serait-ce qu'en raison des prélèvements fonciers exigés par les détenteurs du sol.

De fait, surviennent des pénuries de plus en plus fréquentes et profondes, autant pour les produits contrôlés par l'office étatique de commercialisation (OCV) que pour les autres vivres.

Chaque année, de décembre à mars, le prix du manioc peut doubler. Mais en 84, il était quasiment introuvable tandis que les files d'attente s'allongeaient devant les boulangeries (7).

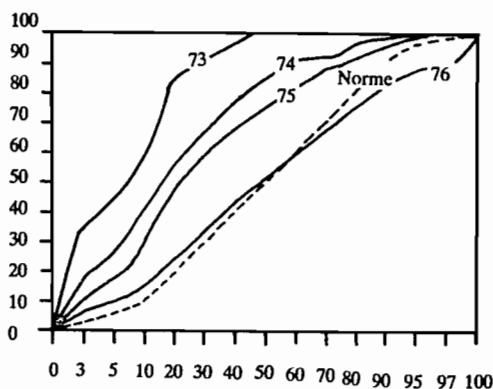
Ces crises alimentaires cycliques témoignent de l'extrême fragilité du système d'approvisionnement de Brazzaville, de son profond dysfonctionnement.

L'Etat ne peut avoir la totale maîtrise de l'ensemble mais il intervient sur les prix à la production et au détail, peut désenclaver des zones rurales pratiquement inaccessibles pendant les mois de pluies, peut réformer le dispositif de commercialisation des produits vivriers. Ce système d'approvisionnement apparaît alors aux mains de l'Etat comme *un instrument de santé publique*, au même titre que le réseau d'assainissement ou de distribution d'eau potable.

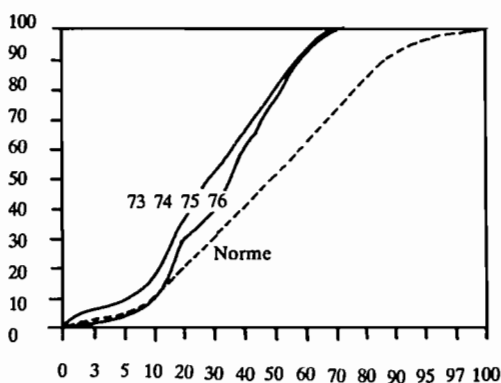
Comment évoluerait la situation nutritionnelle des populations citadines si les revenus pétroliers venaient à s'effondrer ? Les respon-

Nous tenons à remercier M.F. Coulliot et J.P. Duchemin pour l'aide et les conseils qu'ils nous ont donnés lors de la rédaction de ce papier.

sables politiques ne s'y trompent pas lorsqu'ils parlent de « l'après pétrole » !



Distribution de la taille rapportée à l'âge
 Abscisse : percentiles
 Ordonnée : pourcentages cumulés



Distribution du poids rapporté à la taille.
 (les courbes 73.74.75 sont confondues dès le 5^o percentile, la courbe 76 les rejoint au 60^o)

BIBLIOGRAPHIE

- (1) ANTOINE P. et HERRY C., Enquête démographique à passages répétés : agglomération d'Abidjan. 1982, 417 p.
- (2) Collectif G.S. 3 - DGRS (R.P. du Congo), *Dynamique du système alimentaire de Brazzaville*. 1984, 9 p.

- (3) Collectif Parti Congolais du Travail, *Coût de la vie et pouvoir d'achat à Brazzaville*. Brazzaville, 1983, 24 p.
- (4) COULLIOT M.F., *Rapport de mission d'évaluation des problèmes nutritionnels à Brazzaville*. Paris, 1984, 10 p.
- (5) Crestat et coll., *Consommation alimentaire des habitants du district d'Ewo et de Kindamba — Etat nutritionnel des enfants de Brazzaville*. Communications au Séminaire F.A.O., 7-12 novembre 1983, Brazzaville, 10 p.
- (6) DE MONGOLFIER, Communication personnelle.
- (7) DUHEM C., DUHEM B., *Les principales filières vivrières en République populaire du Congo : Analyse et voies d'amélioration*. Brazzaville, 1984, 186 p.
- (8) GRUENAI S.M.E., *Propositions de recherches à Brazzaville*. Brazzaville, 1984, 4 p.
- (9) LALLEMANT M- LE CŒUR S., *Rapport d'activité, S.M.I. de Ouenzé*. Brazzaville, 1984.
- (10) LALLEMANT M., SÉNÉCHAL J., *L'approvisionnement alimentaire et la distribution des vivres : le cas de Brazzaville*. A.U.P.E.L.F., Brazzaville, 1984, 7 p.
- (11) NZINGOULA D., Communication personnelle. (Etude portant sur 500 cas).
- (12) SAADA P., *Etude socio-urbaine. Schéma directeur de Brazzaville*. Brazzaville, 1980, 159 p.

LES EMBARRAS DE LA CIRCULATION

CROISSANCE URBAINE ET APPROVISIONNEMENT VIVRIER EN AFRIQUE NOIRE

Claude ARDITI - SEDES

La recherche africaniste (sociologie, géographie et économie) n'a guère considéré, jusqu'à aujourd'hui, que l'approvisionnement des centres urbains constituait un thème de première importance. Ceci s'explique sans doute par le fait que la croissance urbaine étant, en Afrique au sud du Sahara, un phénomène récent (après 1960), d'autres thèmes de recherches ont été jugés prioritaires (étude des communautés villageoises, systèmes de production paysans, etc.). Il faut cependant remarquer que la monographie villageoise qui fût longtemps à l'honneur, prédisposait peu à étudier les relations entre milieu rural et milieu urbain, principalement sous l'angle de l'approvisionnement vivrier des villes. Les études ethnologiques ont, quant à elles, longtemps été marquées par une volonté de circonscrire leur objet aux sociétés dites traditionnelles. Ceci eut pour effet que l'étude de l'exode rural et de l'urbanisation furent considérées la plupart du temps comme ne relevant pas de cette discipline.

A travers cette volonté d'exclure du champ de la recherche des phénomènes relevant du changement social, l'ethnologie stricto-sensu est condamnée à voir son objet se dissoudre progressivement sous ses yeux. Ceci ne signifie d'ailleurs pas que l'urbanisation ait été considérée comme un phénomène secondaire par les autres disciplines africanistes.

Ce n'est pas un hasard si les premiers travaux consacrés aux villes africaines sont l'œuvre de chercheurs se définissant comme sociologues ou géographes (1).

Les sociétés rurales africaines sont, cependant et chaque jour davantage, liées à l'économie mondiale à travers la production de cultures de rente (arachide, coton, café-cacao, etc.). Elles entretiennent donc de plus en plus de relations avec le monde urbain en pleine expansion. Les revenus que procurent les cultures de rente sont utilisés en partie pour financer les frais de scolarisation des enfants. Dans certaines sociétés, on est en présence d'un véritable investissement scolaire, car un enfant qui a obtenu un emploi salarié ne peut, par la suite, laisser dans le dénuement ceux qui l'ont aidé. La politique de scolarisation menée depuis l'indépendance des pays africains, est à l'origine d'un exode rural à destination des centres urbains. Celui-ci a une double dimension. D'un côté ceux qui ont obtenu un diplôme viennent en ville pour y chercher un emploi salarié. De l'autre ceux qui n'ont pas achevé leur cycle scolaire, de loin les plus nombreux, viennent aussi en ville, car les possibilités d'y survivre sont infiniment plus nombreuses et variées qu'en milieu rural.

Les relations complexes que les néo-citadins entretiennent avec leur village d'origine (aide financière aux parents par exemple) interdisent d'analyser l'émigration vers les centres urbains comme une coupure radicale et définitive d'avec le milieu rural. Les problèmes d'approvisionnement vivrier doivent à notre sens être saisis à ce niveau micro-économique, et dans une vision dynamique des relations entre milieu rural et milieu urbain.

Depuis les années 1970, la croissance urbaine s'est amplifiée et de nombreuses villes ont actuellement un taux de croissance qui se situe entre 8 et 10 % par an. Plusieurs villes dépassent aujourd'hui un million d'habitants (Lagos, Ibadan, Kinshasa, Abidjan), tandis qu'un plus grand nombre voit sa population osciller entre 500 000 et un million d'habitants (Bamako, Douala, Yaoundé, Dakar, Ouagadougou).

A l'origine de cette croissance urbaine, devenue dans certains cas difficilement maîtrisable, se trouve donc un exode rural qui prive les campagnes africaines d'une partie importante de leur force de travail. Une politique de scolarisation, menée depuis l'indépendance, certes avec des intensités différentes suivant les pays et les régions, a cependant eu pour conséquence de diffuser des modèles qui ne peuvent trouver leur réalisation qu'en milieu urbain.

La baisse de la force de travail en milieu rural n'étant pas compensée par une amélioration de la productivité des cultures vivrières, celles-ci demeurent le plus souvent à un niveau stationnaire. Ceci se traduit par la cherté des produits vivriers locaux (céréales, tubercules,

(1) Par exemple G. Balandier, *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, 1958 ou G. Lasserre, *Libreville, la ville et sa région*, Paris, 1958.

viande, poisson) sur les marchés des centres urbains. La majeure partie des denrées vivrières qui sont acheminées vers les villes le sont par des réseaux marchands dits « traditionnels ».

L'organisation des marchés vivriers a été étudiée ces dernières années, principalement par des économistes de tendance libérale, à partir de données quantitatives (prix) peu fiables, les relations entre producteurs et commerçants (crédit) étant considérées comme des faits exceptionnels et peu significatifs.

Les réseaux marchands « traditionnels », caractéristiques du commerce à longue distance, mettant en relation des zones écologiques différentes (forêt-savane), ont montré de grandes capacités d'adaptation aux conditions nouvelles (transport, diffusion des informations, etc.). Les produits vivriers consommés en milieu urbain y sont acheminés par leurs soins.

Certains pays ont cependant opté pour une intervention de l'Etat dans le domaine de la commercialisation des produits vivriers. C'est le cas du Mali, du Niger et de la Haute Volta qui, à partir des années 1970, se sont dotés de structures étatiques : « Les offices céréaliers » ayant pour tâche de régulariser le marché des céréales locales (mil, sorgho, riz) en constituant des stocks, ceux-ci devant être remis sur le marché en cas de hausse importante du prix. Remarquons que pour qu'un tel système puisse fonctionner, il est nécessaire de disposer de données fiables sur les prix des céréales dans les différentes régions. Ceci n'existait dans aucun des pays considérés.

Parmi les raisons qui furent à l'origine de la création des Offices céréaliers, figure en bonne place le caractère « spéculatif et exploiteur » du commerce des céréales.

Cette conception peu nuancée n'étant d'ailleurs étayée par aucune analyse socio-économique sérieuse ayant envisagé les activités et les marges bénéficiaires des différents types de commerçants, les quelques rares études qui se sont données pour tâche d'évaluer les marges bénéficiaires des différents types de commerçants intervenant dans une même filière, n'ont pas constaté de profits exorbitants.

Certains organismes internationaux, parmi lesquels la F.A.O., ont joué un rôle de première importance dans la création des Offices céréaliers, l'analyse sommaire des réseaux marchands étant considérée comme valable. Par la suite, des financements furent accordés aux Offices afin de leur permettre de commencer à fonctionner (achat de véhicules, infrastructures de stockage, etc.). Nous avons étudié de façon détaillée (2) les procédures utilisées en vue d'atteindre les objectifs.

Résumons-en les principales conclusions. Du fait d'une politique de prix résolument favorable aux agents de la fonction publique, dans le but de leur permettre de conserver un pouvoir d'achat stable, les prix d'achat aux producteurs furent fixés à un niveau très bas. Les paysans refusèrent

(2) Cl. Arditi et J.M. Funel, *La commercialisation des céréales dans trois pays du Sahel. Haute-Volta, Mali, Niger*, 1980.

la plupart du temps de livrer leur production mais furent obligés de le faire par voie de coercition.

Les prix fixés par les Offices étant en moyenne inférieurs à ceux proposés par les commerçants, les quantités achetées furent, en général, très faibles et toujours en deçà des prévisions. Les Offices céréaliers ne purent à aucun moment exercer réellement une action régulatrice sur les marchés céréaliers. Les faibles quantités achetées ont été vendues en priorité aux fonctionnaires ou à certaines catégories urbaines privilégiées. C'est seulement avec l'aide internationale consécutive à la sécheresse, constituée principalement en blé et sorgho américain, que les Offices eurent pour rôle de redistribuer à l'intérieur des pays, qu'ils connurent une activité plus importante. Cette redistribution profite bien davantage aux habitants des villes qu'aux paysans. Cependant dans ce cas aussi, on conçoit mal comment le fait d'injecter sur les marchés d'importantes quantités de blé, céréale dont la production et la consommation sont très faibles dans les pays du Sahel, ou de sorgho américain, peut avoir un effet régulateur sur le marché des variétés locales de mil ou de sorgho ayant la préférence des consommateurs.

Il faut insister sur le fait que les Offices céréaliers avaient pour objectif de limiter le pouvoir des commerçants afin de contrôler la hausse des prix, voire dans certains cas d'entraver totalement leur action. Dans la réalité, les choses furent très différentes. En effet, la plupart du temps, les Offices durent avoir recours aux services des commerçants pour acheter des céréales en milieu rural (collecte primaire).

Ces derniers accomplirent les tâches au nom des Offices mais ne livrèrent qu'une faible partie des céréales achetées et vendirent le reste à leur profit. Des analyses plus précises seraient nécessaires pour mieux comprendre quels types de relations ont existé entre les Offices et les divers types de commerçants mais l'impression générale qu'on retire est que l'action des commerçants ne fût guère entravée par la politique de l'Etat. Alors que les commerçants jouent constamment sur des différences de prix entre pays voisins pour réaliser des profits, les Offices céréaliers du Mali, du Niger et de la Haute-Volta n'ont pu à aucun moment concerter leur action. A la lourdeur des structures étatiques s'oppose la plasticité des réseaux marchands dits « traditionnels ».

Le bilan de l'action des Offices céréaliers est loin d'être positif et leurs interventions n'ont guère modifié le fait que les centres urbains des pays sahéliens sont en majeure partie approvisionnés en céréales par le truchement des commerçants privés. Ceci ne signifie pas qu'il n'existe pas de tendances monopolistiques sur certains marchés ou de situations de pénurie organisées dans le seul but de faire monter les prix des céréales. Mais jusqu'à aujourd'hui, aucun organisme étatique ni aucun pouvoir politique ne s'y sont réellement opposés.

L'accroissement démographique des villes africaines se traduit par une modification des relations entre milieu urbain et milieu rural. On ne saurait cependant tomber dans des schémas suivant lesquels les citadins n'exerceraient plus d'activités liées à la production agricole, et que de

façon symétrique tout rural serait ipso facto un producteur de denrées vivrières.

En réalité, du fait de la cherté des produits vivriers en ville, une partie importante de la population conserve, directement ou indirectement, une production de produits vivriers ou maraîchers. Il faudrait bien entendu, nuancer cette affirmation en fonction de la taille de l'agglomération considérée, de son histoire et des niveaux de revenus de ses habitants. Quelques exemples classiques illustrent bien ce phénomène. Dans les villes d'Afrique Centrale, une proportion importante de citadins (à Bangui : 70 % des familles en 1970) continue à entretenir des plantations destinées pour une bonne part à l'autoconsommation.

Dans les villes secondaires où les industries et les possibilités d'emploi salarié sont plus faibles, l'activité agricole est encore plus importante. De façon générale, les statistiques disponibles sur ce sujet proviennent de recensements urbains s'intéressant à l'activité principale des chefs de ménage. Or ceux-ci sont le plus souvent contraints, s'ils sont salariés, de continuer à produire une partie des biens vivriers qu'ils consomment. Le fait d'être salariés présente certes l'avantage d'être assuré de revenus réguliers, en contrepartie, il oblige cependant à accueillir et à nourrir, pour un temps illimité, de jeunes parents arrivés du village et n'ayant pas encore trouvé d'emploi. La taille du groupe familial d'un salarié est en moyenne plus importante que celle de ceux qui exercent des métiers dont les revenus sont plus irréguliers.

Ceci a pour conséquence que, dans ce genre de situation, le recours à une production vivrière urbaine ou péri-urbaine s'avère indispensable. Ceux qui bénéficient d'un salaire moyen (SM 16) n'ont donc pas la possibilité d'acheter la totalité des produits vivriers qu'ils consomment. Les femmes qui bénéficient de façon générale de peu d'emplois salariés, n'ont d'autre recours que de prolonger en milieu urbain l'activité agricole que celle-ci soit destinée à l'auto-consommation ou à la commercialisation. Les revenus obtenus leur permettent d'acquérir une certaine indépendance financière.

Les données disponibles sont plus rares pour les villes soudano-sahélienne mais à Ouagadougou, d'après M.M. Ouedraogo (3), une famille Mossi sur deux pratique l'agriculture tandis que pour les autres ethnies, une famille sur dix seulement conserve une activité agricole (ceci s'explique principalement par la maîtrise foncière exercée par les Mossi sur les terroirs environnant la ville).

A N'Djamena, d'après C. Bouquet (4) qui a étudié l'approvisionnement vivrier dans trois quartiers de la capitale du Tchad, la situation est telle qu'environ 35 % de la population achète la totalité des vivres sur les marchés, tandis que 12 % complète ses achats par des cadeaux fournis

(3) M.M. Ouedraogo et P. Vennetier, « Quelques aspects de l'approvisionnement d'une ville d'Afrique noire, l'exemple de Ouagadougou » in *Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes*, pp. 203/228. CEGET, 1972.

(4) C. Bouquet, *Les champs extra-urbains des citadins de N'Djamena-Tchad*. pp. 183/201, in *Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes*, op. cit.

par la famille. Plus de la moitié de la population enquêtée dispose de champs extra-urbains situés à la périphérie de la ville. En outre, de nombreux commerçants arabes, kanouri ou hausa possèdent des champs qu'ils mettent en valeur avec de la main-d'œuvre salariée. Ce fait est attesté dans d'autres villes africaines. A Maradi, d'après E. Grégoire, la production agricole est devenue récemment une activité jugée rémunératrice par les gros commerçants.

Certains d'entre eux qui exerçaient autrefois leur activité dans le domaine de l'arachide, exploitent des domaines fonciers péri-urbains qui peuvent s'étendre sur des centaines d'hectares, et emploient de nombreux salariés. Des constatations du même ordre ont été faites à propos de Bamako ou d'autres villes.

Les commerçants qui investissent dans la production vivrière stockent les céréales, jusqu'à l'augmentation des prix sur les marchés urbains, et s'assurent ainsi des profits importants. On observe aussi des phénomènes similaires dans le domaine de la production fruitière ou maraîchère.

A travers ces quelques exemples qui ne prétendent aucunement rendre compte de l'ensemble des problèmes posés par l'approvisionnement vivrier des centres urbains, il apparaît que l'on manque de données récentes et fiables sur ce thème. Il serait particulièrement intéressant d'actualiser les enquêtes ayant été effectuées sur des centres urbains d'Afrique Centrale ou d'Afrique de l'Ouest, afin de pouvoir saisir l'évolution qui s'est produite durant les vingt dernières années.

LE SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT D'ANTANANARIVO EN CRISE

Guy POURCET
Université de Madagascar

La ville historique s'étend sur des crêtes formant un « Y » orienté nord-sud, s'abaissant progressivement vers le nord. Le grand marché qui, à la fin du xvii^e siècle se tenait encore à Andohalo près du palais royal, est descendu sur la crête ouest au xix^e puis dans le val d'Analakely au début du xx^e. Jusqu'à la fin des années soixante, le marché d'Analakely situé dans la fourche du « Y » est resté l'unique pôle commercial de la ville ; mais la capitale s'est étendue sur les rizières et les collines environnantes, le centre s'est engorgé et des pôles secondaires se sont développés à Andravohangy et Anosibe. Depuis une quinzaine d'années, la croissance du « secteur informel » a joué un rôle décisif dans cette transformation de l'espace urbain et dans l'évolution du système d'approvisionnement.

Nous montrerons que les circuits professionnels ne sont pas parvenus à organiser le ravitaillement d'Antananarivo, qu'ils tendent à s'affaiblir depuis dix ans, que la grave crise économique et financière actuelle accélère leur déclin. Ces circuits se sont toujours heurtés aux résistances paysannes ; ils sont déstabilisés par des interventions étatiques qui les transforment parfois en circuits parallèles, perturbés par l'activité d'opérateurs non patentés, et depuis peu, remis en cause par les consommateurs urbains eux-mêmes. En analysant ces évolutions et leurs causes, nous aboutirons à cette conclusion sans éclat : ces formes de distribution « modernes » ne s'accordent pas avec la structure globale du système productif malgache.

LA ZONE D'APPROVISIONNEMENT ET LES CIRCUITS DE COLLECTE

L'espace national malgache a été façonné par une économie de traite. La hiérarchie des centres urbains n'est autre que celle des points de collecte et de groupage des produits destinés à l'exportation ; mais ce serait trop simplifier la réalité que de s'en tenir là. La densité du peuplement européen, la difficulté des communications, la variété des climats et des spéculations, et même la logique interne de l'économie de traite malgache, ont contribué à multiplier les petits centres urbains, à créer de fortes interdépendances régionales, à développer quelques courants d'échange autocentrés.

Nous ne décrivons pas les circuits d'exportation des produits exotiques ; par contre, nous observerons dans quelle mesure la demande urbaine peut stimuler des productions maraîchères locales et quel rôle jouent les grandes villes dans l'organisation des échanges interrégionaux de vivres.

Un exemple d'approvisionnement contrôlé par l'administration : le riz

Après une période de croissance de la consommation (1960-1978) pendant laquelle la demande a rattrapé puis dépassé la production nationale, la consommation de riz par habitant a régressé, malgré une politique de prix qui persistait à l'encourager aux dépens de celle des autres céréales ou des racines et tubercules. Dans les villes où la vente du riz était confiée aux fokontany (collectivités décentralisées), les carnets de rationnement et les interminables files d'attente qui se formaient parfois à 3 ou 4 heures du matin, quand les magasins n'ouvraient qu'à 7 heures, ont suffi à bloquer la consommation officielle de riz. Les ménages non ravitaillés devaient s'approvisionner au marché noir, à des prix cinq fois supérieurs au prix officiel. Il faut comprendre l'enchaînement des faits qui ont conduit le gouvernement à étatiser la distribution du riz en transformant les circuits professionnels en réseaux parallèles et qui ont engendré la pénurie et le marché noir.

La dépendance alimentaire résulte beaucoup moins de la spécificité des modes de consommation urbains que de l'incapacité du système productif et de commercialisation à s'adapter au changement de la géographie de l'offre, à étendre le marché intérieur et à accroître la production rizicole. La structure des approvisionnements alimentaires d'Antananarivo s'est rapprochée du modèle traditionnel entre 1960 et 1980. Ceci résulte non seulement du départ de nombreux ménages européens, mais encore d'une réaction traditionaliste des ménages malgaches, qui ont accru leur consommation de riz et d'une politique gouvernementale remarquablement constante de subventionnement et

de diffusion de la consommation rizicole. Cependant, l'allongement des temps de trajet urbain a accru la fréquence des repas pris hors du ménage et développé, de ce fait, la consommation de pain. Quant à l'incapacité du système productif à développer les forces productives rizicoles, elle résulte d'une propriété systémique de l'économie locale : la division interrégionale du travail engendre un développement limité du marché intérieur car les producteurs doivent toujours pouvoir faire face aux fluctuations de la demande externe en redéployant leurs forces sur les cultures vivrières ; les régions se spécialisent, mais non les producteurs qui demeurent fidèles à l'essentiel des rapports communautaires.

Le système économique ayant acquis un caractère plus rationnel (moins pillard et spéculatif) depuis l'indépendance, les échanges interrégionaux se sont accrus, le marché intérieur s'est développé, et les régions se sont davantage spécialisées ; mais ce processus s'est réalisé au prix d'une marginalisation d'autres régions moins favorisées. C'est ainsi que la part des trois principales régions rizicoles dans le tonnage commercialisé à l'échelle nationale n'a pas cessé de croître. Plus précisément, le blocage du prix de collecte du paddy qui se traduisait par une baisse du revenu monétaire réel des riziculteurs mais permettait de favoriser l'industrialisation, en désamorçant les revendications salariales sans amputer les profits, a provoqué une désaffection progressive pour la riziculture marchande. Dans les zones de vulgarisation diffuse où les méthodes culturales restaient traditionnelles, les riziculteurs se sont contentés de satisfaire leurs propres besoins. La riziculture marchande ne s'est développée que dans les grands centres rizicoles où des opérations de développement à encadrement dense, assuraient en même temps l'émergence d'une classe de notables riziculteurs et des gains de productivité suffisants pour couvrir la baisse des prix de collecte ; ces grands centres sont la cuvette du lac Alaotra, la grande plaine de Marovoay et les bassins épars des hautes terres. Dans l'Alaotra par exemple, la production a doublé entre 1963 et 1970, passant à 122 000 tonnes ; la part de ce centre dans la commercialisation du paddy à l'échelle nationale a dépassé 40 % dès 1965. Dans les autres régions, la tendance était celle d'un retour à l'autosubsistance.

La zone « imérinienne » traditionnelle d'approvisionnement d'Anatanarivo s'étend aux circonscriptions de Soavinandriana, Miarinarivo, Ankazobe, Ambohidratrimo, et Anjozorobe ; hors de l'Imerina, le principal centre d'approvisionnement est le lac Alaotra. Dans ces régions où la production commercialisable est organisée par des notables ruraux, la sensibilité de l'offre aux prix du paddy et des intrants agricoles est élevée ; la hausse du prix des engrais et le blocage de celui du riz ont entraîné une stagnation de la production, préjudiciable à l'approvisionnement de la capitale. Depuis quatre ans, les brisures de riz importées couvrent le principal de la consommation urbaine.

Le changement de la géographie de l'offre de riz avait rendu nécessaire une modification des circuits de collecte dès avant 1970.

Le contrôle des activités de collecte avait préoccupé le gouverne-

ment malgache dès l'indépendance ; les marchés contrôlés avaient été institués en 1962, les coopératives et les syndicats de communes mis en place sous le présidence de M. Tsiranana étaient avant tout des organismes de commercialisation, le B.C.S.R. (Bureau de commercialisation du riz) existait depuis 1967 ; mais ces organismes s'employaient à briser des situations de monopsonne, préjudiciables aux producteurs, à concurrencer des réseaux trop intégrés ou cartélisés, à assainir enfin les pratiques de collecte plutôt qu'à s'arroger des positions de monopole.

Après 1973 et parallèlement à la réforme de l'administration territoriale, le gouvernement, alerté par les désordres croissants de la commercialisation, a tenté d'en changer les structures. D'une part, la SINPA (Société d'Intérêt National pour la commercialisation des Produits Agricoles) a reçu le monopole de la commercialisation interne du riz ; d'autre part, les fokontany ont engendré une excroissance économique appelée « vatoeka » qui assurait le groupage des produits. La réforme visait à assainir les pratiques de collecte et à résoudre un problème lancinant d'approvisionnement des villes. Les autorités tenaient l'appareil commercial, principalement géré par des étrangers, pour responsable de ces difficultés et évaluaient mal l'ampleur des changements structurels en cours : l'installation des nouveaux organismes de commercialisation s'est effectuée à la hâte, sans grande préparation, et sans une connaissance suffisante du terrain. Il en a résulté une gabegie de moyens, une aggravation des problèmes d'approvisionnement et de collecte, et finalement une accélération de la concentration de la production commercialisée, liée à la défection des riziculteurs résidant dans les zones à collecte aléatoire.

Un marché noir, approvisionné par des circuits de collecte parallèles, s'est développé. Exception faite des approvisionnements directs des producteurs aux consommateurs, mis à part quelques cas de notables politico-administratifs ayant constitué leurs propres circuits parallèles, en réquisitionnant au besoin des moyens de transport publics, les circuits parallèles ordinaires côtoient les circuits officiels. Les opérateurs sont souvent les mêmes. Paralysée par d'insurmontables problèmes de gestion, la SINPA, qui jouissait en principe du monopole de la collecte et de la distribution du riz entre 1973 et 1982, a dû agréer de nombreux collecteurs privés ; ceux-ci achetaient généralement le paddy à un prix supérieur au prix officiel pour remplir leurs camions, revendaient une partie de leur collecte dans le circuit officiel, et dirigeaient très légitimement le reste vers les circuits parallèles. Des collecteurs de village aux collecteurs de fivondronampokontany disposant de moyens de stockage et de transport justifiés par leur agrément, les bénéficiaires d'exploitation devaient être recherchés dans quelque participation au marché parallèle. Quelques agents de la SINPA finissaient eux-mêmes par assimiler ces principes de gestion. Les collectivités décentralisées qui devaient assurer le contrôle des circuits de collecte s'en abstenaient pour ne pas gêner le minimum de collecte assuré. Les responsables locaux agissaient au nom du bon sens — et parfois de leurs intérêts personnels — en accordant

libéralement les nécessaires autorisations de transport ; les barrages économiques établis par la SINPA sur les grandes routes s'ouvraient aisément. Le prix du riz augmentait cependant de 35 Fmg par kilogramme à chaque passage de barrage.

Depuis 1982, le gouvernement a progressivement libéralisé la collecte du paddy, puis libéré les prix au producteur et au consommateur. Le niveau de vie des urbains s'est fortement dégradé mais les riziculteurs semblent réagir très favorablement à l'augmentation des prix de collecte.

L'approvisionnement en viande de bœuf

La distribution de la viande bovine illustre encore les difficultés inhérentes aux tentatives de contrôle administratif de la commercialisation.

Il arrivait 60 000 bœufs par an à Antananarivo au début des années soixante, dont les deux-tiers étaient destinés aux boucheries d'Analakely. La viande était acheminée sur pattes, par des circuits de collecte complexes et généralement bien adaptés aux structures de la production. Les provinces de l'ouest et du nord-ouest fournissaient 80 % de ces approvisionnements et le sud 20 %. Une corporation de 17 bouchers-chevillards se chargeait des opérations d'achat, d'abattage et de vente en gros. La faiblesse de ce système résidait dans l'énorme déperdition de poids que subissaient les bêtes pendant leur acheminement vers l'abattoir.

L'épidémie de charbon symptomatique des années 1969-70, suivie d'une épidémie de fasciolose hépatique en 1972-73, perturbèrent les circuits et les approvisionnements d'Antananarivo. Les autorités réagirent selon leur inclination ordinaire, en renforçant leur contrôle et leur participation dans les circuits d'approvisionnement. L'abattoir vétuste d'Anosipatrana fut fermé en 1974 pour permettre au nouveau de fonctionner, et les autorités en profitèrent pour décider la fermeture des abattoirs privés. En 1975, avec le souci d'organiser rationnellement les parcours et de lutter contre les vols de bœufs, le gouvernement institua des marchés contrôlés hors desquels toute transaction était interdite ; puis l'arrêté ministériel n° 3181 du 4 septembre 1976 donna le monopole de l'approvisionnement d'Antananarivo en viande bovine à la ferme d'Etat « omby ».

Bien que le nouveau système d'approvisionnement présentât d'incontestables avantages relativement à l'ancien, il s'ensuivit des troubles répétés et amplifiés du ravitaillement. Ni les immenses « ranches » d'embouche de la ferme d'Etat, ni les camions affectés au transport d'une partie des animaux vers la ville, ni le nouvel abattoir ne pouvaient en effet résoudre les problèmes posés par une administration des prix de détail souvent irréaliste et apaiser les conflits suscités par l'éviction des

chevillards. Ces événements sont à l'origine d'une remise en cause du système des places de marché tananariviennes ; nous y reviendrons.

Un système d'approvisionnement « informel » : le cas des légumes

L'offre de légumes peut résulter d'une réallocation marginale des ressources rurales. Nous verrons que la demande urbaine de légumes peut susciter une offre correspondante à la périphérie de la ville, à condition que le climat, la dynamique de subordination des économies paysannes concernées et les circuits de commercialisation s'y prêtent, mais aussi que cette réponse des producteurs est structurellement limitée par la nécessité de sauvegarder le minimum d'autosuffisance vivrière, compatible avec l'instabilité des revenus monétaires de toutes origines.

Dans les limites fixées par la structure de leur subordination au secteur marchand, les paysans ont, en général, des comportements d'offreurs typiques ; dans la périphérie d'Antananarivo où le maraîchage est l'activité la plus rémunératrice, les producteurs viennent eux-mêmes vendre leurs légumes à la ville. On assiste ainsi à une transformation coordonnée des espaces urbains et ruraux.

Le poids des légumes frais transitant sur les marchés de la capitale, c'est-à-dire consommés à Antananarivo ou réexpédiés vers d'autres centres urbains, est passé de 2,5 tonnes en 1957 à 8,7 tonnes en 1963 et 23 tonnes en 1969 ; 98 % de ces marchandises provenaient des ceintures maraîchères de la ville. La première ceinture comprend, outre les agriculteurs inscrits dans le périmètre urbain qui produisent des « brèdes » (feuilles) éminemment périssables, les maraîchers installés dans le périmètre de l'ancienne sous-préfecture de Tananarive-banlieue. Cette zone fournit environ 40 % des approvisionnements de la capitale. La seconde ceinture couvre les circonscriptions proches mais non limitrophes d'Ambohidratimo, Manjakandriana, Arivonimamo, Miarinarivo, Soavinandriana, Ambatolampy et Antanifotsy. Il en vient des légumes généralement moins périssables qui constituent 58 % des tonnages vendus à Antananarivo. L'approvisionnement est complété par des zones plus lointaines extérieures à la province : les régions d'Ambatondrazaka, Ambato-Boeni et Mampikony notamment.

Les cultures maraîchères ne tendent pas à devenir exclusives ; elles rencontrent toujours la concurrence plus ou moins forte des cultures traditionnelles vivrières. Elles pénètrent très difficilement dans les zones du « vary aloha » (riz de première saison, qui constitue la plus importante des récoltes), plus facilement dans les zones du « vary vakiambiaty » dont la récolte est parfois compromise par l'insuffisance d'eau. Cet attachement à la riziculture, activité moins rémunératrice, révèle un aspect caractéristique des exploitations paysannes malgaches : si le choix des spéculations marchandes obéit effectivement à la logique du marché,

la spécialisation est toujours bloquée par la nécessité de reproduire l'essentiel de l'énergie humaine hors des rapports marchands, dans un circuit que nous appelons co-capitaliste et qui dérive des anciens rapports communautaires.

Ceci n'exclut pas que les agriculteurs consentent de grands efforts d'investissements pour ajouter le maraîchage à leurs activités traditionnelles. Dans les anciens vallons rizicoles, ils ont dû, en respectant le parcellaire, multiplier les drains en creusant des fossés de 50 cm à un mètre et fréquemment creuser un trou d'eau pour l'arrosage. A Ambohi-jafy et à Fenoarivo notamment, sur un parcellaire rizicole, les maraîchers ont inversé l'aménagement des terres, en asséchant ce qui était inondé et en substituant des fossés aux diguettes.

LE SYSTEME DES PLACES DE MARCHÉ D'ANTANANARIVO

Le système de distribution et la hiérarchie des places de marché à Antananarivo ne sont encore qu'en gestation ; les lois qui s'appliquent à ces phénomènes dans les économies marchandes ne s'imposent que très lentement et n'ont pas fini de recomposer l'espace urbain. Il en est ainsi parce que l'approvisionnement de la capitale s'adapte à l'hétérogénéité de l'économie locale ; les économies paysannes et urbaines n'étant pas organisées sur le même modèle, bien qu'elles forment ensemble un système unitaire, le poids des campagnes environnantes se fait sentir au cœur de la capitale de trois manières : 1 — Les « marchés de paysans » jouent un rôle principal dans les circuits de distribution ; 2 — la demande rurale qui s'exprime à Antananarivo tend à accentuer la polarisation de l'espace urbain ; 3 — les Tananariviens eux-mêmes tendent à s'urbaniser, sans renoncer à entretenir des relations suivies avec la terre.

Le réapprovisionnement des détaillants

L'intervention des collecteurs, grossistes et demi-grossistes ne se justifie que si les goûts des consommateurs et la dimension du marché requièrent l'importation de produits d'origine lointaine, ou si les producteurs se consacrent exclusivement à la production. Faiblement spécialisés, partiellement subordonnés aux rapports marchands, les paysans renoncent d'autant plus difficilement à accéder aux marchés urbains que les intermédiaires, handicapés par le caractère atomistique de l'offre et le mauvais état des routes, ne parviennent pas à démontrer la supériorité de la division sociale du travail ; les coûts de distribution restent très élevés, supérieurs au coût d'opportunité des pratiques traditionnelles de vente directe du producteur au consommateur. Les paysans jouent donc

un rôle prépondérant dans les circuits de distribution. Les circuits professionnels subissent l'évolution du système des places de marché ; ils ne la déterminent pas.

*Le système de réapprovisionnement
dans les années soixante et au début des années soixante dix.*

Dans les années soixante, le système des places de marché reflétait fidèlement l'omniprésence des paysans dans les circuits de distribution. Cette situation n'était que partiellement prise en compte par les règlements municipaux où s'inscrivait surtout un projet moderniste de rénovation du système d'approvisionnement. Les autorités avaient admis l'existence de foires de quartier en légalisant les jours de grand marché ; le mardi était jour de foire à Besarety, le mercredi à Andravoahangy, le jeudi à Mahamasina, le vendredi à Analakely et le samedi à Isotry. Hors des jours de foire, seul le marché d'Analakely pouvait accueillir des paysans et la municipalité leur y réservait en permanence un gîte-entrepôt. Les commerçants non patentés exerçant leur métier sur les quinze marchés de la capitale devaient en principe se réapprovisionner au marché de gros d'Isotry.

Après la création du marché de gros, en 1964, les circuits professionnels auraient dû se développer en refoulant progressivement les producteurs-vendeurs vers leurs champs ; mais la présence permanente des paysans à Analakely permit au marché central de conserver la triple fonction de foire régionale hebdomadaire, de centre de réapprovisionnement quotidien et de marché de détail. Une enquête de la SCET révèle qu'en 1974 encore, 76 % des détaillants de légumes, 50 % des détaillants de « brèdes » et 55 % des vendeurs d'agrumes se réapprovisionnaient à Analakely. Les grossistes d'Isotry n'approvisionnaient que 6 % des vendeurs de légumes, 9 % des vendeurs d'agrumes et zéro pour cent des vendeurs de « brèdes » ; leur principale vocation était la réexpédition des fruits et légumes des hautes terres vers les villes de province déficitaires ou la réception des denrées d'origine lointaine. De plus, cette situation ambiguë favorisait la prolifération des intermédiaires non patentés exerçant à Isotry et à Analakely, s'interposant entre les producteurs et les grossistes ou les détaillants. Toujours en 1974, les circuits de gros officiels n'effectuaient que 42,6 % de l'ensemble des transactions sur les vivres destinés à la capitale ; si l'on ne considère que les légumes, les « brèdes » et les tubercules, les circuits parallèles traitaient plus de 67 % des transactions en gros.

Les circuits professionnels n'avaient donc pas pu réorganiser le ravitaillement d'Antananarivo et le centre ville restait un lieu d'agitation confuse et permanente. La municipalité ne parvenait pas à encadrer la dynamique des places de marché. Les réactions des autorités face aux *embarras de la circulation* — et non quelque plan d'action sur les circuits de distribution — sont à l'origine d'une mutation du système des places de marché.

Le changement du système de réapprovisionnement (1974-1984)

En 1974, les autorités décidèrent de limiter l'accès d'Analakely aux taxi-brousses et aux fourgonnettes entre 19 heures et 5 heures, puis entre 20 heures et 4 heures. La quasi-totalité des paysans, qui arrivaient à Antananarivo avant 20 heures, devaient débarquer leurs légumes à la gare routière improvisée d'Anosy puis les déplacer vers le centre pendant la nuit. La gare d'Anosy ne resta pas centre de transit ; les paysans s'y installèrent pour recevoir les détaillants des marchés urbains. Les gargonnetiers, rabatteurs et autres intermédiaires qui assurent la permanence des marchés ne tardèrent pas à squatter aussi le terre-plein de 1 000 mètres carrés où se tenait le marché et à refouler les paysans sur les trottoirs et la chaussée. La route nationale était encombrée de paniers et de volailles. Les nouveaux embarras de la circulation contraignirent enfin les autorités à reconnaître l'existence de ce marché fangeux ; elles le déplacèrent à Anosibe, en lui accordant le statut de marché communal.

Le marché d'Anosibe était presque exclusivement un marché de paysans ; à ce titre, il aurait dû bénéficier d'un règlement spécial, définissant le rôle des différents opérateurs et tenant compte de leurs origines respectives ; or, l'administration s'était bornée à exonérer les paysans du paiement des patentes et droits de place entre 19 et 7 heures, comme à Analakely, sans se soucier de réglementer l'activité des rabatteurs et autres intermédiaires non patentés. Faute de règlements adéquats, le « tsenan'ny tantsaha » devint une véritable jungle, que les marginaux (jiolaham-boto) d'Antananarivo surnommaient « Texas ». Mais les marginaux se prennent à aimer l'ordre quand ils ont créé leur emploi, autant que les commerçants patentés. C'est donc l'association de tous les marchands d'Anosibe (FIPATSEA) qui se chargea de donner un statut convenable au marché, d'y définir un règlement et d'en assurer le respect. D'abord, les « fokontany » environnants, refusant d'intégrer ce lieu mal fâmé, la FIPATSEA s'érigea en collectivité décentralisée et donna un statut territorial au marché. Comme tous les « fokontany », Anosibetsena élit un comité exécutif et un président ; le marché fut divisé en six secteurs et cinquante deux sous-secteurs représentés au comité exécutif. Le président du « fokontany » et de la FIPATSEA, chargé de faire respecter les règlements démocratiquement établis, s'adjoignit une équipe d'anciens boxeurs pour assurer le maintien de l'ordre. L'ordre fut établi.

Les paysans qui fréquentent le marché d'Anosibe doivent être classés en deux catégories : les premiers arrivent à Antananarivo dans la nuit ou très tôt le matin pour vendre leurs légumes aux intermédiaires (grossistes, détaillants) ; ils quittent le marché au plus tard à 7 heures. Ils ne participent donc qu'au marché de réapprovisionnement. Quarante-vingt pour cent des paysans fréquentant le marché d'Anosibe se rangent dans cette première catégorie. Les seconds participent à la fois aux opérations de réapprovisionnement et de vente au détail sur le marché ; ils vendent

leurs légumes aux intermédiaires entre 4 et 7 heures, puis aux consommateurs après 7 heures, et restent sur le marché jusqu'à épuisement de leur stock de marchandises. Ce sont des opérateurs aguerris, qui tentent de vendre leurs légumes à meilleur prix en court-circuitant les intermédiaires tananariviens, et acceptent de séjourner parfois plusieurs nuits hors de leur village. Ils doivent donc trouver un gîte temporaire, et louent des places dans des chambres collectives où s'entassent dix ou quinze personnes et leurs paniers. Les plus assidus à ces pratiques tendent à se regrouper par affinité, par village, par grande famille, et finissent par faire de leur chambre semi-privée un entrepôt de marchandises permanent ; dès lors, il est indispensable qu'un membre de la famille assure par rotation la garde de l'entrepôt ou la présence au marché. A ce stade de l'évolution de leur mode de vie, ces opérateurs sont devenus des « rurbains », marchands et paysans à la fois, qui ne commercialisent plus seulement le produit de leurs champs. Pour justifier une installation saisonnière, voire permanente de leur gîte-entrepôt, ils doivent se faire collecteurs de village ou participer à un système coopératif informel de collecte et de commercialisation. Quelque soit leur temps de présence au marché, ces opérateurs ne renient jamais leur appartenance rurale ; leurs familles résident à la campagne où sont leurs maisons, leurs champs et leurs bêtes, et ils n'envisagent pas de s'installer dans sa capitale.

Les mêmes causes produisant (parfois) les mêmes effets, l'installation d'une gare routière à Manjakaray a favorisé l'accès des paysans venant des zones maraîchères du nord-ouest au marché d'Andravoahangy. Un nouveau « tsenan'ny tantsaha » y est en cours de formation, mais il n'acquiert une réelle importance que le mercredi.

Le développement des marchés de paysans a bouleversé le système des places de marché ; il a excentré les lieux de réapprovisionnement des détaillants et amorcé le déclin du marché de gros d'Isotry. Les opérateurs non patentés qui exerçaient leur activité à la périphérie du « carreau » d'Isotry et alimentaient les circuits parallèles ont migré les premiers vers Anosibe, et se sont imposés en tant qu'intermédiaires entre les paysans et les circuits professionnels, puis les grossistes patentés ont suivi pour tenter de ressaisir les approvisionnements à la source. Ainsi, dès l'année 1978, les opérateurs d'Anosibe traitaient 71,8 % des transactions portant sur des fruits, 69,3 % des transactions portant sur les légumes frais et 28,5 % des opérations sur les produits secs. Le marché de gros d'Isotry déclinant tendait à se spécialiser dans la commercialisation des produits secs ou transitant par la gare d'Antananarivo. En outre, Analakely a perdu son rôle de principal redistributeur ainsi que le montre le tableau suivant.

LIEU D'APPROVISIONNEMENT PRINCIPAL DES DÉTAILLANTS
(% des détaillants)

Marché d'approvisionnement	Marché approvisionné					
	Analakely %	Andravahangy %	Ambanidia %	Mahamasina %	Ankadin-dratombo %	Ensemble
Analakely	22,3	1,8	31,8	15,8	—	17,5
Isotry	8,2	12,5	4,5	26,3	—	12,8
Anosibe	56,4	32,2	50	47,3	22	47
Andravoahangy	12,9	44,6	—	—	—	14,4
Autres	—	8,9	13,6	10,5	paysans 88	9,3
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête EESDEGS, mars-avril 1982.

En 1974, la SCET avait observé que les places de marché d'Analakely et d'Isotry réapprovisionnaient 88 % des détaillants de légumes et 73 % des marchands d'agrumes d'Antananarivo, et que la quasi-totalité des détaillants à produits multiples d'Analakely se réapprovisionnaient exclusivement à Analakely. La création d'Anosibe et le développement du marché d'Andravoahangy ont transformé radicalement la hiérarchie des places de marché. En 1982, 56,4 % des détaillants à produits multiples d'Anakely s'approvisionnaient à Anosibe. Les « brèdes », produites aux abords de la ville ou dans des champs enclavés en zone urbaine, aboutissent encore à Analakely, mais le marché central a perdu l'essentiel de son rôle redistributeur ; les marchés d'Ambodin'Isotry, Bekiraro, 67 ha, Mahamasina, se réapprovisionnent principalement à Anosibe ; Analakely ne réapprovisionne plus qu'Ambanidia et accessoirement Mahamasina. Andravoahangy redistribue ses « brèdes » vers les marchés de Besarety, Analamahitsy et Ambanidia.

L'effritement du système des places de marché

Les événements rapportés ci-dessus mettaient en cause les circuits professionnels d'approvisionnement, mais non le principe d'un système hiérarchisé de places de marché. Ils s'inscrivaient dans la logique du système réel, déterminé par les conditions de l'offre, sinon dans le schéma moderniste des règlements municipaux. Les interventions de l'Etat dans la distribution des produits de première nécessité (riz, huile,

sucre, bougie, etc.) ont, par contre, fragilisé le système des places de marché et favorisé des tendances centrifuges : le marché noir s'est développé sans que la police économique ait pu lui opposer des mesures appropriées ; des places de marché sont apparues autour de la ville, délibérément situées hors de portée des contrôles municipaux ; des ménages de plus en plus nombreux élaborent des stratégies d'approvisionnement direct à la campagne.

Les interventions étatiques et le marché noir (1975-1983)

La SINPA a réformé la distribution du riz en installant des circuits parallèles ou concurrents des circuits professionnels, en brisant la cohérence d'ensemble du système de ravitaillement ; elle a défini une nouvelle logique de la distribution, rationnelle dans le cadre d'une circulation administrée de marchandises rares, mais brisant l'unité spatiale et économique des procès de commercialisation. Le riz ne devait plus transiter par les places de marché, mais devait être distribué équitablement aux habitants par des boutiques de quartier proches de leur domicile ; plus réduites seraient les aires de marché des boutiques, plus équitable serait la distribution. La montée du chômage urbain a facilité le recrutement de ces nombreux boutiquiers privés, nouveaux concurrents des détaillants opérant sur les places de marché et des magasins de quartier chinois ; les synergies qui opéraient à l'échelle des marchés locaux pour unifier la distribution et consolider le système des places de marché ont été brisées. L'efficacité technique de tous les circuits a baissé et les fréquentes ruptures d'approvisionnement qui accompagnaient le rodage du nouveau système de distribution ont fait éclore le marché noir. Le gouvernement a tenté de réagir en détournant le riz des boutiques privées vers les fokontany, en improvisant un nouveau réseau strictement public dont le rodage a multiplié les ruptures d'approvisionnement. Pendant ce temps, les boutiquiers privés de leur principale source de revenu ont développé le marché noir ou entrepris de vendre des fruits ou des légumes ; la concurrence qu'ils ont faite aux places de marché a contribué à dépoliariser l'espace urbain. Les pénuries ont enfin incité les ménages aisés, soit à constituer des stocks de sécurité excessifs, soit à organiser des circuits parallèles officiels de ravitaillement ; les enseignants de l'Université, les fonctionnaires de nombreux services ou ministères, les coopérants du lycée français, les personnels de plusieurs ambassades, ont ainsi créé des coopératives à privilèges, ravitaillées officiellement et prioritairement. Les partis gouvernementaux ont de même créé des coopératives à privilèges. Tout s'est passé comme si ce système conçu pour assurer l'équité de la distribution et lutter contre le marché noir devait engendrer la pénurie, les privilèges et le marché noir.

Au terme de cette évolution, déterminée par une politique d'administration des prix qui substituait le principe de régulation du marché par les files d'attente à celui des fluctuations de prix, le système

de distribution s'est divisé en trois types de circuits : le circuit officiel ordinaire où s'approvisionne la population non privilégiée, le circuit des coopératives à privilèges, et l'ensemble des circuits parallèles ou professionnels qui approvisionnent le marché noir ou le marché libre. Ce triple système de circulation ne manque pas de mérites puisqu'il s'adapte correctement à la structure triale des revenus et de la consommation, à la conjoncture et à la politique du gouvernement. Le circuit étatisé ordinaire où les prix étaient maintenus artificiellement bas (jusqu'en 1983), satisfaisait la demande de la population à revenus modestes ; les coopératives à privilèges atténuaient le mécontentement des fonctionnaires dont les revenus étaient rongés par l'inflation, dans la mesure où la conscience de posséder quelque privilège émousse les tendances à récriminer ; les circuits souterrains pratiquaient des prix qui reflétaient le pouvoir d'achat des consommateurs à hauts revenus et l'inflation des prix du marché noir pouvait être assimilée à un impôt déguisé sur les plus hauts revenus. En outre, certains fonctionnaires ou agents des compagnies de traite étatisées avaient la possibilité de participer avec leurs alliés de la bourgeoisie foncière ou commerçante locale, à l'approvisionnement des circuits souterrains et de lutter ainsi contre la détérioration de leur niveau de vie ; outre que ce type d'affaires implique une assez large redistribution des bénéfices, le marché noir atomisait l'offre d'une gamme étendue de marchandises et créait, sinon de véritables emplois, au moins des revenus de vendeurs de cigarettes, d'huile, d'alcool, de couvertures ou de médicaments à la sauvette. Le système ne pouvait s'avérer dysfonctionnel que pour les pauvres urbains qui, incapables de constituer le moindre stock de sécurité ménager, devaient s'approvisionner sur le marché noir à la moindre rupture d'approvisionnement officiel ; mais cette catégorie sociale était justement très impliquée dans les circuits souterrains.

La police économique faisait son travail en pourchassant dans les rues quelques vendeurs de cigarettes, en fermant quelques boutiques pour l'exemple ou en dressant quelques procès verbaux, quand la pénurie durait trop ou engendrait trop de mécontentement ; briser le marché noir eût nécessité trop de moyens répressifs et eût présenté trop de dangers socio-politiques. La sagesse voulait que le marché noir fut régulé, non extirpé.

Les places de marché périphériques

Les places de marché périphériques ont été créées par des vendeurs qui opéraient en marge des circuits étatiques ou professionnels, et souhaitaient, de ce fait, échapper à la surveillance des services de contrôle tananariviens. La corporation des bouchers-chevallards évincés par la ferme d'Etat « omby » et par l'abattoir municipal, a joué le rôle de pionnier dans leur développement. Il faut donc revenir aux circuits d'approvisionnement en viande de bœuf pour comprendre les propriétés de ces marchés périphériques.

Depuis 1976, les bouchers de quartier sont approvisionnés par l'abattoir municipal à raison d'un demi bœuf par livraison, sans considération de la population desservie ; les grandes surfaces reçoivent une quinzaine de bœufs par jour et les fabricants locaux de conserves de 5 à 8 bœufs. Le circuit de la viande présente la particularité d'associer des opérateurs publics et privés dont les conflits occasionnent de fréquentes pénuries. Les bouchers demandent des relèvements excessifs du prix de détail en prévoyant les lenteurs administratives, tandis qu'avec le souci de freiner la hausse officielle du coût de la vie, l'administration traite leurs demandes d'homologation avec la plus grande lenteur possible. Les prix administrés ont donc toutes les chances de ne pas être appliqués ou de rester de lointaines références.

Le prix de la viande de qualité « extra » est toujours largement supérieur au prix officiel ; le « second choix avec os » se vend au prix officiel, mais la quantité d'os varie, comme la différence entre les recettes voulues par le boucher et celles que lui attribue l'administration. Les autorités s'inquiètent du décalage des prix réels et officiels quand celui-ci devient excessif, c'est-à-dire quand le prix administré est si bas qu'il ne sert plus de référence. Toute tentative de contrôle des prix se solde alors par la disparition de la viande sur les étalages ou par la fermeture temporaire des boutiques. La pénurie peut durer jusqu'à une semaine ; les marchés périphériques accueillent alors plus d'acheteurs.

L'agglomération tananarivienne consomme un peu moins de 240 bœufs par jour, dont la moitié seulement sont abattus à l'abattoir municipal ; la banlieue, qui devrait normalement consommer 10 à 15 bœufs, en débite environ 60 officiellement. Des bouchers, des restaurants, des collectivités, des ménages tananariviens se ravitaillent sur les marchés périphériques. La ferme d'Etat « omby » et l'abattoir ne disposent en effet du monopole de l'approvisionnement et de l'abattage pour la capitale, que dans un rayon de 3,5 à 5 km environ ; au-delà, les chevillards, évincés en 1976, poursuivent leur activité avec la compétence des vieux professionnels ; ils complètent l'approvisionnement de quelques revendeurs tananariviens en viande des meilleures qualités et ravitaillent les marchés périphériques d'Ankadindratombo, Ambohitrahaha, Talatamaty, Tanjombato ou Ampasika.

Sur ces marchés périphériques, les Tananariviens aisés trouvent encore des légumes apportés par les maraîchers des environs et du riz rouge local qui remplace les brisures importées pour les repas de fête. La plupart de ces produits coûtent plus cher qu'au centre ; le riz de Talatamaty par exemple jouissait d'une excellente réputation pendant la soudure de 1982 ; mais il coûtait 350 Fmg par kilogramme.

Les stratégies d'auto-approvisionnement

Les pauvres urbains à revenus variables qui ont besoin de la centralité pour survivre tendent à se rapprocher du centre et oublient la campagne environnante, mais les ménages à revenus fixes subissant

l'inflation, ont en général conservé de fortes attaches à la campagne ; ils essayent de compléter leurs ressources par des approvisionnements venant directement de leur village, de leur terre ancestrale, ou même « éclatent » pour prendre ou reprendre le contrôle direct d'exploitations agricoles ou de commerces ruraux. Dans ce cas, les actifs de la famille séjournent dans la capitale tandis que les chômeurs, les enfants et les inactifs se réfugient à la campagne.

La crise actuelle n'a pas fait éclore ces stratégies d'auto-approvisionnement, elle a simplement conduit les urbains à resserrer leurs liens avec la terre de leurs ancêtres pour ressaisir les approvisionnements à la source et au moindre coût monétaire, en court-circuitant les circuits professionnels de commercialisation. Ces comportements dont l'extension actuelle traduit l'involution du système de commercialisation sont un facteur constant du procès de structuration de l'espace urbain que nous nous proposons d'analyser pour finir.

Les quartiers de la ville pré-coloniale sont faits d'amas de maisons accrochées sur les versants et desservis par un dédale d'escaliers et de ruelles. Un schéma d'aménagement comparable se retrouve dans les quartiers du nord-est, bien que ceux-ci aient été bâtis pendant la période coloniale. Dans les zones peuplées de l'ouest, bâties ou rebâties pour l'essentiel après 1960, de Manarintsoa à Andavamamba, il suffit de quitter la route principale de l'ancien abattoir pour constater qu'un schéma d'agglomération semblable préside à la disposition des maisons. Nous sommes conduits à poser la question : « Existe-t-il une manière tananarivienne spontanée de s'urbaniser ? ».

La « manière tananarivienne » produit un urbanisme en grappes, desservi par un ramage de ruelles étroites et tortueuses et de cours transformées en places semi-publiques, agglomérant des maisons hautaines à « varangue » et des masures basses et exiguës, sans commerces fixes ou presque. L'étude de Faranirina Esoavalomandroso sur « Le quartier d'Ankadifotsy pendant la période coloniale » nous renseigne sur la genèse et les raisons de cet urbanisme particulier. La « manière tananarivienne » semble obéir à trois principes : l'attachement au terrain agricole, la sacralisation de la terre ancestrale et l'appartenance à la paroisse locale. Les maisons se pressent dans un espace restreint pour conserver à la terre, le plus longtemps possible, sa vocation agricole. Les parcelles sont très petites : dans le quartier d'Ankadifotsy, 45 % ont moins de 1,3 ares. Chaque parcelle contient une ou plusieurs maisons avec leurs dépendances et l'on peut constater qu'environ 60 % des lots sont demeurés en indivision ; dans ce type de quartier où la terre, même bâtie, conserve l'aura du « tanindrazana », il importe que les occupants du sol soient parents ou qu'ils possèdent une origine géographique commune ; mais le critère d'appartenance paroissiale peut tempérer le principe d'exclusion des non parents.

Cet urbanisme portant l'empreinte des rapports de parenté et de castes, privilégie des principes extra-économiques étrangers à ceux de la

géographie rationnelle des commerces de détail. Beaucoup de Tananariens ressemblent à des paysans qui se seraient laissés enfermer dans un espace urbain bâti et regretteraient leurs champs ou jardins disparus sous les maisons. Les familles ont fréquemment, et aussi longtemps que possible, réparti leurs ressources humaines entre les activités agricoles et urbaines, de sorte que l'auto-provisionnement ou le ravitaillement par les circuits familiaux demeurait l'ambition de tous. Les boutiques de quartier étaient encore rares en 1970.

L'urbanisme de ces quartiers contraste avec l'aménagement « rationnel » post-colonial d'Ampefiloha ou des 67 ha ; le contraste est aussi saisissant si l'on considère les quartiers plus anciens de Tsaralalana, Behoririka et Antanimena, où l'intervention d'administrateurs et d'entrepreneurs étrangers, lors de l'assainissement et du morcellement des terrains, se lit dans le tracé rectiligne et en damier des voies de desserte, où se concentrent les commerces. Il semble que les principes traditionnels et marchands ou modernes de structuration de l'espace urbain ont agi séparément, à des niveaux différents, voire sur des espaces différents. La structure de l'espace tananarivien dans les années soixante se définit et s'explique donc aisément. La ville comprenait un pôle marchand unique (Analakely) et des quartiers généralement mal desservis par les commerces de détail.

Paradoxalement, la crise des circuits d'approvisionnement semble accélérer la structuration de l'espace tananarivien par les rapports marchands. Primitivement polarisé par la seule place commerciale d'Analakely, l'espace urbain tend à se structurer de façon plus évoluée, suivant la hiérarchie des places de marché et de leurs commerces de détail. Les épiceries prolifèrent dans des quartiers où la polarisation commerciale et les habitudes d'auto-provisionnement interdisaient voici dix ans leur installation. Ces habitudes n'ont pas changé ; la crise économique les a même confortées. Mais le développement d'un nouveau type de commerces « informels » aux méthodes de gestion plus conformes à la dimension réduite des aires de marché permet aujourd'hui d'ajuster le système de distribution au niveau du développement local des rapports marchands.

LE RAVITAILLEMENT EN RIZ A MADAGASCAR DE 1974 A 1984 LE CAS D'ANTANANARIVO

Jacqueline PELTRE-WURTZ
Géographe

ORSTOM - Maîtrise de la Sécurité alimentaire

RÉSUMÉ

Assurer le ravitaillement en riz, régulier et bon marché des régions déficitaires, des villes et en particulier d'Antananarivo puis encourager le commerce du riz malgache afin de limiter et même de supprimer les importations, telle est la politique que l'Etat malgache a tenté de pratiquer depuis 1974 :

— En monopolisant le commerce du riz de 1974 à 1983 et en le subventionnant de 1977 à 1982. Cette politique a permis de nourrir les consommateurs à bas prix, mais elle a engendré aussi une augmentation de la consommation, une baisse des quantités de riz malgache commercialisé, l'apparition de pénuries malgré l'augmentation des quantités de riz importé et une dégradation de la balance commerciale.

— En remettant en concurrence le secteur public avec le secteur privé en 1983 et en limitant de façon drastique les importations. Cette politique devrait relancer le commerce du riz national et améliorer la balance commerciale. Elle a déjà entraîné une quasi-privatisation de ce commerce en 1984, dans la mesure où les Sociétés d'Etat ont refusé de redistribuer à bas prix leur collecte par le circuit de l'Etat. Les consommateurs à faibles revenus sont donc lésés par les premières conséquences de cette politique.

L'histoire récente du ravitaillement en riz à Antananarivo, vécue durement par les plus pauvres, rend compte de la difficulté de pratiquer une politique réaliste d'indépendance alimentaire, même lorsque la production nationale de riz par habitant est l'une des plus élevées du monde.

INTRODUCTION

Il peut paraître étonnant que l'Etat malgache ait des difficultés à pratiquer une saine politique d'indépendance alimentaire en riz, puisque Madagascar se classait, en 1980, parmi les vingt pays produisant les plus grosses récoltes de riz du monde. Les paysans malgaches fournissaient, en 1980, plus de deux millions de tonnes de paddy (riz non décortiqué) et pouvaient offrir ainsi à chacun des habitants de l'île (un peu moins de dix millions) 240 kg de paddy par an, soit en tenant compte des semences à conserver et des déchets à enlever, environ 1 400 calories par jour et par personne (sur les 2 500 calories nécessaires par adulte). Ce record mondial (1) n'était dépassé, en 1980, que par quatre pays : la Birmanie (371 kg par habitant et par an), la Thaïlande (368 kg), le Laos (282 kg) et la Corée du Nord (268 kg). Ainsi les Malgaches seraient parmi les plus gros consommateurs de riz du monde. Ce produit est donc chargé d'une forte valeur culturelle et dans ces conditions, les problèmes commerciaux ne peuvent être ignorés, d'autant plus que la production rizicole est très dispersée, que les zones déficitaires sont apparues depuis longtemps et que les conditions de transport sont particulièrement difficiles dans ce pays montagneux, aux saisons et aux climats contrastés.

Jusqu'en 1974, le commerce du riz malgache était pris en charge par des entrepreneurs privés, les pénuries étaient rares mais la liberté des prix au producteur et au consommateur pouvait mettre en péril une politique de redressement national. En particulier, la volonté d'investir dans l'industrie et par conséquent l'obligation de contrôler les salaires des citoyens nécessitait la mise en place d'une politique du riz à bas prix au consommateur.

Il me semble que ce sont ces raisons, ajoutées aux raisons culturelles, qui ont conduit l'Etat malgache à monopoliser ce commerce en 1974.

LA POLITIQUE COMMERCIALE DU RIZ DE 1974 A 1984

Je ne me suis intéressée qu'au riz ordinaire usiné, malgache ou étranger, parce que le riz de luxe ne concerne qu'une minorité de Malgaches et que le riz ordinaire pilonné, n'a pratiquement pas été commercialisé dans le circuit légal. Il existait bien sûr un circuit illégal, de 1974 à 1982, je ne l'ai pas étudié de façon approfondie par manque de moyens, bien que son importance ait été réelle. Le circuit légal, en particulier celui qui est contrôlé par l'Etat est néanmoins essentiel, car il

(1) Sources : Annuaire FAO de la production, volume 35, 1981. Selon ces sources, on comptait 8 740 000 habitants à Madagascar en 1980 et la production de paddy était de 2 109 000 tonnes. D'autres sources indiquent que cette production a rarement dépassé 2 millions de tonnes cette dernière décennie et que la population dépassait 9 500 000 habitants en 1981. Le recensement administratif de 1983 dénombrait 11 253 481 habitants dans l'île (il s'agit probablement d'une surestimation).

est le seul à fournir du riz à bas prix ; c'est donc dans ce circuit que les familles modestes d'Antananarivo s'approvisionnent exclusivement ou en priorité.

Les organismes responsables et les quantités commercialisées

Le 1^{er} mars 1974 était publié un décret stipulant que « la commercialisation des paddy, riz et de leurs dérivés sur l'ensemble de l'Ile est réservée à la Société d'Intérêt National des Produits Agricoles » (la SINPA, créée le 16 novembre 1973) qui « peut toutefois confier des services déterminés à un ou plusieurs mandataires ». La SINPA fut seule responsable de la commercialisation en 1974, 1975, 1976, mais compte tenu de ses difficultés de gestion, il est très vite apparu nécessaire de faire appel à quatre sociétés d'Etat : la Société Malgache de Collecte et de Distribution (SOMACODIS), le Comptoir de Commerce et de Représentation de l'Océan Indien (COROI), ROSO en 1977 et la Société Industrielle et Commerciale de l'Emyrne (SICE) en 1978. Le 30 juillet 1982, une ordonnance accordait à ces sociétés un rôle équivalent à celui de la SINPA en précisant que « la commercialisation des paddy et riz est réservée à l'Etat qui exerce ce droit par le biais des Sociétés d'Etat ou à participation de l'Etat ». Tout comme la SINPA, ces quatre sociétés se sont plaintes de ne pas obtenir d'avance des banques, dès le début de chaque campagne de collecte, ce qui diminuait leur efficacité commerciale. Par ailleurs, les problèmes matériels ont été particulièrement difficiles à résoudre au début de la mise en place de cette politique : pas de sacs d'emballage, pas de camions, pas de magasins de stockage. Les premières années, il fallut importer des sacs et surtout acheter des camions ; malgré ces achats, il fut nécessaire de collaborer avec de petits transporteurs privés, propriétaires de camions, pour acheter le paddy aux paysans, ce qui a encore aggravé les difficultés de gestion de la SINPA et des sociétés d'Etat qui affirmaient avoir le plus grand mal à se faire rembourser les avances faites aux commerçants privés ; il fallut aussi construire des silos, en particulier deux silos d'une contenance de 20 000 tonnes, l'un à Antananarivo, l'autre à Toamasina (côte est). Le plus grave est que la SINPA ne parvint pas à rendre permanent un nombre suffisant de centres d'achat de riz sur l'ensemble de l'Ile bien que l'Etat ait eu l'ambition de doter chaque Fokontany (commune) (2) de son centre d'achat. On compte 11 393 Fokontany à Madagascar dont environ 10 000 en zone rurale ; comme certains Fokontany ruraux ne produisent pas de riz (au sud de l'Ile), ou trop peu pour en vendre (zones déficitaires du sud-est, proche banlieue d'Antananarivo, par exemple), l'ouverture de 6 000 centres d'achat en

(2) Le Fokontany est la plus petite unité administrative qui correspond à un village ou à un groupe de hameaux en zone rurale, à un quartier en zone urbaine. Il groupe en moyenne 1 000 habitants.

1975 apparaissait de bon augure, mais peu à peu la SINPA réduisait ce nombre à 2 000, parce que certains centres étaient peu accessibles aux camions ou que les magasins de stockage contenaient trop peu de riz pour que son transport soit jugé rentable. Certes, les quatre sociétés d'Etat créèrent aussi quelques centres d'achat mais ils restèrent peu nombreux dans la mesure où ces sociétés n'ont jamais collecté que de petits tonnages de paddy.

S'il me manque beaucoup d'éléments pour affirmer que la politique des prix au producteur (analysée plus loin) n'a peut-être guère encouragé les paysans à développer cette production et a donc éventuellement contribué à la diminution des quantités de paddy collecté dans le circuit légal, en revanche, il semble certain que le faible nombre de centres d'achat est une des causes principales de la chute des achats de paddy à partir de 1981. Environ un dixième de la production était collecté chaque année de 1974 à 1980, soit 230 000 tonnes de paddy, fournissant en moyenne 154 000 tonnes de riz usiné, la collecte diminuait presque de moitié en 1981 et 1982 (voir tableau 1).

TABLEAU I.— COMMERCIALISATION PAR LE CIRCUIT LÉGAL DU RIZ ORDINAIRE USINÉ, À MADAGASCAR, DE 1974 À 1983 (EN TONNES), (RENDEMENT MOYEN À L'USINAGE : 67 %)

Année	Riz malgache commercialisé produit par		% riz SOMALAC et FIFABE/total riz malgache commercialisé	Riz commercialisé			% riz importé total riz commercialisé
	la SOMALAC	le FIFABE		malgache	importé	total	
1974	58 904	15 515	52,01	143 075	?	?	?
1975	58 887	11 151	49,97	145 995	68 650	214 645	31,98
1976	59 297	7 247	47,81	139 168	72 658	211 826	34,30
1977	68 439	22 701	50,81	179 369	95 253	274 622	34,68
1978	46 994	20 652	48,18	140 400	203 146	343 546	59,13
1979	61 257	19 036	50,09	160 269	125 614	285 883	43,93
1980	70 761	15 636	52,56	164 370	198 675	363 045	54,72
1981	34 704	7 283	51,87	80 945	189 925	270 870	70,11
1982	60 671	11 328	84,10	85 606	354 126	426 323	83,06
1983	52 981	9 638	71,11	88 050 (1)	174 870	262 920	66,51

(1) Sur les 88 050 tonnes, 16 500 tonnes ont été vendues par le secteur privé.

Jusqu'en 1983, le paddy a toujours été acheté aux Fokontany qui groupaient les récoltes dans des magasins de stockage et payaient les paysans. Les Fokontany recevaient, pour ce travail, une commission de 2 FMG (3) par kg de paddy. Ce paddy était le plus souvent usiné puis revendu aux Fokontany déficitaires en riz, aux coopératives des partis politiques ou à celles de collectivités agréées. Ces Fokontany et collectivités recevaient une commission de 1,5 FMG par kg de riz vendu aux particuliers.

(3) Voir note 10, ci-après.

La baisse des quantités de paddy collecté dans le circuit légal a conduit l'Etat à limiter les quantités de riz distribué à 400 g par habitant et par jour en 1981, puis à 275 g en 1982, elle l'a surtout contraint à rompre avec sa politique de prise en charge exclusive du commerce du riz. Un décret était donc publié le 27 mai 1983. Désormais « la commercialisation des paddy, riz et ses dérivés est soumise au principe de la libre compétition entre les secteurs public et privé dans toute l'étendue du territoire (...) sauf dans les zones dites réservées, notamment les périmètres d'action des FIFABE et SOMALAC ». Il s'agit des périmètres de la Fikambanana Fampandrosoana ny Lemak'i Betsibokar (au nord-ouest) et de la Société d'Aménagement du lac Alaotra (au centre-est). Ces deux périmètres ont effectivement fourni la moitié du paddy malgache collecté entre 1974 et 1981 et bien davantage ensuite (voir tableau I) ; il était donc normal de les traiter à part. En 1983, les collecteurs privés réinsérés dans le circuit commercial du riz eurent donc le droit d'acheter librement le paddy à des particuliers et de le revendre à des rizeries ou à des commerçants privés, à condition de respecter le prix-plancher et le prix-plafond fixés à l'achat et à la vente. Quant aux sociétés d'Etat, elles étaient toujours obligées d'acheter et de revendre paddy et riz exclusivement à des Fokontany. On enregistra une légère augmentation des quantités de paddy collecté en 1983 : 131 000 tonnes (soit 88 050 tonnes de riz usiné) dont 24 500 tonnes de paddy collecté par des commerçants privés. La SINPA était évincée de la collecte et une forte proportion de son personnel était licenciée. Néanmoins, son rôle restait prépondérant pour la réception et la redistribution du riz importé et du paddy collecté puis usiné sur les périmètres rizicoles du FIFABE et de la SOMALAC.

En 1974, la SINPA reprenait sa place parmi les collecteurs de paddy malgache, sur décision gouvernementale. Mais dans le même temps, le rapport de force se modifiait entre l'Etat et les collecteurs de paddy, qu'ils appartiennent au secteur public ou privé : en effet, alors que le Ministère des Transports, du Ravitaillement et du Tourisme (MTRT) avait obtenu de façon régulière les déclarations d'achat de paddy des commerçants en 1983, ce ministère ne réussissait plus à maintenir son contrôle en 1984 : seule la SINPA informait régulièrement le MTRT de ses modestes achats (10 000 tonnes de paddy au 30 septembre 1984). On peut néanmoins espérer que ce refus tient à une volonté de cacher à l'Etat des bénéfices substantiels réalisés sur des quantités élevées de paddy collecté et qu'il correspond, de fait, à une relance effective du commerce du paddy malgache, même si celle-ci ne peut être mesurée.

Cette relance est en effet, bien nécessaire depuis 1982. Auparavant, l'Etat avait importé du riz autant qu'il en manquait. Ces importations (4) représentaient le tiers du riz commercialisé en 1975-1976-1977. La

(4) Depuis 1975, Madagascar est dépendant presque exclusivement (à 90 %) de sept pays d'Asie pour ses importations de riz, principalement de la Thaïlande et de la Birmanie, puis du Pakistan, de la Chine et du Japon, enfin plus épisodiquement, du Kampuchéa et de l'Inde.

consommation du riz commercialisé dans le circuit légal avait ensuite augmenté en 1978-1979-1980, augmentation liée à la baisse artificielle du prix du riz à la consommation, analysée plus loin, qui n'avait pas entraîné d'augmentation des quantités de paddy malgache collecté ; les importations avaient alors progressé, représentant environ la moitié du riz commercialisé. Les années suivantes, en 1981-1982, la collecte du riz malgache avait baissé de moitié, entraînant une brusque progression des importations : elles représentaient 83 % du riz commercialisé dans le circuit légal en 1982 (voir tableau I). La dégradation de la balance commerciale a alors contraint l'Etat malgache, sous la pression du Fonds Monétaire International (FMI), à réduire sévèrement ses importations qui sont passées de 354 000 tonnes de riz en 1982 à 175 000 tonnes en 1983 et à 92 000 tonnes au 30 septembre 1984.

*Les prix du paddy et du riz,
les subventions de l'Etat*

La perte partielle du contrôle de la collecte du paddy malgache en 1984 et la réduction des importations se sont traduites par une diminution des quantités de riz distribué par l'Etat : au 30 septembre 1984, l'Etat n'avait à vendre que 92 000 tonnes de riz importé, auxquelles se sont éventuellement ajoutées, à la fin de l'année, 30 000 tonnes dont l'importation dépendait d'un hypothétique accord du FMI (5) et 18 000 tonnes de riz produit par la SOMALAC. Cette quantité représente, au mieux, la moitié de ce que l'Etat distribuait aux Fokontany et autres collectivités, les années précédentes. C'est donc un gros changement que les consommateurs modestes, en particulier ceux d'Antananarivo, vivent difficilement puisqu'il faut acheter le riz qui manque, à des prix plus élevés, dans le secteur privé. Ce changement survient par ailleurs au cours d'une période de forte hausse des prix du riz vendu dans les Fokontany, période qui a débuté en 1982 après l'année 1981 pendant laquelle le riz était devenu plus rare bien qu'encore vendu à bas prix dans les Fokontany.

De 1974 à 1977, le marché du paddy malgache collecté, usiné et revendu par la SINPA était sain du point de vue économique (6). Je l'ai vérifié (tableau II) en tenant compte de certains calculs de différentiel des prix du paddy et du riz ordinaire, effectués par le Ministère de l'Economie et du Commerce malgache (MEC) : ainsi, il était nécessaire que le prix de vente du kg de riz soit 43 % plus élevé que le prix d'achat des 1,49 kg de paddy nécessaires pour le produire (7), afin que les salaires, les commissions à verser aux Fokontany, les frais d'usinage, de

(5) A mon dernier passage à Antananarivo, début octobre 1984, l'accord du FMI n'était pas encore acquis.

(6) Ceci n'exclut pas des difficultés de gestion propres à la SINPA.

(7) Le rendement à l'usinage est d'environ 67 %.

TABLEAU II.— PRIX DU PADDY ET DU RIZ ORDINAIRES (FMG) DANS LE FARITANY (PROVINCE) D'ANTANANARIVO, DE 1974 à 1984

Date	Prix d'achat effectif au producteur		Prix de vente au consommateur		Pour 1 kg de riz, marge supérieur ou inférieure à celle calculée par le MEC
	1 kg de paddy	1,49 kg de paddy	Prix effectif d'1 kg de riz	Prix d'1 kg de riz selon les calculs du MEC (1)	
mars 1974	30	44,77	65	64,00	+ 1,00
janvier 1977	35	52,24	55	74,70	- 19,70 (2)
juillet 1979	38	56,72	55	81,10	- 26,10 (2)
juin/juillet 1980	43	64,18	64	92,76	- 28,76 (2)
mai 1981	47	70,15	75	100,64	- 25,64 (2)
mai 1982	60	89,55	140	125,00	+ 15,00
janvier 1983	65	97,01	140	138,72	+ 1,28
novembre 1983	65	97,01	150	138,72	+ 11,28
avril 1984	75	111,93	172	160,05	+ 11,95
juin 1984	75	111,93	200	160,05	+ 39,95

(1) Le Ministère de l'Economie et du Commerce (MEC) a calculé le différentiel des prix du paddy et du riz ordinaire compte-tenu des commissions à verser aux Fokontany, des coûts de transport, usinage et stockage.

(2) Subventions de l'Etat.

magasinage, de transport soient intégrés au prix de vente du riz ; c'était effectivement le cas à 1 FMG près, durant cette période. Mais en 1977, l'augmentation du prix du paddy au producteur, parallèlement à la diminution du prix du riz au consommateur, obligeait l'Etat à subventionner largement la vente du riz. J'évalue cette subvention à près de 20 FMG en 1977-1978, à 26 FMG en 1979-1980, pour un kg de riz vendu 55 FMG. Dans la mesure où le prix d'achat du paddy continua à augmenter régulièrement en 1979-1980-1981, l'augmentation du prix de vente du riz ne fut pas suffisante en 1980 et 1981 pour réduire la subvention qui passa à 28 FMG par kg de riz vendu 64 FMG en 1980-1981 pour s'abaisser légèrement à 25,5 FMG par kg de riz vendu 75 FMG jusqu'en mai 1982. On note même, que pendant deux années, de juillet 1979 à mai 1981, l'Etat a acheté aux paysans les 1,49 kg de paddy nécessaires à l'usinage d'un kg de riz, au prix où ce kg de riz était vendu aux consommateurs (56,72 et 55 FMG puis 64,18 et 64 FMG).

Comment a évolué le prix du riz importé ? Je n'ai pu connaître le prix d'achat moyen du riz importé, de 1974 à 1977, mais pour la période suivante (1977-mi-1982), un discours du Président Ratsiraka, rediffusé le 16 juillet 1980 par la radio nationale, signalait que le riz importé acheté 75 FMG était revendu 55 FMG, ce qui nécessitait une subvention de 20 FMG par kg de riz ; cette subvention était donc légèrement inférieure à celle versée pour la vente du riz malgache pendant cette période, mais par ailleurs, les importations se traduisaient chaque année par de grosses sorties de devises, pourtant rares à Madagascar.

Cette politique était suivie à une période où Madagascar subissait une forte crise économique, « déficits importants au niveau des opérations globales du trésor : de -7 milliards de FMG en 1977, on est

passé à -127 milliards en 1980 et -115 milliards en 1981. La balance des paiements équilibrée en 1978 connaissait des déficits importants en 1979 (43,8 milliards de FMG), 1980 (58,9), 1981 (49,8) (...) Ceci dû à une détérioration de la balance commerciale et de celle des services (...). C'est dans cette situation de crise que Madagascar s'est adressée au FMI pour la signature d'un premier accord de confirmation en juin 1980 qui n'a pu être mené à terme, d'un deuxième accord en 1981 qui a été suspendu en juin 1981 » (8). Un troisième accord, conclu en 1982, exigeait un plan de redressement économique, mis en application en mai 1982. Parmi ces mesures, figuraient une dévaluation du franc malgache (FMG) de 15 % (9) et le quasi-doublement du prix du riz au consommateur, qui passait de 75 à 140 FMG le kg, tandis que le prix du paddy au producteur passait de 47 à 60 FMG le kg.

A partir de cette date, le marché du riz malgache ordinaire est redevenu sain, il fournissait même des marges supérieures à celles calculées par le MEC (voir tableau II). Des informations comparables me manquent pour le riz importé, mais on peut supposer que l'augmentation du prix du riz à la consommation et le contrôle du FMI rendent très probable l'assainissement identique de ce marché.

Ces prix auraient effectivement été appliqués par la SINPA et les sociétés d'Etat jusqu'en 1983 (10). La reprise en charge partielle de la collecte du paddy par les commerçants privés ne devait pas, selon les responsables du décret de 1983, s'accompagner d'un dérapage des prix, la présence des sociétés d'Etat servant de « balise » pour empêcher des achats de paddy à des tarifs trop bas, comme c'était souvent le cas avant 1974. Toutefois cette « balise » ne peut jouer que dans les zones où il y a concurrence effective entre sociétés d'Etat et sociétés privées et, dans de nombreuses régions difficilement accessibles, les collecteurs privés, plus dynamiques que les autres, risquent de se retrouver seuls à fixer les prix. La fraude n'a pas été évoquée par les responsables du MTRT et de la SINPA pour la campagne de collecte de 1983 et en 1984 ; de façon inattendue, ce sont les paysans qui auraient imposé des prix bien supérieurs (jusqu'à 125 FMG le kg de paddy) à celui fixé par l'Etat (75 FMG) ; les besoins en riz des citadins ont pu effectivement favoriser une telle surenchère mais on se demande pourquoi celle-ci n'a pas eu lieu dès 1983. Quoi qu'il en soit, la pression des paysans sur les commerçants est l'un des arguments que les sociétés d'Etat et la SINPA ont utilisés

(8) Ministère de la Coopération Française (voir bibliographie).

(9) En 1973, à la suite de la réunion des Accords de Coopération franco-malgache, Madagascar avait décidé de quitter la zone franc tout en maintenant une parité fixe avec le franc français (1 FF = 50 FMG). La dévaluation de 1982 aurait dû entraîner la mise en vigueur du taux de change suivant : 1 FF = 57,5 FMG, mais le taux est resté égal à 1 FF = 54,7 FMG jusqu'au 30 septembre 1983 où une nouvelle dévaluation, de fait, a mis en vigueur le taux de change suivant : 1 FF = 60,31 FMG (source : Marchés tropicaux, 14 octobre 1983, p. 2461). Ce taux était de 1 FF = 64,91 FMG le 24 septembre 1984.

(10) En 1984, il n'est pas sûr que ces sociétés ne se soient adressées qu'à des Fokontany pour acheter du paddy. En revanche, le riz distribué par le circuit de l'Etat passe toujours par les Fokontany qui ont droit à une commission de 1,5 FMG par kg de riz distribué.

pour refuser de vendre à l'Etat leur paddy à 200 FMG le kg (prix de juin 1984), ce prix étant jugé trop bas pour couvrir les salaires et les frais de stockage, de transport et d'usinage. On peut tout de même remarquer que ce prix permet de rémunérer correctement les commerçants pour tout le paddy acheté entre 75 et 95 FMG le kg (voir tableau II). La presque totalité du riz collecté à Madagascar en 1984 (sauf 18 000 tonnes de riz de la SOMALAC que l'Etat a pu acheter à un prix raisonnable) est et sera donc vendue dans le circuit privé à des prix qui ont oscillé entre 240 FMG le kg en août à Antsirabe et 270 FMG le kg en octobre à Antananarivo par exemple. Ces prix atteindront et dépasseront vraisemblablement le prix-plafond fixé par l'Etat pour le riz de luxe (300 FMG), au moment de la soudure, comme ce fut le cas en février 1984 lorsque le prix de riz atteignait 350 FMG chez les commerçants privés alors que le riz rationné ne coûtait que 165 FMG dans les Fokontany. La répression de la fraude fut difficile en 1984, elle le sera encore davantage au début de 1985 puisque l'Etat ne pourra plus présenter en lieu et temps voulus que moitié moins de riz que l'an passé, pour empêcher les flambées des prix et jouer ainsi le rôle de « balise ».

LA DISTRIBUTION DU RIZ A ANTANANARIVO ET SA BANLIEUE

Les quantités de riz consommées

Les informations concernant les quantités de riz distribuées à la population ont été obtenues pour 1982-1983-1984 auprès de l'un des agents de la SINPA, responsable du silo d'Antananarivo. Ce silo remplace, depuis 1983, près d'une vingtaine de points de vente ouverts entre 1974 et 1975 dans la ville d'Antananarivo, sa proche banlieue et dans les chefs-lieux des Fivondronana (départements) voisins. En 1984 ne fonctionnaient plus, à côté du silo (contenance 20 000 tonnes) que quatre points de redistribution en ville et trois dans la proche banlieue, pour approvisionner régulièrement neuf (11) de dix-huit Fivondronana du Faritany (province) (12) d'Antananarivo : 80 % des quantités de riz vendues au silo d'Antananarivo étaient en effet distribuées dans ces neuf Fivondronana en 1982 et 1983, il restait néanmoins 20 % des ventes qui concernaient occasionnellement d'autres Fivondronana, en particulier ceux d'Antsirabe et de Miarinarivo (Faritany d'Antananarivo). Les neuf Fivondronana sont situés dans un rayon inférieur à 100 km de la capitale et comptaient, d'après le recensement administratif de 1983,

(11) Ces neuf Fivondronana sont les suivants : Antananarivo ville, Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Ambohidatrimo, Ankazobe, Anjozorobe, Manjakandriana, Andramasina, Ambatolampy.

(12) Il y a six Faritany (provinces) et 110 Fivondronana (départements) à Madagascar.

1 800 000 habitants dont 707 000 dans la ville d'Antananarivo. J'ai évalué à 180 697 tonnes le quota de riz auquel cette population avait droit en 1983, en tenant compte de la ration limitée à 275 g de riz par personne et par jour, établie depuis 1982. Les achats sont loin d'atteindre les normes fixées par ce quota, parce que les pénuries ne sont pas inconnues et pour d'autres raisons analysées plus loin. Ainsi, les neuf Fivondronana répertoriés n'ont acheté que 90 609 tonnes de riz en 1982 et 107 175 tonnes en 1983, soit entre 50 et 60 % du tonnage de riz auquel ils avaient droit.

Une forte proportion de ce riz est importé : 84 713 tonnes en 1982 et 87 710 tonnes en 1983, soit 86 % du tonnage de riz vendu, ces deux années, dans les neuf Fivondronana, les 14 % restants correspondant à des ventes de riz malgache. La population des neuf Fivondronana qui représentait 16 % de la population malgache en 1983, a donc consommé en 1982 et 1983 le tiers du riz importé ces deux années. Ce riz est très peu apprécié des consommateurs, mais la population s'en contente parce qu'il coûte deux fois moins cher que le riz malgache vendu chez les commerçants privés, dans le circuit parallèle jusqu'en 1983, puis légalement ensuite.

En 1984, le MTRT donnait l'ordre aux responsables du silo d'Antananarivo de diminuer encore la ration journalière par personne qui passait à 125 g en juillet, août, septembre pour remonter à 160 g en octobre avec le début de la soudure. Mais ce quota reste bien théorique, je viens de le montrer ; il est plus utile de comparer les achats effectifs des Fokontany des neuf Fivondronana en 1984 avec ceux des années précédentes. Du 1^{er} janvier au 30 septembre 1984, 33 000 tonnes seulement ont été achetées au silo, les plus gros achats (5 000 tonnes) ayant eu lieu en septembre ; même si ces achats atteignent sept, huit et neuf mille tonnes en octobre, novembre et décembre, pour la période de soudure, la quantité annuelle vendue par les responsables du silo aux Fokontany des neuf Fivondronana ne dépassera pas 57 000 tonnes, soit la moitié des ventes effectuées en 1983, à une période où le commerce privé du riz était pourtant déjà redevenu légal. La diminution de moitié de la distribution du riz par l'Etat, à Antananarivo et sa banlieue, confirme donc celle qui a été constatée pour l'ensemble de Madagascar.

L'exemple de cinq Fokontany d'Antananarivo, leur situation en 1984

Les informations fournies par cinq Tananariviens désignés par les lettres A, B, C, D et E, dont les situations sont généralement modestes et qui résident dans cinq des 189 Fokontany de la ville, permettent une première analyse de l'organisation de la redistribution du riz par les Fokontany.

TABLEAU III.— RAVITAILLEMENT EN RIZ DANS CINQ FOKONTANY D'ANTANANARIVO EN JANVIER 1984

Fokontany	Nombre d'habitants recensés en 1983	Quota de riz du fokontany (en kg) (275 g × nb d'habitants) par jour	Equivalent du quota en sacs de 70 kg de riz	Nombre de sacs de 70 kg effectivement achetés chaque jour	Calcul de la ration quotidienne individuelle en fonction des achats (g)
A	2 500	688	10	10	280
B	2 000	550	8	10	285
C	2 000	550	8	7	245
D	6 300	1 733	25	15	166
E	3 000	825	12	11	256

Le tableau III indique, pour janvier 1984, le nombre d'habitants dans les cinq Fokontany, le quota journalier de riz auquel ils ont droit, l'équivalent de ce quota en sacs de 70 kg de riz, enfin le nombre de sacs de riz vendus effectivement dans chaque Fokontany et le calcul de la ration individuelle en fonction des ventes.

Les situations étaient très variées : le Fokontany de B achetait plus de riz qu'il n'aurait dû, apparemment sans problème, celui de A achetait exactement le quota qui lui revenait, les autres en achetaient moins. Ces quotas n'avaient guère de rapport avec la réalité et A, B, C, D, E nous ont assuré que, sauf en période de pénurie, ils ont toujours eu le droit d'acheter 400 g de riz par personne et par jour (c'est-à-dire le quota d'avance 1982) et A a même toujours eu le droit d'acheter 500 g ; apparemment, personne n'avait entendu parler du quota de 275 g par personne et par jour. Selon ces informateurs, sauf pénuries temporaires, tous les Tananariiviens qui pouvaient payer leur riz étaient donc assurés de consommer 1 400 calories par jour (350 calories pour 100 g de riz). Mais les conditions se sont aggravées entre janvier et octobre 1984. A cette date, ces mêmes familles affirmaient alors qu'il était devenu difficile depuis plusieurs mois d'obtenir plus de 200 g de riz par personne et par jour dans les Fokontany, ce qui était néanmoins davantage que la ration prévue par le MTRT.

La possibilité d'acheter dans son Fokontany une quantité supérieure à la ration prévue par le MTRT s'explique de plusieurs façons :

— D'abord, certaines familles ne viennent jamais acheter de riz, on les repère parce qu'elles ne retirent pas les carnets de rationnement distribués chaque année, depuis 1981. Le nombre de ces familles varie selon les quartiers : chez A qui réside dans un quartier plutôt pauvre, chaque famille va chercher son carnet, chez B et E, il resterait quelques carnets non distribués, mais chez D qui réside dans un quartier de fonctionnaires, une centaine de familles ne viennent pas chercher leur carnet parce qu'elles bénéficient de riz obtenu par des groupements professionnels agréés.

— Ensuite, certaines familles possèdent ou cultivent des rizières aux alentours, d'autres reçoivent du riz de leurs parents paysans et (ou) ont les moyens d'acheter du riz malgache dans le circuit privé.

— Enfin, la pauvreté est telle à Antananarivo qu'à la fin de chaque mois, les familles les plus démunies doivent attendre le salaire mensuel pour acheter à nouveau leur ration dans les Fokontany. Ceux-ci n'ont, en effet, généralement pas les moyens de faire crédit et les familles s'endettent auprès des commerçants privés. Les autres familles achètent alors les rations des plus pauvres parfois légalement, parfois illégalement, en empruntant ou en louant des carnets de rationnement. Pour empêcher les familles d'acheter plus de riz que le quota réglementaire, le Fokontany de D achète toujours moins de riz en fin de mois.

A l'inverse, les pénuries empêchent les habitants d'acheter les rations auxquelles ils ont droit. Ces pénuries n'étaient pas trop fréquentes, si l'on se réfère aux souvenirs de ces cinq personnes : elles seraient apparues en 1981, on se souvient essentiellement des pénuries de septembre 1981, septembre 1983, décembre 1983, mais D évoque une pénurie qui a duré de novembre 1977 à mars 1978 et rappelle que le ravitaillement est toujours plus difficile lors de la période de soudure annuelle, c'est-à-dire de novembre à avril, date de la récolte du riz malgache. Il faut noter aussi, qu'en plus des pénuries générales, se créent des pénuries locales liées à des difficultés de trésorerie des Fokontany, qui pour des raisons diverses n'ont pas les moyens d'avancer une somme suffisante pour acheter, aux points de vente de la SINPA, le nombre de sacs de riz nécessaires à la consommation quotidienne de leur population.

Les Tananariviens n'ont été rationnés qu'à partir de 1981, auparavant chacun achetait selon ses besoins, même si à partir de 1977, tous les achats de riz étaient inscrits dans un carnet ordinaire appartenant à chaque famille, dans bon nombre de Fokontany. Avant cette première période, le fait de s'approvisionner obligatoirement dans son Fokontany où l'on est connu, semble avoir empêché les familles de faire des stocks de riz malgache, notamment à partir de l'époque où ce riz est devenu moins abondant dans le circuit légal, donc susceptible d'être revendu dans le circuit parallèle.

Début février 1984, ces cinq personnes achetaient le riz dans leur Fokontany 165 FMG le kg (riz vendu 148,5 FMG le kg au silo pour être revendu 150 FMG à la population, les Fokontany recevaient ainsi une commission de 1,5 FMG par kg, à ce prix s'ajoutait celui du transport : 15 FMG par kg). Ce prix venait, semble-t-il, d'être unifié pour toute la ville, deux semaines plus tôt, le prix du kg de riz oscillait encore entre 150 et 165 FMG dans les Fokontany de A, B, C, D, E.

Toutes ces personnes venaient de traverser une période de pénurie (avant Noël 1983) plus ou moins longue selon les Fokontany et toutes se plaignaient de pesées mal faites au silo, qui entraînaient des difficultés de trésorerie pour les Fokontany, difficultés répercutées d'une façon ou d'une autre sur les consommateurs.

En octobre 1984, les conditions de vie devenaient inacceptables pour beaucoup de Tananariviens : le SMIG n'avait pas augmenté depuis janvier 1984 (17 679 FMG par mois) tandis que le prix du riz dans les Fokontany passait de 150 FMG le kg en janvier, à 172 FMG en avril et 200 FMG en juin (plus 10 à 15 FMG pour le prix du transport du silo au Fokontany), soit une augmentation de 33 % en six mois pour 700 calories par jour et par personne tout au plus, les autres calories devant être achetées chez les commerçants privés à 285 FMG le kg de riz en octobre. Avec un salaire mensuel égal au SMIG, il était possible de nourrir trois personnes en riz à l'eau (2 500 calories par jour et par personne) pendant le mois de janvier 1984, mais pas de les loger, ni de les vêtir, ni de les soigner, ce qui était déjà misérable. Ce même salaire ne permettra plus que de nourrir 2,5 personnes vers janvier 1985 (13).

Et il n'est pas question d'espérer se nourrir à meilleur prix en choisissant d'acheter du maïs, du manioc, des patates douces ou du pain plutôt que du riz ; toutes ces denrées vendues dans le commerce privé coûtent en effet plus cher, à calories égales prêtes à être consommées. Je l'ai vérifié rapidement, en relevant en janvier 1984, le prix de ces denrées, celui des combustibles nécessaires à leur cuisson, le pourcentage de déchets éventuels, la durée de la cuisson des aliments, enfin leur valeur calorique et particulièrement leur poids en protéines (14). Il s'agit de calculer le prix de 2 500 calories (ration normale journalière d'un adulte) fournies par chacune de ces denrées. Le riz, acheté en partie au Fokontany (ration maximum de 400 g), en partie dans le commerce privé (312 g) (13), était la denrée la moins chère (200 FMG) pour un bon apport en protéines ; le maïs venait ensuite et coûtait 325 FMG (15), avec un meilleur apport en protéines, puis venaient le manioc qui coûtait 380 FMG avec très peu de protéines et les patates douces qui coûtaient 500 FMG en n'offrant guère plus de protéines que le manioc (16). Quant au pain, son prix était voisin, la ration de 2 500 calories coûtait 455 FMG avec un apport en protéines légèrement inférieur au riz, mais le blé nécessaire à sa fabrication est importé et coûte des devises à l'Etat

(13) En janvier 1984, cette nourriture coûtait 200 FMG par jour et par personne (66 FMG pour la ration de 400 g de riz acheté au Fokontany, 100 FMG pour 312 g de riz acheté dans le commerce privé à 320 FMG le kg, 25 FMG pour le combustible), soit 6 000 FMG par mois $\times 3 = 18\ 000$ FMG. En janvier 1985, cette nourriture coûtera (si le prix du riz ne dépasse pas 350 FMG le kg dans le commerce privé) 248 FMG par jour et par personne (41 FMG pour la ration de 200 g de riz acheté au Fokontany, 179 FMG pour 512 g de riz acheté dans le commerce privé, 28 FMG pour le combustible), soit $7\ 440$ FMG $\times 2,5 = 18\ 600$ FMG. Selon des informations reçues en 1985, le riz coûtait, en fait, plus de 500 FMG le kg en mars 1985, dans le commerce privé.

(14) Il faudrait naturellement ajouter à cette ration, des protéines d'origine animale, mais la viande (800 FMG le kg), le lait (200 FMG le litre), les œufs (90 FMG pièce) coûtent cher (prix janvier 1984).

(15) Ceci est essentiellement dû à la durée de la cuisson du maïs (150 mn au lieu de 20 mn pour le riz), soit une dépense de près de 190 FMG de combustible au lieu de 25 FMG pour le riz. En revanche, le prix d'achat de la ration calorique de maïs est moins élevé (136,5 FMG) que celui du riz (166,5 FMG), en janvier 1984.

(16) Compte tenu des déchets, 2 500 calories fournies par du manioc coûtent 304,5 FMG et l'équivalent fourni par des patates douces 405 FMG (janvier 1984). A ces dépenses s'ajoutent entre 75 FMG et 95 FMG de combustible.

malgache, ce qui n'est pas le cas du maïs, du manioc et des patates douces.

Ce n'est donc pas le prix du riz qui est scandaleux, mais le fait que les revenus des citadins modestes soient trop faibles pour leur permettre une vie décente, comme le montre l'exemple suivant : un des cinq informateurs m'a donné un aperçu de son budget familial mensuel en janvier 1984 : A est un étudiant de 23 ans, il a à sa charge un frère et une sœur plus jeunes. En 1983, il avait obtenu une bourse d'étudiant de 202 500 FMG, soit 16 875 FMG par mois à laquelle s'ajoutaient des secours irréguliers d'amis et les revenus de petits travaux (gardiennage épisodique de voitures la nuit), il a donc pu compter, non sans quelques acrobaties financières, sur un revenu mensuel moyen de 28 000 FMG. C'est une situation très banale à Antananarivo. Sur ces 28 000 FMG mensuels, 5 000 FMG étaient dépensés pour un logement sans eau ni électricité, 17 530 FMG pour la nourriture et 5 470 FMG pour l'entretien et les fournitures scolaires. On note que la principale source de dépenses, le riz (8 100 FMG, soit 28 % du budget) fournissait à chacun de ces trois jeunes adultes 2 100 calories par jour sur les 2 300 qu'ils pouvaient espérer consommer avec les quelques autres achats de légumes, pain, huile et viande. C'est un exemple de légère sous-alimentation, compte tenu de l'importance des activités intellectuelles et physiques de ces jeunes qui sont étudiants ou lycéens et qui parcourent quotidiennement une dizaine de kilomètres pour se rendre aux cours. Par ailleurs, l'apport en protéines d'origine animale est pratiquement nul. Cette insuffisance alimentaire chronique fait partie de la vie quotidienne des petites gens d'Antananarivo.

Rôle économique, rôle politique des Fokontany

Le rôle économique des Fokontany ne s'est pas limité à la vente du riz, on y a distribué aussi de l'huile, du sucre et du savon, produits de base bien souvent absents sur le marché privé, depuis 1981. J'ai constaté que cette lourde charge était parfois considérée comme un atout politique par certains responsables des Fokontany, qui ont effectivement un pouvoir réel de gestion financière du ravitaillement dans leur circonscription. Ces responsables contrôlent ainsi strictement la vie matérielle de leurs administrés et les bénéfices réalisés sur les ventes leur permettent de créer et de diriger des activités sociales locales. Ils envisagent de façon positive le développement de cette fonction commerciale ; en revanche, les simples citoyens interrogés préfèrent ne pas être trop liés à leur Fokontany et faire leurs achats chez des commerçants privés ; seuls les pénuries et les risques de dérapage des prix leur semblent des arguments raisonnables pour laisser aux Fokontany une fonction de ravitaillement.

UN PROBLEME EN CACHE UN AUTRE

L'analyse de l'évolution de la politique du ravitaillement en riz à Madagascar fait apparaître combien celle-ci est liée à l'ensemble de la politique malgache et à la situation économique mondiale.

La grande chance de Madagascar est de pouvoir produire suffisamment de riz, de maïs, de manioc pour nourrir sa population, encore faut-il que la population citadine ait des revenus suffisants pour acheter ces denrées.

Ne réussissant pas à développer une industrie nationale, l'Etat malgache a pu cacher son échec aux citadins, ceux d'Antananarivo en particulier, en subventionnant le riz à la vente en 1977 ; il donnait ainsi à cette denrée une valeur politique grandissante (en particulier pour les responsables des Fokontany) et encourageait sa consommation donc les importations, ceci parallèlement à un affaiblissement du commerce du riz malgache monopolisé par l'Etat et mal géré. Le déficit de la balance commerciale, dû à une baisse des exportations mais aussi à une augmentation du prix des produits manufacturés importés, a contraint l'Etat malgache, sous la pression du FMI, à cesser en 1982 sa politique commerciale en faveur des consommateurs de riz. On peut donc penser que cette denrée sera de moins en moins protégée et coûtera bientôt aussi cher que les autres denrées de base.

Il restera à l'Etat un rôle de contrôle des prix de l'ensemble des denrées pour une juste répartition des revenus de la production agricole commercialisée entre paysans et commerçants. Il restera à régler les problèmes réels de leur transport des régions de surproduction vers les villes et à développer la production agricole des régions déficitaires.

Il restera surtout à prendre en charge le problème essentiel, trop longtemps caché par la politique de ravitaillement en riz précédemment décrite. Il s'agit de la relance des activités urbaines. Les citadins-proprétaires prennent davantage en charge les terres (les rizières en particulier) qu'ils possèdent, pour compléter leurs ressources. Cela ne suffit pas, les familles modestes ont des revenus trop faibles pour acheter les denrées nécessaires à leur survie. La relance industrielle prévue vers 1975 n'a pas eu lieu, peut-elle réussir en 1985 dans un environnement économique mondial si défavorable aux pays du Tiers Monde ? Peut-être vaudrait-il mieux encourager davantage (tout en limitant les abus) le secteur informel qui s'est bien développé ces dernières années (17) et qui fournit du travail aux citadins, sans trop accroître les importations ?

(17) Voir bibliographie : Pourcet G.

BIBLIOGRAPHIE

- AHLERS, MAKINEN, TULUY, STRYKER, *Etude du secteur rizicole*. Rapport de première phase. Ministère de la production et de la réforme agraire. Antananarivo, février 1983, rapport multigraphié.
- BLANC-PAMARD Ch., *Evaluation de l'opération SOMALAC dans la région du lac Alaotra, au nord des hautes terres centrales de Madagascar*. Rapport multigraphié pour le ministère de la Coopération. Paris, décembre 1983, 102 pages et annexes.
- Ministère de la Coopération : *Etudes du développement : situation économique des Etats Africains et de l'Océan Indien, Madagascar 1981-1982*, Paris, juillet 1982, p. 119-124, multigr.
- POURCET G., *Les transports informels et l'approvisionnement vivrier d'Antananarivo*. Contribution au séminaire « Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne. »
- WURTZ J., *Structures foncières et rapports sociaux dans la plaine de Tananarive*. ORSTOM, Université Paris I, Paris 1973, 1^{er} vol. 281 p., 2^e vol. annexes 91 pages et cartes.

QUEL EST LE RÔLE DES TRANSPORTS DANS LA COUVERTURE DES BESOINS ALIMENTAIRES DES VILLES ? PREMIÈRES RÉFLEXIONS PARTIELLES

X. GODARD

avec la collaboration de B. KEITA et C. RIZET
Institut de Recherche des Transports

Les travaux relatifs aux questions de production agricole, satisfaction des besoins alimentaires dans les pays du Tiers-Monde, sont abondants, notamment en Afrique sub-saharienne et pourtant il est rare que la question des transports soit abordée comme facteur déterminant d'une stratégie de satisfaction des besoins alimentaires (1). Le facteur transport est parfois cité dans telle ou telle analyse comme un frein au développement des productions agricoles et de leur distribution mais on en reste là, laissant sans doute cette question pour des approches sectorielles et techniques, en quelque sorte secondaires par rapport à la problématique du développement.

Il est vrai que la contribution des transports à la problématique du développement a été bien souvent perçue à travers les grands projets d'infrastructures, investissements routiers et voies de chemin de fer notamment, de sorte que l'utilisation de ces infrastructures, les formes d'organisation du système de transport, avec leurs effets économiques et sociaux avaient tendance à passer au second plan.

Notre propos est alors de poser quelques jalons pour une meilleure prise en compte de ces questions de transport qui nous semblent comporter le paradoxe d'être à la fois stratégiques pour une problématique de développement et d'avoir des effets dilués parmi de nombreux autres facteurs et donc difficiles à cerner de manière autonome. Il nous semble nécessaire de prendre en compte la double dimension des transports, infrastructures et organisation du système faisant appel aux moyens de transport empruntant ces infrastructures.

Pour cela nous nous appuyerons sur quelques travaux déjà réalisés ou en cours :

(1) Il est frappant de constater que dans le travail remarquable de Coussy, Hugon et Sudrie « Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique sub-saharienne », le thème du transport ne soit pratiquement pas abordé, traduisant ainsi une certaine impasse des travaux actuels.

— Une étude sur les effets des routes de desserte dans la région est de la Sierra Leone (1).

— Une étude un peu analogue mais plus détaillée sur le cas de la région Ashanti au Ghana (4) (5).

— Une recherche en cours de l'IRT sur le cas du Mali (3).

— Une étude Banque Mondiale sur la Côte d'Ivoire (2).

Les réflexions présentées ici doivent être considérées comme partielles, tant il est vrai qu'elles correspondent à un processus de recherche qui n'en est qu'à ses débuts.

LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU SECTEUR TRANSPORT POUR L'APPROVISIONNEMENT DES VILLES

L'approvisionnement des villes dépend de systèmes de transport dont on peut mettre en valeur la complémentarité (le transport routier agissant en rabattement sur le chemin de fer) mais dont il faut reconnaître des facteurs concurrentiels. C'est ainsi que de nombreux produits importés (tel que le riz) viennent concurrencer les productions locales qui sont souvent obtenues à des coûts bien supérieurs. Le facteur transport agit directement sur les termes de cette concurrence, dont la tendance « naturelle » tourne à l'avantage des produits importés, étant donné les cours mondiaux et la diminution des coûts unitaires du transport maritime.

Bien sûr, tous les pays n'ont pas accès au transport maritime et c'est alors le problème de l'enclavement et des voies d'accès au littoral ; dans le cas du Mali, cet accès est double : chemin de fer pour l'accès au port de Dakar ; route pour l'accès au port d'Abidjan. C'est cette dernière qui assure l'essentiel des flux de transport (et en partie l'approvisionnement de la ville de Bamako).

Mais une polarisation sur les grandes infrastructures de transport nous semble dangereuse car elle tend à négliger le rôle des routes secondaires de desserte qui est pourtant essentiel pour l'animation et la viabilité d'un programme de développement rural.

Pour caricaturer, disons que les grandes infrastructures entrent dans une logique extravertie où l'approvisionnement des villes se fera avec des produits importés et les régions rurales resteront marginalisées. A l'inverse, on peut imaginer une logique de priorité aux routes de desserte qui permettent un meilleur écoulement des produits vivriers et sont une condition d'un développement de type « autocentré ».

De plus, le facteur saisonnier vient renforcer cette question des routes de desserte des régions rurales : l'absence de maîtrise des transports intérieurs pendant la saison des pluies où les routes sont inondées, implique quasiment un recours obligé des populations urbaines à des produits importés.

Ce plaidoyer pour les routes de desserte s'est retrouvé dans

plusieurs communications d'un récent colloque (de l'ISTED). Notamment, une étude du TRRL sur le Ghana met en évidence les gains importants à attendre de la création de pistes à la place de sentiers empruntés par des porteurs, plutôt que du passage d'une piste non revêtue à une piste revêtue...

Enfin, un dernier élément doit être intégré à cette esquisse : c'est le problème des liaisons interrégionales, au sens de régions rurales. La tendance à considérer les problèmes d'approvisionnement des villes conduit à négliger les besoins des régions rurales qui peuvent être déficitaires dans certains types de production. Il y a alors lieu de s'interroger sur le rôle de la ville dans la redistribution des produits et sur les réseaux de transport liés assurant cette fonction, avec le problème des coûts liés à la dispersion des destinations. Le manque à la fois d'infrastructures et d'une organisation de commercialisation et transport est alors en cause pour expliquer des situations paradoxales de régions touchées l'une par la surproduction l'autre par la rareté...

Les implications d'une approche de développement rural vont d'ailleurs bien au-delà des infrastructures routières : elles concernent directement le matériel roulant (les poids lourds de gros tonnage sont exclus) et le mode même d'organisation (souplesse et décentralisation doivent être la règle).

LES ROUTES SECONDAIRES, FACTEUR PERMISSIF MAIS NON AUTOMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE LOCALE

Nous ferons le postulat que les routes secondaires, les pistes, sont un facteur primordial du développement rural et de l'accroissement des productions agricoles. Primordial, au sens qu'il permet le développement mais ne l'entraîne pas automatiquement : les effets d'une modification structurelle de l'accessibilité sont toujours ambivalents car si elle favorise les possibilités physiques d'écoulement de produits vivriers, elle renforce également l'influence de la ville avec tout ce que cela peut comporter de destruction et de concurrence de produits extérieurs.

Les deux études sur la Sierra Leone (4) et le Ghana (5) sont intéressantes car elles portent explicitement sur les effets de l'ouverture de routes secondaires, avec des méthodologies différentes :

— Etude avant-après un programme de développement régional, comprenant la création de routes pour la desserte de certains villages dans le cas de la Sierra Leone, avec une typologie des villages en trois groupes : villages avec de nouvelles routes permanentes, avec des routes saisonnières, non desservis.

— Etude instantanée sur un échantillon de villages dont l'accessibi-

lité à la ville (Kumasi) est variable dans le cas du Ghana : on recherche alors des relations entre accessibilité (coût du transport) et indicateurs de développement.

Si l'on met de côté les difficultés méthodologiques qui obligent à nuancer les conclusions, on retiendra de ces études les résultats suivants :

— On ne constate aucun lien direct entre l'accessibilité (coût de transport) ou la desserte d'un village par une route et le développement de la production agricole. Ce résultat de base, à partir de deux études de cas, tend donc à minimiser l'influence du rôle de ces routes sur les productions vivrières et l'approvisionnement des villes les plus proches.

— Pour prolonger dans cette direction, l'étude Ghana indique comme facteurs de limitation du niveau de production agricole déclarés par les paysans : les contraintes financières, la terre disponible, la force de travail. Les problèmes de transport sont peu cités. Il n'y a qu'une petite partie de l'échantillon qui ait déclaré avoir expérimenté des récoltes perdues faute de transport.

— De même, de manière paradoxale, l'étude Ghana aurait plutôt tendance à trouver une relation négative entre routes de desserte et indicateurs de production agricole (commercialisation des produits, part du travail agricole, surface cultivée, recours aux biens manufacturés, engrais). Les villages mieux desservis, dont l'accessibilité à la ville est plus grande, tirent davantage leurs revenus d'activités intermédiaires de commerce et de services aux ruraux, constituant une sorte de relais avec la ville. Dans le même sens, on observe un lien entre accessibilité et obtention de prêts par les paysans.

— Comme ces études portent sur des cas où ont lieu des opérations de développement intégré, on peut penser que la mise en œuvre de ces programmes et des mesures incitatives correspondantes risque d'être influencée par l'accessibilité des villages pour les animateurs. Ceci est fortement suggéré dans l'étude Sierra Leone mais plutôt nié dans l'étude Ghana (il est vrai que les problèmes d'accessibilité semblent moins importants dans ce dernier cas).

— Enfin l'étude Sierra Leone insiste sur les processus de modernisation qui accompagnent l'ouverture des routes, à travers des indices tels que le type de construction des maisons, la diffusion de pompes à main ou la scolarisation de type occidental : autant cette scolarisation est dépendante des routes de desserte, participant au processus de modernisation, autant l'enseignement coranique véhiculant des valeurs plus traditionnelles en semble indépendant.

Nous serions-nous éloignés de notre propos sur les liens entre transport et production agricole ? Non, car il apparaît clairement qu'il n'y a pas de liaison déterminante et isolée de tout un contexte économique et social, les actions transport s'inscrivant parmi d'autres opérations de développement : on ne peut faire l'économie de ces

interdépendances. Mais à l'inverse le transport doit être considéré comme l'un des éléments de ces interdépendances : la route est l'une des composantes du transport (routier) ; il faut maintenant s'interroger sur le type de transport et son lien avec la commercialisation.

L'IMPORTANCE DES CONDITIONS DE COMMERCIALISATION : RÔLE POSSIBLE DU TRANSPORT

Il ne suffit pas qu'il y ait des routes, il faut qu'il y ait des véhicules qui les empruntent : ceci suppose des investissements en matériel, et des coûts d'exploitation des formes de propriété et d'organisation, des rapports de force qui se nouent au moment de la commercialisation et du transport des produits.

Ce sont ces facteurs qui doivent être considérés avec attention pour en mesurer l'impact sur l'écoulement des produits vivriers et, par effet amont qui peut être indirect, sur le niveau de production lui-même. C'est l'objet du travail de recherche engagé par l'IRT sur le Mali (3).

Il se trouve que ce mode d'approche converge avec l'étude du TRRL sur le Ghana et avec l'analyse de la Banque Mondiale sur la Côte d'Ivoire. Ces travaux étant achevés, nous pouvons en citer les principaux résultats.

Dans l'étude Ghana, on met en évidence le grand nombre des opérateurs impliqués : les collecteurs ruraux, les grossistes itinérants, les transporteurs, les grossistes urbains et les détaillants urbains. De leur côté, les paysans peuvent effectuer selon le cas la vente à la ferme, au marché du village, auprès d'un grossiste ; ils peuvent également commercialiser eux-mêmes leurs produits sur le marché urbain, ce qui n'est pas sans difficultés mais contribue une alternative importante pour échapper au monopole qui leur est imposé par le commerçant.

Les auteurs mettent en effet en évidence la discrimination dans le prix du transport dont font l'objet les paysans qui transportent eux-mêmes en petites quantités leurs produits pour les commercialiser au marché urbain : le coût du transport serait ainsi de 4 à 7 fois plus grand que celui supporté par les grossistes. Il est vrai que pour ces derniers, la part du coût du transport semble réduite dans le prix de vente des produits (de l'ordre de 5 à 8 %). Cette pratique discriminatoire des transporteurs — il resterait à établir leur autonomie ou leurs liens avec les commerçants — réduit la marge de négociations des paysans vis-à-vis des commerçants : les possibilités d'un transport autonome par le paysan constituent alors un facteur stratégique important à considérer, et même plus que la nature même des infrastructures routières, si l'on suit les conclusions de l'étude Banque Mondiale.

Cette étude sur la Côte d'Ivoire (2) qui traite du cas de trois produits (coton, riz, igname) met en évidence les dysfonctionnements du système des transports notamment pour les courtes distances (inférieures à 100 km) en raison des pratiques monopolistiques du syndicat des

transporteurs. « La réforme de la structure du marché de ce secteur entraînerait des rendements bien supérieurs à ce qu'on peut espérer de tout investissement routier. En outre, des tarifs élevés et l'offre limitée des transports sur de courtes distances constituent, dans un certain nombre de cas, un obstacle au développement agricole ».

Ceci concerne en particulier le riz pour lequel il existe deux marchés : le riz importé ou produit dans de grandes unités ivoiriennes ; le riz fabriqué artisanalement. Le premier est transporté sur de très (trop) longues distances, concurrençant le second qui est mal commercialisé localement notamment pour des raisons de transport. On retrouve sous-jacente l'opposition secteur moderne-secteur artisanal, l'organisation des transports favorisant le secteur moderne.

Il n'est alors pas étonnant qu'on ne trouve pas de lien direct entre la baisse du coût de transport consécutif à l'amélioration de la desserte routière et le prix de vente à la production. L'appropriation de surplus par la baisse des coûts de transports est certes complexe mais il n'y a aucune raison de penser que les paysans soient en mesure d'en bénéficier automatiquement.

Pour revenir à la possibilité d'écoulement direct des produits par les paysans sur les marchés urbains, qui nous semble donc un facteur important de régulation par la compensation qu'il peut apporter à des rapports de force inégaux entre commerçants et paysans, faisons quelques observations complémentaires :

— Du point de vue de l'économie des transports, un écoulement direct de leurs produits par les paysans pose un problème sérieux de coût car il faut raisonner sur de petites quantités à écouler, ce qui est bien plus coûteux qu'un regroupement de marchandises. Se pose également la question du retour que le paysan devra également payer, équivalent au problème de base du transport : comment réduire le taux des retours à vide des véhicules ? Enfin on notera que le temps de voyage jusqu'à la ville, parfois long, diminue d'autant le temps de travail sur l'exploitation agricole... Autant d'arguments que l'on peut avancer contre la promotion de ventes directes par les paysans.

— A l'inverse, le paysan pourra profiter du voyage pour acheter d'autres produits nécessaires à l'exploitation, mener quelques démarches administratives, rencontrer des membres de la famille ou du village installés dans la ville, bref de la fonction d'échanges économiques et sociaux qu'offre la ville. Il faut d'ailleurs considérer la fonction transport et ses obstacles éventuels également dans le sens ville-campagne, et non pas seulement dans le sens approvisionnement des villes. Mais il ne s'agit pas d'un simple problème de symétrie : les produits ne sont pas identiques, l'organisation du transport non plus.

— Et même d'un point de vue économique strict, les économies d'échelles et autres gains de productivité attendus d'une concentration des marchandises (regroupement par un grossiste) ne sont pas nécessairement vérifiés. De ce point de vue, les transports mixtes (« informels ») du type taxi-brousse ou camionnette bachée qui

transportent à la fois des marchandises et les personnes présentent des avantages qu'il faudrait analyser de plus près.

— Dans l'étude menée sur le Gabon (7), ces véhicules à vocation mixte représentent une part importante du trafic routier se dirigeant vers Libreville. Les auteurs estiment à 30 % la part des marchandises transportées par les transports mixtes qui sont la propriété des passagers accompagnant leurs produits pour les commercialiser dans les marchés de la capitale. Mais ces produits proviennent en majorité des provinces les plus accessibles, indiquant que les autres régions ont plutôt tendance à vivre en autosubsistance. Ces transports mixtes trouvent leur efficacité pour des distances de trajets plutôt courtes, disons inférieures à 100 km.

— On notera une proximité évidente dans la forme de ces transports et les formes de transport « informel » que l'on retrouve dans la plupart des villes africaines. Cela mériterait un travail de recherche spécifique mais nous poserons l'hypothèse d'une antériorité des transports informels ruraux inter-urbains sur les transports informels proprement urbains. C'est l'une des raisons pour lesquelles J. Bugnicourt a proposé de les qualifier de « transitionnels », au sens d'une transition entre ville et campagne (2).

UN FACTEUR NEGLIGE : LE TRANSPORT DU CHAMP AU VILLAGE

Lorsque l'on s'interroge sur l'influence du transport sur la production agricole et l'approvisionnement des villes, il faut raisonner en termes de chaînes de transport, combinant différentes étapes de transport et de stockage. Le premier maillon de cette chaîne concerne le transport du champ à la ferme ou au village, à la fois pour l'écoulement des récoltes et pour les travailleurs qui vont au champ. Ce facteur est bien souvent négligé dans les études, très mal connu par les responsables de programme de développement alors que l'on peut penser qu'il a son importance sur la productivité même du travail, sans parler des conditions de vie des femmes dont c'est souvent la tâche de faire le portage.

L'étude Ghana apporte quelques éléments sur cette question. Dans les villages enquêtés, la distance moyenne entre champ et village est de 4 kilomètres, dont les trois quarts sont de simples sentiers. Dans plus de 90 % des ménages interrogés, le transport est effectué par portage sur la tête, avec appel à de la main-d'œuvre extérieure dans la moitié des cas.

Bien sûr cette question devrait être posée en interdépendance avec les pratiques agricoles d'utilisation du sol (pratiques d'assolement, défrichage, etc.) dans une approche plus globale. Il est clair qu'il peut y avoir également interdépendance avec la question du matériel agricole.

(2) Cf. Communication à la Rencontre de Recherche IRT « Transports urbains dans les PED, avril 1981.

CONCLUSION : LES TERMES DU DEBAT

On a pu effleurer au fil du raisonnement un certain nombre de difficultés méthodologiques qui tiennent aux phénomènes d'interdépendance entre les facteurs en cause : les routes (accessibilité) ou l'offre de transport n'ont pas d'effets automatiques sur le développement agricole. On peut même avoir parfois l'impression que leur effet est négatif sur ce point car un gain d'accessibilité peut bénéficier au développement d'autres activités intermédiaires ou participer au processus d'exode rural.

L'ouverture des routes a nécessairement des effets ambivalents : facilités d'écoulement des produits locaux ou accroissement de l'influence de la ville et de la concurrence des produits extérieurs. Le type d'organisation des transports peut transformer les conditions de négociation des produits au moment de leur commercialisation. Une question notamment est importante à élucider : quel sont les liens entre transporteurs et commerçants ? Mais d'autres facteurs structurels interviennent, ne serait-ce que la question de l'intégration des paysans à une économie monétaire, qui risquent de surdéterminer ce que l'on peut analyser dans le domaine des transports.

On peut alors adopter trois types d'attitudes :

— Négliger le facteur transport comme un facteur secondaire, relevant d'améliorations techniques ponctuelles.

— Traiter les transports dans leur logique sectorielle : mode d'organisation interne, facteurs de productivité, rationalisation de l'usage des véhicules, etc.

— Appréhender le transport dans l'ensemble des autres facteurs de développement au risque de l'y voir dilué.

Cette dernière approche est sans doute la plus difficile. Mais n'est-ce pas la plus riche et prometteuse ? C'est en tout cas celle que nous choisissons, sachant qu'elle ne peut faire l'économie d'une bonne connaissance de la logique du transport.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) AIREY, « The development impact of feeder road improvements in the eastern province of Sierra Leone ». Communication au colloque ISTED Routes et Développement. Mai 1984.
- (2) BEENHAKKER, BRUZELIUS, « Le transport et la commercialisation des produits agricoles en Côte d'Ivoire ». Document Banque Mondiale, 1984.
- (3) GODARD, KEITA, « Priorité aux routes de desserte pour le développement des régions rurales : recherches sur le Mali ». Communication au colloque ISTED Routes et Développement. Mai 1984.
- (4) HINE, « Accessibility and agricultural development in the Ashanti region of Ghana ». Rapport TRRL n° 791, 1983.

- (5) HINE, « Accessibility transport cost and food marketing in the Ashanti region of Ghana ». Rapport TRRL n° 809, 1983.
- (6) KEITA, « Système de transport terrestre et stratégie de développement en Afrique, l'exemple du Mali ». *Thèse Université Lyon II*, 1983.
- (7) ZIV, « Les transports régionaux au Gabon : imbrication des transports de personnes et de marchandises ». Communication à la Rencontre de Recherche IRT, septembre 1983.

LES RELATIONS VILLE/CAMPAGNE INTRA-FAMILIALES - LE CAS DE DAKAR

Michèle O'DÉYÉ

avec la collaboration de Emmanuel S. N'DIONE, ENDA *

INTRODUCTION

Présentation de l'étude

La problématique générale de l'étude sur « innovations technologiques et alimentation à Dakar » nous a placé devant une série de questions dont une concerne les « échanges » non marchands entre la ville et la campagne.

Nous avons perçu intuitivement que la dynamique de ces échanges interférait sur l'alimentation des populations urbanisées et c'est pourquoi nous avons voulu systématiser cette perception.

D'autre part, nous voulions faire apparaître ce qu'occultaient les enquêtes classiques de budget-consommation et les études des circuits marchands, à savoir les produits consommés, non achetés et transportés par le biais familial, et par conséquent difficilement quantifiables et comptabilisables avec les outils méthodologiques classiques.

Déroulement des enquêtes

De janvier 1984 à mars 1984, trois enquêtes ont été réalisées à Dakar :

— une enquête extensive,

* Cette étude a été réalisée par Michèle Odeyé pour le compte de l'ENDA à la demande d'ARTERSIAL et dans le cadre de l'étude « Innovations technologiques et alimentation des zones urbaines ; le cas de Dakar ». Emmanuel S. N'Dione (ENDA) a participé à sa réalisation au niveau de l'élaboration des enquêtes. Les résultats présentés ici constituent une première synthèse provisoire de la partie sociologique de l'étude.

— une enquête auprès de personnes n'ayant plus ou pas de relations avec la campagne,
— une enquête intensive auprès de personnes ayant des relations matérialisées avec la campagne.

Une enquête a été réalisée en zones rurales :

- dans le nord du Sénégal (Linguère, Ndioum)
- dans le centre (Fandène)
- dans le sud (Badiana, Casamance).

Pour Dakar, nous avons retenu 5 critères pour notre échantillon : le sexe, l'ethnie, la région d'origine, l'ancienneté à Dakar et le niveau économique.

En ce qui concerne le niveau économique, nous avons essayé de moduler le critère revenu par celui de stabilité du revenu (type fonctionnaire ou type artisan, commerçant, etc.), par le niveau social et enfin par le type d'activité principale.

Les entretiens ont été effectués dans trois quartiers de Dakar qui nous semblent être relativement bien représentatifs des différentes typologies (1) :

- environnement mimétique ; SICAP (2) et Plateau
- environnement infra-urbain ; Grand-Yoff et Fass
- environnement intermédiaire consolidé ; Médina.

L'étude des relations non marchandes entre la ville (Dakar) et le milieu rural revêt une ampleur considérable si l'on veut ne pas la limiter à des échanges de biens, et si l'on sait qu'elles concernent plus de 70 % de la population de Dakar.

Les interférences sont multiples et imprègnent l'ensemble de la vie sociale ; c'est pourquoi notre propos était de saisir le mécanisme comme un moyen d'approcher la dynamique urbaine en la replaçant dans un système plus vaste qui à la fois l'intègre et la dépasse.

Les relations entre Dakar et la campagne témoignent d'une double appartenance ; elles sont liées aux deux sous-systèmes urbain et rural, chacun comportant des éléments de feed-back d'équilibre et des éléments d'innovation.

Ceci peut parfois donner une apparente incohérence si l'on ne situe pas ces éléments opposés dans un cadre englobant l'ensemble, et qui tienne compte de la conjoncture économique actuelle — conjoncture qui ne permet pas à ces deux mondes de se séparer.

La traduction en termes exclusivement économiques n'est donc pas possible, dans la mesure notamment où les populations « subliment » ces contraintes économiques en parlant de solidarité et de parenté.

Il devient alors difficile d'affirmer que ces relations ne sont que le

(1) Typologie de J. Bugnicourt, présentée au séminaire de nov. 82, « Lire les villes du Sahel ».

(2) SICAP : Société Immobilière du Cap-Vert, quartiers composés de villas.

fruit d'une situation économique particulière et non la reformulation et la réinterprétation d'un mécanisme antérieur, à savoir celui du lignage, qui a dû intégrer pour sa survie le fait urbain ; il s'agit de multiplier les sources de « revenus », les rendre complémentaires face à une situation nouvelle précaire.

Cette hypothèse nous a conduit à analyser l'ensemble des échanges en y intégrant les déplacements d'individus, leur hébergement à Dakar pouvant être compris comme un enjeu à mettre en parallèle avec celui de la circulation des produits.

Les relations ville-campagne intra-familiales non marchandes, qu'elles soient de produits, d'argent, d'informations ou de personnes, doivent être replacées dans un contexte plus vaste ; celui des stratégies familiales face à l'urbanisation et, au-delà, celui des stratégies de survie matérielle et sociale du lignage.

LE MÉCANISME DES RELATIONS VILLE/CAMPAGNE INTRA-FAMILIALES

Les relations ville/campagne témoignent

Le lignage est une référence encore convaincante

« rien ne vaut la parenté, le sang »

L'analyse des mouvements de produits et de personnes entre Dakar et la campagne montre combien, au niveau des acteurs, du mécanisme et du discours des populations, les liens de parenté dominent.

Les envois se font entre parents

« où que tu puisses être, tu appartiens toujours au même groupe »

Les différentes enquêtes à Dakar comme dans les régions rurales montrent que les liens se perpétuent essentiellement avec le village d'origine et avec les parents qui y sont restés.

La mobilité et la distance deviennent des éléments à intégrer dans le mécanisme, sans qu'ils détériorent a priori les sentiments d'appartenance. Ce sentiment reste intense et motive les envois réciproques.

Les circonstances qui suscitent le plus ces envois sont les cérémonies familiales et religieuses et surtout le moment des récoltes, afin de rappeler l'appartenance collective et les origines communes.

C'est un parent qui transfère

« quand un parent vient du village ou retourne à Dakar, on doit lui préparer son retour »

La relation directe est essentielle dans le processus d'envoi, qu'il s'agisse d'envois vers Dakar ou vers la campagne. Quelle que soit la région d'origine, les produits sont transportés par des membres de la famille ou, à la rigueur, par une personne du même village (81 %), les autres modes d'acheminement, par exemple visite d'un dakarais au village ou par un transporteur, sont plus rares et relativement exceptionnels.

Nous avons pu constater que même lorsqu'il s'agit d'un transporteur, ce dernier est une personne connue qui pourra donner des nouvelles en apportant les produits. Ce contact direct permet de réactualiser les liens familiaux, notamment pour les jeunes couples et les enfants, en les introduisant dans le jeu subtil des fréquentations et connaissances familiales.

Cette constante dans le mode d'acheminement est toutefois marquée par le fait qu'il s'agit le plus souvent du déplacement d'une personne du village.

On peut y voir soit une plus grande disponibilité des villageois, soit une nécessité plus forte de leur part de rester reliés à la ville. Au-delà, nous pouvons nous demander s'il ne s'agit pas d'une forme plus subtile d'appropriation, à travers l'établissement de liens personnels.

Les relations ville/campagne participent à...

... la survie du lignage...

« on n'échange pas, on utilise »

Le terme échange, utilisé à propos des flux intra-familiaux, a très souvent été contesté par les personnes concernées. Il faut donc se demander s'il s'agit effectivement d'échange ou s'il vaut mieux parler de don ou plutôt d'une nouvelle répartition familiale.

Le sentiment d'appartenance à une même unité oblige à reconsidérer le mécanisme de ces relations sans occulter les niveaux symbolique et idéologique.

Le concept d'échange connotait pour les interviewés une notion d'équilibre entre ce qui était reçu et ce qui était envoyé et donc une notion d'obligation et de calcul.

En fait, dans la mesure où les envois sont différés dans le temps, la perception d'échange en tant que tel devient difficile. Utiliser ce terme pourrait signifier que l'on convertit un produit en marchandise. Or, en fait, il ne s'agit pas, à notre sens, d'une idéologie égalitaire mais plus

d'un accès égalitaire aux productions qu'elles soient rurales, agricoles ou urbaines monétarisées.

L'attitude des citadins face aux produits vivriers reçus est dépendante du sentiment d'être rattachés à une même unité de production, donc à un patrimoine commun. Cette référence est liée à la forme d'organisation des terres et à leur répartition. Nous ne pouvons ici approfondir cet aspect mais il n'en reste pas moins que le fait d'habiter en ville ne signifie pas forcément n'avoir plus accès aux terres.

Des disparités existent selon les ethnies et selon le type de production agricole (riz, mil, etc.). C'est ainsi que l'accès aux produits sera différent selon qu'un individu marié émigre en ville seul ou en famille, ou encore qu'il s'agisse d'un célibataire.

Les produits vivriers envoyés à Dakar ne sont donc pas à concevoir comme des « cadeaux » ou comme des moyens d'échange. Il s'agit plus d'une répartition des membres du lignage entre groupe de production ou groupe de reproduction.

... cette survie passe par celle de ses membres...

C'est ici que la nature des flux entre ville et campagne va donner aux relations leur dimension quotidienne.

Nous avons posé d'emblée dans notre problématique, notre choix de considérer les produits qui circulent au même titre que les personnes, ceci afin de percevoir le mécanisme de façon globale en ne séparant pas des éléments qui pouvaient appartenir au même système, bien qu'étant de nature profondément différente.

Ce que l'on reçoit à Dakar

— Des produits alimentaires ou de cuisine (ustensiles) ou encore des protections traditionnelles (grigris).

— Des personnes que l'on héberge.

Il apparaît qu'à Dakar, presque autant de familles recevant des produits, hébergent aussi des membres de la famille. Peu de familles (10 %) reçoivent des produits sans héberger et 6 % hébergent sans recevoir de produits.

Il nous faut cependant souligner que la notion de compensation a été très largement contestée. Le phénomène n'est pas perçu dans ces termes. Même si nous admettons que l'économique se masque de différentes façons, « sublimé » souvent de manières multiples par les populations, la compréhension de ces « masques » devient essentielle au même titre que l'économique.

Si l'on analyse ce qui est reçu à Dakar (produits, personnes à héberger) en fonction des différents critères (ethnie, région d'origine, niveau économique, ancienneté à Dakar), des disparités légères

apparaissent sans être suffisamment significatives. Le mécanisme qui consiste à recevoir des produits et à héberger des personnes du village reste extrêmement important, voire généralisé.

Sans pouvoir encore parler de compensation entre les avantages à recevoir des produits, et les charges entraînées par l'hébergement, nous pouvons constater que ces deux aspects sont, dans presque tous les cas, conjugués et doivent donc être considérés comme des éléments d'un même mécanisme.

« Les produits rendent les relations consistantes. »

Globalement 100 % des familles reçoivent des produits alimentaires, 13 % des grigris de protection, 7,5 % reçoivent des ustensiles de cuisine traditionnels, 6 % des produits divers tels que henné, indigo, gomme, encens.






Les produits non-alimentaires sont donc reçus en plus.

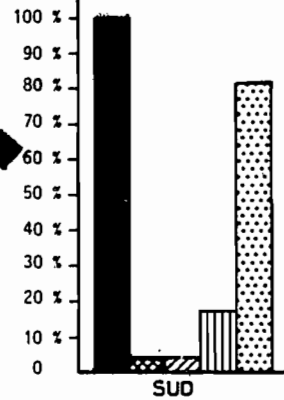
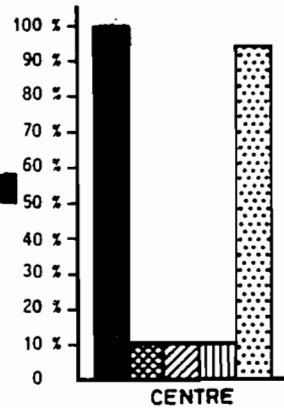
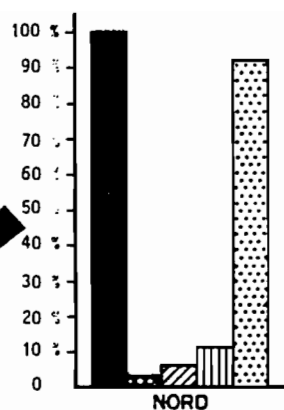
Origine des transferts

Nous avons schématisé ci-après (schéma p. suivante) nos résultats (il ne s'agit pas de quantité de produits reçus mais de fréquence dans les réponses).

ORIGINE DES TRANSFERTS
(PRODUITS-PERSONNES)

DAKAR

-  Produits alimentaires
-  Ustensiles de cuisine
-  Protection traditionnelle (gris-gris)
-  Autres (correspondance, encens, indigo, henné)
-  Personnes

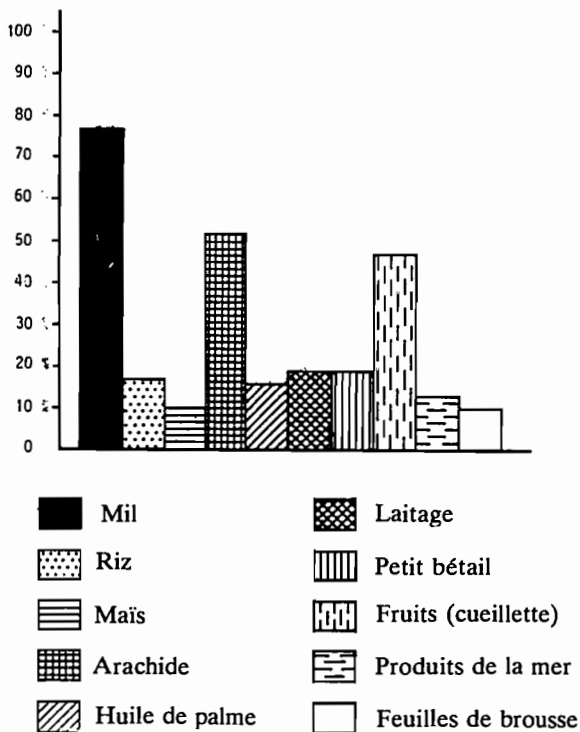


Les produits alimentaires

« on satisfait la nostalgie en consommant certains produits du village »

Nous voyons (schéma suivant) que les trois produits alimentaires les plus fréquemment cités sont le mil, l'arachide et les fruits locaux. Les autres aliments sont plus liés à la région d'origine.

PRODUITS ALIMENTAIRES ARRIVANT À DAKAR (1)



(1) Il s'agit de fréquence de réponse et non de quantité.

En ce qui concerne les quantités reçues, les études de cas nous ont permis une certaine approche à partir de laquelle nous ne nous risquerions pas à généraliser. Une autre étude devrait être entreprise pour pallier l'absence de quantification. Nous voulions surtout tenter d'évaluer si l'arrivée de ces produits à Dakar pouvait avoir une incidence autre que symbolique sur l'alimentation en milieu urbain.

Les quantités les plus importantes sont celles de l'arachide, reçue par sacs de 50 kg, de mil, souvent sous forme de couscous par petite quantité mais plus fréquemment, du maïs venant surtout du nord du Sénégal et enfin du lait.

La quantification est particulièrement difficile à établir dans la mesure où les envois se font d'un groupe de personnes à un autre groupe. Les réceptions et les expéditions ne sont donc pas effectuées par des individus bien déterminés ; d'autre part, il est courant d'envoyer des produits par petites quantités afin d'éviter les taxes, ce qui multiplie les expéditions.

Cependant, dans 70 % des cas, l'arrivée de produits est reconnue régulière et attendue par les citadins.

Tous les produits reçus sont consommés par la famille ; dans 65 % des cas, une partie est distribuée aux voisins et seulement 4 % en commercialisent une part, notamment l'huile de palme et l'arachide. Cette commercialisation ne concerne que les familles installées à Dakar depuis moins de 5 ans et de niveau économique très faible (3).

Ce que l'on envoie au village

« ce n'est pas l'équilibre des envois qui fait la valeur de ces liens »

85,45 % des familles de Dakar envoient de l'argent

84 % envoient des produits

44,5 % envoient des membres de la famille au village.

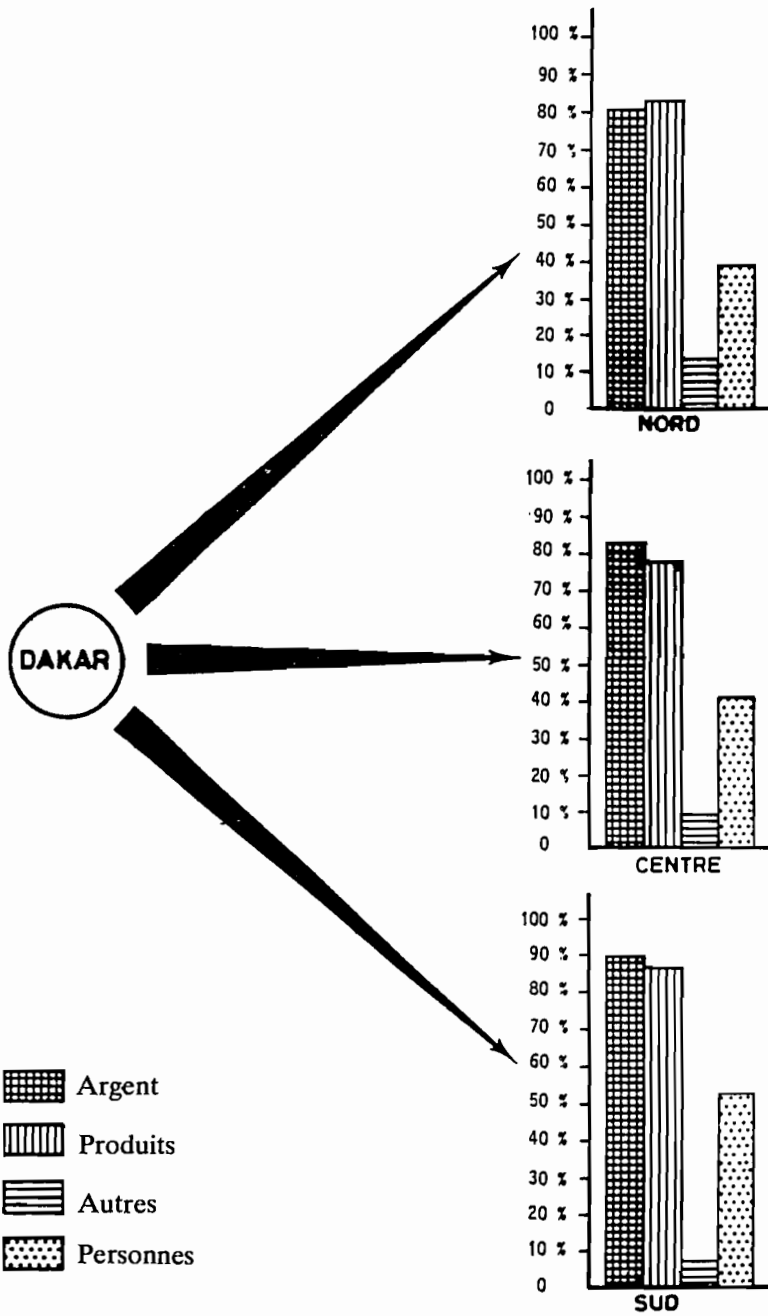
La perception globale de ce qui part de Dakar montre que ce sont surtout les habits (44 %), le sucre, et le savon qui sont acheminés vers les zones rurales.

— Vers le nord du Sénégal, les habits et le sucre sont les plus fréquemment envoyés, corroborant le tableau général. L'envoi de lait en poudre est une particularité pour cette année de sécheresse (1984). En effet, la production locale de lait étant trop faible, l'envoi de lait en poudre devient essentiel pour maintenir le même mode d'alimentation.

— Vers le centre, on expédie plutôt du savon puis du sucre.

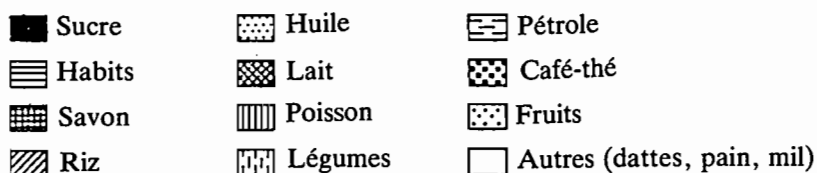
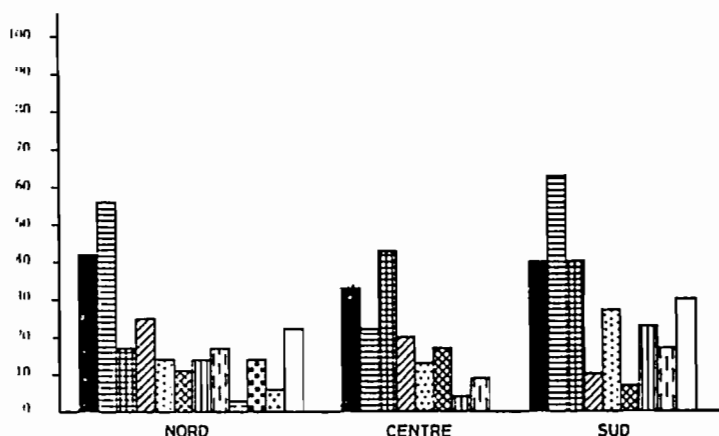
(3) Ce pourcentage, 4 %, est peut-être en deçà de la réalité, il pourrait s'agir d'une réponse de prestige.

DESTINATION DES TRANSFERTS PARTANT DE DAKAR

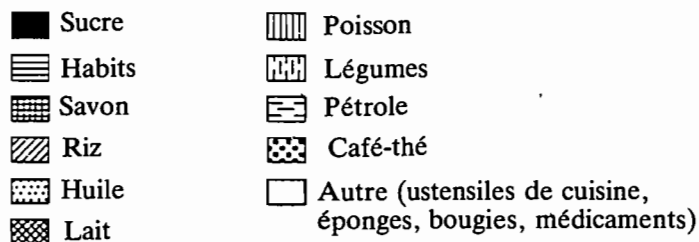
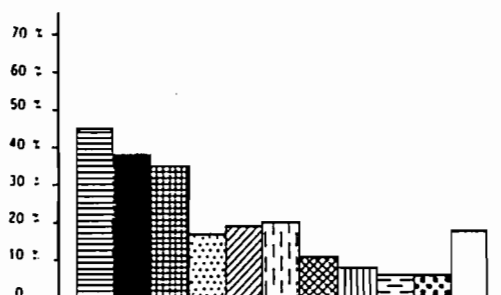


NATURE DES PRODUITS ENVOYÉS AU VILLAGE

Flux non commerciaux de produits de Dakar vers la campagne selon la région d'origine



Flux non commerciaux de produits de Dakar vers la campagne



— Vers le sud, les habits dominant très largement et l'huile est nettement plus importante que pour les autres régions (il s'agit d'huile d'arachide).

Les transferts d'argent

« ne plus envoyer d'argent serait les condamner à mort »

Les envois d'argent sont effectués selon des rythmes allant de une fois par mois, une fois par trimestre à une fois par an. Dans ce dernier cas, l'envoi est lié à des besoins spécifiques de certaines périodes (hivernage, soudure...).

Les sommes envoyées sont très variables et suivent pour les plus fortes d'entre elles les niveaux de revenu.

Ces sommes vont de 5 000 à 20 000 F CFA mais c'est au niveau de la fréquence qu'apparaît le plus de disparités.

Les relations ville/campagne intensifiées par le mouvement de personnes

Le lignage réactualisé

En dehors du fait que les produits sont acheminés par des personnes de la famille — installant un mouvement permanent entre ville et campagne —, deux autres types de déplacement se côtoient : l'hébergement en ville et les « visites » au village, avec pour chacun des durées variables mais qui interfèrent toujours sur la vie sociale du lignage et la survie de ses membres.

L'hébergement à Dakar. — 90 % des personnes interviewées à Dakar hébergent des villageois. Parmi celles-ci, 99 % hébergent des personnes de leur famille et 13 % hébergent, en plus, des amis généralement du même village.

Nous retrouvons ici l'aspect parenté qui imprègne l'ensemble du mécanisme des relations ville/campagne.

Malgré ce fort pourcentage de personnes qui hébergent, nous avons voulu connaître celles qui n'hébergeaient pas, afin d'avoir peut-être un indicateur de tendance.

Nous avons pu ainsi constater que 50 % de ces personnes appartenaient à la catégorie socio-économique la plus défavorisée, 33,33 % de celles de niveau II ont invoqué des raisons d'habitat, manque

de place, les 16,66 % appartenant à la catégorie I ont évoqué surtout des problèmes de temps (3).

Parmi ces 10 % de familles qui n'hébergent pas, 58,33 % sont originaires du Centre : « *Mon village n'est pas loin, ils repartent le même jour.* »

a) La demande. — A l'inverse des produits que l'on envoie ou que l'on reçoit sans en faire la demande explicite, pour l'hébergement, il y a *sollicitation*.

Cette sollicitation est la plus forte durant la saison sèche (66 %), puis durant l'année scolaire (18,40 %) et enfin pendant les vacances-congés (16,5 %).

La période « saison sèche » et celle « année scolaire » se juxtaposent mais ne sont pas perçues ni notifiées de la même manière selon l'utilisation qui sera faite de ces époques.

Ces demandes d'hébergement concernent plus les hommes (40 %) que les femmes (27 %).

La durée du séjour à Dakar est fonction des périodes où l'on sollicite un hébergement. C'est ainsi que, parmi les personnes hébergées restant plusieurs mois (plus de la moitié), 66 % viennent pendant la saison sèche.

Ces quelques chiffres font entrevoir la possibilité de saisir autrement le phénomène couramment appelé « parasitisme ». Les personnes hébergées sont souvent des cultivateurs sans travail durant les périodes de soudure. Cet aspect est à notre sens primordial pour comprendre la dynamique ville/campagne.

Dans notre problématique, nous avons voulu placer les personnes hébergées à Dakar comme des éléments faisant partie intégrante des relations entre milieu urbain et rural.

Notre objectif était de voir si le fait d'héberger ne constituait pas une forme de « contre-poids » aux bénéfiques des produits reçus. C'est pourquoi il nous fallait saisir la place tenue par ces « hébergés » au sein de la famille « hébergeante ».

b) Participation et intégration. — 55 % de notre population affirment que les personnes qu'elles hébergent participent à leur vie familiale, en donnant des « cadeaux » (49 %), de l'argent (33 %) ou en aidant aux travaux domestiques (16 %) ; 14 % reçoivent des produits vivriers et 10,5 % participent en donnant des conseils.

On pourrait considérer que les « cadeaux » offerts et les produits reçus constituent des contre-dons.

Le fait de participer à la vie familiale est apparu comme très important pour les « urbanisés », pour qui héberger constitue une

(3) I Niveau élevé, II Niveau moyen mais stable, III Niveau moyen mais instable, IV Niveau faible.

contrainte très forte. Cet aspect est souvent dissocié des autres aspects des relations et non vécu comme un échange.

Le degré d'intégration dans la famille peut être évalué dans une certaine mesure à partir du lieu où mangent les « hébergés », ce qui pourrait moduler l'aspect contre-poids et affiner la perception de la participation à la vie familiale.

Plus de 8 hébergés sur 10 prennent leurs trois repas dans leur famille d'accueil. Il s'agit essentiellement de ceux qui viennent à Dakar durant l'année scolaire ou à des périodes indéterminées. Par contre, tous ceux qui mangent souvent à l'extérieur sont ceux qui viennent pendant la saison sèche.

Il devient difficile à ce propos, de comprendre le mécanisme en le séparant des fonctions. En effet, le monde rural a-t-il les moyens de garder les travailleurs aux périodes de non-travail ? Lorsque la conjoncture ne permet plus de dégager des surplus, on part à Dakar pour trouver un éventuel travail rémunéré et pour diminuer le nombre de personnes à charge du village.

Les célibataires reçoivent rarement des produits. Ils ne se situent pas au même niveau dans la dynamique et restent attachés au lignage. Leur venue en ville est vécue, dans une certaine mesure, comme une « initiative sociale » : il s'agit de « tenter l'exode ». C'est le mariage qui va « libérer » du lignage et individualiser la personne. La réception de produits du village correspond ici à une conduite organisée pour socialiser le futur ménage en leur faisant prendre possession et conscience des liens familiaux.

Ils permettront alors une meilleure intégration en assurant la cohésion sociale dans le respect des formes traditionnelles de sociabilité.

Les déplacements de personnes de Dakar vers la campagne. — La compréhension de la dynamique qui s'opère entre la ville et la campagne passe par celle des motifs et des lieux de rencontre entre ces deux mondes ; c'est pourquoi il nous a paru important, après avoir considéré l'hébergement à Dakar, de comprendre les mouvements d'urbanisés vers la campagne.

Les vacances sont la principale occasion de rentrer au village (42 %) mais d'autres facteurs peuvent intervenir :

- problèmes de santé et recherche de traitements médicaux traditionnels (25,5 %)
- travail (14,5 %)
- visites (10 %).

Nous avons ici comptabilisé les motifs de déplacements vers le village à partir des raisons données par les interviewés ; cependant, la séparation vacances-travail est à relativiser dans la mesure où il est vraisemblable que le motif vacances doit être plus appréhendé comme une période offrant une plus grande disponibilité qui permet de réaliser d'autres objectifs. Le concept vacances ne doit pas être perçu ici

uniquement avec un contenu occidental de repos, mais plutôt au sens étymologique.

C'est ainsi que des personnes peuvent profiter de la période de vacances (qui correspond souvent à l'hivernage) pour se rendre au village et participer aux travaux des champs.

Il pourrait s'agir d'un ajustement de comportements d'urbanisés équilibrant les contraintes et avantages de la vie urbaine avec les exigences de la vie rurale.

Les personnes qui se déplacent le plus sont de niveau moyen mais stable (II) ; le critère revenu ne détermine pas — à notre sens — une tendance vers la rupture avec le monde rural. Le sentiment d'appartenir au même groupe est tel qu'il devient difficile d'appréhender ces relations en dehors d'un seul et même système.

a) Les déplacements vers les régions d'origine. — Il apparaît que les déplacements pour les vacances s'effectuent surtout vers le sud (53,33 %) ; si l'on additionne ceux pour le travail (16,66 %), on obtient presque 70 %.

La recherche de traitements médicaux traditionnels est plus importante pour le sud (30 %).

Les visites s'effectuent plus vers le nord : 13,88 %

Les déplacements motivés par les vacances sont les plus importants quelle que soit l'ethnie. Les disparités apparaissent surtout pour les déplacements-travail.

Ce sont surtout ceux de niveaux faibles qui se déplacent pour aller travailler et qui le notifient comme tel.

RELATIONS VILLE/CAMPAGNE INTRA-FAMILIALES ET VIE QUOTIDIENNE

Une cohérence au-delà d'un discours ambigu

L'analyse du discours des populations concernées témoigne d'une certaine ambivalence face aux rôles joués par les liens ville/campagne.

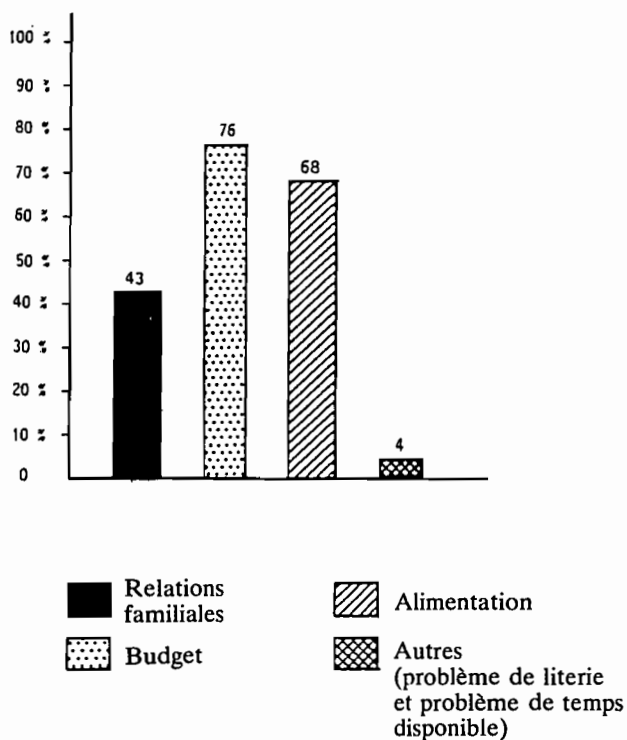
En effet, l'influence manifeste des relations ville/campagne sur la vie quotidienne comporte des aspects plus ou moins bien vécus, mais la fonction idéologique qui transparait au-delà du discours sert au maintien, voire au renforcement de ces liens.

Les envois réciproques et les mouvements de personnes entre milieu urbain et milieu rural sont à la fois des véhicules de changement et de continuation, jouant ainsi un rôle de régulateur.

Les relations ville/campagne dans la vie quotidienne de Dakar

Les changements apportés par les « échanges » dans la vie quotidienne sont de plusieurs natures.

CONSÉQUENCES DES RELATIONS VILLE/CAMPAGNE
SUR LA VIE QUOTIDIENNE À DAKAR



— Les conséquences les plus importantes apparaissent au niveau du *budget familial* (76 %), conséquences économiquement avantageuses pour ceux de la campagne et pressenties plus contraignantes le plus souvent pour ceux de la ville.

— Les changements dans *l'alimentation* sont de *nature qualitative pour les urbanisés* : variation des plats, meilleur équilibre des repas, cuisine plus traditionnelle et de *nature quantitative pour les ruraux* : les envois de la ville évitent la famine, ils sont toutefois présentés parfois comme ayant une valeur d'équilibre nutritionnel notamment en permettant une alternance mil/riz. Cet aspect peut être un indicateur de

tendance dans la mesure où la diversité est vécue comme un facteur d'une meilleure alimentation.

— Le poste « *autre* » regroupe les changements au niveau de l'organisation familiale des urbanisés : « *être obligé de déplacer les enfants pour libérer des lits* », « *ne plus avoir de temps pour étudier* ».

— Les changements au niveau des *relations familiales* incluent l'aspect information aller et retour entre ville et village.

Il nous a paru intéressant de croiser les réponses obtenues avec le critère économique.

Il apparaît alors que les relations familiales sont, de façon très nette, davantage modifiées pour les familles de niveau économique II, c'est-à-dire moyen mais stable. Généralement, ces changements sont surtout perçus de façon négative pour le budget (il faut dépenser plus pour héberger) et positive pour l'alimentation (recevoir des produits permet d'améliorer la qualité de ses repas). Mais globalement, l'ensemble des relations sont dites « *avantageuses* » dans 77 % des cas, ce qui peut paraître contradictoire avec le discours fréquemment entendu sur l'hébergement et le « *parasitisme* » qui semblent, en apparence, mal vécus.

Ceci dit, ces contradictions ne témoignent pas, à notre sens, d'une incohérence mais plutôt d'une ambivalence entre ce que l'on souhaite sauvegarder et le prix qu'il faut payer. Le fort pourcentage de personnes trouvant leurs envois vers le village importants (94 %) montre l'effort consenti pour maintenir ces relations.

Les relations ville/campagne intra-familiales entraînent donc des changements notoires tout en intervenant pour sauvegarder une certaine continuité sociale et culturelle. Elles deviennent alors des valeurs symboliques qui permettent d'éviter l'isolement pour les citadins et l'anomie du système, qui constituerait une rupture dans l'équilibre difficile à trouver en ville.

Un discours ambigu

« si je n'envoie rien au village, mes parents seront très fatigués et quitteront pour me trouver à Dakar. »

Le rôle des relations ville/campagne peut paraître contradictoire dans la mesure où celles-ci sont à la fois des composantes dynamiques de l'unité lignagère et des éléments utilisés pour maintenir le groupe « *éclaté* ».

En effet, les envois d'argent ou de produits vers le village permettent de limiter l'exode rural. Sans eux, la migration vers Dakar serait trop forte et ne pourrait donc plus être assumée par les urbanisés, se soldant alors par une rupture, vécue et présentée sur un mode dramatique par les deux parties.

La perception de cette apparente contradiction imprègne les

réponses des populations, qu'elles soient rurales ou urbaines, imprimant ainsi un certain malaise entre gens de la ville et gens de la campagne.

« *C'est nous qui faisons marcher la ville, sans nous il n'y aurait pas de fonctionnaires.* »

« *Sans nous, ils (les villageois) mourraient de faim.* »

Au niveau économique, et d'une façon plus générale, les relations avec la ville sont, pour les ruraux, essentielles : aide substantielle pendant l'hivernage, apport monétaire indispensable pour payer les impôts et acheter des biens, surtout alimentaires, que l'on ne produit pas ou plus, prise en charge des vieux, etc.

Même si le maintien de ces relations est perçu comme contraignant pour ceux de la ville, ces derniers reconnaissent en retirer des avantages notamment en ce qui concerne l'alimentation : alimentation plus diversifiée, maintien des habitudes alimentaires. Les produits venant du village sont souvent introuvables à Dakar ou trop chers.

Parallèlement à ces avantages, le fait de maintenir des liens avec le village donne aux citadins un certain prestige social : donner c'est aussi recevoir des remerciements, de la reconnaissance et bénéficier de prières.

Le sens du devoir est un élément important dans la mesure où beaucoup de citadins parlent de dettes morales envers leurs parents restés au village : « *ils ont tout fait pour nous, et on ne peut pas les payer* ».

Nombreuses sont les personnes habitant Dakar qui soulignent que le fait d'habiter en ville est un immense avantage qu'elles doivent à ceux qui sont restés à la campagne.

La mise en place d'un lignage repensé

Le mal-vécu, qui apparaît parfois dans les réponses, vient, à notre sens, de la difficulté d'intégrer des transformations dans le fonctionnement social de la famille.

L'installation, la fixation en ville signifie une réduction dans le mouvement des individus, qui participent alors de moins en moins au cycle de production. Même si, comme nous l'avons vu, les citadins essaient de repartir au village pour les travaux d'hivernage, leur participation reste plus ou moins facultative et symbolique. Il ne reste aux éléments du lignage urbanisés que la solution de participer au cycle de reproduction.

Les relations ville/campagne prennent ici leur place en substituant au mouvement des personnes un mouvement de produits, qui témoigne d'une *dissociation entre les deux cycles de production et de reproduction*, marquant ainsi une transformation radicale de la société.

C'est pourquoi, même s'il y a inadéquation entre ce que l'on reçoit et ce que l'on envoie, les deux actions participent au même objectif et

intègrent le sentiment d'appartenir à la même unité. Les produits, les personnes sont donc à appréhender comme des véhicules de cette volonté de maintenir les liens entre les membres séparés du groupe.

Si cette fonction est primordiale, il reste qu'elle se maintient à une frontière servant de limite entre la ville et la campagne : *on veut garder ces liens mais en les maintenant à une certaine distance.*

L'enjeu de ces relations est double, il faut à la fois ne pas « éclater » le lignage tout en le maintenant dispersé. La séparation géographique devient un élément interne à la dynamique ville/campagne qui permet la survie du lignage et sa réinterprétation en intégrant le fait urbain.

Les relations entre la ville et la campagne se maintiennent dans cet espace où s'opère un consensus, réajusté en permanence entre parents urbanisés et parents villageois.

L'ÉLEPHANT ET LA TERMITE

CANETTES CONTRE CALEBASSES
 OU
 UNE COMPARAISON ÉCONOMIQUE DES FILIÈRES
 BIÈRE INDUSTRIELLE ET BIÈRE ARTISANALE
 AU BURKINA

Roland TREILLON, Maître de conférence ENSIA
 Isabelle GATTEGNO, Ingénieur de recherche GRET ALTERSIAL

INTRODUCTION

L'industrialisation des filières agro-alimentaires en Afrique et ses conséquences, tel est le thème de l'étude que nous présentons ci-après. Le cas traité est celui de la bière au Burkina. Par-delà la nature particulière de l'exemple choisi, l'analyse vise à dégager des observations à caractère général.

Deux questions essentielles sous-tendent le champ de ces réflexions :

— Les changements de style affectant la consommation alimentaire au cours de l'urbanisation (banalisation de certains produits traditionnels rendant le milieu plus favorable à une pénétration des produits étrangers).

— Les conséquences socio-économiques imputables au développement des produits industrialisés au détriment des productions artisanales.

Il reste que l'analyse proposée réduit les termes de la comparaison à

des arguments de type économique et que cette réduction interdit une représentation fidèle des phénomènes observés. L'interprétation des enjeux de l'industrialisation impose un cadre d'analyse qui déborde les seules questions économiques et pour lequel une véritable approche pluridisciplinaire reste à faire.

AVANT-PROPOS

Dans beaucoup de pays africains, l'industrialisation de la production alimentaire pour satisfaire les besoins nés de l'urbanisation, a représenté une orientation décisive de l'action économique engagée par les pouvoirs en place. Souvent cependant, les résultats obtenus n'ayant pas été à la mesure des espérances, le bien fondé des choix techniques a suscité un certain nombre de critiques. Parmi celles-ci, les idées avancées par les tenants des « technologies appropriées », ont longtemps occupé le devant de la scène avant de susciter les réactions que l'on connaît (un panégyrique des firmes multinationales).

Nous voilà aujourd'hui revenus à la case départ, avec en sus tout l'héritage des polémiques passées. Faut-il considérer le débat comme clos et, sinon, peut-on l'orienter vers des voies nouvelles ?

La tâche, dans tous les cas, apparaît bien difficile et la présente contribution ne peut souscrire à une telle ambition. Elle vise seulement à évoquer, à partir d'une étude de cas concrète, les enjeux économiques et sociaux attachés à la question du choix des techniques, avec en filigrane une réflexion méthodologique sur le problème de leur évaluation comparée. De ce point de vue, c'est toujours la même question lancinante qui se trouve posée : *Comment analyser les avantages comparatifs de plusieurs systèmes de production au regard d'une situation socio-économique donnée et comment concrétiser cette réflexion au niveau des actions de développement ?*

Avant l'exposition proprement dite du cas, un bref rappel de théorie économique nous permettra de situer la nature de notre démarche ainsi que les positions auxquelles elle se rattache.

Schématiquement on peut relier le thème du choix des techniques de production à trois problématiques principales.

La référence à la disponibilité des facteurs

Elle fait reposer ce choix sur la correspondance entre les exigences techniques et les disponibilités de facteurs.

Schématiquement, il s'agit de maximiser le produit par rapport au facteur dont la rareté impose la contrainte la plus décisive, cette maximisation étant normalement obtenue par une utilisation plus grande

de l'autre facteur. Dans le contexte des économies en voie de développement, cette conception amène à considérer comme plus « appropriées » les techniques faiblement capitalistiques (économie du capital considérée comme facteur rare) utilisant beaucoup de main-d'œuvre. Deux critiques importantes peuvent être adressées : *la première, est qu'elle néglige les conditions sociales dans lesquelles s'effectuent le choix des techniques.* On suppose, en effet, que les décideurs ont à leur disposition un annuaire de techniques disponibles alors qu'en réalité, la disponibilité ne s'applique qu'à un seul type de matériels (celui que les pays industrialisés proposent sur le marché des équipements) ; *la seconde est de nature technique et se rapporte à la non prise en compte d'un critère d'efficacité, celle-ci étant définie comme l'aptitude à fournir un plus ou moins grand produit à partir d'une quantité globale de facteurs.* En privilégiant la correspondance entre les exigences techniques et les disponibilités de facteurs, le raisonnement en termes de rareté, oublie le rôle du progrès technique et l'amélioration des performances qui accompagnent l'élévation du niveau capitalistique des techniques.

La logique de la valorisation du capital

Qui dit choix de techniques de production dit accumulation de capital, laquelle n'a de sens que par rapport à un profit escompté. Le fondement du choix repose, alors, sur la possibilité de générer un surplus global permettant la rémunération des capitaux investis (indicateur d'efficacité) et l'accumulation à un niveau élargi (indicateur de développement donc de cohérence). On voit combien cette position diffère de la précédente. Dans la référence à la disponibilité relative des facteurs, la cohérence par rapport à l'environnement économique *induit* la nature du choix du système de production alors que dans l'optique de la valorisation du capital, la cohérence est le *résultat* de ce choix. La formulation « technologies appropriées = technologies sous développées » est la traduction polémique de cette conviction. L'optique de la valorisation du capital soulève un certain nombre de problèmes, dont deux au moins méritent d'être soulignés :

— *Les techniques de production sont exclusivement définies en termes d'ingénierie, c'est-à-dire sur la base de performances potentielles eu égard au progrès technique incorporé dans les équipements.* Autrement dit, l'influence des conditions d'exploitation n'est pas prise en compte, comme si l'environnement amont et aval était toujours susceptible de s'adapter. On sait ce qu'il faut penser d'une telle hypothèse qui fait l'impasse sur les conditions sociales de production.

— *De la même façon, considérer le surplus comme un indicateur de cohérence globale équivaut à négliger les conditions sociales de sa répartition.* (Qui en bénéficie ? Comment est-il utilisé ?)

La logique de la répartition des revenus

Dans les deux problématiques précédentes, les phénomènes de pouvoir inhérents aux choix techniques sont occultés.

Ces choix sont examinés en fonction des seules considérations techniques et économiques, indépendamment des enjeux sociaux. Pourtant, les choix techniques sont aussi une manifestation de relations de pouvoirs : induits par celles-ci, ils contribuent en retour à les reproduire. Contrairement à l'idéologie courante, une technique de production n'a pas à être économiquement supérieure pour être adoptée ; sa sélection dépend aussi des intérêts économiques et sociaux qu'elle met en jeu et de la hiérarchie des institutions concernées. Dans cette perspective, deux analyses permettent de rattacher logique des choix et cohérence :

— *la mesure de la valeur ajoutée nationale* associée aux différentes techniques de production (critère d'efficacité) ;

— *la répartition de cette valeur ajoutée entre les groupes sociaux* et son analyse en termes de relations au sein de la hiérarchie sociale (critère de cohérence).

L'étude de cas que nous présentons ci-après illustre cette approche.

PRESENTATION DE L'ETUDE DE CAS : BIERE INDUSTRIELLE OU BIERE ARTISANALE AU BURKINA

La bière, un des premiers produits de consommation ?

Au Burkina, on serait tenté de le croire. A côté de la production industrielle de bières en bouteilles, soit plus de 700 000 hectolitres par an, fabriqués dans deux usines à partir du malt importé, il existe une préparation artisanale à base de sorgho local. La fabrication et la vente de cette « bière », appelée Dolo et consommée enalebasses, sont l'apanage des femmes et représenteraient près de 6 millions d'hectolitres par an.

Chacune des deux filières, artisanale et industrielle, peut être définie aux différents niveaux (approvisionnement, production et consommation) par sa *configuration* — groupes sociaux, produits et techniques concernés — et son *fonctionnement* — relations entre les groupes sociaux, circulation des techniques et des produits.

Description des filières industrielles et artisanales

La production de bière industrielle est centralisée dans deux usines à capitaux mixtes, français et locaux, produisant également des boissons gazeuses et implantées dans les deux plus grandes villes de Burkina.

La bière est fabriquée à partir de malt, issu de la transformation de

l'orge. Le malt, ainsi que les autres matières premières utilisées, exceptée l'eau, sont importés. Le matériel de production provient également essentiellement de l'étranger. La technologie employée est lourde : l'investissement de base est d'environ 50 à 70 CFA par litre de boisson.

Les brasseries vendent surtout en gros à des commerces de détail, des bars ou des intermédiaires négociants. Une petite partie de la production est acheminée directement par camions en brousse. La filière bière industrielle comprend donc, l'activité de production à partir du malt et l'ensemble du réseau de distribution amenant le produit jusqu'aux consommateurs.

La fabrication de bière a connu ces dernières années une progression très importante puisqu'elle a triplé en 5 ans.

Il faut cependant noter que les brasseries ont jusqu'à présent bénéficié d'une aide de l'Etat importante, notamment sous forme d'allègements fiscaux. Ceci a, sans aucun doute, contribué au développement de la consommation en permettant la fixation d'un prix au consommateur compatible avec un certain pouvoir d'achat local : la bouteille de 66 cl se vend 125 CFA dans les commerces et 150 CFA dans les bars.

Les atouts dont bénéficie la bière industrielle : produit hygiénique, de longue conservation, symbole de prestige social, sont autant de facteurs qui jouent au détriment de la bière artisanale de sorgho : le Dolo.

Celui-ci est préparé traditionnellement dans tout le pays par les femmes : les dolotières. Le principe de fabrication du Dolo est presque identique à celui de la bière industrielle. Quelques différences importantes existent cependant : le sorgho est soumis à une première série de traitements — le maltage — avant d'être transformé en « bière », alors que dans l'industrie, ces opérations préliminaires ne sont pas nécessaires puisque la matière première est l'orge déjà maltée.

D'autre part, le Dolo ne subit pas de conditionnement-stabilisation, ce qui limite sa durée de conservation à trois jours maximum. Le matériel de production de la bière de sorgho est très simple : canaris de cuisson en aluminium ou en terre cuite, seaux, bassines... L'investissement de base est faible : moins de 1 CFA à 5 CFA par litre. Toutes les matières premières utilisées sont produites localement. En ville, les dolotières achètent le sorgho sur les marchés et le bois nécessaire à la cuisson, à des revendeurs qui, eux-mêmes se le procurent en brousse et le transportent avec des camions ou des charrettes. En milieu rural, le sorgho provient du champ personnel de la dolotière, ou est acheté à un voisin ou encore donné par le mari ou des parents. Pour la fabrication et la vente du Dolo, les femmes se font en général aider par des membres de leur famille.

La commercialisation a lieu sur les places de marchés ou dans les cabarets attenants aux concessions des dolotières. Une partie de la production peut être achetée par des revendeuses. Le prix moyen, au détail, est de 50 CFA la grande calebasse d'environ 60 centilitres.

En ville, on note une certaine évolution qui va dans le sens d'une

division du travail. Il est en effet de plus en plus fréquent de rencontrer des femmes qui se chargent du maltage du sorgho et qui vendent ce sorgho malté à des dolotières qui réalisent la suite des opérations.

La filière bière artisanale regroupe donc toutes les activités de la production de matières premières par des agents locaux, jusqu'à la consommation finale.

Le Dolo, boisson mais aussi aliment, a un rôle très important dans les habitudes alimentaires, surtout parmi les catégories sociales les moins aisées.

Autrefois réservé aux cérémonies rituelles, il est aussi aujourd'hui un produit de consommation courante, notamment en ville. Et c'est bien comme *boisson banalisée* que le Dolo rencontre la concurrence de la bière industrielle. Dans ce contexte, on constate que la bière est souvent préférée au Dolo dès que le revenu des consommateurs le permet. L'effet prix est donc très important mais ce n'est pas le seul élément explicatif. D'autres facteurs qualitatifs interviennent aussi.

C'est sur l'exemple de ces deux filières que nous avons choisi d'explicitier la problématique de choix technologiques. Quelle a été la démarche suivie ?

Aspects méthodologiques relatifs à la comparaison

L'approche que nous développons fait apparaître les impacts relatifs des deux filières en terme de *transferts monétaires à l'étranger, et, création et distribution de revenus nationaux entre les différents groupes sociaux* : ménages, entreprises, institutions financières, état... C'est donc une analyse économique, en termes de flux, centrée sur la notion de valeur ajoutée nationale.

Sans entrer dans le détail, on peut préciser quelques considérations générales quant aux modalités de calcul. La comparaison a été faite pour des capacités de production de 500 000 hectolitres par an de bière ou Dolo (année de référence 1982). Cela équivaut à la taille moyenne d'une brasserie et correspondrait à la fabrication de plus de 1 000 ateliers de Dolo (il y en a plus de 600 à Ouagadougou).

Pour la filière bière industrielle, nous avons été amenés à distinguer l'activité proprement dite de fabrication de la bière et celle des distributeurs qui achètent en gros à la brasserie et revendent au détail dans les commerces ou les bars. Les ventes réalisées au détail par la brasserie ont été négligées en raison de leur faible importance.

Le prix de vente au consommateur de la bière variant de 125 CFA la bouteille de 66 cl dans les commerces à 150 CFA dans les bars, nous avons choisi de prendre un prix moyen de 135 CFA. Dans une première phase de calcul, la valeur du chiffre d'affaire de la brasserie industrielle a été décomposée de façon à faire apparaître le montant des importations et la valeur ajoutée industrielle (flux directs). Parallèlement, pour respecter la configuration de la filière et prendre en compte les activités

de distribution au détail, une valeur ajoutée commerciale a été évaluée, égale au montant des marges.

Dans une deuxième phase de calcul, les consommations intermédiaires locales de la brasserie regroupant les charges d'électricité, d'eau, de transport et commerce, ont été décomposées pour mesurer les flux indirects.

La même procédure de calcul a été appliquée à la filière Dolo ; là, les flux directs correspondent aux revenus des dolotières et aux taxes, et la décomposition des consommations intermédiaires locales — bois, sorgho, eau, frais de mouture — fait apparaître, au niveau des flux indirects, des revenus non négligeables aux artisans et également quelques importations. L'importance de ces flux indirects par rapport aux flux directs confirme l'effet d'entraînement de la fabrication du Dolo sur d'autres activités : création de revenus pour les ramasseurs de bois, les meuniers...

Le stade ultime de l'analyse a consisté à mettre en évidence la part des revenus restant effectivement dans le pays — c'est la valeur ajoutée *nationale* — et celle qui est transférée à l'étranger.

Pour la filière Dolo, cette optique nationale n'introduit pas de modification puisque les salaires, revenus divers et frais financiers restent effectivement dans le pays.

Pour la filière bière industrielle, la situation est différente. En effet, une fraction des salaires des expatriés, les frais financiers correspondant à des emprunts aux banques étrangères et les rétributions aux actionnaires étrangers, constituent une fuite monétaire à l'extérieur du pays et sont donc regroupés avec les importations sous le terme transferts à l'étranger.

L'ensemble des données de base ayant servi aux calculs évoqués précédemment, est présenté dans les tableaux de synthèse fournis en annexe.

ANALYSE DES RESULTATS

La démarche suivie nous amène à exprimer les résultats en termes de création et répartition des revenus dans le pays — constituant la valeur ajoutée nationale — et transferts à l'étranger.

La valeur ajoutée nationale dégagée par la filière bière industrielle, pour une capacité de production de 500 000 hectolitres par an, s'élève à 6248,5. 10⁶ CFA.

Pour une quantité équivalente de Dolo, produit par la filière artisanale, elle est de 3970,4.10⁶ CFA, *soit les 2/3*.

La répartition de la valeur ajoutée nationale parmi les agents concernés, met en évidence la disparité des effets sur les acteurs sociaux, selon qu'il s'agisse de l'industrie ou de l'artisanat.

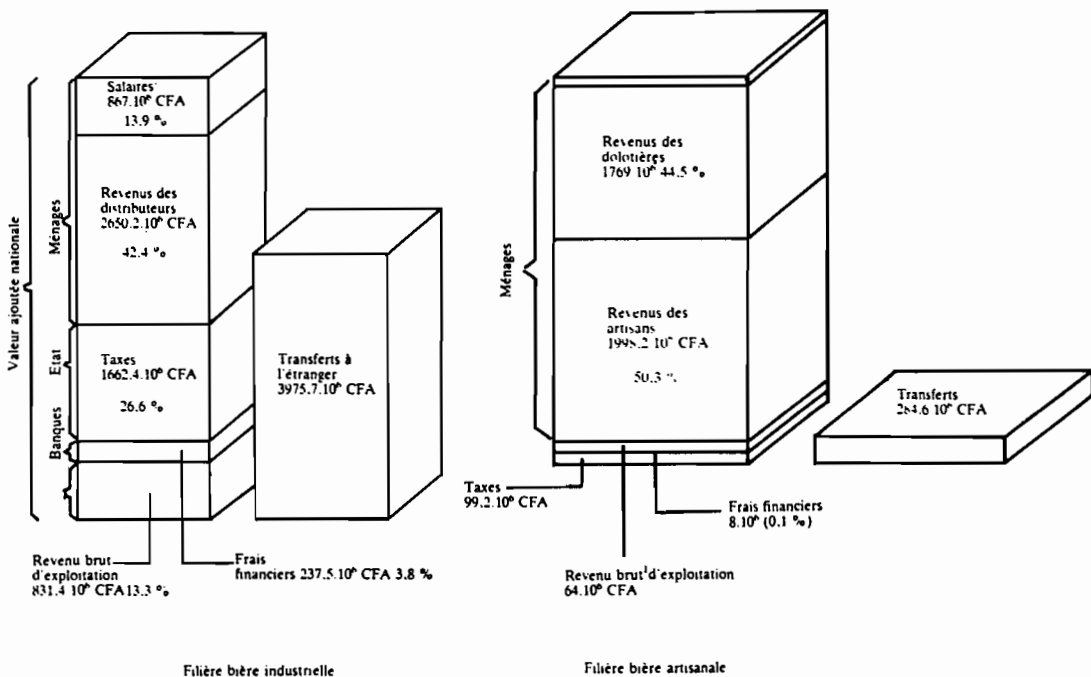
Pour la filière bière, la valeur ajoutée nationale se répartit en

salaires pour 867.10⁶ CFA, revenus des distributeurs pour 2650,2.10⁶ CFA, taxes pour 1662,4.10⁶ CFA, frais financiers pour 237,5.10⁶ CFA et revenu brut d'exploitation pour 831,4.10⁶ CFA. Notons cependant que nous avons assimilé la marge des distributeurs à leurs revenus qui se trouvent ainsi surestimés. Schématiquement, on peut donc dire que les revenus nationaux créés vont à 56,3 % aux ménages — en regroupant salaires et revenus des distributeurs —, à 26,6 % à l'Etat, sous forme de taxes, à 3,8 % aux banques locales, sous forme de frais financiers et à 13,3 % aux entreprises, sous forme de revenu brut d'exploitation.

Pour la filière Dolo, la répartition de la valeur ajoutée nationale est la suivante : 32.10⁶ CFA en salaires, 1769.10⁶ CFA en revenus des dolotières, 1998,2.10⁶ CFA en revenus des autres artisans, 99,2.10⁶ CFA en taxes, 8.10⁶ en frais financiers et 64.10⁶ CFA en revenu brut d'exploitation. Si l'on exprime ces résultats par groupes sociaux concernés, on obtient que 95,6 % de la valeur ajoutée nationale vont aux ménages — en regroupant salaires, revenus des dolotières et des artisans —, 2,5 % à l'Etat, 0,2 % aux banques locales et 1,7 % aux entreprises.

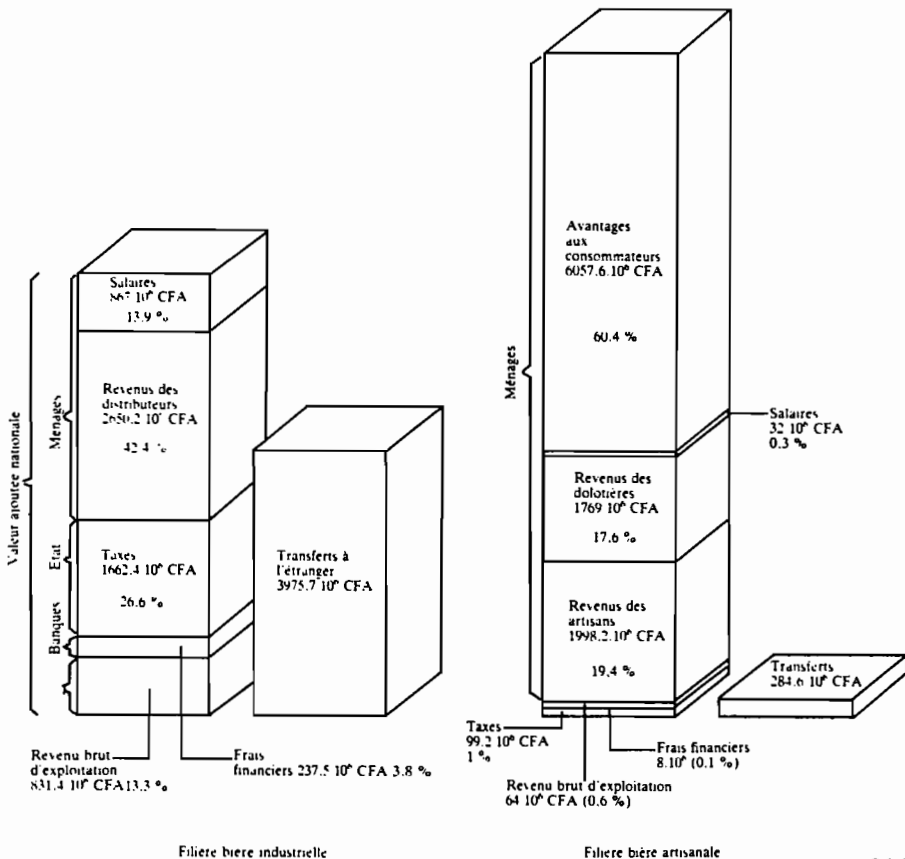
D'autre part, les transferts à l'étranger sont très élevés pour la filière industrielle : 3975,7.10⁶ CFA, soit 64 % de la valeur ajoutée nationale, tandis que pour la filière artisanale, ils ne représentent que 284,6.10⁶ CFA, soit 7 % de la valeur ajoutée nationale.

L'importance des transferts à l'étranger pénalise lourdement la filière industrielle. Le schéma, ci-après, permet de visualiser ces résultats.



Par rapport à ces résultats, une correction doit cependant être apportée. En effet, l'analyse précédente ne prend pas en compte les contraintes de prix liées à l'achat des produits et leurs implications en termes de revenus des ménages. De fait, il existe un certain écart entre le prix au consommateur de la bière, et celui du Dolo, ramené à l'unité de 66 cl (135 CFA en moyenne pour la bière, 55 CFA pour le Dolo).

L'achat d'une bouteille de bière en substitution à une quantité équivalente de Dolo entraîne donc pour le consommateur un coût supplémentaire. Le calcul de celui-ci sous-entend une parfaite substituabilité des produits, hypothèse qui sera par la suite discutée. Le plus à dépenser pour le consommateur est de $(135 - 55) = 80$ CFA par bouteille de 66 cl, soit pour une production de 75 720 000 bouteilles, un total de $6057,6 \cdot 10^6$ CFA. Cette somme, qui représente le désavantage aux consommateurs choisissant la bière, peut également être créditée à la filière artisanale comme un moins à dépenser équivalent à un supplément de revenus pour les ménages. Ceux-ci s'élèvent alors à $3799,2 \cdot 10^6 + 6057,6 \cdot 10^6 = 9856,8 \cdot 10^6$ CFA. La valeur ajoutée nationale progresse d'autant : $(3970,4 \cdot 10^6 + 6057,6 \cdot 10^6) = 10028 \cdot 10^6$ CFA, soit 1,6 fois plus que pour la filière industrielle. La tendance est ainsi inversée par rapport à l'analyse précédente comme l'illustre le schéma ci-après :



DISCUSSION DES RESULTATS

Trois aspects sont successivement abordés ci-après :

- les problèmes liés à l'application de la méthode au cas choisi.
- l'hypothèse de substituabilité des produits bière et Dolo et ses implications,
- le caractère réducteur d'une démarche qui rapporte les choix techniques à des enjeux strictement économiques.

Limites liées au cas

Si la méthode est bien adaptée aux activités industrielles monétarisées pour lesquelles on dispose d'éléments comptables, elle est plus problématique quand interviennent des échanges non-marchands. Dans le cas de la filière Dolo par exemple, les phénomènes de troc, crédits, dons divers, qui pourtant existent, ne sont pas isolés et identifiés. En fait, cela revient à considérer qu'ils se font au prix du marché observé.

Dans ce contexte, nous avons également pris comme hypothèse de calcul que toute la production de Dolo était vendue au détail, négligeant ainsi les quantités achetées en gros par les revendeuses et pour lesquelles les formes de rétribution sont complexes.

D'autre part, les données sur les activités artisanales ne peuvent être recueillies que par enquêtes, ce qui pose le problème de la fiabilité des témoignages oraux et de leur signification statistique. Les éléments sur la filière Dolo, par exemple, ont été obtenus à partir d'enquêtes réalisées par ALTERSIAL chez trois dolotières de Ouagadougou, complétées par les résultats d'autres recherches sur le thème (voir bibliographie). Les échantillons représentés restent cependant faibles par rapport à la réalité.

Pour la filière industrielle, une limite apparaît également, liée au caractère instantané des données recueillies : la période sur laquelle porte le calcul correspond à des conditions fiscales privilégiées qui pourraient être modifiées.

Enfin, il faut noter que la brasserie traite un produit déjà transformé, le malt, tandis que pour la filière artisanale, c'est le sorgho brut n'ayant subi aucune modification, qui est la matière première.

Limites liées à l'hypothèse de substituabilité

Nous avons vu que la prise en compte de l'avantage aux consommateurs pose le problème de la substituabilité des produits concernés. Celle-ci définit d'ailleurs la base même de la comparaison des filières dont l'intérêt repose sur l'existence d'une certaine concurrence entre les produits au niveau du marché. La substituabilité bière-dolo se pose en termes de :

- quantité : un litre de bière équivaut-il à un litre de Dolo ?
- qualité : la bière répond-elle au même besoin que le Dolo ?
- cible : quels sont les consommateurs concernés, y-a-t-il deux marchés distincts, partiellement ou totalement confondus ?

En fait, les enjeux socio-culturels liés aux produits et aux pratiques de consommation sont déterminants. La bière, produit industriel, de qualité constante et hygiénique, est considérée comme un élément de prestige social. Le Dolo, encore marqué par son caractère traditionnel, est associé aux cérémonies rituelles et de plus, souvent consommé comme boisson-aliment.

Ceci définit deux champs extrêmes : les populations à hauts revenus qui ne consomment pas le Dolo comme boisson courante et les situations — cérémonies diverses — dans lesquelles, seul le Dolo peut être consommé.

Entre les deux, il existe un champ où il peut y avoir substitution de la bière au Dolo, ce qui correspond à un marché partiellement confondu.

La limite se pose alors en termes de quantité car il faudrait alors déterminer si ce n'est pas le budget global « bière » qui reste constant — et donc les quantités consommées qui varient — quand un produit se substitue à l'autre.

Si l'évolution de consommation, passage du Dolo en tant que produit banalisé à la bière, existe réellement, l'hypothèse de substituabilité égale à 1, que nous avons prise comme base de calcul, reste à nuancer.

Limites d'une approche économique

La méthode choisie fait apparaître — pour la comparaison des filières — un critère économique d'efficacité : la valeur ajoutée nationale. Mais rapporter les choix techniques à des enjeux strictement économiques, a un caractère très réducteur.

En effet, la dynamique de toute filière technique ne peut être interprétée qu'à partir de quatre types de considérations :

- des aspects liés à la rationalité économique, soit du point de vue d'un entrepreneur, soit de celui de la collectivité ;
- des aspects liés aux rapports de force des acteurs sociaux en présence car toute technique ne se diffuse que si un individu ou un groupe la prend en charge. Elle est donc bien le lieu et le moyen privilégiés du contrôle des rapports sociaux ;
- des conditions d'évolution culturelle qui définissent tout objet technique comme le produit et l'enjeu de rapports entre cultures. Ce phénomène est d'autant plus important dans les villes, lieu perméable, favorable à la confrontation des cultures ;
- des conditions de cohérence technique qui posent le problème de la complexité technique et les possibilités attachées au milieu de reproduire et/ou d'entretenir le matériel nécessaire à la fabrication du produit concerné.

Si l'approche que nous avons suivie considère des enjeux économiques et permet une première ouverture au social en définissant les liens hiérarchiques entre les groupes sociaux intervenant, grâce aux calculs de la répartition de la valeur ajoutée nationale, elle n'a pas pour objectif de prendre en compte les facteurs de cohérence culturelle et technique sans lesquels l'analyse — en terme de choix techniques — reste incomplète.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) A. BADIEL, B. BOUGOUMA : *Brasserie traditionnelle en Haute-Volta*. ALTERSIAL-SIARC. 1983.
- (2) P. BARIS, P. BONNAL, M. PESDAY : *Aménagement des vallées des Voltas*. Ministère des relations extérieures, coopération et développement. Mission d'évaluation — novembre 1983.
- (3) I. GATTEGNO, J. MUCHNIK : *La fabrication du Dolo et l'économie de bois de feu*. Rapport de mission A.F.M.E. — ALTERSIAL. — 1983.
- (4) G. PALLIER : « Les dolotières de Ouagadougou ». CEGET, *Travaux et documents de géographie tropicale*, n° 7. 1972.
- (5) THIMBIANO : *Analyse des besoins en bois de Ouagadougou et rentabilité financière des plantations industrielles*. ISP. Ouagadougou. 1981.

ANNEXES

Données sur le fonctionnement d'une brasserie type

- *Année de référence* : 1982
- *Capacité maximale* : 500 000 hectolitres bière
- *Production* : 75 720 000 bouteilles de bières de 66 cl, 5 000 T drèches
- *Compte d'exploitation*

Brasserie

<i>Charges</i>	<i>10⁶ CFA</i>	<i>Produits</i>	<i>10⁶ CFA</i>
Matières premières et consommables : importées (valeur CAF) locales	2833 480	<i>Vente bières TTC</i> 75.720.000 × 100	 7572
Transport & commerce	400	<i>Vente drèches TTC</i> 5.000 × 400	 2
Frais de personnel	756		
Impôts, taxes, droits de douanes	1504		
Frais financiers	601		
Amortissements	500		
Revenu net d'exploitation	500		
Revenu brut d'exploitation	1000		
Total charges	7574	Total produits	7574

Distribution

Prix d'achat à la brasserie : 100 CFA.

Prix de vente moyen au consommateur : 135 CFA.

Revenu des commerçants $\approx (135 - 100) \times 75.720.000 = 2650,2 \cdot 10^6$ CFA

**FLUX DIRECTS ET INDIRECTS CRÉÉS
PAR LA FILIÈRE BIÈRE INDUSTRIELLE**

FLUX DIRECTS (10⁶ CFA)

IMPORTATIONS

2033

CONSOmmATIONS INTERMÉDIAIRES LOCALES

880

VALEUR AJOUTÉE

6511,2

- > Electricité : 340
- > Eau : 140
- > Transport & commerce : 400
- > Salaires : 756
- > Revenus des commerçants : 2650,2
- > Taxes : 1504
- > Frais financiers : 601
- > Revenu brut d'exploitation : 1000

DÉCOMPOSITION C.I. LOCALES

(d'après les taux inclus indiqués dans réf. biblio. n° 2)

FLUX INDIRECTS (10⁶ CFA)

10 ⁶ CFA	Electricité	Eau	Transport Commerce
Salaires	44,2	22,4	120
Taxes	61,2	25,2	72
Frais financiers	13,6	5,6	8
RBE	98,6	44,8	88
Valeur ajoutée	217,6	98	288
Importations	122,4	42	112
Total	340	140	400

IMPORTATIONS

276,4

VALEUR AJOUTÉE

603,6

- > Salaires : 186,6
- > Taxes : 158,4
- > Frais financiers : 27,2
- > Revenu brut d'exploitation : 231,4

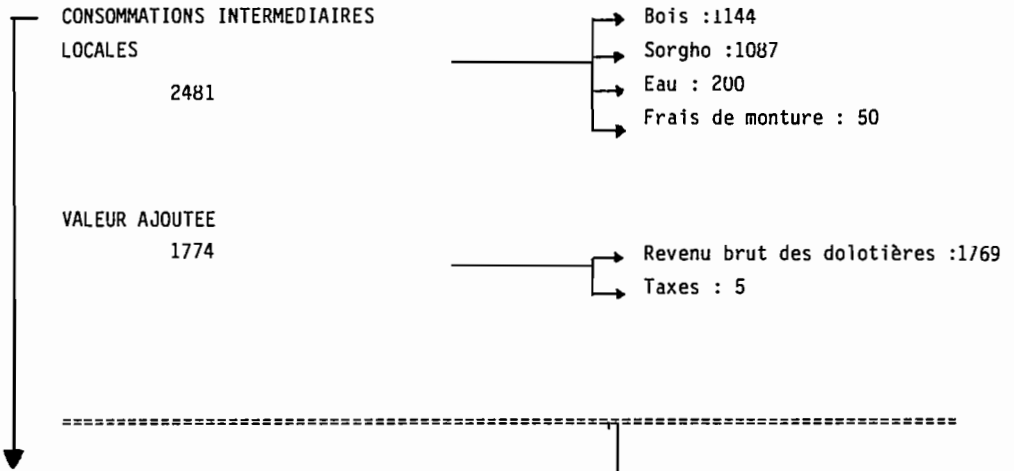
Données sur le fonctionnement d'un atelier type de fabrication de Dolo

- *Année de référence* : 1982
- *Capacité maximale* : 50 000 l/an
- *Production* : 83 300 Calebasses de 0,6 l
400 Calebasses de levures
- *Compte d'exploitation pour une capacité de 500 000 hl, soit l'équivalent de 1 000 ateliers types.*

<i>Charges</i>	<i>10⁶ CFA</i>	<i>Produits</i>	<i>10⁶ CFA</i>
Achat sorgho	1087	<i>Vente Dolo</i> 83 300 000 × 50 CFA	4165
Achat bois	1144		
Eau	200	<i>Vente levures</i> 400 000 003 225 CFA	90
Frais de mouture du sorgho	50		
Taxes	5		
Cagnotte pour remplacement du matériel	3		
Revenu net des dolotières	1766		
Revenu brut des dolotières	1769		
Total charges	4255	Total produits	4255

**FLUX DIRECTS ET INDIRECTS CRÉÉS
PAR LA FILIÈRE BIÈRE ARTISANALE**

FLUX DIRECTS (10⁶ CFA)



DÉCOMPOSITION C.I. LOCALES
(d'après taux inclus à partir de réf. biblio. n° 3)

10 ⁶ CFA	Bois	Sorgho	Eau	Frais de mouture
Salaires	—	—	32	—
Revenus artisans	972,4	978,3	—	47,5
Taxes	57,2	—	36	1
Frais financiers	—	—	8	—
RBE	—	—	64	—
Valeur ajoutée	1029,6	978,3	140	48,5
Importations	114,4	108,7	60	1,5
Total	1144	1087	200	50

FLUX INDIRECTS (10⁶ CFA)

IMPORTATIONS
284,6

VALEUR AJOUTÉE
2196,4

- Salaires : 32
- Revenus artisans : 1998,2
- Taxes : 94,2
- Frais financiers : 8
- Revenu brut d'exploitation : 64

Récapitulatif flux directs et indirects (optique intérieure)

10 ⁶ CFA	Filière industrielle			Filière artisanale		
	directs	indirects	dir+ind	directs	indirects	dir+ind
Salaires	756	186,6	942,6	—	32	32
Revenus dolotières	—	—	—	1769	—	1769
Revenus commerçants	2650,2	—	2650,2	—	—	—
Revenus artisans	—	—	—	—	1998,2	1998,2
Taxes	1504	158,4	1662,4	5	94,2	99,2
Frais financiers	601	27,2	628,2	—	8	8
RBE	1000	231,4	1231,4	—	64	64
Valeur ajoutée	6511,2	603,6	7114,8	1774	2196,4	3970,4
Importations	2833	276,4	3109,4	—	284,6	284,6

Optique nationale Calcul de la valeur ajoutée nationale

Filière industrielle

Part de la valeur ajoutée transférée à l'étranger

— Salaires directs : part des salaires des expatriés transférés, soit 75,6.10⁶ CFA.

— Frais financiers directs aux banques étrangères, soit 390,7.10⁶ CFA.

— RBE : rétribution des actionnaires étrangers, soit 400.10⁶ CFA.

Filière artisanale

Toute la valeur ajoutée est nationale.

Valeur ajoutée nationale et transfert à l'étranger créés par les filières bière industrielle et artisanale

		Filière industrielle Bière	Filière artisanale Dolo	Bière — Dolo
10⁶ CFA		Optique nationale		
Revenus non transférés à l'étranger	Salariés locaux expatriés	791,4 75,6	32 —	759,4 75,6
	Commerçants & artisans	2650,2	1998,2	652
	Dolotières	—	1769	-1769
Taxes		1662,4	99,2	1563,2
Frais financiers aux banques locales		237,5	8	229,5
RBE national		831,4	64	767,4
Valeur ajoutée nationale		6248,5	3970,4	2278,1
Transferts à l'étranger		3975,7	284,6	3691,1

TECHNOLOGIES AUTOCHTONES ET ARTISANAT ALIMENTAIRE URBAIN

Nicolas BRICAS, José MUCHNIK
ALTERSIAL

INTRODUCTION : URBI ET ORBI

Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne ou ailleurs a toujours constitué un problème majeur : dans la Rome ancienne ou à Tenochtitlan avant sa colonisation, à Paris au siècle des lumières ou à Tombouctou dans l'empire du Mali, les villes, les grandes métropoles, symboles et sièges du pouvoir, centre de circulation des marchandises, des informations et des capitaux, lieux d'échanges et d'effervescence culturelle, ont toujours dû être « assistées et servies » comme le dit F. Braudel (1) en se référant aux « Villes Monde ». Or, bien que le problème ait toujours existé, la qualité et les dimensions du phénomène sont aujourd'hui tout à fait nouvelles ; la fragilité du système a considérablement augmenté et la moindre perturbation, à quelque niveau de la chaîne, peut avoir de graves conséquences. Les exemples des révoltes de Tunis, de Saint-Domingue ou d'ailleurs, sont là pour le confirmer.

Le fait nouveau vient de ce que les grandes villes du Tiers-Monde ne se trouvent pas dans un rapport de force favorable pour se faire assister et servir comme c'était le cas des « Villes-Monde ». Elles dépendent plutôt de la bonne volonté des centres de domination mondiale qui gèrent désormais en contrepartie, les conditions financières et politiques de leur aide.

De plus, en Afrique, le phénomène d'urbanisation a pris une telle vitesse que l'agriculture locale ne peut plus suivre pour faire face à la demande urbaine croissante. Plus grave, il faut parler de la destruction des systèmes agraires traditionnels et de la crise des économies paysannes. La plupart des pays au sud du Sahara sont ainsi rentrés dans le cercle vicieux de la dépendance alimentaire.

(1) Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, éd. A. Colin, t. III, p. 20.

Ce type de constat pessimiste, issu d'analyses macro-économiques de la situation, n'est malheureusement pas très nouveau. Mais le catastrophisme de certains discours finit par poser quelques questions : comment les villes africaines comme Lagos, Abidjan ou Dakar, n'ont-elles pas déjà explosé sous le poids de l'entassement ? Comment continuent-elles à croître malgré l'endettement des pays pour les nourrir et les équiper, malgré la chute des productions vivrières ou l'absence de travail ? On a parfois un peu de mal à comprendre comment tout cela tient encore, comment, par exemple, des villes comme Cotonou ou Lomé ont amorti le choc du retour des émigrés expulsés du Nigéria en 1983. Il y a là, semble-t-il, tout un phénomène que l'on connaît mal. Les chercheurs et les développeurs ont eu tendance à sous-estimer la capacité des populations à gérer elles-mêmes leur crise.

C'est sur ces réponses endogènes que nous voulons nous pencher ici. Dans le domaine de l'alimentation, le maintien et l'évolution des technologies autochtones de transformation des produits agricoles et l'apparition de l'artisanat alimentaire urbain, font sans doute partie de ces inventions du quotidien qui méritent un peu plus d'attention.

UN FUTUR UTOPIQUE

Dans les années de l'après-guerre, puis dans les années 50, les choses paraissent plus claires. On appelait « *al pan, pan ; y al vino, vino* ». Les pays du Sud se lançaient vers le « développement » pour atteindre le « bonheur » promis par les pays « développés ». Ces derniers avaient encore la foi dans un progrès sans limite, auquel ils seraient conduits par le mythe technologique. Parallèlement, dans les pays de l'Est, le socialisme était encore un futur prometteur auquel le développement des « forces productives » sous la dictature du prolétariat devait conduire.

Or, on peut se demander si « les Dieux ne sont pas tombés sur la tête » ! Le développement dans les pays « avancés » ou ailleurs s'essouffle et avec lui les modèles techniques qu'il véhiculait. Conclusion peu originale si ce n'est pour souligner que la remise en cause de ces modèles n'est pas un privilège des pays du Sud mais qu'il concerne — on serait tenté de dire surtout — les pays industrialisés.

Dans ce débat, il ne s'agit pas, en fait, de questionner les manifestations extérieures de la technique en mettant l'accent sur le caractère plus ou moins « doux » ou « intermédiaire » de celle-ci. La question doit être beaucoup plus fondamentale et naît au-delà de la technique elle-même, car elle se situe au niveau idéologique et dépend, en dernière instance, des paradigmes de sociétés auxquelles nous aspirons. « ... C'est directement au niveau du système technique qu'il faut porter le débat, puisque l'expérience a montré que toute mutation

sociale qui n'entraîne pas une mutation du système technique est rapidement étouffée par la logique de ce système technique (2) ».

Le travail du technologue ne peut donc pas se limiter à proposer des solutions plus performantes pour lever des goulots d'étranglement d'un procédé de fabrication (presses à huile ou râpes à manioc par exemple). Il faut que ceci aille de pair avec une interrogation de base sur les rapports Homme-outil-matière (3).

On peut rêver à l'utopie de « l'humanisation des techniques » ; en attendant, la réalité nous impose de nous débattre avec le problème des stratégies agro-alimentaires, et celui des choix technologiques pour l'alimentation urbaine.

LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Dans les années 60, nourrir les villes apparaissait, pour les planificateurs, comme un problème simple à résoudre. On prévoyait d'importer des produits achetés à bas coût sur le marché mondial, en attendant que l'industrialisation agro-alimentaire entraîne l'agriculture vers un développement des cultures vivrières. Il faut dire que le Nord y trouvait bien son compte. L'agro-alimentaire euro-américaine en pleine expansion, proposait à l'Afrique ses usines et ses excédents.

Le bilan est aujourd'hui clair : les importations massives ont conduit à un endettement considérable ; quant à l'industrialisation, les espoirs dont elle était porteuse ont été déçus. Les premières unités mises en place (1930-1970) visaient, d'une part à exploiter les produits locaux pour l'exportation (huileries, sucreries, conserveries de poisson...), et d'autre part à transformer les produits importés pour le marché intérieur (minoteries de blé, boulangeries, usines de reconstitution de lait en poudre, brasseries...). Dans un cas comme dans l'autre, l'effet d'entraînement sur l'agriculture vivrière était nul voire négatif. C'est depuis quelques années, avec le discours dominant sur l'autosuffisance alimentaire, que les gouvernements se sont tournés vers la valorisation des produits vivriers pour le marché national : maïserie, milleries, usines de concentré de tomate, semouleries de manioc, rizeries, sont devenues aujourd'hui les nouveaux créneaux de l'industrialisation agro-alimentaire africaine. Or les premiers grands projets de ce type ont rencontré plus de problèmes qu'ils n'en ont résolus.

(2) Pierre Philippe Rey, Innovation technique et lutte des classes, in *Technique et Culture 2* Ed., Maison des Sciences de l'Homme, 1982, p. 170.

(3) Technique ; du grec « Techné » : fabriquer, produire. On peut définir la technique comme le rapport homme/outil/matière établi pour l'élaboration d'objets techniques (outils et procédés). Ou selon Leroy-Gourhan : « La technique est à la fois geste et outil organisés en chaîne par une véritable syntaxe qui donne aux séries opératoires à la fois leur priorité et leur souplesse. »

— *Très peu de création de main-d'œuvre* : au Sénégal, l'ensemble des industries alimentaires employait, en 1979, environ 6 800 travailleurs (dont 257 expatriés) pour une population dakaroise d'un million de personnes.

— *Gros problèmes d'approvisionnement* : les offices nationaux ou les coopératives d'approvisionnement associés aux usines n'ont jamais pu obtenir la faveur des producteurs pour la commercialisation de leurs produits : prix d'achat trop bas, normes de qualité trop strictes, refus de crédit... Au Bénin, la maïserie de Bohicon ne tourne toujours pas faute d'approvisionnement. Les milleries du Niger ou du Sénégal ont rencontré le même problème.

— *Difficulté de maîtrise technologique* : les équipements utilisés sont le plus souvent mal adaptés à la matière première locale. Les procédés très mécanisés sont incapables de reproduire la qualité et la variété des produits autochtones. L'usine de transformation du manioc de Toumodi en Côte d'Ivoire ne parvient pas à produire un attiéké semblable à celui de la filière artisanale ; pour s'en rapprocher, les ingénieurs de l'usine sont contraints d'aller acheter le levain pour la fermentation, au marché voisin, auprès des petits vendeurs.

— *Rentabilité financière incertaine* : la surcapacité des usines, par rapport à la disponibilité en matière première ou au marché, entraîne des charges d'amortissement très élevées, le potentiel de production n'étant exploité qu'à 30 ou 40 % maximum. La nécessité de rester compétitif par rapport aux mêmes produits proposés par le secteur artisanal, aggrave cette situation. Au Congo, l'usine de Mantsoumba produit un fofou de manioc vendu au consommateur à 240 FCFA le kg (1983), après une subvention de l'Etat de 200 FCFA par Kg. Le fofou artisanal est vendu, lui, à 120 FCFA le kg environ.

De même, la concurrence des produits importés a contraint les industries locales à faire appel à des subventions voire à des mesures protectionnistes. C'est ainsi que le concentré de tomate de la CEE est interdit de vente au Sénégal pendant la campagne maraîchère. En réalité, le commerce parallèle et la contrebande continuent d'approvisionner Dakar en concentré italien, moins cher et de meilleure qualité que le produit sénégalais.

D'une façon générale, il apparaît bien que les filières vivrières ne sont ni adaptées, ni préparées à intégrer un maillon industriel. Les grands projets ont été parachutés dans un système agro-alimentaire déjà très organisé, sans parvenir à lui imposer leurs logiques de fonctionnement. Il faut dire que les filières déjà en place sont peu connues car on s'interroge toujours aujourd'hui sur les performances du commerce privé, sur les méthodes de transformation des produits locaux, sur l'importance de l'approvisionnement non marchand etc.

L'ARTISANAT ALIMENTAIRE URBAIN, UN SECTEUR DIVERSIFIÉ ET OMNIPRÉSENT

C'est en fait avec la remise en cause du modèle de développement industriel, que l'on commence à se rendre compte que les populations urbaines n'ont pas attendu la mise en place des offices nationaux, des usines ou des supermarchés, pour se nourrir. Les habitants de Dakar, Lagos, Brazzaville ou Abidjan ont développé spontanément des réponses à leurs problèmes. Il y a là un ensemble d'activités qui prend les formes les plus diverses : on peut y distinguer :

- des structures d'approvisionnement : grossistes, transporteurs ;
- une petite transformation : fabrication d'attiéké, gari, chikwan-gue, couscous, poisson fumé... ;
- une petite restauration : restauration de rue, gargotes, dibiteries (viande grillée), tanganas (petits déjeuners)... ;
- un micro-commerce : tabliers, vendeurs ambulants... ;
- des prestations de service : meuniers, transporteurs, frigorifiques de marchés ; et des fournisseurs de produits complémentaires : feuilles d'emballage, charbon de bois...

A Dakar, par exemple, on estime l'importance de ce secteur à 40 à 50 000 emplois sur une population active de 500 000 personnes. Ces activités se retrouvent, à différents niveaux, dans toutes les filières alimentaires. Mais ce qui frappe particulièrement l'observateur, est la place prépondérante qu'y tiennent les produits autochtones. La quasi totalité des produits locaux sont transformés avec des procédés et des outils mis au point par les populations en fonction de leurs besoins. A la spécificité des goûts, des textures, des formes de produits de chaque groupe ethnique, correspond une diversité des techniques ; richesse que l'industrie alimentaire a, bien souvent, été incapable de reproduire. Quelques exemples présentés dans le tableau ci-contre servent à illustrer cette situation.

Il est bien difficile de déterminer avec précision la place que tiennent les aliments cités précédemment dans la ration alimentaire des populations urbaines. On ne peut nier l'importance prise par les produits importés ou industriels (riz, pain de blé, pâtes, huile raffinée...), mais il serait faux de parler de leur domination dans toutes les villes africaines. La diversité des situations interdit d'évoquer un modèle général d'évolution. Konakri ne suit pas le même chemin que Tananarive, Douala n'est pas comparable à Nouakchott.

A Dakar, par exemple, les plats à base de mil ne représentent plus que 10 à 20 % des plats à base de céréales (riz et pain ont acquis une place dominante) ; tandis qu'au contraire, à Abidjan, on assiste à une croissance des tubercules traditionnels (manioc, banane plantain) au détriment des céréales (maïs, blé). L'approvisionnement de la capitale en attiéké est évalué à 70 t par jour et sa préparation occupe environ 4 000 femmes.

<i>Matière première</i>	<i>Forme du produit</i>	<i>Quelques exemples par pays</i>
CEREALES Mil Sorgho	farines, semoules couscous galettes pâtes bières	soungouf, sankhal (Sénégal) céré, tchiakri, karao (Sénégal) kisra (Soudan), waina (Nigeria) tô (Burkina) dolo (Burkina), fourdou (Cameroun)
Maïs	boules galettes bières	akassa, ablo (Bénin, Togo) kita (Ethiopie) chapalo (Bénin)
Tef	galettes	(Ethiopie)
TUBERCULES		
Manioc	farine semoule couscous pain	foufou (Congo) gari (Nigéria, Bénin) attiéké (Côte d'Ivoire) chikwangue (Congo)
Plantain	frites	aloko (Côte d'Ivoire)
Ensete	pâte fermentée	(Ethiopie)
Banane	bière	cibitoké (Burundi, Rwanda)
PROTEINES ANIMALES		
Viande	lamelles séchées	kiliss (Niger), agouti (Bénin)
Poisson	fermenté, séché fumé	guedj, ketiakh (Sénégal) metorah (Sénégal)
OLEAGINEUX		
Palme	huile de palme huile de palmiste	(Sénégal, Côte d'Ivoire, Nigéria, Cameroun...)
Karité	beurre	(Mali)
Sésame	huile	(Mali)
Coprah	huile	(Bénin, Ghana)
Arachide	huile	(Sénégal, Bénin)
DIVERS		
Soumbala	« moutarde »	nekhé (Mali, Sénégal), nété (Bénin)
Palme	vin	sodabi (Bénin)

A Brazzaville, l'aliment de base reste le manioc consommé sous forme de chikwangue ou de foufou malgré la concurrence du pain de blé. A Ouagadougou la fabrication de la bière de sorgho, le dolo, occupe environ 600 femmes ; sa consommation est estimée à plus de 200 litres par personne et par an.

Enfin à Cotonou, une récente enquête exhaustive fait apparaître que la seule transformation des produits locaux et leur revente sur les marchés ou dans les rues de la ville, occupent environ 10 000 femmes. Le tableau ci-dessous montre la diversité des produits proposés :

RECENSEMENT DES PRÉPARATRICES ET VENDEUSES DE PRODUITS ALIMENTAIRES
DANS 2 DISTRICTS DE COTONOU.

<i>Produits</i>	<i>Nombre de femmes</i>
Akassa (pâte de maïs)	629 P.V.
Gari (semoule de manioc)	744 V.
Chapalo (bière de maïs)	262 P.V.
Huile de palme	227 V.
Huile d'arachide	278 V.
Mawé (pâte de maïs fermenté)	147 P.V.
Tapioca	120 V.
Sodabi (alcool de palme)	46 V.
Ablo (boulettes de maïs)	59 P.V.
Galettes d'arachide	209 V.
Gâteau de haricot	97 P.V.
Andou (boulettes de maïs)	43 P.V.
Tofi de coco (confiserie)	46 P.V.
Fintin (moutarde de nékhé)	92 V.
Nougat d'arachide	51 P.V.
Massa (beignet de maïs)	50 P.V.
Huile de palmiste	23 V.
Adowé (pâte de haricot blanc)	31 P.V.
Kandji (galettes)	66 P.V.
Galettes de maïs	89 P.V.
Talé talé (beignets de banane)	6 P.V.
Beignets divers	78 P.V.
TOTAL	3528

Enquête effectuée sur les districts 4 et 5 de Cotonou
Cotonou comprenant 6 districts, on peut estimer le nombre de femmes concernées par cet artisanat à 10 000 pour toute la ville.

P.V. : préparatrice, vendeuse.

V. : revendeuse.

Source : voir note (4).

Ces quelques exemples ne sont pas des exceptions. Il suffit de se promener sur les marchés des villes africaines pour se rendre compte de l'importance de ces produits et techniques. Il est un peu rapide d'affirmer que l'évolution des styles alimentaires en milieu urbain ne

(4) Mathurin Nago, Recensement et valorisation des technologies traditionnelles au Bénin. Projet associé Faculté des Sciences Agronomiques de l'UNB-ALTERSIAL, septembre 1984.

s'oriente que vers les produits importés. La réalité révèle des comportements plus complexes où se manifestent à la fois une réappropriation des modèles étrangers et une invention de nouvelles pratiques spécifiques (5).

UNE DYNAMIQUE ENDOGENE

« Il est bien certain qu'aucune période, aucune culture n'est absolument stationnaire. Tous les peuples possèdent et transforment, améliorent et oublient des techniques suffisamment complexes pour leur permettre de dominer leur milieu, sans quoi ils auraient disparu depuis longtemps » (6).

Citer Lévi Strauss évite d'insister sur le fait que le concept de technologie autochtone (7) n'est pas assimilable à un retour au passé ou à des formes de productions ancestrales. Il renvoie au contraire à la capacité d'une société de générer du dedans des réponses techniques, à se les approprier, et à les maîtriser. Il ne s'agit pas pour autant de refuser l'idée selon laquelle les systèmes techniques peuvent évoluer à partir d'apports extérieurs ; de ce point de vue, le milieu urbain est justement un lieu d'innovations important du fait du brassage culturel qui s'y opère. L'idée est surtout de reconnaître aux populations — c'est-à-dire ceux que l'on considère habituellement comme dominés, soumis, passifs — une capacité de gérer leur quotidien selon des logiques propres.

Quels ont donc été les changements induits par l'urbanisation ? Quels ont été les réponses endogènes aux nouvelles données de la ville ? Ce sont les questions que nous voulons aborder ici, en mettant en relief certains aspects étroitement liés au processus d'urbanisation.

Constitution d'une dimension Temps-Espace urbaine

Le problème ici, n'est pas tant de comptabiliser si les populations urbaines ont plus ou moins de temps, en terme absolu, par rapport à la vie rurale, mais d'avantage de comprendre les changements en ville des notions de durée, de rythme, et de fréquence, en d'autres termes les changements de la représentation du temps et des valeurs qu'on lui attribue. On constate ainsi une tendance à l'occupation du « temps

(5) Voir à ce propos l'article de Michèle Odey et Nicolas Bricas : A propos de l'évolution des styles alimentaires à Dakar, Contribution au séminaire *Nourrir les Villes en Afrique sub-saharienne*.

(6) Claude Lévi-Strauss, *Race et Histoire*, Collection Médiations, Paris, 1978, p. 66.

(7) Autochtone, de auto : propre et de Khtôn : terre ; originaire d'un pays ou d'une région. On trouvera un développement du concept de « technologie autochtone » dans José Muchnik, *La transformation du manioc, technologies autochtones*. P.U.F., Collection Techniques Vivantes, Paris, 1984.

mort » par des activités qui le « valorisent ». Ce phénomène a lieu dans un espace plus dense, avec des populations plus concentrées, ce qui induit des marchés plus rapprochés, fonctionnant en continu, à la différence des zones rurales où ceux-ci ne se tiennent qu'une à deux fois par semaine. Le changement et l'éloignement des marchés, facilite ainsi le développement de l'artisanat alimentaire comme activité marchande régulière.

Accentuation de la stratification sociale et besoins monétaires supplémentaires

De nombreux auteurs ont constaté que le phénomène de distinction sociale s'accroît en ville. Il se développe une couche sociale avec un certain pouvoir d'achat, qui crée ainsi une demande solvable pour de nouveaux produits. Il y a, de plus, un effet d'imitation ou d'entraînement du reste de la population, avec pour conséquence une augmentation des besoins. A Dakar, par exemple, la farine et le couscous de mil préparés par les femmes Sérères et vendus sur les marchés étaient, au départ, davantage destinés aux familles riches qui refusaient d'en préparer elles-mêmes par manque de compétence ou de temps. Progressivement, l'augmentation de la demande a stimulé le développement de ce type de préparation artisanale. D'un côté le marché s'est étendu à des couches sociales moins favorisées, de l'autre, la création de cette activité marchande a permis à davantage de femmes de mieux couvrir leurs besoins monétaires.

Si l'artisanat alimentaire s'est fortement développé avec l'urbanisation, c'est qu'il offre des produits et des services correspondants aux nouveaux styles de vie : il faut nourrir les travailleurs éloignés de leur domicile, approvisionner les marchés de quartier, répondre à l'impossibilité des citoyens de se livrer à certaines préparations.

Autant de situations nouvelles qui laissent la place à l'invention. Car il faut souligner ici la capacité de changement et l'adaptation des techniques autochtones et des modes traditionnels d'organisation sociale du travail. En quoi ont donc consisté ces changements ?

Au niveau des outils et des procédés

Il y a eu recours à la mécanisation de certaines tâches longues et pénibles, ce qui a permis d'augmenter la production et de répondre à la demande croissante. C'est le cas de la mouture des céréales, du râpage ou du broyage des tubercules, du pressage de certains oléagineux (noix de palme, arachide...). L'exemple de l'introduction des moulins à céréales au Sénégal, illustre bien ce phénomène :

Le couscous de mil, plat traditionnel des ruraux sénégalais, est préparé à partir d'une farine broyée manuellement, après un décorticage humide des grains. L'opération de mouture au mortier-pilon, trop

longue et pénible, a été progressivement remplacée, d'abord dans les villes, par un broyage au moulin mécanique. De petits ateliers artisanaux de meunerie se sont ainsi multipliés dans les quartiers et le ronflement des moteurs a remplacé les coups rythmés du pilage. Les exigences de cette nouvelle technique ont induit un changement du procédé de fabrication. Après avoir décortiqué et lavé le grain, il faut désormais le faire sécher pour éviter de boucher la grille-tamis du broyeur. Les préparatrices de couscous reconnaissent elles-mêmes l'influence sur le goût de ce changement technique. Malgré cela, elles préfèrent le moulin qui permet de traiter une plus grande quantité avec une importante économie de temps et de travail.

Au niveau de l'organisation sociale de la production

La production artisanale s'accompagne généralement d'une division sociale du travail ; il y a parcellisation des procédés et spécialisation des opérations.

Prenons l'exemple de la fabrication du dolo (bière de sorgho) au Burkina. Sa préparation est très complexe et demande environ 10 jours de travail : maltage, brassage, fermentation, décantation.... En ville, à Ouagadougou, des femmes se sont spécialisées dans le maltage du sorgho et vendent un produit déjà prêt à brasser aux dolotières proprement dites. Celles-ci, à leur tour, font appel à un meunier ambulant qui passe avec son broyeur sur une brouette pour moudre les grains germés en farine. La chaîne opératoire, qui en milieu rural était entièrement maîtrisée par la préparatrice, a donc éclaté entre différents artisans en milieu urbain.

Au niveau de la commercialisation

Le dynamisme et l'efficacité des réseaux de commercialisation et de distribution en ville ont contribué dans une large mesure, à la réussite des activités artisanales de transformation.

C'est le cas, par exemple, de l'attiéké en Côte d'Ivoire : rappelons que l'approvisionnement d'Abidjan pour ce produit est évalué à 70 t. par jour. 70 t. acheminées par un complexe réseau de transporteurs associés aux transformatrices, de grossistes et de détaillants : chacune des productrices, à tour de rôle, se rend sur le marché d'Abidjan, à charge pour elle d'écouler la production de plusieurs autres. Les grossistes achètent la production d'attiéké à la paysanne et la revendent aux détaillantes mais également aux collectivités : universités, casernes, hôpitaux, restaurants (maquis). Issues le plus souvent de quartiers populaires, les grossistes ont l'avantage de se trouver sur place et de bien connaître les marchés et les différentes possibilités d'écoulement du produit. Elles se trouvent dès 4 heures du matin sur les marchés pour réceptionner l'attiéké provenant des villages. Elles ont, en général,

l'atout de parler couramment plusieurs langues locales, ce qui est très important pour leur rôle d'intermédiaire.

Au niveau de l'organisation de la filière

Le développement de l'artisanat alimentaire a entraîné l'organisation de divers types d'activités tant en amont qu'en aval de la transformation.

A Cotonou, devant la longueur de préparation de l'akassa (boulette de maïs fermenté), s'est développé un artisanat de fabrication de ce produit pour la vente sur les marchés. Il s'agit en réalité d'un véritable système où certaines opérations qui, en milieu rural étaient assurées par la seule ménagère, ont été déléguées à des artisans spécifiques ; c'est ainsi qu'autour de la fabricante elle-même, gravitent :

- des transporteurs qui approvisionnent la préparatrice en maïs ;
- des préparatrices de feuilles d'arbre traitées pour l'emballage ;
- des récupérateurs de cannettes en aluminium coupées en deux pour la mise en forme du produit ;
- des meuniers pour le broyage du maïs ;
- des fournisseurs de charbon de bois, de levure, d'ustensiles de cuisine spéciaux ;
- etc.

Nous pourrions multiplier les exemples d'innovations dans l'artisanat alimentaire urbain (8). Ce qu'il faut retenir, c'est le dynamisme de ces filières, dû, en grande partie, à leur caractère endogène et à leur souplesse de fonctionnement.

Les populations ont su trouver des formes d'activités adaptées à leurs besoins. Pour un grand nombre d'entre elles, les barrières d'entrée sont réduites (faible investissement de départ), le travail est souvent réalisé à domicile permettant de concilier activités domestiques et artisanat marchand ; enfin, les femmes, très présentes dans ce secteur, y valorisent leur savoir-faire et y conservent une maîtrise technique.

Mais ce secteur ne doit pas pour autant être considéré uniquement comme un ensemble d'activités temporaires. Certes, le micro commerce est assuré essentiellement par des migrants saisonniers qui ne restent que quelques mois en ville ; en revanche les petits métiers pour lesquels l'investissement de départ est plus élevé, sont considérés comme de véritables professions permanentes et non marginales ; considérées comme telles par les artisans, et seulement par eux ; car en fait, pour les planificateurs, ce type d'activités n'ayant aucun caractère formel, leur existence pure et simple est quasiment niée.

(8) Voir par exemple : Isabelle Gattegno, Rapport de mission Haute-Volta, *La fabrication du dolo et l'économie de bois de feu*, ALTERSIAL, Assoc. Bois de Feu, Massy, 1984. Alain Auger, Le ravitaillement vivrier traditionnel de la population africaine de Brazzaville, in *La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar*. Talence, 1970. Ed. CNRS, 1972, pp. 237-298. Pierre Philippe Rey, Innovation technique et lutte des classes, in *Techniques et Cultures*, op. cit.

D'ailleurs, toute l'ambiguïté de la prise en compte de ce secteur dans les politiques alimentaires tient dans la volonté de valoriser le dynamisme d'artisans insaisissables. Les projets de développement étatiques ont toujours emprunté la voie du « formel » et de l'« officiel ». Et lorsque l'on veut aujourd'hui trouver des moyens d'encourager des initiatives spontanées, dont l'une des forces est justement l'« informalité » et la non reconnaissance institutionnelle, on se trouve confronté au paradoxe du « soyez spontanés ! ».

Il s'agit donc d'abord de reconnaître l'existence de cet artisanat, de comprendre ensuite ses logiques de fonctionnement et de reproduction, et d'étudier l'environnement dans lequel il s'insère ; car il est impossible de mettre en évidence les contraintes pesant sur de telles activités sans les relier à l'ensemble du complexe agro-alimentaire, et de façon plus générale, à la dynamique urbaine.

LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'ARTISANAT ALIMENTAIRE

Poser le problème du rôle de l'artisanat alimentaire dans l'économie des villes africaines, comprendre son évolution et ses perspectives de développement nous plonge dans le débat théorique sur le secteur dit « informel ». Schématiquement, celui-ci tourne autour de la question de savoir si, même en dernière instance et au-delà des apparences, l'artisanat est soumis ou non au capital dans sa logique de fonctionnement et de reproduction.

Dans ce débat, nombreux sont les économistes qui affirment que le secteur capitaliste produit volontairement un secteur artisanal pour en extraire la plus-value par transfert de valeur, c'est-à-dire par un mécanisme d'échange inégal. De plus, la « petite production marchande » permettrait d'abaisser le coût de la reproduction de la force de travail ; son maintien serait dû uniquement à des expédients (non amortissement des moyens de production par exemple) et au processus d'exploitation en cascade.

Ce type d'analyse fonctionnaliste conduit à deux positions concernant l'avenir de ce secteur :

— Enfermé dans une position de pôle dominé, le secteur artisanal est voué à se reproduire sous une forme continuellement stagnante ou régressive. Le mode de production capitaliste se développant, il condamne, à terme, les petits producteurs à disparaître.

— L'autre position, reconnaissant dans l'accroissement du secteur dit « informel » un processus de marginalisation, défend l'idée que ce

« sous-prolétariat urbain » constitue une classe potentiellement révolutionnaire (9).

En dehors des thèses de la surexploitation qui n'expliquent le rôle de l'artisanat que par le capital, il faut reconnaître un courant de pensée dérivé des théories néo-classiques ; celui-ci raisonnant en termes d'allocation optimale des ressources, voit dans le secteur « informel » un ferment des industries de demain. Il suffit de laisser jouer le dynamisme des petits producteurs, en limitant l'emprise de l'Etat, pour voir apparaître une classe prometteuse d'entrepreneurs.

Nous voulons donc ici, souligner quelques points concernant le fonctionnement de l'artisanat alimentaire, qui nous invitent à penser que ce secteur a peut-être une autre logique et une certaine autonomie... Avant tout, nous voulons évoquer la spécificité des activités alimentaires dans l'ensemble de l'artisanat urbain.

La plupart des études sur le secteur dit « informel » ont porté sur des activités masculines, fixes, employant des apprentis ou salariés et nécessitant un investissement de départ en matériel spécifique... Les théories avancées par les chercheurs se sont donc appuyées sur ce qu'on a appelé alors le « secteur non structuré moderne ou évolutif » (réparation automobile, maçonnerie, menuiserie, fondeurs, transporteurs...)

L'artisanat alimentaire ne rentre pas entièrement dans ce champ d'investigation et ce, pour trois raisons principales :

— D'abord son histoire, qui remonte bien avant les débuts de l'urbanisation. Alors que maçons, menuisiers etc. sont apparus et se sont développés avec la création des villes, les activités de production alimentaire marchande existaient déjà dans le monde rural.

— Ensuite la nature même de ces petits métiers, tenus, nous l'avons dit, le plus souvent par des femmes et reprenant généralement des pratiques domestiques (procédés de fabrication, techniques), leur confère une intégration très importante dans l'économie familiale. Ceci a des conséquences sur la problématique d'évaluation de ces activités.

— Enfin, alors que pour la plupart des activités artisanales urbaines la matière première provient du secteur industriel ou d'importations, la petite transformation valorise au contraire les productions locales et en particulier les produits vivriers du monde rural.

Trois particularités qui donnent donc à ce secteur une spécificité par rapport aux activités jusqu'ici étudiées.

Les résultats présentés ci-dessous, sont le produit d'une étude sur

(9) A propos du débat théorique sur le secteur « informel », voir : Philippe Hugon, Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital, peut-on dépasser le débat ? in *Revue Tiers Monde*, n° 82, 1980, pp. 229-260. Philippe Hugon, Secteur souterrain ou réseaux apparents, in *Vivre et survivre dans les villes africaines*, P.U.F., Collection Tiers Monde IEDES, Paris, 1982.

l'artisanat alimentaire réalisée à Dakar (10). Nous voulons tenter, à ce niveau, de répondre à deux questions :

— quelles sont les barrières d'entrée économiques pour entreprendre une activité et quelle est la capacité d'accumulation des artisans ?

— quelles sont les formes originales de l'organisation sociale de la production ?

Investissement de départ et capacité d'accumulation du capital

La plupart des premières activités des artisans interrogés sont d'un accès facile en égard au faible capital investi. En l'absence de toute reconnaissance institutionnelle, les petits producteurs n'ont pas accès au crédit officiel. A défaut d'économies propres, le fonds de roulement nécessaire à un vendeur ambulant ou à une fabricante de beignets est souvent avancé par un parent plus fortuné. Les revenus tirés sont en

ORIGINE DU CAPITAL DE DÉPART

Activités (nombre enquêtés)	Investis- sement moyen en F CFA	Propres économies		Apports extérieurs		
		activités antérieures	autres	Succession	Aide de parents	Emprunt à crédit
Tanganas (8)	20 000	0	4	2	2	0
Restaurateur de plein air (12)	30 000	2	3	1	3	1
Dibiteries (10)	50 000	9	1	0	1	0
Gargotes (19)	60 000	8	3	3	4	2
Restaurants (13)	300 000	8	5	0	0	1
Total :*		27 (43,5 %)	16 (26 %)	6 (10 %)	10 (16 %)	4 (6,5 %)
(62)		43 (70 %)		20 (32 %)		

* Le total des pourcentages est supérieur à 100, plusieurs réponses pouvant être données.

(10) Nicolas Bricas avec la collaboration de Roland Treillon et José Muchnik, *Dynamique et rôles de l'artisanat alimentaire à Dakar*, ALTERSIAL, ENSIA, GRET, Massy, 1984.

général faibles et permettent tout juste le maintien de l'activité sur le marché (compensation des variations de prix) et la survie de l'artisan.

Cependant, on constate que pour les petits métiers fixes (restauration, meunerie...), l'origine du capital de départ provient dans presque la moitié des cas d'une accumulation au cours d'activités antérieures.

Il y a donc, chez certains petits producteurs qui apparaissent à première vue comme temporaires et en situation de survie, une capacité d'accumulation.

Ainsi, on constate que les petits métiers pour lesquels l'investissement initial ne dépasse pas 15 000 F. CFA sont à 70 % des premières activités en milieu urbain (44 cas sur 62 interrogés). Par contre, les plus gros artisans (investissement supérieur à 15 000 F. CFA) ont, dans plus de la moitié des cas, déjà exercé un petit métier (généralement micro-commerce).

Le chemin n'est pourtant pas tracé pour le migrant démuné qui commence à vendre des brochettes pour finir « patron d'industrie ». Tous les artisans enquêtés ont souligné la difficulté de ne pas céder à la pression sociale et aux nombreuses sollicitations dont ils font l'objet dès que leurs revenus augmentent.

Il apparaît, en fait, qu'au-delà de la nécessité de survivre, entreprendre une activité en milieu urbain est une manière de s'y faire reconnaître, de s'intégrer dans un tissu de relations sociales. Le revenu des artisans fixes est finalement peu réinvesti dans des activités productives. Une fois installé, considérant qu'il a enfin un véritable métier, le petit producteur continue à entretenir et développer son réseau de relations ; les bénéfiques sont alors utilisés en dépenses sociales (hébergement, prêts, baptêmes, mariage, pèlerinage...). Pour les femmes, la volonté d'acquérir un budget propre au sein du ménage est un élément fondamental dans le choix d'entreprendre une activité.

A partir d'un certain niveau d'investissement et donc de revenu, l'ascension dans la « hiérarchie » de l'artisanat reste faible, comme le montrent les années d'ancienneté de différents petits producteurs et comme l'explique une vendeuse de riz au poisson sur le marché N'Guelaw à Dakar :

« J'ai 50 ans. Je me suis installée il y a 30 ans sur le marché où j'ai commencé à vendre des plats pour les manœuvres et les vendeurs. Maintenant ça marche bien, je gagne ma vie, c'est mon métier. Même si parfois c'est dur et que je ne gagne pas assez, je ne veux pas « trahir » et je continuerai à vendre du « ceeb ». Mes revenus sont variables mais je peux nourrir ma famille, dépenser pour mes toilettes et épargner. J'ai pu me construire une maison et j'ai été à la Mecque grâce à mes ventes. Je suis bien placée ici, je connais les clients et j'aime ce métier. Je resterai là s'il plaît à Dieu. »

ANCIENNETÉ DANS L'ACTIVITÉ

Activité	Ancienneté moyenne en année	Répartition			Nombre d'interrogés
		1 an	1 à 5 ans	5 ans	
Beignets	1.90	5	4	1	10
Brochettes	2.77	0	9	0	9
Lait caillé	9.90	1	6	4	11
Plats préparés	10.30	2	3	8	13
Couscous	12.96	1	3	26	30
(1) Moyenne, petite transformation	9.07	9	25	39	73
Tanganas	3.34	2	4	2	8
Gargotes	4.02	5	16	10	31
Restauration de plein air	6.20	1	4	6	11
Dibiteries	10.33	0	4	5	9
(2) Moyenne restauration	5.08	8	28	23	59
Moyenne(1) et (2)	7.28	17	53	62	132

Les formes originales de l'organisation sociale de la production

Dans plusieurs pays africains, des projets agro-industriels se sont trouvés en situation de concurrence avec le secteur artisanal. Le résultat s'est souvent concrétisé par la mise en difficultés des entreprises industrielles qui ne parvenaient pas à rester compétitives (usines de manioc, de farine de mil, abattoirs, huileries de palme...). Il est intéressant, à ce propos, de souligner la réaction des industriels : « Les artisans ne respectent pas la règle du jeu ! ». Et finalement, dans la plupart des cas, l'arbitrage de l'État n'a pu se faire qu'avec des mesures politiques, en faveur du secteur industriel : interdiction de la production artisanale d'huile de palme en Côte d'Ivoire, de la commercialisation privée des céréales au Sénégal, de l'abattage non déclaré...

A quelle règle du jeu répond donc l'artisanat alimentaire ? Tout d'abord, nous voulons attirer l'attention sur le caractère hétérogène de ce secteur. La diversité des activités ne permet pas de parler d'une logique uniforme de l'artisanat. Le micro commerce n'est, par exemple, pas toujours comparable à la petite transformation, ou aux prestations de services.

Il y a, de plus et de toute évidence, une difficulté méthodologique à rendre compte de l'hétérogénéité des logiques de fonctionnement des

petits métiers. L'emploi des notions de salaires, productivité, temps de travail posent problème dans le cas d'activités fortement intégrées à l'économie domestique.

Nous voulons ici insister sur quelques traits spécifiques au fonctionnement de l'artisanat de transformation.

— En dehors des barrières d'entrée économiques (investissement de départ), l'appartenance ethnique et les relations de parenté jouent un rôle non négligeable pour entreprendre une activité. On constate ainsi que certains petits métiers sont tenus par des groupes relativement fermés. La fabrication d'attiéké en Côte d'Ivoire est détenue par les femmes Adioukrou, les chevillards au Sénégal sont Maures, alors que les tueurs sont souvent Peulhs et castés, etc.

Malgré le brassage ethnique opéré par le milieu urbain, l'empreinte culturelle de certaines activités demeure.

— Les relations de parenté se retrouvent également dans la division sociale du travail au sein des activités. Le concours d'une main-d'œuvre familiale et le système de l'apprentissage contribuent à abaisser les coûts de production. Il serait pourtant un peu rapide de parler d'exploitation en cascade, comme nous y invitent certains auteurs, sans resituer ce phénomène dans les relations de solidarité du milieu urbain.

— De nombreux économistes tendent à réduire le problème de la concurrence artisanat-industrie au seul différentiel de prix. Nous voulons tout d'abord rappeler les difficultés fréquemment rencontrées dans la mesure des prix des produits artisanaux, qui doivent conduire à une grande prudence pour ce type d'analyse.

Le prix pour un même produit varie sensiblement dans la journée, dans le mois et dans l'année (parfois du simple au double). De plus, les vendeurs compensent partiellement ces variations, par un changement des unités de mesure pour un même prix.

Ainsi, les vendeuses de farine de couscous de mil limitent les effets d'une hausse des prix de la matière première en utilisant pour un même prix de plus petites boîtes de conserve, réduisant ainsi le volume de l'unité.

Dans la comparaison des produits substituables (exemple couscous de mil, brisure de riz) doivent intervenir les notions d'appétence et de digestibilité. Il n'est pas toujours possible de comparer les produits à poids égal, sur la base de leur seul prix. A Dakar, pour nourrir un même nombre de personnes, la ménagère utilise davantage de riz que de couscous de mil.

Enfin, nous voulons mentionner l'effet solidarité fréquemment rencontré chez les vendeuses de marché. Un excès de concurrence ne provoque pas forcément une baisse des prix ; il peut y avoir accord tacite entre les vendeurs d'un même produit pour maintenir un certain niveau

de prix. C'est le cas, par exemple, des vendeuses de poisson frais qui, sur un même marché, s'entendent de façon plus ou moins intuitive sur un prix plancher. De plus, on observe souvent une entraide entre les vendeuses qui remplacent une collègue absente ou malade ou qui, ayant vidé leur panier en fin de journée, aident celles qui n'ont pas tout écoulé.

Cette solidarité va même, dans certains cas, jusqu'à une parcellisation spatiale ou temporelle du marché : afin que toutes les vendeuses puissent garder leur emploi et leur niveau de production, il est décidé d'un commun accord de diviser le marché en secteurs afin d'éviter un resserrement des détaillantes, ou de se partager les jours d'activité.

De tous ces éléments que pouvons-nous tirer ? Les activités les plus mobiles, à faible risque financier et ne requérant pas de compétences particulières peuvent être considérées comme des moyens de survivre en milieu urbain. La forte prépondérance des migrants temporaires souligne le caractère provisoire de cette frange de l'artisanat. Les revenus peuvent être, dans certains cas, suffisants, pour permettre une accumulation en vue d'un investissement plus productif.

Par contre, les petits métiers plus permanents apparaissent davantage comme des moyens de confirmer son insertion au milieu urbain et d'y tisser de nouvelles relations sociales. En ce sens l'artisanat alimentaire se présente comme un secteur où se cristallisent les problèmes d'approvisionnement, de transformation et de consommation spécifiques à la ville et à la fois le lieu où se constituent les nouvelles manières de se nourrir.

Nous ne partageons donc pas le pessimisme des thèses de la surexploitation, même si, par ailleurs, nous restons conscients des limites et faiblesses inhérentes à la situation de l'artisanat (soumission aux intermédiaires, difficultés d'accumulation...). Deux arguments nous serviront à justifier cette position.

— Le premier consiste à évoquer la capacité de réponse des petites activités aux problèmes alimentaires qui se posent à Dakar : valorisation des produits locaux, petite restauration, micro commerce, prestataires de service. La souplesse de fonctionnement de ce secteur, son intégration à la dynamique sociale urbaine, en font un lieu d'innovation privilégié pour de nouveaux produits, de nouvelles techniques alimentaires, de nouveaux circuits d'approvisionnement, etc. Ceci nous explique la résistance, voire le développement d'activités artisanales malgré une intégration de l'économie au marché mondial et l'implantation massive des multinationales agro-alimentaires au Sénégal.

— Le second se rattache au caractère mobilisant de ces activités. Alors que les populations ne se sentent pas concernées par les grands projets industriels, la situation est complètement différente dans l'artisanat. Les techniques et procédés utilisés sont parfaitement maîtrisés par les petits producteurs qui valorisent ainsi un patrimoine culturel fondamental.

CHOIX TECHNOLOGIQUES, EMPLOIS DU TEMPS,
TRAVAIL FEMININ :
LES FEMMES SERAIENT-ELLES PARTIE PRENANTE
DANS L'INDEPENDANCE ALIMENTAIRE ?

Jeanne BISILIAT
ORSTOM

L'un des facteurs explicatifs de la crise de la production vivrière est de plus en plus souvent évoqué, à savoir le rôle des femmes rurales dans cette même production. Mais la mise en perspective de ce facteur par rapport aux autres et à l'ensemble de la société reste le fait d'une minorité de femmes chercheurs travaillant sur les femmes. En effet, la plupart des chercheurs, hommes, estiment encore que les femmes, en tant qu'unité d'analyse sont générées idéologiquement plutôt que scientifiquement (1), refusant, par là-même, d'admettre que dans de nombreuses sociétés, les femmes sont définies comme une catégorie distincte sur les plans économique, social et symbolique. Ce refus — idéologique — des chercheurs hommes semblerait vouloir indiquer que les femmes ne peuvent bénéficier du présupposé scientifique qui accorde aux femelles des mouches drosophiles ou aux concrétions rocheuses de la Haute Amazonie le statut d'objet de recherche.

Malgré cela, depuis les années 1975, l'étude des femmes se constitue progressivement en un champ distinct du savoir qui permet peu à peu d'aborder l'étude des sociétés de manière globale, faisant ainsi apparaître les distorsions engendrées par une anthropologie réductrice, considérant les femmes « comme de simples rouages dans la machinerie sociale » (2).

Notre propos, dans le cadre de ce séminaire, sera donc d'essayer de fournir un éclairage complémentaire sur la crise de la production vivrière en partant de l'hypothèse suivante : on ne pourra résoudre les problèmes de l'indépendance alimentaire si l'on continue d'ignorer, dans les recherches, dans les politiques et dans les projets, les rôles fondamen-

(1) Obbo Christine, *African Women, Their Struggle for Economic Independence*. ZED Press, 1982.

(2) Obbo Christine, *op. cit.*

taux que les femmes assument, tant dans la production que dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles.

LE ROLE DES FEMMES DANS L'ECONOMIE

Globalement, les femmes effectuent environ 80 % du travail agricole et 90 % de la transformation des produits primaires pour la consommation familiale et la commercialisation mais elles ne sont que 15 % à recevoir une aide des services de vulgarisation agricole. Néanmoins, parallèlement à ces chiffres, admis de tous, les Nations-Unies continuent, sur la base des recensements nationaux, à estimer la participation des femmes rurales à la force de travail à 22,6 %.

Cet écart considérable entre les chiffres permet de poser ici le grave problème du recueil des statistiques qui sous-évalue — dans les recensements notamment — le travail des femmes et, celà, dans tous les secteurs. Cette sous-évaluation trouve sa cause principale dans les définitions trop restreintes des concepts tels que travail, emploi, productivité, etc., qui se réfèrent exclusivement à des activités monétarisées. Si ces concepts sont opérants dans le cadre d'une économie où l'emploi salarié stable constitue la forme dominante, ils perdent beaucoup de leur efficacité dans les économies du tiers monde. C'est ainsi que les femmes sont automatiquement exclues de la force de travail puisque leurs travaux — semailles, désherbage, récolte, stockage et transformation — effectués sur l'exploitation familiale, ne sont pas créateurs de revenus.

Les études de cas de plus en plus nombreuses, mais aussi des projets plus vastes comme celui du Data-Base on Women Project, de l'Economic and Social Data Base (USAID WID and Office of Population), le Census Report on Women du 1980 Round of Census Project, 1983 (3) fournissent néanmoins des analyses sur le statut et la participation économique des femmes dans de nombreux pays : parmi les travailleurs indépendants du secteur informel, les femmes représentent 43 % de l'ensemble avec des variations allant de 40 à 63 % dans des pays tels que le Botswana, la Tanzanie et le Ghana ; les femmes sont sur-représentées dans la catégorie des travailleurs familiaux non rémunérés, de 52 à 63 % en Afrique au sud du Sahara. Et pourtant cette catégorie est définie de façon restrictive puisqu'elle inclut les personnes qui travaillent sans salaire pour une période minimum, correspondant à 1/3 de la période de travail rémunéré et cela dans une entreprise liée à l'économie de marché et non à l'économie de subsistance.

D'autre part, de récentes études sur l'utilisation du temps dans les ménages ruraux mettent à jour un certain nombre de tendances dont on citera quelques unes :

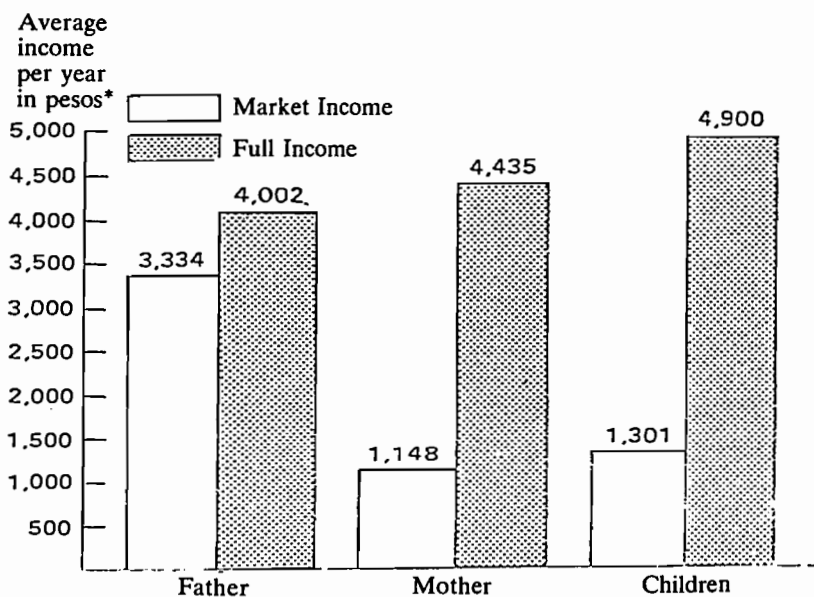
(3) AID International Center for Research on Women. *The productivity of women in developing countries. Measurement issues and recommendations.* AID/otr/C-1801 1980.

— Les femmes ont plus d'heures de travail et moins d'heures de loisir que les hommes. En Haute-Volta, pour un échantillon limité (4), le temps de travail des femmes dépasse de 27 % celui des hommes ; au Botswana il est de 20 %.

— Lorsque la production domestique est reconnue comme productive et ajoutée à la production marchande, la contribution des femmes et des enfants, en termes de temps travaillé, est plus grande que celle des hommes.

Quizon et Evenson (5), dans leur étude des budgets temps aux Philippines montrent clairement les implications différentielles qui se produisent lorsque l'on compte ensemble ou séparément le travail marchand et le travail de la maison. Ils donnent ainsi une définition, à la suite de Becker et de Gronau (6), du revenu complet (full income) qui est la valeur totale de la production marchande et de la production domestique. Le tableau suivant donne les principaux résultats de cette recherche, fondée sur l'observation directe d'un échantillon au hasard de

MARKET INCOME AND FULL INCOME FOR FAMILY MEMBERS,
LAGUNA, PHILIPPINES, 1975-76



* In 1975 the rate of exchange was about 7.4 pesos to U.S. \$ 1.00.

(4) Mc Sweeney B.G., *An approach to collecting and examining data on rural women's time use and some tentative findings : the case of Upper Volta*. Working paper prepared for the seminar on rural women and the sexual division of labor, The Population Council, New York, March 1979.

(5) Quizon E. and Evenson R., « Time allocation and home production in Phillipine Rural Households », Buvinic, M. (ed.) *Poverty as a woman's issue*, Washington D.C., O.D.C., 1980.

(6) Becker G., « A theory of allocation of time », *Economic Journal*, Vol. 75, 1965. Gronau R., « The intra-family allocation of time : the value of the housewives'time », *American Economic Review*, Vol. 63, sept. 1973.

99 ménages à Laguna, lors de trois visites séparées de 24 heures sur une période de huit mois.

— Plus les ménages sont pauvres et plus les femmes participent à une production marchande.

— Les rôles des femmes et des enfants s'adaptent aux différentes exigences des demandes du marché et du ménage tandis que les rôles des hommes résistent aux changements (7).

— Contrairement aux femmes des pays industrialisés, les femmes des pays en développement ne semblent pas être obligées à un compromis entre le travail marchand et leur fécondité : leur participation au marché du travail se fait au prix de la réduction de leur temps de loisir et non par celle du travail domestique, elle se fait également grâce aux enfants plus âgés qui prennent soin des plus jeunes (8).

Tous les faits concordent dans toutes les régions du monde : le travail productif des femmes, au sens classique du terme, est non seulement pour elles le moyen d'obtenir une certaine indépendance économique mais aussi, et surtout, il est un élément essentiel, mais non reconnu, des stratégies de survie élaborées par les familles, que ce soit le travail des fillettes, des adolescentes ou des femmes mariées. Il contribue à l'ensemble du budget familial et cela d'une manière non marginale d'autant plus que de nombreuses études s'accordent pour démontrer que les revenus des femmes sont beaucoup plus utilisés pour l'amélioration du bien-être familial que celui des hommes.

Le besoin de revenus en nature et en argent est encore plus impérieux pour la catégorie des femmes « chefs de ménage » (9) — chefs de ménage de fait mais non de droit — qui ne cesse de s'accroître en zone rurale comme en zone urbaine : 42 % des familles ont une femme à leur tête au Botswana, 38 % au Kenya, 25 % au Lesotho, 16 % au Mali. Ces femmes qui doivent assumer l'ensemble des responsabilités pour elles-mêmes et leurs enfants constituent le groupe économiquement le plus démuné, disposant de ressources inférieures à celles des hommes de la même catégorie (10).

(7) Mueller E., « Design of employment for developing countries », Working Paper World Bank, 1978.

(8) Oppong C., « Family structure and women's reproductive and productive roles : some conceptual and methodological issues », prepared for I.L.O., *The role of women and demographic change research program*, Geneva 1980. Safilios-Rotschild C., « The role of family : a neglected aspect of poverty » World Development Report 1980.

(9) Youssef N., « Women-headed households, the ignored factor in development planning », International Center for Research on Women, Washington 1975.

(10) Merrick T., « Household structure and poverty in families headed by women ; the case of Belo Horizonte », presented at the Latin American Studies Association's Joint Meeting, Houston, Texas, nov. 1978. Kossoudji S., and Muellor E., « The economic and demographic status of female headed households in Botswana », mimeo Population Studies Center, University of Michigan, 1980.

LE TEMPS, CONTRAINTE MAJEURE DES FEMMES

Dans la plupart des pays africains, les femmes se lèvent à 5 heures et se couchent à 9 heures. Elles travaillent dans les champs entre 5 et 8 heures par jour et parfois plus pendant les saisons agricoles. Elles effectuent une grande partie des semailles, du désherbage et de la récolte, travaux monotones et consommateurs de temps. Elles travaillent sur les champs familiaux pour les produits de subsistance et d'exportation mais aussi sur leurs propres champs, que leurs pères et leurs maris doivent traditionnellement leur donner, dont elles ont l'usufruit et sur lesquelles elles cultivent des tubercules, parfois des céréales mais surtout des légumes et des légumineuses, apport essentiel à l'équilibre du régime alimentaire de la famille.

Elles doivent également aller chercher l'eau et le bois, ce qui entraîne de longues heures et de lourdes charges à porter. Enfin, elles préparent la nourriture de la famille (2 à 3 heures pour transformer les céréales ou les tubercules) s'occupent des enfants et de la maison. Leur journée de travail varie entre 14 et 18 heures (11).

Nature du travail	Pourcentage du travail Hommes	Total en heures Femmes
Abat des arbres dans la forêt, défriche les champs	95	5
Laboure	70	30
Ensemence et plante	50	50
Sarclé et désherbe	30	70
Récolte	40	60
Rentre la récolte à la maison	20	80
Stocke la récolte	20	80
Transforme les produits alimentaires	10	90
Vend les produits alimentaires excédentaires sur les marchés (se charge aussi du transport de ces produits au marché)	40	60
Emonde les arbres	90	10
Va chercher de l'eau et des combustibles	10	90
S'occupe des animaux domestiques et nettoie les étables	50	50
Chasse	90	10
Nourrit et soigne les jeunes enfants, les hommes et les personnes âgées	5	95

Ce modèle général de la division du travail entre les hommes et les femmes varie bien évidemment selon les ethnies, selon les différents groupes de femmes dans une zone rurale donnée, et, parmi les différentes zones rurales, selon les niveaux de la migration masculine. En dépit de ces variations, on s'accorde à dire que, dans toutes les régions

(11) AID, « Jobs for women in rural industry and services », AID/WID 1979.

du monde, l'accumulation des tâches accomplies par les femmes rurales a créé une situation où les hommes sont sous-employés et les femmes sur-employées.

Dans ces conditions, quel fut l'impact des technologies agricoles sur les femmes ? Introduites et utilisées pour les cultures d'exportation dont les hommes sont responsables, les femmes en ont été privées pour les cultures vivrières qu'elles ont, de plus en plus, à leur charge. Ceci conduit à un écart, qui ne cesse de croître, entre la productivité des deux secteurs. D'autre part, l'augmentation des superficies destinées aux cultures d'exportation, rendue possible par les nouvelles techniques de labour, prive souvent les femmes des terres qu'elles cultivaient pour la nourriture de la famille ou les oblige à cultiver des terres de qualité médiocre et plus éloignées.

Sur les terres nouvelles, si les techniques de labour ont aidé les hommes en leur permettant de préparer des surfaces plus grandes de manière plus rapide, elles ont par contre eu un effet négatif pour les femmes, en augmentant leur temps de travail. En effet, le sarclage, la récolte et le battage continuent d'être faits manuellement par les femmes. La vulgarisation s'est adressée aux hommes, même lorsqu'il s'agissait d'une culture ou d'un acte technique traditionnellement du ressort des femmes. L'accès aux intrants, aux pesticides et au crédit se fait principalement dans le cadre des cultures d'exportation et sont, de ce fait, réservés aux chefs de famille hommes. Il en est de même de la terre qui, dans les grands projets d'aménagement, n'est pas distribuée aux femmes — contrairement aux règles coutumières — qu'elles soient veuves, chefs de famille ou épouses (12). A tout ceci, il faut ajouter la migration masculine qui altère les modèles traditionnels de la division sexuelle du travail, obligeant les femmes à accomplir les tâches réservées aux hommes.

Dans ces conditions, on ne peut s'étonner de la baisse de la production vivrière mais on doit s'étonner du non-intérêt porté au travail productif des femmes dans l'agriculture, dans l'ensemble des réflexions et des reconsidérations qui s'élaborent autour de la crise et de la dépendance alimentaires. Les stratégies et les politiques qui se mettent en œuvre mentionnent, dans le meilleur des cas, *le paysan* ou *l'unité* de production, qui ne font que masquer la réalité des systèmes de production et des systèmes sociaux où les hommes et les femmes doivent contribuer, en nature et en argent, au budget familial. Cette notion de budget séparé, si fréquente en Afrique, est pourtant fondamentale si l'on veut comprendre les besoins des hommes et des femmes des sociétés rurales.

(12) Ahmed Iftikhar, « Technological change and the condition of rural women : a preliminary assessment », ILO 1978.

LES TECHNOLOGIES APPROPRIÉES : UNE REUSSITE OU UN ECHEC ?

Face à cette situation, deux évidences s'imposaient : s'efforcer de réduire le temps de travail « improductif » des femmes (eau, bois, transformation), tout en augmentant leur productivité de cultivatrice et de transformatrice, par la formation et l'accès à des outils améliorés.

La collecte du bois

En Gambie, par exemple, la superficie des zones forestières est tombée de 28 à 3,4 % entre 1946 et 1977 et celle de la savane arbustive de 31 à 4,6 % (13). Cela oblige simplement les femmes à aller de plus en plus loin. Elles n'ont pas accès aux moyens de transport ; les programmes de reforestation sont rares et confiés aux hommes, qui préfèrent souvent vendre le bois sur les marchés urbains ; les expérimentations ne progressent guère en Afrique en ce qui concerne les sources d'énergie alternative (laissons de côté la cuisinière solaire dont on sait que, dans l'état actuel, elle est parfaitement inutilisable).

La collecte de l'eau

L'un des domaines où les femmes ont le plus de besoins est celui de l'eau, pour la maison, pour le lavage, pour l'arrosage. Des puits et des pompes ont été installés, mais 80 % de toutes ces pompes dans les villages ne fonctionnent plus (14). Les raisons ? Trop de modèles différents rendant encore plus difficile le problème des pièces de rechange et de la maintenance. La gestion des pompes et la formation à cette gestion, quand elles existent, sont réservées aux hommes et non aux seules utilisatrices et bénéficiaires.

La transformation des matières premières agricoles

Les équipements ne manquent pas pour planter et sarcler, pour moulinier le grain, écraser les tubercules, préparer l'huile de palme, le beurre de karité, etc. Mais, ils sont souvent absents, ou très mal distribués ou peu efficaces et surtout ils sont souvent trop chers pour que les femmes, dont les revenus sont faibles, puissent les acheter. Les équipements pour conserver certains produits saisonniers, légumes et

(13) Department of Agriculture, « The Gambia, Land and Vegetation degradation Survey : the need for land reclamation by comprehensive ecological methods », Yundum 1975.

(14) Carr M., « Appropriate technology for african women », ECA/SDD/ATRCW/VTGEN/78 Addis Abeba, UN 1978.

fruits, ne manquent pas non plus mais, là encore, les femmes n'ayant pas accès au crédit ne peuvent les acheter.

Une analyse pourrait être faite de l'ensemble des facteurs qui ont contribué au non développement des technologies appropriées aux femmes d'Afrique. Il suffit de dire, ici, que la principale raison réside dans le désintérêt général pour le travail « invisible » des femmes, pour ce travail domestique, non productif comme l'affirmait A. Smith mais aussi dans le refus, aussi général, de considérer objectivement les femmes comme des productrices autonomes. Il est peu de domaines où les échecs, ubuesques, sont aussi fréquents. Prenons l'exemple, parmi tant d'autres, des fours améliorés. Il s'agit d'une technique relativement simple et pourtant, depuis quelques années, ils sont à la base de projets innombrables dans une même région, dans un même pays, et parfois même dans une même zone où l'on recommence les mêmes erreurs, si grossières soient-elles. Le FED, le CILSS, la FAO et tant d'autres ont investi des sommes non négligeables pour trouver, imaginer, fabriquer un four amélioré. Des centaines de types ont été expérimentés. Les résultats ? Les projets continuent, à la recherche de ce four mythique et les femmes rurales continuent à cuire les aliments sur leurs foyers à trois pierres. Il serait bien sûr trop facile de dire que c'est simplement par bêtise ou par mauvaise volonté de la part des femmes. Cet exemple montre que ce domaine exige la coordination des recherches, des financements, mais encore plus la collaboration active des femmes qui en seront les utilisatrices, conditions très difficiles à réunir.

Les technologies appropriées sont pourtant le seul moyen, pour les femmes, de devenir plus productives et plus compétitives. C'est aussi l'un des moyens de dynamiser l'axe ville-campagne avec le concours des populations rurales. En effet, en Afrique de l'Ouest, 40 % du commerce est effectué par les femmes. A Dakar, 60 % des vendeuses du marché sont des femmes et au Congo, les femmes dominent les marchés. Elles y vendent principalement des produits alimentaires, bruts ou transformés, qu'elles ont produits elles-mêmes ou achetés à des grossistes. L'alimentation des villes, et plus particulièrement des groupes urbains défavorisés passe par les femmes : il suffit de penser au commerce du manioc transformé, à Abidjan ou à Brazzaville, pour s'en convaincre.

Néanmoins, on observe une tendance à l'érosion graduelle du rôle des femmes comme commerçantes depuis quelques années. Leur pourcentage a diminué de 95 à 89 % entre 1961 et 1967 au Bénin, de 84 à 70 % entre 1950 et 1963 au Nigéria. Cela est dû, en grande partie à la compétition apportée par de nombreux produits de substitution, fabriqués sur une grande échelle : par exemple l'huile d'arachide fabriquée par les femmes au Nigéria est gravement concurrencée par des coopératives de producteurs à qui se sont accordés des prix garantis par les grands moulins (15).

(15) Ahmed Iftikhar, *op. cit.*

Le problème de l'emploi et des revenus pour les populations rurales devient une priorité. La création de petites unités de transformation villageoises, dont on parle depuis si longtemps, pourrait être l'une des réponses. Ces industries rurales, en stimulant la demande urbaine pour les produits locaux et en encourageant la diversification des cultures et l'amélioration de la qualité des aliments préparés, permettraient aux femmes d'améliorer leurs revenus. Il est tout aussi urgent, et peut-être même prioritaire, d'aider les femmes à s'organiser autour d'unités techniques villageoises — moulin, pompe, broyeur, etc. — dont elles assument la gestion et qui leur permettraient de réduire le temps consacré aux travaux ménagers.

Toute réflexion sur le développement inclut une certaine prospective. Il semble donc nécessaire de mentionner ici certains phénomènes qui sont porteurs, à long terme, de changements sociaux graves que l'on oublie trop souvent de mentionner : lorsque les femmes ne peuvent plus trouver dans les zones rurales des conditions de vie suffisantes pour elles et leurs enfants, lorsqu'elles refusent, au fur et à mesure que les jeunes générations arrivent à l'âge adulte, d'accepter les dures conditions de vie que leurs mères ont acceptées, elles partent nombreuses vers les villes, dans l'espoir d'y trouver de meilleures conditions de vie. Les grandes villes de l'Amérique Latine sont un exemple de ce mouvement migratoire, et il serait vain de penser que l'Afrique pourra échapper à cet abandon progressif des campagnes par les femmes. Bien que l'on manque de données sur la migration féminine en Afrique, on sait d'ores et déjà, qu'elle a commencé et qu'elle se développera si rien n'est entrepris pour améliorer les conditions de vie et de travail, contribuant ainsi à l'accroissement des villes et de la dépendance alimentaire que l'on veut justement combattre. La lisibilité du rôle économique des femmes, par les chercheurs et les planificateurs est donc un préalable pour concevoir un développement plus équilibré.

L'ESPACE DU DEDANS

POLITIQUES ALIMENTAIRES
 ET STRATEGIES INTERNATIONALES
 QUELQUES ELEMENTS D'ANALYSE
 SUR LE CAS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE*

Christiane FRELIN et Nam Trần NGŪYEN TRONG

Ingénieurs de recherche au CNRS, membres du groupe de recherche « Sociologie du Développement Rural » au Centre d'Etudes Comparatives du Développement (CECOD, Institut d'Etude du Développement Economique et Social, Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne).

En Afrique sub-saharienne, les politiques d'autosuffisance alimentaire mises en place successivement par les divers Etats entre les années 1972 et 1978 ont constitué une réponse d'urgence à une crise structurelle, caractérisée par une stagnation inquiétante, voire une baisse sensible, de la production vivrière, plus spécialement céréalière et une croissance importante des importations de produits de base tels que le blé et le riz, ou encore des produits tels que la viande, le poisson, les conserves, les produits laitiers, les boissons.

Les politiques alimentaires ont revêtu trois volets majeurs : tout d'abord les politiques de prix et de commercialisation, qui ont été très

* Cet article doit être considéré comme un complément à la contribution des deux auteurs à l'ouvrage dirigé par Maxime Haubert, *Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique noire*, Paris, Presses Universitaires de France (collection « Tiers-Monde »), 1985, 288 p. On se reportera à cet ouvrage pour de plus amples développements sur les thèmes évoqués. Notre analyse ici se centrera surtout sur l'évolution des politiques alimentaires et l'influence des stratégies internationales dans la période récente.

généralement défavorables aux paysans et ont institué de puissants monopoles d'Etat ; ensuite la politique d'importation, souvent fluctuante, fondamentalement liée à la nature de l'économie globale du pays — exportateur de pétrole ou minerais ou agro-exportateur — et par là même au niveau des disponibilités en devises et très directement au niveau des cours mondiaux des matières premières ; enfin, des politiques de production complexes, dont le contenu procède de l'accumulation de composantes disparates : opérations d'urgence avec octroi d'intrants subventionnés aux petits paysans, organisation des campagnes par l'Etat, zones de développement rural intégré, production sur le sol national d'aliments de base importés (sucre, blé, riz), développement de l'élevage bovin et de l'aviculture et, volet majeur, mises en place d'agro-industries.

L'ensemble de ces politiques ont eu deux types de conséquences : au plan interne, d'une part, une structuration sociale largement orientée autour du problème alimentaire, source de conflits et de blocages sociaux et, au plan externe, d'autre part, une intégration spectaculaire au système agro-alimentaire mondial qui prend forme à partir des années 70.

La différenciation sociale entre personnes et groupes en Afrique subsaharienne s'est en grande partie effectuée en fonction de la capacité d'assurer la sécurité alimentaire et donc en fonction de la position par rapport à l'Etat, car celle-ci détermine étroitement celle-là (1).

Les groupes dominants ont orienté à leur profit les politiques alimentaires, renforçant ainsi leur pouvoir sur l'ensemble de la société et se constituant une base économique, dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Les groupes dominés, très hétérogènes, ont subi des processus de différenciation sensibles à l'intérieur du secteur urbain-industriel comme à l'intérieur du secteur rural, où ont émergé des producteurs marchands, des gestionnaires de programmes, face à des salariés ruraux et à de petits producteurs au statut précaire et touchés par les pénuries alimentaires.

Les groupes dominés déploient des stratégies diverses face à la crise : l'intégration au système dominant, le « contournement » des structures oppressives (notamment par le recours aux marchés parallèles, aux cultures dérobées), enfin le repli pur et simple sur une maigre autosuffisance au niveau personnel, familial ou local.

Par ailleurs, les politiques gouvernementales d'autosuffisance nationale n'ont pu être mises en place qu'avec un apport massif de capitaux internationaux publics ou privés ; aucun programme d'autosuffisance alimentaire ne pouvait être envisagé hors de ce contexte. Citons rapidement quelques exemples parmi une infinité de cas et de formes d'intervention : les programmes d'élevage du Sénégal, du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire ; les grands périmètres de cultures irriguées, comme les

(1) Voir sur ce point le chapitre « Quelle autosuffisance ? » dans l'ouvrage cité *supra*.

opérateurs Semry au Cameroun, les plans maïs au Zaïre ; les très ambitieux programmes d'irrigation au Nigéria ; l'implantation généralisée des programmes sucriers, les plus spectaculaires concernant la Côte-d'Ivoire et plus encore le Soudan avec le complexe de Kenana ; les nombreux programmes de développement rural intégré et les opérations de distribution d'intrants aux petits paysans ; la construction de silos pour le stockage urbain des céréales.

Les programmes les plus importants font l'objet d'un financement multinational, dans lesquels les capitaux arabes des pays exportateurs de pétrole jouent un rôle qui s'est fortement accru récemment, particulièrement au Soudan et dans les pays du Sahel.

L'Afrique subsaharienne s'est donc trouvée, pour le règlement de ses problèmes alimentaires, de plus en plus intégrée au système alimentaire mondial, par les importations, par les financements, par le recours à l'ingénierie et aux intrants des pays développés.

On insistera cependant sur le fait que cette intégration ne s'est pas faite seulement au niveau de l'exécution des politiques alimentaires, mais aussi au niveau de leur définition même. Il est donc important d'étudier les stratégies des différents acteurs publics ou privés extérieurs qui interviennent à ces deux niveaux, de façon à préciser dans quelle mesure elles rejoignent ou contredisent celles des acteurs nationaux. C'est à quoi s'attachent les quelques notations ci-après.

LES POLITIQUES ALIMENTAIRES ET LES STRATEGIES DES PAYS DOMINANTS

S'agissant des stratégies mises en œuvre par les pays dominants et les organisations internationales dans le secteur alimentaire des pays sous-développés, nous avons tendance à en rester aux constatations, pour ne pas dire aux condamnations, faites il y a dix ou quinze ans dans la littérature tiers-mondiste. Or, ces stratégies ont été caractérisées récemment par un profond retournement, qui a abouti à faire du concept d'autosuffisance alimentaire un élément majeur des relations internationales.

En ce qui concerne les pays d'Afrique subsaharienne plus particulièrement, ce retournement trouve son origine dans le désarroi provoqué par l'aggravation considérable de la crise qui affecte ces pays depuis le début des années 70 et contre laquelle les politiques nationales et internationales se sont révélées largement inopérantes.

La crise s'aggrave en effet, et non seulement sur le plan strictement alimentaire, mais aussi sur le plan économique et sur le plan politique.

Sur le plan alimentaire, ce ne sont plus les seuls pays traditionnellement victimes des aléas climatiques qui sont touchés. Par exemple, la baisse de la production alimentaire atteint maintenant le Kenya qui, de pays à production céréalière excédentaire, devient, malgré des périodes

conjoncturelles plus favorables, une zone de fragilité alimentaire ; au Zimbabwe, la production céréalière passe de 3,4 millions de tonnes en 1981 à 1,4 million en 1983, et le pays importe maintenant du maïs ; les terres agricoles à vocation commerciale de la Zambie sont également frappées.

Sur le plan économique, la crise aussi s'approfondit, sous l'influence du second choc pétrolier mais également de la généralisation des pénuries alimentaires, c'est-à-dire de ce qu'il faut bien appeler un véritable « choc vivrier ». Elle déséquilibre dangereusement les finances publiques et les finances extérieures des pays africains : la part des importations énergétiques et alimentaires se fait lourdement sentir, d'autant plus que la baisse des prix des produits de base est marquée depuis 1981 ; l'endettement a été en moyenne multiplié par neuf depuis 1970.

Sur le plan politique, enfin, crise alimentaire et crise économique risquent de déstabiliser les régimes africains ou à tout le moins de provoquer de graves tensions internes (comme cela a été le cas d'abord lors des pénuries alimentaires de 1972-1974 en Ethiopie, au Niger ou au Ghana, puis plus récemment au Liberia, au Soudan ou en Zambie) et même des tensions internationales (comme cela a été le cas lors de l'expulsion des « étrangers » du Nigeria).

Il est évident que l'aggravation de ces crises ne peut laisser la communauté internationale indifférente et qu'elle est donc amenée à intervenir, que ce soit pour répondre à des considérations humanitaires ou plus prosaïquement pour préserver les intérêts des pays dominants : en effet, la crise alimentaire conduit à consacrer des sommes de plus en plus importantes à l'envoi de secours d'urgence ; la crise économique réduit de façon drastique les possibilités d'investissement et d'exportation (dans les pays à revenu moyen, qui sont les plus fortement endettés, les délais de paiement des créances sont très dissuasifs pour les investisseurs, tandis que dans les pays pauvres la nécessité de subvenir aux besoins immédiats conduit à amputer les programmes de développement) et, à plus ou moins brève échéance, elle peut réduire les exportations de produits agricoles et miniers de base, qui sont vitales pour les économies des pays industrialisés et tout particulièrement de l'Europe ; la crise politique peut bouleverser la carte africaine et celle des relations internationales, d'autant plus qu'entre l'Est et l'Ouest a surgi un troisième partenaire, également très présent en Afrique, celui des Etats arabes producteurs de pétrole.

C'est dans ce contexte que, comme nous l'avons indiqué plus haut, le concept d'autosuffisance alimentaire en vient à occuper une place centrale dans les stratégies des pays dominants et des organismes internationaux, et cela provient d'une double prise de conscience.

Il y a tout d'abord la prise de conscience — certes encore très confuse — du fait que la crise alimentaire n'est pas un phénomène accidentel ni en quelque sorte « surajouté » :

— La crise alimentaire n'est pas accidentelle, mais au contraire

structurelle ; elle ne peut donc être résolue par des secours d'urgence ou des mesures conjoncturelles, mais par de profondes réformes structurelles affectant l'ensemble des économies et des sociétés africaines.

— La crise alimentaire ne vient pas s'ajouter à la crise économique et à la crise politique, elle n'agit pas comme un élément extérieur qui, par une sorte de malédiction, viendrait contrecarrer les efforts faits pour redresser la situation ; mais elle est au contraire au cœur même de la crise des économies et des sociétés africaines, et celle-ci ne peut donc être résolue qu'en s'attaquant d'abord à la solution des problèmes alimentaires.

Il y a ensuite la prise de conscience — encore très imparfaite elle aussi — du fait que cette solution n'a pas été favorisée par les politiques nationales et internationales menées jusqu'alors. Malgré la multiplication des interventions, malgré les injections massives de capitaux, malgré l'aide alimentaire, malgré les transferts de technologie dans le domaine alimentaire, la crise est plus profonde que jamais. Et l'on en vient à se demander si son aggravation n'est pas due en partie aux politiques alimentaires elles-mêmes : beaucoup de projets se sont révélés disproportionnés, mal gérés, mal adaptés ; les petits producteurs paysans ont été délaissés ; l'aide alimentaire a produit des effets pervers sur la production locale et les circuits de commercialisation interne.

Ce diagnostic amène les diverses composantes de la communauté internationale à reformuler leurs politiques à l'égard des problèmes alimentaires africains, et cela dans le cadre d'une priorité qui leur est à présent généralement reconnue. Cette reformulation concerne en premier chef les méthodes employées, mais les modifications importantes qui interviennent à ce niveau ne sont naturellement pas indépendantes des inflexions plus ou moins accusées que l'on observe à propos des objectifs poursuivis dans le domaine économique et dans le domaine politique.

Concernant le premier point, deux faits essentiels sont à noter :

— D'une part, alors que jusque dans le courant des années 70 l'intérêt des pays dominants porte essentiellement, en Afrique, sur certains produits agricoles et miniers d'exportation, il se déplace progressivement vers le développement industriel, dans le cadre d'une politique de « délocalisation » suivie par plusieurs grandes firmes internationales, notamment dans le secteur agro-alimentaire ; or, pour avoir quelque chance de succès, ce développement exige une grande maîtrise non seulement des aspects proprement industriels, mais aussi des approvisionnements (en matières premières pour les entreprises et en produits alimentaires pour les travailleurs), des financements, des circuits de commercialisation, etc. : c'est-à-dire qu'il suppose la constitution de « chaînes » s'étendant très au-delà de l'espace économique industriel et même de l'espace économique national.

— D'autre part, la récession mondiale conduit également à considérer les pays africains, non plus seulement ou principalement

comme des sources d'approvisionnement, mais de plus en plus comme de possibles marchés pour les pays développés ; mais il faut pour cela que la demande solvable ne soit pas limitée à quelques enclaves urbaines ou industrielles, et il faut aussi assainir l'ensemble de l'économie afin d'équilibrer les finances publiques et les finances extérieures (c'est-à-dire ne plus se contenter d'interventions ponctuelles ou au mieux sectorielles).

Quant aux troubles politiques, on ne se préoccupait guère, jusque vers le milieu des années 70, que de ceux pouvant se produire dans les centres urbains. Mais la fin de la guerre du Vietnam amène les stratèges, à la suite de Mc Namara et de la Banque mondiale, à s'inquiéter de la situation des « ruraux pauvres » : la guerre du Vietnam n'a-t-elle pas été perdue dans les campagnes ? Or, en Afrique subsaharienne, les populations rurales pauvres ont été particulièrement touchées par la crise alimentaire, les difficultés économiques nationales et la baisse de l'aide publique au développement ; et des guérillas n'ont-elles pas éclaté dans plusieurs pays ?

Dans ce cadre, l'autosuffisance alimentaire apparaît non pas tellement comme un objectif en soi que comme un moyen prenant sa place parmi un ensemble d'autres mesures intégrées dans des stratégies globales. Pour comprendre les stratégies des pays dominants, en effet, le concept d'autosuffisance est beaucoup moins important sans doute que celui d'intégration : intégration entre l'agriculture et l'industrie, intégration entre le développement des campagnes et celui des villes, intégration entre les actions publiques et les actions privées, intégration aussi et surtout entre les politiques nationales et les politiques internationales. S'agissant plus particulièrement des politiques alimentaires, cela signifie que l'on considère de plus en plus :

— que leurs résultats auront des effets déterminants sur les résultats des actions entreprises dans les domaines du développement industriel, de l'assainissement des finances publiques et extérieures, de la stabilité politique, etc., et qu'inversement leur succès suppose que l'on agisse simultanément sur les systèmes de prix, les circuits de distribution et de financement, l'aménagement du territoire, etc., c'est-à-dire en définitive sur l'ensemble des structures économiques et sociales ;

— que les politiques menées à l'échelle nationale doivent être étroitement coordonnées avec celles menées à l'échelle internationale, au point que l'on peut avoir l'impression qu'elles leur sont en réalité subordonnées ; autrement dit, il est insuffisant de parler de l'intégration des systèmes alimentaires africains au système mondial ; les politiques alimentaires se trouvent elles aussi intégrées aux stratégies alimentaires internationales et, par-delà celles-ci, c'est l'ensemble des politiques économiques et sociales qui tendent à être examinées sinon plus ou moins contrôlées par des instances internationales.

Cette tendance est sensible dans la politique des Communautés

européennes, et elle est peut-être plus accusée encore dans celle de la Banque mondiale.

En ce qui concerne l'Europe, d'ailleurs, cela ne va pas sans certaines contradictions, qui procèdent pour l'essentiel des contradictions entre ses intérêts à court terme et à long terme.

A court terme, en effet, l'autosuffisance alimentaire des pays africains risque de contrecarrer les flux d'échange traditionnels entre l'Europe et ces pays, en réduisant à la fois leur capacité d'exporter des produits agricoles de base (café, cacao, oléagineux, etc.) et leur capacité d'importer des produits alimentaires.

Or, il faut savoir que près de la moitié des importations agricoles de la Communauté Economique Européenne proviennent des pays en développement et spécialement d'Afrique, qu'elles ont pratiquement doublé entre 1973 et 1980 (c'est-à-dire pendant la période où les difficultés alimentaires de l'Afrique sont allées en s'aggravant) et que leur progression ne peut que s'accroître avec la suppression par la deuxième convention de Lomé (1981) de la plupart des barrières tarifaires entre la CEE et les Etats ACP ainsi qu'avec le système du STABEX qui assure à ces Etats une stabilisation de leurs recettes à l'exportation pour une quarantaine de produits agricoles de base. D'autre part, les pays en développement et l'Afrique en particulier constituent pour les exportations de la Communauté un important marché, tout spécialement en matière de produits laitiers et de céréales, les flux concernant celles-ci devant tripler en volume d'ici la fin du siècle si la tendance actuelle persiste.

Mais, par ailleurs, il est évident qu'à plus ou moins long terme une telle situation peut se révéler malsaine et dangereuse, sur le plan politique comme sur le plan économique, ce qui justifie un rééquilibrage des échanges avec les économies africaines mais aussi un rééquilibrage de ces économies elles-mêmes. C'est ce qui donne leur sens aux « stratégies alimentaires » élaborées sous l'égide de la CEE.

Notons tout d'abord qu'en novembre 1983 une résolution des Dix formule une nouvelle politique d'aide alimentaire : elle doit être une partie intégrante de la politique agricole et agro-alimentaire des états en développement ; elle doit être liée à toutes les aides concourant au développement de la production agricole. Deux idées se dégagent donc : l'aide alimentaire devrait venir renforcer les mesures gouvernementales de stimulation de la production agricole ; cette coopération renforcée entre donateurs et bénéficiaires devrait permettre de rentabiliser l'utilisation des fonds de contrepartie, dont la mission première consiste à financer des projets de développement agricole.

Fin 1981, M. Pisani, alors commissaire européen au développement, expose un programme d'action communautaire pour lutter contre la faim, dans le cadre de quatre volets : d'abord l'aide d'urgence ; ensuite la définition de stratégies alimentaires nationales, ayant pour vocation d'harmoniser projets, politique des prix, aide alimentaire ; puis la définition d'actions régionales, telles que la lutte contre les endémies

ou la désertification ; enfin une participation communautaire plus intense aux actions internationales visant à la sécurité alimentaire.

Au printemps 1982, l'appui aux stratégies alimentaires est mis en œuvre : il s'agit de mieux articuler les politiques internes de développement alimentaire et les aides de la Communauté soutenant ces politiques : il s'agit de passer en quelque sorte un « contrat global de sécurité alimentaire », consistant en un « relevé des mesures que donateurs et pays aidés sont susceptibles de mettre en œuvre pour appliquer la stratégie », dans le cadre de réexamens réguliers des situations nationales.

Il a fallu définir des critères pour sélectionner les premiers bénéficiaires de ces appuis : tout d'abord que le pays soit affecté d'un déficit alimentaire important ; ensuite qu'il ait la détermination de conduire une stratégie alimentaire ; enfin que la Communauté soit pour ce pays un important donateur d'aide.

Dans le cadre de cette politique, quatre expériences sont commencées courant 1983 avec le Kenya, le Mali, le Rwanda, la Zambie.

En juillet 1983, le Parlement européen adopte le mémorandum Pisani, liant commerce et aide. Les relations entre CEE et pays ACP doivent être améliorées en tenant compte du fait qu'on peut considérer qu'il existe en Afrique deux catégories de pays : les pays à revenus intermédiaires, dont la croissance doit permettre la relance de l'économie européenne ; les pays moins avancés (PMA) qui doivent être aidés pour atteindre un premier objectif majeur, l'autosuffisance alimentaire.

Les négociations pour le renouvellement de la convention de Lomé commencent à Bruxelles en octobre 1983. Le changement d'orientation préconisé par la Commission européenne est adopté par les Dix, l'objectif étant de permettre un développement plus autonome des ACP, avec une accentuation très forte de la priorité donnée au développement rural et à l'autosuffisance alimentaire.

En novembre 1983, à l'occasion de la formulation d'un bilan sur les stratégies alimentaires, dont il faut souligner la volonté d'en faire une formule contractuelle, les actions financées sont définies conjointement dans le cadre d'une politique globale de sécurité alimentaire.

Mais en décembre 1983, la politique de coopération de la CEE est vivement critiquée par ses partenaires. Il apparaît que, globalement, les cultures de rente ont été favorisées : « 60 à 70 % de la population agricole des ACP a été oubliée par cette politique de développement et s'est repliée sur les cultures de subsistance. Les recettes des cultures de coton et du café qui sont entre les mains d'un petit nombre d'opérateurs ne sont pas réinvesties dans le développement du secteur agricole » (*Marchés tropicaux*, 30 décembre 1983, p. 3167). Par ailleurs, cette politique ne favorise-t-elle pas d'abord les intérêts de l'Europe ? M. Pisani ne rappelle-t-il pas en février 1984 que « pour un ECU d'aide consentie, l'Europe vend 10 ECU de biens et services aux pays en développement... » ?

Dans la partie introductive que comporte pour la première fois la convention de Lomé récemment renouvelée, il est fait expressément référence à l'importance de « la coopération dans le domaine alimentaire ». Les interventions ne concernent plus seulement les nouveaux projets d'investissements, mais des formes d'aide différenciées et adaptées, comme le soutien aux importations d'intrants et aux opérations de maintenance ; les micro-réalisations sont jugées prioritaires ; l'importance de l'investissement privé est reconnu par l'ensemble des membres de la convention, les ACP s'engageant à favoriser un climat de stabilité pour les investisseurs ; le domaine alimentaire est prioritaire, grâce à l'appui aux stratégies mises en place par les Etats ; l'articulation de l'aide alimentaire à des mesures structurelles pour améliorer la production locale, les actions thématiques régionales visant à la restauration des équilibres naturels renforcerait cette politique.

S'agissant de la Banque mondiale, dont la politique a fait l'objet de nombreuses analyses, on se contentera d'insister ici sur les inflexions récentes de cette politique en faveur des « ajustements structurels ». Constatant les échecs rencontrés en Afrique subsaharienne, la Banque est amenée au début des années 80 à réorienter son action autour de deux axes :

— elle ne se propose plus guère de mettre en place des projets nouveaux, mais surtout de faire fonctionner les projets existants ;

— et surtout, elle participe à l'élaboration de politiques agricoles appropriées pour accroître la production et freiner les importations en donnant des conseils de politique générale et en établissant des programmes de prêts dits d'ajustement structurel, accordés à la condition que les Etats bénéficiaires se conforment à des directives très strictes : l'obligation de libérer les prix agricoles à la production, de réduire ou de supprimer les subventions aux produits alimentaires de base ou aux intrants, de redéfinir — et au besoin en le réduisant considérablement — le rôle des organismes publics ou parapublics de commercialisation. Les interventions de la Banque à Madagascar, au Mali, en Tanzanie ou au Zaïre peuvent fournir de bons exemples des contraintes ainsi exercées sur les politiques économiques nationales, quelle que soit l'orientation politique des pays en cause.

LES POLITIQUES ALIMENTAIRES ET LES STRATEGIES DES FIRMES ETRANGERES

Les stratégies des pays dominants peuvent rencontrer, et même rencontrent assez souvent, les stratégies des firmes étrangères dans les pays africains. Il semble même que cette rencontre soit beaucoup plus fréquente actuellement, notamment dans le domaine alimentaire, qu'elle ne l'était il y a seulement quelques années. Elle apparaît en tout cas de plus en plus dans les textes officiels, comme en témoigne l'accent mis par

la dernière convention de Lomé sur le rôle des investisseurs privés. De même, l'Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) — qui a pour objectif l'aide à l'industrialisation du Tiers-Monde pour permettre la relance de l'économie mondiale — exprime lors de la conférence de Vienne d'août 1984 l'idée qu'il convient de promouvoir la coopération technique entre les petites et moyennes entreprises du Nord et du Sud.

Ce langage fait écho à celui des industriels. Par exemple, lors d'une réunion d'information tenue à Paris le 10 novembre 1983, le Centre français de promotion industrielle en Afrique (CEPIA) parle d'une « convergence des intérêts », puisque l'industrialisation de l'Afrique doit être conduite « rationnellement, pour répondre avant tout aux besoins prioritaires des populations » ; insistant sur le rôle majeur de l'autosuffisance alimentaire, son président déclare que « cette industrialisation a pour base la création d'entreprise conjointes, ce qui suppose que les contradictions entre la rentabilité micro-économique et les orientations macro-économiques des pays d'accueil soient surmontées » (*Marchés tropicaux*, 25 novembre 1983, p. 2862).

De même, le « Groupe des Sept », groupement de 7 associations européennes rassemblant 1 200 entreprises, prend position fin 1984 pour une coopération entre les gouvernements africains et les entreprises privées étrangères exerçant des activités en Afrique, dans le cadre de la convention de Lomé. Le Groupe des Sept souhaite faire connaître l'opinion des investisseurs européens : quatre domaines d'intervention lui paraissent primordiaux, soit, en tout premier lieu, l'autosuffisance alimentaire, puis les infrastructures, la santé, l'éducation ; il convient de développer dans le même temps cultures d'exportation et cultures vivrières ; le rôle du secteur privé européen — très agissant dans tout le secteur de la transformation des matières premières agro-alimentaires et dans l'agro-industrie en général — peut être rendu plus efficace par une diversification bien menée de ses actions, et il peut notamment proposer divers types de services en matière de conseil, d'encadrement, de travail avec des groupes villageois, de formation de gestionnaires, de responsabilité en maintenance ; mais il faut bien garder à l'esprit que la réalisation d'une opération de joint-venture au niveau des petites et moyennes entreprises constitue une opération à risque et nécessitant des délais importants.

Quoi qu'il en soit, les analyses des industriels européens font apparaître que, en cas de relance des économies africaines, des groupes urbains relativement larges auraient tendance à adopter un modèle de consommation de type européen, tout comme l'Europe après la seconde guerre mondiale s'était fixée comme but à atteindre le modèle nord-américain. Il y a là un vaste champ d'action pour les entreprises européennes, et pas seulement pour les petites et moyennes entreprises. Soulignons d'ailleurs que cela ne ferait qu'amplifier un phénomène déjà largement amorcé, spécialement dans le domaine alimentaire.

Mais avant d'examiner les stratégies mises en œuvre par les firmes à

cet égard, il importe de remarquer que ces stratégies convergent non seulement avec celles des pays dominants, mais aussi avec celles des groupes dominants dans les pays africains, telles qu'elles s'expriment à travers les politiques de production alimentaire (2).

Celles-ci en effet semblent beaucoup moins guidées par l'objectif d'assurer l'autosuffisance alimentaire de l'ensemble de la population que par celui d'assurer l'approvisionnement de catégories déterminées : groupes dominants, bien sûr, mais aussi certains groupes dominés essentiels à leur survie (ouvriers des industries, employés, etc.). Or, les petits producteurs, que ce soit dans l'agriculture ou la transformation des produits, sont considérés comme incapables de servir cette demande du point de vue à la fois des quantités livrées, de la régularité des approvisionnements et de la nature ou qualité des produits. Concernant ce dernier point, il faut noter en effet que la demande solvable s'est déjà largement déplacée vers des denrées qui ne sont pas produites traditionnellement en Afrique noire (blé, riz, viande de bœuf, etc.) et plus généralement vers des produits ayant subi une transformation ou préparation industrielle : déplacement auquel n'est pas étrangère, par-delà l'« effet de démonstration » de modèles de consommation importés, l'influence des campagnes publicitaires réalisées par les firmes étrangères.

Cela explique que les politiques de production favorisent dans la majorité des pays la constitution et le développement d'entreprises vivrières de type capitaliste (3), que ce soit dans la production primaire ou les activités de transformation : grands aménagements hydro-agricoles, ranches d'élevage, agro-industries... La classe dirigeante est en effet très généralement persuadée, quelle que soit l'orientation politique du régime, que ces entreprises pourront résoudre rapidement et facilement leurs problèmes alimentaires. Mais elles ont également pour elle deux autres avantages considérables : lui permettre de se constituer une assise économique publique ou privée ; lui permettre d'accroître son pouvoir sur les autres groupes sociaux.

Si nous avons parlé antérieurement d'entreprises de type capitaliste, et non simplement d'entreprises capitalistes, c'est qu'elles peuvent avoir des formes juridiques variées (privée, publique, mixte, coopérative...) sans que change fondamentalement la nature des techniques et des rapports de production qu'elles mettent en œuvre. Par ailleurs, et c'est ce qui nous intéresse ici, elles font le plus souvent un appel important au capital étranger : parce qu'il intervient plus ou moins directement dans l'adoption de ce type de solution (influençant ainsi le modèle de

(2) Concernant la liaison entre politiques alimentaires et structures sociales, cf. notre ouvrage cité *supra*

(3) La production de type capitaliste étant définie ici à la fois par la forte utilisation de biens d'équipement et d'intrants acquis à l'extérieur de l'unité productive et par la dépossession du pouvoir tant sur l'organisation de la production que sur l'utilisation du produit dont sont l'objet les producteurs directs.

production autant que de le modèle de consommation), et plus fondamentalement parce que les moyens techniques et financiers considérables qu'elle requiert généralement font que l'on ne peut guère éviter d'y avoir recours sous une forme ou sous une autre.

C'est pourquoi il est trop simpliste de considérer l'intervention des firmes étrangères comme entièrement extérieure aux Etats africains. Malgré les indéniables contraintes et pressions que subissent ceux-ci, le « capital international » est en réalité un élément constitutif de leurs politiques de production alimentaire, et cela notamment parce que son intervention renforce la classe dominante au triple point de vue économique, social et politique. Elle bénéficie d'ailleurs du soutien des pouvoirs publics sous forme de concessions foncières, participation au capital, crédits préférentiels, subventions, avantages fiscaux et autres facilités.

Les firmes étrangères, pour leur part, voient dans les appels qui leur sont ainsi faits de participer aux programmes de production alimentaire une possibilité d'assurer à leurs investissements un rendement satisfaisant et d'optimiser leur croissance alors que leurs marchés traditionnels présentent des signes de saturation. Ces perspectives sont d'autant plus intéressantes que les Etats-hôtes prennent en charge, comme on l'a vu, une partie des coûts, et que d'autre part ils s'engagent à assurer une large protection contre les risques de production et de commercialisation (notamment en offrant des garanties de prix ou d'écoulement). Dans les sociétés mixtes, le recours à l'Etat-hôte comme partenaire financier permet d'accroître cette sécurité économique et d'y ajouter une certaine sécurité politique.

Dans ces conditions, le contrôle financier direct des firmes étrangères sur le capital social des entreprises de production alimentaire est très loin d'être indispensable à leur pénétration en Afrique, et celles-ci empruntent de plus en plus d'autres voies, plus subtiles et plus rentables.

Dans le secteur camerounais de l'agro-industrie, par exemple, la pénétration étrangère (toutes nationalités confondues) n'atteint que 13,8 %. Si les dirigeants camerounais seraient souvent prêts à accepter que les partenaires étrangers prennent la majorité du capital social, ceux-ci deviennent de plus en plus réticents. Ils préfèrent intervenir par apport de savoir-faire, assistance technique, formation, gestion, étude de marché, fourniture d'équipements et d'inputs, commercialisation des outputs.

Et en effet, une caractéristique essentielle de la stratégie des firmes étrangères est d'être, tout comme celle des pays dominants, une stratégie intégrée ; il s'agit pour elles de dominer tous les stades du cycle de valorisation du capital. Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'elles cherchent à exercer un contrôle direct sur chacun de ces stades, car il leur suffit d'intervenir en certains points névralgiques (4) pour contrôler

(4) Sans compter bien entendu les interventions sur la politique économique nationale ; cf. l'avertissement cité *supra* du président du CEPIA sur la correspondance nécessaire entre la rentabilité micro-économique des entreprises et les orientations macro-économiques des pays d'accueil.

indirectement l'ensemble du cycle, jusques et y compris les stades qui relèvent juridiquement d'entreprises ou institutions publiques.

Cette stratégie est particulièrement frappante dans le domaine alimentaire, et cela pour deux raisons principales :

a) Parce que paradoxalement c'est le stade de la production proprement dite qui est celui où les firmes étrangères exercent le moins directement leur contrôle, tout au moins en apparence ; ce qui est sans doute dû au fait qu'il s'agit, dans ce domaine, du stade le plus fragile, celui qui peut donc être laissé sans dommage sous la responsabilité de l'Etat et/ou des petits producteurs.

b) Parce que dans ce domaine les « chaînes » sont souvent beaucoup plus complexes et plus longues que dans d'autres secteurs, les firmes concernées ayant évidemment un pouvoir d'autant plus grand qu'une partie plus importante de la chaîne se situe à l'étranger.

Mais que dire alors lorsque la production alimentaire ainsi réalisée n'est que pour une très faible partie destinée au marché national ? La société française Cacao Barry, le deuxième broyeur mondial de fèves, a été par exemple le premier industriel de son secteur à établir des usines en pays producteur : deux usines au Cameroun (dont SIC Cacao dès 1952) et deux en Côte-d'Ivoire (dont SACO, la plus importante usine du monde dans un pays producteur). Barry est présent à tous les stades de la vie du produit, du planteur au client final en passant par le négoce des semi-produits et la production de chocolats de couverture, de vegecao et de produits de laboratoire. Le groupe français a pu effectivement donner une certaine consistance au dialogue Nord-Sud en offrant (comme il l'avait déjà fait pour la Côte d'Ivoire) la possibilité à la République du Cameroun, qui l'a acceptée, d'entrer dans son capital. Mais quel pouvoir cela donne-t-il réellement à ce pays ?

La maîtrise des chaînes agro-alimentaires permet aux firmes étrangères de retirer la plupart des bénéfices des programmes auxquels elles participent, (et cela avant même que ces programmes n'aient atteint un quelconque résultat du point de vue de la production agro-alimentaire), ou de reporter sur leurs partenaires publics la plupart des pertes éventuelles. Pour comprendre ce que cela représente, il faut rappeler que les programmes agro-alimentaires mobilisent généralement des sommes d'une ampleur considérable.

Un pays comme le Gabon, par exemple, a affecté dans son III^e Plan (1976-1980) et dans son Plan intérimaire (1980-1982) respectivement 73,7 % et 64,9 % de ses crédits à l'agriculture aux seules opérations agro-industrielles.

Autre exemple, celui des cinquante projets agro-alimentaires présentés au Forum industriel de l'Afrique de l'Ouest (tenu en décembre 1984 sous le patronage de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), projets qui concernent 14 pays dans les domaines suivants : élevage de volaille, conserverie de viande, transformation de fruits et légumes, minoterie, boulangerie, biscuiterie, sucrerie, usine

d'engrais et outillages agricoles. L'investissement global pour chaque projet varie entre 0,5 million de dollars U.S. (pour la ferme avicole Sacitrane, au Mali, d'une capacité de 350 000 poulets par an) à plus de 7 millions de dollars (pour la laiterie de Rosso en Mauritanie, pouvant produire 5 millions de litres de lait UHT et 500 t. de beurre par an).

La réalisation de certaines unités agro-industrielles plus ou moins intégrées, telles que les huileries et les sucreries, est beaucoup plus onéreuse encore. Celle de la Sierra Leone, qui envisage d'atteindre 15 000 t. de sucre/an, requiert un financement de 38 millions de dollars.

On estime à une dizaine le nombre de sociétés mondiales susceptibles d'assurer la mise en œuvre de tels complexes (dont Tate & Lyle, Booker Mac Connell, H.V.A., Lonrho et la SOMDIAA). Certaines de ces firmes multinationales sont d'ailleurs polyvalentes, c'est-à-dire présentes dans un grand nombre de branches alimentaires. Ainsi, la SOMDIAA a participé à l'ingénierie et à la réalisation de l'investissement non seulement de beaucoup d'unités sucrières africaines francophones mais également de complexes tant dans le travail du grain et des farines que de l'élevage.

Peut-on dire cependant que ces puissantes interventions ont contribué significativement à accroître l'autosuffisance alimentaire en Afrique subsaharienne ?

Certes, elles ont permis un accroissement considérable des capacités de production dans certaines branches.

Prenons l'exemple de la minoterie, dont l'implantation dans les pays d'Afrique noire francophone, amorcée au début des années 1950, est à la base de la progression du pain dans l'alimentation urbaine. Une quinzaine d'unités industrielles sont actuellement en fonctionnement, en rénovation ou en construction dans ces pays. Elles sont liées financièrement ou techniquement, pour la plupart, au groupe des Grands Moulins de Paris (SOMDIAA), au groupe Eurafrique-Mimran ou, plus récemment, au Groupe Doumeng. La Côte d'Ivoire possède la plus importante avec les Grands Moulins d'Abidjan (groupe Eurafrique), d'une capacité d'écrasement de 8 100 qx de blé/jour (5). Certaines minoteries peuvent travailler également les céréales locales telles que maïs, mil, sorgho (Moulins Sentenac au Sénégal, Grands Moulins Voltaïques, Grands Moulins du Mali). D'autres sont équipées d'installations de production d'aliments du bétail ou de pâtes alimentaires. La Société Meunière et Avicole du Gabon (SMAG), gérée par la SOMDIAA (51 % du capital social) et qui a joué un rôle principal dans l'expansion de la consommation du pain (75 000/j), possède dix boulangeries industrielles dont cinq à Libreville. Son usine d'aliments du bétail ravitaille son élevage de poudeuses (60 000 œufs/jour).

(5) En milieu rural ivoirien, les féculents assurent près de 63 % de la ration énergétique tandis qu'en milieu urbain, elle est constituée à 51 % de céréales importées (riz + blé) à un rythme croissant avec celui de l'urbanisation.

Plus généralement, on peut constater qu'en Afrique noire ce sont essentiellement les grands élevages « modernes » qui ont donné à l'aviculture les moyens de son développement : 17,9 % des viandes consommées en 1980 contre 11,7 % en 1970. Le Nigeria (231 000 t de viande de volaille et 178 000 t d'œufs), notamment, se trouve au premier rang des producteurs africains subsahariens. Les points communs à ces unités avicoles sont l'utilisation d'un matériel animal génétique amélioré (souches commerciales des sélecteurs internationaux), l'emploi d'aliments complets équilibrés ou de concentrés importés auxquels sont ajoutées des matières premières disponibles localement, et des méthodes d'élevage hautement perfectionnées : cages et batteries de ponte, environnement constamment contrôlé quant à la température et à la lumière, etc.

Ce sont ces ateliers de production « industriels » qui assurent de 70 à 90 % de l'approvisionnement des zones urbanisées. Or, ils sont mis en œuvre essentiellement par des firmes étrangères, dont l'importance et la diversité apparaissent par exemple lorsqu'on examine la liste de celles qui interviennent dans les travaux d'extension et de modernisation des stations avicoles de Mvog-Betsi, de Yaoundé et de Douala (Cameroun) : il s'agit entre autres de Asquini Encorad (pour le génie civil, Douala), de la Satom (pour le génie civil, Yaoundé), de Hamelle Afrique (pour les groupes électrogènes), de Jourdain (pour l'équipement des poulaillers, couvoirs et abattoirs et la fourniture de poussins parentaux), de SOM-DIAA/Asquini Encorad (pour l'équipement des provendes), de Nacho industries (pour les silos à céréales), de Tetra Export (pour la formation et l'assistance technique).

Les interventions des firmes étrangères ont donc, indubitablement, favorisé le développement de certaines branches agro-alimentaires et permis de réduire ou de supprimer les importations de certaines denrées.

Mais, du point de vue de l'utilité de ces interventions pour les nations africaines (6), on peut remarquer :

— qu'elles sont limitées à quelques branches : essentiellement le travail des grains et des farines, l'industrie sucrière, celle des corps gras, celle des boissons, ainsi que les complexes avicoles et maraîchers péri-urbains ;

— que les opérations agro-industrielles ainsi mises en place ne desservent qu'une fraction limitée de la population et que les denrées produites n'ont qu'une valeur nutritionnelle souvent discutable, des investissements extrêmement importants ayant été ainsi réalisés sans profit pour la satisfaction des besoins essentiels de l'immense majorité de la population ;

— que la rentabilité strictement financière de ces opérations n'est elle-même souvent assurée qu'au prix de subventions plus ou moins

(6) Cf. sur ce point, l'ouvrage cité *supra*, notamment le chapitre III.

déguisées des Etats africains ou de bailleurs de fonds internationaux, au détriment ici aussi de programmes plus prioritaires ;

— que, même pour les produits concernés, l'augmentation de l'offre ne permet pas toujours, bien au contraire, de réduire le déficit commercial, les politiques suivies ayant pour conséquence de provoquer une augmentation plus importante encore de la demande ;

— que l'accroissement éventuel de l'autosuffisance pour ces quelques produits s'accompagne généralement d'un accroissement considérable de la dépendance par rapport à l'extérieur dans le domaine du financement, de la technologie, des importations d'équipements et de matières premières, etc. ;

— que les opérations agro-industrielles aboutissent presque inéluctablement à exclusion du marché — et donc de la production — des millions de petits producteurs ruraux ;

— et qu'elles renforcent au contraire considérablement l'intégration du secteur urbain-industriel à l'économie des pays dominants.

*
**

Il résulte de l'analyse précédente que les stratégies alimentaires des pays dominants et des firmes étrangères ont acquis ces dernières années un rôle véritablement central dans les relations extérieures des pays d'Afrique subsaharienne et que, par-delà les discours sur l'autosuffisance, ce rôle s'exerce dans le sens d'un approfondissement de l'intégration de ces pays au système international, au double point de vue de la définition des politiques et de leur mise en œuvre.

Cela cependant n'exclut pas certaines contradictions, moins d'ailleurs entre les stratégies des Etats africains et celles des firmes étrangères qu'entre les stratégies de certaines catégories d'acteurs sociaux et celles des pays dominants : car il y a une évidente convergence d'intérêts, tout au moins dans le court terme, entre les classes dominantes locales et les firmes étrangères, convergence qui les conduit assez souvent à sacrifier le développement de larges couches de population, à dilapider les finances publiques et extérieures, etc. ; tandis que les pays dominants, plus attentifs à la sauvegarde des intérêts à long terme, peuvent s'alarmer d'opérations pouvant déséquilibrer gravement les économies et les sociétés africaines.

Peut-être est-ce par la petite brèche ouverte par ces contradictions — notamment — que peuvent se glisser des actions conduisant réellement à l'autosuffisance alimentaire.

BIBLIOGRAPHIE

Afrique-agriculture.

Afrique-Industrie.

ARROYO (G.), de ALMEIDA (S.G.), von DERWEID (J.M.) Transnationales et agriculture. *Amérique Latine* n° 1, Cétral, janvier-mars 1980.

BARBIER (J.C.), COURADE (G.), TISSANDIER (J.), *Complexes agro-industriels au Cameroun*, Paris, ORSTOM, 1980.

BARKIN (D.) et ROZO (C.), « L'agriculture et l'internationalisation du capital », *Revue Tiers-Monde*, t. XXII, n° 88, octobre-décembre 1981, p. 723-745.

BERLAN (J.P.), BERTRAND (J.P.), LEBAS (L.), *Unilever, une multinationale discrète*, Paris, Ed. du Cerf, 1970.

CARTAPANIS (A.), Sociétés transnationales et modes de consommation des pays en développement, *Mondes en développement*, n° 37-38, p. 151-163, 1982.

CHABOUD (C.), *La dépendance alimentaire et ses facteurs en Afrique de l'Ouest. Le rôle du financement extérieur (Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Sénégal)*, Clermond-Ferrand, Université de Clermont 1, Faculté des Sciences économiques (*Cahiers de Développement international*, n° 8), 1980.

CHALMIN (P.), L'agrobusiness : Réponse à une demande alimentaire ?, *Annales de géographie*, n° 493, mai-juin 1980, p. 359-372.

EDIAFRIC, *Les intérêts nationaux et étrangers dans l'économie africaine*, Paris, 1978.

GODFREY (M.), LANGDON (S.), Partners in underdevelopment ? The Transnationalisation thesis in the Kenyan Context, *Transnational Capitalism and the National Development*, Sussex, Villamil (J.Ed.), The Harvester Press, Godfrey, p. 261-286, Langdon, p. 68-71, 1979.

LANGDON (S.), Firmes transnationales, transfert de goût et sous-développement : une étude de cas au Kenya, *Options méditerranéennes*, n° 27, 1975.

MALASSIS (L.), Agrò-industrie et transfert de technologie, *Mondes en développement*, n° 29-30, 1980.

Marchés tropicaux et méditerranéens.

MORGAN (D.), *Les Géants du grain*, A. Fayard, 1980.

NATIONS-UNIES, *Les sociétés transnationales dans l'industrie alimentaire et les boissons*, 10/70, Commission des sociétés transnationales, 1981.

STRYKER (R.E.), The world Bank and agricultural development : Food production and rural poverty, *World Development*, vol. 7, 1979, p. 325-336.

TERPEND (M.N.) et MADJIRI (J.), *Le développement passe-t-il par une usine de bière ?*, Paris, *Les dossiers Faim et Développement*, décembre 1981.

VERGOPOULOS (K.), L'agriculture périphérique dans le nouvel ordre international. Réflexions sur la question des systèmes alimentaires nationaux, *Revue Tiers Monde*, t. XXII, n° 85, janvier-mars 1981, p. 7-32.

WAGSTAFF (H.), Foods imports of developing countries, *Food Policy*, vol. 7, n° 1, février 1982, p. 57-68.

WISTRAND (C.), *Multinational Firms in Africa*, Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies, 1975.

IMPACT DU COMMERCE FRONTALIER SUR L'APPROVISIONNEMENT DES VILLES EN PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE

John O. IGUE

Professeur à l'Université Nationale de Bénin,
chercheur invité au LEI/INRA, Montpellier

Le champ de notre propos concerne un espace géographique restreint : celui compris entre le Ghana à l'ouest et le Nigeria à l'est. Dans cet espace communément appelé le Golfe du Bénin sont délimités les Etats-Nations du Togo, du Bénin, du Niger et bien entendu du Ghana et du Nigeria.

Ces cinq pays entretiennent entre eux des rapports économiques intenses dont certains dépendent principalement des circuits non officiels. Ainsi, les échanges frontaliers conditionnent-ils une part importante des activités économiques qui se déroulent dans les villes.

Pour le montrer, on pourrait évoquer les conséquences de la fermeture actuelle des frontières du Nigeria sur l'effondrement des recettes publiques au Togo, au Niger et au Bénin (1).

Cet effondrement des recettes a des implications directes sur la capacité des pays concernés à financer leurs importations de denrées alimentaires de base : blé, riz, maïs, sorgho, sucre, lait, viande (2), etc.

En dehors des perturbations introduites en avril 84 par la fermeture des frontières, la situation d'enrichissement « fabuleux » qui prévalait de

(1) Selon un rapport intitulé : « Evaluation des effets de la fermeture de la frontière sur l'Economie nigérienne » élaboré par la Cellule d'analyse et de prévision économique du Ministère du plan en mai 1984, les recettes douanières du mois de mai 1984 ont baissé de 68,7 % à Maradi et de 27,50 % à Tahoua par rapport à celles du même mois de 1983.

Le dépouillement des statistiques douanières que nous avons réalisé dans les plus importants postes frontaliers du Bénin que sont Igolo et Klake au cours du mois de mai 1984 ont de même révélé une baisse de recettes de respectivement 86 % et 57 % par rapport à la même période de 1983.

(2) A l'exception du blé, le Bénin par exemple, n'arrive plus à subventionner les produits alimentaires d'importation comme le sucre, le lait, la viande et le riz. Il en résulte pour la viande un prix exceptionnellement élevé sur les marchés des villes du sud en dépit du faible pouvoir d'achat des citadins. Le kilogramme de viande est de 1 400 F CFA à Cotonou, 900 F CFA à Lomé et 650 F CFA à Niamey en fin 1984.

1975 à 1981 au Nigeria avait profondément modifié les habitudes alimentaires tant dans les villes du Nigeria que dans celles des pays qui l'entourent. Ce changement des habitudes alimentaires détermine la politique d'approvisionnement des centres urbains.

La question peut être envisagée de plusieurs manières : après un bref rappel des échanges frontaliers entre les Etats du Golfe du Bénin, nous évoquerons les conséquences de ces échanges sur le commerce des produits agricoles à l'échelon national ; puis nous analyserons la réaction des pouvoirs publics béninois et nigériens pour protéger les marchés urbains contre la forte demande du Nigeria en denrées alimentaires le long de ses frontières.

ASPECTS DU COMMERCE FRONTALIER DANS LES ETATS DU GOLFE DU BENIN

Au sein de toute l'Afrique occidentale, les pays du Golfe du Bénin présentent des traits originaux : populations nombreuses et traditions commerciales anciennes, à partir desquelles se sont développées plusieurs villes précoloniales dont la plupart ont été revalorisées pendant la colonisation. Il en résulte aujourd'hui un taux d'urbanisation important : Ghana (36 %), Nigeria (entre 40 et 50 %), Togo (20 %), Bénin (14 %), Niger (13 %).

Les activités commerciales aux origines lointaines ont favorisé la formation d'une classe marchande dont le rôle est déterminant dans le développement du commerce frontalier. Faut-il rappeler ici le dynamisme des populations Haoussa dans le commerce de la cola, du bétail et des tissus, celui des Yoruba dans le trafic des tissus teints à Abeokuta et des pacotilles dans toute l'Afrique occidentale, ou celui aujourd'hui des femmes, les fameuses Nana Benz du Togo et du Ghana dans la circulation du Wax hollandais dans toute la zone, ou celui encore tout récemment des Ibo du Nigeria dans le commerce des habits usagés (friperie) et des alcools ?

Malgré les barrières douanières imposées par la colonisation, ces échanges sont restés florissants. Ils bénéficient de profonds liens ethniques existant entre Ewé de part et d'autre de la frontière du Ghana-Togo, entre Yoruga au niveau du Bénin et du Nigeria, et entre Haoussa le long de la frontière Niger-Nigeria.

Les indépendances nominales acquises vers les années 1960 avec la naissance de nouveaux Etats-Nations n'ont fait que renforcer ces échanges.

En effet, aux contradictions introduites par la disparité des taxes douanières entre pays anglophones et francophones, s'ajoutent de nos jours celles liées aux problèmes monétaires. Les politiques monétaires pratiquées dans le cadre des nouveaux Etats-Nations apparaissent

actuellement comme l'une des motivations du développement de ces échanges frontaliers.

Afin de mieux exercer leur souveraineté nationale, le Ghana et le Nigeria sont sortis de la zone sterling en créant leur propre monnaie. Le Niger, le Togo et le Bénin se sont montrés plus prudents dans la jouissance de cette souveraineté en restant accrochés à la zone Franc dans le cadre de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA).

Sans rentrer dans les détails, la situation monétaire de ces cinq pays se caractérise par une certaine opposition qui fait du Ghana et du Nigeria des pays à monnaie non convertible alors que le franc CFA émis dans le cadre de l'UMOA jouit, à travers le franc français, de la totale convertibilité. Le passage entre le franc CFA, le cedi ghanéen et la naïra nigériane ne peut se faire que par l'intermédiaire des banques centrales après obtention d'une licence délivrée par les pouvoirs publics.

Une telle rigidité monétaire a pour conséquence le développement des marchés parallèles de change le long des frontières. Ces marchés restent défavorables aux monnaies ghanéenne et nigériane qui subissent selon les conjonctures une décôte de 20 à 80 %.

Cette dépréciation du cedi et de la naïra constitue un facteur d'appel des produits ghanéens et nigériens sur les marchés urbains togolais, nigériens et béninois.

Ainsi, de 1963 à 1967, début de la crise du Biafra, l'approvisionnement des villes de ces trois pays francophones est partiellement assuré par des produits agricoles ghanéens et nigériens.

Le Ghana livre au Togo des œufs frais, des fruits et légumes et une bonne partie de sa production d'igname et de banane plantain. Une partie du maïs et de la farine de blé consommée au Bénin vient du Nigeria, de même qu'une partie du mil et du sorgho consommée au Niger.

Une multitude de marchés et de centres d'entrepôts, qui s'animent selon un calendrier bien établi, se créent et se développent le long des frontières. Mais le boom pétrolier modifie considérablement, après 1973, la situation entre le Bénin et le Nigeria d'une part, entre le Niger et le Nigeria d'autre part.

Les énormes ressources monétaires apportées par le pétrole, ruinent l'agriculture nigériane. Entre 1960 et 1979, la participation des produits agricoles au PIB tombe de 57 % à 25 %. Le ravitaillement alimentaire du pays ne peut plus se faire qu'à partir d'une forte importation de denrées agricoles des pays voisins ou du marché international.

Ce renversement de situation compromet fortement la facilité d'approvisionnement des principales villes du Bénin et du Niger. La forte demande nigériane a deux conséquences principales sur les villes du Niger et du Bénin :

Primo, elle a pour effet de rendre les prix des produits agricoles à la frontière plus élevés que ceux pratiqués dans les marchés urbains.

Secundo, elle entraîne le prélèvement d'une quantité importante de ces produits destinés aux villes de ces deux pays.

CONSEQUENCES DES ECHANGES FRONTALIERS SUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES A L'ECHELLE NATIONALE

Face à la forte demande du Nigeria, la réaction des Etats qui l'entourent est de fermer les frontières à la sortie de ces produits vivriers.

Parallèlement à cette fermeture des frontières, on assiste à la création des Offices d'Etat, chargés de la commercialisation de ces mêmes produits. C'est ainsi que naissent au Niger :

L'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN), qui se charge de la commercialisation et de la distribution des céréales : mil, sorgho, maïs, riz, blé...

La Société Nigerienne de Commercialisation de l'Arachide (SONARA) qui détient le monopole de la vente de l'arachide, mais qui, depuis 1975, par suite de la baisse substantielle de la production de cet oléagineux, s'intéresse au marché du niébé.

Au Bénin, on crée la Société d'Alimentation Générale du Bénin (A.G.B.) et la Société Nationale pour le Commerce Extérieur du Bénin (SONACEB), aujourd'hui devenue Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA). L'A.G.B. importe et distribue les produits alimentaires au niveau national. La SONACEB, de commun accord avec les Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) s'occupe de la collecte des produits nationaux (maïs, riz, sorgho, niébé, coton et karité, etc.). En principe, la SONACEB est tenue de revendre son stock de céréales à l'A.G.B. pour redistribution sur les marchés urbains.

L'apparition de ces différentes sociétés publiques conduit l'Etat à fixer le prix d'achat des céréales et tubercules et à s'engager au même titre que les commerçants dans l'achat des produits vivriers dont le marché est entièrement contrôlé par le secteur privé.

Cette politique, visant à assurer un meilleur ravitaillement des villes — parfois d'ailleurs aux dépens du monde rural —, a finalement eu des résultats contraires. En effet, les paysans réagissent violemment contre les bas prix fixés par les pouvoirs publics. Il ne peut en être autrement puisque ces produits vivriers n'ont jamais bénéficié du soutien de l'Etat, consacré aux seules cultures de rente.

Il n'y a que les commerçants privés qui s'occupent de « l'encadrement » des productions de céréales et de tubercules en avançant des crédits de campagne aux paysans, en les assistant quelquefois jusqu'à la scolarisation de leurs enfants qu'ils acceptent de garder en ville avec eux.

Quoi qu'il en soit, l'intervention de l'Etat dans le secteur vivrier n'a eu pour effet que de priver la ville de ces produits. Les paysans, tout en refusant de vendre leur récolte à l'Etat, la livrent aux commerçants qui l'évacuent vers la frontière par le circuit parallèle, l'exportation officielle étant prohibée.

A partir des enquêtes ponctuelles que nous réalisons sur la question

au Bénin, nous pouvons établir que des quantités substantielles de cossettes d'igname franchissent la frontière bénino-nigériane. Rien qu'au seul poste de Chicanda entre Nikki (nord Bénin) et Yanshikira (moyen Nigeria), nous avons pu mesurer les sorties suivantes :

1979 : 728 t
1980 : 1 748 t
1981 : 3 300 t
1982 : 4 429 t
1983 : 4 839 t
1984 : 837 t

Dans un autre poste frontière dénommé Tchachou situé plus au sud, entre Tchaourou et Parakou toujours au Bénin, on a enregistré une sortie de 4 917 t entre 1981 et 1983 réparties comme suit :

1981 : 2 210 t
1982 : 1 720 t
1983 : 1 079 t

Aux dires de nos enquêteurs, ce volume ne représente que le 1/4 du trafic annuel.

Si l'on sait, par ailleurs, que les populations béninoises sont fort consommatrices de tubercules (en moyenne 217,2 kg par an et par personne contre 87,7 kg de céréales (3)), on comprend fort bien le rôle que joue ce prélèvement clandestin sur le déficit des centres urbains.

Au Niger, on constate le même faible impact de l'OPVN sur le marché des céréales. En 1982, l'OPVN n'a contrôlé que les 15 % de la production céréalière du Niger. La SONARA qui est chargée de la collecte du niébé n'a jamais commercialisé plus de 9 % de la production nationale. Alors que la SONARA propose aux producteurs 150 F CFA pour le kg de niébé, les commerçants privés l'achètent à 225 F CFA.

Le développement de ce circuit parallèle, non seulement gêne le bon fonctionnement des sociétés d'Etat, mais aussi, et surtout, paralyse l'approvisionnement des centres urbains. Le peu de produits agricoles qui arrivent désormais dans les villes du Bénin sont proposés sur la base des prix pratiqués dans les principaux marchés frontaliers, alors que le pouvoir d'achat de ces citadins est bien plus faible que celui des Nigériens.

Il en résulte pour l'Etat une nouvelle forme de dépendance alimentaire qui se manifeste par l'importation massive d'autres denrées agricoles comme le blé, le riz et même le maïs ou le sorgho, dans le but de sécuriser l'approvisionnement urbain, mais aussi de casser le prix des produits locaux.

(3) La situation alimentaire dans les pays de l'Afrique noire et de l'Océan Indien. Ministère de la Coopération : *Etudes et Documents*, n° 4, septembre 1980, p. 78.

LA REACTION DES POUVOIRS PUBLICS POUR PROTEGER LE MARCHE URBAIN

L'impossibilité pour les pouvoirs publics de contrôler le marché des produits vivriers conduit fatalement à la « politique de dépendance alimentaire ». Cette politique se manifeste de deux façons :

D'abord par un discours alarmiste sur le déficit alimentaire, dans lequel on insiste longuement sur les méfaits de la sécheresse. En réalité, les effets de la sécheresse sur le déficit céréalier sont moins importants que ceux des circuits parallèles et de la mauvaise gestion des différents Offices d'Etat. Quoiqu'il en soit, à partir de ce discours, on invite les pays développés à une assistance alimentaire massive.

Ainsi, tous ces pays, excepté le Nigeria, bénéficient actuellement d'une importante aide alimentaire.

La CEE assiste ces pays pour environ 5 000 à 20 000 tonnes de céréales par an (4). A cette aide du marché commun s'ajoute celle de la France. Entre 1978 et 1981, la France a livré au Bénin et au Niger la quantité suivante de céréales (4) :

	1978	1979	1980	1981
Bénin	4 000 t	1 000 t	—	2 000 t
Niger	6 000 t	3 000 t	5 000 t	5 000 t

Entre 1973 et 1978, le Niger seul a reçu 68 000 tonnes d'aide alimentaire. Avec ce tonnage, il a constitué son stock de sécurité pour 30 000 tonnes. Le reste a été vendu avant tout pour éponger le déficit financier de l'OPVN (4).

On peut en dire autant du Bénin ; la totalité de son aide alimentaire est vendue sur le marché pour casser le prix élevé pratiqué par les commerçants privés, notamment pendant la période de soudure allant de mai à août où ces prix grimpent sérieusement en ville. Il en résulte très clairement que l'aide sollicitée au départ pour soulager les zones sinistrées, est vite déviée de son objectif et ne profite finalement qu'aux populations urbaines.

Mais l'aide ne suffit pas le plus souvent pour maîtriser l'alimentation des villes. L'Etat est obligé de compléter celle-ci par des importations alimentaires souvent massives qui grèvent sérieusement les budgets de fonctionnement et d'investissement.

(4) HAMELIN Ph., *Aide alimentaire traditionnelle et triangulaire de la France et de la CEE*. Mémoire de Diplôme d'Agronomie approfondie. ENSAM. Sept. 1983. Annexe n° 6, 7, 10 et 11.

Entre 1978 et 1983, le port de Cotonou a traité à la fois pour le Bénin et le Niger une quantité importante de céréales comme cela se voit ci-après :

TABLEAU 1.— QUANTITÉ DE CÉRÉALES DÉBARQUÉES AU PORT DE COTONOU ENTRE 1978 et 1983. (en tonnes)

Produits	Années					
	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Blé	41 315	36 986	31 829	53 318	56 063	45 645
Maïs	15 009	251	5 320	2 207	23 402	3 508
Sorgho	10 637	859	934	29 615	27 668	46
Riz	49 319	39 729	31 377	82 700	82 974	56 594

Source : Statistique du Port Autonome de Cotonou.

Dans ces importations de céréales, le blé, le riz et le maïs restent pour une grande partie au Bénin, tandis que la totalité du sorgho est destinée au Niger.

Sur la base des données disponibles pour 1981, le Niger dépense 11,80 % de la valeur totale de ses importations (soit 500,7 millions de dollars) pour l'achat des céréales à l'étranger.

Le Bénin dépense l'équivalent de 30 % de son budget pour les importations alimentaires ; le Togo consacre environ 20,26 % de la valeur de ses importations aux produits alimentaires, tandis que le Nigeria va jusqu'à 47 % (5).

La part exceptionnellement élevée du Bénin dans ces chiffres vient du fait qu'une partie des importations, notamment du riz, est réexportée vers le Nigeria par les mêmes commerçants privés qui sont restés les intermédiaires inévitables des sociétés d'Etat.

L'incapacité de ces sociétés d'Etat à disposer de ressources financières suffisantes, leur a d'ailleurs fait perdre le monopole dont elles jouissaient sur les céréales. Depuis 1981, la Société d'Alimentation Générale du Bénin (A.G.B.) a revendu ses droits de monopole au Grand Moulin du Bénin pour le blé, à neuf autres commerçants privés pour le riz et à la Grande Blanchisserie Béninoise pour le sucre (6).

Lorsque ces différents organismes privés importent des céréales, ils les livrent aux plus offrants. Ainsi, 60 % de ces importations vont vers les marchés frontaliers pour être réexportés sur le Nigeria. C'est ce

(5) J. COUSSY, Ph. HUGON, O. SUDRIE, *Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique sub-saharienne*. Cahier n° 2. CERED, 24 nov. 1983, p. 301 et suivantes.

(6) OGOUYON A., *La commercialisation des denrées alimentaires d'origine étrangère à Cotonou : cas du riz, du blé, du sucre et du concentré de tomate*. Mémoire de maîtrise de Géographie, U.N.B., avril 1983, p. 61.

phénomène qui explique le caractère exceptionnellement élevé de la quantité de riz débarquée au port de Cotonou à partir de 1981 ; ces importations baissent en 1983, quand on note une certaine dégradation des conditions d'achat sur les marchés frontaliers, suite aux mesures d'austérité votées par le gouvernement de Shagari en avril 1982.

Somme toute, l'intervention des commerçants privés dans l'importation massive des denrées alimentaires instaure à nouveau les mêmes difficultés d'approvisionnement pour les marchés urbains du Bénin. Même si ces produits existent en abondance, la spéculation dont ils sont l'objet empêche souvent la majorité des citoyens d'en disposer aisément.

Les seuls avantages que tirent de cette situation les pays limitrophes du Nigeria sont d'ordre monétaire. Ainsi, selon l'évolution du cours de la naïra sur le marché parallèle, certains produits alimentaires fortement soutenus par le gouvernement fédéral comme le sucre, la farine de blé et le lait, reviennent moins chers dans les centres urbains des pays périphériques. Par exemple, depuis 1975 jusqu'à la fermeture des frontières d'avril dernier, une bonne partie du sucre, de la farine de blé et du lait en poudre vient du Nigeria. Il en résulte pour le Bénin une faible importation de sucre des pays européens comme le montre le tableau suivant :

TABLEAU 2.— QUANTITÉ DE SUCRE DÉBARQUÉE AU PORT DE COTONOU DE 1979 à 1983.

	1979	1980	1981	1982	1983
Total	7 732	10 229	5 627	4 855	9 726
Part du Niger	—	—	—	1 025	6 238

Source : Statistique du Port Autonome de Cotonou.

Ces importations sont de loin inférieures aux seuls besoins du Bénin estimés à 12 000 tonnes par an par la Société Sucrière de Savé (7). Ce qui reviendrait à dire que le Bénin se ravitaille pour le complément directement au Nigeria par les circuits frontaliers. Environ 8 000 tonnes rentreraient ainsi par la voie parallèle.

*
**

Au terme de ce bref survol des conséquences du commerce frontalier sur l'approvisionnement des villes, on peut dégager quelques axes de réflexion.

Premièrement, les échanges frontaliers qui affectent les pays du Golfe du Bénin sont une contrainte à la mise en œuvre des politiques

(7) La Société Sucrière de Savé n'a pas encore commencé à produire du sucre. Les premiers morceaux sont attendus pour cette année 1985.

alimentaires à l'échelon national. Le dynamisme du secteur privé dont l'action dépasse le cadre national constitue un sérieux handicap pour cette politique.

Ce problème n'est pas seulement propre aux pays du Golfe du Bénin, il caractérise toute la sous-région ouest-africaine. En effet, l'organisation sociale des commerçants privés s'appuie sur de profonds liens historiques à partir desquels se sont forgés de véritables corporations marchandes qui contrôlent tout le marché ouest-africain. On peut signaler, à ce sujet, le marché de la cola entièrement aux mains des confréries Touré depuis Dakar jusqu'à Kano avec toutes ses ramifications au Ghana, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali et au Niger. Le commerce du bétail fonctionne également à partir de solides confréries des « marchands ». Aujourd'hui se développent d'autres types d'associations autour du commerce des céréales, des cigarettes, etc.

L'existence de ces corporations marchandes constitue en réalité un puissant facteur d'intégration régionale qui fonctionne mieux que la CEDEAO ou la CEAO. On peut s'en convaincre en se référant au bon fonctionnement des marchés parallèles de change dans la sous-région.

La deuxième idée est que ces échanges frontaliers permettent une meilleure circulation des produits en dépit des cloisonnements commerciaux existant au niveau officiel. Les denrées agricoles qui vont d'un pays à un autre, même si elles empêchent momentanément d'assurer un meilleur ravitaillement des villes, jouent plutôt un rôle bénéfique qu'on pourrait apprécier à deux niveaux :

— C'est le stock régulateur par excellence pour la plupart des pays concernés.

— C'est également par ce flux frontalier que le travail paysan est le mieux revalorisé aujourd'hui.

Cette remarque permet d'aborder le dernier problème qui est celui du privilège exceptionnel dont jouissent les villes africaines. C'est en fait pour elles uniquement que fonctionnent les appareils d'Etat. C'est pour elles que l'on utilise l'essentiel des ressources nationales mobilisées en partie grâce au sacrifice du monde rural.

Le développement des circuits frontaliers des produits agricoles fonctionnant à un niveau de prix relativement élevé permet à ce monde rural de se soustraire en partie à l'exploitation des villes qui ne fait que retarder la profonde mutation des campagnes.

CRISE FINANCIERE ET DEPENDANCE ALIMENTAIRE : REFLEXIONS A PARTIR DU CAS DU NIGERIA

Johnny EGG
LEI-INRA, Montpellier

Quelques années seulement après le premier choc pétrolier, la question de l'approvisionnement alimentaire urbain est au centre des problèmes de la croissance économique du Nigeria. En 1979, la question est léguée par les militaires au nouveau régime civil du Président Shagari. Elle ne cessera de devenir plus cruciale et contribuera à la crise financière que doivent affronter les auteurs du coup d'Etat militaire du 31 décembre 1983.

Le cas du Nigeria doit être considéré, à bien des égards, comme particulier à l'échelle du continent. Que l'on considère la population (100 millions d'habitants) et à fortiori la population urbaine (probablement plus de 40 millions), la production agricole ou les revenus du pétrole, la Fédération devance tous les pays africains. Pour la plupart d'entre deux, la comparaison est du reste sans commune mesure.

Pourtant, par-delà ces différences de situation, la difficulté à nourrir les villes se retrouve dans tout le continent et les politiques envisagées pour la résoudre ne varient guère.

L'analyse du cas nigérian devrait donc nous permettre d'apporter des éléments pour une réflexion plus générale sur la dépendance alimentaire et sa liaison avec le déficit de la balance des paiements. Dans ce sens, la rapidité avec laquelle le processus de dépendance s'est mis en place au Nigeria, fournit un exemple plus significatif qu'ailleurs.

Il faut en effet expliquer comment la première puissance agro-exportatrice d'Afrique jusqu'au début des années 1970 (arachide, cacao, huile de palme, palmiste, caoutchouc) se retrouve, moins de 10 ans après, dépendante des marchés internationaux (et, dans le cas des oléagineux, pour les mêmes produits !). Il faut aussi comprendre que la grande puissance financière du continent des années 1979 à 81 est, 2 ans plus tard, en proie à la crise financière.

Levons d'entrée une ambiguïté : si aujourd'hui les termes du débat sur la dépendance alimentaire se retrouvent de manière analogue dans plusieurs cas, les mécanismes qui ont conduit le Nigeria dans cette

situation n'ont pas les mêmes origines (et souvent guère de commune mesure) que dans les pays à faible niveau de revenu. Ici, c'est le pétrole qui a eu des effets négatifs sur l'agriculture et ce sont les politiques de gestion et de distribution des revenus qui ont conduit à la dépendance alimentaire.

On pourrait toutefois trouver sur ce point une analogie entre les économies pétrolières et les économies fortement assistées. Dans la mesure où la rente pétrolière peut se définir comme un apport de devises réalisé pour une large part sans contrepartie productive (autrement dit, l'afflux de ressources extérieures tirées de l'exportation de pétrole excède largement les rémunérations liées directement à cette production), la question de la « capacité d'absorption » de ces nouvelles ressources devient pertinente dans le cadre d'un pays soumis aux contraintes du sous-développement. Ce sont les difficultés de transformer ces devises en investissements productifs qui conduisent au processus inflationniste et à la croissance basée sur les importations. On peut alors se demander si l'aide publique internationale apportée aux pays à faible revenu ne joue pas le même rôle d'un apport en capital excédant la capacité d'absorption — compte tenu de la rigidité des facteurs propres aux secteurs « formels » (étatiques et privés liés aux marchés extérieurs) des économies sous-développées (1). L'analogie est possible, même si les recettes du pétrole doivent alors être considérées comme « une forme d'aide en capital non liée » (2). Un tel rapprochement est utile à la discussion plus générale de la dépendance économique et de la crise financière, mais revenons à notre propos sur l'approvisionnement alimentaire des villes du Nigeria.

LA PRESSION DE LA DEMANDE URBAINE

L'année 1974 marque le début du boom de l'économie nigériane. Le quadruplement des prix du brut et l'accélération du rythme d'extraction font suite à l'augmentation de la fiscalité sur les compagnies pétrolières. L'Etat Fédéral se retrouve subitement doté de moyens, jusque-là inespérés, pour financer le développement.

L'accroissement de la demande urbaine sera le premier effet de la rente pétrolière sur la situation alimentaire. Dès la fin 1974, les différentes centrales syndicales formulent des revendications pour une augmentation des salaires, restés jusqu'ici parmi les plus bas de la région. Elles obtiennent satisfaction l'année suivante avec le décret UDOJI qui

(1) Cf. Actes du Colloque de Ouagadougou (janvier 1982) sur *Les dépenses récurrentes dans les pays du Sahel*, CILSS/Club du Sahel OCDE, et notamment le chapitre sur les projets de développement (J. Bourliaud, J. Egg, et groupe de travail CCE), pp. 261-335.

(2) Berger Felipe, Le concept de capacité d'absorption et son intérêt pratique, *Problèmes économiques*, n° 1798, 15 septembre 82, pp. 20-24.

double les niveaux de rémunération et, par son application rétroactive, multiplie d'un coup la masse salariale. L'élasticité-revenu étant importante, c'est une forte impulsion de la demande qui est ainsi déclenchée. C'est aussi le début d'un processus inflationniste qui ne sera plus maîtrisé (et dont ne rendent que partiellement compte les statistiques officielles) :

INDICES OFFICIELS DES PRIX (1975 = 100)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Général	123	143	167	186	205	248	267
Général urbain	124	141	176	195	218	264	283
Alimentaire urbain	128	155	196	210	234	303	328
Alimentaire centres ruraux	212	145	169	182	195	242	265

Source : Central Bank of Nigeria.

Les grands travaux d'infrastructure lancés par l'Etat, comme la création de nombreuses entreprises privées contribuent à accroître la masse salariale. La multiplication des activités du petit commerce, fournit des occasions de gain plus nombreuses aux habitants des villes. Au total, l'accélération de la circulation monétaire élargit aux non-salariés la distribution des revenus tirés des exportations du pétrole.

Mais dans cette phase, les campagnes restent encore largement à l'écart des retombées de la manne pétrolière. Au contraire, elles en subissent les effets négatifs. Alors que les prix montent en flèche, la majorité des paysans (plus de 80 % cultivent moins d'1 ha) se trouvent incapables d'augmenter leur production. Fait paradoxal dans un pays qui compte alors près de 60 millions de ruraux, le manque de main-d'œuvre apparaît rapidement comme un des principaux facteurs limitant le développement de la production (3). En effet, l'exode rural marque déjà les campagnes. Aucun agriculteur ne peut offrir aux jeunes ou aux journaliers des rémunérations comparables à celles espérées dans les zones urbaines.

Dans les villes, l'exode rural stimule encore davantage la demande. Mais il la fractionne aussi : à la consommation des nouveaux riches s'ajoutent des pouvoirs d'achat plus faibles ainsi qu'une demande non solvable.

(3) Collier Paul, Oil and inequality in Rural Nigeria in *Agrarian policies and rural poverty in Africa*. Ed. by O. Ghai and S. Radwan, Ilo, Geneva, 1983, pp. 191-217.

LA REPONSE PAR LES IMPORTATIONS

Face à l'incapacité de la paysannerie à suivre la croissance de la demande alimentaire urbaine, le Gouvernement Fédéral abaisse les barrières douanières et organise, à travers sa politique de développement agricole, un appel massif aux technologies importées.

Les importations alimentaires (céréales, sucre, produits laitiers, viande, poisson et huiles végétales) croissent rapidement. Celles de céréales, les plus importantes, passent de moins de 500 000 t en 1975 à 2 millions de tonnes en 1978. Elles atteignent 2,4 millions en 1981 (62,5 % en blé, 25 % en riz et 12,5 % en maïs) et font du Nigeria le premier importateur au sud du Sahara.

IMPORTATIONS DE CÉRÉALES

	<i>en 1 000 t</i>	<i>en % de la consommation apparente</i>
1971-75	426	0,5
1976-80	1 439	14,0
1981	2 410	20,0
1982	2 250	17,9
1983	2 223	22,5

Source : données FAO.

Les céréales importées prennent une part déterminante dans la consommation des villes (notamment le pain et le riz), au détriment des céréales traditionnelles et, dans le sud du pays, du manioc et de l'igname. Lors de la mauvaise récolte de 1983, due à la sécheresse, elles représentent près de 30 % de la production nationale.

Ces importations privent les agriculteurs d'une grande partie des marchés urbains, d'autant plus facilement qu'elles arrivent à bas prix. Contraint d'assurer, dans une période de hauts prix, l'approvisionnement des consommateurs urbains peu solvables, le gouvernement a, dans un premier temps, baissé les droits de douane sur les céréales de 40 à 10 %. Le blé et le riz américains sont ainsi vendus à Lagos en moyenne à la moitié du prix des produits locaux, ce qui a pour effet — du moins dans un premier temps — de modérer la hausse de l'indice des prix alimentaires.

Cette préférence à l'importation organisée par l'Etat introduit le fractionnement des marchés : tant que les importations ne débordent pas largement le cadre des circuits urbains, ceux des campagnes fonctionneront à un niveau de prix plus élevé. Mais ce cloisonnement s'accomode de la multiplicité des circuits : marchés ruraux déprimés par le repli des producteurs sur eux-mêmes, marchés plus dynamiques souvent proches des centres de consommation, marchés frontaliers relancés par le différentiel de prix et de change...

Tout en bloquant le développement de la production — privée de

débouchés rémunérateurs —, ce cloisonnement a probablement empêché que les importations ne viennent la concurrencer directement.

Face à cette stagnation du secteur agricole (baisse continue de la production par habitant), l'Etat a mis en œuvre deux axes de relance de la production : les grands projets, autour de l'irrigation, à un coût très élevé, des bassins du nord, et une politique de révolution verte, destinée à fournir à un plus grand nombre d'agriculteurs des semences améliorées, des engrais et des pesticides fortement subventionnés.

Sans entrer dans l'analyse de ces modèles de développement, retenons pour notre propos, que ces politiques n'ont globalement pas eu l'effet escompté sur la production, bien qu'elles aient mobilisé une part importante de devises. En effet, que ce soient pour la mise en place des infrastructures, la mécanisation ou la fourniture d'intrants, un large appel a dû être fait aux technologies et aux matières premières (engrais notamment) importées.

LA SITUATION DE DEPENDANCE ALIMENTAIRE

L'accroissement des revenus tirés des exportations de pétrole a considérablement ouvert l'économie nigérienne sur les marchés internationaux. Très rapidement, les importations s'ajustent sur les entrées de devises, les dépassent même lorsque la production ou le prix du brut se contractent. Un modèle de développement basé sur l'assemblage de produits importés tend à se généraliser.

La surévaluation de la naira va jouer un rôle clé dans le renforcement de cette propension à importer. Favorisée par l'afflux de devises, relayée par une politique laxiste des autorités monétaires, elle réduit le coût relatif des importations. Les céréales américaines, asiatiques ou européennes deviennent ainsi « bon marché ».

Dès la fin des années 1970, de nombreux auteurs s'inquiètent de la situation de dépendance alimentaire que connaît le Nigeria. Ils constatent que les produits de rente ont disparu des exportations et que, malgré les fortes potentialités de la production vivrière, l'approvisionnement des villes passe de manière croissante par le marché international. En schématisant la littérature sur le sujet, ces commentateurs ont le plus souvent pour trait commun une vision statique et réductrice de la fonction d'importation. L'appel aux marchés extérieurs vise à combler le déficit. Les céréales américaines ne sont présentes sur les marchés que parce que l'Etat Fédéral a poursuivi la politique coloniale de soutien exclusif aux cultures d'exportation (4) ou parce qu'il propose des stratégies de capitalisation de l'agriculture à partir des techniques

(4) Oculi O., *Dependent Food Policy in Nigeria 1975-79, Review of African Political Economy*, 15/16, may-dec., 1979, pp. 63-74.

importées qui sont incapables d'entraîner la masse des petits paysans, base de l'agriculture nigériane (5). D'autres auteurs soulignent l'impact, sur ce processus, des liens historiques avec les multinationales (6), peu rentrent dans l'analyse du dépeuplement des campagnes et des contraintes sur les systèmes de production créées par la nouvelle conjoncture, mais au total, quasiment tous situent la dépendance alimentaire dans l'impossible accélération de la production face au rythme rapide de croissance de la demande urbaine.

Sans contredire ces analyses, une vue macro-économique de la dépendance alimentaire doit ajouter d'autres éléments et marquer les insuffisances de l'approche « dépendance-internationalisation ».

Le développement des importations alimentaires est, en effet, davantage qu'un simple recours au marché international pour combler un déficit de production, il recouvre un choix de gestion économique et politique.

Face aux difficultés pour accroître la production et la mobiliser pour nourrir les villes, l'Etat peut préférer se tourner — du moins en partie — vers les importations. Cette option assure à l'Etat et aux commerçants urbains le meilleur contrôle des circuits, mais elle est limitée par les disponibilités en devises. Dans le cas du Nigeria, on peut faire l'hypothèse que les revenus du pétrole permettent de financer une telle politique : jusqu'à 1980, le coût des importations alimentaires reste inférieur à 15 % des exportations de brut.

Le relatif bas prix des céréales sur le marché international et surtout la surévaluation de la naira viennent de surcroît modérer le coût de cette politique de gestion des consommations par les importations.

Cette ouverture à l'espace international signifie aussi que l'Etat privilégie les villes au détriment des campagnes. Au Nigeria, c'est en termes de redistribution de la rente pétrolière qu'il faut analyser le recours croissant à l'approvisionnement extérieur.

LE POIDS DES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES
(MOYENNES ANNUELLES)

	<i>en millions de dollars US</i>	<i>en % des importations totales</i>	<i>en % des exportations de pétrole</i>
1971-73	163	10,0	8,2
1974-76	549	9,8	6,3
1977-79	1 583	12,9	13,0
1980	2 879	17,2	11,5
1981	3 677	17,5	21,4
1982	1 600	8,6	12,6

Source : d'après Central Bank of Nigeria et FMI.

(5) Wallace T., *The Challenge of Food : Nigeria's Approach to Agriculture 1975-80. Canadian Journal of African Studies*, vol. 15, n° 2, 1981, pp. 239-258.

(6) Beckman B., *Whose State ? State and Capitalist Development in Nigeria. Review of Africa Political Economy*, n° 23, pp. 37-51.

L'écart entre le niveau de prix interne soutenu par l'inflation et le coût relativement bas des marchandises importées, exprimé en naïras, permet des marges substantielles. Malgré le manque de données, on peut établir l'hypothèse que les importations ont progressivement perdu leur rôle de frein à l'augmentation des prix urbains (sauf pour le cas de la farine de blé dont le prix est plafonné). Le différentiel de prix qui a, dans un premier temps, bénéficié aux consommateurs est accaparé par les importateurs et les commerçants (privés ou publics), à mesure que le système de clientélisme qui marque le régime civil du Président Shagari se renforce. L'attribution de licences d'importation porte ce système à son paroxysme, en personnifiant la distribution de la rente pétrolière.

Dans ce contexte, que faut-il entendre par dépendance alimentaire ? Certainement pas une opposition entre une volonté d'autosuffisance alimentaire, difficile à mettre en œuvre et une dépendance imposée uniquement par les marchés extérieurs. Le clivage passe davantage entre villes et campagnes, il est organisé par l'Etat dans la mesure où aucune disposition réelle n'est prise pour protéger l'agriculture de la concurrence internationale.

Mais cette politique « pro-urbaine » repose sur un équilibre fragile. Les importations renforcent les blocages au développement de la production, dans le même temps où elles modifient les habitudes alimentaires à leur profit. Elles créent en partie les conditions de leur pérennité. Si aucune mesure ne parvient à modifier ces mécanismes, les importations devraient augmenter sous la pression de l'exode rural et de la hausse des revenus.

Faut-il parler de dépendance alimentaire dans cette première phase du boom pétrolier nigérian ? Probablement oui, si l'on pense que cette politique d'approvisionnement extérieur porte en elle-même les germes de rupture d'équilibres fragiles entre rente pétrolière et coût des importations, consommateurs urbains et producteurs ruraux, circuits étatiques et circuits privés, croissance de la masse monétaire et pouvoir d'achat de la naira...

LA RUPTURE DU FRAGILE EQUILIBRE

Cette politique de gestion des circuits par les importations a, en effet, rapidement trouvé ses limites. Ce qui était possible en période d'euphorie des prix du pétrole (le brut léger nigérian est monté jusqu'à 40 dollars le baril) ne l'est plus dans un marché orienté à la baisse. Les revenus pétroliers du gouvernement tombent de 23,4 milliards de dollars en 1980, à 16,7 en 1981, puis à 13 en 1982 (7). Cette chute des revenus fait cruellement sentir le poids des importations alimentaires dans la balance des paiements. Les observateurs de la conjoncture agricole et

(7) Source : Petroleum Economist, février 1983.

ceux des ressources énergétiques se rejoignent : parce que les importations alimentaires du Nigeria sont (politiquement) en grande partie incompressibles, celui-ci est devenu le maillon faible de l'OPEP. Par deux fois, il sera le premier membre à menacer l'Organisation en suivant la baisse du prix du brut de la Mer du Nord, pour éviter une chute de ses ventes et de ses revenus.

Des mesures de restriction des importations sont prises par le Gouvernement Shagari : suppression de certaines catégories de produits, relèvement des taxes douanières pour d'autres, introduction des procédures de contrôle à l'embarquement et généralisation des licences. Le Général Buhari ira encore plus loin dans ces tentatives de restreindre et de contrôler.

Mais cette politique d'austérité a, elle aussi ses revers. Réduire brutalement les importations, c'est asphyxier l'économie nigériane dans son état actuel. C'est provoquer une forte réaction des prix, accélérer la dévalorisation de la naïra par rapport au franc CFA des pays voisins et donc accroître l'intérêt du commerce frontalier hors douane. Après la fermeture des frontières terrestres, les militaires édiciaient, en juillet dernier, trois décrets punissant de mort les crimes économiques tels que l'exportation clandestine de pétrole ou de produits alimentaires. Mais en août, le nouveau billet d'une naïra avait encore perdu de sa valeur : il s'échangeait à la frontière pour 110 F CFA contre 615 au taux officiel (8).

LES EFFETS EN RETOUR DE LA CRISE FINANCIERE

Avec la crise pétrolière, la « monocultural economy » du Nigeria (selon les termes de la Banque Centrale) a vu ses revenus chuter de plus de 50 %.

REVENUS DU PÉTROLE

	<i>Production</i> (en miO de blj.)	<i>Exportation</i> (en miO de blj.)	<i>Revenu</i> (en miA de dollars)
1979	2,3	2,2	15,9
1980	2,06	1,96	23,4
1981	1,4	1,2	16,7
1982	1,29	1,0	11,6
1983	1,23	0,94	9,0
1984*	1,4	1,1	11,0

* Estimation.

Source : Central Bank of Nigeria et Poste d'expansion économique de l'Ambassade de France à Lagos.

(8) Igwe J., Rapport préliminaire d'enquêtes sur le commerce des produits agricoles à la périphérie du Nigeria. LEI/INRA, Montpellier, oct. 1984.

Alors que le boom du pétrole est cassé, les importations, notamment alimentaires, continuent sur leur lancée. Incapable de les endiguer, l'administration Shagari compense la diminution de ses revenus par une émission massive de bons du trésor auprès des banques, créant une situation de surliquidités qui relance l'inflation.

L'engagement massif des dépenses publiques sur des investissements (peu productifs) à très long terme, le développement d'une économie parallèle privant l'Etat de nombreuses ressources, et surtout l'impossibilité de freiner le rythme d'importations (2,4 milliards de dollars par mois en 1981), creusent brutalement l'endettement de la Fédération.

Aujourd'hui, la dette totale du pays pourrait atteindre, selon le Ministère des finances, 40 milliards de nairas (soit 52 milliards de dollars au taux officiel), dont 30 % correspondent à la dette extérieure. La charge du service de cette dernière est estimée à 36 % des recettes en devises provenant du pétrole pour 1984 et à 50 % pour 1985.

La contrainte financière devient ainsi insupportable pour l'économie nigérienne. Mais dans un marché pétrolier déprimé, elle devient aussi incontournable pour le nouveau régime militaire du Président Buhari. Ce dernier parviendra-t-il à assurer le service de la dette en 1985 comme il déclare vouloir le faire ?

Faut-il attendre le développement d'une politique indépendante de l'OPEP qui, au risque d'une guerre des prix, permettrait seule d'accroître la production de brut et donc les entrées de devises ?

Le défaut de trésorerie (pour faire face aux remboursements de la dette fluctuant dans l'année) sera-t-il dépassé par la signature d'un accord avec le FMI, en discussion depuis le début 1984 ? Le gouvernement de Lagos s'oppose encore aux experts du FMI sur une dévaluation importante de la naira, sur la suppression des subventions aux produits pétroliers consommés localement et sur la levée des restrictions aux importations. Ces mesures qui devraient permettre, selon le FMI, de relancer les exportations non-pétrolières, mettraient en cause le mode de distribution de la rente par le biais des importations et des subventions à la consommation.

Pourtant, la crise financière n'est pas restée sans réponse de la part des autorités nigériennes : pour la première fois depuis le début du boom pétrolier, elles s'engagent dans une limitation sévère des importations, touchant avant tout les biens de consommation. Les importations passent en un an de 11 à 5,5 milliards de dollars (en 1984) et devraient baisser encore en 1985 pour se limiter à 4 milliards. Rares sont les pays du Sud qui, sous la contrainte de l'endettement, ont réussi à digérer de telles coupes dans l'approvisionnement extérieur.

Fait paradoxal, le gouvernement de Buhari applique l'essentiel du programme d'austérité du FMI, tout en refusant de se plier à ses conditions de dévaluation brutale et de libéralisation des importations. Mais les effets n'en sont que plus durement ressentis par les populations des villes.

Les importations alimentaires sont parmi les plus touchées par les restrictions. Celles du maïs sont presque stoppées (80 000 t en 1984 contre 600 à 700 000 tonnes en 1983), celles de riz ont fortement diminué et l'on parle de leur suppression pour l'année prochaine, enfin les importations de blé, considérées encore au début 1984 comme intouchables sont aujourd'hui aussi remises en cause.

Les mesures de déflation prises en cours de l'année 1984 (ponction sur la masse monétaire par l'échange des espèces en circulation, blocage des salaires et contrôle des prix) restent sans effet. Au contraire, les prix grimpent. L'inflation atteint, à l'indice officiel, 50 % pour l'année, mais les prix alimentaires subissent des hausses de plus de 100 %, suite à la limitation des importations et à la vague de spéculation : le prix du riz est multiplié par 10 entre le port de Lagos et les marchés urbains.

Pour la première fois depuis le début des années 1970, les consommateurs des villes sont profondément affectés par la conjoncture économique et l'on parle de la diminution de la population de Lagos.

Alors que tous les observateurs pensaient l'agriculture nigériane condamnée, une deuxième chance lui est offerte. La réduction des importations, qu'impose le déficit en moyens de paiement, instaure, de fait, une protection progressive face aux marchés extérieurs.

Le maïs local vendu actuellement à 650 naïras la tonne ne peut encore concurrencer l'importation rendue dans le nord à 450 naïras. Mais les producteurs d'aliments du bétail sont prêts à intégrer les suppléments des coûts de la production locale dans la mesure où le prix à la consommation ne cesse d'augmenter, et des projets de développement de la production céréalière sont mis en œuvre, anticipant la hausse attendue des prix.

La politique d'approvisionnement des villes sur une base indépendante de la production sera-t-elle abandonnée au profit d'une réelle politique de développement de cette dernière ? Encore faut-il que les mesures de protection de l'agriculture soient acceptables pour les consommateurs urbains dans le moyen terme et qu'elles ne soient pas remises en cause par les négociations avec le FMI.

L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN QUESTION

Michel LABONNE
INRA

Depuis la fin des années 60, la situation alimentaire mondiale s'est dégradée d'une manière imprévue ; alors que vers 1965, on pensait être sur le point de régler les problèmes quantitatifs de l'alimentation dans les pays du Tiers-Monde et que le Plan Indicatif Mondial laissait entrevoir qu'avec un usage raisonnable des technologies connues, on pouvait assurer une base alimentaire correcte à l'humanité, les questions se déplaçaient vers les aspects qualitatifs de la ration alimentaire, notamment en la renforçant en protéines, si possible d'origine animale. Quelques années plus tard, dans la première moitié des années 70, trois faits allaient faire évoluer rapidement les idées sur la question :

- une série de famines vont sévir dans le monde, dont celle consécutive à la sécheresse en Ethiopie et au Sahel ;
- le prix des produits alimentaires va pratiquement doubler en quelques mois (céréales et sucre) ;
- le prix des produits pétroliers va faire un bond tel que l'on parlera de « choc » pétrolier.

La conjonction de ces trois éléments se traduit par une difficulté accrue à produire ou à acheter des denrées alimentaires. Les termes de l'échange de certains pays exportateurs de produits agricoles tropicaux sont considérablement bouleversés et de nombreuses nations, en situation économique difficile, se trouvent alors confrontées à une situation sans issue ; les Nations-Unies créent une catégorie nouvelle de pays qui doivent recevoir une attention spéciale de la part de la communauté internationale : les « pays les moins développés ».

La situation continuera à se détériorer, les balances commerciales enregistrent des déficits croissants et les balances des paiements, grevées par les remboursements d'emprunts croissants, amènent plusieurs pays près de la faillite. Pour les soutenir, le Fonds Monétaire International exigera des conditions draconiennes de gestion de l'économie. Force est de constater que l'importation de produits alimentaires constitue un handicap. C'est à cette époque, entre 1975 et 1980, que la notion d'autosuffisance alimentaire est avancée, se développe et est adoptée par de nombreux pays en développement,

notamment africains (accords de Lagos). La contingence qui pousse les responsables politiques à s'engager dans la voie de l'autosuffisance alimentaire relance au plan théorique les débats entre les thèses libérales et protectionnistes et, au plan des voies de développement, entre les tenants de la croissance en termes de valeur et de revenus et ceux de la « satisfaction prioritaire des besoins essentiels » comme proposé par l'Office International du Travail vers le milieu de la décennie. Ce bref rappel était indispensable pour situer les conditions d'émergence et de succès de la problématique de l'autosuffisance alimentaire.

QU'EST-CE QUE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ?

L'autosuffisance alimentaire, quand l'on veut en étudier la signification pratique, traduit la volonté des états de mieux contrôler l'évolution d'un système alimentaire qui marque une tendance au changement rapide et non maîtrisé. En général, la demande croît et se diversifie rapidement, la production ne suit pas la demande et des importations croissantes deviennent nécessaires pour combler la différence, entraînant une sortie précieuse de devises étrangères. On assiste alors à *un processus de destructuration interne du système alimentaire et de sa soumission à l'extérieur*, c'est-à-dire à un processus de sous-développement, au sens de François Perroux, ce qui alarme à juste titre les responsables des états qui souhaitent en même temps accroître de manière adéquate (quantité et qualité) leur propre production et réduire la dépendance extérieure. D'ailleurs, d'une manière générale depuis 1975, les pays en développement, déçus par les effets trop faibles du commerce mondial et des transferts de capitaux ont eu tendance à considérer à nouveau avec sympathie les thèses du développement autocentré, dont l'autosuffisance alimentaire et plus généralement la satisfaction des besoins existentiels sont des éléments.

Sauf exception, l'affichage de la recherche de l'autosuffisance alimentaire ne va pas de pair avec un désir de se couper économiquement de la communauté internationale, mais de mieux développer, dans les meilleurs délais, ses propres capacités puisque la plupart du temps, des réserves de productivité et des marges substantielles de progrès sont mobilisables.

L'autosuffisance alimentaire exprime plus une volonté et une démarche qu'un objectif quantitatif précis ; en effet, que signifie le terme suffisant dans des pays où la situation alimentaire est précaire en permanence ? De plus, l'autosuffisance n'exclue pas les exportations alimentaires.

On peut donc en déduire que *l'autosuffisance reste un concept flou hors d'un contexte géographique et historique précis* et que souvent on le fait dériver vers des notions voisines, au gré des argumentations et des idéologies.

L'ATTRACTION DES NOTIONS VOISINES

Des notions voisines existent, qui sont plus claires sur le plan économique que celle d'autosuffisance ; on en distingue essentiellement trois :

L'autarcie alimentaire

L'autarcie alimentaire, position très radicale, postule l'arrêt de tous les liens commerciaux concernant les produits alimentaires avec les autres pays ; on ne vend ni n'achète à l'extérieur et la nation vit pour et par elle-même. Les exemples sont rares (Albanie, cas spécial de la Chine, économie de guerre, Italie fasciste).

Sécurité alimentaire

Au niveau d'un pays, la recherche de la sécurité alimentaire signifie que l'on souhaite maîtriser de façon permanente et journalière l'approvisionnement régulier de la population. La sécurité alimentaire n'exclue pas l'échange et notamment les importations. Toutefois, la production nationale peut être plus sûrement disponible (en général) que les approvisionnements extérieurs pour lesquels il faut raisonnablement s'assurer :

- que les surplus vendables existeront longtemps ainsi que la volonté de les vendre (embargo),
- que l'on pourra les payer,
- que l'on pourra les transporter (blocus).

On s'aperçoit que la sécurité alimentaire des grandes puissances et des pays pauvres n'empruntent pas forcément les mêmes voies ; les premières peuvent varier les solutions (malgré les dangers possibles, comme en Grande-Bretagne entre 1940 et 1944), tandis que les secondes s'efforceront surtout de s'appuyer sur la maîtrise de la production intérieure.

Lutte contre le déficit alimentaire

La notion de déficit alimentaire recouvre en fait deux possibilités d'intervention. Se référant à *la situation nutritionnelle* d'une population, elle exprime le taux de couverture national moyen des besoins en énergie et principaux nutriments par tête. Par contre, *dans un sens économique*, le déficit alimentaire prend en compte la balance commerciale des échanges alimentaires ou la proportion des importations alimentaires dans le total des importations.

Dans les pays qui nous préoccupent, le déficit alimentaire se constate sous ses aspects *nutritionnels et économiques* : la lutte contre le déficit alimentaire sous sa double forme devient un impératif, malgré les contradictions partielles qui peuvent exister entre ces deux formes : la résorption du déficit nutritionnel moyen passe par l'accroissement du disponible national, ce disponible étant lié aux importations, elles-mêmes créatrices de déficit économique. La possibilité de dépasser cette contradiction réside en l'accroissement de la production nationale, d'où la recherche de *l'autosuffisance*.

L'appréhension quantitative de la situation alimentaire d'un pays peut être menée grâce notamment à l'analyse de l'évolution du *bilan alimentaire* de ce pays dans le temps.

POURQUOI CE CONCEPT EST-IL SI UTILISÉ À L'HEURE ACTUELLE ?

La situation actuelle est largement redevable au choix de développement des années 50 à 60 ; à l'époque, tant dans les pays à économie de marché qu'à économie centralement planifiée, le développement du secteur industriel avait été partout considéré comme une priorité ; pour les pays nouvellement indépendants, l'émergence d'une base industrielle semblait la condition d'une fin réelle du « pacte colonial ». Souvent, l'agriculture constituait le secteur de prélèvement qui financerait la croissance à travers les investissements industriels. Or les résultats globaux sont en général décevants. En dehors d'un environnement technologique adéquat, les unités industrielles ont montré une productivité plus faible que prévu : les questions d'approvisionnement, de maintenance, de commercialisation, de formation de la main-d'œuvre et de l'encadrement, ou de recherche de débouchés, n'étaient pas suffisamment maîtrisées, ce qui fait que les gains n'ont pas atteint les niveaux attendus. Par contre, le développement des concentrations humaines inhérentes à la croissance industrielle à sa gestion (y compris l'administration et la para-administration), jointe aux faibles revenus de l'activité agricole (qui finance l'industrialisation) a encouragé l'exode rural et alimenté des processus d'urbanisation radicale. L'exode rural, vidant de manière saisonnière ou sur une période longue, la campagne de ses éléments les plus jeunes, les plus dynamiques et les plus actifs, laisse une agriculture où la force de travail croît moins vite que la population rurale et, bien évidemment moins vite que la population urbaine. Non seulement chaque unité de force de travail *doit nourrir un nombre de bouches plus élevé* d'année en année, mais encore *la force de travail est désorganisée* par l'exode, de plus en plus de travail étant accompli par des vieux, des enfants et des femmes.

La course entre l'accroissement de la production des subsistances et du nombre de bouches à nourrir est actuellement perdu en Afrique pour

ces dernières. Doit-on reconnaître la justesse du pessimisme de Malthus quand il écrivait « quand un convive arrive au banquet de la vie et qu'il n'y a pas de couvert mis pour lui, il ne lui reste plus qu'à repartir » ? Dans l'immédiat, les importations et l'aide alimentaire ont paré au plus pressé, mais il y a des raisons sérieuses d'espérer car, potentiellement, des ressources existent, tant au plan de la nature que des techniques et, de toutes manières, des progrès ont été constatés sur 10 ans. La mise en œuvre peut aller plus vite, à condition que la politique de développement soit revue. La question alimentaire, en prenant une urgence évidente, oblige à considérer le développement du système agro-alimentaire national ou régional comme une priorité en Afrique.

LA SITUATION PRESENTE

Le continent africain au sud du Sahara possède des grandes caractéristiques qui marquent d'une manière assez semblable tous les pays qui le composent :

— Ce sont des pays pauvres : le revenu par habitant est très bas. Parmi la trentaine de pays recensés comme les plus pauvres par les Nations-Unies, une vingtaine sont africains. Les pays pétroliers et minéraliers sortent, malgré les devises fournies par les exportations, des pays aux ressources limitées.

— Ce sont des pays endettés : la nécessité de bâtir un secteur productif moderne et les infrastructures (routes, poste, aménagements urbains) qui l'accompagnent, a amené les pays à emprunter pour financer leurs investissements. Pour des raisons internes (moindre productivité, gestion défectueuse, coûts élevés réduisant la demande, etc.) et externes (crise économique mondiale, détérioration des termes de l'échange, taux d'intérêt élevés, etc.), les résultats des investissements n'ont pas atteint les niveaux escomptés et le service de la dette consomme une part croissante des entrées de devises. Dans plusieurs pays, le FMI a dû intervenir fortement par l'intermédiaire de politiques de restructuration.

— Ce sont des pays où tout le *potentiel humain, naturel et technique n'est pas utilisé à plein* ; souvent il ne peut être développé par manque d'investissement, conséquence des deux premières caractéristiques (pauvreté et endettement). Le chômage complet ou partiel, ouvert ou déguisé, frappe une partie importante de la population active ; le secteur informel, nécessaire à l'équilibre de l'économie et de la société utilise, certes, peu de capital mais se caractérise par une faible productivité. La formation et l'éducation de la force de travail est insuffisante ou inadéquate : le manque de cadres et d'entrepreneurs va de pair avec le

chômage des jeunes diplômés. Le faible niveau technique de l'environnement humain se traduit par des difficultés de maintenance et gêne la mise en œuvre de technologies pourtant bien maîtrisées en elles-mêmes, mais non dans leur liaison avec le reste du système productif (rupture d'approvisionnements). Les ressources naturelles, pour des raisons d'enclavement, d'isolement ou de situation sanitaire, restent sous-exploitées ou sous-productives. Les terres arables demeurent incultes ou même se dégradent sous l'effet de l'érosion. Les ressources en eau, insuffisamment contrôlées et utilisées, existent à côté de productions, de terres ou d'usines qui en sont démunies. La faible capacité à développer des techniques appropriées en complément des techniques importées marque aussi la lenteur des processus d'évolution.

Cependant, dans toutes les populations, le désir de développement existe et se manifeste par une aspiration à une meilleure consommation représentée par des revenus, puis des biens et des services permettant de vivre dans des conditions moins dures que celles qu'elles connaissent pour la plupart. Se pose alors (et ceci dans n'importe quel type de système social) la question incontournable d'une accumulation de capital à réaliser pour investir, s'équiper et accroître la production, en mobilisant les marges de progrès contenues dans les ressources inemployées ou mal utilisées.

On comprend donc parfaitement l'attitude des gouvernements qui recherchent des capitaux et qui souhaitent vendre sur le marché international le plus possible pour garantir les sommes empruntées tout en restreignant le plus possible les achats de biens de consommation pour réserver l'utilisation des devises surtout à l'achat de biens d'équipement ou de biens de consommation parfois insubstituables (produits pétroliers). Dans la mesure où le pays peut produire pour consommer en mobilisant des facteurs de production sous-employés, il le fera préférentiellement. Or, bien souvent, les productions alimentaires peuvent être poussées. Il s'agit donc de vendre plutôt pour s'équiper que pour consommer ; la problématique de l'autosuffisance alimentaire n'a donc rien à voir avec une problématique d'autarcie, mais elle recoupe les problématiques d'allocation de ressources devant favoriser à long terme la production et l'échange, en garantissant la sécurité de la nation.

Il ne faut donc pas s'étonner si, dans la situation présente, la problématique de l'autosuffisance alimentaire est bien accueillie en Afrique, par des nations aux options socio-politiques différentes. En fait, l'autosuffisance alimentaire ne se rattache pas à un dogme, une doctrine ou une théorie économique ; elle constitue un élément de politique économique répondant à certaines contingences de situations bien identifiées dans l'espace et dans le temps.

LES APPROVISIONNEMENTS EXTERIEURS

Même en supposant qu'un pays ait une balance commerciale

équilibrée ainsi qu'un taux de Formation Brute de Capital Fixe satisfaisant (autour de 20 % du PIB), et qu'il puisse donc s'adresser à l'extérieur pour ses approvisionnements en denrées alimentaires sans compromettre sa capacité de développement, il s'expose ce faisant à quelques avatars :

— Tout d'abord, les prix fluctuent fortement sur le marché international. En effet, le marché international, surtout en céréales, est approvisionné par les surplus des pays industrialisés en majorité. Or, ces pays subventionnent leur agriculture de façon variable ; donc, en fonction des régulations internes de la production agricole des pays riches, le marché mondial sera fourni différemment, dans des conditions diverses, créant des fluctuations importantes de prix (ex : le programme PIK des Etats-Unis).

— Le faible poids de l'Afrique en tant qu'importateur ne permet pas au continent, quoique sa demande générale soit croissante, de négocier une stabilisation du marché mondial ; les pays africains ne peuvent que s'aligner sur le marché mondial et ses conditions.

— Le marché mondial n'est pas une fiction dépourvue d'ancrage politique : l'« arme alimentaire », même par son rôle dissuasif, existe. Les rapports de force et les enjeux de géopolitique comportent des risques d'embargo et de blocus.

— Enfin, surtout s'agissant des relations entre pays développés et pays pauvres du Tiers-Monde, nous savons que de nombreuses transactions sur les produits alimentaires se font en termes concessionnaires, c'est-à-dire en dehors des conditions du marché, par divers moyens : crédits d'achat à des conditions très favorables, attribution d'une aide alimentaire gratuite liée à la transaction, prix de faveur, etc. Les marchés en termes concessionnaires ne peuvent pas être assimilés simplement à des pratiques de « dumping » grâce auxquelles on brade des surplus encombrants. Directement ou indirectement, les termes concessionnaires sont liés à des négociations politiques et revêtent donc un aspect stratégique de géopolitique. D'où leur ambiguïté.

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET CHOIX DE DEVELOPPEMENT

La recherche de l'autosuffisance alimentaire constituant un élément de politique agricole et économique, il est évident qu'elle influence la voie de développement choisie. Schématiquement, on peut présenter les deux voies principales comme étant celles de l'autocentrage et de l'ouverture au marché mondial ; la première visant à la satisfaction des besoins nationaux en priorité sur une base nationale, s'appuie sur une politique d'importation sélective, pouvant s'apparenter au protectionnisme offensif de List ou Carey, la seconde jouant sur les avantages

comparatifs, reprend la ligne théorique de Ricardo. Les situations caricaturales de ces deux options sont l'autarcie et la « porte ouverte ».

Dans l'économie ouverte sur le marché mondial, on recherche les productions qui fournissent le revenu le plus élevé avec lequel on achètera ce dont on a besoin au meilleur prix sur le marché mondial ; cette perspective est, a priori, assez séduisante quand les parties en présence ont un pouvoir de négociation comparable et une capacité d'adaptation structurelle comparable, ce qui n'est pas le cas. Il en résulte les effets bien connus d'extraversion économique et de division internationale du travail où jouent à plein dans le temps les différentiels de productivité. Souvent, les processus de concentration rentière sont accélérés dans les pays en développement, liés aux points de passage obligés du commerce extérieur.

Si au contraire, on recherche à satisfaire les besoins essentiels de la population, le marché intérieur reçoit une priorité dans son organisation ; les interventions publiques orientent les productions et les investissements par des politiques de prix relativement autonomes par rapport au commerce mondial. Le développement auto-centré relève d'une telle démarche, généralisée à la plupart des activités socio-économiques. Mais, dans la mesure où les pays en voie de développement dépendent de l'extérieur pour leurs investissements, ils peuvent ne pas avoir les moyens de leur politique et l'autocentrage risque de rester une « économie sur le papier », avec tous les risques que cela comporte (biais bureaucratique et double secteur).

Les options africaines ont été clairement exprimées dans la Déclaration de Monrovia (1979) et dans le Plan d'Action de Lagos (1980). Les chefs d'Etat ont reconnu « la nécessité de prendre d'urgence des mesures visant à réaliser l'objectif d'un développement et d'une rapide croissance économique autosuffisante et autocentrée », tout en assurant la promotion de l'intégration des économies africaines « en vue d'accroître l'autodépendance et favoriser un développement endogène et auto-entretenu ». Dans le domaine particulier de l'alimentation, il fallait chercher « à atteindre l'autosuffisance alimentaire, en ce qui concerne la production et les approvisionnements ». Cependant, il est entendu que cette autosuffisance collective repose sur la coopération à l'échelle du continent.

Afin d'améliorer la situation alimentaire en Afrique, la condition préalable fondamentale est la démonstration d'une forte volonté politique afin d'orienter un volume beaucoup plus important de ressources vers l'agriculture, de mener à bien une réorientation essentielle des systèmes sociaux, de mettre en œuvre des politiques qui inciteront les petits exploitants et les membres des coopératives agricoles à atteindre des niveaux plus élevés de productivité et de mettre en place des mécanismes efficaces pour la formulation des programmes requis et pour leur extension.

Le développement de l'agriculture ne devrait pas néanmoins être considéré en isolement mais plutôt intégré au processus de développe-

ment économique et social mettant un accent particulier, pour ce dernier aspect, sur le problème de l'amélioration des conditions de vie dans le milieu rural.

Au cours de la période 1980-1985, les objectifs devraient être d'obtenir une amélioration immédiate de la situation alimentaire et d'établir une base afin de parvenir à l'autosuffisance en ce qui concerne les céréales et les produits de l'élevage et de la pêche. Des mesures prioritaires devraient être prises afin d'obtenir une réduction substantielle des pertes de produits alimentaires, de parvenir à un degré nettement plus élevé de sécurité alimentaire et d'assurer un accroissement important soutenu de la production alimentaire, surtout en ce qui concerne les céréales tropicales. Une attention particulière devrait être accordée à la diversification de la production agricole. L'adoption de mesures urgentes est recommandée dans chacun de ces domaines.

Cette prise de position très nette pour le développement endogène et l'autosuffisance alimentaire ne pouvait pas être ignorée des tenants du libéralisme. Ne pouvant heurter de front des déclarations d'une aussi grande force politique, les libéralistes ont donné une interprétation nouvelle de la notion d'autosuffisance alimentaire pour « dévier » l'impact qu'elle pourrait avoir sur le dogme du libre-échange.

Ainsi, l'autosuffisance alimentaire se rechercherait à travers la neutralité de la balance commerciale agro-alimentaire : « Les devises gagnées en vendant des produits agro-alimentaires doivent servir à l'achat de produits alimentaires sur le marché mondial ». Il est clair que cette argumentation est dénuée de tout fondement économique et financier. En effet, la part des exportations agro-alimentaires peut dépasser 90 % dans certains pays qui sont déjà autosuffisants, alors que d'autres pays très dépendants n'ont pas d'exportations agricoles substantielles (pays minéraliers et pétroliers). Ensuite, la balance agro-alimentaire n'est qu'une partie de la balance commerciale, elle-même partie de la balance des paiements et les moyens de recettes et de paiements (devises) sont parfaitement fongibles. Enfin, chaque secteur ne poursuit pas une politique de commerce extérieur autonome.

De même que l'affirmation qu'une croissance forte, ouverte sur le monde, soit garante de la satisfaction des besoins essentiels de la population est largement abusive (car elle n'engage en rien sur les conditions de la distribution des fruits de la croissance, qui ne sont même pas obligés de rester dans le pays), de même la théorie de la neutralité de la balance agro-alimentaire ne constitue qu'un rhabillage opportun du dogme libre-échangiste.

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE : CULTURES VIVRIERES ET CULTURES DE RENTE

De nombreux agronomes ou économistes ont rendu les cultures de rente (ou d'exportation) responsables du déficit alimentaire ; ils ont eu

une attitude radicale en recommandant leur abandon et leur substitution par des cultures vivrières, afin de mobiliser tous les facteurs de production disponibles pour nourrir la population. Cette attitude est excessive et l'on doit s'efforcer de poser le plus objectivement possible les termes du débat sur les relations entre cultures vivrières et cultures de rente.

On appelle culture de rente les cultures autrefois vendues dans le cadre de la « traite » ; il s'agit donc de cultures commerciales dont le débouché était autrefois l'exportation vers la métropole. Actuellement, les conditions ont changé ; avec l'urbanisation et le développement des secteurs secondaire et tertiaire, le marché intérieur lui-même a pris une telle extension que les cultures commerciales peuvent trouver aussi un débouché intérieur et que des cultures vivrières sont devenues des cultures de rapport, produites pour la vente, se distinguant du simple surplus de l'autosubsistance.

Souvent, de la part de la production vivrière commercialisée dépasse 25 % de la production : on comprend alors que des producteurs cherchent à accroître leur production vivrière pour le marché (intérieur).

Il est possible que les cultures vivrières et les cultures de rente se concurrencent au niveau de l'utilisation des facteurs de production. Le degré de concurrence varie avec les facteurs. Ainsi, pour la terre, la concurrence est faible : les surfaces en cultures de rente destinées à l'exportation sont souvent inférieures à 10 % de la surface cultivée et elles ont tendance à stagner ou même à régresser. Pour la force de travail, les calendriers cultureux sont rarement complémentaires et la concurrence est directe.

En ce qui concerne les intrants industriels, ainsi que l'encadrement, il est clair que les cultures commerciales bénéficient de la plus grande part, ceci étant rendu possible par le fait que les cultures de rente rapportent un revenu monétaire, l'agriculteur peut emprunter pour payer ses intrants qui lui sont délivrés souvent par le personnel d'encadrement, la récupération de l'emprunt se faisant au moment de la vente de la récolte.

Cet antagonisme exagéré entre cultures de rente et cultures vivrières pourrait être considérablement réduit si l'on envisageait une intensification du système de culture dans son ensemble, la vente des cultures vivrières pouvant assurer aussi un revenu assez régulier.

En intensifiant les productions vivrières, on peut envisager des exportations ; est-ce à dire que l'on aura dépassé le niveau de l'autosuffisance alimentaire ? La réponse doit être mesurée car nous avons vu dans l'histoire de nombreux cas de pays exportant des vivriers alors qu'une large partie de la population restait mal nourrie. Le déficit nutritionnel d'une population n'est pas contrebalancé par un solde de l'import-export agro-alimentaire.

COUTS ET CONFLITS D'UNE POLITIQUE D'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN PERIODE D'URBANISATION RAPIDE

Jean COUSSY
CERED/CERNEA

Le consensus actuel sur l'objectif d'autosuffisance alimentaire des pays d'Afrique sub-saharienne (A.S.S.) ne vient pas seulement d'une analyse convergente des causes de la crise de l'A.S.S. Il résulte aussi, à l'évidence, de l'aptitude d'une expression simple à véhiculer une forte charge symbolique (nationaliste, ruraliste et nutritionniste) qui masque les coûts et les conflits économiques d'une option socio-politique dont on sait cependant qu'elle serait à contre-courant des tendances spontanées des économies et des sociétés africaines (1).

Les projets d'autosuffisance alimentaire risquent ainsi de jouer le même rôle et de présenter les mêmes dangers que le consensus des années 1960, sur le besoin d'industrialisation de l'Afrique : ceux d'une affirmation compensatoire (construite sur un refus de la situation existante), d'une vision irénique (où l'autosuffisance serait favorable à tous les nationaux et ne serait coûteuse pour aucun) et d'une source inéluctable de déconvenues.

Afin d'éviter de telles déconvenues, il convient de faire, dès maintenant, l'inventaire des coûts et des conflits que risque de provoquer la recherche de l'autosuffisance alimentaire en période d'urbanisation rapide.

Cet inventaire ne constitue qu'un volet d'un bilan complet des coûts et avantages de l'autosuffisance, un autre volet indispensable mais plus

(1) Ce consensus, entre interlocuteurs de camps qui restent opposés sur tous les autres aspects de la politique économique, n'est évidemment atteint que par des divergences de définitions, des différences dans les recommandations et des accusations mutuelles de ne pas rechercher la « véritable » autosuffisance alimentaire (cf. le débat entre les partisans du plan d'action de Lagos et ceux du rapport Berg dans C. Njomgang : « Etude comparée des choix sectoriels dans le rapport Berg et le plan d'action de Lagos », Congrès International des Economistes de Langue Française, Clermont-Ferrand 1984). Sur les différentes définitions, nous n'aurons pas ici à prendre parti puisqu'afin de montrer la diversité des coûts et conflits que peut susciter la recherche de l'autosuffisance alimentaire nous traiterons de toutes les tentatives, même imparfaites ou vouées à l'échec, de réduire les importations alimentaires.

connu étant le bilan des coûts et conflits de la dépendance alimentaire. Mais à trop rappeler celui-ci et à oublier celui-là, on risque non seulement de créer des anticipations trop élevées mais aussi de participer à l'occultation des conflits déjà perceptibles dans les pays qui ont amorcé des politiques d'autosuffisance alimentaire.

Pour réaliser celles-ci, il a fallu et il faudra protéger le marché interne et/ou accroître la production des filières agro-alimentaires nationales, deux opérations qui engendrent deux types différents de coûts et de conflits.

COUTS ET CONFLITS DE LA PROTECTION CONTRE LES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES

La disparité actuelle entre les prix alimentaires mondiaux (notamment céréaliers) et les prix internes africains interdit d'espérer une autosuffisance alimentaire sans protection, au moins provisoire, des filières ou fragments de filières localisés sur le territoire des pays d'A.S.S. (2).

Ce protectionnisme sur les produits de consommation urbaine existe déjà sous la forme de droits de douane (sur le sucre, la farine, le riz), de contingents (sur le riz) et de procédures complexes d'importation (comportant notamment l'obligation, pour les intermédiaires, de maintenir une certaine proportion entre leurs importations et leurs achats internes). Mais il est resté jusqu'à présent non systématique, lacunaire, instable et parfois inefficace : les tarifs sont souvent modifiés et les contingents périodiquement accrus sous la pression des importateurs ou pour freiner les hausses de prix internes ; le contrôle douanier reste (heureusement ou malheureusement) imparfait, notamment sur le trafic frontalier intraafricain ; le taux de change de certains pays africains (3) est surévalué et même des subventions aux importations alimentaires ont parfois été accordées.

L'autosuffisance alimentaire pourra difficilement être réalisée sans que la protection du territoire national, régional ou continental ne devienne systématique, étanche et continue. Ceci pourra être le fruit de décisions concertées (dévaluations, changements des tarifs et subventions, contrôles frontaliers) (4) ou de mécanismes qui n'ont encore guère

(2) Une partie de l'écart entre prix mondiaux et prix internes pourra être comblée par des subventions qui n'entraîneront pas nécessairement la baisse des consommations que provoquent les droits protecteurs et sont, pour ce motif, préférés par la théorie pure néo-classique. Mais les ressources financières des Etats sont trop limitées pour éviter le recours à un certain protectionnisme (à moins que l'aide internationale ne finance la transition vers la vérité des prix).

(3) Sur la difficulté de la définition de la surévaluation, cf. les travaux de P. Plane et de P. Encontre du CERDI.

(4) Le contrôle des frontières d'une nation pouvant avoir des effets pervers pour l'ensemble africain et même pour les paysanneries des régions coupées de leurs marchés.

joué, mais que la crise financière, notamment des pays pétroliers (Nigéria), pourrait mettre prochainement en mouvement : tensions sur la balance des paiements et baisse de la capacité d'importation, contraignant les dirigeants, quelles que soient leurs intentions initiales, à accepter une dépréciation du taux de change ou une hausse des obstacles aux importations.

Le partage, entre étrangers et nationaux, des coûts du protectionnisme agro-alimentaire

La modicité des charges supportées par l'étranger (5)

Bien qu'il soit souvent justifié dans un langage nationaliste, un protectionnisme agro-alimentaire de l'A.S.S. n'entraînera que peu de coûts immédiats pour l'étranger : le très faible pourcentage des importations alimentaires de l'A.S.S. dans les importations mondiales (de l'ordre de 2 à 3 %) signifie que, mis à part quelques entreprises spécialisées sur l'Afrique, les exportateurs agro-alimentaires étrangers ne perdront guère de marchés actuels (6).

Dans le vocabulaire de la théorie économique traditionnelle, l'A.S.S. toute entière est donc « une petite nation » qui, comme l'enseigne la théorie du tarif optimal, ne pourra améliorer ses termes de l'échange par la manipulation de ses droits de douane (7) : ceux-ci ne pourront ni abaisser les prix mondiaux, ni même annuler les effets des subventions des pays industrialisés à leurs agriculteurs (8) ou à leurs I.A.A. (9).

(5) Il n'est traité dans ce paragraphe que des coûts que l'étranger supporterait immédiatement des changements de quantités et de prix alimentaires. Une comptabilisation des coûts et avantages de l'étranger devrait aussi tenir compte des faits suivants :

a) les hausses de prix internes bénéficient souvent à des investisseurs étrangers, notamment dans les I.A.A. ;

b) la croissance agro-alimentaire augmentera les demandes à d'autres exportateurs étrangers ;

c) les pays ayant des contraintes de paiements extérieurs utiliseront les économies de devises faites sur les importations agro-alimentaires au financement d'autres importations et l'étranger verra seulement changer la nature de ses exportations ;

d) l'étranger pourrait, au contraire, pâtir, dans ses importations, d'une réduction, dans les pays africains, de l'incitation à exporter.

(6) La part du marché africain dans les échanges alimentaires mondiaux futurs serait nettement plus élevée.

(7) Cette impuissance de la petite nation sur le marché mondial est probablement un indicateur moins ambigu de sa dépendance à l'égard de l'extérieur que les indicateurs de dépendance construits en mesurant la pénétration du marché.

(8) Le protectionnisme ne rétablira pas, contrairement aux espérances de certains, l'égalité des agriculteurs et des I.A.A. du Nord et du Sud. Seules des subventions pourraient le faire et les ressources budgétaires des deux ensembles sont sur ce point trop inégales.

(9) Sur le rôle des subventions dans la concurrence aux produits agro-alimentaires africains, cf. par exemple, F.X. Marquis, R. Treillon et J. Muchnik : *Les industries agro-alimentaires ; le cas de la transformation de la tomate*, Altersial, mars 1982.

L'importance des charges pouvant peser sur les consommateurs urbains

Puisque les termes de l'échange ne seront pas modifiés, les tarifs douaniers ou les restrictions quantitatives équivalentes n'augmenteront que les prix supportés par les consommateurs urbains nationaux (ou les subventions nécessaires pour éviter ces hausses de prix).

Cette charge pour le consommateur urbain pourrait être considérable si l'on se réfère à certains cas pour lesquels le calcul a été effectué. Ainsi, « l'effet négatif le plus important du programme sucrier (en Côte d'Ivoire) a été de porter le prix du sucre à la consommation en 1975 de 95 F à 300 F le kg. La ponction sur le consommateur était alors de 205 F par kg acheté ! » (10).

Sans doute s'agit-il là d'un cas limite, et l'écart entre prix interne et prix mondial du sucre s'est-il, comme le note C. Aubertin, atténué par la suite. Mais il n'est pas douteux qu'une protection brutale de l'agriculture nationale devrait, pour décourager totalement les importations, atteindre des taux (et une efficacité) très élevés et que ceux-ci, ou bien seraient supportés par le consommateur national, ou bien feraient l'objet de conflits de répartition au sein des pays africains.

Les coûts et les conflits résultant de l'inutilisation des ressources alimentaires mondiales

Les deux composants des évaluations néoclassiques du « coût de la protection » (11) — allocation non optimale des ressources et réduction du volume des consommations — seraient-elles importantes dans le cas de l'autosuffisance alimentaire de l'Afrique ?

Les coûts et les conflits créés par le changement de spécialisation internationale

La création ou le renforcement d'un protectionnisme agro-alimentaire sur un continent où les taux de protection effective étaient jusqu'à présent, biaisés en faveur de l'industrie et des consommateurs urbains (12), constitueront sans doute, après une période de transition, une allocation des ressources plus conforme aux avantages comparatifs

(10) Aubertin (C.) : *Le programme sucrier ivoirien*, ORSTOM, 1983, pp. 48-49.

(11) Sur la théorie du « coût de la protection », Cf. les ouvrages de B. Balassa et de W. Corden.

(12) Cf. les taux de protection dans le rapport Berg.

du continent. Il ne semble pas qu'il y ait, sur ce point, de désaccord de principe entre libéraux et non libéraux (13).

Risque-t-on, par contre, en cherchant l'autosuffisance alimentaire, d'aller trop loin dans la reconversion des économies africaines et de provoquer une « allocation non optimale » des ressources en décourageant cultures de rente et exportations industrielles ? Il faudrait, pour cela, (comme le postulent les calculs d'avantages comparés) qu'il y ait plein emploi des ressources ou tout au moins concurrence entre leurs utilisations.

Or, cette concurrence est rien moins que prouvée dans le cas des cultures de rente qui n'occupent que 10 % des superficies cultivées (14) et qui, même si l'on tient compte de cas de concurrence certaine (arachide) et des cas de concurrence douteuse (coton), ne montre aucune relation statistique négative avec les cultures vivrières (15). Mais sans doute faut-il être prudent dans les estimations d'une concurrence qui s'exercerait désormais dans l'autre sens (menace des cultures vivrières sur les cultures de rente) (16)

Les coûts et les conflits créés par la réduction de la consommation alimentaire

La hausse des prix résultant (en l'absence de subvention) du protectionnisme, une forte hausse des prix alimentaires qui découragera la demande interne (17). L'autosuffisance alimentaire, dans ce cas, ne se réalisera qu'à travers un appauvrissement de la nutrition des couches urbaines aisées, mais aussi probablement par une détérioration de la nutrition des urbains pauvres pour lesquels les céréales sont devenues des sources nécessaires de calories à bon marché.

Plus généralement, en cas d'inélasticité de l'offre interne, les politiques d'autosuffisance alimentaire seront contraintes, si elles veulent réellement supprimer les importations, de provoquer, par le protectionnisme, une forte hausse des prix alimentaires qui découragea la demande interne (17). L'autosuffisance alimentaire, dans ce cas, ne se réalisera qu'à travers un appauvrissement de la nutrition des

(13) Le désaccord sur le bien-fondé d'une telle politique subsistera, bien sûr, entre les partisans du respect des avantages comparatifs et ceux de la « construction de nouveaux avantages comparatifs » parfois plus favorables à l'industrie.

(14) Labonne (M.) : *Les causes internes du déficit alimentaire en Afrique de l'Ouest* ; Colloque « Vers quel nouvel ordre mondial ? » Paris VIII, 1983.

(15) Cf. une première présentation à partir des chiffres du rapport Berg dans J. Coussy, Ph. Hugon et O. Sudrie : *Urbanisation et dépendance alimentaire*, CERED, 1983.

(16) Déjà sont signalés des cas d'arrachage de caféiers pour accroître les cultures vivrières au Cameroun.

(17) Si à l'inélasticité-prix de l'offre interne, s'ajoute une inélasticité-prix de la demande, les seuls résultats des tarifs seront la hausse des prix et la hausse des recettes douanières (sans freinage des quantités importées) ; le cas semble s'être produit au Nigéria pendant la période d'expansion.

consommateurs. Pour reprendre les expressions de C. Chaboud, la réduction de la « dépendance alimentaire positive », ne signifiera pas une réduction de la « dépendance alimentaire normative » (18) et il y aura croissance des déficits nutritionnels, notamment urbains.

Les consommateurs urbains réagiront-ils à cet appauvrissement par des révoltes analogues à celles du Maghreb ou par un recours aux solidarités traditionnelles et aux filières agro-alimentaires domestiques ? Ou bien se produira-t-il une inversion des flux migratoires et un allongement des périodes de vie rurale dans les mouvements des migrants temporaires ? C'est, on le sait, « l'espoir » de plusieurs analystes de la crise actuelle qui estiment que cette autosuffisance par appauvrissement des couches urbaines pourrait susciter — ou même serait nécessaire pour susciter — un retour au village et que ce dernier permettrait, en rétablissant une élasticité de l'offre agricole interne, d'atteindre à long terme une autosuffisance à un niveau nutritionnel équilibré.

Dans un tel processus, on le voit, les coûts de l'autosuffisance seraient provisoires mais extrêmement élevés, puisque ce serait la misère des urbains pauvres qui serait le moteur du rétablissement. On comprend que ce processus n'ait été choisi par aucun gouvernement, même s'il est peut-être amorcé actuellement dans les pays les plus affectés par la crise financière (Nigéria).

Les coûts et les conflits de l'instabilité (19)

Un isolement complet et constant du marché mondial signifierait évidemment, *en l'état actuel des modes de stockage*, un risque d'instabilité des prix, des consommations et des productions alimentaires dans ceux des pays africains qui sont soumis à des aléas climatiques graves. Cette instabilité serait d'une nature opposée, mais probablement d'une ampleur supérieure, à l'instabilité des marchés mondiaux.

Les coûts sociaux de cette instabilité pourraient être considérables : dans les années moyennes, les oscillations de prix seraient probablement défavorables aux consommateurs urbains, favorables aux intermédiaires et décourageantes pour les producteurs ; dans les années de catastrophes climatiques, on ne saurait exclure le risque que la production des années antérieures n'ait pas été suffisamment accrue par les efforts antérieurs d'autosuffisance et que les instruments de stockage

(18) Chaboud (C.) : La dépendance alimentaire et ses facteurs en Afrique de l'Ouest, *Cahiers de Développement International*, CERDI, 1980.

(19) Les coûts et conflits énumérés dans ce paragraphe peuvent être comptabilisés comme provisoires. A long terme une politique continue d'autosuffisance leur substituerait des coûts de stockage et de construction d'infrastructure de communication.

n'aient pas été assez améliorés. Auquel cas la catastrophe risquerait d'être d'autant plus grave qu'auraient été désorganisés les circuits d'importation et qu'elle pèserait, plus encore qu'aujourd'hui, sur les paysans éloignés.

L'urbanisation et l'importation de produits alimentaires continueraient d'apparaître comme des solutions apportant une certaine sécurité et dont il serait difficile de sortir quelque volonté que l'on en ait (20).

Les conflits de répartition entre les résidents

Plus peut-être que des coûts pour la nation, le protectionnisme agro-alimentaire suscitera des conflits autour des transferts qu'il provoquera entre résidents sur le territoire national.

La croissance des recettes des filières agro-alimentaires localisées sur le territoire

Les filières et fragments de filières localisés sur le territoire national verront, à l'abri de la protection, s'accroître leurs débouchés et leurs prix.

Lorsque l'élasticité de l'offre interne est faible (21), l'autosuffisance alimentaire se traduira par des fortes hausses de prix, des rentes de monopoles (notamment des intermédiaires) et de fortes rentes différentielles pour les producteurs périurbains et proches des voies de communication.

Dans les pays à élasticité élevée de l'offre, les résultats seront foncièrement différents selon que cette élasticité sera le résultat d'une « modernisation » des méthodes » de production ou le résultat d'une multiplication de producteurs (Cf. II^e partie).

L'impact sur les finances publiques

Par définition, une autosuffisance alimentaire totale signifierait la disparition de toute recette douanière sur les produits alimentaires (et, bien entendu, de toute subvention aux importations).

(20) Aucun décideur national ou étranger ne pourra, notamment, renoncer en 1984 à des secours d'urgence aux pays affectés par la sécheresse. Et cependant aucun n'ignore que ces secours risquent de créer des changements irréversibles (dans les modes de consommation, les circuits commerciaux et, parfois, les productions) qui peuvent renforcer l'urbanisation et éloigner de l'autosuffisance.

(21) Ce qui est certainement le cas pour les céréales importées et peut-être le cas pour le Sahel où la mesure de l'élasticité de l'offre est très controversée. Elle a été estimée à 0,1, mais ce chiffre est contesté. Cf. CILSS : la politique céréalière dans les pays du Sahel. Actes du Colloque de Nouakchott, 1979.

Or, dans nombre de pays d'A.S.S., les tarifs douaniers sur les produits alimentaires sont actuellement suffisamment élevés pour rapporter des recettes non négligeables, mais pas assez élevés pour être dissuasifs. La logique de l'autosuffisance alimentaire, souvent invoquée pour justifier ces tarifs, semble avoir été moins importante, en définitive, que la logique des rendements financiers.

La recherche de l'autosuffisance alimentaire totale signifierait donc, pour ces pays, un réajustement important de leurs finances publiques. La perte des recettes résultant de la seule disparition des importations de sucre en Côte d'Ivoire a été évaluée par C. Aubertin à 12,8 milliards de F CFA (22).

L'impact sur les revenus des importateurs

Ici encore, les résultats seront inverses selon que l'on aura une autosuffisance alimentaire totale ou partielle.

Le freinage actuel des importations alimentaires est partiel et permet des importations. Il repose notamment sur des contingents qui, dès lors qu'ils ne sont pas attribués aux enchères, créent des profits de monopole pour les importateurs dont certains ont bénéficié ainsi de prébendes politiques (23). Enfin, il n'interdit pas la contrebande (de riz asiatique) et les trafics frontaliers (24) qui créent, pour les importateurs clandestins, des revenus parfois très concentrés (profits de très gros commerçants) et parfois, à l'inverse, très dispersés dans la population frontalière.

Les imperfections de cette politique d'autosuffisance constituent même, aux yeux des économistes libéraux, mais aussi des sociologues et des politologues critiques des sociétés dépendantes, une preuve ou, du moins, une forte présomption que le protectionnisme agro-alimentaire a moins eu pour but jusqu'à présent d'atteindre l'autosuffisance que de créer des « rentes » (A. Krueger). Son but réel aurait été en définitive moins de fermer les frontières que de les ouvrir périodiquement (au risque de créer des difficultés aux entreprises nationales créées dans l'optique d'autosuffisance) (25).

Une autosuffisance alimentaire totale et constante entraînerait donc des baisses de revenus des importateurs particulièrement élevées, dans les pays qui pratiquent actuellement des politiques incomplètes d'autosuffi-

(22) « La différence entre le prix à l'importation (nous nous fixons une moyenne de 100 F CFA/kg pour le sucre blanc en morceaux) et le prix de vente aux grossistes : 260 F, va dans une caisse de péréquation. Pour des achats destinés à satisfaire les besoins nationaux de 80 000 tonnes en 1983, la caisse de péréquation aurait pu enregistrer 12,8 milliards de recettes » ; Aubertin (C.), *op. cit.*, p. 50.

(23) Les scandales sur les contingents de riz sont, du fait des changements de gouvernement, désormais bien connus au Cameroun et au Nigéria.

(24) Igue (O.J.) : L'officiel, le parallèle et le clandestin, *Politique Africaine*, 1983.

(25) Cf. les problèmes créés au Cameroun à la SEMRY par les importateurs de riz.

sance. Elle y soulèvera les résistances de gros importateurs (tel serait le cas, actuellement, selon les autorités camerounaises, des anciens importateurs de riz). Elle pourrait même signifier une dégradation des conditions de vie dans les régions frontalières lorsque l'autosuffisance sera comprise d'un point de vue étroitement national (fermeture actuelle des frontières nigérianes) (26).

LES COÛTS ET LES CONFLITS DE LA CROISSANCE DES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES

Si l'on veut étudier les coûts et les conflits créés par un accroissement du protectionnisme, l'autosuffisance alimentaire exige la « construction d'avantages comparatifs » tels que les filières agro-alimentaires localisées sur le territoire national soient compétitives.

Cette compétitivité qui a souvent été recherchée avec des résultats inégaux dans la modernisation et la rentabilisation des filières agro-alimentaires a parfois pu être paradoxalement presque atteinte par une croissance extensive des filières existantes.

Chacune de ces formes de croissance comporte ses coûts et conflits spécifiques.

Les coûts et conflits d'une croissance par modernisation et rentabilisation

Les coûts et les conflits créés par les accroissements de productivité

Lorsque la compétitivité est atteinte par des gains réels de productivité (hausse du rendement des terres, hausse de la production par tête ou hausse de la productivité globale des facteurs), les coûts et conflits sont facilement évaluables :

a) *Les coûts des investissements* : les projets d'irrigation, les investissements d'infrastructure destinés à la commercialisation des produits vivriers et les investissements effectués dans les I.A.A. risquent de constituer des sommes considérables dans les années à venir. Ils constitueront des ponctions sur trois ressources rares : l'épargne, les ressources publiques et les devises.

b) *Les coûts des importations d'inputs* : déjà les inputs agricoles et

(26) Il va de soi que la baisse des recettes publiques et la baisse du revenu des importateurs ne doivent pas être considérées à priori comme des coûts pour la nation, elles peuvent même signifier l'inverse. Elles constituent certainement, en revanche, des sources de conflits.

machines agricoles représentent 4 à 5 % des importations totales (soit entre 1/3 et 1/2 des importations alimentaires) et les inputs des I.A.A. (brasseries, minoteries...) réduisent singulièrement leur valeur ajoutée dans le pays.

c) *Les coûts de l'intensification du travail* : cette intensification est souvent enregistrée par les partisans de l'autosuffisance alimentaire et par les lecteurs pressés d'E. Boserup comme un signe incontestable de développement (parce qu'elle infirme les thèses malthusiennes du ralentissement du développement par la croissance de la population, notamment urbaine). Elle n'en doit pas moins être inscrite parmi les coûts du développement (27).

d) *Les conflits sur le partage du surplus de productivité* : Si la croissance de la productivité peut permettre d'améliorer le sort des ruraux sans abaisser les conditions de vie des urbains, le partage des surplus de productivité signifie de nouveaux conflits, certes « limités aux acquêts », mais réels. Ce partage ne semble, jusqu'à présent, avoir obéi à aucune loi générale ; il a varié selon les structures du marché et les conflits sociaux et ne semble pas avoir bénéficié unilatéralement à un partenaire : ni aux producteurs soumis à la pression des intermédiaires, mais de mieux en mieux informés des prix urbains (et même, par la radio, des hausses de salaires urbains) ; ni aux intermédiaires jouissant de monopoles locaux mais, pour les produits alimentaires non industriels, fréquemment soumis à une concurrence relativement ouverte sur les marchés de détail ; ni aux consommateurs urbains qui utiliseront certes la concurrence entre producteurs et entre commerçants et jouissent d'un pouvoir politique certain, mais qui n'ont pas pu empêcher, jusqu'à présent, de fortes hausses de prix au détail.

Les coûts et les conflits créés par la rentabilisation des filières agro-alimentaires

La contrainte de rentabilité pour les entreprises qui ne bénéficient pas d'un soutien étatique individualisé, a déjà introduit, dans les filières agro-alimentaires marchandes, les coûts sociaux et les conflits caractéristiques de la rentabilisation. Ceux-ci ne pourraient être qu'accentués par une politique d'autosuffisance alimentaire si celle-ci s'efforçait de respecter la contrainte de rentabilité, tout en réduisant au minimum le protectionnisme et les subventions étatiques. On enregistrerait, dans ce cas, une montée des coûts non comptabilisés par les entreprises :

a) Des coûts sociaux et des conflits seront suscités par l'*exploitation* réelle et/ou ressentie. Les points névralgiques seront l'exploitation des petits producteurs de vivriers par les intermédiaires, les relations entre

(27) Sauf lorsque cette intensification était déjà souhaitée mais irréalisable en l'absence d'exode rural.

sous-traitants et maîtres-d'œuvre (dans les opérations intégrées), les conditions de vie ressenties par les migrants dans les complexes agro-industriels et les I.A.A. (28), l'exploitation intra-familiale et « l'auto-exploitation » dans le paysannat et le secteur informel.

b) *La marginalisation* et l'exclusion hors des filières marchandes constitueraient un coût qui pourrait, comme le souligne l'équipe du CECOD, être plus grave que l'exploitation pour les paysans et les modes traditionnels de transformation alimentaires dans l'A.S.S. (29).

c) « *L'externalisation* » des coûts constitue une méthode fréquente de rentabilisation des entreprises « modernes ». Les I.A.A. et les fermes d'Etats, et les entreprises responsables d'aménagements ruraux, ont ainsi obtenu la prise en charge de l'infrastructure d'irrigation et de communication par les organismes internationaux d'aide, le financement public des dépenses d'entretien des ressources non renouvelables, et la couverture des déficits d'exploitation par des subventions publiques. Ces entreprises agro-alimentaires ont utilisé l'économie informelle, en aval et en amont (parfois même pour l'approvisionnement de leurs propres salariés) et elles ont répercuté sur elles les coûts d'instabilité.

d) L'élargissement ou le rétrécissement de *l'éventail des services rendus* aux consommateurs urbains et aux producteurs agricoles en amont constituent un des moyens essentiels de la concurrence entre les filières agro-alimentaires et notamment entre l'artisanat et l'industrie de transformation alimentaire (30). Toute politique d'autosuffisance alimentaire qui choisirait de défendre apparemment le consommateur urbain en se reposant sur des filières modernes (et a fortiori toute politique qui continuerait la politique actuelle de subvention préférentielle à ces filières) susciterait des coûts non comptabilisés par le marché mais désormais bien connus (31).

e) *Le recours à l'étranger* pour le financement, les techniques et l'encadrement est encouragé par la recherche de la rentabilité des filières agro-alimentaires. Il comporte des coûts financiers parfaitement comptabilisables : salaires des expatriés (32), paiement de licences, versements d'intérêts, sorties de revenus de capitaux. Il comporte aussi des coûts sociaux et des tensions qu'il faudrait comparer aux coûts des contacts avec l'étranger, que signifie la dépendance alimentaire.

(28) Cf. les conditions de vie des migrants du Nord, dans J.C. Barbier, G. Courade et J. Tissandier, *Complexes agro-industriels au Cameroun*. ORSTOM, 1980.

(29) Haubert (M.) et al., *Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique*, PUF, 1985.

(30) Bricas (N.), Jacquinet (M.), Muchnik (J.) et Treillon (R.), *Innovation et adaptation des technologies pour l'industrialisation des pays africains*, ALTERSIAL.

(31) Réciproquement, la défense de l'artisanat alimentaire pourra contraindre à pratiquer un protectionnisme plus élevé dont le coût sera enregistré par le marché mais dont l'évaluation devrait tenir compte des coûts réels du secteur moderne.

(32) Qui représentent de 10 à 50 % des salaires.

Les coûts et les conflits créés par les échecs de la rationalisation et de la rentabilisation des filières agro-alimentaires

L'histoire récente de l'A.S.S. est une démonstration des difficultés techniques, des échecs économiques et des « détournements » socio-politiques qu'affronte toute politique d'autosuffisance alimentaire centrée sur la hausse de la productivité :

a) *Les aléas des activités innovatrices* dont les variables agronomiques, techniques ou sociales sont largement inconnues ; la récolte de blé au Cameroun a été considérablement inférieure aux prévisions (33) ; le coût des programmes d'irrigation a été souvent sous-estimé ; les possibilités de recrutement local des travailleurs dans les plantations ont été sur-estimées et leur turnover sous-estimé ; et la complexité des opérations de stockage et de distribution a été, à l'origine, ignorée.

b) *La non coordination des segments de filières* : techniquement, il a été difficile d'éviter l'avance ou le retard d'un segment en amont ou en aval qui a entraîné des stockages et des pertes par détérioration des produits ; politiquement, les différents segments n'ont pas été organisés simultanément ou ont été organisés dans des objectifs différents : au Cameroun, le succès de lancement de la SEMRY n'a pas été accompagné d'une politique aussi constante de commercialisation ; les tarifs douaniers ont parfois été mal hiérarchisés et ont donné des protections effectives négatives (cas de la protection d'usines d'engrais sans subvention aux producteurs agricoles utilisateurs).

c) *Les contraintes de gestion des entreprises publiques* : toutes les entreprises d'Etat, que ce soit dans la production (34), dans les transports et dans la commercialisation ou dans la transformation agro-alimentaire ont, on le sait, connu des surcharges de personnel et des immobilisations trop élevées (en bâtiments, matériel agricole et camions). Et elles n'ont pu concilier les obligations et les charges de services publics avec la flexibilité nécessaire à l'approvisionnement des villes (35).

d) *L'efficacité limitée des interventions incitatrices* : les subventions à l'usage d'inputs agricoles ont donné des résultats variables (estimés, par la Banque Mondiale, presque nuls au Nigéria) ; les incitations, par

(33) Boutrac (J.), Consommation et production de blé au Cameroun : une difficile indépendance alimentaire. *Revue de Géographie du Cameroun*, 1982.

(34) Le rendement des fermes d'Etat au Congo a été considérablement inférieur à celui du secteur privé.

(35) La MIDEVIV au Cameroun (comme semble-t-il, les organismes céréaliers du Sahel) a dû payer au même prix les producteurs inégalement éloignés des villes et de leurs voies d'accès, ramasser de petites quantités dispersées dans les régions peu productives, accepter sans discrimination les produits de mauvaise qualité, transporter les produits vivriers vers les villes sans disposer de fret de retour.

l'octroi de crédits préférentiels, ont été souvent transformées en dons non remboursés et relèvent davantage d'une logique de redistribution régionale et sociale des revenus que d'une logique d'investissement ; par contre, les incitations par les prix sont, à l'heure actuelle, réhabilitées par tous les observateurs des réactions des producteurs aux hausses des prix (36).

e) *L'inefficacité des contrôles* : les contrôles internes de prix ont créé un marché parallèle représentant un pourcentage très élevé des échanges au Sahel (37) ; les contrôles d'importations n'ont pas empêché la contrebande de riz et les trafics frontaliers.

f) *La discontinuité des interventions étatiques* : si l'objectif d'auto-suffisance alimentaire semble, dans sa formulation générale, accepté par tous les nationaux, la mise en œuvre de la politique d'autosuffisance fait rapidement apparaître des risques d'inflation interne, des menaces sur les niveaux de vie urbains, des contradictions d'intérêts et des résistances des groupes menacés. La régulation de ces tensions est généralement effectuée sous forme d'oscillations entre la réduction des importations alimentaires et leur libéralisation, entre le contrôle des prix et leur libéralisation, entre la création d'entreprises publiques et leur reprivatisation, etc. Par cette discontinuité, la politique risque de perdre toute efficacité en décourageant l'offre interne et risque, en définitive, d'être abandonnée dès que les groupes sociaux perçoivent les coûts de cette politique.

g) *Le détournement des projets et plans d'autosuffisance* : ce qui apparaît au comptable comme un échec des politiques d'approvisionnement est souvent interprété par le sociologue comme le dévoilement de leur véritable rationalité : les projets déficitaires ont bénéficié à des consommateurs (lorsque les prix du riz étaient maintenus trop bas), à des salariés (en cas de sur-effectifs des fermes d'Etat), à des cadres nationaux ou expatriés (dont le nombre et les salaires ont alourdi les charges des I.A.A. et des organismes de commercialisation), à des responsables publics (qui ont octroyé ou reçu des prébendes), à des producteurs paysans (dans les petits périmètres irrigués), à des exportateurs étrangers (vendant des usines d'engrais non rentables) et à des investisseurs étrangers (établissant des I.A.A. à coût élevé). Les intérêts individuels, les pressions de groupes sociaux ou les besoins de la régulation politique ont pris le pas sur le calcul économique.

h) *La légitimité sociale des projets* d'autosuffisance constitue même, paradoxalement, une cause de leurs échecs. Le pouvoir symbolique du terme d'autosuffisance alimentaire décourage les critiques, dispense de

(36) Une certaine inertie des productions de rente, malgré les essais de revalorisation des dernières années, devrait cependant être examinée.

(37) Cf. CILSS, *Op. cit.*

l'étude des prix de revient, donne un sentiment d'urgence (38), vainc les oppositions politiques et masque les jeux d'intérêts et les détournements. Il freine l'aveu des échecs, amène à conserver des entreprises publiques déficitaires et fait renouveler des crédits dont l'expérience a pourtant montré qu'ils ne seraient pas remboursés.

Les coûts et les conflits de la croissance extensive de filières agro-alimentaires

Le rôle de la croissance extensive dans l'autosuffisance alimentaire

Au moment même où se réduisaient les espoirs d'assurer l'approvisionnement national des villes par un accroissement de la productivité des filières agro-alimentaires, la croissance de filières apparemment non productives montrait la capacité de celles-ci à résister à la concurrence étrangère (interne ou externe). Cette capacité concurrentielle des filières « non modernes » s'explique par :

a) *Leur capacité à procéder à des innovations technologiques et économiques* (39), à élever leur productivité en rendant aux consommateurs et aux producteurs des services multiples, adaptés et en évolution constante, et à assurer leur rentabilité par l'utilisation de ressources disponibles (transports de personnes, temps de travail féminin) et aussi, il faut le dire, par l'exploitation monopsonique des producteurs.

b) *Le bas niveau général de la productivité de toutes les filières.* C'est parce qu'il y a une sur-estimation générale des potentialités de croissance de la productivité qu'ont échoué les filières « modernes » et que celles-ci ont laissé la place à des filières qui n'étaient souvent qu'une reproduction élargie des filières existantes.

Il y a eu, en définitive, une stagnation de la productivité agricole de l'A.S.S. et particulièrement de ses rendements à l'hectare (40) et cette stagnation a souvent entraîné, par un cercle vicieux, une stagnation de la productivité de la commercialisation (contrainte de toucher des régions éloignées) et une stagnation de la productivité des industries de transformation (contraintes soit de reconstruire toutes les activités en

(38) Charmes (J.), Couty (Ph.) et Winter (G.) ont souligné combien l'impréparation et la précipitation sont responsables d'échecs et d'effets négatifs sur le mode de vie paysan. Rapport au Congrès International des Economistes de Langue Française, 1984.

(39) Bricas (N.), Jacquinot (M.), Muchnik (J.) et Treillon (R.), *Op. cit.*

(40) De 1961 à 1977, les rendements à l'hectare se sont accrus au sud du Sahara de 0,31 % par an et les superficies de 1,28 % selon l'IFPRI (Rapport 1981, cité par J. Charmes, Ph. Couty et G. Winter, *op. cit.*).

amont au prix d'échecs et de coûts sociaux, soit de se reposer sur des livraisons dispensées et irrégulières).

Le paradoxe est que cette croissance extensive qui n'était ni prévue ni désirée a été un moyen essentiel de l'autosuffisance alimentaire. L'autosuffisance alimentaire relative du Cameroun (qui est probablement le cas le plus souvent cité d'autosuffisance alimentaire réussie) a certes été obtenue par des innovations techniques et économiques, par le dynamisme Bamiléké et par des investissements dans les plantations et les I.A.A. Mais il a résulté aussi, pour une bonne part, de l'extension de la zone d'approvisionnement des villes, c'est-à-dire d'une dépense extensive qui utilise un avantage comparé de l'A.S.S. : l'espace disponible.

Ce mode d'autosuffisance alimentaire est évidemment précaire : une trop grande lenteur à accroître la productivité pourrait le rendre non compétitif ; des innovations techniques pourraient réduire, à l'inverse, son contenu en emplois ; les prix élevés urbains pourraient susciter un abandon de la politique d'autosuffisance (41) ; la croissance des marchés de consommation pourrait susciter des nouveaux essais de rationalisation : et, enfin, la dynamique même du système d'approvisionnement pourrait amorcer une concentration des revenus et favoriser une accumulation qui pourrait marginaliser ou exploiter les acteurs actuels des filières.

Mais, même si elle doit s'avérer précaire et même si elle n'est aujourd'hui qu'un élément de l'autosuffisance, cette croissance extensive se traduit actuellement par des coûts et des conflits spécifiques.

Les coûts et les conflits créés par la croissance extensive des filières agro-alimentaires

Lorsque la croissance des filières agro-alimentaires est extensive :

a) *Les coûts pour le consommateur urbain* sont relativement élevés puisqu'il doit payer une production dont les coûts n'ont pas baissé et des transports à des distances de plus en plus éloignées. Tant que subsiste une concurrence entre producteurs et entre intermédiaires, la hausse des prix alimentaires est certes modérée (c'est ce qui permet la compétitivité à l'égard des importations), mais il y a incontestablement forte hausse des prix alimentaires sur le long terme.

b) *Les coûts de reconversion et de marginalisation* sont beaucoup plus faibles que dans les méthodes « modernes » d'approvisionnement. On constatera même, si l'on adopte une comptabilisation des effets sociaux, qu'il y a eu croissance considérable du nombre des emplois : le

(41) Surtout si, comme c'est le cas au Cameroun, de nouvelles recettes extérieures (pétrolières) accroissent les revenus et écartent les préoccupations d'équilibre extérieur.

commerce occupe plusieurs milliers de personnes dans les villes (42) ; la transformation alimentaire en occupe plusieurs centaines de milliers (43) et ce sont les producteurs agricoles de toutes les zones atteignables qui sont progressivement intégrés dans la structuration de l'espace national autour des villes. Ce processus crée ainsi des centaines de milliers de bas et moyens revenus (44) et il touche progressivement, du fait de la configuration des réseaux routiers (et de l'insuffisance générale des routes de desserte), l'ensemble du territoire national.

c) *Les conflits de répartition* sont fortement ressentis entre consommateurs et ruraux et, encore plus, entre consommateurs et intermédiaires constamment soupçonnés de prélever des marges abusives. Ces conflits sont d'ailleurs à l'origine des multiples tentatives de rationalisation du commerce. L'échec de celles-ci a certes modifié l'opinion des décideurs sur les abus des intermédiaires mais les conflits n'en subsistent pas moins (et les cas d'exploitation des consommateurs et des producteurs sont bien réels).

d) *Les coûts de transport* des produits agro-alimentaires sont très élevés parce qu'ils comportent les dépenses d'équipement des transporteurs et les dépenses de transport des commerçants. Celles-ci sont d'autant plus élevées que les quantités transportées à chaque voyage sont petites (notamment lorsque les commerçants utilisent les véhicules de transport de personnes). Il faut aussi tenir compte de la masse de revenus distribuée à un très grand nombre d'intermédiaires et de l'accroissement des coûts par l'allongement des distances. Ces coûts pèsent d'abord sur les consommateurs, puisqu'ils sont intégrés aux prix des produits agro-alimentaires. Ils affectent aussi la balance commerciale dans la mesure où tous les équipements sont importés. Une partie de la réduction de la dépendance alimentaire est, en définitive, payée par des importations qui sont génératrices d'autres formes de dépendance.

e) *Les coûts d'infrastructure* sont considérables et difficiles à comptabiliser : il n'est pas douteux, qu'à l'heure actuelle, tous les coûts d'infrastructure sont « externalisés » par les filières agro-alimentaires qui rejettent ainsi sur l'Etat les coûts les plus importants de la croissance extensive (45). Les succès relatifs qu'ont connus certaines politiques d'autosuffisance alimentaire ont exigé une dépense considérable sur les voies de communication et il est même probable que les filières

(42) N'Sangou Arouna : Secteur refuge et développement économique au Cameroun ; *Travaux de l'I.S.H.*, n° 6, 1977 et N'Sangou Arouna : Offre et demande de produits vivriers dans la région de Yaoundé, *Travaux de l'I.S.H.*, n° 8, 1977.

(43) Muchnik (J.) et Treillon (R.) : *Les industries agro-alimentaires. Le cas de la transformation de manioc*, Altersial, avril 1982.

(44) Il crée aussi des revenus importants, source possible d'accumulation nationale.

(45) Ce qui biaise la comparaison entre les coûts pour le secteur public des filières modernes (dont les coûts externalisés sont visibles) et les coûts de la croissance extensive (dont les coûts externalisés ne sont jamais comptabilisés).

agro-alimentaires dépendent une part plus importante de la F.B.C.F. pour leurs besoins de transports que pour tout autre besoin.

La comptabilisation de ces coûts est cependant malaisée et on doit se garder de tout excès : alors que les Etats ne comptabilisent généralement pas les voies de communication dans les coûts de l'autosuffisance, ils justifient désormais constamment leurs dépenses d'infrastructure par des références aux besoins de l'approvisionnement urbain et aux objectifs d'autosuffisance. Entre ces deux modes de comptabilisation évidemment biaisés, on doit sans doute se borner à constater que la croissance extensive des filières agro-alimentaires est un « produit conjoint » au coût difficilement identifiable, d'une politique d'aménagement du territoire dont l'objectif est double : d'une part intégrer économiquement, socialement et politiquement les régions et d'autre part les utiliser pour résoudre le problème de l'approvisionnement urbain.

La croissance extensive des filières agro-alimentaires fait, en définitive, partie d'un mode de régulation non formalisé et non défini a priori, où, faute d'avoir su réguler les flux urbains et d'avoir su approvisionner les villes par leurs périphéries, on s'est efforcé d'utiliser les besoins urbains à une intégration de l'ensemble des régions. Les coûts et les conflits d'une telle politique d'autosuffisance doivent donc moins être cherchés par une analyse proprement économique que par une analyse de la structure géographique et des relations inter-régionales.

DÉBATS

SYNTHESE DES DÉBATS

Suzanne QUIERS-VALETTE*
CERED/CERNEA

Formuler ou reformuler les problèmes, faire le point sur les connaissances réellement acquises, mesurer les lacunes et s'interroger sur les hypothèses et les théories en honneur, en s'écartant, si nécessaire, de certaines idées reçues : tel a été l'objectif du séminaire : « Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne. »

Trois thèmes majeurs ont émergé de ces discussions, enrichies par une approche pluridisciplinaire :

I - Mise en cause de quelques évidences.

II - Villes-campagnes : une relation à repenser.

III - Politiques d'auto-suffisance alimentaire : discours et pratiques.

Ces intitulés regroupent une série de questions, parfois embarrassantes, souvent stimulantes, et quelques ébauches de réponse.

Une bonne compréhension des débats suppose, bien entendu, la lecture préalable des communications. Ont été, en effet, exclus ou brièvement résumés les passages où les intervenants ont repris, pour mieux les expliciter, tel ou tel point de leur exposé. Figurent donc essentiellement, ici, les apports spécifiques des débats. Ils permettent de soulever, sur plus d'un point, des problèmes nouveaux qui sont autant de pistes de recherche. Proposées en conclusion, celles-ci annoncent les thèmes de futures recherches et rencontres.

* Nicolas Bricas et Marlyse Fux ont participé à l'audition et à la transcription des enregistrements. Qu'ils en soient remerciés.

MISE EN CAUSE DE QUELQUES « EVIDENCES »

Cette partie remet en cause certains concepts ou hypothèses de travail des chercheurs et des développeurs. Ce questionnement résulte d'une part de l'avancée théorique sur le sujet, d'autre part de l'éclairage nouveau qu'apporte la confrontation de différentes méthodologies propres aux diverses disciplines travaillant sur ce problème majeur de l'alimentation urbaine : nourrir les villes de l'Afrique sub-saharienne.

Les styles alimentaires : vers l'adoption mimétique d'un modèle occidental ou élaboration d'un modèle spécifique nouveau ?

L'hypothèse d'une occidentalisation des régimes ou des styles alimentaires, par effet d'imitation, ne semble pas vérifiée (cf. sur ce point communications D. Requier Desjardins et N. Bricas-M. Odeyé). Ces modes de consommation se seraient bien transformés, mais plutôt en faveur des produits de l'artisanat alimentaire, c'est-à-dire des produits autochtones.

Or, on constate à Abidjan, depuis 1980, une transformation des consommations alimentaires, où le riz, produit importé, prend une grande importance, tandis que la consommation traditionnelle de manioc diminue. Et ceci s'explique pour deux raisons : le riz est moins cher et il est plus facile à cuire (J. Peltre-Wurtz).

Selon D. Requier Desjardins, le dépouillement de l'enquête de 1979 est malheureusement long ; par ailleurs, et pour répondre à la question, il est possible que les choses aient évolué depuis 1979, les situations pouvant se retourner rapidement. 1979 est la dernière année du boom économique ayant caractérisé l'économie ivoirienne (notamment depuis la hausse des cours du café en 1977-78). Ce fut, en outre, une bonne année pour la production agricole. Depuis, la crise économique a modifié un certain nombre de facteurs. En particulier, le revenu monétaire ivoirien a fortement baissé depuis la chute des cours du cacao et du café ; en 1983, on assiste à une baisse de la production vivrière en raison de la sécheresse. La situation a donc pu s'inverser à partir de 1980 ; mais cela ne suffit pas pour remettre en cause l'hypothèse selon laquelle les modèles de consommation alimentaire urbains ne peuvent être analysés en termes de mimétisme alimentaire. Certes, le riz est moins cher que le manioc ou d'autres productions vivrières (igname, banane plantain) : Mais sur une longue période (1963-79), on n'a pas assisté à un mouvement de substitution en sa faveur aussi ample qu'on aurait pu le supposer. Il demeure vrai que le riz est plus facile à cuire, ce qui explique d'ailleurs qu'il est plus consommé en ville qu'en milieu rural, mais il faut tenir compte des résistances au changement, caractérisées en l'occurrence par un attachement aux préparations autochtones, allant de pair avec une disponibilité domesti-

que beaucoup plus large qu'en Occident. Quoi qu'il en soit, une enquête permanente sur les budgets-consommation va être théoriquement mise en place en 1984 et il faudra en examiner les résultats. Mais d'ores et déjà, on peut maintenir que l'hypothèse du mimétisme alimentaire n'a pas connu la vérification éclatante qu'on attendait.

Cette notion de mimétisme alimentaire reste ambiguë (P. Richard) et la démonstration précédente ne prend pas suffisamment en compte le niveau des revenus et le niveau des prix. En Côte d'Ivoire, par exemple, on a constaté que les revenus distribués en zone rurale avaient augmenté, entraînant une élévation de la circulation monétaire, qui s'est traduite par une consommation de produits non-traditionnels. L'importance du facteur revenu peut-être constatée ailleurs (B. N'Doye de l'ITA, Dakar). Ainsi, à Dakar, on remarque que le mimétisme alimentaire est le fait des classes aisées de la population ; phénomène qui donne à penser que l'aspect social du style alimentaire l'emporte, en l'occurrence, sur l'aspect nutritif des aliments.

Enfin, il faut tenir compte du rôle des Etats (Ch. Frelin). Depuis les années 1970-80, ils se sont inspirés des modèles occidentaux pour résoudre la crise alimentaire, mettant en place une agriculture et des activités agro-alimentaires de type capitaliste (Ex. : élevage des bovins, industries minotières, industries de reconstitution du lait.). Selon les Etats, les résultats sont très divers. Dans l'ensemble, ce type d'intervention se révèle peu rentable et ces produits touchent surtout les couches d'urbains solvables. Elle véhicule néanmoins un style alimentaire occidentalisé.

Quelles sont, dans ces conditions, les chances de pérennité d'un modèle alimentaire caractérisé par l'attachement aux consommations traditionnelles ? Sera-t-il durable ? Pour l'instant, on n'est pas en présence de véritables générations d'urbains. Mais lorsque, avec le temps, celles-ci se seront succédées, n'y aura-t-il pas rupture avec les origines rurales et donc, abandon progressif des consommations traditionnelles ? Pour l'heure, on est en présence d'une forme de complicité ville-campagne qui est au cœur du problème des styles alimentaires (M. Sauquet).

La succession de générations d'urbains modifiera, presque à coup sûr, les styles alimentaires, mais pas nécessairement dans le sens d'une adoption d'un modèle mimétique (M. Oyedé, N. Bricas). Le cas de Dakar montre qu'il y a, liés à l'urbanisation, outre des emprunts aux différents modèles, de véritables innovations en matière de consommation alimentaire. Littéralement, on assiste au développement de « nouvelles façons de manger » en milieu urbain, soutenues par une dynamique très forte. En particulier, les groupes nouveaux qui apparaissent dans cette ville (isolés, célibataires, migrants en situation plus ou moins transitoire) véhiculent ces innovations. Par conséquent, la succession de générations d'urbains n'aboutira pas fatalement à l'ancrage d'un modèle mimétique de type occidental, mais à un modèle nouveau, pour l'heure en gestation.

Mais comment change-t-on d'habitudes alimentaires (Solagral) ? En quelques années ? En une génération ? Plusieurs ? A-t-on des exemples qui permettent de répondre à cette question primordiale du temps d'évolution ?

La réponse est négative pour l'instant. Les rythmes de changements sont variables selon les pays et même au sein d'une ville selon les groupes (N. Bricas). Actuellement, on constate que les ménages changent plutôt lentement. En revanche, les groupes d'isolés, de célibataires, etc. sont en évolution rapide et innoveront constamment. Le temps de l'apparition de nouveaux styles alimentaires, de leur insertion durable, est donc encore indéterminé. Par contre, on peut être affirmatif quant à l'existence même de cette évolution multiforme, à rythmes différentiels (D. Requier Desjardins) et aussi sur le fait qu'il faut remettre en cause la vision d'une évolution univoque vers un modèle mimétique de type occidental.

Il ne semble pas que des cas très particuliers comme celui de l'ouest du Zaïre (où le maïs, de production presque exclusivement locale, représente maintenant 50 % du bol alimentaire, auparavant à base de manioc) (J. Flouriot et M. Pain) viennent à l'encontre de l'assertion précédente. Le riz a fait aussi son apparition au Zaïre, mais de façon marginale et sélective puisqu'il est consommé dans les petits restaurants, gargotes, etc. implantés dans les quartiers industriels et administratifs (clientèle d'ouvriers et de fonctionnaires). Des enquêtes sont en cours sur ces différents points au Zaïre. L'enquête à Dakar se poursuit. C'est là le signe d'un tournant très récent, mais fort important des recherches qui consiste à reconsidérer le problème de l'alimentation des villes à la lumière d'une meilleure connaissance des styles alimentaires (M. Sauquet).

Une nouvelle analyse (ou une « relecture ») de l'évolution des styles alimentaires : quelle périodisation ?

Les exposés et les débats ont insisté sur les aspects conjoncturels et non structurels des évolutions des styles alimentaires. Cela était nécessaire, mais est-ce suffisant ? Ne conviendrait-il pas de réanalyser les diverses observations et les résultats pour en dégager une chronologie depuis environ vingt ans ? En quoi l'évolution des styles alimentaires est-elle liée à ces périodisations, en particulier aux problèmes de la décennie 70 ? (L. Tubiana).

En l'état actuel des statistiques officielles (F.A.O., Banque Mondiale), une telle analyse semble délicate (O. Sudrie). En effet, ces statistiques ne permettent pas d'appréhender les styles alimentaires. Simplement, on a observé, en effectuant des régressions linéaires entre taux d'urbanisation et importations alimentaires sur une longue période, qu'il n'y a pas de relation significative entre la dépendance alimentaire et l'urbanisation ainsi que l'a déjà souligné Ph. Hugon dans son exposé d'ouverture. On constate aussi que la rupture de 1970 induit des « effets

richesse » pour les pays exportateurs à rente pétrolière et des « effets pauvreté » pour d'autres pays. Mais il est très difficile de traduire ces phénomènes en termes micro-économiques et, a fortiori, dire quelles en ont été les répercussions sur les styles alimentaires.

Certes, la périodisation est un facteur d'analyse important, comme le montrent les difficultés, voire la rupture, qu'offrent, en Côte d'Ivoire, les années 80, difficultés qui ne sont peut-être pas purement conjoncturelles. Mais les situations les plus contradictoires peuvent surgir : la diminution des revenus monétaires peut amener une baisse des consommations autochtones et développer les importations de riz, à l'inverse, des restrictions en devises peuvent engendrer une diminution des importations de riz et donc jouer contre la désaffection vis-à-vis des produits autochtones. Autre exemple : on constate, après une baisse des revenus, une moindre consommation des produits artisanaux à coût élevé, mais tout aussi bien, une réduction de la consommation de certains produits industriels ; tel a été le cas de la bière à Abidjan (produit pourtant bien implanté) avec repli sur les boissons traditionnelles. Dans ces conditions, il devient délicat de périodiser, de repérer chronologiquement les ruptures dans l'évolution des styles alimentaires.

*Les technologies autochtones :
quelle efficacité, pour qui et selon quels critères ?*

A propos de la comparaison entre bière industrielle et dolo, les auteurs soulignent qu'une telle comparaison permet de montrer l'impact des systèmes techniques en termes de création et distribution des revenus aux acteurs sociaux concernés. Certains groupes sociaux sont plus ou moins avantagés en termes de revenus selon le choix de la filière. Ainsi, la filière industrielle avantage, en partie, l'Etat dans un pays où la taxe sur la production industrielle est élevée.

La méthode d'analyse et les résultats de cette étude soulèvent un certain nombre de remarques.

Ph. Hugon souligne l'intérêt d'une telle réflexion, étayée par le calcul économique, sur l'efficacité du système artisanal, sur sa souplesse, sa créativité et son dynamisme au sein de l'espace urbain. Toutefois, il nuance la conclusion selon laquelle le système artisanal aurait une rentabilité sociale supérieure à celle du système industriel en termes d'effets sur les consommateurs. Cette réserve porte sur les éléments suivants :

a) *L'échelle d'analyse* : selon les types de produits et de besoins, l'efficacité d'une technologie douce est relative ; à titre d'illustration, les porteurs d'eau ont une efficacité certaine à une petite échelle mais tel ne serait pas le cas à une échelle plus vaste nécessitant des adductions d'eau qui relèvent de filières industrielles.

b) *Les comparaisons de prix* : à l'inverse des constatations de cette

étude, certains produits écoulés par le biais du commerce de détail le sont souvent à des prix supérieurs à ceux pratiqués dans les supermarchés. Ceci pose un problème de comparaison des services et des produits entre filières ;

c) *La concurrence internationale* doit être prise en compte car les progrès de productivité à l'échelle internationale relatifs à la production de riz ou de blé par exemple, peuvent concurrencer les produits locaux si des mesures protectionnistes (à coût élevé) ne sont pas adoptées ;

A ces deux dernières remarques, N. Bricas apporte les précisions suivantes. Il met tout d'abord l'accent sur l'importance du facteur culturel dans le choix du produit consommé. Les produits artisanaux sont souvent mieux adaptés à la variété des styles de consommation et à la symbolique des produits que les produits industriels qui sont homogènes. A cette spécificité du produit s'ajoute celle des services rendus qui justifient la différence de prix avec les produits vendus en supermarché : outre la parcellisation de la vente (à l'unité), le micro-commerce propose la vente à toute heure de la journée. La comparaison entre les produits de deux filières suppose donc l'évaluation de leurs services respectifs. En définitive, les produits artisanaux peuvent concurrencer les produits industriels, voire même résister à la pénétration des produits étrangers comme en témoigne l'émergence de nouveaux produits locaux au Sénégal.

J. Coussy nuance ces propos en prenant l'exemple de la banalisation du dolo dont le caractère symbolique semble s'atténuer. Cette banalisation est peut-être la conséquence du faible prix du dolo, nécessaire pour résister à la concurrence. Prix et valeur symbolique du produit ne peuvent être dissociés. I. Gattegno précise que, s'il est vrai que la population aisée consomme surtout de la bière (élément de prestige), le dolo reste malgré tout consommé lors des cérémonies, et ceci par toutes les couches sociales. La banalisation n'est donc pas totale et l'évolution des pratiques de consommation du dolo en milieu urbain devrait être étudiée plus en détail.

d) *La consommation d'énergie* : Ph. Hugon souligne également que la forte consommation d'énergie (bois de chauffe) des travaux domestiques atténue l'efficacité de la filière artisanale.

M. Labonne abonde dans ce sens mais il y voit un problème plus général : celui des externalités non prises en compte dans les calculs d'efficacité comptable, et propose de tenir compte du coût de renouvellement des ressources naturelles, actuellement compromis par un déboisement intensif.

J. Muchnik apporte quelques éclaircissements sur la consommation d'énergie, généralement appréhendée en termes de calories. Il précise que le problème plus général de la désertification et du déboisement n'est pas dû principalement à la cuisine, aux travaux domestiques ou artisanaux. Il propose de dépasser la simple comparaison quantitative et

d'analyser d'une façon plus précise les conditions socio-économiques d'utilisation du bois.

e) *La substituabilité entre bière et dolo* : il conviendrait de dépasser la simple comparaison comptable pour qu'elle ait un sens économique plus précis, car les deux filières ont des systèmes de production, de transfert et de consommation très différents (M. Labonne).

A ces observations, les auteurs de l'étude apportent les précisions suivantes (I. Gattegno, R. Treillon) :

a) *Sur le choix de la méthode* : l'étude ne se propose pas de trouver une méthode « miracle » mais d'en choisir une qui tienne compte des enjeux sociaux. Elle présente cependant des insuffisances, comparative-ment à une approche qui intégrerait les facteurs sociaux, culturels, historiques, etc.

b) *Sur la substituabilité et la comparaison bière/dolo* : l'approche méthodologique retenue révèle par ailleurs d'autres insuffisances à propos :

— de la quantité : un litre de bière peut-il être considéré comme l'équivalent d'un litre de dolo ?

— de la qualité : ces deux produits répondent-ils à un même besoin ?

— de la cible : s'agit-il de deux marchés distincts, partiellement, ou totalement confondus ?

— de l'effet sur les sorties en devises : comme évaluer ces effets en particulier au sein de la filière industrielle où le transfert de devises est important ?

Pour ces raisons, l'analyse est effectivement limitée dans le temps, l'espace, ainsi que dans ses conclusions.

c) *Sur la consommation d'énergie* : il est vrai que la fabrication de dolo est forte consommatrice d'énergie et qu'il faudrait optimiser la consommation des foyers. A ce propos, l'un des seuls chiffres disponibles concerne la Haute-Volta où 20 % du bois total consommé l'est pour la fabrication de dolo, ce qui est important.

Malgré toutes ces réserves, certains intervenants mettent l'accent sur d'autres avantages que présente la filière artisanale :

a) *Sa faible consommation de capital (D. Requier Desjardins), comparativement à celle de la technologie industrielle* : il faut en effet tenir compte de la politique des États africains qui favorisent l'industrialisation. La faiblesse des taux d'intérêt pratiqués encourage les industriels à surconsommer du capital. Ainsi, les machines importées sont rarement entretenues car il devient plus rationnel d'acquérir un nouveau matériel.

b) *L'importance du savoir-faire* : un ouvrage de G. Belloncle illustré par une enquête dans un village malien met l'accent sur l'étendue des connaissances scientifiques, botaniques et agronomiques des anciens. L'immigration rurale liée à la scolarisation inadaptée aux conditions agricoles locales, réduit la transmission de ce savoir que les anciens ne jugent plus utile. G. Courade insiste également sur l'importance du savoir-faire des populations locales qu'il conviendrait d'améliorer.

Intégration croissante des pays du Sud au marché mondial et approfondissement de la D.I.T. : un consensus qui s'émiette ?

Récemment encore, et depuis 1970, les analyses menées sur les problèmes alimentaires du Sud en interaction avec l'échange international, avaient débouché sur un certain consensus de la communauté scientifique : *une intégration linéaire et continue des modèles de production agricole et des modèles de consommation des pays du Sud dans les échanges mondiaux et donc un approfondissement de la division internationale du travail et de la spécialisation*. Ce consensus semblait bien établi et ce, quels que soient les angles d'attaque et les courants de pensée (analyse en termes de dépendance, analyse marxiste ou néo-marxiste, et théorie néo-classique des avantages comparés). Mais le raffinement des analyses et aussi, bien évidemment, les différents chocs économiques mondiaux enregistrés durant la dernière décennie, remettent en cause ce consensus et amènent à formuler la question-clé suivante : y a-t-il bien intégration croissante des pays du Sud aux échanges mondiaux via les politiques de production agricole et de consommation alimentaire selon la logique de l'échange international ? Question qui renvoie à des problèmes méthodologiques majeurs et invite à considérer dans une nouvelle perspective les « évidences » secrétées par le consensus passé : deux observations principales tendent à le prouver :

— Plusieurs communications (cf. J.O. Igue et J. Egg en particulier) montrent qu'on peut se trouver dans une période caractérisée à la fois par des politiques étatiques de gestion de la demande alimentaire impliquant des importations et par une intégration qui ne semble pas plus forte des agricultures dans le système d'échange international. On constate une modification de l'accumulation interne au sein des échanges mondiaux et en rupture partielle avec ceux-ci, à une régionalisation des échanges. Le cas du Nigéria est à cet égard particulièrement illustratif, mais des observations similaires peuvent être faites dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

— Les pays développés ont modifié leur politique d'exportation qu'il s'agisse des flux dits non-commerciaux (aide alimentaire) ou des flux commerciaux. C'est là un point-clé (cf. J. Coussy) car ces modifications survenues entre 1970-1980 ont considérablement transfor-

mé les modes de gestion du marché mondial. On est entré dans une phase de très grand fractionnement des échanges et de forte bilatéralisation de ceux-ci.

*Analyses micro ou macro-économiques : un choix obligé ?
Retour ou détour à l'analyse par filières
agro-alimentaires spatialisées ?*

La méso-économie est une approche relativement récente. Sans résoudre le fameux problème réputé impossible du passage du « micro » au « macro » elle permet d'appréhender différemment le réel. C'est là l'objectif de la proposition d'une analyse par filières agro-alimentaires spatialisées (Ph. Hugon).

A première vue, elle pourrait être mise à l'épreuve pour l'analyse de l'évolution des styles alimentaires car sur ce point, la diversité des résultats obtenus semble due, en partie, aux spécificités méthodologiques propres à chaque recherche. Concrètement, il faudrait situer, tout au long de chaque filière, les facteurs qui transforment les habitudes alimentaires. Constaté les évolutions est évidemment insuffisant : il faut spécifier comment changent les styles alimentaires, puis hiérarchiser au sein des filières, les différents niveaux de changements (J. Muchnik).

Mais la pertinence de l'analyse par filière se pose dès lors qu'on aborde le problème de la dépendance alimentaire. Malgré leur situation contrastée, les pays du Sud souffrent globalement de cette dépendance. Quatre exemples parmi d'autres (Mexique, Algérie, Sénégal, Nigéria) illustrent ce fait. D'où deux questions préalables :

- La dépendance alimentaire est-elle une fatalité ?
- Dans ce cas, quelle est la logique prédominante ?

Si la logique prédominante est celle de l'espace national, on peut effectivement procéder à une analyse par filière pour déterminer les facteurs de changement de l'évolution, à condition d'inclure à la fois les systèmes englobants et le jeu des acteurs (G. Courade). Si, comme cela semble être le cas, la logique prédominante de la dépendance se situe au niveau international, quelle méthodologie adopter pour analyser les rapports de force qui, quelle que soit la situation des pays envisagés, les conduisent à une dépendance alimentaire ? (J. Muchnik).

L'approche par filière ne semble pas pouvoir mener très loin, car imaginer une filière couvrant l'ensemble des productions et des consommations au niveau mondial représente une méthodologie trop lourde (M. Labonne).

Au niveau national, l'approche par filière laisse non résolu le problème du rôle de l'agriculture dans l'accumulation. Ici, il faut revenir à la macro-économie et à la répartition des revenus, en ce que c'est la politique de l'Etat qui reflète les différentes stratégies et les conflits des agents économiques (L. Tubiana).

En matière d'auto-suffisance alimentaire sont confrontés le risque

de pénurie et les stratégies pour couvrir ce risque. Là encore, l'approche par filière semble peu adaptée et on pourrait lui préférer une analyse en termes de « systèmes alimentaires » telle qu'elle est proposée par l'United Nations Research Institute for Social Development (G-Courade).

Les critiques adressées à la notion de filière doivent être nuancées de deux façons (Ph. Hugon) :

a) Il est exact que les situations des pays sont très diverses. On a assisté, depuis les années 70, à une diversification croissante des situations. Mais, schématiquement, on pouvait distinguer entre les pays à rente pétrolière qui n'opéraient pas de ponction sur le surplus rural et les pays à cultures de rente qui, au contraire, opéraient cette ponction sans qu'augmentent les revenus monétaires des producteurs agricoles. Actuellement, des ruptures se produisent au sein de ces deux types d'économie, d'où un phénomène récent de convergence des problèmes.

b) Concernant l'approche par filière, il faut bien garder présent à l'esprit qu'elle ne se réduit pas à une notion technico-économique. Il s'agit de distinguer plusieurs filières (domestique, nationale, étatique, transnationale) qui désignent l'ensemble des opérations allant du producteur au consommateur final avec pluralité d'acteurs. Le défaut de cette approche est toutefois de n'envisager, tout au long de chaque filière, que les cohérences, alors qu'il se produit des désajustements, des incohérences, voire des ruptures. Cette approche ne permet donc pas d'analyser les politiques de macro-régulation. Toutefois, il est assez clair que celles-ci ont échoué en Afrique. L'appareil macro-économique lui-même a échoué en tant que régulateur. Pour s'en convaincre, il n'est que d'observer la diversité des prix et les différenciations sociales. Que signifie la politique macro-économique au regard de l'extraordinaire diversité africaine, constatée par les intervenants de cette journée, à tous les niveaux ; régions, prix, technologies, acteurs, régimes alimentaires, etc. ? Devant une telle situation, on peut avancer qu'une approche plus segmentée que l'analyse macro-économique a une certaine pertinence. Ne peut-on s'interroger aussi sur un affûtage plus grand des outils macro-économiques dans un contexte de crise, entre appareils d'Etat et sociétés « civiles » ? Doit-on en rester à un empirisme pratique ou réinventer l'approche macro ?

En revanche, il semble légitime de s'interroger sur l'adéquation de l'analyse méso-économique face au processus de mondialisation. Que signifie, en effet, l'adoption de l'hypothèse de l'existence d'une filière agro-alimentaire transnationale ? Cela implique-t-il que ce qui se joue au niveau national ne serait que de nouveaux modes d'intégration à cette filière, ou encore, que les politiques d'autosuffisance alimentaire seraient des phénomènes de substitution d'aval, se traduisant par de nouveaux modes d'intégration en amont ? Et ceci dans un contexte général de restructuration de l'environnement international ? Toutes ces

questions sont autant d'invites à utiliser avec prudence la notion de filière transnationale pour analyser les relations Nord-Sud. Cette hypothèse est une réponse possible aux problèmes d'analyse que posent ces dernières, mais elle n'est qu'une hypothèse et non une proposition méthodologique achevée.

VILLE-CAMPAGNE : UNE RELATION A REPENSER

Sont présentés ici certains résultats de recherche originaux, propres à alimenter la réflexion et l'action des planificateurs.

Importance des réponses endogènes

La dichotomie villes-campagnes n'est pas radicale. Ainsi, les grandes villes africaines ne sont pas homogènes, mais des lieux extraordinaires de brassage inter-ethnique national ou international (M. Sauquet). Elles ont souvent un vaste environnement rural et même des « poches de ruralité » en leur sein (exemple : Douala). Leur degré de citadinité n'est pas partout le même, si l'on prend des critères sociologiques ou matériels. Il faut poser, en termes non exclusivement économiques, la question des influences réciproques entre campagnes et villes, en prenant en compte non seulement les villes dont la population est égale ou supérieure à un million d'habitants, mais aussi tout le tissu des villes petites ou secondaires. On a également peu parlé des types d'agricultures qui se développent autour des villes africaines, agricultures ni traditionnelles, ni modernes, mais combinant divers éléments sous l'effet des stratégies des paysanneries (G. Courade).

Les paysans ne peuvent peser sur les décisions de l'Etat ; ils n'en élaborent pas moins des stratégies propres, parfois autour d'un noyau coopératif. De leur côté, les urbains sont parfois contraints de retourner à la terre (« exode urbain » : exemple Bangui). On a des exemples comparables au Zaïre (J. Flouriot) où tel centre urbain du Shaba est redevenu une ville de ruraux. Les habitants sont citadins pour ce qui est du logement et ruraux pour ce qui est du travail. Reste que cette « ville » particulière ne connaît plus aucune croissance, contrairement aux villes africaines, les grandes notamment, qui sont en pleine expansion.

On observe donc en Afrique des cas de figure divers, contradictoires entre eux. La question majeure reste de savoir si l'on peut résoudre le problème de l'alimentation en favorisant et en développant les initiatives de la paysannerie (M. Sauquet) ou si celle-ci est trop déstructurée pour être en mesure d'assurer l'alimentation des cités. Les avis sur ce sujet sont partagés.

Agriculture intra et péri-urbaine. Dans les villes d'Amérique latine,

l'agriculture ou l'élevage intra-urbain jouent un rôle non négligeable dans l'alimentation des citadins. Qu'en est-il en Afrique subsaharienne ?

P. Vennetier évoquait il y a quelques années, à propos de Brazzaville, l'importance des cultures maraîchères à l'intérieur de la ville et parlait même d'une ville-jardins ; d'autres auteurs soulignent encore aujourd'hui l'existence de « poches de ruralité » dans certaines métropoles africaines. Il semble pourtant que ces formes ont tendance à disparaître même si l'on en trouve encore des traces. Ceci est à nuancer : que serait Lagos sans ses jardins de case ?

Par contre, bien que ce phénomène ait été peu mentionné dans les différentes communications, il faut ici noter le fort développement de l'agriculture péri-urbaine autrement appelée « les ceintures vertes ». A Brazzaville, une grande partie des activités féminines est consacrée à la culture maraîchère, et il n'est pas rare de voir des citadins sortir de la ville pour aller cultiver une parcelle de riz, de légumes ou de manioc.

Deux facteurs essentiels semblent conditionner la capacité de développement de ces ceintures vertes : d'une part, la taille de la ville qui détermine une distance habitat-zone de culture, d'autre part la pression foncière s'exerçant sur la zone péri-urbaine. A Brazzaville toujours ou à Dakar, on assiste à une concurrence entre la production agricole et la construction immobilière. Il apparaît plus rentable d'investir dans le bâtiment que dans les jardins maraîchers.

D'une façon générale, le débat reste ouvert sur l'importance quantitative à accorder à ce type de production dans l'approvisionnement de la ville. En fait les différentes positions révèlent encore une fois la grande hétérogénéité des formes d'urbanisation en Afrique subsaharienne. Si à Brazzaville ou à Dakar les jardins potagers se limitent à une production de légumes et de condiments, en revanche certaines autres villes s'approvisionnent, parfois en grande quantité, à leur périphérie, et ce, en produits de base. C'est le cas au Zaïre où le manioc représente encore 50 % du bol alimentaire.

Parallèlement au développement de cette production péri-urbaine marchande, on assiste aux stratégies des citadins pour augmenter leur auto-consommation. On est ici dans le domaine du non-marchand avec toutes ses difficultés d'évaluation quantitative. Plusieurs enquêtes partielles révèlent cependant l'importance de ces pratiques : les formes d'auto-production sont diverses ; il peut s'agir de jardins intra-muros ou de petit élevage domestique ; ou encore de mise en exploitation de terres en dehors de la ville. Ainsi à Antananarivo, 70 % des petits patrons du secteur informel, possèdent une rizière dans leur village d'origine sur des terres ancestrales ; parmi ceux-ci les deux tiers cultivent eux-mêmes le riz. Ces stratégies connaissent un regain d'intérêt remarquable et participent de façon importante à l'approvisionnement vivrier de la ville. On estime ainsi qu'un ménage installé à Antananarivo reçoit en moyenne 4 à 5 sacs de riz par an par ce biais.

Autre cas de figure, à Brazzaville : des citadins se lancent dans de

nouvelles formes de production vivrière (utilisation de salariés agricoles) en dehors de la ville.

Enfin, au Cameroun, il semble que la production agricole de la zone périphérique de Yaoundé soit appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans l'approvisionnement de cette ville.

Ces différents exemples ne sont pas isolés et ce phénomène semble être vérifié dans de nombreuses villes africaines.

On observe finalement deux sortes de stratégies internes des urbains liées à l'approvisionnement vivrier :

— *Des stratégies marchandes.* Les citadins investissent dans de petites exploitations agricoles ou dans de petits élevages en dehors de la ville. La production est alors vendue sur les marchés urbains.

— *Des stratégies liées à l'attachement des citadins au lignage.* Les relations familiales entre urbains et ruraux sont encore très importantes même chez ceux installés depuis longtemps en ville (c'est le cas de Dakar). Ces relations non marchandes se manifestent soit par des envois de produits de part et d'autre, soit par le maintien de l'exploitation de parcelles sur les terres du village par les citadins.

Quel type d'agriculture pour l'Afrique sub-saharienne ?

Il est difficile de préjuger des types d'agricultures qui émergeront demain pour nourrir les urbains. Actuellement, le surplus agricole demandé est faible (M. Wertheimer) (un rural pour 1/4 de consommateur urbain).

Plusieurs scénarios sont envisageables (G. Courade). Si le nombre de ruraux diminue tandis qu'augmente celui des urbains, c'est l'ensemble des filières agro-alimentaires qui se modifiera. Si au contraire la main-d'œuvre agricole reste abondante, la ville exercera sur elle une ponction. Les modifications interviendront non seulement entre producteurs et consommateurs finals, mais aussi entre ceux-ci et les divers intermédiaires des filières (Ph. Hugon). On observera par exemple des modifications du temps de préparation des repas, de l'utilisation de l'énergie, et plus globalement de la division du travail. Actuellement déjà, la préparation des repas, autrefois presque exclusivement domestique, est monétisée puisque des plats préparés sont vendus sur certains marchés. La restauration collective prend de l'importance.

Pour avoir une idée plus précise de l'impact de l'urbanisation sur les filières agro-alimentaires, et donc sur les types d'agriculture qui vont se développer, il faut privilégier une échelle de recherche et travailler sur l'hypothèse d'un déplacement du lieu de création de la valeur ajoutée.

Mais revenons plus précisément à la question : quel type d'agriculture faudrait-il pour nourrir les villes en Afrique ? Une première réponse renvoie au débat actuel sur l'opportunité et sur les possibilités de voir émerger « le paysan moyen africain » : il serait le vecteur d'une

agriculture nouvelle, avec des exploitations de 20 à 50 hectares en moyenne, très proche en somme de ce qu'on observe aujourd'hui en France. Mais alors, quels emplois offrirait-on aux non-agriculteurs ? La seconde réponse serait l'intensification agricole. Malheureusement, il semble que la voie inverse, c'est-à-dire l'extensification rénumère mieux le travail paysan. L'adoption de l'intensification est rare et ne s'opère que sous contraintes, écologiques notamment, comme le montre l'exemple du Nord Cameroun (G. Courade). La « révolution verte » qui a tiré l'Inde de l'impasse alimentaire reste à inventer pour l'Afrique (J. Mellor et les travaux de l'IFPRI).

Autre question fondamentale : au-delà du choix d'un ou plusieurs types d'agriculture, une politique d'aménagement du territoire est-elle de nature à résoudre le problème de l'approvisionnement des villes ? (M. Sauquet).

a) Agriculture et dépendance. — Parallèlement aux importations alimentaires, se développent des importations d'intrants destinées soit à la filière nationale, soit à la filière internationale (ou à leurs interconnexions) (Ph. Hugon). Elles alimentent les segments de ces filières (transports, commercialisation, stockage, etc.) et contribuent à la création d'une dépendance technico-économique.

Cela est visible par exemple au Zaïre (J. Flouriot), dans le Shaba où le développement de la culture du maïs crée une nouvelle dépendance via les achats de machines, de semences, d'engrais et de carburant. Plus précisément, on assiste à l'émergence de deux types d'agriculture :

— l'une liée à l'agro-business international promue par les sociétés minières,

— l'autre, tout à fait nouvelle, qu'on peut qualifier d'agriculture moderne, bien que tout le travail soit effectué à la main, mais où sont utilisés des semences et des engrais en provenance du Zimbabwe (qui relaie l'Afrique du Sud).

Le rendement de ces deux types d'agriculture est le même (4 à 5 t/ha). On observe des phénomènes de dépendance par les intrants comparables pour le malt.

Les choix effectués dans divers pays vont dans le sens d'une agriculture « sans paysans » ou hors sol. Sont-ce les options les plus adéquates pour nourrir les villes sans y rejeter une masse de ruraux chassés de leurs terres ? Toujours est-il que la dépendance de cette agriculture vis-à-vis des facteurs de production extérieurs (énergie, semences, engrais, pesticides) est généralement totale.

Les transports : facteur déterminant de l'approvisionnement des villes ?

Un assez large consensus s'est dégagé sur l'importance du transport dans l'approvisionnement des villes. Certains résultats conduisent à

nuancer cette assertion. Si la relation entre ports maritimes et importations alimentaires semble toujours fondée, celle entre infrastructures routières et approvisionnement vivriers paraît moins directe qu'on pourrait croire : les routes ne seraient, comme il a été dit dans le rapport introductif, que des « potentialités », exploitables par des sociétés peu éloignées des centres urbains, disposant de la maîtrise du transfert et ayant développé une agriculture vivrière.

On peut ainsi s'interroger sur le projet récent au Cameroun d'un axe routier qui doit relier Yaoundé à la zone ouest, « grenier » du pays. Pourquoi ce projet ? Le centre-sud du Cameroun a constitué, dès l'époque coloniale, la région de la culture du cacao. La croissance démographique de Yaoundé dans la période récente a créé une demande alimentaire difficilement satisfaite par les cultures des alentours, en termes de quantité et de prix. L'Etat a tenté, sans succès, d'organiser le marché au détriment des commerçantes bien installées dans la filière. L'ouverture de la route vers Bafoussam donne accès aux surplus de l'ouest sur ce marché mais accroît aussi l'influence Bamiléké dans le domaine économique. Il s'agit donc d'un acte économique et politique. D'où ce projet d'axe routier, fort coûteux, mais, à première vue, hautement justifié. Toutefois, il est à craindre que cette route ne suffise pas à résoudre les problèmes d'approvisionnement de Yaoundé si le développement de la zone de cette ville n'est pas assuré. Un rayon d'approvisionnement supérieur à 400 km en moyenne est un facteur de renchérissement du prix des denrées. Plusieurs études anglo-saxonnes ont montré qu'il n'existait pas de corrélation directe entre l'existence de routes et l'approvisionnement des villes. Celui-ci reste un problème complexe où jouent plusieurs facteurs. Le transport n'est que l'un d'entre eux, certes important, constituant en quelque sorte la toile de fond des relations villes-campagnes, mais n'étant pas décisif. L'organisation économique et sociale des transporteurs, des commerçants et des producteurs, le développement parallèle d'une agriculture vivrière adaptée aux besoins du marché urbain sont pour le moins essentiels dans la solution de cette question.

Relation ville-campagne et économie parallèle

a) *Un indicateur : l'inversion des flux.* — Des recherches ont montré que les flux d'approvisionnement alimentaire des campagnes vers les villes pouvaient s'inverser (exemple : Nigeria, Niger, Bénin). Cette inversion résulte d'une combinaison étroite entre les circuits étatiques (blé et farine importés destinés en principe essentiellement aux citadins) et les circuits parallèles (dont les acteurs peuvent être soit des fonctionnaires, soit d'autres urbains). Les flux d'importations subventionnées, en effet, sont renégociés essentiellement sur les marchés parallèles, avec pour objectif la vente des dits produits à l'intérieur des zones rurales et dans les espaces frontaliers. A l'origine de ces « flux

inversés », jouent souvent les fluctuations des diverses monnaies entre elles. De même, les situations de crise des cultures d'exportation sont déterminantes. Sont ainsi créées des situations rentières par canalisation des deniers de l'Etat et, parallèlement, un autre type d'organisation marchande autour de la captation de la rente. Ces phénomènes ont été particulièrement bien observés au Nigéria (L. Tubiana). Apparemment, des études similaires n'ont pas été effectuées pour d'autres pays.

Toutefois, on peut citer certains exemples comme celui de Tananarive (G. Pourcet). Cette ville (non alimentée par l'émigration rurale et dont la croissance est endogène) comporte une classe moyenne, composée essentiellement de petits fonctionnaires à faibles revenus. Ceux-ci élaborent des stratégies consistant à acheter du riz en ville et à le transférer à la campagne où il n'est pas rare que réside l'épouse, disposant d'une boutique où ce riz de provenance urbaine est vendu. Ce faisant, les ménages de petits fonctionnaires tananariviens parviennent à doubler ou tripler leur salaire. Cette stratégie d'augmentation des revenus aboutit bien à créer des flux de produits alimentaires de la ville vers la campagne, inverses des flux traditionnels des campagnes productives vers les villes consommatrices.

D'une façon générale, cette inversion des flux renvoie à trois phénomènes fondamentaux :

- L'un, caractéristique des politiques de développement modernes via les importations ; l'objectif économique de diminuer grâce à elles les prix à la consommation pour les urbains recouvre l'objectif socio-politique de favoriser un groupe déterminé.

- L'autre, plus ancien, est la monétarisation de l'économie. Ainsi au Sénégal et en Côte d'Ivoire, on observe des migrations saisonnières, en période de saison sèche, des ruraux, qui viennent chercher un emploi en ville, reçoivent un revenu grâce auquel ils achètent des produits qu'ils ramènent à la campagne. Ceci n'est pas nouveau et renvoie aux circuits maintes fois décrits, par Marx notamment.

- Le troisième phénomène enfin, auquel on peut rattacher l'inversion des flux alimentaires campagne-ville est la stratégie de survie et de solidarité des groupes culturels d'origine ancienne elle aussi, et qui est une constante de l'histoire, voire de la préhistoire (M. Labonne).

L'élément nouveau de l'actuelle inversion campagne-ville tiendrait donc essentiellement à ce que, outre son ampleur plus grande, elle aboutisse à une organisation marchande autour de la captation de la rente d'origine étatique et à la création de puissantes économies parallèles qui déstabilisent les économies nationales ou leur permettent de survivre !

Parallèlement à ces circuits marchands, on assiste à de nombreux transferts ville-campagne par le biais des relations intra-familiales. La monétarisation plus poussée en ville limite les urbains à des envois de produits importés ou manufacturés vers les membres de leur famille

restés au village. Même si l'on ne peut pas parler d'échange ou de contrepartie, ces flux participent à l'équilibre des relations lignagères et doivent par conséquent être pris en compte.

b) *Importations et économie parallèle.* — D'une façon générale, les produits alimentaires importés sont moins chers que les produits alimentaires locaux et concurrencent ceux-ci sans toutefois que s'impose un modèle de consommation occidentale. Elles sont facilitées par l'existence de ports en Afrique côtière, ce qui tend à prouver que les infrastructures de transport jouent un rôle important, au moins à ce niveau, dans l'approvisionnement alimentaire. Dans ces importations figurent les flux de l'aide alimentaire trop peu évoqués durant ce séminaire, destinés en principe à la consommation urbaine (et parfois captés par un groupe socio-politique dominant) : une analyse poussée de cette aide s'impose puisqu'elle représente 30 à 50 % du total des importations selon les pays africains. En 1981/82, l'Afrique noire avait reçu 55 % de l'aide alimentaire en grain totale distribuée !

La concurrence des produits importés joue à l'encontre des produits autochtones, et donc vis-à-vis des productions locales de même nature. Un exemple est fourni par le riz importé en quantités importantes depuis 4 ou 5 ans par Madagascar, en provenance de l'Asie. Ce riz asiatique est moins cher que le riz malgache. Outre le problème des prix, ces faits suscitent plusieurs questions :

— Y-a-t-il là le signe d'une dépendance durable de l'Afrique vis-à-vis de l'Asie ?

— Que signifient ces importations quant au type d'agriculture mis en place en Asie ? Celle-ci relève-t-elle d'un type capitaliste moderne ?

Peu d'éléments permettent de répondre. S'agissant du prix, on observe dans le cas de Madagascar :

a) une surévaluation du franc malgache : le riz malgache serait compétitif avec le riz asiatique si une dévaluation était décidée ;

b) accessoirement, un facteur qualitatif peut expliquer la différence de prix : les importations d'origine asiatique sont en fait, non du riz, mais des brisures de riz.

S'agissant des agricultures asiatiques, peu nombreuses aujourd'hui, entre en compte un facteur majeur : elles bénéficient de la tradition d'antiques civilisations agraires. Les agriculteurs produisant le riz sont relativement peu nombreux, mais leur savoir-faire et l'encadrement politique les amènent, sans recours massif à des intrants modernes, à dégager des surplus exportables.

c) *Importations et désorganisation des économies nationales.* — Les importations, lorsqu'elles ne sont pas contrôlées, exercent des effets perturbateurs au moins à deux niveaux :

— *Au niveau des productions nationales dont elles compromettent*

l'écoulement. Ainsi en est-il de la production du riz au Cameroun où ont été débarquées de manière officieuse, en 1983, 150 000 à 200 000 tonnes de riz pour une consommation de 80 000 à 100 000 tonnes, la production locale n'atteignant que 40 000 tonnes environ. Ceci s'explique par la différence entre le prix du riz agro-industriel et le riz importé, en faveur de ce dernier (67 % du prix du riz SEMRY). Cela rend compte aussi de l'extraversion de la production de la SEMRY, créée pourtant pour satisfaire la demande interne.

— *Au niveau, souvent évoqué dans ce séminaire, du circuit marchand officiel, miné par la création d'un marché parallèle.* Là encore, l'exemple du Cameroun, qui appartient à la zone UDEAC, peut être cité. Les commerçants des villes de Douala et Yaoundé achètent du riz importé à un prix comptabilisé dans la Comptabilité Nationale, puis l'exportent à des prix très supérieurs à des pays comme le Tchad et la République centrafricaine sans que le profit ainsi réalisé soit enregistré dans les statistiques officielles.

Pour prendre la mesure de cette économie parallèle, il faut cependant considérer, non les seules importations de produits alimentaires, mais l'ensemble des flux de tous les produits échangés. Prenons trois exemples : l'Algérie, le Maroc et le Niger. L'Algérie importe certes des produits alimentaires de base, mais en exporte aussi parfois, par le biais de circuits parallèles. Les consommateurs algériens se procurent ainsi des produits manufacturés dans des pays voisins. De même, le Maroc exporte du blé avec le même objectif. Enfin, autrefois, le Niger se livrait à un troc fondé sur les dattes. En 1970, ce flux d'exportation de dattes s'est considérablement élevé au point de dépasser la production régionale. Cette intensification a permis à une couche non négligeable quantitativement de consommateurs à haut pouvoir d'achat de se procurer dans d'autres pays des produits manufacturés — en particulier des appareils électro-ménagers — à un prix beaucoup plus bas qu'au Niger.

DÉPENDANCE ALIMENTAIRE ET POLITIQUES D'AUTO-SUFFISANCE ALIMENTAIRE

Les débats, autour de ce thème, ont été particulièrement animés. Ils ont montré la grande complexité de cet objectif, en soi indiscutable : atteindre, comme essaient de le faire nombre d'Etats africains, une certaine auto-suffisance alimentaire, signe à la fois réel et symbolique d'une moindre dépendance vis-à-vis des pays développés. Le contenu même des politiques d'auto-suffisance alimentaire pose problème. Leur mise en œuvre — qui ne se décrète pas — a des impacts multiples, parfois insoupçonnés, sur l'organisation sociale et économique des pays africains. Sur ce point, chercheurs et planificateurs sont confrontés à des questions identiques.

Les politiques d'auto-suffisance alimentaire : un alibi ?

Chacune des quatre communications a insisté sur le dévoiement des décisions concernant la recherche de l'auto-suffisance alimentaire par les pays du Sud. Cela est particulièrement net dans deux d'entre elles (cf. N.T. Nguyen Trong et J. Coussy). D'où le terme « alibi » utilisé par le rapporteur pour qualifier les politiques d'auto-suffisance alimentaire, lesquelles pourraient même n'être à la limite que des « coquilles vides ». Ce terme a suscité de nombreuses mises au point.

En quoi, ces politiques apparaissent-elles comme des alibis ? Que recouvrent-elles replacées dans le contexte des relations entre pays de l'A.S.S. et pays développés ?

a) Le problème semble d'abord étroitement lié à la captation de la rente par les groupes dominants des pays du Sud, qui se conduisent en « prébendiers de l'Etat », organisant leur « self-service » au détriment des groupes dominés réduits à gérer leur survie (N.T. Nguyen Trong). Cette vision des politiques d'auto-suffisance alimentaire implique une analyse en termes de classes sociales.

D'un point de vue économique, on observe que les politiques d'auto-suffisance permettent de faire au nom de la légitimité sociale qu'elles représentent, des choix économiques contestables, n'allant pas nécessairement dans le sens d'une plus grande sécurité alimentaire de l'ensemble des couches sociales. Des opérations comme l'introduction d'une industrie sucrière en Côte d'Ivoire, ou d'un complexe agro-alimentaire au Cameroun, ont eu un coût élevé, générateur de déficits considérables profitant en définitive à des intérêts particuliers (J. Coussy).

De tels exemples n'aboutissent sans doute pas à discréditer toutes les tentatives de recherche d'auto-suffisance alimentaire (les efforts faits au Sénégal en ce domaine, notamment par la valorisation des produits locaux, seraient bien réels). Il reste qu'ils sont assez nombreux pour justifier l'emploi du terme « alibi », ou tout au moins de « slogan ».

b) Un autre facteur explicatif, au moins d'égale importance, serait à rechercher dans les changements défavorables du contexte international et les modifications de priorités qu'ils ont engendrées. La contradiction récente des échanges mondiaux de produits agricoles, la dégradation nette des termes de l'échange (1977-1982) des pays du Sud font que ces derniers et les pays développés ont, plus que par le passé, besoin de légitimer leurs actions respectives. D'où l'hypertrophie, au niveau du discours, de l'objectif de recherche de la sécurité alimentaire. L'aide alimentaire elle-même n'échappe pas à ce phénomène : l'affichage de cet objectif conditionne à la fois l'octroi par les pays développés et l'obtention par les pays du Sud, de cette aide (S. Bessis)

Politiques alimentaires et échanges internationaux

La contraction récente, mais nette, des échanges mondiaux de produits agro-alimentaires, outre les effets pervers qu'elle semble exercer sur la conduite des politiques alimentaires au niveau national, ferait de celles-ci une des bases possibles de relance. Ce qui est en jeu, c'est la logique même de l'expansion mondiale du mode de production capitaliste et de la généralisation de cette expansion. Celle-ci est-elle ou non en crise, et si tel est le cas, comme semble l'indiquer la contraction des échanges agro-alimentaires, les politiques d'auto-suffisance alimentaire doivent-elles être analysées par rapport à cette donnée ? Ceci expliquerait notamment que les politiques d'ajustement préconisées dans les instances internationales (FMI, Banque Mondiale) insistent sur la revalorisation des prix des produits agricoles et donc des revenus des producteurs des pays du Sud (L. Tubiana).

En ce qui concerne l'Afrique sub-saharienne, cette vision est cependant tempérée par le fait bien connu qu'elle occupe une faible place dans les échanges internationaux de produits agro-alimentaires (2 ou 3 %). De plus, en longue période, la part des importations de l'A.S.S. par rapport à ses importations totales n'a pas augmenté. Enfin, on observe dans cet espace une grande diversité des modes de diffusion de l'agro-business mondial et une faible efficacité de celui-ci (Ph. Hugon).

La question de savoir si les politiques alimentaires sont entièrement ou partiellement tributaires de l'évolution des échanges mondiaux agro-alimentaires reste posée.

Emergence d'espaces régionaux

La référence à l'espace national d'une part, à l'espace international d'autre part, occulte un troisième niveau : l'espace régional. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, son importance croît et certaines stratégies alimentaires nationales en tiennent compte aujourd'hui de façon prioritaire. Le cas de la Côte d'Ivoire illustre ce fait. Jusqu'à la fin de la période d'expansion (1979), ce pays accordait la priorité à l'espace international (ex. : l'industrie sucrière). Il a effectué depuis lors un certain revirement qui lui a permis d'inclure dans les problèmes d'alimentation des produits traditionnellement considérés comme des produits de rente. C'est ainsi que l'huile de palme industrielle est en passe de devenir un produit vivrier en Afrique occidentale et en Afrique centrale. Elle se substitue à l'huile de palme produite artisanalement. Compte tenu des énormes marchés que représentent le Zaïre et le Nigéria, l'huile de palme devient un véritable enjeu du commerce agro-alimentaire de la Côte d'Ivoire (S. Bessis).

Cet exemple, et d'une façon générale, la tendance à dégager des surplus exportables de produits vivriers à destination des espaces régionaux montrent :

— que le contenu des politiques alimentaires varie en fonction de la conjoncture et qu'en tout cas, elles ne peuvent être dissociées des politiques globales de développement : les nouvelles stratégies régionales tiennent à la dégradation du cours des cultures de rente et au blocage physique des plantations (raréfaction des terres) (D. Requier Desjardins) ;

— qu'il serait utile d'étudier certains exemples de regroupements régionaux (UDEAC, CEAO) afin d'évaluer l'importance de l'espace régional dans les politiques de production alimentaire des différents Etats (S. Bessis).

Il faut toutefois garder à l'esprit le fait que le relais assuré partiellement par l'espace régional est une tendance relativement nouvelle dont la durabilité est indéterminée. Les nouvelles stratégies régionales rencontrent, en effet, des contraintes. Ainsi la Côte d'Ivoire dégage bien des excédents de produits vivriers, mais ceux-ci ne répondent pas toujours aux demandes de la sous-région sahélienne. Il en résulte qu'actuellement, la Côte d'Ivoire met d'avantage l'accent sur la production de riz pour limiter les importations de ce produit (D. Requier Desjardins).

Autonomie alimentaire et politiques générales de développement

L'objet même du séminaire fait qu'on a tendance à analyser les politiques d'autosuffisance alimentaire en soi. Cette approche doit être resituée dans la politique générale du développement avec ses possibilités et ses limites, les différentes politiques visant à assurer une moindre dépendance alimentaire.

Le cas du Cameroun, pays réputé avoir réussi à atteindre une auto-suffisance alimentaire, est à cet égard, particulièrement frappant. Cette réussite n'est pas le seul fait de la recherche politique de l'auto-suffisance, mais le résultat de la combinaison de celle-ci avec deux autres politiques :

a) politique d'accroissement des productivités grâce à l'organisation d'un secteur industriel moderne d'origine à la fois étatique et internationale ;

b) politique de mise en place de filières modernes (ou traditionnelles modernisées) innovatrices, non seulement dans le secteur agricole, mais dans les secteurs des transports, de la transformation et de la commercialisation. S'agissant de l'évaluation des coûts de la politique alimentaire, on peut d'ailleurs dire que ce sont essentiellement et volontairement des coûts de transports. Certes, on a parié davantage sur le secteur moderne que sur le secteur traditionnel alors que celui-ci semble, en définitive, avoir été déterminant. Il reste que l'auto-suffisance alimentaire du Cameroun n'aurait pu être atteinte sans la combinaison des trois politiques précitées (J. Coussy).

Le contenu même de ces politiques ne peut être dissocié de l'évolution de la politique générale de développement des pays. Il est conditionné par elle et, donc, varie selon la période considérée. Actuellement, le contenu des politiques alimentaires est directement relié aux problèmes que rencontrent les stratégies mises en œuvre pour modifier ou restaurer la croissance (D. Requier Desjardins). Prenons, par exemple, le cas de la Côte d'Ivoire. L'alimentation de base comprend à la fois le riz et les tubercules traditionnels. Ces derniers, excédentaires, n'étaient parfois pas récoltés. Mais sous l'effet de l'augmentation du prix du riz importé, la politique alimentaire a eu pour objectif de réhabiliter les tubercules afin de réduire les importations de riz (1980-82). Mais un second objectif est venu se greffer sur le précédent : transformer ces cultures vivrières en cultures de rente en essayant de profiter des opportunités des marchés régionaux, avec un succès limité. D'où une inflexion du contenu de la politique d'autosuffisance alimentaire de la Côte d'Ivoire, qui, aujourd'hui revient à une forme plus classique : encourager directement la production de riz afin de limiter les importations de ce produit.

Les contraintes rencontrées par le développement expliquent donc en partie, et au-delà de certaines pratiques de dévoiement (cf. p. 338) les difficultés à mettre en œuvre une politique d'auto-suffisance alimentaire. On peut prendre, pour illustrer ce point, le cas du Sénégal où des « efforts » réels sont consentis en faveur de l'auto-suffisance alimentaire qui passe par la valorisation des produits locaux (B. N'Doye). Il semble cependant que ces efforts ne puissent être assimilés à une politique d'auto-suffisance. A l'appui de cette assertion, deux exemples :

a) En 1977, le gouvernement sénégalais a lancé le Plan d'Investissement Alimentaire, sorte de politique d'auto-suffisance avant la lettre. Par la suite, ce Plan n'a pas été repris (ce, durant des années), dans les plans de développement successifs. Il le sera peut-être dans le prochain Plan, sans qu'on puisse être affirmatif ;

b) L'exemple du pamblé toujours au Sénégal, montre, quant à lui, que ce type de politique rencontre des limites dont la nature reste ambiguë : ces limites sont-elles culturelles, économiques, politiques, techniques ? Quelle est la (ou les) limite(s) qui prime(nt) les autres ? (M. Labonne).

Au-delà des cas particuliers, l'histoire enseigne que les politiques alimentaires sont œuvre de longue haleine. Prenons le cas de pays développés. Dans le passé lointain certains pays dominants se sont approvisionnés dans leur périphérie, notamment en blé (exemple : la Rome Antique, l'U.R.S.S. au xvii^e siècle, les Etats-Unis au xix^e siècle...). Ce mouvement a basculé en sens inverse et ce sont les pays dominés qui importent maintenant leurs produits alimentaires du Centre. Cela signifie que celui-ci a des surplus, constitués en partie grâce aux politiques d'auto-suffisance alimentaire mises en place depuis les années 50 (exemple : Etats-Unis et C.E.E. qui ont recherché une

auto-suffisance alimentaire). La grande différence entre ces pays du Centre et les autres est qu'ils ont pu, même en régime néo-libéral, subventionner leur agriculture. Est-ce à dire qu'une politique d'auto-suffisance passe nécessairement par un système de subventions étatiques ? Si tel est le cas, les pays du Sud peuvent-ils réellement subventionner de telles politiques ? Ou encore, peuvent-ils assigner à leur agriculture la place qu'ont tenue celles des actuels pays développés dans l'accumulation ? Ces problèmes connus doivent être rappelés pour comprendre qu'il est difficile de séparer l'analyse des politiques alimentaires de celle de l'évolution politico-économique générale (M. Labonne).

Crise alimentaire et groupes sociaux

a) Le rôle de l'Etat. — Il semble qu'une direction fondamentale de recherche en matière de problèmes alimentaires soit l'analyse des structures internes des Etats pays par pays. D'où deux propositions déjà explorées par l'équipe CECOD :

— Etudier, à partir de 1972, le rôle des Etats en matière de politique alimentaire, rôle devenu majeur, en réaction contre les erreurs induites, dans les années 60, par les choix d'une industrialisation qui a échoué. Les exemples d'intervention des Etats en ce sens sont nombreux et divers : soutien aux intrants, fermes d'Etat, grands offices, formation d'industries vivrières, encadrement parfois coercitif des paysans (Mali), politique d'importations favorables aux urbains, révolutions vertes (Cameroun, Nigéria), opérations hydro-agricoles, etc. Il y a là un champ d'observation extrêmement riche.

— Etudier la manière dont se structurent les sociétés africaines et les différentes couches sociales. Les recherches de l'équipe d'où émane cette proposition ont été en partie inspirées par les idées de Richard Klars. Les classes dirigeantes seraient un amalgame des diverses couches sociales (dont celles des importateurs qui ont un rôle particulièrement fondamental — et pas toujours facile — au Nigéria). En ce qui concerne les paysans, des recherches anglo-saxonnes fournissent un point de départ, en montrant quelle est la nature de l'aide de l'Etat (crédit, encadrement de la main-d'œuvre, ...). L'important est de comprendre que ces diverses couches sociales ont des pouvoirs de décision très différents au regard du problème alimentaire et ce sont ces différences qu'il convient d'étudier (Ch. Frelin).

b) Le travail féminin. — Le rôle des femmes est d'une grande importance en Afrique noire dans l'approvisionnement vivrier. Ainsi, le « réseau femme » prend en charge, à différents niveaux, quelque 27 produits de base alimentaire. A Cotonou, 10 200 femmes (sans compter les vendeuses) tirent de la production et de la transformation de ces produits l'essentiel de leurs revenus. L'économie officielle a tendance

à nier, voire à ignorer complètement cet apport qui ne serait pas créateur de valeur ajoutée. Littéralement, d'un point de vue économique strict, « ça n'existe pas ». Les chiffres cités et l'observation sur le terrain prouvent le contraire (J. Muchnick).

Ce travail féminin est largement lié aux technologies autochtones. Or, certaines de celles-ci sont de fortes consommatrices d'énergie (exemple : fabrication du dolo nécessitant d'importantes consommations de bois). Le déboisement et le renouvellement du couvert boisé est un problème fondamental, tant sur le plan écologique qu'économique (M. Labonne). Il ne faut pas pour autant accrédi-ter le mythe du déboisement de l'Afrique par les femmes, les hommes et certaines grandes firmes (cas de l'Amérique Latine) étant, eux aussi, forts consommateurs de bois et de surfaces boisées (J. Muchnik).

CONCLUSION : LES PISTES DE RECHERCHE

L'ensemble des débats reflète le caractère multi-disciplinaire de ce séminaire grâce auquel ont surgi une série de questions constituant, pour la plupart, de nouvelles pistes de recherches. Quelles sont-elles ?

En premier lieu, et très logiquement, les incertitudes induites par la mise en cause de quelques « évidences ».

Trois champs de recherche apparaissent ainsi, tous trois passibles d'une analyse multidisciplinaire : évolution des styles alimentaires ; étude comparée des productivités des technologies autochtones et importées ; évolution de l'intégration des pays du Sud au marché mondial et émergence d'espaces régionaux d'échange.

Etroitement lié aux deux premiers thèmes, a surgi, ici et là, le thème majeur des liens entre l'urbanisation et la dépendance alimentaire. Là encore, admettre que l'une aggrave l'autre, est, sans doute, si l'on en juge aux résultats des dernières recherches, une « fausse évidence ». A tout de moins une vision simplificatrice. Cette incertitude est bien reflétée par la question maintes fois posée au cours des débats : la ville est-elle créatrice ? et par l'hypothèse avancée, plusieurs fois elle aussi, d'un déplacement du lieu de création de la valeur ajoutée de la campagne vers la ville. Pour faire progresser l'analyse de ce thème, on ne se référera pas, comme par le passé, aux seules grandes villes africaines, mais aussi aux villes secondaires dont le rôle est encore mal connu.

Le débat sur les problèmes d'auto-suffisance alimentaire a suscité une certaine passion. Ces politiques sont-elles (toujours ? occasionnellement ?) des alibis, voire de vulgaires slogans politiques ? Deux voies de recherche sont pour l'instant proposées :

— l'une est l'approfondissement d'études en cours sur le rôle interne de chaque état africain en matière agro-alimentaire, cette « filière » étant à décrypter en liaison avec l'ensemble de la politique de développement ;

— l'autre consisterait à étudier finement, et sur le terrain, le contenu des projets agro-alimentaires pour détecter, en leur sein, la part respective des cultures vivrières et des cultures de rente sans omettre le fait que les premières peuvent éventuellement glisser dans la seconde catégorie.

Lié au problème de la dépendance alimentaire (et aussi à celui déjà signalé de la productivité des technologies autochtones), apparaît le thème du rôle des femmes et du travail féminin. Son importance est grande mais ignorée (paradoxalement ?) par l'économie officielle et/ou dominante. Les débats ont montré qu'il serait fructueux de se livrer, sur ce thème, à une patiente évaluation du travail féminin, en termes de temps passé et de valeur ajoutée. Sur ce point en particulier (mais il en est d'autres, notamment pour une « relecture » des relations ville-campagne) il convient de rappeler la pertinence de la notion de lignage qui garde, en Afrique noire, une valeur de référence fondamentale.

L'éclairage multidisciplinaire favorise l'émergence de thèmes de recherche nouveaux ou l'enrichissement des grilles d'analyse. En revanche, il pose d'assez nombreux et difficiles problèmes méthodologiques. Le meilleur exemple, à cet égard, est sans doute le débat qu'a suscité la proposition d'une analyse en termes de « filières agro-alimentaires spatialisées » (qui renvoie partiellement au thème de la productivité comparée des technologies). Aussitôt ont surgi les problèmes de choix des échelles d'observation et ceux, non moins importants, de substituabilité des produits. Nous renvoyons, pour plus de détail, à l'introduction de cet ouvrage, mais également à l'annexe retraçant le contenu du débat. Ici, nous nous bornerons à signaler que la proposition n'a pas toujours été parfaitement comprise. Cette ambiguïté résulte de l'utilisation du mot « filière » (qu'il faudra peut-être abandonner) lequel est fortement connoté dans le vocabulaire économique et agronomique actuel et qui renvoie prioritairement, pour ne pas dire exclusivement, à une analyse technico-économique des relations amont/aval strictement limitée. Malgré cet handicap qu'il conviendra de surmonter, la mise à l'épreuve de la notion de filière agro-alimentaire spatialisée a été jugée possible au niveau des espaces nationaux. Au contraire, elle continue à poser problème pour une analyse au niveau international. Que dire en effet, de la pertinence, à titre d'hypothèse, de l'existence d'une filière agro-alimentaire internationale ?

Toujours dans une perspective méthodologique, sont venues s'adjoindre aux propositions des nouveaux thèmes, quatre recommandations :

— replacer la quasi totalité des phénomènes observés dans une perspective historique. Au minimum, il faudrait faire l'effort d'une périodisation des analyses sur les deux dernières décennies. Ceci afin de départager, dans l'évolution actuelle, les tendances durables des aléas conjoncturels ;

— dans le même but, multiplier les études comparatives, entre pays africains, mais aussi entre ceux-ci et d'autres pays en développement ;

— faire place, à côté des recherches stricto sensu, à la recherche-action, laquelle s'impose en matière de développement. D'où l'intérêt de la présence de planificateurs et de technologues à ce séminaire et un appel à leur participation future.

— ne pas sous-estimer, que ce soit au niveau des hypothèses, du choix des méthodes, ou de l'interprétation des résultats, le rôle des idéologies respectives, au sens large, des chercheurs. Par exemple, l'attitude à l'égard de l'urbanisation, ou des différentes technologies, est en partie et inconsciemment conditionnée par les goûts personnels, citadins ou ruraux, par l'ethnocentrisme ou la culture de la « différence ». Il est important — et scientifiquement justifié — d'avoir conscience de ce fait au cours des futures recherches.

ADRESSE DES ORGANISMES

- Agence coopération et aménagement, 98, rue de l'Université, 75007 Paris.
- ALTERSIAL, ENSIA, 1, avenue des Olympiades, 91300 Massy.
- CECOD : Centre d'Etudes Comparatives du Développement, 162, rue Saint-Charles, 75015 Paris.
- CERED : Centre d'Etude et de Recherche sur l'Economie du Développement, Université de Paris X — Nanterre, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre.
- ENDA Tiers Monde, BP 3370, Dakar, Sénégal.
- ENS ST-Cloud, Section géographie, avenue de la grille-d'honneur, Le Parc, 92211 St-Cloud.
- GRET, 213, rue Lafayette, 75010 Paris.
- Institut de Recherche des Transports, BP 34, 94114 Arcueil Cedex.
- INRA-ENSA, Station d'Economie Rurale, 9, place Viala, 34060 Montpellier Cedex.
- Laboratoire d'Economie Rurale, INRA, 31, rue Mende, 34060 Montpellier Cedex.
- ORSTOM : Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, 213, rue Lafayette, 75010 Paris.
- SEDES, 15, rue Bleue, 75009 Paris.
- Université d'Abidjan, BP 443, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Université de Madagascar, BP 905, Eesdegs, Antananarivo, Madagascar.
- Université de Paris X — Nanterre, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre.
- Université de Technologie de Compiègne-Gradient, BP 233, 60206 Compiègne.

BIBLIOGRAPHIE

- A.C.A., *Les villes secondaires en Afrique : leurs rôles et leurs fonctions dans le développement régional*. Paris, Rapports C.E.E. (12 rapports nationaux en annexe), 1984.
- ANCEY (G.), *Relations de voisinage ville-campagne : Bouaké, sa couronne, sa région*. Paris, ORSTOM, 228 p., 1974.
- ARDITI (Cl.), *Les circuits de commercialisation des produits du secteur primaire en Afrique de l'Ouest* — 3 tomes — Paris, ministère de la Coopération, SEQUI, 1979.
- ARDITI (Cl.), *La commercialisation des céréales dans trois pays du Sahel (Haute-Volta, Mali, Niger)*. Paris, ministère de la Coopération (Etudes et Documents n° 41), 1980.
- Banque Mondiale, *Un programme d'action concerté pour le développement stable de l'Afrique sub-saharienne*. Washington, 116 p., 1984.
- BARBIER (J.C.), COURADE (G.), TISSANDIER (J.), *Complexes agro-industriels au Cameroun*. Paris, ORSTOM (Trav. Doc. n° 118), 278 p., 1980.
- BARON (C.G.), *Technology employment and basic needs in food processing in developing countries*. Oxford, Pergamon Press, 371 p., 1980.
- BERRON (H.), *Tradition et modernisme en pays lagunaire de basse Côte d'Ivoire*. Gap, Ophrys, 386 p., 1979.
- BESSIS (S.), *L'arme alimentaire*. Paris, Maspéro, 1979.
- BRICAS (N.), *Dynamique et rôles de l'artisanat alimentaire à Dakar*. Massy, ALTER-SIAL, 91 p., 1984.
- CALDWELL (J.C.) éd., *Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest*. New York, The population Council, 1973.
- CEGET, *Dix études sur l'approvisionnement des villes*. Paris, CNRS (Trav. et Doc. du CEGET n° 7), 278 p., 1972.
- CEGET, *Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes*. Paris, CNRS (Trav. et Doc. du CEGET n° 28), 283 p., 1977.
- CERED (J. COUSSY, PH. HUGON, O. SUDRIE), *Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique sub-saharienne*. Paris X Nanterre, 445 p. multigr., 1983.
- CERNEA (J. De Bandt et Ph. Hugon), *Rapports Nord-Sud, analyse des filières productives et mutations technologiques*. Paris X, *Cahiers du CERNEA*, 65 p., 1983.
- CHAMPAUD (J.), *Villes et campagnes du Cameroun de l'ouest*. Paris, ORSTOM (mémoire n° 98), 508 p., 1983.
- Club du Sahel - OCDE, *Elaboration de la stratégie alimentaire*, Paris, juillet 1982.
- COURADE (G.) et BRUNEAU (M.), *Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers-Monde*. *Cahiers ORSTOM, Ser. Sci. Hum.* XIX, 1 : 59-92, 1983.

- DEBLE (I.), HUGON (Ph.) *et al.*, *Vivre et survivre dans les villes africaines*. Paris, PUF, 310 p., 1982.
- DIOUF (M.B.), Les restauratrices de la zone industrielle de Dakar, la guerre des marmites. *Cahiers d'Etudes Africaines*, 81-83, pp. 237-250.
- ESSOH (G.), *La filière artisanale de l'attiéké de Dabou à Abidjan*. Mémoire de DEA, Université de Montpellier, 88 p., 1980.
- F.A.O., *Agriculture : towards 2000*. Rome, FAO, 134 p + annexes statistiques, 1981.
- FRANQUEVILLE (A.), Les relations ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé. *Cah. ORSTOM, Ser. Sci. Hum.*, IX, 3, 337-387, 1972.
- FRANQUEVILLE (A.), *Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le sud Cameroun*. Paris, ORSTOM (Ed. Provis.), 793 p. multigr., 1983.
- GARCIA (R.), « *Food systems and society* ». *A conceptual and methodological challenge*. Genève, UNRISD, 73 p., 1984.
- GU KONU (E.), *Tradition et modernité. La « modernité agricole » face à la mutation agricole en Afrique noire*. Paris, 3 vol. 1037 p. + 199 p. Ed. multigr., 1983.
- HUGON (Ph.) *et al.*, *Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde*. Tiers-Monde TXXI-N° 82, avril-juin 1980, 441 p., 1980.
- HAUBERT (M.), *Problèmes alimentaires et structures sociales en Afrique*. PUF, Paris, 356 p., 1984.
- JONES (W.O.), *Marketing staple Food Crops in Tropical Africa*. Ithaca/London, Cornell University Press, 1972.
- KLATZMANN (J.), *Nourrir dix milliards d'hommes ?* Paris, PUF, 1983.
- LABONNE (M.), *Note provisoire sur l'approvisionnement des grandes villes africaines*. Montpellier, INRA, Economie et Sociologie rurale, 14 pages, 1984.
- LIPTON (M.), *Why poor people stay poor — A study of urban bias in world development* — London ; Temple Smith, 1977.
- LENOIR (R.), *Le Tiers-Monde peut se nourrir*. Rapport au Club de Rome, Paris, Fayard, 1984.
- MABOGUNJE, *Urbanization in Nigeria*. University of Ibadan, Oxford University Press, 1968.
- MABOGUNJE, *The development process : a spatial perspective*. London, Hutchinson University Library, 1980.
- MALASSIS (L.), *Economie agro-alimentaire. Tome I : Economie de la consommation*. Paris, Cujas, 437 p., 1979.
- MARCHAL (J.Y.), *Société, espace et désertification dans le Yatenga (Haute-Volta) ou la dynamique de l'espace rural soudano-sahalien*. Paris, ORSTOM, 873 pages + annexes, 1983.
- MONDJANNAGNI (A.L.), *Campagnes et villes au sud de la R.P. du Bénin*. Paris/La Haye, Mouton, 616 p., 1977.
- MUCHNIK (J.) et VINCK (D.), *La transformation du manioc, technologies autochtones*. Paris, PUF, 172 p., 1984.
- N'GUYEN VAN CHI BONNARDEL (R.), *Vie de relation au Sénégal ; la circulation des biens*. Dakar, IFAN, 90, 927 p., 1976.
- OKOU (C.), *Problèmes d'approvisionnement de Cotonou et de Porto Novo en produits maraîchers et mauvaise gestion de l'espace agricole périphérique (R.P. du Bénin)*. *Recherches Géographiques à Strasbourg*, n° 18 : 47-65, 1981.
- ONU, *Patterns of urban and rural population growth*. New York, 1983.
- OUA, *Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique 1980-2000*. IIES, Genève, 1981.

- PELTRE-WURTZ (J.), *Structures foncières et rapports sociaux dans la plaine de Tananarive*. Paris, ORSTOM, 2 vol., 281 p. + 91 p. multigr., 1973.
- PIERMAJ (J.L.), Les mutations du milieu rural à proximité de la ville au nord de Bangui (Centrafrique). *Cah. ORSTOM, ser : sci. hum.*, XV, 2 : 187-205, 1978.
- PILLET-SCHWARTZ (A.M.), *Aghien, un terroir ébrié. Quinze ans de techno-structure en Côte d'Ivoire*. Paris, ORSTOM (Atlas des structures agraires au sud du Sahara n° 17), 161 p., 1982.
- PIRKING (D.) ed., *Town and Country in Central and Eastern Africa*. London, IAI, 355 p., 1975.
- POURTIER (R.), Ville et espace en Afrique noire : l'exemple du Gabon. Paris, *L'espace géographique*, VIII, 2 : 119-132, 1979.
- POURTIER (R.), La crise de l'agriculture dans un état minier : le Gabon, Paris, *Etudes Rurales*, 77 : 39-62, 1980.
- SCET Inter., SCET Agri., SEDES, *Etude d'une image à long terme de l'Afrique sub-saharienne*. Paris, Rapport à la CEE, 227 p. + 10 rapports annexes + 8 cartes H.T., 1984.
- SIRVEN (P.), *La sous-urbanisation et les villes du Rwanda et du Burundi*. Université de Bordeaux III (ed. provisoire), 788 p., 1983.
- SOUTHALL (A.) éd., *Small urban Centres in Rural Development in Africa*. Madison, University of Wisconsin, 409 p., 1979.
- TREILLON (R.), MUCHNIK (J.) et al., *Innovations et adaptations de technologies pour l'industrialisation des pays africains ; les industries agro-alimentaires, 6 études de cas : manioc ; huile de palme ; maïs, mil et sorgho ; poisson ; tomate ; viande*, ALTER-SIAL, 1982.
- VENNETIER (P.), *Réflexions sur l'approvisionnement des villes en Afrique noire et à Madagascar*, in : Dix études sur l'approvisionnement des villes en Afrique noire et à Madagascar, CEGET-CNRS : 1-13, 1972.
- WEBER (J.), *Reproduction des milieux ruraux, première phase : types et formes d'accumulation. La province cacaoyère du centre-sud Cameroun*. in *Essais sur la reproduction de formations sociales dominées*, Paris, ORSTOM : 69-85, 1977.
- Alimentation du jeune enfant et urbanisation dans les pays en voie de développement. *Colloque CIE*, Paris, mars 1983, multigr.
- L'explosion urbaine du Tiers-Monde. *Revue Projet* (n° spécial), n° 162, 1982.
- L'implosion urbaine. *Hérodote*, n° 31, décembre 1983.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
Introduction, Ph. HUGON	9
La délimitation du champ	9
Les questions de méthodes	13
Les débats de politique économique	19
1. LE MIROIR SANS TAIN	
Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique : un essai d'analyse méso-dynamique en termes de filières, Philippe HUGON	23
L'hétérogénéité des filières agro-alimentaires en Afrique	25
L'espace des filières et le rôle de l'urbanisation dans la dépendance alimentaire	37
Conclusion : cas de filières riz à Madagascar	44
Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique sub-saharienne : une relation controversée, Olivier SUDRIE	47
Les indicateurs	48
Les liaisons en longue période	53
La pertinence des indicateurs	62
2. VILLES/CAMPAGNES : LES LIAISONS DANGEREUSES, G. GOURADE	
Citadins et paysanneries : le jeu de cache-cache	67
Éléments d'analyse	73

Des sous-espaces ruraux centraux aux périphéries vulnérables	77
Zaire : l'approvisionnement des centres urbains. La dépendance extérieure de Lubumbashi et des centres miniers du Shaba méridional, J. FLOURIOT	82
Lubumbashi : situation géographique	83
Les études antérieures	84
Les apports extérieurs : sources d'information	86
Les apports vivriers à Lubumbashi : estimation	88
La consommation	94
Aspects économiques et financiers	98
Le dynamisme de la production locale	98
Urbanisation et dépendance alimentaire	99
Le maïs à Lubumbashi : une production de spéculation, M. PAIN	103
Variantes saisonnières et disparités des prix	104
Les facteurs récents d'évolution	105
Des stratégies concurrentes	107
Les producteurs : villageois et fermes mécanisées	109
Les agriculteurs face au ravitaillement urbain en région de plantations : l'exemple du département d'Agboville, J.-L. CHALEARD	113
Questions de méthodes. Quelques réflexions	113
Ventes de vivrier et vivrier spéculatif en milieu villageois	115
Un périmètre de vivrier spéculatif	118
L'offre paysanne en produits vivriers dans le Sud-Cameroun, A. FRANQUEVILLE ..	122
L'OFFRE PAYSANNE	123
LES CONDITIONS DE L'OFFRE PAYSANNE	126
YAOUNDÉ ET L'ÉCONOMIE VIVRIÈRE RÉGIONALE	132
Les villes secondaires en Afrique : leur rôle et leurs fonctions dans le développement régional, M. WERTHEIMER	136
Introduction	136
Structure urbaine et structure rurale	138
La structure urbaine (139). Structure et développement rural (142).	
Environnement économique et institutionnel et dynamiques urbaines	146
Stratégies d'industrialisation et villes secondaires (147). Politiques agricoles, développement rural et fonctions urbaines (148).	
L'articulation villes-campagnes	151
Les aires d'influence des villes secondaires (152). La structure urbaine (152). La typologie des espaces agricoles (152). Les influences réciproques des villes secondaires et du milieu rural (153).	
Conclusion	154
3. LES MANIÈRES DE TABLE	
Urbanisation et évolution des modèles alimentaires : l'exemple de la Côte d'Ivoire, D. REQUIER DESJARDINS	161

A propos de l'évolution des styles alimentaires à Dakar, M. O'DÉYÉ	179
Hypothèses de départ (179).	
Les nouvelles données du paysage urbain	181
Une construction d'objet problématique (181). Des rythmes d'intégration variables (182). Au-delà des produits alimentaires (184).	
Préoccupations méthodologiques pour l'approche des changements	186
L'unité d'enquête (186). Des critères parfois trop variables (186). Une projection occidentale à repenser : le temps disponible (188).	
Préoccupations méthodologiques pour l'approche des innovations	189
Les innovations (189). Les consommateurs en transition (190). Les nouvelles structures de consommation (191).	
Une proposition de typologie des styles alimentaires urbains	193
Proposition d'une typologie (194).	
Malnutrition, santé et approvisionnement vivrier à Brazzaville, M. LALLEMANT, J. SENECHAL	196
Avant-propos	196
Démarche	197
Nutrition et alimentation	198
L'approvisionnement vivrier	203
4. LES EMBARRAS DE LA CIRCULATION	
Croissance urbaine et approvisionnement vivrier en Afrique Noire, Cl. ARDITI	209
Le système d'approvisionnement d'Antananarivo en crise, G. POURCET	215
La zone d'approvisionnement et les circuits de collecte	216
Un exemple d'approvisionnement contrôlé par l'administration : le riz (216). L'approvisionnement en viande de bœuf (219). Un système d'approvisionnement « informel » : le cas des légumes (220).	
Le système des places de marché d'Antananarivo	221
Le réapprovisionnement des détaillants (221). L'effritement du système des places de marché (225).	
Le ravitaillement en riz à Madagascar de 1974 à 1984. Le cas d'Antananarivo, J. PELTRE-WURTZ	231
La politique commerciale du riz de 1974 à 1984	232
La distribution du riz à Antananarivo et sa banlieue	239
Un problème en cache un autre	245
Quel est le rôle des transports dans la couverture des besoins alimentaires des villes ? Premières réflexions partielles, X. GODARD	247
Les différentes composantes du secteur transport pour l'approvisionnement des villes	248
Les routes secondaires, facteur permissif mais non automatique du développement de la production agricole locale	249
L'importance des conditions de commercialisation : rôle possible du transport	251
Un facteur négligé : le transport du champ au village	253

Les relations ville/campagne intra-familiales. Le cas de Dakar, M. O'DÉYÉ	256
Introduction	256
Présentation de l'étude (256). Déroulement des enquêtes (256).	
Le mécanisme des relations ville/campagne intra-familiales	258
Les relations ville/campagne témoignent (258). Les relations ville/campagne participent à... (259). Ce que l'on reçoit à Dakar (260). Les relations ville/campagne intensifiées par le mouvement de personnes (267).	
Relations ville/campagne intra-familiales et vie quotidienne	270

5. L'ÉLÉPHANT ET LA TERMITE

Canettes contre calebasses, ou une comparaison économique des filières bière industrielle et bière artisanale au Burkina, R. TREILLON, I. GATTEGNO	275
Avant-propos	276
Présentation de l'étude de cas : bière industrielle ou bière artisanale au Burkina	278
Analyse des résultats	281
Discussion des résultats	284
Annexes	287
Données sur le fonctionnement d'une brasserie type (287). Données sur le fonctionnement d'un atelier type de Dolo (289). Récapitulatif flux directs et indirects (optique intérieure) (291). Optique nationale. Calcul de la valeur ajoutée nationale (291). Valeur ajoutée nationale et transfert à l'étranger créés par les filières bière industrielle et artisanale (292).	

Technologies autochtones et artisanat alimentaire urbain, N. BRICAS, J. MUCHNIK	293
Introduction : <i>urbi et orbi</i>	293
Un futur utopique	294
Les industries agro-alimentaires	295
L'artisanat alimentaire urbain. Un secteur diversifié et omniprésent	297
Une dynamique endogène	300
Les conditions de fonctionnement de l'artisanat alimentaire	304

Choix technologiques, emplois du temps, travail féminin : les femmes seraient-elles partie prenante dans l'indépendance alimentaire ?, J. BISILIAT	311
Le rôle des femmes dans l'économie	312
Le temps, contrainte majeure des femmes	315
Les technologies appropriées : une réussite ou un échec ?	317

6. L'ESPACE DU DEDANS

Politiques alimentaires et stratégies internationales. Quelques éléments d'analyse sur le cas de l'Afrique sub-saharienne, Ch. FRELIN, N.T. NGUYEN TRONG	321
Les politiques alimentaires et les stratégies des pays dominants	323
Les politiques alimentaires et les stratégies des firmes étrangères	329
Impact du commerce frontalier sur l'approvisionnement des villes en produits alimentaires de base, J.O. IGUE	338

Aspects du commerce frontalier dans les Etats du Golfe du Bénin	339
Conséquences des échanges frontaliers sur la commercialisation des produits agricoles à l'échelle nationale	341
La réaction des pouvoirs publics pour protéger le marché urbain	343
Crise financière et dépendance alimentaire : réflexions à partir du cas du Nigeria, J. EGG	347
La pression de la demande urbaine	348
La réponse par les importations	350
La situation de dépendance alimentaire	351
La rupture du fragile équilibre	353
Les effets en retour de la crise financière	354
L'autosuffisance alimentaire en question, M. LABONNE	357
Qu'est-ce que l'autosuffisance alimentaire ?	358
L'attraction des notions voisines	359
Pourquoi ce concept est-il si utilisé à l'heure actuelle ?	360
La situation présente	361
Les approvisionnements extérieurs	362
Autosuffisance alimentaire et choix de développement	363
Autosuffisance alimentaire : cultures vivrières et cultures de rente	365
Coûts et conflits d'une politique d'autosuffisance alimentaire en période d'urbanisation rapide, J. COUSSY	367
Coûts et conflits de la protection contre les importations alimentaires	368
Le partage, entre étrangers et nationaux, des coûts du protectionnisme agro-alimentaire (369). Les coûts et les conflits résultant de l'inutilisation des ressources alimentaires mondiales (370). Les conflits de répartition entre les résidents (373).	
Les coûts et les conflits de la croissance des filières agro-alimentaires	375
Les coûts et conflits d'une croissance par modernisation et rentabilisation (375). Les coûts et les conflits de la croissance extensive de filières agro-alimentaires (380).	
DÉBATS	
Synthèse des débats, S. QUIERS-VALETTE	385
Mise en cause de quelques « évidences »	386
Ville-campagne : une relation à repenser	395
Dépendance alimentaire et politiques d'autosuffisance alimentaire	402
ADRESSE DES ORGANISMES	411
BIBLIOGRAPHIE	413

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN MARS 1986
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DU VIADUC
À CHAUMONT

NOURRIR LES VILLES

En Afrique sub-saharienne

L'Afrique a faim, des millions d'Africains sont touchés par la sécheresse et connaissent famines, disettes et malnutrition. Dans le contexte de la crise économique et financière, la production alimentaire par tête diminue et les régimes nutritionnels se détériorent. Les villes explosent démographiquement. *Nourrir les villes africaines* est un enjeu stratégique dès lors que les populations urbaines représentent plus du tiers des populations africaines et qu'en l'an 2000 elles seront proches du volume des populations rurales.

Cet ouvrage essaye de dépasser les fausses évidences (*Le Miroir sans tain*) selon lesquelles l'urbanisation est un facteur visible de crise et de dépendance alimentaires. Il se propose d'analyser les *Liaisons dangereuses* et complexes qui se nouent entre les villes et les campagnes, de comprendre l'évolution des *Manières de table* et des styles alimentaires urbains, d'étudier la multiplicité des circuits et des systèmes d'approvisionnement des villes conduisant à des *Embarras de la circulation*. Il présente les dynamiques ou les résistances des filières domestiques et artisanales agro alimentaires face aux filières industrielles (*L'Éléphant et la Termite*). Il débat des stratégies d'autosuffisance, d'autonomie et de sécurité alimentaires dans le contexte international (*L'Espace du dedans*).



L'Harmattan
Villes et Entreprises